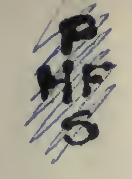
ANNUAIRE-BULLETIN

DE LA SOCIÉTÉ

DE L'HISTOIRE DE FRANCE

IMPRIMERIE DAUPELEY-GOUVERNEUR

A NOGENT-LE-ROTROU.



ANNUAIRE-BULLETIN

DE LA SOCIÉTÉ

DE L'HISTOIRE DE FRANCE

ANNÉE 1914



A PARIS
LIBRAIRIE RENOUARD
H. LAURENS, SUCCESSEUR
LIBRAIRE DE LA SOCIÉTÉ DE L'HISTOIRE DE FRANCE
RUE DE TOURNON, N° 6

—

1914

T. LI.

372

DÉCRET

RECONNAISSANT

LA SOCIÉTÉ DE L'HISTOIRE DE FRANCE

COMME ÉTABLISSEMENT D'UTILITÉ PUBLIQUE.

RÉPUBLIQUE FRANÇAISE.

Liberté, Égalité, Fraternité.

AU NOM DU PEUPLE FRANÇAIS.

Le Président de la République,
Sur le rapport du Ministre de l'Instruction publique et des Cultes,
Le Conseil d'État entendu,
Décrète :

ARTICLE PREMIER.

La *Société de l'Histoire de France,* établie à Paris, est reconnue comme ÉTABLISSEMENT D'UTILITÉ PUBLIQUE.

Son règlement est approuvé tel qu'il est et demeure ci-annexé. Il ne pourra y être apporté de modification qu'en vertu d'une nouvelle autorisation donnée dans la même forme.

ART. II.

Le Ministre de l'Instruction publique et des Cultes est chargé de l'exécution du présent décret, qui sera inséré au Bulletin des lois.

Fait à l'Élysée-National, le 31 juillet 1851.

Signé : L. N. BONAPARTE.

Le Ministre de l'Instruction publique et des Cultes,
Signé : DE CROUSEILHES.

RÈGLEMENT

DE

LA SOCIÉTÉ DE L'HISTOIRE DE FRANCE

ARRÊTÉ LE 23 JANVIER 1834 ET MODIFIÉ LE 10 MAI 1836.

TITRE PREMIER.

But de la Société.

ART. 1er. Une société littéraire est instituée sous le nom de SOCIÉTÉ DE L'HISTOIRE DE FRANCE.

ART. 2. Elle se propose de publier :

1° Les documents originaux relatifs à l'histoire de France, pour les temps antérieurs aux États généraux de 1789;

2° Des traductions de ces mêmes documents, lorsque le Conseil le jugera utile;

3° Un compte rendu annuel de ses travaux et de sa situation;

4° Un annuaire.

ART. 3. Toutes les publications de la Société sont délivrées gratis à ses membres.

ART. 4. Elle entretient des relations avec les savants qui se livrent à des travaux analogues aux siens; elle nomme des associés correspondants parmi les étrangers.

TITRE II.

Organisation de la Société.

ART. 5. Le nombre des membres de la Société est illimité. On en fait partie après avoir été admis par le Conseil, sur la présentation faite par un des sociétaires.

ART. 6. Chaque sociétaire paie une cotisation annuelle de TRENTE FRANCS.

ART. 7. Les sociétaires sont convoqués au moins une fois l'an, au mois de mai, pour entendre un rapport sur les travaux de la Société et sur l'emploi de ses fonds, ainsi que pour le renouvellement des membres du Conseil.

TITRE III.

Organisation du Conseil.

ART. 8. Le Conseil se compose de quarante membres, parmi lesquels sont choisis :

Un président,
Un président honoraire,
Deux vice-présidents,
Un secrétaire,
Un secrétaire adjoint,
Un archiviste,
Un trésorier.

Art. 9. Les membres du Conseil, à l'exception du président honoraire, sont renouvelés par quart, à tour de rôle, chaque année. Le sort désignera, les premières années, ceux qui devront sortir; les membres sortants peuvent être réélus. Le secrétaire continuera ses fonctions pendant quatre ans.

Art. 10. L'élection des membres du Conseil a lieu à la majorité absolue des suffrages des membres présents.

Art. 11. Le Conseil nomme, chaque année, un Comité des fonds, composé de quatre de ses membres.

Il nomme aussi des commissions spéciales.

Les nominations sont faites au scrutin. La présidence appartient à celui qui réunit le plus de suffrages.

Art. 12. L'assemblée générale nomme, chaque année, deux censeurs chargés de vérifier les comptes et de lui en faire un rapport.

Art. 13. Le Conseil est chargé de la direction des travaux qui entrent dans le plan de la Société, ainsi que de l'administration des fonds.

Les décisions du Conseil pour l'emploi des fonds ne pourront être prises qu'en présence de onze membres au moins, et à la majorité des suffrages.

Art. 14. Le Conseil désigne les ouvrages à publier, et choisit les personnes les plus capables d'en préparer et d'en suivre la publication.

Il nomme, pour chaque ouvrage à publier, un commissaire responsable chargé d'en surveiller l'exécution.

Le nom de l'éditeur sera placé en tête de chaque volume.

Aucun volume ne pourra paraître sous le nom de la Société sans l'autorisation du Conseil, et s'il n'est accompagné d'une déclaration du commissaire responsable portant que le travail lui a paru mériter d'être publié.

Art. 15. Le Conseil règle les rétributions à accorder à chaque éditeur.

Le commissaire responsable aura droit à cinq exemplaires de l'ouvrage à la publication duquel il aura concouru.

Art. 16. Tous les volumes porteront l'empreinte du sceau de la Société. Après la distribution gratuite faite aux membres de la Société (art. 3), les exemplaires restants seront mis dans le commerce, aux prix fixés par le Conseil.

Art. 17. Le Conseil se réunit en séance ordinaire au moins une fois par mois.

Tous les sociétaires sont admis à ses séances.

Art. 18. Nulle dépense ne peut avoir lieu qu'en vertu d'une délibération du Conseil.

Art. 19. Les délibérations du Conseil portant autorisation d'une dépense sont immédiatement transmises au Comité des fonds par un extrait signé du secrétaire de la Société.

Art. 20. Le Comité des fonds tient un registre dans lequel sont énoncées au fur et à mesure les dépenses ainsi autorisées, avec indication de l'époque à laquelle leur paiement est présumé devoir s'effectuer.

Le Comité des fonds tient un registre dans lequel sont inscrits tous ses arrêtés portant mandat de paiement.

Art. 21. Le Conseil se fera rendre compte, tous les trois mois au moins, de l'état des impressions, ainsi que des autres travaux de la Société.

Art. 22. Le Comité des fonds devra se faire remettre, dans le cours du mois qui précédera la séance où il doit faire son rapport, tous les renseignements qui lui seront nécessaires.

Art. 23. Les dépenses seront acquittées par le trésorier sur un mandat du président du Comité des fonds, accompagné des pièces de dépense dûment visées par lui; ces mandats rappellent les délibérations du Conseil par lesquelles les dépenses ont été autorisées.

Le trésorier n'acquitte aucune dépense, si elle n'a été préalablement autorisée par le Conseil et ordonnancée par le Comité des fonds.

Art. 24. Le Comité des fonds et le trésorier s'assemblent une fois par mois.

Art. 25. Tous les six mois, en septembre et en mars, le Comité des fonds fait, d'office, connaître la situation réelle de la caisse, en indiquant les sommes qui s'y trouvent et celles dont elle est grevée.

Le même Comité présentera au Conseil, dans les premiers mois de l'année, l'inventaire des exemplaires des ouvrages imprimés existant dans le fonds de la Société.

Art. 26. A la fin de l'année, le trésorier présente son compte au Comité des fonds, qui, après l'avoir vérifié, le soumet à l'assemblée générale pour être arrêté et approuvé par elle.

La délibération de l'assemblée générale sert de décharge au trésorier.

La Société de l'Histoire de France a été fondée le 21 décembre 1833.

LISTE DES MEMBRES

DE

LA SOCIÉTÉ DE L'HISTOIRE DE FRANCE

AVRIL 1914.

MM. les Membres de la Société sont priés de vouloir bien faire connaître leurs changements d'adresse à M. Lecestre, trésorier de la Société, rue des Francs-Bourgeois, n° 60, aux Archives nationales.

Les noms précédés d'un astérisque sont ceux des sociétaires qui ont racheté leur cotisation annuelle.

MM.

AGUILLON (Gabriel), [1489], avocat au Conseil d'État et à la Cour de cassation, rue Richepanse, n° 10.

AIX (*Bibliothèque Méjanes*, à), [687], représentée par M. Éd. Aude, conservateur; correspondant, M. Dragon, libraire, à Aix-en-Provence.

AIX (*Bibliothèque de l'Université d'*), [2083], représentée par M. Fleury, bibliothécaire; correspondant, M. Picard, libraire, rue Bonaparte, n° 82.

ALBANY (*New York State Library*, à) (États-Unis), [2373]; correspondant, M. Stechert, libraire, rue de Rennes, n° 76.

ALBON (marquis D'), [2562], rue de l'Université, n° 41.

ALGER (*Bibliothèque de l'Université d'*), [2081], représentée par M. Paoli, bibliothécaire; correspondant, M. Michel Ruff, libraire, à Alger, rue Bab-Azoun, n° 10.

ALPES-MARITIMES (*Archives du département des*), [2564], à Nice, représentées par M. Moris, archiviste; correspondant, M. Ventre, libraire, à Nice.

AMBOIX DE LARBONT (général D'), [2453], C. ✻, avenue Hoche, n° 11.

AMSTERDAM (*Bibliothèque de l'Université d'*), [2351], représentée par M. Burger junior, bibliothécaire.

ANGERS (*Bibliothèque de la ville d'*), [2117], représentée par M. V. Leroy, bibliothécaire; correspondant, M. Grassin, libraire, à Angers (Maine-et-Loire).

Antioche (comte d'), [2138], rue Barbet-de-Jouy, n° 25.

Antiquaires de Picardie (*Société des*), [2336], à Amiens, au Musée de Picardie; représentée par M. L. Ledieu, trésorier, à Amiens (Somme), rue Porion, n° 12.

Archives nationales (*Bibliothèque des*), [1147], représentée par M. Ch.-V. Langlois, ✻, directeur des Archives; correspondant, M. Picard, libraire, rue Bonaparte, n° 82.

Argenson (marquis d'), [2335], rue Barbet-de-Jouy, n° 17.

Artistique et littéraire (*Bibliothèque du Cercle*), [2381], rue Volney, n° 7; correspondant, M. Briquet, libraire, boulevard Haussmann, n° 34.

Athenæum Club, [2168], à Londres, Pall Mall; correspondants, MM. Dulau et Cie, libraires, à Londres, Soho Square, n° 37.

Aubry-Vitet (Eugène), [1485], archiviste-paléographe, rue de Varenne, n° 69.

Augerd (commandant Louis), [2427], à Annecy (Haute-Savoie), boulevard du Lycée, n° 3.

Avignon (*Musée et Bibliothèque d'*), [645], représentés par M. J. Girard, conservateur; correspondant, M. Schlachter, libraire, rue des Grands-Augustins, n° 20.

Avocats (*Bibliothèque de l'ordre des*), à Paris, [720], représentée par M. Boucher, au Palais-de-Justice.

Bacourt (comte Fourier de), [2496], rue Cortambert, n° 56.

*Baguenault de Puchesse (comte), [1735], docteur ès lettres, membre du Comité des travaux historiques, correspondant de l'Institut, rue de Surène, n° 24, et à Orléans (Loiret).

Bâle (*Bibliothèque de l'Université de*), [2282], représentée par M. le Dr Chr. Bernoulli; correspondant, M. Picard, libraire, rue Bonaparte, n° 82.

Balorre (comte de), [1950], au château de la Cour, par Saint-Pourçain (Allier).

Baltimore (*Bibliothèque de « The Johns Hopkins University », à*) (États-Unis), [2531], représentée par M. L. Raney; correspondant, M. Champion, libraire, quai Malaquais, n° 5.

*Bapst (Edmond), [2255], O. ✻, ministre de France en Danemark, au ministère des Affaires étrangères, bureau du départ.

Barante (baron Prosper de), [2193], rue du Général-Foy, n° 22.

*Barbey (Frédéric), [2401], archiviste-paléographe, rue de Tournon, n° 20.

Barbier (Aimé), [2106], boulevard Flandrin, n° 18.

Barral-Montferrat (marquis de), [2412], à Versailles (Seine-et-Oise), rue du Parc-de-Clagny, n° 7.

Baudrillart (Mgr Alfred), [2544], recteur de l'Institut catholique de Paris, rue de Vaugirard, n° 74.

Baulny (de), [1332], ✻, ancien maître des requêtes au Conseil d'État, rue Boissy-d'Anglas, n° 30.

Baye (baron de), [2174], membre de la Société nationale des Antiquaires de France, avenue de la Grande-Armée, n° 58.

Bayonne (*Bibliothèque de la ville de*), [1407], représentée par M. Paul Graziani, bibliothécaire; correspondant, M. Gaulon, libraire, rue Madame, n° 39.

Béarn (Mme la comtesse René de), [2445], rue Saint-Dominique, n° 123.

Beauchesne (marquis Adelstan de), [2105], avenue Marceau, n° 8.

Beauvais (*Bibliothèque de la ville de*), [2052], représentée par M. P.-A. Boucher, bibliothécaire; correspondant, M. Picard, libraire, rue Bonaparte, n° 82.

Beauverger (baron de), [1941], boulevard Haussmann, n° 153.

Bellaguet (Mademoiselle), [2002], rue Bonaparte, n° 68.

Bénédictins (*Bibliothèque des RR. PP.*) du prieuré de Paris, [2318], représentée par M. l'abbé Gabarra, au château de Dongelberg, par Incourt (Belgique, province de Brabant); correspondant, M. l'abbé Dubourg, rue Chardon-Lagache, n° 59.

Berger (Élie), [1645], ✻, membre de l'Institut et du Comité des travaux historiques, ancien membre de l'École française de Rome, docteur ès lettres, archiviste honoraire aux Archives nationales, professeur à l'École nationale des chartes, conservateur du Musée Condé, quai d'Orléans, n° 14.

Berkeley (*Bibliothèque de l'Université de Californie,* à) (États-Unis), [2415], représentée par M. J.-C. Rowell, bibliothécaire; correspondant, M. Stechert, libraire, rue de Condé, n° 16.

Berlin (*Bibliothèque royale de*), [2340], représentée par M. A. Harnack, directeur général; correspondants, MM. Asher et Cie, libraires, à Berlin, Behrenstrasse, n° 17.

Berlin (*Bibliothèque du Reichstag,* à), [2341], représentée par M. le docteur Jean Müller, bibliothécaire en chef; correspondants, MM. Asher et Cie, libraires, à Berlin, Behrenstrasse, n° 17.

Berlin (*Bibliothèque de l'Université de*), [2283], représentée par M. J. Franke, directeur; correspondant, M. Welter, libraire, rue Bernard-Palissy, n° 4.

Bernard (Lucien), [1320], à Guéret (Creuse), rue du Prat.

Berne (*Bibliothèque de la ville de*), [2353], représentée par M. de Mülinen, directeur; correspondant, M. Picard, libraire, rue Bonaparte, n° 82.

*Bernon (baron J.-A. de), [1799], avocat à la Cour d'appel de Paris, rue des Saints-Pères, n° 3.

*Bertrand de Broussillon (comte), [2177], archiviste-paléographe, au Mans (Sarthe), rue Tascher, n° 15.

Besançon (*Bibliothèque de la ville de*), [1371], représentée par M. G. Gazier, bibliothécaire; correspondant, M. Alexandre, libraire, à Besançon (Doubs), Grande-Rue, n° 19.

Besançon (*Bibliothèque de l'Université de*), [2055], représentée par M. Prieur, bibliothécaire; correspondant, M. Welter, libraire, rue Bernard-Palissy, n° 4.

Bibliothèque nationale, représentée par M. l'Administrateur général; correspondants, MM. Émile Paul et Guillemin, libraires, rue des Bons-Enfants, n° 28.

Bibliothèques des châteaux de Compiègne, Fontainebleau, Pau et Versailles, [595 à 598].

Bidoire, [1499], ancien avocat au Conseil d'État et à la Cour de cassation, rue de Courcelles, n° 38.

Blacas (comte Bertrand de), [2109], avenue de l'Alma, n° 33, et au château d'Ussé, par Chinon (Indre-et-Loire).

Blanc (Alphonse), [2558], avoué au tribunal civil, à Brioude (Haute-Loire).

Blétry (Paul), [1719], ancien auditeur au Conseil d'État, rue Alboni, n° 8.

Blois (*Bibliothèque de la ville de*), [2288], représentée par M. Pierre Dufay, bibliothécaire; correspondant, M. Le Soudier, libraire, boulevard Saint-Germain, n° 174.

Boislisle (Mme A. de), [2495], boulevard Saint-Germain, n° 174.

*Boislisle (Jean de), [2463], archiviste-paléographe, avenue de Tourville, n° 1.

Bonn (*Bibliothèque de l'Université de*) (Allemagne), [2533], représentée par M. le Dr W. Erman, directeur; correspondant, M. Champion, libraire, quai Malaquais, n° 5.

Bonnault d'Houet (baron de), [2389], archiviste-paléographe, à Compiègne (Oise), place du Château.

Bonnefon (Paul), [2305], O. ❋, bibliothécaire à la bibliothèque de l'Arsenal, rue Sully, n° 1.

Boppe (Auguste), [2123], ✠, conseiller d'ambassade à Constantinople, à Nancy (Meurthe-et-Moselle), rue de Toul, n° 74.

Bordeaux (*Bibliothèque de l'Université de*), [2118], représentée par M. Bouvy, bibliothécaire; correspondant, M. H. Laurens, libraire, rue de Tournon, n° 6.

Boston (*Bibliothèque publique de la ville de*) (États-Unis), [2235], représentée par M. H.-G. Wadlin, bibliothécaire; correspondant, M. Terquem, libraire, rue Scribe, n° 19.

Bouillé (marquis de), [1404], rue de Courcelles, n° 54.

Boulay de la Meurthe (comte Alfred), [1656], rue de Villersexel, n° 7.

Bourges (*Bibliothèque de la ville de*), [2371], représentée par M. Jean Béreux, bibliothécaire; correspondant, M. Léon Renaud, libraire, à Bourges (Cher), rue Moyenne, n° 12.

*Bourrilly (V.-L.), [2488], docteur ès lettres, professeur à la Faculté des lettres, à Aix (Bouches-du-Rhône).

Brachet de Floressac (marquis de), [2210], rue d'Anjou, n° 8.

Breslau (*Bibliothèque de l'Université de*), [2497], représentée par M. F. Milkau, directeur; correspondant, M. Champion, libraire, quai Malaquais, n° 5.

Broglie (prince Amédée de), [2266], rue de Solferino, n° 10.

Broglie (prince Emmanuel de), [2233], rue de Solferino, n° 10.

Broglie (prince François de), [2429], ancien officier d'état-major, rue de la Bienfaisance, n° 41.

Bruel (Alexandre), [2146], ✠, membre du Comité des travaux historiques, chef de section honoraire aux Archives nationales, rue Delambre, n° 17.

Bruxelles (*Bibliothèque de S. M. le roi des Belges*, à), [2568], rue de la Régence, n° 2, représentée par M. Schweisthal, bibliothécaire; correspondant, M. Per Lamm, libraire, rue de Lille, n° 7.

Bruxelles (*Bibliothèque royale de Belgique*, à), [2346], représentée par M. Stainier, conservateur en chef; correspondant, M. Champion, libraire, quai Malaquais, n° 5.

Buche (Henri), [2377], archiviste-paléographe, rue Boissière, n° 30.

Buda-Pest (*Bibliothèque de l'Université de*), [2523]; correspondant, M. Champion, libraire, quai Malaquais, n° 5.

Bulteau (Mme), [2512], ✠, avenue de Wagram, n° 149.

Caen (*Bibliothèque de la ville de*), [1014], représentée par M. Lavalley, bibliothécaire; correspondant, M. Picard, libraire, rue Bonaparte, n° 82.

Caen (*Bibliothèque de l'Université de*), [2078], représentée par M. Bonnet,

bibliothécaire ; correspondant, M. Le Soudier, libraire, boulevard Saint-Germain, n° 174.

Cahors (*Bibliothèque de la ville de*), [2289], représentée par M. Palame, bibliothécaire; correspondant, M. Girma, libraire, à Cahors (Lot).

Cambridge (*Bibliothèque de l'Université de*), [2169], à Cambridge (Angleterre), représentée par M. Jenkinson, bibliothécaire en chef ; correspondants, MM. Dulau et Cie, libraires, à Londres, Soho Square, n° 37.

Cartwright (William), [951], à Banbury (Angleterre), Aynhoe Park; correspondants, MM. Dulau et Cie, libraires, à Londres, Soho Square, n° 37.

Casenave (Maurice), [2274], ✱, secrétaire d'ambassade, rue de Bellechasse, n° 11; correspondant, M. Flûry-Hérard, banquier, rue Saint-Honoré, n° 372.

Cassel (*Ständische Landesbibliothek*, à) (Allemagne), [2322], représentée par M. le docteur Lohmeyer, directeur; correspondant, M. Klincksieck, libraire, rue de Lille, n° 11.

*Castéja (comte Stanislas de), [2494], rue Galilée, n° 27.

Castellane (Mme la comtesse Jean de), [2444], rue Brignole, n° 1.

Celier (comte Léonce), [2582], archiviste aux Archives nationales, rue de Luynes, n° 9.

Chabannes (comte Henri de), [2220], à Lyon (Rhône), place Bellecour, n° 30.

Chabrillan (comte Aynard de), [2388], rue Christophe-Colomb, n° 8.

Chalandon (Ferdinand), [2470], archiviste-paléographe, ancien membre de l'École française de Rome, boulevard de la Tour-Maubourg, n° 19.

Chambre des députés (*Bibliothèque de la*), [1660], représentée par M. Chervet, bibliothécaire; correspondant, M. Le Soudier, libraire, boulevard Saint-Germain, n° 174.

Champion (Édouard), [2569], libraire, quai Malaquais, n° 5.

Charpin-Feugerolles (comte de), [2265], rue Francisque-Sarcey, n° 5, et au château de Feugerolles, par le Chambon (Loire).

Chartres (*Bibliothèque de la ville de*), [1516], représentée par M. le Bibliothécaire; correspondant, M. Lester, libraire, à Chartres.

*Charvériat (Émile), [2436], rue du Regard, n° 1.

Châteaudun (*Bibliothèque de la ville de*), [1855], représentée par M. Germond, bibliothécaire; correspondant, M. H. Laurens, libraire, rue de Tournon, n° 6.

Château-Gontier (*Bibliothèque de la ville de*), [2180], représentée par M. Buchard, bibliothécaire.

Châteauroux (*Bibliothèque de la ville de*), [2224], représentée par M. Lelong, bibliothécaire; correspondant, M. Pichon, libraire, à Châteauroux.

Chavane de Dalmassy, [2154], lieutenant-colonel au 5e régiment de cuirassiers, rue de Lille, n° 9, et à Tours (Indre-et-Loire), rue Léon-Boyer, n° 31.

Chazelles (Étienne de), [1863], ancien préfet, rue de Varenne, n° 58, et au château de la Canière, par Aigueperse (Puy-de-Dôme).

Chevalier (Léon), [1226], O. ✻, conseiller-maître à la Cour des comptes, rue de Rivoli, n° 216.

Chévrier (Jacques), [2442], rue de Téhéran, n° 13.

Chicago (*Bibliothèque de l'University Press,* à) (États-Unis), [2542], Ellis Avenue, n° 5750; correspondant, M. Champion, libraire, quai Malaquais, n° 5.

Chicago (*Newberry Library,* à) (États-Unis), [2238], représentée par M. Chattin Carlton, bibliothécaire; correspondant, M. Terquem, libraire, rue Scribe, n° 19.

Choppin (René), [2261], au château de Gohier, par Saint-Mathurin (Maine-et-Loire).

Clermont-Ferrand (*Bibliothèque de la ville et de l'Université de*), [1937], représentée par M. J. Laude, bibliothécaire, avenue Charras, n° 20; correspondant, M. Welter, libraire, rue Bernard-Palissy, n° 4.

Cochin (Augustin), [2471], archiviste-paléographe, rue de Babylone, n° 53.

Cochin (Henry), [2054], député, quai d'Orsay, n° 23; correspondant, M. Chevalier, libraire, rue Saint-Jacques, n° 71.

Colmar (*Bibliothèque de la ville de*), [2578], représentée par M. Waltz, bibliothécaire; correspondant, M. Hüffel, libraire, à Colmar.

Condé (*Bibliothèque du Musée*), [2332], représentée par M. Macon, ✻, conservateur adjoint, à Chantilly (Oise); correspondant, M. Champion, libraire, quai Malaquais, n° 5.

*Conté (Maurice), [2315], à Nice (Alpes-Maritimes), rue Rossini, n° 19.

Contenson (baron Ludovic de), [2399], ancien officier d'état-major, avenue Montaigne, n° 53.

Copenhague (*Bibliothèque royale de*), [2291], représentée par M. H.-O. Lange, directeur; correspondant, M. Delaroque, libraire, rue de l'Ancienne-Comédie, n° 11.

Cormenin (vicomte Roger de la Haye de), [1716], rue de l'Arcade, n° 25.

*Couderc (Camille), [2425], archiviste-paléographe, conservateur adjoint à la Bibliothèque nationale, rue de Harlay, n° 20.

*Courcel (baron de), [2133], G. C. ✻, sénateur, ancien ambassadeur, membre de l'Institut, boulevard du Montparnasse, n° 10.

Courcel (Valentin de), [1068], rue de Vaugirard, n° 20.

Courcival (Mme la marquise de), [2469], rue de Bellechasse, n° 46.

Courcy (comte Henry de), [2509], rue Dumont-d'Urville, n° 25.

Courteault (Henri), [2249], archiviste aux Archives nationales, rue Denis-Poisson, n° 7.

Coville (Alfred), [2163], ✻, archiviste-paléographe, docteur ès lettres, inspecteur général de l'Instruction publique, rue des Vignes, n° 58.

Cresson (Paul), [2400], avocat à la Cour d'appel de Paris, avenue du Coq, n° 6.

Croÿ-Solre (prince Étienne de), [2452], à Paris, rue de Varenne, n° 73, et au château du Rœulx (Belgique, province de Hainaut); représenté par M. Piérard, administrateur des propriétés, au Rœulx.

Daguin (Fernand), [1726], ✻, docteur en droit, avocat à la Cour d'appel de Paris, secrétaire général de la Société de législation comparée, rue de l'Université, n° 29.

Dainville (Maurice Oudot de), [2459], archiviste-paléographe, à Bordeaux, rue Bardineau, n° 26.

*D'Allemagne (Henri), [2121], ✻, archiviste-paléographe, bibliothécaire honoraire à la Bibliothèque de l'Arsenal, membre de la Société nationale des Antiquaires de France et de la Société des Bibliophiles françois, rue des Mathurins, n° 30.

Daras, [1314], O. ✻, ancien officier de marine, à Angoulême (Charente), rue d'Iéna, n° 23.

Dareste (Pierre), [2537], ancien avocat à la Cour de cassation, à Bellevue (Seine-et-Oise), rue du Bassin, n° 3.

Darmstadt (*Bibliothèque grand-ducale de*), [2241], représentée par M. le docteur Ad. Schmidt, directeur; correspondant, M. Joseph Baer, libraire, à Francfort-sur-le-Mein.

*Daumet (Georges), [2237], ancien membre de l'École française de Rome, archiviste honoraire aux Archives nationales, boulevard Raspail, n° 87.

Davanne, [1901], conservateur à la bibliothèque Sainte-Geneviève, rue des Petits-Champs, n° 82.

Dedouvres (l'abbé Louis), [2382], docteur ès lettres, professeur aux Facultés catholiques d'Angers, à Beaulieu (Maine-et-Loire).

*Delaborde (comte Henri-François), [1912], ✻, ancien membre de l'École française de Rome, membre de la Société nationale des Antiquaires de France, sous-chef de section honoraire aux Archives nationales, pro-

fesseur à l'École nationale des chartes, auxiliaire de l'Institut, rue de Phalsbourg, n° 14.

* Delachenal (Roland), [2197], archiviste-paléographe, rue de Babylone, n° 4.

Delavaud (Louis), [2272], O. ✻, ministre plénipotentiaire, rue La Boëtie, n° 85.

* Dépinay (J.), [2200], ✻, ancien notaire, boulevard Haussmann, n° 153.

* Des Forts (Philippe Feugère), [2221], archiviste-paléographe, rue de Sèvres, n° 29.

Desjoyeaux (Claude-Noël), [2508], rue du Bac, n° 108.

Des Méloizes (marquis), [2518], à Bourges, rue Jacques-Cœur, n° 18.

Despras (Pierre), [2466], archiviste-paléographe, rue Cernuschi, n° 6.

Des Réaulx (marquis), [2378], rue de Grenelle, n° 81, et au château d'Eurville (Haute-Marne).

Des Roys d'Eschandelys (Mme la marquise), [2417], boulevard La Tour-Maubourg, n° 11.

Dieppe (*Bibliothèque de la ville de*), [1054], représentée par M. Ambroise Milet, ✻, directeur; correspondant, M. Renaux, libraire, à Dieppe (Seine-Inférieure), Grande-Rue, n° 156.

* Dioard (Georges), [2097], archiviste-paléographe, ancien membre de l'École française de Rome, professeur à l'Institut catholique de Paris, à Versailles (Seine-et-Oise), rue d'Angiviller, n° 21.

Dijon (*Bibliothèque de la ville de*), [1279], représentée par M. Oursel, bibliothécaire; correspondant, M. L. Groffier, libraire, à Dijon (Côte-d'Or), place du Théâtre, n° 10.

Dijon (*Bibliothèque de l'Université de*), [2080], représentée par M. Balland, bibliothécaire; correspondant, M. Welter, libraire, rue Bernard-Palissy, n° 4.

Dorez (Léon), [2306], archiviste-paléographe, ancien membre de l'École française de Rome, bibliothécaire à la Bibliothèque nationale, rue Littré, n° 10.

Douais (Mgr C.), [2380], évêque de Beauvais (Oise).

Doudeauville (Mme la duchesse de), [2498], rue de Varenne, n° 47.

Downside Abbey (*Bibliothèque de*), [2573], à Stratton-on-the-Fosse, près Bath (Somerset, Angleterre), représentée par Dom Raymond Webster, bibliothécaire; correspondant, M. Picard, libraire, rue Bonaparte, n° 82.

Doyon (Pierre), [2549], rue Boissière, n° 26.

Dresde (*Bibliothèque royale de*), [2505], représentée par M. Ermisch, directeur; correspondant, M. Welter, libraire, rue Bernard-Palissy, n° 4.

Dufaure (Amédée), [2419], ancien député, avenue des Champs-Elysées, n° 116 *bis*.

Dulau et Cie, [2129], libraires, à Londres, Soho Square, n° 37; correspondant, M. Le Soudier, libraire, boulevard Saint-Germain, n° 174.

Du Lau d'Allemans (marquis), [2493], ☼, rue de l'Université, n° 41.

Dumaine (Mme Charles), [2467], boulevard Malesherbes, n° 87.

Du Pont (comte), [1977], rue du Regard, n° 5.

*Dupont-Ferrier (G.), [2465], archiviste-paléographe, docteur ès lettres, professeur d'histoire au lycée Louis-le-Grand, rue du Sommerard, n° 2.

Durrieu (comte Paul), [1873], ☼, archiviste-paléographe, membre de l'Institut, de la Société nationale des Antiquaires de France et du Comité des travaux historiques, ancien membre de l'École française de Rome, conservateur honoraire au musée du Louvre, avenue de Malakoff, n° 74.

École des hautes études (*Bibliothèque de l'*), [2126], à la Sorbonne; correspondant, M. Picard, libraire, rue Bonaparte, n° 82.

École des hautes études de Saint-Aubin (l'), [2189], à Angers (Maine-et-Loire), représentée par Mgr H. Pasquier, docteur ès lettres, directeur.

École française de Rome (l'), [2298], représentée par Mgr Duchesne, C. ☼, membre de l'Académie française et de l'Académie des inscriptions et belles-lettres, directeur de l'École, au palais Farnèse, à Rome; correspondant, M. Fontemoing, libraire, rue Le Goff, n° 4.

École nationale des chartes (l'), [1703], représentée par M. Paul Meyer, C. ☼, directeur de l'École, rue de la Sorbonne, n° 19; correspondant, M. Picard, libraire, rue Bonaparte, n° 82.

École normale supérieure (l'), [1617], représentée par M. E. Lavisse, G. C. ☼, directeur de l'École, rue d'Ulm, n° 45; correspondant, M. Schulz, place de la Sorbonne, n° 3.

Édimbourg (*Signet library*, à) (Écosse), [2171], représentée par M. J. Minto, bibliothécaire; correspondants, MM. Dulau et Cie, libraires, à Londres, Soho square, n° 37.

*Épernay (*Bibliothèque de la ville d'*), [1474], représentée par M. Griveau, bibliothécaire.

Esneval (baron d'), [1942], au château d'Acquigny (Eure).

Etchegoyen (comte G. d'), [2424], rue de Babylone, n° 53, et à Ismaïlia (Égypte).

Études (*Bibliothèque des*), revue fondée par les RR. PP. Jésuites, [2317], rue de Babylone, n° 50.

*Eu (S. A. R. Mgr le comte d'), [2421], à Boulogne-sur-Seine (Seine), boulevard de Boulogne, n° 7.

Eure (*Société libre d'agriculture, sciences, arts et belles-lettres du département de l'*), [1770], représentée par M. Léon Petit, secrétaire perpétuel, à Évreux (Eure), rue du Meilet, n° 14.

Falcon de Longevialle (Louis), [2275], au château de Vaurenard, à Gleizé, par Villefranche (Rhône).

Fels (comte Frisch de), [2368], rue du Faubourg-Saint-Honoré, n° 135.

Firino (Roger), [1785], ancien député, avenue Montaigne, n° 3.

Florence (*Bibliothèque nationale de*) (Italie), [2522], représentée par M. Champion, libraire, quai Malaquais, n° 5.

*Florian (comte Xavier de), [2075], rue Royale, n° 8.

Fontenilles (de la Roche, marquis de), [1436], rue du Bac, n° 44.

Fraissinet (Albert-Georges), [2376], armateur, à Marseille (Bouches-du-Rhône), place de la Bourse, n° 6.

Fraissinet (Alfred), [1996], gérant de la Compagnie Marseillaise de navigation, à Marseille (Bouches-du-Rhône), place de la Bourse, n° 6.

Francfort-sur-le-Mein (*Bibliothèque de la ville de*), [2311], représentée par M. le docteur F.-C. Ebrard, bibliothécaire; correspondants, M. J. Baer, libraire, à Francfort-sur-le-Mein (Allemagne), et M. Gaulon, libraire, rue Madame, n° 39.

Frémy (comte Elphège), [2472], archiviste-paléographe, rue de Lille, n° 86.

Frémy (comte René), [2005], rue Casimir-Périer, n° 11 *bis*.

*Fréville de Lorme (baron Robert de), [2551], archiviste-paléographe, rue Oudinot, n° 12.

Fribourg (*Bibliothèque cantonale et universitaire de*) (Suisse), [2482], représentée par M. Max de Diesbach, directeur; correspondant, M. Gamber, libraire, rue Danton, n° 7.

Fribourg-en-Brisgau (*Bibliothèque de l'Université de*) (Allemagne), [2352], représentée par M. J. Steup, bibliothécaire en chef; correspondants, MM. Treuttel et Wurtz, libraires, à Strasbourg, et Delagrave, à Paris, rue Soufflot, n° 15.

Fromageot (Henri), [2214], ✻, avocat à la Cour d'appel de Paris, au Chesnay, par Versailles (Seine-et-Oise), avenue de l'Église, n° 6.

Froment (Albert), [2457], archiviste-paléographe, boulevard Raspail, n° 129.

*Frondeville (marquis de), [2448], rue Daru, n° 13.

Funck-Brentano (Frantz), [2234], ✻, archiviste-paléographe, bibliothécaire à la bibliothèque de l'Arsenal, à Montfermeil (Seine-et-Oise), rue Delagarde, n° 61.

Galard (marquis de), [2438], au château de Captan, par Saint-Sever-sur-l'Adour (Landes).

Gallavresi (Giuseppe), [2519], professeur à l'Académie royale, à Milan (Italie), via del Monte Napoleone, n° 28.

Genève (*Bibliothèque publique de la ville de*), [1821], représentée par M. F. Gardy, directeur; correspondant, M. Delagrave, libraire, rue Soufflot, n° 15.

Germiny (comte Robert de), [2526], rue Paul-Baudry, n° 8.

Germon (Louis de), [2007], au château de Labatut, par Maubourguet (Hautes-Pyrénées); correspondant, M. Picard, libraire, rue Bonaparte, n° 82.

Gerold, [2325], libraire, à Vienne (Autriche), Stefanplatz, n° 8; correspondant, M. Gaulon, rue Madame, n° 39.

Gomel (Charles), [1025], ✻, ancien maître des requêtes au Conseil d'État, rue de la Ville-l'Évêque, n° 1.

Gonse (Henri), [2460], rue Alfred-de-Vigny, n° 20.

Gontaut-Biron (comte Théodore de), [2061], rue de Varenne, n° 45.

Göttingen (*Bibliothèque de l'Université de*) (Allemagne), [2342], représentée par M. K. Pietschmann, directeur; correspondant, M. Asher, libraire, à Berlin, Behrenstrasse, n° 17.

Gramont (comte Sanche de), [2561], rue de l'Université, n° 179.

Grand (Roger), [2339], archiviste-paléographe, avocat, ancien archiviste du Cantal, à Kerverho-en-Arradon (Morbihan).

Greenwich (*Bibliothèque de la Rosemary Hall School, à*) (Connecticut, États-Unis), [2539], représentée par Miss Ruutz Rees, directrice; correspondant, M. Champion, libraire, quai Malaquais, n° 5.

Grenoble (*Bibliothèque de la ville de*), [948], représentée par M. Maignien, bibliothécaire; correspondant, M. J. Rey, libraire, à Grenoble (Isère), Grande-Rue, n° 23.

Grenoble (*Bibliothèque de l'Université de*), [1976], représentée par M. Nicaud, conservateur; correspondant, M. J. Rey, libraire, à Grenoble, Grande-Rue, n° 23.

Griselle (abbé), [2525], docteur ès lettres, à Sèvres (Seine-et-Oise), rue des Fontaines, n° 3.

Guébin (P.), [2580,] boulevard Pereire, n° 235.

Guerre (*Bibliothèque du ministère de la*), [2361], représentée par M. Lemoine, bibliothécaire; correspondant, M. Hachette, libraire, boulevard Saint-Germain, n° 79.

Guétonny (B.), [2550], rue Cassini, n° 1.

*Guilhiermoz (Paul), [1994], archiviste-paléographe, bibliothécaire honoraire à la Bibliothèque nationale, quai Voltaire, n° 5.

Guillaume (Joseph), [2162], archiviste-paléographe, professeur aux Facultés catholiques de Lille, avenue de Breteuil, n° 54.

Guise (Mgr le duc de), [2543], château du Nouvion-en-Thiérache (Aisne); correspondant, M. Pallu de Lessert, rue de Vaugirard, n° 23.

Halle-sur-la-Saale (*Bibliothèque de l'Université de*) (Allemagne), [2293], représentée par M. K. Gerhard, directeur; correspondant, M. Schulz, libraire, place de la Sorbonne, n° 3.

Hambourg (*Bibliothèque de la ville de*), [873], représentée par M. le docteur R. Münzel, directeur; correspondant, M. Lucas Grafe, libraire, à Hambourg (Allemagne).

Hanotaux (Gabriel), [2285], O. ✻, archiviste-paléographe, membre de l'Académie française, ancien ministre, rue d'Aumale, n° 15.

Hanoteau (capitaine Jean), [2530], cité Vaneau, n° 14.

Hanquez (Rodolphe), [990], ancien procureur de la République, à Noyon (Oise).

Haute-Garonne (*Archives du département de la*), [2069], représentées par M. Pasquier, archiviste; correspondant, M. Privat, libraire, à Toulouse (Haute-Garonne), rue des Arts, n° 14.

Havre (*Bibliothèque de la ville du*), [1193], représentée par M. Millot, bibliothécaire; correspondant, Mme veuve Dombre, libraire, au Havre (Seine-Inférieure).

Heidelberg (*Bibliothèque de l'Université de*) (Allemagne), [2492], représentée par M. le Dr J. Wille, bibliothécaire en chef; correspondant, M. Twietmeyer, libraire, à Leipzig.

Helsingfors (*Bibliothèque de l'Université de*) (Finlande), [2349], représentée par M. W. Bolin, bibliothécaire; correspondant, M. Gaulon, rue Madame, n° 39.

Hérault (Alfred), [1479], G. O. ✻, premier président honoraire de la Cour des comptes, ancien sous-secrétaire d'État au ministère des Finances, boulevard Haussmann, n° 154.

Hodjes, [2172], libraire, à Dublin (Irlande); correspondants, MM. Dulau et Cie, libraires, à Londres, Soho Square, n° 37.

Homberg (Octave), [2430], secrétaire d'ambassade, place des États-Unis, n° 18.

Houdebine (l'abbé), [2320], professeur d'histoire au collège de Combrée (Maine-et-Loire).

*Hyde (James-H.), [2515], O. ✻, rue Adolphe-Yvon, n° 18.

*Imbart de la Tour (Pierre), [2545], docteur ès lettres, membre de l'Institut, avenue Marceau, n° 25.

Institut catholique de Paris (*Bibliothèque de l'*), [2207], représentée par M. l'abbé Langlois, bibliothécaire, rue de Vaugirard, n° 74; correspondant, M. Klincksieck, libraire, rue de Lille, n° 11.

Institut de France (*Bibliothèque de l'*), [2394], quai Conti, n° 23, représentée par M. Rébelliau, ✻, membre de l'Institut, bibliothécaire; correspondant, M. A. Picard, libraire, rue Bonaparte, n° 82.

Iowa (*Bibliothèque de l'Université d'*), à Iowa-City (États-Unis), [2552], représentée par M. Malcolm-G. Wyer, bibliothécaire; correspondant, M. Champion, libraire, quai Malaquais, n° 5.

Ithaca (*Cornell University's library*, à) (État de New-York), [2379], représentée par M. G.-W. Harris, bibliothécaire; correspondant, M. Stechert, libraire, rue de Condé, n° 16.

Jameson (C.), [1167], boulevard Malesherbes, n° 115.

Jarry (Eugène), [2355], archiviste-paléographe, à Orléans (Loiret), place de l'Étape, n° 8.

Joüon des Longrais (François), [2397], archiviste-paléographe, à Rennes (Ille-et-Vilaine), rue du Griffon, n° 4.

Jousselin (Fernand), [2426], avenue Jules-Janin, n° 22.

Kergorlay (comte Jean de), [2213], rue Mesnil, n° 6.

Kermaingant (P. Laffleur de), [1753], ✻, avenue des Champs-Élysées, n° 102.

Kermoysan (vicomte de), [2410], à Vitré (Ille-et-Vilaine), hôtel Lantivy.

Kiel (*Bibliothèque de l'Université de*), [2391], représentée par M. J. Frantz, directeur; correspondants, MM. Asher et Cie, libraires, à Berlin, Behrenstrasse, n° 17.

Königsberg (*Bibliothèque royale et de l'Université*, à) (Allemagne), [2343], représentée par M. A. Schulze, directeur; correspondants, MM. Asher et Cie, libraires, à Berlin, Behrenstrasse, n° 17.

La Batut (Guy de), [2548], élève de l'École des chartes, avenue Victor-Hugo, n° 59.

Laborde (comte Alexandre de), [2454], ✻, secrétaire de la Société des Bibliophiles françois, boulevard de Courcelles, n° 81.

Laborde (marquis Joseph de), [1360], archiviste-paléographe, membre du Comité des travaux historiques, rue François Ier, n° 51.

La Caille (Gaston), [2018], ✻, ancien magistrat, boulevard Malesherbes, n° 50.

La Chaise (Eugène-A.), [2073], rue Joubert, n° 39.

Lacombe (Paul), [2435], bibliothécaire honoraire à la Bibliothèque nationale, rue de Moscou, n° 5.

La Ferronnays (marquis de), [2501], député, rue de Chaillot, n° 40.

La Fontaine (Georges de), [2404], avenue de Messine, n° 26.

La Force (duc de), [2500], rue Pierre-Charron, n° 55.

La Haye (*Bibliothèque royale de*), [2313], représentée par M. le docteur W.-G.-C. Byvanck, bibliothécaire; correspondants, MM. Van Stockum, libraires, à la Haye (Hollande), Buitenhof, n° 36.

L'Aigle (Mme la marquise de), [2219], membre de la Société des Bibliophiles françois, rue d'Astorg, n° 12.

Lair (Mme Jules), [2456], rue Bossuet, n° 8.

*La Morandière (Gabriel de), [2017], rue de Lille, n° 83.

Langlois (Charles-Victor), [2565], ❋, docteur ès lettres, directeur des Archives, membre du Comité des travaux historiques, rue des Francs-Bourgeois, n° 60.

Langlois (Ludovic), [2449], notaire honoraire, rue Dupont-des-Loges, n° 8.

Lanjuinais (comte de), [1653], député, président de la Société des Bibliophiles françois, rue Cambon, n° 31.

*Lapierre (l'abbé), [2331], chanoine honoraire de Meaux, à Saint-Mandé (Seine), rue Sacrot, n° 1, villa Marcès.

La Roche-Aymon (Mme la comtesse Alard de), [2160], rue de Varenne, n° 72.

La Rochefoucauld (comte Aimery de), [1949], rue de l'Université, n° 93.

*La Rochefoucauld (comte Xavier de), [2405], rue de Lisbonne, n° 49.

La Rochefoucauld (Mme la comtesse Gabriel de), [2473], rue Murillo, n° 8.

*La Roncière (Ch. Bourel de), [2553], archiviste-paléographe, ancien membre de l'École française de Rome, conservateur du département des imprimés à la Bibliothèque nationale, membre du Comité des travaux historiques, rue Jacob, n° 46.

Lasteyrie (comte Charles de), [2476], archiviste-paléographe, ancien inspecteur des finances, professeur à l'École des sciences politiques, rue de Solferino, n° 6.

La Tour d'Auvergne-Lauraguais (prince de), [2520], avenue de la Motte-Picquet, n° 2.

La Tour et Taxis (prince Charles-Alexandre de), [2490], au château de Duino, par Nabresina, près Trieste (Autriche).

Lauer (Ph.), [2243], archiviste-paléographe, docteur ès lettres, membre de la Société nationale des Antiquaires de France, bibliothécaire à la Bibliothèque nationale, boulevard Jules-Sandeau, n° 25.

Laurens (H.), [2124], libraire, rue de Tournon, n° 6.

Lausanne (*Bibliothèque cantonale et universitaire de*), [2477], représentée par M. Louis Dupraz, directeur; correspondants, MM. Grund et Maguet, libraires, rue Mazarine, n° 9.

Lautrey (Louis), [2575], à Cousance (Jura).

Laval (*Bibliothèque de la ville de*), [1852], représentée par M. Cahour,

bibliothécaire ; correspondants, MM. Larchon et Ernouf, rue Soufflot, n° 24.

Lavisse (Ernest), [1582], G. C. ✻, membre de l'Académie française, directeur de l'École normale supérieure, rue de Médicis, n° 5.

Lavollée (Robert), [2407], archiviste-paléographe, rue Christophe-Colomb, n° 16.

Le Blanc (Paul), [814], à Brioude (Haute-Loire).

Le Brun (Eugène), [2413], au Vésinet (Seine-et-Oise), rue Thiers, n° 12 *bis*.

*Lecestre (Léon), [2112], archiviste honoraire aux Archives nationales, rue des Francs-Bourgeois, n° 60, et à Palaiseau (Seine-et-Oise).

Lechevalier (Émile), [1999], libraire, à la Librairie historique des provinces, rue de Savoie, n° 16.

Lecointre (comte Pierre), [1498], au château de Grillemont, par la Chapelle-Blanche (Indre-et-Loire).

*Lefébure (Paul), [1263], rue de Logelbach, n° 7.

Lefèvre-Pontalis (Germain), [2019], archiviste-paléographe, secrétaire d'ambassade, rue du Faubourg-Saint-Honoré, n° 118.

Leipzig (*Bibliothèque de l'Université de*) (Allemagne), [2295], représentée par M. K. Boysen, directeur; correspondant, M. Gamber, libraire, rue Danton, n° 7.

*Lelong (Eugène), [2085], archiviste-paléographe, avocat à la Cour d'appel d'Angers, membre du Comité des travaux historiques, chargé de cours à l'École nationale des chartes et à la Faculté de droit, rue Monge, n° 59, et à Angers (Maine-et-Loire), rue Desjardins, n° 9.

*Lemaire (Arthur), [2066], rue de Rome, n° 35.

*Lemaître (Henri), [2409], archiviste-paléographe, bibliothécaire à la Bibliothèque nationale, rue Guénégaud, n° 11.

Lemoisne (Paul-André), [2567], archiviste-paléographe, bibliothécaire à la Bibliothèque nationale, rue de l'Université, n° 91.

Léopol (*Bibliothèque de l'Université de* Lwow *ou*) (Autriche), [2535], représentée par M. Batowski, directeur; correspondant, M. Champion, libraire, quai Malaquais, n° 5.

Le Sénécal (Julien), [2579], à Caen, rue des Chanoines, n° 18.

*Le Sourd (Auguste), [2367], archiviste-paléographe, boulevard Saint-Germain, n° 189.

Lévis (marquis de), [2179], rue de Lille, n° 121.

Lévy (Raphaël-Georges), [1808], O. ✻, membre de l'Institut, rue de Noisiel, n° 3.

*L'Horme (baron de), [2516], au château de Bussières-lès-Belmont (Haute-Marne).

Liège (*Bibliothèque de l'Université de*), [2348], représentée par M. Delmer, bibliothécaire; correspondant, M. Baudry, libraire, rue des Saints-Pères, n° 15.

Ligne (prince de), [2479], rue de Babylone, n° 32, et au château de Belœil, province de Hainaut (Belgique).

Ligugé (*Bibliothèque des RR. PP. Bénédictins de l'abbaye de*), [2280], à Chevetogne, par Leignon (Belgique, province de Namur), représentée par Dom Léopold Gaugain, abbé; correspondant, M. Picard, libraire, rue Bonaparte, n° 82.

Lille (*Bibliothèque des Facultés catholiques de*), [1854], représentée par M. l'abbé Dubrulle, bibliothécaire, à Lille, boulevard Vauban, n° 60; correspondant, M. Eichler, libraire, rue Jacob, n° 21.

Lille (*Bibliothèque de l'Université de*), [2079], représentée par M. Vanrycke, bibliothécaire; correspondant, M. Welter, libraire, rue Bernard-Palissy, n° 4.

Limoges (*Bibliothèque de la ville de*), [1908], représentée par M. Caillet, bibliothécaire; correspondant, Mme Ducourtieux, libraire, à Limoges, rue des Arènes, n° 7.

London Library, [2271], à Londres, Saint-James's square, représentée par M. Hagbery Wright, secrétaire; correspondant, M. H. Laurens, libraire, rue de Tournon, n° 6.

Londres (*Inner Temple library*, à) (Angleterre), [2170], représentée par M. Latton Pickering, bibliothécaire; correspondants, MM. Dulau et Cie, libraires, à Londres, Soho square, n° 37.

Londres (*Bibliothèque du Public Record Office*, à), [2483], représentée par M. Théodore Craib, bibliothécaire; correspondant, M. David Nutt, libraire, à Londres, Shaftesbury Avenue, n° 212.

Lorière (Ed. de), [2323], ancien officier de cavalerie, au Moulin-Vieux, par Avoise (Sarthe).

Louis-Lucas (Paul), [1970], professeur à la Faculté de droit de Dijon, à Dijon (Côte-d'Or), boulevard Carnot, n° 2.

Louvain (*Bibliothèque de l'Université catholique de*) (Belgique), [812], représentée par M. de Ras, bibliothécaire; correspondant, M. Picard, libraire, rue Bonaparte, n° 82.

Louvain (*Bibliothèque du collège philosophique et théologique de*) (Belgique), [2559], représentée par M. de Ghellinck, bibliothécaire, à Louvain, rue des Récollets, n° 11; correspondant, M. Champion, libraire, quai Malaquais, n° 5.

Lugagne (Charles), [2250], ancien sous-préfet, à Lodève (Hérault).

Luppé (marquis de), [2309], membre de la Société des Bibliophiles françois, rue Barbet-de-Jouy, n° 29.

Lyon (Ernest), [2504], archiviste-paléographe, avocat à la Cour d'appel, rue de Courcelles, n° 87.

Lyon (*Bibliothèque des Facultés catholiques de*), [1851], représentée par Mgr Lavallée, recteur, à Lyon (Rhône), rue du Plat, n° 25; correspondant, M. H. Laurens, libraire, rue de Tournon, n° 6.

Lyon (*Bibliothèque de l'Université de*), [1998], quai Claude-Bernard, n° 18, représentée par M. Dreyfus, bibliothécaire; correspondant, M. Picard, libraire, rue Bonaparte, n° 82.

Lyon (*Grande bibliothèque de la ville de*), [2211], représentée par M. R. Cantinelli, bibliothécaire en chef; correspondant, M. Schlachter, libraire, rue des Grands-Augustins, n° 20.

* Magne (Napoléon), [2165], ancien député, avenue Montaigne, n° 31.

Manchester (*Chetham library*, à) (Angleterre), [2110]; correspondant, M. David Nutt, libraire, à Londres, Shaftesbury Avenue, n° 212.

Manchester (*John Rylands library*, à) (Angleterre), [2326], représentée par M. A. Guppy, bibliothécaire; correspondant, M. David Nutt, libraire, à Londres, Shaftesbury Avenue, n° 212.

Manchester (*Bibliothèque de l'Université Victoria*, à) (Angleterre), [2491], représentée par M. Ch. Leigh, bibliothécaire; correspondant, M. Gamber, libraire, rue Danton, n° 7.

Mandrot (B. de), [2218], archiviste-paléographe, avenue du Trocadéro, n° 42.

Mans (*Bibliothèque de la ville du*), [1696], représentée par M. F. Guérin, conservateur; correspondant, M. Gaulon, libraire, rue Madame, n° 39.

Mantes (*Bibliothèque de la ville de*), [1295], représentée par M. le Maire.

Marbourg (*Bibliothèque de l'Université de*) (Allemagne-Hesse), [2485], représentée par M. J. Rödiger, directeur; correspondant, M. Gamber, libraire, rue Danton, n° 7.

* Marchand (l'abbé Ch.), [2212], docteur ès lettres, professeur aux Facultés catholiques d'Angers, à Angers (Maine-et-Loire), rue de l'Esvière, n° 5.

Mareuse (Edgard), [1902], boulevard Haussmann, n° 81.

Marguerie (René), [1664], C. ✳, vice-président du Conseil d'État, cité Martignac, n° 6.

Marine (*Bibliothèque centrale du ministère de la*), [1102], rue Royale, n° 2; correspondant, M. Chapelot, libraire, passage Dauphine, n° 30.

Marseille (*Bibliothèque de la ville de*), [1684], représentée par M. Barré, bibliothécaire; correspondant, M. Laffitte, libraire, boulevard du Musée, à Marseille.

Martinet (comte André), [2284], boulevard de La Tour-Maubourg, n° 22.

Masson (Frédéric), [2411], membre de l'Académie française, rue de la Baume, n° 15.

Mazarine (*Bibliothèque*), [767], représentée par M. de Porto-Riche, O. ✻, administrateur, quai Conti, n° 21; correspondants, MM. Sandoz et Fischbacher, libraires, rue de Seine, n° 33.

Mély (F. de), [2096], membre de la Société nationale des Antiquaires de France, rue La Trémoïlle, n° 26, et au Mesnil-Germain (Calvados).

*Meyer (Paul), [1446], C. ✻, membre de l'Institut, président de section au Comité des travaux historiques, professeur honoraire au Collège de France, directeur de l'École nationale des chartes, avenue La Bourdonnais, n° 16.

Meynial (Édouard), [2375], professeur à la Faculté de droit de Paris, à Versailles, avenue de Saint-Cloud, n° 85.

Michigan (*Bibliothèque de l'Université de*), [2566], à Ann Arbor (États-Unis d'Amérique); correspondant, M. Terquem, libraire, rue Scribe, n° 19.

Milan (*Bibliothèque nationale de la Brera*, à), [2480], représentée par M. Carta, bibliothécaire en chef; correspondant, M. Henri Mellier, libraire, rue Mignon, n° 2.

Mimerel, [2263], avocat au Conseil d'État et à la Cour de cassation, boulevard Saint-Germain, n° 205.

Mirepoix (duc de), [2137], avenue Émile-Deschanel, n° 6, et au château de Léran (Ariège).

Mirot (Léon), [2374], ancien membre de l'École française de Rome, archiviste aux Archives nationales, à Versailles, rue Royale, n° 75.

Missak-Effendi, [2392], G. O. ✻, ministre de Turquie à la Haye; à Paris, avenue Marceau, n° 2.

Monaco (*Bibliothèque du palais de*), [2254], représentée par M. Labande, conservateur.

Monaco (*Bibliothèque de la ville de*), [2524], représentée par M. Labande, conservateur; correspondant, M. Champion, libraire, quai Malaquais, n° 5.

Monstiers-Mérinville (marquis des), [1989], au château du Fraisse, par Mézières-sur-Issoir (Haute-Vienne).

Montalivet (comte Georges de), [1805], avenue Montaigne, n° 53.

Montesquieu (baron Roger de), [2437], avenue Victor-Hugo, n° 37.

Montpellier (*Bibliothèque de l'Université de*), [2045], représentée par M. Henri Bel, bibliothécaire.

Montréal (*Bibliothèque de Saint-Sulpice*, à) (Canada), [2574], représentée par M. Egidius Fauteux, bibliothécaire; correspondant, M. Champion, libraire, quai Malaquais, n° 5.

*Moranvillé (Henri), [1047], archiviste-paléographe, bibliothécaire honoraire à la Bibliothèque nationale, boulevard Pereire, n° 112.

Moscou (*Bibliothèque de l'Alliance française*, à) (Russie), [2577], Pretchistenka Gagarinski, n° 23; correspondant, M. Champion, libraire, quai Malaquais, n° 5.

Moulins (*Bibliothèque de la ville de*), [1365], représentée par M. E. Maquet, bibliothécaire; correspondant, M. Brosset, libraire, à Moulins (Allier), rue d'Allier.

Moulins (*Bibliothèque de l'ordre des avocats de*), [1504], représentée par M. Boyron, trésorier du barreau de Moulins; correspondant, M. Grégoire, libraire, à Moulins (Allier), rue François-Péron, n° 2.

Mun (comte Gabriel de), [2474], archiviste-paléographe, avenue Marceau, n° 4.

Munich (*Bibliothèque royale de*) (Allemagne), [2292], représentée par M. le Dr Schnorr von Carolsfeld, directeur; correspondant, M. Welter, libraire, rue Bernard-Palissy, n° 4.

Münster-en-Westphalie (*Bibliothèque de l'Université*, à) (Allemagne), [2302], représentée par M. le docteur Molitor, directeur; correspondants, MM. Asher et Cie, libraires, à Berlin, Behrenstrasse, n° 17.

Nadaillac (comte J. de), [2418], avenue Bosquet, n° 15.

Nancy (*Bibliothèque de la ville de*), [850], représentée par M. Favier, conservateur; correspondant, M. V. Berger, libraire, à Nancy, rue Saint-Georges, n° 13.

Nancy (*Bibliothèque de l'Université de*), [2062], représentée par M. Dumont; correspondant, M. Berger-Levrault, libraire, rue des Beaux-Arts, n° 5.

Navenne (Ferdinand de), [2287], O. ✻, ministre plénipotentiaire, avenue Bosquet, n° 28; correspondant, M. Dosseur, banquier, rue de Lille, n° 5.

Nervo (baron Jean de), [2510], avenue Montaigne, n° 24.

Neuflize (baron de), [2464], rue Lafayette, n° 31.

Newhaven (*Yale University*, à) (États-Unis, Connecticut), [2319], représentée par M. J.-C. Schwab, bibliothécaire; correspondant, M. G.-E. Stechert, libraire, rue de Rennes, n° 76.

New-York (*Bibliothèque publique de la ville de*), [2556], (États-Unis), Fifth Avenue, n° 476; correspondant, M. Terquem, libraire, rue Scribe n° 19.

Nicolay (marquis de), [1889], rue Saint-Dominique, n° 35.

Nicolay (comte Antoine de), [2176], rue de Lille, n° 80.

Noël (Octave), [1562], ✻, professeur à l'École des hautes études commerciales, boulevard Flandrin, n° 17.

Nouvelle-Orléans (*Howard Memorial library*, à la) (États-Unis), [2536], représentée par M. Beer, bibliothécaire; correspondant, M. Terquem, libraire, rue Scribe, n° 19.

Nouvelle-Orléans (*Bibliothèque du Round Table Club*, à la) (États-Unis), [2538]; correspondant, M. Terquem, libraire, rue Scribe, n° 19.

Odessa (*Bibliothèque de l'Université impériale de la Nouvelle-Russie*, à) (Russie), [2301], représentée par M. Sesterikof, conservateur; correspondant, M. Schlachter, libraire, rue des Grands-Augustins, n° 20.

Omont (Henri), [1992], ✻, archiviste-paléographe, membre de l'Institut, du Comité des travaux historiques et de la Société nationale des Antiquaires de France, conservateur du département des Manuscrits à la Bibliothèque nationale, inspecteur général des bibliothèques, rue Raynouard, n° 17.

Orléans (*Bibliothèque de la ville d'*), [2100], représentée par M. Cagnieul, bibliothécaire; correspondant, M. Thomas, libraire, place de la Sorbonne.

Orléans (Monsieur le duc d'), [2270]; correspondant, M. Paul Bézine, rue de Rennes, n° 46.

Oxford (*Bibliothèque du Brazenoze college*, à) (Angleterre), [2136]; correspondant, M. David Nutt, libraire, à Londres, Shaftesbury Avenue, n° 212.

Oxford (*Bibliothèque de Lady Margaret Hall*, à) (Angleterre), [2386], représentée par Miss Edith A. Pearson, bibliothécaire; correspondant, M. Terquem, libraire, rue Scribe, n° 19.

Pange (marquis de), [2010], O. ✻, rue François Ier, n° 32; correspondant, M. Champion, libraire, quai Malaquais, n° 5.

Pannier (Jacques), [2260], docteur ès lettres, pasteur de l'Église réformée, directeur de l'École préparatoire de théologie, rue Nollet, n° 103.

Paris (*Bibliothèque de la Faculté de droit de*), [1883], représentée par M. Paul Viollet, ✻, membre de l'Institut, bibliothécaire-archiviste, rue Cujas, n° 5; correspondant, M. L. Larose, libraire, rue Soufflot, n° 22.

Paris (*Bibliothèque de la ville de*), [135], représentée par M. Marcel Poëte, conservateur, hôtel Le Peletier de Saint-Fargeau, rue Sévigné; correspondant, M. F. Didot, libraire, rue Jacob, n° 56.

Paris (*Bibliothèque de l'Université de*), [766], représentée par M. Chatelain, ✻, membre de l'Institut, conservateur; correspondant, M. Picard, libraire, rue Bonaparte, n° 82.

Parme (*Bibliothèque de la ville de*) (Italie), [2299], représentée par M. Alvisi, bibliothécaire; correspondant, M. Gaulon, libraire, rue Madame, n° 39.

Passy (Edgard), [1536], ✻, ancien secrétaire d'ambassade, avenue de Messine, n° 27.

Pau (*Bibliothèque de la ville de*), [1592], représentée par M. Loirette, bibliothécaire.

Pelain (Pierre), [2555], à Bordeaux (Gironde), rue Calvé, n° 19.

Péreire (Alfred), [2572], faubourg Saint-Honoré, n° 35.

Perret, [1093], O. ✻, ancien conseiller d'État, rue François Ier, n° 6.

Perrette (Maurice), [2571], à Limoges, cours Jourdan, n° 7.

Philadelphie (*Bibliothèque de l'Université de Pennsylvanie, à*), [2563], (États-Unis); correspondant, M. Stechert, libraire, rue de Condé, n° 16.

Philippon (Georges), [2107], archiviste-paléographe, à Marseille (Bouches-du-Rhône), rue Lafon, n° 24.

Picard (Auguste), [2455], libraire, rue Bonaparte, n° 82.

Pimodan (comte Pierre de), [2570], rue de l'Université, n° 98.

Poirée (Oscar), [2441], à la Gâtelière, par Senlis (Oise).

Poitiers (*Bibliothèque de l'Université de*), [2094], représentée par M. Vacher de Lapouge, bibliothécaire; correspondant, M. Le Soudier, libraire, boulevard Saint-Germain, n° 174.

Pommereau (de), [2513], rue des Belles-Feuilles, n° 65.

*Poupardin (René), [2528], ancien membre de l'École française de Rome, secrétaire de l'École des chartes, directeur adjoint à l'École des hautes études, membre du Comité des travaux historiques, rue Soufflot, n° 18.

*Pourtalès (comte Hubert de), [2406], rue de l'Élysée, n° 2.

Prague (*Bibliothèque de l'Université de*) (Autriche-Hongrie), [2540], représentée par M. le Dr Kukula, directeur; correspondant, M. Calvé, libraire, à Prague.

Prarond (Mme Ernest), [2517], à Abbeville (Somme), rue du Lillier.

Prévost (Gustave-A.), [1955], ancien magistrat, à Rouen (Seine-Inférieure), rue Chasselièvre, n° 52.

*Prinet (Max), [2242], archiviste-paléographe, auxiliaire de l'Institut, membre de la Société nationale des Antiquaires de France, à Versailles (Seine-et-Oise), rue d'Anjou, n° 10.

Puaux (Frank), [2547], ✻, pasteur de l'Église réformée, président de la Société de l'Histoire du Protestantisme français, boulevard Raspail, n° 41.

Raguenet de Saint-Albin (Octave), [1804], archiviste-paléographe, à Orléans (Loiret), rue d'Illiers, n° 17.

Raynaud (Mme Gaston), [2541], avenue de Villiers, n° 130.

*Raynaud (Marc), [2363], ancien sous-bibliothécaire à la bibliothèque Mazarine, avenue des Champs-Élysées, n° 120.

Reims (*Bibliothèque de la ville de*), [2135], représentée par M. H. Jadart, bibliothécaire; correspondant, M. Michaud, libraire, à Reims (Marne), rue du Cadran-Saint-Pierre, n° 19.

Rennes (*Bibliothèque de la ville et de l'Université de*), [1956], représentée par M. Le Hir, bibliothécaire; correspondants, MM. Plihon et Hommay, libraires, à Rennes (Ille-et-Vilaine).

Rey (Léon), [2581], archiviste-paléographe, rue Galilée, n° 11.

*Riché (Georges), [2560], rue de l'Alboni, n° 7.

Rilly (comte François de), [2576], au château d'Oysonville, par Sainville (Eure-et-Loir).

Rochetaillée (Mme la baronne Camille de), [2546], rue Chateaubriand, n° 27; correspondant, M. Champion, libraire, quai Malaquais, n° 5.

Rohan (Mme la duchesse de), [2443], boulevard des Invalides, n° 35, et au château de Josselin (Morbihan).

Rohan-Chabot (comte Gérard de), [2431], rue Combes, n° 6.

Romana di Storia patria (*Società*), [2362], à Rome, bibliothèque Vallicellane; correspondant, M. Picard, libraire, rue Bonaparte, n° 82.

Rothschild (baron Edmond de), [1183], rue du Faubourg-Saint-Honoré, n° 41.

Rothschild (baron Henri de), [2222], rue du Faubourg-Saint-Honoré, n° 33.

Rothschild (Mme la baronne James de), [1962], avenue de Friedland, n° 42.

Rott (Édouard), [1946], O. ✻, avenue du Trocadéro, n° 50.

Rouen (*Bibliothèque de la Cour d'appel de*), [1884], représentée par M. le conseiller Dufour, questeur de la Cour, à Rouen (Seine-Inférieure).

Rouen (*Bibliothèque de la ville de*), [2012], représentée par M. Labrosse, bibliothécaire; correspondant, M. Lestringant, libraire, à Rouen (Seine-Inférieure).

*Roussier (Paul), [2461], archiviste-paléographe, rue Dupont-des-Loges, n° 8.

Roussigné, [1033], ✻, rue Bayard, n° 8.

Roy (Maurice), [2008], conseiller référendaire à la Cour des comptes, avenue Rapp, n° 20.

Ruble (Mme la baronne de), [2337], rue Montalivet, n° 10.

Sabatier d'Espeyran (Frédéric), [2420], attaché à l'ambassade de France à Saint-Pétersbourg, rond-point des Champs-Élysées, n° 9.

SAINT-ANDREWS (*Bibliothèque de l'Université de*) (Écosse), [2484], représentée par M. J. Maitland-Anderson, bibliothécaire; correspondant, M. Welter, libraire, rue Bernard-Palissy, n° 4.

SAINT-DENIS (*Bibliothèque de la ville de*), [2357], représentée par M. le Bibliothécaire; correspondant, M. Lechevalier, libraire, rue de Savoie, n° 16.

SAINTE-GENEVIÈVE (*Bibliothèque*), à Paris, [2175], représentée par M. Kohler, administrateur; correspondant, M. Pedone-Lauriel, libraire, rue Soufflot, n° 13.

SAINTES (*Bibliothèque de la ville de*), [2408], représentée par M. Dangibaud, bibliothécaire; correspondants, MM. Picard et fils, libraires, rue Bonaparte, n° 82.

SAINT-FIRMIN (Mlle Jane HAZON DE), [2487], au château de Pallau, à Levet (Cher).

SAINT-MAUR-SUR-LOIRE (*Bibliothèque des RR. PP. Bénédictins de l'abbaye de*), [2303], représentée par Dom Albert Noël, bibliothécaire, à Clervaux (grand-duché de Luxembourg).

SAINT-NAZAIRE (*Bibliothèque de la ville de*), [2185], représentée par M. Richet, bibliothécaire; correspondant, M. Champion, libraire, quai Malaquais, n° 5.

SANCY DE ROLLAND (baron LELOUP DE), [1373], ✻, ancien auditeur au Conseil d'État, rue de Monceau, n° 62.

SCHONEN (baron E. DE), [2385], manoir de Lesbi'ch, à Plestin-les-Grèves (Côtes-du-Nord).

SÉGUR (comte Louis DE), [2247], rue La Boëtie, n° 44.

SÉGUR (marquis DE), [2350], membre de l'Académie française, avenue d'Iéna, n° 45.

SEILLIÈRE (baron Léon), [2366], avenue de l'Alma, n° 41.

*SEMICHON (Charles), [1964], O. ✻, inspecteur général des finances, rue Cassette, n° 27.

SÉNAT (*Bibliothèque du*), [956], représentée par M. Samuel, ✻, bibliothécaire; correspondant, M. Pedone-Lauriel, libraire, rue Soufflot, n° 13.

SERVOIS (Gustave), [1136], O. ✻, archiviste-paléographe, directeur honoraire des Archives, membre du Comité des travaux historiques, boulevard Malesherbes, n° 101.

SEYSSEL (comte Marc DE), [2148], rue Marbeuf, n° 18, et au château de Mussin, près Belley (Ain).

*SŒHNÉE (Frédéric), [2329], ancien membre de l'École française de Rome, archiviste aux Archives nationales, rue de Verneuil, n° 40.

SOLESMES (*Bibliothèque des RR. PP. Bénédictins de l'abbaye de*), [1661],

représentée par Dom Cagin, bibliothécaire, à Quarr Abbey, Ryde (île de Wight); correspondant, M. A. Picard, libraire, rue Bonaparte, n° 82.

*Sommier (Edme), [2499], quai d'Orsay, n° 57.

*Soucaille (Antonin), [2507], à Béziers (Hérault), rue Diderot, n° 2.

Statham (le Révérend S.-P.-H.), [2387], ancien lieutenant-colonel au corps des chapelains de l'armée anglaise, à Parkhurst (île de Wight, Angleterre), Chaplains house on H. M. Prisons.

*Stein (Henri), [2084], conservateur adjoint aux Archives nationales, membre du Comité des travaux historiques et de la Société nationale des Antiquaires de France, rue Gay-Lussac, n° 38.

Stockholm (*Bibliothèque royale de*), [2481], représentée par M. E.-W. Dahlgren, conservateur en chef; correspondant, M. Champion, libraire, quai Malaquais, n° 5.

Strasbourg (*Bibliothèque de l'Université de*), [2300], représentée par M. le docteur Wolfram, directeur; correspondant, M. Welter, libraire, rue Bernard-Palissy, n° 4.

Stuttgart (*Bibliothèque royale de*), [1610], représentée par M. le docteur K. Steiff, bibliothécaire en chef; correspondant, M. Joseph Baer, libraire, à Francfort-sur-le-Mein.

Talhouët-Roy (marquis de), [2023], avenue Bosquet, n° 2, et au château du Lude (Sarthe).

*Tardif (E.-J.), [2114], archiviste-paléographe, avocat à la Cour d'appel de Paris, membre de la Société nationale des Antiquaires de France, cité Vaneau, n° 8.

Terrebasse (Humbert de), [1948], ✻, au château de Terrebasse, par Roussillon (Isère).

*Teulet (Raymond), [1933], archiviste du département des Landes, bibliothécaire de la ville de Mont-de-Marsan, archiviste honoraire aux Archives nationales, à Mont-de-Marsan (Landes).

*Texier (René), [2502], boulevard du Montparnasse, n° 4.

Thiers (*Bibliothèque de la Fondation*), [2324], rond-point Bugeaud, n° 5.

Tissot, [1775], à Saint-Germain-en-Laye (Seine-et-Oise), rue de Pontoise, n° 24.

Tocqueville (comte de), [2251], rue Chanaleilles, n° 4.

Toronto (*Bibliothèque de l'Université de*) (Canada), [2257], représentée par M. Hornby Langton, bibliothécaire; correspondant, M. Terquem, libraire, rue Scribe, n° 19.

Toulouse (*Bibliothèque de la ville de*), [2082], représentée par M. le bibliothécaire; correspondant, M. Dirion, libraire, à Toulouse (Haute-Garonne).

Toulouse (*Bibliothèque de l'Université de*), [2037], représentée par

M. Crouzel, bibliothécaire; correspondant, M. Privat, libraire, à Toulouse (Haute-Garonne), rue des Arts, n° 14.

Tournouër (Henri), [2115], archiviste-paléographe, conseiller général du département de l'Orne, ancien attaché aux archives du ministère des Affaires étrangères, boulevard Raspail, n° 5.

Treuille (Raoul), [2428], au château de Chitré, par Vouneuil-sur-Vienne (Vienne).

Triger (Robert), [2478], président de la Société historique et archéologique du Maine, au château des Talvasières, par le Mans (Sarthe).

Troyes (*Bibliothèque de la ville de*), [1754], représentée par M. Morel-Payen, bibliothécaire; correspondant, M. Brévot-Leblanc, libraire, à Troyes (Aube), rue Notre-Dame, n° 15.

Tunis (*Bibliothèque de la ville de*) (Tunisie), [2532], représentée par M. Louis Barbeau, bibliothécaire; correspondant, M. Champion, libraire, quai Malaquais, n° 5.

Turin (*Bibliothèque nationale*, à) (Italie), [2347], représentée par M. Avetta, bibliothécaire en chef; correspondants, MM. Bocca frères, libraires, à Turin.

Union (*Bibliothèque du Cercle de l'*), [2446], boulevard de la Madeleine, n° 11, représentée par M. le gérant du cercle.

Upsal (*Bibliothèque de l'Université d'*) (Suède), [2294], représentée par M. Axel Andersson, bibliothécaire en chef; correspondant, Akademiska Bokhandeln, à Upsal.

Urbana (*Bibliothèque de l'Université d'Illinois*, à) (États-Unis), [2534], représentée par M. Ph. L. Windsor, bibliothécaire; correspondant, M. Stechert, libraire, rue de Condé, n° 16.

Urseau (l'abbé), [2354], chanoine de la cathédrale, à Angers (Maine-et-Loire), parvis Saint-Maurice.

*Ussel (comte d'), [2145], O. ✻, inspecteur général des ponts et chaussées, rue Bayard, n° 4.

Utrecht (*Bibliothèque de l'Université d'*) (Hollande), [2328], représentée par M. Van Someren, bibliothécaire; correspondant, M. François Jansen, rue du Caire, n° 9.

*Vaissière (Pierre de), [2330], docteur ès lettres, archiviste aux Archives nationales, rue des Francs-Bourgeois, n° 60.

*Valois (Noël), [2006], membre de l'Institut et de la Société nationale des Antiquaires de France, docteur ès lettres, archiviste honoraire aux Archives nationales, rue de l'Abbaye, n° 13.

Valuy, [1843], C. ✻, général de division, à Lyon, rue Franklin, n° 6.

Vatican (*Bibliothèque Apostolique du Palais du*), [2297], à Rome, repré-

sentée par le R. P. Ehrle, préfet; correspondant, M. Picard, libraire, rue Bonaparte, n° 82.

Venise (*Bibliothèque de Saint-Marc*, à), [2521]; correspondant, M. Champion, libraire, quai Malaquais, n° 5.

Versailles (*Bibliothèque de la ville de*), [2127], représentée par M. Hirschauer, bibliothécaire; correspondant, M. Latrompette, libraire, à Versailles (Seine-et-Oise), rue de la Paroisse, n° 65.

*Vesnitch (Milenko), [2529], envoyé extraordinaire et ministre plénipotentiaire de Serbie en France, rue Léonce-Reynaud, n° 7.

*Viard (Jules), [2188], conservateur adjoint aux Archives nationales, à Saint-Mandé (Seine), avenue Gambetta, n° 17.

Vigié, [2359], doyen honoraire de la Faculté de droit de Montpellier, à Perpignan (Pyrénées-Orientales), rue Foy, n° 16.

Vignat, [1811], à Orléans (Loiret), cloître Saint-Aignan, n° 7.

Vinck de Deux-Orp (baron de), [2514], ministre plénipotentiaire de Belgique, rue de Presbourg, n° 12.

*Vindry (Fleury), [2489], à Francheville-le-Haut (Rhône).

Viollet (Paul), [1952], ✱, membre de l'Institut, professeur à l'École nationale des chartes, bibliothécaire-archiviste de la Faculté de droit de Paris, rue Cujas, n° 5.

Vire (*Bibliothèque de la ville de*), [2296], représentée par M. Lelièvre, bibliothécaire.

Vogüé (marquis de), [1916], C. ✱, membre de l'Académie française, de l'Académie des inscriptions et belles-lettres et de la Société nationale des Antiquaires de France, ancien ambassadeur, rue Fabert, n° 2.

Walckenaer (baron), [2506], boulevard Saint-Germain, n° 218.

Washington (*Bibliothèque du Congrès*, à) (États-Unis), [2422], représentée par M. Putnam, bibliothécaire; correspondant, M. Terquem, libraire, rue Scribe, n° 19.

Weimar (*Bibliothèque grand-ducale de*) (Allemagne), [2486], représentée par M. Paul de Bojanowski, bibliothécaire en chef; correspondant, M. Welter, libraire, rue Bernard-Palissy, n° 4.

*Wendel (Humbert de), [2475], rue de Clichy, n° 10.

Zurich (*Bibliothèque de la ville de*) (Suisse), [1830], représentée par M. le Dr Hermann Escher, conservateur; correspondant, M. Welter, libraire, rue Bernard-Palissy, n° 4.

BIBLIOTHÈQUES ASSOCIÉES.

Bibliothèque Méjanes, à Aix, [M. Aude, n° 687].
— de l'Université d'Aix, [M. Fleury, n° 2083].
— de l'État de New-York, à Albany, [n° 2373].
— de l'Université d'Alger, [M. Paoli, n° 2081].
— de la Société des Antiquaires de Picardie, à Amiens, [n° 2336].
— de l'Université d'Amsterdam, [M. Burger, junior, n° 2351].
— de la ville d'Angers, [M. Leroy, n° 2117].
— de l'École des hautes études de Saint-Aubin, à Angers, [Mgr Pasquier, n° 2189].
— de l'Université de Michigan, à Ann Arbor, [n° 2566].
— de la ville d'Avignon, [M. J. Girard, n° 645].
— de l'Université de Bale, [M. le Dr Ch. Bernoulli, n° 2282].
— de l'Université John Hopkins, à Baltimore, [M. L. Raney, n° 2531].
— de la ville de Bayonne, [M. P. Graziani, n° 1407].
— de la ville de Beauvais, [M. Boucher, n° 2052].
— de l'Université de Californie, à Berkeley, [M. J.-C. Rowell, n° 2415].
— du Reichstag, à Berlin, [M. le Dr J. Müller, n° 2341].
— royale de Berlin, [M. A. Harnack, n° 2340].
— de l'Université de Berlin, [M. J. Franke, n° 2283].
— de la ville de Berne, [M. de Mülinen, n° 2353].
— de la ville de Besançon, [M. G. Gazier, n° 1371].
— de l'Université de Besançon, [M. Prieur, n° 2055].
— de la ville de Blois, [M. Dufay, n° 2288].
— de l'Université de Bonn, [M. le Dr W. Erman, n° 2533].
— de l'Université de Bordeaux, [M. Bouvy, n° 2118].
— de la ville de Boston, [M. Wadlin, n° 2235].
— de la ville de Bourges, [M. Béreux, n° 2371].
— de l'Université de Breslau, [M. F. Milkau, n° 2497].
— de S. M. le roi des Belges, à Bruxelles, [M. Schweisthal, n° 2567].
— royale de Belgique, à Bruxelles, [M. Stainier, n° 2346].
— de la Société des Bollandistes, à Bruxelles, [n° 2356].
— de l'Université de Buda-Pest, [n° 2523].
— de la ville de Caen, [M. Lavalley, n° 1015].
— de l'Université de Caen, [M. Bonnet, n° 2078].
— de la ville de Cahors, [M. Palame, n° 2289].
— de l'Université de Cambridge, [M. Jenkinson, n° 2169].
— de Cassel, [M. le Dr Lohmeyer, n° 2322].
— du Musée Condé, à Chantilly, [M. Macon, n° 2332].
— de la ville de Chartres, [M. le Conservateur, n° 1516].
— de la ville de Chateaudun, [M. Germond, n° 1855].
— de la ville de Chateau-Gontier, [M. Guillemain, n° 2180].
— de la ville de Chateauroux, [M. Lelong, n° 2224].
— Newberry, à Chicago, [M. Chattin Carlton, n° 2238].
— de l'University Press, à Chicago, [n° 2542].

Bibliothèque de la ville et de l'Université de Clermont-Ferrand, [M. J. Laude, n° 1937].
— de la ville de Colmar, [M. Waltz, n° 2578].
— du château de Compiègne, [n° 595].
— royale de Copenhague, [M. H.-O. Lange, n° 2291].
— grand-ducale de Darmstadt, [M. A. Schmidt, n° 2241].
— de la ville de Dieppe, [M. A. Milet, n° 1054].
— de la ville de Dijon, [M. Oursel, n° 1279].
— de l'Université de Dijon, [M. Balland, n° 2080].
— royale de Dresde, [M. Ermisch, n° 2505].
— Signet, à Édimbourg, [M. John Minto, n° 2171].
— de la ville d'Épernay, [M. Griveau, n° 1474].
— de la Société d'agriculture, sciences, arts et belles-lettres de l'Eure, à Évreux, [M. L. Petit, n° 1770].
— nationale de Florence, [n° 2522].
— du château de Fontainebleau, [n° 596].
— de la ville de Francfort-sur-le-Mein, [M. le Dr Ebrard, n° 2311].
— cantonale et universitaire de Fribourg, [M. de Diesbach, n° 2482].
— de l'Université de Fribourg-en-Brisgau, [M. J. Steup, n° 2352].
— de la ville de Genève, [M. F. Gardy, n° 1821].
— de l'Université de Göttingen, [M. R. Pietschmann, n° 2342].
— de la Rosemary Hall School, à Greenwich, [Miss Ruutz Rees, n° 2539].
— de la ville de Grenoble, [M. Maignien, n° 948].
— de l'Université de Grenoble, [M. Nicaud, n° 1976].
— de l'Université de Halle-sur-la-Saale, [M. K. Gerhard, n° 2293].
— de la ville de Hambourg, [M. Münzel, n° 873].
— de la ville du Havre, [M. Millot, n° 1193].
— de l'Université de Heidelberg, [M. le Dr J. Wille, n° 2452].
— de l'Université de Helsingfors, [M. W. Bolin, n° 2349].
— de l'Université d'Iowa, [M. Malcolm-G. Wyer, n° 2552].
— de la Cornell University, à Ithaca, [M. Harris, n° 2379].
— de S. A. R. Mgr le comte de Flandre, à Ixelles-Bruxelles, [M. Schweisthal, n° 2236].
— de l'Université de Kiel, [M. J. Frantz, n° 2391].
— de l'Université de Königsberg, [M. A. Schulze, n° 2343].
— royale de La Haye, [M. le Dr Byvanck, n° 2313].
— cantonale et universitaire de Lausanne, [M. L. Dupraz, n° 2477].
— de la ville de Laval, [M. Cahour, n° 1852].
— de l'Université de Leipzig, [M. K. Boysen, n° 2295].
— de l'Université de Léopol, [M. Batowski, n° 2535].
— de l'Université de Liège, [M. Delmer, n° 2348].
— de l'abbaye de Ligugé, [Dom Léopold Gaugain, n° 2280].
— des Facultés catholiques de Lille, [M. l'abbé Dubrulle, n° 1854].
— de l'Université de Lille, [M. Vanrycke, n° 2079].
— de la ville de Limoges, [M. Caillet, n° 1908].

Bibliothèque de l'Athenæum Club, à Londres, [n° 2168].
— d'Inner Temple, à Londres, [M. L. Pickering, n° 2170].
— de Londres, à Londres, [M. H. Wright. n° 2271].
— du Public Record Office, à Londres, [M. Th. Craib, n° 2483].
— de l'Université de Louvain, [M. de Ras, n° 812].
— du Collège philosophique et théologique de Louvain, [M. de Ghellinck, n° 2559].
— de la ville de Lyon, [M. Cantinelli, n° 2211].
— des Facultés catholiques de Lyon, [Mgr Lavallée, n° 1851].
— de l'Université de Lyon, [M. Dreyfus, n° 1998].
— Chetham, à Manchester, [n° 2110].
— de John Ryland, à Manchester, [M. Guppy, n° 2326].
— de l'Université de Manchester, [M. Leigh, n° 2491].
— de la ville du Mans, [M. Guérin, n° 1696].
— de la ville de Mantes, [M. le Maire, n° 1295].
— de l'Université de Marbourg, [M. Rödiger, n° 2485].
— de la ville de Marseille, [M. Barré, n° 1684].
— de la Brera, à Milan, [M. Carta, n° 2480].
— de la ville de Monaco, [M. Labande, n° 2524].
— du palais de Monaco, [M. Labande, n° 2254].
— de l'Université de Montpellier, [M. Fécamp, n° 2045].
— de Saint-Sulpice, à Montréal, [M. E. Fauteux, n° 2574].
— de l'Alliance française, à Moscou, [n° 2577].
— de la ville de Moulins, [M. Maquet, n° 1365].
— de l'ordre des Avocats de Moulins, [M. Boyron, n° 1504].
— royale de Munich, [M. le Dr Schnorr von Carolsfeld, n° 2292].
— de l'Université de Münster-en-Westphalie, [M. le Dr Molitor, n° 2302].
— de la ville de Nancy, [M. Favier, n° 850].
— de l'Université de Nancy, [M. Dumont, n° 2062].
— de Yale-University, à Newhaven, [M. J.-C. Schwab, n° 2319].
— de la ville de New-York, [n° 2556].
— des Archives des Alpes-Maritimes, à Nice, [M. Moris, n° 2564].
— Howard, à la Nouvelle-Orléans, [M. Beer, n° 2536].
— du Round Table Club, à la Nouvelle-Orléans, [n° 2538].
— de l'Université impériale de la Nouvelle-Russie, à Odessa, [M. Sesterikof, n° 2301].
— de la ville d'Orléans, [M. Cagnieul, n° 2100].
— du Brazenoze College, à Oxford, [n° 2136].
— de Lady Margaret Hall, à Oxford, [Miss E. A. Pearson, n° 2386].
— de la ville de Paris, [M. Poëte, n° 135].
— des Archives nationales, à Paris, [M. le Directeur des Archives, n° 1147].
— de l'ordre des Avocats de Paris, [M. Boucher, n° 720].
— du Cercle artistique et littéraire, à Paris, [n° 2381].
— du Cercle de l'Union, à Paris, [n° 2446].
— de la Chambre des députés, à Paris, [M. Chervet, n° 1660].
— de l'École des hautes études, à Paris, [n° 2126].

BIBLIOTHÈQUE de l'ÉCOLE NATIONALE DES CHARTES, à PARIS, [M. le Directeur, n° 1703].
— de l'ÉCOLE NORMALE SUPÉRIEURE, à PARIS, [M. le Directeur, n° 1617].
— de la FACULTÉ DE DROIT DE PARIS, [M. VIOLLET, n° 1883].
— de la FONDATION THIERS, à PARIS, [n° 2324].
— de l'INSTITUT CATHOLIQUE DE PARIS, [M. l'abbé LANGLOIS, n° 2207].
— de l'INSTITUT DE FRANCE, à PARIS, [M. REBELLIAU, n° 2394].
— MAZARINE, à PARIS, [M. DE PORTO-RICHE, n° 33].
— du MINISTÈRE DE LA GUERRE, à PARIS, [M. LEMOINE, n° 2361].
— du MINISTÈRE DE LA MARINE, à PARIS, [n° 1102].
— NATIONALE, à PARIS, [M. l'Administrateur général].
— des RR. PP. BÉNÉDICTINS du prieuré de PARIS, [n° 2318].
— des ÉTUDES, revue fondée par les RR. PP. JÉSUITES de PARIS, [M. DOIZÉ, n° 2317].
— de SAINTE-GENEVIÈVE, à PARIS, [M. KOHLER, n° 2175].
— du SÉNAT, à PARIS, [M. SAMUEL, n° 956].
— de l'UNIVERSITÉ DE PARIS, [M. CHATELAIN, n° 767].
— ROYALE DE PARME, [M. ALVISI, n° 2299].
— du château de PAU, [n° 597].
— de la ville de PAU, [M. LOIRETTE, n° 1592].
— de l'UNIVERSITÉ DE PENNSYLVANIE, à PHILADELPHIE, [n° 2563].
— de l'UNIVERSITÉ DE POITIERS, [M. VACHER DE LAPOUGE, n° 2094].
— de l'UNIVERSITÉ DE PRAGUE, [M. le Dr KUKULA, n° 2540].
— de la ville de REIMS, [M. H. JADART, n° 2135].
— de la ville de RENNES, [M. LE HIR, n° 1956].
— de l'UNIVERSITÉ DE RENNES, [M. TEULIÉ, n° 1346].
— de l'ÉCOLE FRANÇAISE DE ROME, [M. le Directeur, n° 2298].
— de la SOCIETA ROMANA DI STORIA PATRIA, à ROME, [n° 2362].
— du palais du VATICAN, à ROME, [le R. P. EHRLE, n° 2297].
— de la ville de ROUEN, [M. LABROSSE, n° 2012].
— de la COUR D'APPEL DE ROUEN, [M. PELLECAT, n° 1884].
— de l'UNIVERSITÉ DE SAINT-ANDREWS, [M. MAITLAND-ANDERSON, n° 2484].
— de la ville de SAINT-DENIS, [n° 2357].
— de l'abbaye de SAINT-MAUR-SUR-LOIRE, [Dom Albert NOËL, n° 2303].
— de la ville de SAINT-NAZAIRE, [M. RICHET, n° 2185].
— de la ville de SAINTES, [M. DANGIBEAUD, n° 2408].
— de l'abbaye de SOLESMES, [Dom CAGIN, n° 1661].
— ROYALE DE STOCKHOLM, [M. E.-W. DAHLGREN, n° 2481].
— de l'UNIVERSITÉ DE STRASBOURG, [M. WOLFRAM, n° 2300].
— de DOWNSIDE ABBEY, à STRATTON-ON-THE-FOSSE, [Dom Raymond WEBSTER, n° 2573].
— ROYALE DE STUTTGART, [M. STEIFF, n° 1610].
— de l'UNIVERSITÉ DE TORONTO, [M. H. H. LANGTON, n° 2257].
— de la ville de TOULOUSE, [M. le bibliothécaire, n° 2082].
— des ARCHIVES DE LA HAUTE-GARONNE, à TOULOUSE, [M. PASQUIER, n° 2069].

Bibliothèque de la Société archéologique du Midi de la France, à Toulouse, [n° 2158].
— de l'Université de Toulouse, [M. Crouzel, n° 2037].
— de la ville de Troyes, [M. Morel-Payen, n° 1754].
— de la ville de Tunis, [M. Barbeau, n° 2532].
— nationale, à Turin, [M. Avetta, n° 2347].
— de l'Université d'Upsal, [M. Axel-Anderson, n° 2294].
— de l'Université d'Illinois, à Urbana, [M. Ph. L. Windsor, n° 2534].
— de l'Université d'Utrecht, [M. Van Someren, n° 2328].
— de Saint-Marc, à Venise, [M. Frati, n° 2521].
— du château de Versailles, [n° 598].
— de la ville de Versailles, [M. Hirschauer, n° 2127].
— de la ville de Vire, [M. Lelièvre, n° 2296].
— du Congrès, à Washington, [M. Putnam, n° 2422].
— grand-ducale de Weimar, [M. P. de Bojanowski, n° 2486].
— de la ville de Zurich, [M. le Dr H. Escher, n° 1830].

SOCIÉTÉS CORRESPONDANTES DE LA SOCIÉTÉ DE L'HISTOIRE DE FRANCE.

EN FRANCE.

Académie des Sciences, Arts et Belles-Lettres de Caen.
Académie des Sciences, Arts et Belles-Lettres de Dijon.
Académie des Sciences, Arts et Belles-Lettres de Macon.
Académie des Sciences, Lettres et Arts d'Arras.
Association philotechnique, à Paris.
Commission des Antiquités et des Arts du département de Seine-et-Oise, à Versailles.
Société académique de l'Aube, à Troyes.
Société académique de Nantes.
Société académique des Sciences, Arts et Belles-Lettres de Saint-Quentin.
Société archéologique de Rambouillet.
Société archéologique d'Eure-et-Loir, à Chartres.
Société archéologique du Midi de la France, à Toulouse.
Société archéologique et historique de l'Orléanais, à Orléans.
Société archéologique, scientifique et littéraire de Béziers.
Société Belfortaine d'émulation.
Société d'Agriculture, Sciences et Arts du département du Nord, à Douai.
Société de l'Histoire du Protestantisme français, à Paris.
Société d'émulation de la Haute-Saône, à Vesoul.
Société d'émulation de la Vendée, à la Roche-sur-Yon.
Société d'émulation de Roubaix.
Société d'émulation et des Beaux-Arts du Bourbonnais, à Moulins.
Société des Antiquaires de la Morinie, à Saint-Omer.
Société des Antiquaires de Normandie, à Caen.
Société des Antiquaires de l'Ouest, à Poitiers.
Société des Antiquaires de Picardie, à Amiens.
Société des Sciences historiques et naturelles de l'Yonne, à Auxerre.
Société d'études des Hautes-Alpes, à Gap.
Société d'histoire et d'archéologie, à Chalon-sur-Saône.
Société historique de Compiègne.
Société libre d'Agriculture, Sciences, Arts et Belles-Lettres du département de l'Eure, à Évreux.
Société nationale d'Agriculture, Sciences et Arts d'Angers.
Société nationale des Antiquaires de France, à Paris.

EN PAYS ÉTRANGERS.

Académie royale de Belgique, à Bruxelles.

Comité de publication des Analectes pour servir a l'histoire ecclésiastique de la Belgique, à Louvain.
Institut archéologique liégeois.
Institut d'études catalanes, à Barcelone.
Institut Smithsonien, à Washington.
Musée national suisse, à Zurich.
Royal historical Society, à Londres.
Société d'Archéologie de Bruxelles.
Société d'Art et d'Histoire du diocèse de Liège.
Société d'Histoire de la Suisse Romande, à Lausanne.
Société d'Histoire et d'Archéologie de Genève.
Société historique du Massachusetts, à Boston.
Société historique et archéologique de Bale.
Société historique et archéologique de Tournai.
Société philosophique américaine, à Philadelphie.

LISTE

DES

MEMBRES DU CONSEIL D'ADMINISTRATION,

avec l'indication des années où cessent leurs fonctions.

1914.

MM. Antioche (d').
Baguenault de Puchesse.
Boislisle (de).
Cochin (H.).
Kermaingant (de).
Lecestre.
Moranvillé.
Omont.
Prinet.
Valois.

1915.

MM. Barante (de).
Barral-Montferrat (de).
Bruel.
Contenson (de).
Delavaud.
Laborde (J. de).
Meyer (P.).
Rott (Ed.).
Servois.
Vogüé (de).

1916.

MM. Aubry-Vitet.
Berger (É.).
Courcel (de).
Courteault (H.).
Dupont-Ferrier.
Lelong (E.).
Mandrot (de).
Roy (Maurice).
Ségur (de).
Stein (H.).

1917.

MM. Boulay de la Meurthe.
Delaborde (Fr.).
Delachenal.
Durrieu.
Guilhiermoz.
Hanotaux.
Langlois.
Lefèvre-Pontalis (G.).
Vaissière (de).
Viollet.

BUREAU DE LA SOCIÉTÉ NOMMÉ EN 1913-1914.

Président.	MM. E. Lelong.
Vice-Présidents	Cochin et Guilhiermoz.
Secrétaire	Noël Valois.
Secrétaire adjoint . .	H. Courteault.
Trésorier-Archiviste. / *Bibliothécaire*. . . .	L. Lecestre.
Censeurs	F. Sœhnée et Ch. de Lasteyrie.

COMITÉ DE PUBLICATION.

MM.	MM.
Boulay de la Meurthe.	De Laborde.
De Courcel.	De Mandrot.
Guilhiermoz.	Omont.

COMITÉ DES FONDS.

MM.	MM.
De Barante.	Moranvillé.
Durrieu.	Roy (M.).

JOURS DES SÉANCES

DE LA SOCIÉTÉ DE L'HISTOIRE DE FRANCE

pendant l'année 1914.

6 Janvier.	2 Juin.
3 Février.	7 Juillet.
3 Mars.	3 Novembre.
7 Avril.	1er Décembre.
5 Mai.	

Le Conseil d'administration de la Société se réunit à l'École des chartes (rue de la Sorbonne, n° 19), à quatre heures un quart, le premier mardi de chaque mois (août, septembre et octobre exceptés, et sauf le cas où le premier mardi est jour de fête). Tous les membres de la Société ont le droit d'assister aux séances.

La séance du **5 mai** sera celle de l'Assemblée générale de la Société. Elle se tiendra dans la salle du cours d'Archéologie, à la Bibliothèque nationale.

ORDRE DE PUBLICATION

DES OUVRAGES ÉDITÉS PAR LA SOCIÉTÉ

DEPUIS L'ANNÉE 1891.

(*Voir, pour l'ordre de publication des* 251 *volumes édités par la Société depuis sa fondation jusqu'en l'année* 1890, *les Annuaires-Bulletins de* 1863 *à* 1890.)

1891.

252. Chronographia regum Francorum, t. I. . . . . 20 août 1891.
253. Histoire universelle d'Agr. d'Aubigné, t. V. . . . 15 sept. 1891.
254. Mémoires du maréchal de Villars, t. IV . . . . . . 30 déc. 1891.
255. L'Histoire de Guillaume le Maréchal, t. I . . . . . 20 mars 1892.
256. Annuaire-Bulletin, t. XXVIII. Année 1891.

1892.

257. Mémoires de Du Plessis-Besançon . . . . 20 mai 1892.
258. Histoire universelle d'Agr. d'Aubigné, t. VI . . . 25 août 1892.
259. Extr. des Auteurs grecs concern. les Gaules, t. VI. 30 nov. 1892.
260. Mémoires du maréchal de Villars, t. V. . . . . . . 25 mars 1893.
261. Annuaire-Bulletin, t. XXIX. Année 1892.

1893.

262. Chronographia regum Francorum, t. II . . . . 15 avril 1893.
263. Histoire de Gaston IV, comte de Foix, t. I. . . . . 30 avril 1893.
264. Chroniques de Louis XII, par Jean d'Auton, t. III. 25 oct. 1893.
265. Histoire universelle d'Agr. d'Aubigné, t. VII. . . 15 nov. 1893.
266. Annuaire-Bulletin, t. XXX. Année 1893.

1894.

267. Mémoires de Gourville, t. I . . . . 15 mars 1894.
268. L'Histoire de Guillaume le Maréchal, t. II . . . . 10 juill. 1894.
269. Chroniques de J. Froissart, t. IX. . . . . 1er août 1894.
270. Journal de Jean de Roye, t. I . . . . 25 nov. 1894.
271. Annuaire-Bulletin, t. XXXI. Année 1894.

1895.

1896.

1897.

1898.

1899.

1900.

1901.

304. L'Histoire de Guillaume le Maréchal, t. III. . . . 23 oct. 1901.
305. Mémoires du chevalier de Quincy, t. III . . . . . . 15 nov. 1901.
306. Annuaire-Bulletin, t. XXXVIII. Année 1901.

1902.

307. Chronique de Perceval de Cagny . . . . 15 janv. 1902.
308. Chronique d'Antonio Morosini, t. IV . . . . 15 janv. 1902.
309. Journal de Jean Vallier, t. I. . . . . 30 janv. 1902.
310. Lettres de Charles VIII, t. III . . . . 30 août 1902.
311. Annuaire-Bulletin, t. XXXIX. Année 1902.

1903.

312. Lettres de Louis XI, t. VIII . . . . 8 août 1902.
313. Lettres de Charles VIII, t. IV. . . . . 15 mai 1903.
314. Mémoires de Saint-Hilaire, t. I. . . . . 5 nov. 1903.
315. Journal de Clément de Fauquembergue, t. I . . . 10 nov. 1903.
316. Annuaire-Bulletin, t. XL. Année 1903.

1904.

317. Chronique de Jean Le Bel, t. I. . . . . 20 juill. 1904.
318. Mémoires du maréchal de Villars, t. VI . . . . . . 15 oct. 1904.
319. Lettres de Louis XI, t. IX. . . . . 15 mars 1905.
320. Mémoriaux du Conseil de Louis XIV. t. I . . . . . . 1er mai 1905.
321. Annuaire-Bulletin, t. XLI. Année 1904.

1905.

322. Lettres de Charles VIII, t. V . . . . 20 nov. 1905.
323. Chronique de Gilles Le Muisit. . . . . 15 janv. 1906.
324. Chronique de Jean le Bel, t. II. . . . . 15 avril 1906.
325. Mémoriaux du Conseil de Louis XIV, t. II. . . . . . 1er oct. 1906.
326. Rapports et notices sur les Mémoires du cardinal de Richelieu, fasc. I et II.
327. Annuaire-Bulletin, t. XLII. Année 1905.

1906.

328. Mémoires du comte de Souvigny, t. I . . . . 15 oct. 1906.
329. Mémoires de Saint-Hilaire, t. II. . . . . 1er avril 1907.
330. Mémoires du comte de Souvigny, t. II . . . . 15 déc. 1907.
331. Rapports et notices sur les Mémoires du cardinal de Richelieu, fasc. III (complément du t. I).
332. Annuaire-Bulletin, t. XLIII. Année 1906.

1907.

333. Mémoriaux du Conseil de Louis XIV, t. III . . . . . 15 janv. 1908.
334. Rapports et notices sur les Mémoires du cardinal de Richelieu, fasc. IV.
335. Mémoires du cardinal de Richelieu, t. I . . . . . . 10 mai 1908.

336. Lettres de Louis XI, t. X . . . . 10 août 1908.
337. Annuaire-Bulletin, t. XLIV. Année 1907.

1908.

338. Mémoires de Martin et Guillaume du Bellay, t. I. 1er nov. 1908.
339. Mémoires du comte de Souvigny, t. III. . . . . 15 mars 1909.
340. Mémoires du cardinal de Richelieu, t. II . . . . . 1er août 1909.
341. Mémoires de Saint-Hilaire, t. III. . . . . 15 sept. 1909.
342. Annuaire-Bulletin, t. XLV. Année 1908.

1909.

343. Histoire universelle d'Agr. d'Aubigné, t. X . . . . 30 oct. 1909.
344. Mémoires du maréchal de Turenne, t. I. . . . . . . 15 déc. 1909.
345. Lettres de Louis XI, t. XI. . . . . 10 mars 1910.
346. Journal de Clément de Fauquembergue, t. II. . . . 31 mai 1910.
347. Annuaire-Bulletin, t. XLVI. Année 1909.

1910.

348. Chronique des règnes de Jean II et Charles V, t. I. 15 juin 1910.
349. Mémoires du maréchal d'Estrées . . . . 15 sept. 1910.
350. Mémoires de Martin et Guillaume du Bellay, t. II. 1er oct. 1910.
351. Correspondance de Vivonne sur l'expédition de Candie. . . . . 15 déc. 1910.
352. Annuaire-Bulletin, t. XLVII. Année 1910.

1911.

353. Chronique de Morée . . . . 1er avril 1911.
354. Mémoires de Saint-Hilaire, t. IV . . . . 1er oct. 1911.
355. Correspondance du chevalier de Sévigné . . . . . 30 déc. 1911.
356. Mémoires de Martin et Guillaume du Bellay, t. III. 1er mai 1912.
357. Annuaire-Bulletin, t. XLVIII. Année 1911.

1912.

358. Mémoires du cardinal de Richelieu, t. III . . . . . 15 juin 1912.
359. Journal de Jean Vallier, t. II. . . . . 15 sept. 1912.
360. Lettres du duc de Bourgogne, t. I . . . . 10 déc. 1912.
361. Mémoires de Beaulieu-Persac . . . . 15 mars 1913.
362. Annuaire-Bulletin, t. XLIX. Année 1912.

1913.

363. Mémoires du maréchal de Florange, t. I. . . . . . 1er avril 1913.
364. Mémoires du maréchal de Turenne, t. II . . . . . . 15 févr. 1914.
365. Histoire de la Ligue, t. I. . . . . 15 mars 1914.
366. . . . .
367. Annuaire-Bulletin, t. L. Année 1913.

PROCÈS-VERBAL

DE LA

SÉANCE DU CONSEIL D'ADMINISTRATION

DE LA

SOCIÉTÉ DE L'HISTOIRE DE FRANCE,

TENUE LE 6 JANVIER 1914,

A l'École des chartes, à quatre heures un quart,

SOUS LA PRÉSIDENCE DE M. PAUL GUILHIERMOZ, VICE-PRÉSIDENT.

(Procès-verbal adopté dans la séance du 3 février suivant.)

Le secrétaire adjoint donne lecture du procès-verbal de la séance précédente; la rédaction en est adoptée par le Conseil.

M. Lecestre fait connaître que M. l'abbé Ingold, en donnant sa démission de membre de la Société, exprime le vœu que la bibliothèque de la ville de Colmar, à laquelle il a fait don de sa collection de nos publications, prenne désormais sa place sur nos listes. Cette admission ayant été soumise à l'approbation du Conseil, M. le Président proclame membre de la Société :

2578. La *Bibliothèque de la ville de* Colmar (Alsace); présentée par MM. N. Valois et L. Lecestre.

Publications adressées à la Société.

Publications périodiques. — *Bulletin mensuel de l'Association philotechnique*, novembre 1913. — *Bulletin de la Société de l'Histoire du Protestantisme français*, novembre-décembre 1913.

Sociétés savantes. — *Annales de la Société académique de Nantes et de la Loire-Inférieure*, 1913, 1er semestre. — *Bulletin historique de la Société des Antiquaires de la Morinie*, 1913, 3e fasc. — *Bulletin de la Société académique de l'arrondissement de Boulogne-sur-Mer*, nos 1 à 8. — *Mémoires* de la même Société, t. XXVII. — *Bulletin mensuel de la Société archéologique d'Eure-et-Loir*, octobre 1912 à septembre 1913. — *Leodium, chronique mensuelle de la Société d'art et d'histoire du diocèse de Liège*, octobre-décembre

1912. — *Bulletin* de la même Société, t. XX. — *Proceedings of the American philosophical Society*, mai-août 1913.

Ouvrages offerts par les auteurs ou les éditeurs.

*Les sources de l'histoire de France, XVII*e *siècle*, par Émile Bourgeois et Louis André. I : *Géographie et histoires générales*. In-8. Paris, Picard. — *Le centenaire du 16 août 1804, à Boulogne-sur-Mer : recueil de pièces et documents officiels relatifs à la Légion d'honneur*, par Alph. Lefèvre. In-4. Boulogne-sur-Mer, impr. Hamain. — *Correspondance de MM. de Disimieu, gentilshommes dauphinois (1568-1713)*, publiée par H. de Terrebasse. In-4. Lyon, Louis Brun; Paris, Champion. — *Inventaire des archives de Thann*, par A. Hanauer, publié par A.-M.-P. Ingold; — *Les villages du bailliage de Soultz*, par A. Gasser (*Bibliothèque de la Revue d'Alsace*, fasc. XXII et XXIII). In-8. Colmar, Hüffel.

Correspondance.

MM. Lelong, Cochin, Valois, Aubry-Vitet s'excusent de ne pouvoir assister à la séance.

Travaux de la Société.

État des impressions :

Annuaire-Bulletin de 1913. Feuilles 1 à 8 tirées; 9 et 10 en pages; 4 feuilles de la seconde partie en placards.

Mémoires de Turenne. T. II. Feuilles 27 et 28 en pages; on compose l'Introduction.

Histoire de la Ligue. T. I. Feuille 18 en pages; feuilles *a*, *b* et la moitié de *c* en pages.

Journal de Fauquembergue. T. III. Pas de changement.

Correspondance de Vivonne sur l'expédition de Messine. T. I. Feuilles 8 à 14 reçues en bons à tirer; on compose la suite.

Mémoires de du Bellay. T. IV. Feuilles 5 à 8 en pages; feuilles 9 à 11 en placards.

Rapports et notices sur les Mémoires du cardinal de Richelieu. Fasc. V. 1 feuille tirée.

M. le marquis de Vogüé ayant déposé le manuscrit achevé du *Journal de Mercoyrol de Beaulieu*, M. Lecestre est désigné comme commissaire responsable de cette publication.

M. le marquis de Laborde fait connaître que l'impression du t. II des *Mémoires de Florange* est commencée.

M. Delavaud met le Conseil au courant de l'état d'avancement très satisfaisant du tome IV des *Mémoires de Richelieu*, dont le texte et les notes lui ont été remis par M. Lavollée, et du tome V, que MM. Gaucheron et Dermenghem comptent avoir prochainement terminé. A ce propos, M. Lecestre demande si, la somme de 2,000 fr. votée pour la préparation de ce tome V étant épuisée, il peut engager, sur les crédits mis à notre disposition par l'Académie française, de nouveaux fonds. Renvoyé au Comité des fonds.

M. Lecestre fait connaître que Mgr Baudrillart ne tardera pas à remettre l'Introduction aux *Lettres du duc de Bourgogne*.

Conformément aux pouvoirs que lui en a donnés le Conseil, M. le Trésorier informe qu'il a signé avec M. Daupeley, imprimeur, le nouveau traité aux conditions demandées par la Société.

La séance est levée à quatre heures trois quarts.

II.

BIBLIOGRAPHIE.

1. — ABEILLE (E.). Histoire de Givors (Rhône); événements historiques; le canal de Givors; commerce et industrie; Givordins dignes de mémoire; traditions, coutumes, fêtes, joutes nautiques; ouvrage illustré de 74 gravures : vues, plans, portraits, etc. In-4, XI-337 p. Lyon, L. Brun.

2. — AUDOUIN (E.). Essai sur l'armée royale au temps de Philippe-Auguste; nouvelle édition, revue et augmentée, d'une étude publiée dans le *Moyen-Age*. In-8, 241 p. Paris, Édouard Champion.

3. — BALLOT (C.). L'établissement de la filature des soies en France et le rôle du gouvernement royal. In-8, 40 p. Lyon, A. Rey.

(Extrait de la Revue d'histoire de Lyon.)

4. — BARDY (abbé G.). Saint Athanase (296-373). In-16, XVI-208 p. Paris, J. Gabalda.

5. — BARTHOU (Louis). Mirabeau. In-8, 328 p. et pl. Paris, Hachette et Cie.

6. — BERGERET-JEANNET (abbé L.). Histoire de Cléry-Frontenex (Savoie), des origines à 1794. In-16, XXIV-236 p., grav. et plan. Chambéry, impr. F. Gentil.

7. — BLAREZ (abbé J.). Suzanne Robert de Beauchamp, en religion Marie-Suzanne-Thérèse de Saint-François-Xavier (1744-1800). In-8, 88 p. et grav. Vannes, impr. Lafolye frères.

8. — BOSSU (L.). La prophylaxie de la peste en Barrois, vers l'an 1500. In-8, 10 p. Paris, A. Picard et fils.

(Extrait du Bulletin de la Société des lettres, sciences et arts de Bar-le-Duc.)

9. — BRANET (A.). Les États d'Armagnac en 1631-1632. In-8, 36 p. Auch, impr. L. Cocharaux.

(Extrait du Bulletin de la Société archéologique du Gers.)

10. — BRÉSARD (M.). Les foires de Lyon aux XVe et XVIe siècles. In-8, VIII-386 p., avec cinq illustrations, dont un fac-similé. Paris, A. Picard.

11. — BRUNOT (F.). Histoire de la langue française, des origines à 1900. T. IV : la langue classique (1660-1675). In-8, XXIX-656 p., première partie. Paris, A. Colin.

12. — CANS (A.). Le rôle politique de l'assemblée du

clergé pendant la Fronde (1650-1651). In-8, 62 p. Nogent-le-Rotrou, impr. Daupeley-Gouverneur.

(Extrait de la Revue historique.)

13. — Choussy (J.-E.). Martyre de Jeanne d'Arc et transes anglaises, d'après un document inédit (dont inclus le fac-similé). In-8, 8 p. Moulins, M. Choussy, 33, rue Pape-Carpentier.

14. — Clercy (C.). Notice sur l'ancienne abbaye de Saint-Hilaire. In-8, 31 p. et 9 planches. Narbonne, impr. F. Caillard.

(Extrait du Bulletin de la Commission archéologique de Narbonne.)

15. — Combarieu (J.). Histoire de la musique, des origines à la mort de Beethoven; avec de nombreux textes musicaux. T. II : du xvii[e] siècle à la mort de Beethoven. In-8, 707 p. Paris, Armand Colin.

16. — Courteault (Paul) et Leroux (A.). Archives municipales de Bordeaux. T. X. Inventaire sommaire des registres de la Jurade (1520 à 1783). Volume cinquième. In-4, xii-571 p. Bordeaux, impr. F. Pech et C[ie].

17. — Delisle (L.). Notices historiques : droit de pâturage et d'herbage reconnu dans la Haye de Valognes au profit des habitants de Valognes et d'Alleaume (mars 1415); la poterie à Valognes (juin 1465); la Ligue à Valognes (1589); passage de Louis XVI à Valognes (juin 1786); doléances des paroisses du bailliage de Valognes (1789); bataillon de l'Egont en garnison à Valognes (8 avril 1798). In-8, 44 p. Saint-Lô, Eugène Hébert.

18. — Dussauge (capitaine A.). Études sur la guerre de Sept ans; le ministère de Belle-Isle. T. I : Krefeld et Lütterberg (1758). In-8, 486 p. et cartes hors texte. Paris, L. Fournier.

19. — Ferran (abbé E.). Relations des comtes de Foix avec la communauté indépendante de Pamiers. In-8, 19 p. Foix, impr. Fra et C[ie].

20. — FOULD (P.). Un diplomate au XVIIIe siècle, Louis-Augustin Blondel, d'après des documents inédits tirés de la Bibliothèque nationale, de celle de Dresde, des archives des Affaires étrangères, etc. In-8, 403 p. Paris, Plon-Nourrit et Cie.

21. — FOULET (L.). Correspondance de Voltaire (1726-1729); la Bastille, l'Angleterre, le retour en France. In-8, LXXII-323 p. Paris, Hachette et Cie.

22. — FROTIER DE LA MESSELIÈRE (vicomte H.). Filiations bretonnes (1650-1912); recueil des filiations directes des représentants actuels des familles nobles de bourgeoisie armoriée ou le plus fréquemment alliées à la noblesse d'origine bretonne, ou résidant actuellement en Bretagne, depuis leur plus ancien auteur vivant en 1650. T. II, fasc. 1. Grand in-8, 240 p. avec armoiries. Saint-Brieuc, R. Prud'homme.

23. — FULCRAND (F.-J.). Le Mont-Valérien; son histoire religieuse, son histoire militaire, ses cimetières. In-8, 232 p. avec 79 grav. dans le texte et 3 planches hors texte; illustrations de Becmeur. Montligeon (Orne), impr. de Montligeon.

24. — GHELLINCK (J. DE). Le mouvement théologique du XIIe siècle; études, recherches et documents. In-8, IX-409 p. Paris, J. Gabalda.

25. — GOYAU (Lucie Félix-Faure). Christianisme et culture féminine; sainte Radegonde; la culture de la femme au moyen âge; les femmes de la Renaissance; regards de femmes sur l'au-delà; sainte Gertrude, sainte Mechtilde; le livre des recluses; Juliane de Norwich. In-8, 278 p. Paris, Perrin et Cie.

26. — HALLEY (A.). Résumé de l'histoire de Chavenay, canton de Marly-le-Roy (Seine-et-Oise). In-8, 53 p. avec 3 planches hors texte. Versailles, impr. Cerf.

PROCÈS-VERBAL

DE LA

SÉANCE DU CONSEIL D'ADMINISTRATION

DE LA

SOCIÉTÉ DE L'HISTOIRE DE FRANCE,

TENUE LE 3 FÉVRIER 1914,

A l'École des chartes, à quatre heures un quart,

SOUS LA PRÉSIDENCE DE M. EUG. LELONG, PRÉSIDENT.

(Procès-verbal adopté dans la séance du 3 mars suivant.)

Le secrétaire donne lecture du procès-verbal de la séance précédente; la rédaction en est adoptée par le Conseil.

M. le Président proclame membre de la Société, après avoir soumis cette admission à l'approbation du Conseil :

2579. M. Julien Le Sénécal, à Caen (Calvados), rue des Chanoines, nº 18; présenté par MM. Élie Berger et Noël Valois.

Publications adressées à la Société.

Publications périodiques. — *Revue historique*, janvier-février 1914. — *Revue des Questions historiques*, 1er janvier 1914. — *Bulletin mensuel de l'Association philotechnique*, décembre 1913 et janvier 1914.

Sociétés savantes. — *Bulletin de la Société des Antiquaires de Normandie*, t. XXVIII (1906 à 1912). — *Proceedings of the American philosophical Society*, septembre-octobre 1913. — *Institut d'estudis catalans*, annuaire de 1911-1912.

Ouvrages offerts par les auteurs ou les éditeurs.

Les sources de l'histoire de France, XVIIe siècle (1610-1715), t. II. *Mémoires et lettres*, par Émile Bourgeois et Louis André. In-8. Paris, Picard (*Manuels de bibliographie historique*). — *Hélène de Tournon, drame en vers*, par Louis Lautrey. In-16. Paris, Lemerre.

Correspondance.

M. J. Le Sénécal exprime son vif désir de succéder, sur les listes de la Société, à son grand-père, le regretté M. Jules Travers.

M. Delavaud s'excuse de ne pouvoir assister à la séance et envoie des renseignements sur l'état d'avancement des *Mémoires du cardinal de Richelieu.*

Travaux de la Société.

État des impressions :

Annuaire-Bulletin de 1913. Feuilles 9 et 10 tirées; 2e partie, 4 feuilles en pages et 1 feuille en placards.

Mémoires de Turenne. T. II. Feuilles 27 et 28 en pages; feuilles *a* et *b* reçues bonnes à mettre en pages.

Histoire de la Ligue. T. I. Feuille 19 en pages; feuilles *a* et *b* reçues en bons à tirer.

Lettres du duc de Bourgogne. T. II. Pas de changement.

Correspondance de Vivonne sur l'expédition de Messine. T. I. Feuilles 8 à 14 tirées; feuilles 15 à 23 en placards.

Journal de Fauquembergue. T. III. Feuilles 11 et 12 en placards.

Mémoires de du Bellay. T. IV. Feuilles 5 à 8 tirées; feuilles 9 à 11 en pages.

Mémoires de Florange. T. II. Feuilles 1 à 4 en placards.

Mémoires du chevalier de Beaulieu. Feuilles 1 et 2 en placards.

Rapports et notices sur les Mémoires du cardinal de Richelieu. Fasc. V. Feuille 1 tirée; feuilles 2 et 3 en placards.

M. le Trésorier entretient le Conseil de l'emploi des fonds

spéciaux affectés à la publication des *Mémoires du cardinal de Richelieu.*

M. Delachenal fournit quelques renseignements sur l'état d'avancement de la publication des *Grandes Chroniques de France.*

La séance est levée à cinq heures.

II.

BIBLIOGRAPHIE.

27. — HEURLEY (abbé). Monographie de la paroisse de Vallery au diocèse de Sens (Yonne). In-16, 210 p. et grav. Auxerre, impr. de « la Bourgogne », 11, rue de Valmy.

28. — HORSON (abbé). Établissements religieux de Villeneuve-sur-Yonne. In-8, 23 p. Auxerre, impr. A. Gallot.

(Extrait du Bulletin de la Société des sciences historiques et naturelles de l'Yonne.)

29. — JULLIOT (G.). Essai sur l'enceinte de la ville de Sens; précédé d'une notice sur la vie et les ouvrages de Gustave Julliot par Maurice Prou; illustré d'un portrait de l'auteur et de 8 planches. In-8, XVII-23 p. Sens, impr.-éditeur Duchemin.

(Extrait des Mémoires de la Société archéologique de Sens.)

30. — KAHN (S.). Les Juifs de la sénéchaussée de Beaucaire. In-8, 42 p. Paris, Durlacher.

31. — LA FORCE (duc DE). Lauzun; un courtisan du grand roi. In-8, VIII-255 p. et planches. Paris, Hachette et Cie.

32. — LA MARTINIÈRE (J. DE). Instructions secrètes données par Charles VI au sire d'Albret pour soulever la

Guyenne contre Henri IV (fin d'octobre 1399-janvier 1400). In-8, 14 p. Nogent-le-Rotrou, impr. Daupeley-Gouverneur.

(Extrait de la Bibliothèque de l'École des chartes.)

33. — LAUZUN (P.). Un voyage de Marguerite de Valois aux eaux d'Encausse en Comminges, en 1584. In-8, 14 p. Auch, impr. Cocharaux.

(Extrait du Bulletin de la Société archéologique du Gers.)

34. — LE NEPVOU DE CARFORT (vicomte R.). Étude généalogique sur la maison Le Nepvou, de l'évêché de Saint-Brieuc; de gueules à six billettes d'argent, 3, 2, 1, au chef d'argent. In-4, 282 p. avec armoiries, croquis et fac-similé d'autographe. Saint-Brieuc, R. Prud'homme.

35. — LÉVY-BRUHL (H.). Études sur les élections abbatiales en France jusqu'à la fin du règne de Charles le Chauve. In-8, 207 p. Paris, A. Rousseau.

36. — LOT-BORODINE (Myrrha). Le roman idyllique au moyen âge (Flore et Blanchefor, Aucassin et Nicolette, Galeran de Bretagne, l'Escoufle ou Guillaume et Aélis, Guillaume de Palerme). In-16, 277 p. Paris, Auguste Picard.

37. — LYON (E.). Le « Coustumier de Poictou » du xve siècle; étude du texte et essai d'édition critique. In-8, 8 p. Paris, A. Picard.

38. — MAGNE (E.). Nicolas Poussin, premier peintre du roi (1594-1665) (documents inédits); suivi d'un catalogue raisonné et accompagné de la reproduction de 145 de ses tableaux et dessins, de 2 portraits, autographes et autres documents. In-folio, 244 p. avec illustrations dans le texte et planches hors texte. Bruxelles et Paris, G. Van Oest et Cie.

PROCÈS-VERBAL

DE LA

SÉANCE DU CONSEIL D'ADMINISTRATION

DE LA

SOCIÉTÉ DE L'HISTOIRE DE FRANCE,

TENUE LE 3 MARS 1914,

A l'École des chartes, à quatre heures un quart,

SOUS LA PRÉSIDENCE DE M. EUG. LELONG, PRÉSIDENT.

(Procès-verbal adopté dans la séance du 7 avril suivant.)

Le secrétaire donne lecture du procès-verbal de la séance précédente; la rédaction en est adoptée par le Conseil.

M. le Président annonce que la Société a perdu un de ses doyens d'âge, M. David, ancien conseiller d'État, qui s'était fait admettre dès 1858.

Il proclame membre de la Société, après avoir soumis cette admission à l'approbation du Conseil :

2580. M. Pascal Guébin, diplômé d'Études supérieures d'histoire et de géographie, boulevard Pereire, n° 235; présenté par MM. Poupardin et Lelong.

Publications adressées à la Société.

Publications périodiques. — *Revue de l'histoire des colonies françaises*, 4e trimestre de 1913.

Sociétés savantes. — *Bulletins de la Société des Antiquaires de l'Ouest*, 1er et 2e trimestres de 1913. — *Bulletin de la Société des Antiquaires de la Morinie*, 4e fasc. de 1913. — *Académie royale de Belgique. Bulletin de la Classe des lettres et de la Classe des beaux-arts*, 1913, nos 7 et 8. — Même Académie. *Bulletin de la Commission royale d'histoire*, t. LXXXII, 2e et 3e bulletins. — *Indicateur d'antiquités suisses*, 1913, 4e fasc. — *Zeitschrift für die Geschichte des Oberrheins*, nouvelle série, t. XXIX, fasc. 1. — *Annual Report*

of the American historical association, 1911, t. I. — *Bureau of American ethnology*, bulletin 53.

Ouvrages offerts par les auteurs ou les éditeurs.

Les sources de l'histoire religieuse de la Révolution aux Archives nationales, par Léon Le Grand. In-8. Paris, Champion. — *Archives municipales de Bordeaux*, t. X : *Inventaire sommaire des registres de la Jurade*, par Paul Courteault et Alfred Leroux, t. V. In-4. Bordeaux.

Correspondance.

MM. Le Sénécal et Léon Rey adressent leurs remerciements au Conseil pour leur admission au nombre des membres de la Société.

M. Daupeley, imprimeur de la Société, remercie également le Conseil d'avoir bien voulu conclure avec lui un nouveau traité pour dix années et s'engage à faire tous ses efforts pour mériter et justifier la confiance de la Société.

Publications de la Société.

État des impressions :

Annuaire-Bulletin de 1913. Feuilles 11 et 12 en placards; feuilles 13 à 17 en pages.

— de 1914. On commence la composition.

Histoire de la Ligue. T. I. Feuille *c* en pages.

Correspondance de Vivonne sur l'expédition de Messine. T. I. Feuilles 15 à 18 tirées; feuilles 19 à 23 en pages.

Journal de Fauquembergue. T. III. Feuilles 11 et 12 tirées.

Mémoires de du Bellay. T. IV. Pas de changement.

Journal de Mercoyrol de Beaulieu. Feuilles 1 et 2 tirées; feuilles 3 et 4 en pages.

Mémoires de Florange. T. II. Pas de changement.

Grandes Chroniques de France. T. II. Feuilles 1 à 3 en placards.

Mémoires de Saint-Hilaire. T. V. On commence la composition.

Rapports et notices sur les Mémoires de Richelieu. Fasc. V. Pas de changement.

Le secrétaire fait savoir que le volume des *Mémoires de Turenne* est actuellement terminé.

M. Omont fait connaître que le Comité de publication a été saisi par M. Pascal Guébin, diplômé d'études supérieures d'histoire et de géographie, et par M. Ernest Lyon, archiviste-paléographe, élève de l'École des Hautes-Études, d'un projet de publication de l'*Historia Albigensis* de Pierre des Vaux-de-Cernay; ce projet est présenté sous la forme suivante :

L'œuvre de Pierre des Vaux-de-Cernay n'a pas fait l'objet d'une réédition scientifique, à l'exemple de la *Chanson de la Croisade* et de la *Chronique* de Guillaume de Puylaurens. La revision de l'édition usuelle du *Recueil des Historiens de France* avait été entreprise par O. Holder-Egger et A. Luchaire, qui n'ont laissé que des essais critiques fragmentaires. Le présent projet fut, en 1911, sur l'avis de M. Prou, offert à la Collection des textes pour servir à l'étude et à l'enseignement de l'Histoire et accepté, y compris la traduction française, après un rapport favorable de M. Lot. La publication de cette collection ayant été interrompue, deux des membres de son comité, MM. Prou et Poupardin, ont estimé que la Société de l'Histoire de France pourrait s'y intéresser (cf. *Annuaire-Bulletin de la Soc. de l'Hist. de France*, année 1913, p. 131).

L'Introduction étudie tout d'abord les modes de transmission du texte (mss. et éditions), puis les procédés de travail de l'auteur (sources, date de rédaction, caractères littéraires), enfin son influence sur l'historiographie (traductions des XIIIe, XVe, XVIe et XIXe siècles, abrégés et extraits).

Le texte latin, représentant la troisième « édition » donnée par l'auteur, est établi d'après les mss. de la Bibliothèque nationale lat. 18334 et 2601. On a tenu compte des variantes des mss. de

Rome (Bibl. Vaticane, Regin. 625 et Vatic. 5712) et des éditions Camuzat (1615) et Brial, parce que leur texte altéré est passé dans de nombreuses publications. Les lettres insérées dans l'*Historia* ont été collationnées sur les originaux du Trésor des chartes et les registres du Vatican. La graphie adoptée est celle du ms. lat. 2601 de la Bibliothèque nationale, qui se retrouve dans les chartes des Vaux-de-Cernay et les actes de Simon de Montfort pendant le premier quart du XIIIe siècle. Pour la distribution du texte, on a substitué aux chapitres arbitraires et très inégaux de l'édition princeps (1615) des divisions empruntées aux indications de l'auteur et aux rubriques du ms. 18334.

La traduction française contemporaine (antérieure à 1220) est le complément naturel du texte latin, sur lequel M. P. Meyer lui a jadis donné l'avantage pour son style clair et familier (*Notices et extraits des mss.*, t. XXXIII, 1re partie, p. 77). Faite sur un manuscrit supérieur aux copies conservées du troisième remaniement de l'*Historia*, elle facilite le choix des variantes et des rubriques du texte latin. Complète, elle rend en langue vulgaire jusqu'aux actes conciliaires et pontificaux et a exercé une influence directe et profonde sur les parties inédites de la compilation dite de Baudouin d'Avesnes. Cette publication dispenserait enfin ceux qui ne lisent pas le latin de recourir, comme ils l'ont fait depuis le XVIe siècle, aux quatre mauvaises traductions qui lui ont succédé. Pour la disposition matérielle, la concordance des deux textes, latin et français, serait mieux assurée, semble-t-il, par leur superposition sur la même page et par l'emploi de caractères typographiques différents.

L'annotation a été limitée à l'inscription et à la justification des manchettes chronologiques, à l'identification des citations de l'auteur et des noms de personnes et de lieux, ces derniers se trouvant, en outre, rassemblés dans la carte et dans l'index.

La publication ainsi comprise remplirait deux volumes.

Après une délibération à laquelle prennent part notamment MM. le comte Delaborde, Delachenal, le comte Baguenault de Puchesse, le comte Durrieu et Prinet, le Conseil, se rendant à l'avis du Comité de publication, décide d'accepter en principe le projet présenté par MM. Guébin et Lyon, sauf à écarter la traduction française dont l'intérêt historique et philologique lui paraît très contestable.

M. Ch.-V. Langlois sera prié de vouloir bien suivre cette publication en qualité de commissaire responsable.

M. le comte Durrieu, au nom du Comité des fonds, donne lecture au Conseil du compte rendu des recettes et dépenses de la Société durant l'exercice 1913 et d'un projet de budget pour l'exercice 1914. M. le Président lui adresse ses remerciements et ordonne le renvoi de l'un et de l'autre à MM. les Censeurs.

La séance est levée à cinq heures un quart.

II.

BIBLIOGRAPHIE.

39. — Malo (H.). Les corsaires dunkerquois et Jean Bart. T. II : 1662 à 1702; ouvrage publié sous les auspices de la Société dunkerquoise pour l'encouragement des sciences, des lettres et des arts. In-8, 518 p. avec grav. Paris, « Mercure de France », 26, rue de Condé.

40. — Manciet (A.). Deux conférences d'histoire sur le pays basque; quelques Basques célèbres; la Soule avant 1789. In-18 jésus, 24 p. Angers, impr. A. Burdin et Cie.

41. — Mangeot (G.). Autour d'un foyer lorrain : la famille de Saint-Lambert (1596-1795). In-8, 135 p. et grav. Paris, Croville; Nancy, V. Vagner et J. Lambert.

42. — May (G.). Notes sur les relations de Montesquieu avec l'Académie de Stanislas. In-8, 15 p. Nancy, impr. Berger-Levrault.

(Extrait des Mémoires de l'Académie de Stanislas.)

43. — Mayran (abbé B.). Raymond Bonal dans les diocèses de Pamiers et d'Alet (1638-1647) (d'après sa correspondance inédite). In-8, 74 p. et portrait. Foix, impr. Fra et Cie.

(Extrait du Bulletin historique du diocèse de Pamiers, Couserans et Mirepoix.)

44. — MONTESQUIEU. Correspondance, publiée par François Gebelin, avec la collaboration de M. André Morize. T. I. In-8 carré, XXIV-448 p. et fac-similé d'autographe. Paris, É. Champion.

45. — PAÔN (P.). Jumièges et son abbaye. Petit in-8, 14 p. Rouen, impr. Lecerf fils.

46. — PÉROUSE (G.). La vie en Bugey au XVI[e] siècle; crimes, délits et faits divers. In-8, 49 p. Belley, impr. Louis Chaduc.

47. — PETIT (E.). Commanderie d'Arbonne, près Molay (Yonne) (Hospitaliers de Saint-Jean de Jérusalem). In-8, 13 p. Auxerre, impr. A. Gallot.

(Extrait du Bulletin de la Société des sciences historiques et naturelles de l'Yonne.)

48. — PETOT (P.). Un nouveau manuscrit de la loi Gombette. In-8, 39 p. Paris, libr. de la Société du Recueil Sirey (L. Tenin, directeur).

(Extrait de la Nouvelle revue historique de droit français et étranger.)

49. — PRENTOUT (H.). La Réforme en Normandie et les débuts de la Réforme à l'Université de Caen. In-8, 23 p. Nogent-le-Rotrou, impr. Daupeley-Gouverneur.

(Extrait de la Revue historique.)

50. — PROST (B. et H.). Inventaires mobiliers et extrait des comptes des ducs de Bourgogne de la maison de Valois (1363-1477). T. II : Philippe le Hardi. 4[e] fascicule, 1389-1390 et additions. In-8, 692 p. Paris, E. Leroux.

51. — PUIS (A.). En marge de l'histoire (1[re] série); essai sur les mœurs, les goûts et les modes au XVIII[e] siècle : les voyages, les villégiatures, la vie de château, la chasse, les turqueries, l'anglomanie, les chinoiseries et l'orientalisme, les modes américaines; orné d'une simili-gravure en couleur et de quatre en noir. In-8, 181 p. Toulouse, Ed. Privat; Paris, Éd. Champion.

PROCÈS-VERBAL

DE LA

SÉANCE DU CONSEIL D'ADMINISTRATION

DE LA

SOCIÉTÉ DE L'HISTOIRE DE FRANCE,

TENUE LE 7 AVRIL 1914,

A l'École des chartes, à quatre heures un quart,

SOUS LA PRÉSIDENCE DE M. EUG. LELONG, PRÉSIDENT.

(Procès-verbal adopté dans la séance du 2 juin suivant.)

Le secrétaire donne lecture du procès-verbal de la séance précédente; la rédaction en est adoptée par le Conseil.

M. le Président annonce qu'il a su tardivement la mort d'un de nos confrères, M. Georges Philippon, archiviste-paléographe, auteur de recherches sur Charles Ier d'Anjou. La Société a fait deux autres pertes, depuis la dernière séance, celle de M. René Minoret et celle de M. Jules Roy, professeur à l'École des chartes et à l'École des Hautes-Études. M. le Président rappelle enfin la mort de M. Camille Favre, colonel-brigadier de l'armée fédérale en Suisse et l'un des éditeurs du *Jouvencel*.

M. le Président proclame membre de la Société, après avoir soumis cette admission à l'approbation du Conseil :

2581. M. le comte Léonce Celier, ancien membre de l'École française de Rome, archiviste aux Archives nationales, rue de Luynes, n° 9; présenté par MM. Élie Berger et Fr. Soehnée.

Publications adressées à la Société.

Publications périodiques. — *Revue historique*, mars-avril 1914. — *Bulletin mensuel de l'Association philotechnique*, février-mars 1914. — *Bulletin de la Société de l'Histoire du protestantisme français*, janvier-février 1914. — *Revue de l'Histoire des colonies françaises*, 1er trimestre de 1914.

Sociétés savantes. — *Bulletin de la Société d'émulation du Bourbonnais*, juillet à décembre 1913. — *Mémoires de la Société académique de Saint-Quentin*, 4e série, t. XVI, 1re partie. — *Table générale des matières contenues dans les Mémoires* de la même Société, de 1825 à 1913. — *Annales de l'Académie de Mâcon*, 3e série, t. XV, 2e partie. — *Bulletin de la Société des Antiquaires de l'Ouest*, 3e et 4e trimestres de 1913. — *Bulletin de la Société archéologique de Béziers*, 3e série, t. X, 1re livraison. — *Académie royale de Belgique. Bulletin de la Commission royale d'histoire*, tome LXXXII, 4e bulletin; *Bulletin de la classe des Lettres et de la classe des Beaux-Arts*, 1913, nos 9 à 11. — *Analectes pour servir à l'histoire ecclésiastique de la Belgique*, 3e série, t. IX, 4e livraison. — *Leodium, chronique mensuelle de la Société d'art et d'histoire du diocèse de Liège*, année 1913. — *Bulletin de la Société d'histoire et d'archéologie de Genève*, t. III, livraison 8.

Ouvrages offerts par les auteurs ou les éditeurs.

Mémoire sur quelques affaires de l'empire Mogol (1756-1761), par Jean Law de Lauriston, publié par Alfred Martineau (Publication de la Société de l'Histoire des colonies françaises). In-8, Paris, Champion, Larose. — *La littérature française aux États-Unis*, par James-H. Hyde. In-8, Paris. — *Les États-Unis et la France; les relations historiques franco-américaines (1776-1912)*, par le même. In-8, Paris, Alcan. — *Chartes du chapitre de Sainte-Waudru de Mons*, publiées par L. Devillers et E. Matthieu, t. IV. In-4, Bruxelles, Imbreghts. — *Cartulaire de l'église Saint-Lambert de Liège*, publié par Édouard Poncelet, t. V. In-4, Bruxelles, Imbreghts. — *Le Roman de Renard le Contrefait*, publié par Gaston Raynaud et Henri Lemaître. 2 vol. in-8, Paris, Champion.

Correspondance.

M. le ministre de l'Instruction publique adresse au Conseil le programme du prochain Congrès des Sociétés savantes.

M. Guébin remercie le Conseil de son admission au nombre des membres de la Société.

MM. Guébin et E. Lyon fournissent de nouveaux renseignements sur l'*Historia Albigensis* de Pierre des Vaux-de-Cernay et sur la traduction française qu'ils auraient souhaité de pouvoir éditer simultanément.

M. Moranvillé s'excuse de ne pouvoir assister à la séance.

Travaux de la Société.

État des impressions :

Annuaire-Bulletin de 1914. Feuilles 1 à 3 en pages; feuille 4 en placards.

Lettres du duc de Bourgogne. T. II. Pas de changement.

Correspondance de Vivonne sur l'expédition de Sicile. T. I. Feuilles 19 à 24 tirées. On compose la fin.

Journal de Fauquembergue. T. III. Pas de changement.

Mémoires de du Bellay. T. IV. Pas de changement.

Journal de Mercoyrol de Beaulieu. Feuilles 3 à 6 tirées; feuille 7 en pages; feuille 8 en placards.

Mémoires de Saint-Hilaire. T. V. Feuilles 1 à 4 tirées; on compose la suite.

Grandes Chroniques de France. T. II. Feuilles 1 à 3 reçues à mettre en pages.

Mémoires de Florange. T. II. Pas de changement.

Mémoires du cardinal de Richelieu. T. IV. Feuilles 1 à 5 en placards.

Rapports et notices sur les Mémoires du cardinal de Richelieu. Fasc. V. Feuilles 3 à 5 tirées; feuille 6 reçue à mettre en pages; feuilles 7 et 8 en placards.

M. Bernard de Mandrot expose que les recherches qu'il a fait faire dans les Archives d'État de Milan ont abouti à la découverte et à la transcription d'un nombre considérable de dépêches d'ambassadeurs milanais qui viendraient heureusement compléter, pour les années 1461 à 1466, le recueil contenu dans le manuscrit italien 1593 de la Bibliothèque nationale. Il propose de les comprendre dans son édition, qui ne dépasserait pas trois ou quatre volumes, à condition qu'on renonçât à joindre au texte italien une traduction française dont l'utilité est bien contestable. Le Conseil,

après en avoir délibéré, donne son entière approbation à ce nouveau plan de publication.

M. Delavaud rend compte de recherches qu'il a faites récemment à Parme, dans les papiers de Vittorio Siri. Il fournit des renseignements sur l'état d'avancement des tomes IV et V des *Mémoires du cardinal de Richelieu*.

M. le Trésorier fait savoir que les dix premiers volumes des *Lettres de Louis XI* ont été concédés, à titre de prix, à M. Pocquet du Haut-Jussé, sorti au mois de janvier de l'École des chartes.

Le secrétaire donne lecture du rapport de MM. les Censeurs sur l'état des finances de la Société et sur le projet de budget pour 1914. M. le Président remercie les Censeurs de cette communication.

La séance est levée à cinq heures un quart.

II.

BIBLIOGRAPHIE.

52. — Allier (R.). La compagnie du Très Saint-Sacrement de l'autel, à Toulouse; une esquisse de son histoire. In-8, 152 p. Paris, Honoré Champion.

53. — Angot (abbé A.). Le restaurateur de l'abbaye d'Évron. In-8, 55 p. Laval, veuve A. Goupil.

(Extrait du Bulletin de la Commission historique et archéologique de la Mayenne.)

54. — Angot (abbé A.). Armorial monumental de la Mayenne; avec dessins de M. Paul de Farcy. Grand in-4, xxxiv-561 p. Laval, veuve A. Goupil.

55. — Baguet (H.). Une maîtresse du Roi Soleil en Bourbonnais, Mme de Montespan à Bourbon-l'Archambault, avec des documents inédits, de nombreuses notes, une gra-

vure et un portrait hors texte. In-16, 88 p. Moulins, édition des « Cahiers du Centre »; Paris, R. Duval.

56. — BAUDON (A.). Charles de Gonzague à Rethel en 1612. In-8, 8 p., avec portrait. Reims, impr. Monce et Cie.

(Extrait de la Nouvelle Revue de Champagne et de Brie.)

57. — BAUDON (A.). Le bourg de Wasigny (Ardennes); ses environs; le bourg; notes historiques; l'église; le château; les seigneurs. In-8, 72 p., avec grav. Reims, Henri Matot fils.

58. — BEAUNIER (Dom). Abbayes et prieurés de l'ancienne France; recueil historique des archevêchés, évêchés, abbayes et prieurés de France; t. V : province ecclésiastique de Bourges, par le R. P. dom J.-M. Besse; t. VI : province ecclésiastique de Sens, par le même. 2 vol. in-8, 339 p. et 183 p. Paris, Jouve et Cie; Chevetogne, par Leignon (Belgique), abbaye de Ligugé.

59. — BEAUSSE (G. DE). Note sur un mode de tradition par les reliques. In-8, 5 p. Paris, É. Champion.

(Extrait du Moyen Age.)

60. — BENOIT-D'ENTREVAUX (F.) et JOURDA DE VAUX (G.). Les châteaux historiques du Vivarais. In-4, II-338 p. Hennebont (Morbihan), impr. Ch. Normand.

61. — BERTHOUMEAU (L.). Du vol et de sa répression en Bourgogne sous l'ancien droit et chartes de l'abbaye de Saint-Etienne de Dijon de 1260 à 1270. In-8, XIV-155 p. Dijon, impr. R. de Thorey.

62. — BEYSSAC (J.). Les papes ayant appartenu au chapitre de Lyon. In-8, 35 p. Trévoux, impr. J. Jeannin.

63. — BILLIOUD (J.). L'attitude des États des deux Bourgognes à l'égard de Charles le Téméraire après la bataille de Morat (1476). In-8, 10 p. Paris, Champion.

(Extrait du Moyen Age.)

64. — BLOCH (M.). Notes sur les sources de l'histoire de

l'Ile-de-France au moyen âge. In-8, 20 p. Nogent-le-Rotrou, impr. Daupeley-Gouverneur.

(Extrait du Bulletin de la Société de l'histoire de Paris et de l'Ile-de-France.)

65. — Borrelli de Serres (colonel). La date du décès d'Élisabeth, comtesse de Flandre; le commencement de l'année dans les Pays-Bas au moyen âge. In-8, 119 p. Paris, Aug. Picard.

66. — Bouchel (E.). Notice historique sur le bourg de Vailly (Aisne). In-8, 19 p., avec grav. Reims, H. Matot fils.

67. — Bourbon (Sixte de). Le traité d'Utrecht et les lois fondamentales du royaume. In-8, vii-346 p. Paris, Champion.

68. — Bourde de la Rogerie (H.). Note sur le traité historique des États de Bretagne, de l'abbé G.-M. du Breil de Pontbriand. In-8, 15 p. Paris, impr. René Prud'homme.

69. — Brody de Lamotte (E.). Les De Brethon, écuyers, chevaliers, seigneurs de Tournus, Riardy, le Tour, la Joug, Lacombe, le Bouchet, Landes, Varenne, Villeneuve, le Mas. In-8, 36 p. Guéret, impr. régionale, 6, boulevard Carnot.

70. — Brousse (J.) et Lejeune (L.). Puy d'Issolu n'est pas Uxellodunum; réponse à M. Paul Ducourtieux. In-8, 20 p., avec un croquis. Limoges, Ducourtieux et Gout.

71. — Bruchet (M.). Une promotion abbatiale à Cambrai en 1474. In-8, 31 p. Lille, impr. Lefebvre-Ducrocq.

(Extrait de la Revue du Nord.)

72. — Bussy (C. de). L'église Saint-Nicaise de Rouen, d'après les archives et des documents modernes. In-8, 126 p. et 8 planches. Rouen, impr. A. Lainé.

73. — Cabanès (docteur). Légendes et curiosités de l'histoire; troisième série; ouvrage illustré de 33 gravures. In-16, 399 p. Paris, Albin Michel.

74. — Carrière (V.). Notes pour la biographie de Jacques Amyot à propos du quatrième centenaire de sa naissance. In-8, 15 p. Fontainebleau, impr. Maurice Bourges.

75. — Castries (H. de). Les sources inédites de l'histoire du Maroc; première série : dynastie saadienne; archives et bibliothèques des Pays-Bas. T. IV. Grand in-8, 662 p. et planches. Paris, Ernest Leroux; La Haye, Martinus Nijhoff.

76. — Cestre (M.). Note sur le collège de Noyers. In-8, p. 643 à 647. Auxerre, impr. A. Gallot.

(Extrait du Bulletin de la Société des sciences historiques et naturelles de l'Yonne.)

77. — C[haix] d'E[st]-A[nge]. Dictionnaire des familles françaises anciennes ou notables à la fin du xixe siècle. T. XII : Cos-Cum. In-8, 483 p. Évreux, impr. P. Hérissey.

78. — Chappée (J.). Volumes rares de la bibliothèque du Cogner. I : Un rituel manceau du xvie siècle; II : Un propre de l'abbaye du Pré et son supplément. In-8, 24 p., avec grav. Le Mans, impr. Benderitter.

79. — Charles (abbé R.) et Menjot d'Elbenne (vicomte). Cartulaire de l'abbaye de Saint-Vincent du Mans (ordre de Saint-Benoît). Premier cartulaire : 572-1188. In-8, 156 p. Le Mans, librairie de Saint-Denis.

80. — Charier (C.). Montreuil-Bellay à travers les âges. Ouvrage orné de 28 planches hors texte, comprenant trois dessins à la plume, reproduits en zincogravure, une similigravure et 24 phototypies, dont 16 d'après les clichés de F. Le Gonidec. In-8, viii-544 p. Saumur, C. Charier.

81. — Clouzot (E.). Les nombres cardinaux dans la toponymie. In-8, 6 p. Paris, Champion.

(Extrait du Moyen Age.)

82. — Clouzot (H.). Le métier de la soie en France (1466-1815), suivi d'un historique de la toile imprimée

(1759-1815); ouvrage orné de 62 planches et fac-similé. In-folio, 182 p. Paris, Devambez.

83. — Cochin (C.) et Bruchet (M.). Une lettre inédite de Michel Colombe, suivie de nouveaux documents sur Jean Perréal et Jean Lemaire de Belges. In-8, 53 p. Paris, É. Champion.

84. — Contenson (baron de). L'ordre américain de Cincinnatus en France, d'après l'ouvrage américain de Osa Bird Gardiner et des documents inédits. In-8, 87 p. Paris, impr. Plon-Nourrit et Cie.

(Extrait de la Revue d'histoire diplomatique.)

85. — Content (A.). Les idées économiques et financières du comte du Buat-Nançay (1732-1787). In-8, 121 p. Poitiers, impr. G. Basile.

86. — Corps (le) de saint Vincent de Paul, par un prêtre de la congrégation de la Mission. In-8, vii-291 p. Abbeville, impr. Paillart.

87. — Courteault (Paul). Commentaires de Blaise de Monluc, maréchal de France; édition critique. T. II : 1553-1563. In-8, 588 p. et carte. Paris, A. Picard et fils.

88. — Delage (F.). La rédemption des captifs dans l'ancien diocèse de Limoges. In-8, 24 p. Limoges, Ducourtieux et Gout.

(Extrait du Bulletin de la Société archéologique et historique du Limousin.)

89. — Demartial (A.). Inventaire après décès de sire Jehan Veyrier, maître orfèvre à Limoges en 1566. In-8, 32 p. Limoges, Ducourtieux et Gout.

(Extrait du Bulletin de la Société archéologique et historique du Limousin.)

90. — Denifle (H.). Luther et le luthéranisme; étude faite d'après les sources; traduit de l'allemand avec une préface et des notes, par J. Paquier; t. IV; avec la reproduction intégrale de l'image de la papauté et l'index général. In-16, 451 p. et grav. Paris, Auguste Picard.

91. — DENIS (abbé L.-J.). Archives historiques du Maine. XII (deuxième fascicule) : Chartes de Saint-Julien de Tours (1202-1300). In-8, 138 p. Le Mans, au siège de la Société des archives historiques du Maine.

92. — DEPOIN (J.). Recueil de chartes et documents de Saint-Martin-des-Champs; monastère parisien. 2 vol. in-8, 327 et 403 p. Paris, Jouve et Cie; Chevetogne, par Leignon (Belgique), abbaye de Ligugé.

93. — DES FORTS (Ph.). Le château de Villebon (Eure-et-Loir); étude historique et archéologique; ouvrage illustré de 52 planches et de 22 figures d'après les photographies de l'auteur. Grand in-8, VI-389 p. Paris, A. Picard.

94. — DUFAYARD (Ch.). Histoire de Savoie; ouvrage illustré de gravures hors texte. Petit in-8, VIII-328 p. Paris, Boivin et Cie.

95. — DUPONT-FERRIER (G.). Les écoles, lycées, collèges, bibliothèques; l'enseignement public à Paris; ouvrage illustré de 64 planches hors texte. In-8, III-283 p. Paris, H. Laurens.

96. — DUVIAU (E.). Le vieux Lourdes; ses origines, son château, ses défenses, avant, pendant et après les apparitions de 1858. In-8, 48 p., avec grav. Tarbes, impr. Lesbordes.

97. — ESMONIN (E.). La taille en Normandie au temps de Colbert (1661-1683). In-8, XXX-554 p. Paris, Hachette.

98. — ESPINAS (G.). La vie urbaine de Douai au moyen âge. 4 vol. in-8, XLIV-1003, 1216, XV-650 et 793 p. Paris, Picard.

99. — FAVOT (Aug.). Essai historique sur Vinay et ses environs. In-16, 120 p. Grenoble, X. Drevet.

100. — FERRAN (abbé E.). Encore le vieux Pamiers. I : Notes sur les cimetières appaméens; II : le monastère des Augustins de Pamiers et quelques-unes de ses gloires. In-8, 11 p. Foix, impr. Fra et Cie.

101. — Foin (L.). Notes historiques et archéologiques sur le château de La Tour, à Merry-sur-Yonne. In-8, 22 p., avec grav. Auxerre, impr. A. Gallot.

(Extrait du Bulletin de la Société des sciences historiques et naturelles de l'Yonne.)

102. — Foiret (F.). Vieilles archives notariales. III : état numérique des archives anciennes de l'étude Bossy (1564-1800). In-8, 17 p. Nogent-le-Rotrou, impr. Daupeley-Gouverneur.

(Extrait du Bulletin de la Société de l'histoire de Paris et de l'Ile-de-France.)

103. — Fontaine (abbé). Allouville; Bellefosse; le Gros-Chêne, son histoire, ses gloires; la paroisse et ses annexes; Pierre Blain d'Esnambuc, fondateur de la puissance française aux Antilles; illustré de 24 photographies. In-8, 24 p. Yvetot, Delamare; Allouville, chez le gardien du Chêne.

104. — Fosseyeux (M.). Le cardinal de Noailles et l'administration du diocèse de Paris (1695-1729). In-8, 44 p. Nogent-le-Rotrou, impr. Daupeley-Gouverneur.

(Extrait de la Revue historique.)

105. — Fosseyeux (M.). L'Hôtel-Dieu et le chapitre de Notre-Dame au xviie siècle. In-8, 10 p. Nogent-le-Rotrou, impr. Daupeley-Gouverneur.

(Extrait du Bulletin de la Société de l'histoire de Paris et de l'Ile-de-France.)

106. — Galabert (Fr.) et Lassalle (Cl.). Album de paléographie et de diplomatique; fac-similés phototypiques de documents relatifs à l'histoire du midi de la France et en particulier de la ville de Toulouse; deuxième fascicule. In-fol., 48 p. et 10 planches. Toulouse, C. Lassalle; Paris, É. Champion.

107. — Galley (J.-B.). Les États de Forez et les treize villes. In-8, 87 p. Saint-Etienne, impr. de « la Loire républicaine », 16, place Marengo.

108. — Garreau (L.-E.). Cour-sur-Loire; son église,

sa châtellenie, son histoire. In-8, XVI-195 p. et 1 grav. Paris, Champion.

109. — GAZIER (G.). Les jeux à Besançon dans l'ancien temps. In-8, 16 p. Besançon, impr. Dodivers.

(Extrait des Mémoires de la Société d'émulation du Doubs.)

110. — GLEIZES (R.). Jean Le Vacher, vicaire apostolique et consul de France à Tunis et à Alger (1619-1683), d'après les documents contemporains. In-18 jésus, XVI-296 p. Paris, J. Gabalda.

111. — GRIVEL (M.-A.). Les anciennes mesures de France, de Lorraine et de Remiremont; contribution à l'histoire locale; préface de M. Philippe, archiviste du département des Vosges. Petit in-8, 64 p. Remiremont, impr. L. Causeret.

112. — GROSSE-DUPERON (A.). Tableau de la province du Maine (1762-1767). In-8, 214 p. Laval, veuve A. Goupil.

(Extrait du Bulletin de la Commission historique et archéologique de la Mayenne.)

113. — HALLAYS (A.). A travers la France. Paris; les Miramionnes; Auteuil au XVIIe siècle; Notre-Dame de Paris sous Louis XIV; les Visitandines du faubourg Saint-Jacques; l'hôtel de Biron; les logis de Mlle Clairon; la maison où Voltaire est mort; la tombe de Mme de Talleyrand; les logis de Victor Hugo à Paris. Petit in-8, 366 p., avec grav. Paris, Perrin et Cie.

114. — HILDENFINGER (P.). Documents sur les juifs à Paris au XVIIIe siècle; actes d'inhumation et scellés. In-8, VIII-290 p. Paris, Champion.

115. — HUGUET (A.). Jeanne d'Arc au Crotoy et à Saint-Valéry. In-8, 8 p., avec grav. Domois-Dijon, impr. de l'Union typographique.

(Extrait de la Revue Jeanne d'Arc.)

116. — ISNARD (M.-Z.). État documentaire et féodal de la Haute-Provence; nomenclature de toutes les seigneuries de cette région et de leurs possesseurs depuis le XIIe siècle

jusqu'à l'abolition de la féodalité; état sommaire des documents d'archives communales antérieures à 1790; bibliographies et armoiries. In-8, xx-504 p. Digne, Vial.

117. — Joly (abbé L.). Villebois, étude historique, d'après les archives de la Chartreuse de Portes. In-8, 19 p. Belley, impr. Louis Chaduc.

118. — Joüon des Longrais (F.). La descente des Anglais à Saint-Servan en 1758; mémoire du Poulieur. In-8, 15 p. Saint-Brieuc, R. Prud'homme.

(Extrait des Mémoires de l'Association bretonne.)

119. — Joüon des Longrais (F.). Saint-Malo au temps de la Ligue (1592-1594). In-8, 73 p. Saint-Brieuc, René Prud'homme.

(Extrait des Mémoires de l'Association bretonne, congrès de Saint-Servan.)

120. — Jovy (E.). Quelques documents français des archives d'Italie. I : Une lettre inédite de l'abbé Faydit au cardinal Cibo sur l'historien Varillas. In-8, 18 p. Paris, Leclerc.

(Extrait du Bulletin du bibliophile.)

121. — Jullian (C.). Histoire de la Gaule. T. IV : le gouvernement de Rome. In-8, 629 p. Paris, Hachette et Cie.

122. — Jusselin (M.). Remontrances du parlement au roi sur la situation de l'Église de France (1430, a. st.). In-8, 11 p. Nogent-le-Rotrou, impr. Daupeley-Gouverneur.

(Extrait de la Bibliothèque de l'École des chartes.)

123. — Juvigny-les-Dames et son ancienne abbaye; troisième partie : de Mme de Livron, réformatrice du couvent, à l'expulsion des religieuses (1608 à 1792); chapitre deuxième : administration de Mme de Livron. In-8, 26 p., avec une gravure. Reims, impr. Jeanne d'Arc.

PROCÈS-VERBAL

DE

L'ASSEMBLÉE GÉNÉRALE

DE LA SOCIÉTÉ DE L'HISTOIRE DE FRANCE,

TENUE LE 5 MAI 1914,

A quatre heures, dans la salle du Cours d'archéologie, à la Bibliothèque nationale,

SOUS LA PRÉSIDENCE DE M. EUGÈNE LELONG, PRÉSIDENT.

(Procès-verbal adopté dans la séance du 2 juin suivant.)

L'Assemblée entend la lecture :

1° Du discours de M. le Président (voir p. 78);

2° Du rapport de M. Noël Valois, secrétaire, sur les travaux et publications de la Société pendant l'exercice 1913-1914 (voir p. 92);

3° Du rapport des Censeurs, MM. Fr. Soehnée et le comte Ch. de Lasteyrie, sur les comptes des recettes et des dépenses de la Société pendant l'exercice 1913 (voir p. 99).

Les conclusions de ce rapport, approuvant la gestion et les comptes de M. Léon Lecestre, trésorier de la Société, sont mises aux voix par M. le Président et adoptées par l'Assemblée.

4° D'un mémoire historique de M. le comte Durrieu sur *les Écrits en français d'un historien génois du temps de Louis XII* (voir p. 102).

Élections.

Sont réélus membres du Conseil, pour siéger jusqu'en 1918 :

MM. d'Antioche,
Baguenault de Puchesse,
J. de Boislisle,
H. Cochin,
de Kermaingant,
Lecestre,
Moranvillé,
Omont,
Prinet,
Valois.

Sont réélus Censeurs :

MM. Fr. Soehnée,
Ch. de Lasteyrie.

La séance est levée à cinq heures et demie.

Discours de M. Eugène Lelong, président de la Société pendant l'exercice 1913-1914.

Messieurs,

En m'appelant, il y a près d'un quart de siècle, à prendre place dans son Conseil, la Société de l'Histoire de France m'avait fait un grand honneur. Elle y a mis le comble en me conférant celui de présider aujourd'hui son Assemblée générale annuelle. Qu'elle veuille bien recevoir l'expression de ma gratitude pour un témoignage de sympathie que je dois assurément, je ne saurais me le dissimuler, beaucoup plus à mon ancienneté et à son indulgence qu'aux modestes services que j'ai pu rendre à notre Compagnie.

Les honneurs vont rarement sans quelque mélancolie. L'honneur d'une présidence avertit trop souvent celui qui est appelé à l'exercer du terme prochain de sa carrière. Il m'impose aujourd'hui le triste devoir d'adresser en votre nom le suprême adieu aux confrères disparus qui, hier encore, collaboraient auprès de nous à l'œuvre de science et de patriotisme qui est la raison d'être de la Société de l'Histoire de France.

Parmi les associés dont nous avons à déplorer la perte, les uns apportaient à l'œuvre commune le concours de leur activité scientifique et de leur expérience d'érudits : à des degrés divers, ils ont été les serviteurs et les bons ouvriers de l'histoire. Les autres en étaient plutôt les amis, amis dévoués et généreux, qui, pendant de longues années, nous ont donné l'appui moral de leurs sympathies et le concours efficace de leur bourse. Ce sont ces amis-là qui, dans une Société comme la nôtre, constituent, suivant une heureuse expression, la « solide infanterie » de ces contribuables volontaires

dont tout bon trésorier souhaite voir s'accroître le nombre. Ce nombre, hélas! dans la plupart des Sociétés et à l'image de la population même de notre pays, tend plutôt à diminuer. Le recrutement devient chaque jour plus difficile. De nouvelles Sociétés se fondent, et nous savons trop bien que, dans l'armée des Sociétés comme dans l'armée de la guerre, ce sont toujours les mêmes qui se font tuer.

A ceux qui voudront bien répondre à l'appel que nous leur adressons de venir grossir nos rangs, je souhaite de demeurer inscrits sur nos listes aussi longtemps que l'a été M. Edmond David, qui nous a appartenu pendant cinquante-six ans. Docteur en droit de la veille, jeune auditeur au Conseil d'État, où il devait faire une brillante carrière, il nous avait été amené, le 28 avril 1858, par l'éminent juriste Boulatignier, président de la section du Contentieux, qui, membre de notre Conseil pendant de longues années, fut pour notre Société un infatigable recruteur, particulièrement dans les rangs du Conseil d'État. A la seule séance du 2 août 1859, il faisait inscrire sur nos contrôles trente-huit membres nouveaux. — Bel exemple à suivre, Messieurs, pour chacun de nous! — M. Edmond David portait sur la liste de nos membres le numéro 983. Deux seulement de nos confrères pourront désormais se faire gloire de posséder un numéro d'entrée formé de trois chiffres. Puissent-ils le conserver longtemps encore!

C'étaient aussi pour nous des amis anciens et fidèles que M. Delaroque, admis le 6 novembre 1866, le libraire bien connu du quai Voltaire, dernier représentant d'une vieille famille de libraires parisiens; — que M. Edgar Pascaud, ancien juge au tribunal de Bourges, reçu le 2 février 1875; — et aussi que M. René Minoret, de Roujos, par Beaumont-de-Lomagne (Tarn-et-Garonne), admis le 2 mars 1886, sur la présentation de son compatriote, notre ancien président, M. le baron de Ruble.

Les autres confrères que nous avons perdus avaient participé par la publication de travaux historiques à l'œuvre que poursuit la Société.

Possesseur érudit de riches archives domestiques, M. le marquis DE RASILLY en avait tiré les éléments d'un ouvrage fort intéressant par les nombreux documents inédits qu'il y a mis habilement en œuvre et qui sont particulièrement importants pour l'histoire des guerres de religion et pour celle des expéditions maritimes du XVII[e] siècle. Ce livre de famille apporte à l'histoire générale un appoint que celle-ci ne saurait négliger. M. de Rasilly, qui nous appartenait depuis 1861, avait succédé parmi nous à son beau-père, le vicomte de Saint-Vincent. Héritier de leurs goûts pour l'histoire, leur petit-fils, M. le comte de Rilly, a demandé à venir occuper leur place dans notre Société. Nous serions heureux que chacun de nos membres disparus trouvât ainsi un successeur dans sa famille.

M. Julien Le Sénécal a suivi le bon exemple que venait de donner M. de Rilly en demandant, lui aussi, à succéder à son grand-père, M. Émile TRAVERS, que nous avons perdu le 28 novembre, et qui, lui-même, avait remplacé parmi nous, le 24 avril 1888, son père, M. Julien Travers, professeur honoraire à la Faculté des lettres de Caen. Ancien élève de l'École des chartes, M. Émile Travers avait publié l'inventaire des archives communales de Béthune et occupé pendant plusieurs années le poste d'archiviste du département du Doubs. Entré dans l'administration active et successivement conseiller de préfecture du Calvados et du Rhône, il l'avait quittée, très jeune encore, en 1875, pour se livrer tout entier à ses goûts pour l'histoire et l'archéologie de sa province natale. L'histoire de Normandie n'a pas eu, depuis trente ans, d'ouvrier plus dévoué ni plus actif. Membre de la plupart des sociétés normandes, dont il a enrichi les recueils de communications nombreuses, secrétaire de la Société des Antiquaires de Normandie, président de l'Académie de Caen, directeur adjoint, puis directeur honoraire de la Société française d'archéologie, M. Émile Travers était, par son affabilité et sa courtoisie, l'organisateur idéal de ces congrès qui sont, de nos jours, l'une des formes les plus charmantes de l'activité de nos archéologues.

M. Georges Philippon était, comme M. Émile Travers, un ancien élève de notre École des chartes. Il y avait présenté en 1880, comme thèse de sortie, une étude sur les premières années du règne de Charles Ier d'Anjou en Provence. Ce travail a été publié en partie, de 1886 à 1888, dans la *Revue de Marseille et de Provence,* dont M. Philippon était l'un des collaborateurs les plus actifs. Une mort prématurée a ravi M. Philippon, qui était des nôtres depuis le 1er juin 1886, aux études d'histoire provençale.

Comme M. Philippon et M. Travers, M. Louis Passy était lui aussi un ancien élève de l'École des chartes et il en a présidé la Société. Comme M. Travers, il était normand et, comme lui, dévoué à l'histoire de Normandie, particulièrement à celle du Vexin : l'un de ses derniers travaux est une édition du *Livre des métiers de Gisors*, texte intéressant pour l'histoire du travail sous l'Ancien régime. Mais l'activité et la notoriété de M. Louis Passy avaient, de bonne heure, franchi les limites de sa province. Issu d'une vieille famille de la bourgeoisie parlementaire, neveu du ministre Hippolyte Passy; fils d'Antoine Passy, qui fut préfet de l'Eure, député des Andelys et sous-secrétaire d'État à l'Intérieur sous le Gouvernement de juillet, membre de l'Académie des Sciences et de la Société nationale d'Agriculture, l'un des fondateurs de notre Société, dont il est resté membre jusqu'à sa mort; gendre enfin de l'économiste Wolowski, Louis Passy a continué dignement de belles traditions de famille, et il y a ajouté. Économiste, agronome, homme politique, — homme de cœur et homme d'esprit, — il a été sans interruption, de 1871 à 1913, député de l'Eure, sous-secrétaire d'État aux Finances de 1874 à 1877, membre et, depuis 1884, secrétaire perpétuel de la Société nationale d'Agriculture, membre de la Société des Antiquaires de France, membre libre de l'Académie des Sciences morales et politiques. Les éloges de savants, d'agronomes et d'hommes politiques prononcés par lui, depuis trente ans, devant la Société nationale d'Agriculture, qui forment, avec d'autres travaux, cinq volumes de *Mélanges scientifiques et littéraires* et deux volumes

d'*Éloges, notices et souvenirs;* l'histoire de cette illustre Société, vieille d'un siècle et demi, dont il venait de faire paraître le premier volume, qui embrasse la période de 1761 à 1793; ses recherches sur l'histoire de l'approvisionnement de Paris et sur la question des subsistances sous le Consulat et l'Empire; ses études d'histoire administrative, notamment le volume qu'il a consacré au premier préfet de la Seine, Frochot; son livre sur le marquis de Blosseville, vivant et piquant tableau de la vie politique en province, de la Restauration aux débuts de la troisième République; son dernier ouvrage enfin, ces deux beaux volumes : *Un ami de Machiavel : François Vettori*, auxquels il travaillait depuis vingt ans et dont il a pu donner le bon à tirer quelques jours avant sa mort, sans avoir eu la satisfaction de pouvoir les tenir entre ses mains, tout ce bel ensemble d'œuvres si diverses atteste la variété de ses connaissances, l'ouverture et la souplesse de son esprit, l'élégante facilité de sa plume. Louis Passy était, depuis 1906, le doyen d'âge de la Chambre des députés et son vice-doyen d'élection, le doyen étant ici M. de Mackau. Vous avez tous, Messieurs, présent encore à la mémoire le souvenir des conseils de prudence financière et de sage libéralisme, conseils plus applaudis que suivis, que ce Nestor de la politique — Nestor demeuré très vert et très alerte — faisait entendre chaque année à ses collègues, à l'ouverture des dernières sessions de la législature qui s'achève.

M. le comte Maurice DE PANGE, dont le nom réveille invinciblement en notre mémoire le souvenir des vers qu'André Chénier adressait à son grand-oncle, le chevalier de Pange, était lorrain. En 1870, il prit part, comme sous-lieutenant des mobiles de la Moselle, aux batailles livrées sous les murs de Metz et fut emmené prisonnier à Aix-la-Chapelle. Passionné pour l'histoire de la province pour laquelle il avait combattu, il montra, dans un petit volume publié en 1889 sur le *Patriotisme français en Lorraine antérieurement à Jeanne d'Arc*, que cette terre d'Empire a toujours été française de cœur et qu'on eût bien étonné les Guise en les qualifiant de princes allemands. « Jeanne d'Arc lorraine » n'a

pas eu de défenseur plus ardent ni plus savant ni plus habile. Dans un mémoire qu'a publié, en 1901, notre *Annuaire-Bulletin*, sous le titre : *Le pays de Jeanne d'Arc; le fief et l'arrière-fief*, mémoire complété en 1903 par une note : *Le pays de Jeanne d'Arc; Greux encore du temporel de l'évêché de Toul en 1388*, il répondit aux arguments des partisans de l'origine champenoise de Jeanne d'Arc par une distinction entre la mouvance du fief et la mouvance de l'arrière-fief qui témoigne d'une connaissance approfondie de délicates questions de géographie et de droit féodal. Nous lui devons encore, dans notre *Annuaire-Bulletin* de 1902, un article sur l'origine des Baudricourt. C'est avec satisfaction que nous avons appris de l'un de nos collègues du Conseil que les nombreux documents, patiemment réunis par M. de Pange sur les relations de la Lorraine et de la France et que la mort ne lui a pas laissé le temps de mettre en œuvre, pieusement déposés par sa famille, viendront enrichir le fonds lorrain de la Bibliothèque nationale.

M. Jules Roy, qui nous a été enlevé le 5 mars, à l'âge de soixante-dix ans, était arrivé à Paris, il y a près d'un demi-siècle, pour y terminer, à l'École des chartes, des études historiques commencées à Besançon. Il y venait envoyé par l'Académie de Besançon comme pensionnaire de la fondation Suard, dont est appelé à bénéficier pendant trois ans un jeune franc-comtois distingué. Archiviste-paléographe le 22 janvier 1872, le premier de sa promotion, chargé la même année d'une conférence d'histoire à l'École pratique des hautes études, secrétaire de l'École des chartes en 1876, professeur titulaire en 1878, Jules Roy a donné, dans la collection *les Saints*, un petit volume sur le pape Nicolas Ier, dont il avait étudié le pontificat dans sa thèse de l'École des chartes, et un autre volume sur l'*An mille*, qui fait partie de la *Bibliothèque des merveilles*. Il a écrit, sur *Turenne, sa vie et les institutions militaires de son temps*, un ouvrage que l'Académie des Sciences morales et politiques couronna en 1895 au concours Audiffred : il y exprimait le désir de voir donner une édition critique des Mémoires de ce grand capi-

taine, et il eût été heureux de tenir entre ses mains celle — si soigneusement préparée et annotée par l'un de ses élèves les plus distingués — dont vous venez, il y a peu de jours, de recevoir le dernier volume. Mais ces livres et quelques mémoires d'érudition publiés en divers recueils, notamment sur le rôle des légats de la cour de Rome en Orient et en Occident du IVe au IXe siècle, sur la conférence de Vincennes et les conflits de juridiction au XIVe siècle, sur l'histoire de Robert de Clermont, sixième fils de saint Louis, ne représentent que la moindre partie de l'activité de leur auteur. Jules Roy a été avant tout un professeur. Pendant quarante ans, il a enseigné sans interruption à l'École des chartes et à l'École pratique des hautes études. Appelé très jeune à suppléer et, bientôt après, à remplacer Boutaric à l'École des chartes dans la chaire d'histoire des institutions de la France, chaire dans laquelle le professeur doit traiter tout entier en soixante leçons un aussi vaste sujet, Jules Roy a toujours travaillé à perfectionner son enseignement, objet constant de ses soucis, auquel il a subordonné toute sa vie, et à le tenir au courant des travaux les plus récents. Des voix plus autorisées que la mienne ont dit ce qu'avaient été ses cours, mais il me sera permis de rappeler quel dévouement il témoignait à ses élèves, à qui il a voulu, jusqu'à la dernière heure, luttant courageusement contre la maladie, apporter régulièrement la leçon attendue, et de dire aussi quel souvenir ses collègues, ses confrères et tous ceux qui l'ont approché conserveront de la cordialité de cet homme de bien.

Un terrible accident de cheval vint briser la brillante carrière militaire qui paraissait réservée au colonel Borrelli de Serres, attaché militaire à l'ambassade de Berlin. Forcé d'abandonner le service, il vint demander à l'histoire une consolation et l'emploi de son activité intellectuelle. Dédaignant les petites questions et l'histoire anecdotique, il aborda de front des documents de lecture difficile, d'interprétation plus difficile encore, les documents financiers du moyen âge. A part le beau travail de Delisle sur les *Opérations financières des Templiers*, c'étaient surtout des renseignements

biographiques, économiques, artistiques qu'on était venu demander aux anciens comptes, dont la masse, si réduite qu'elle l'ait été par l'incurie des gardiens, par les incendies, par les destructions révolutionnaires, n'en est pas moins assez imposante encore pour faire hésiter les courages les mieux trempés. M. Borrelli de Serres entreprit de demander au chaos des documents financiers le secret des finances. Avec un courage, une persévérance, une sagacité admirables, il déchiffra tout ce qui nous a été conservé de comptes du XIIIe et du XIVe siècle, s'en assimila la langue technique, en distingua les diverses espèces, en dégagea les éléments constitutifs et, de ses minutieuses comparaisons, fit sortir une reconstitution de l'état des finances et du système de la comptabilité publique en France à la fin du moyen âge. Les trois volumes de *Recherches sur quelques services publics du XIIIe au XVIIe siècle* demeureront, pour qui ne se laissera pas rebuter par l'austérité du sujet, l'une des œuvres maîtresses de l'érudition française en ces trente dernières années.

Comme le colonel Borrelli de Serres, M. Camille FAVRE, dont le nom se lit en tête de l'une de nos publications, a été à la fois, mais dans des conditions bien différentes, un soldat et un érudit : chez lui l'érudit a précédé le soldat. Camille Favre fut du nombre de ces jeunes Suisses qui sont venus nombreux demander à notre École des chartes le complément de leur éducation scientifique et qui tous ont fait honneur à notre École et à leur pays. Il y fut, de 1867 à 1872, le camarade de son compatriote, notre confrère M. Bernard de Mandrot. Ensemble, ils commencèrent à défricher les champs de l'histoire avant de parcourir et de décrire en commun les champs de la Cilicie. La thèse que soutint, en 1872, Camille Favre sur Jean de Bueil, qui fut l'un des compagnons de Jeanne d'Arc, a pris place parmi nos publications. Elle y forme l'introduction au texte critique du *Jouvencel*, établi par M. Lecestre et annoté par celui-ci au moyen du commentaire de Guillaume Tringant. Cette introduction met heureusement en lumière l'intérêt de ce tableau mi-historique, mi-romanesque et allégorique de la vie d'un

jeune chevalier au xve siècle. Dans la suite, Camille Favre dut se détacher de l'histoire du moyen âge pour se consacrer tout entier aux devoirs militaires qui, de notre temps, s'imposent à tous les citoyens, même à ceux d'un pays neutre. Lieutenant de l'armée fédérale dans un des bataillons d'infanterie qui occupèrent, au mois de janvier 1871, le Jura bernois, puis la frontière genevoise, il avait vu passer les débris de l'armée de Bourbaki, et, pénétré, par ce spectacle, de la nécessité de doter sa patrie d'une forte organisation militaire, il était entré à l'État-major général où il parvint au grade de lieutenant-colonel. Colonel d'un régiment d'infanterie, puis colonel-brigadier, il fut placé à la tête de la première brigade de l'armée fédérale. Admis à la retraite en 1897, Camille Favre n'en gardait pas moins un goût très vif des questions d'histoire, d'organisation et de technique militaires. Il a, dans ces dernières années, publié sur la guerre anglo-transvaalienne et sur la nécessité d'une réforme de l'armée anglaise des études très appréciées des juges compétents.

Après ce souvenir donné aux confrères dont nous avons à déplorer la disparition, mais dont nous conserverons fidèlement la mémoire, j'ai l'agréable devoir de souhaiter la bienvenue aux membres nouveaux qui, depuis notre dernière Assemblée générale, ont été, en nombre sensiblement égal à celui des confrères que nous avons perdus, admis dans la Société de l'Histoire de France.

J'ai aussi des vœux à adresser, — vœux de longue vie et de prospérité, — à une vieille, très vieille et très respectable personne, qui nous est très particulièrement chère et qui, depuis notre dernière Assemblée générale, a doublé sans encombre le cap de ses quatre-vingts ans. Cette vénérable octogénaire, c'est la Société de l'Histoire de France.

M. Omont vous a narré, à cette même place, il y a quelques années, d'après la correspondance de Guérard et du marquis Le Ver, certains détails de l'histoire de la naissance de notre Société. Je me contenterai de rappeler quelques dates.

C'est le 27 juin 1833 que l'octogénaire d'aujourd'hui, bien décidée à vivre, fit entendre son premier vagissement sous la forme d'un règlement provisoire élaboré, dans une réunion tenue « dans une ancienne salle du Trésor », nous apprend Guérard, — sans préciser davantage l'emplacement de cette salle, — par les vingt personnes qui composaient le Comité des fondateurs. Elle avait là de glorieux parrains : deux ministres, Guizot et Thiers, le président de la Chambre des pairs, Pasquier; le baron de Barante, le comte Molé, puis Beugnot, Fauriel, Guérard, Mignet, Monmerqué, Raynouard, Vitet, d'autres encore. Le règlement définitif fut voté, le 23 janvier 1834, dans une assemblée générale convoquée rue Taranne, au siège de la Société asiatique, sous la présidence du vieux marquis de Fortia d'Urban, président d'âge du Comité des fondateurs. La « Société littéraire » qui se fondait ainsi se proposait, aux termes de l'article second de son règlement, de « publier les documents originaux relatifs à l'histoire de France pour les temps antérieurs aux États généraux de 1789 » et, « lorsque le Conseil le jugerait utile, des traductions de ces mêmes documents ».

L'Assemblée générale désigna le même jour, — 23 janvier 1834, — onze membres qui devaient former, avec les membres fondateurs, réduits à dix-neuf, le Conseil d'administration de la Société. L'un de ces membres était Jules Desnoyers, bibliothécaire du Muséum d'histoire naturelle, qui devait être, pendant plus de cinquante ans, à côté de nos illustres présidents, MM. de Barante et Guizot, l'âme de la Société.

Le Conseil d'administration ainsi constitué tint sa première séance le 10 février 1834, cette fois dans la salle du Conservatoire de la Bibliothèque royale. Des travaux de réparation l'en ayant chassé en 1861, le marquis de Laborde lui offrit l'hospitalité des Archives nationales : il y siégea pendant trente-cinq ans. Depuis 1897, le Conseil tient ses séances à la Sorbonne, dans une des salles de cours de l'École des chartes; mais, depuis 1882, l'Assemblée générale annuelle, qui s'était tenue successivement rue Taranne (1834-1842), à l'Hôtel de ville (1843-1847), à la Biblio-

thèque nationale (1848), puis dans la salle des cours de l'École des chartes (de 1849 à 1864, sous les lambris du salon ovale du rez-de-chaussée de l'hôtel Soubise, rue du Chaume, aujourd'hui rue des Archives; de 1865 à 1881, dans le nouveau local de l'École, rue de Paradis-du-Temple, aujourd'hui réunie à la rue des Francs-Bourgeois), se réunit dans la salle où nous nous trouvons en ce moment et qui est l'ancienne salle du cours d'archéologie de la Bibliothèque nationale, illustré par l'enseignement de Quatremère de Quincy, de Raoul Rochette et de Beulé.

Le jour même de son installation, — 10 février 1834, — et dans une seconde séance tenue le 3 mars suivant, le Conseil arrêtait l'ordre des travaux de la Société.

Ils se poursuivent, depuis quatre-vingts ans, dans l'esprit qui animait ses fondateurs, et je crois pouvoir dire que la Société n'a point trahi les espérances que sa création avait fait concevoir aux amis de notre histoire. Plus de trois cents volumes de textes originaux, chroniques, mémoires, correspondances, comptes, coutumes, — depuis les plus anciens textes grecs relatifs à l'histoire et à la géographie de la Gaule jusqu'aux Mémoires de d'Argenson et au Journal de Barbier, — voilà quelle a été l'œuvre essentielle de la Société de l'Histoire de France. Mais ces éditions de textes, publiés et annotés avec soin, ne sont pas les seuls services qu'elle ait rendus aux historiens.

Les vingt-sept volumes de son *Annuaire*, publiés de 1837 à 1863, leur fournissent des renseignements aussi variés que pratiques, notamment d'utiles listes de souverains, de grands feudataires, de ministres, d'ambassadeurs, d'évêques, le catalogue des saints, le tableau des provinces et pays de la France, de Guérard; enfin la topographie ecclésiastique de la France, de Jules Desnoyers, œuvre excellente, malheureusement interrompue en 1863, lorsque des raisons budgétaires décidèrent le Conseil à renoncer à la publication d'un *Annuaire* distinct du *Bulletin*.

Enfin ce *Bulletin* et, depuis 1863, l'*Annuaire-Bulletin* ont publié des catalogues de manuscrits ou de documents d'archives, quelques-uns considérables, comme le catalogue

de la collection Godefroy à l'Institut, rédigé par Ludovic Lalanne, et environ cinq cents documents ou dissertations érudites, dont beaucoup sont des modèles achevés de ce genre de travaux.

En un point cependant, l'œuvre de la Société n'a pas réalisé entièrement les ambitions de ses fondateurs, et particulièrement celles de son ardent et actif secrétaire, Jules Desnoyers : je veux parler de la partie bibliographique. L'article 2, § 3, du règlement du 23 janvier 1834 prévoyait la publication d'un *Bulletin*, dans lequel il serait rendu compte des travaux de la Société et des autres publications relatives à l'histoire de France. Le compte rendu de nos travaux n'a pas cessé d'être publié, et, depuis l'origine aussi de la Société, le secrétaire ou le secrétaire adjoint donne régulièrement chaque année la bibliographie des ouvrages qui intéressent notre histoire. Successivement Jules Desnoyers, Henri Bordier, MM. Servois, de Boislisle, Valois, aujourd'hui M. Courteault, se sont chargés de l'établissement de cette bibliographie, dont une table alphabétique facilite la consultation, — et nous leur devons beaucoup de gratitude.

Mais Jules Desnoyers avait conçu pour la Société de plus grandes ambitions. Il estimait que la tâche bibliographique ne devait pas être placée, comme elle l'a été, en fait, au second plan des préoccupations de celle-ci, et qu'elle ne le cédait pas en importance à la publication des textes. En 1834, il proposait au Conseil de la Société la mise en chantier d'une refonte, — dans laquelle prendrait place l'indication des travaux des soixante dernières années, — de l'édition que Fevret de Fontette et Babeau La Bruyère avaient donnée, de 1768 à 1778, en cinq volumes in-folio, de la *Bibliothèque historique de la France* du Père Lelong. Ce projet fut pris en considération par le Conseil. Une demande de subvention, formée par lui, fut soumise par M. Guizot, alors ministre de l'Instruction publique, à l'examen du Comité des travaux historiques ; mais, finalement, les frais et les difficultés de l'entreprise firent renoncer à un projet qui parut hors de proportion avec les ressources et les forces de la Société : il n'a pas été repris depuis.

A défaut de l'œuvre colossale d'une bibliographie rétrospective de tous les travaux relatifs à l'histoire de France, on pouvait plus raisonnablement songer à donner, chaque année, l'indication des publications nouvelles, mémoires de sociétés et articles de périodiques aussi bien que livres et brochures. Desnoyers se chargea du travail et fit paraître, dans le *Bulletin* de 1834, la bibliographie historique des années 1833 et 1834, sous la forme d'un répertoire méthodique et raisonné, disposé suivant un plan analogue à celui de la *Bibliothèque historique de la France.* Le dépouillement de l'année 1835 fut préparé par lui dans les mêmes conditions, mais la médiocrité de ses ressources décidait, sur ces entrefaites, la Société de l'Histoire de France à réduire les dimensions de son *Bulletin*, pour employer tous les crédits dont elle pouvait disposer à la publication de volumes de textes, et c'est sous une forme plus réduite, excluant les articles de revues et les travaux de sociétés, que, depuis 1837, la bibliographie de l'histoire de France a été publiée par les soins des secrétaires de la Société.

L'idée d'une bibliographie plus complète des travaux relatifs à notre histoire a été reprise, en 1881, par le Ministère de l'instruction publique, qui renonça à poursuivre l'entreprise après trois années d'une expérience qui coûta, dit-on, fort cher, sans donner des résultats bien satisfaisants.

L'initiative privée de jeunes bibliographes a tenté, plus récemment, de réaliser, sous la forme d'un double répertoire, l'un pour le moyen âge, l'autre pour les temps modernes, ce qu'avait voulu faire notre premier secrétaire en 1834. En 1894, M. Alexandre Vidier a commencé à faire paraître, en appendice à la revue *le Moyen âge*, un *Répertoire méthodique du moyen âge français. Histoire, littérature, beaux-arts*, dont, malheureusement, la publication ne s'est pas prolongée au delà de la troisième année. En 1898, MM. Gaston Brière et Pierre Caron ont entrepris, et, depuis 1907, M. Caron, auquel sont venus se joindre plusieurs collaborateurs, poursuit vaillamment, au milieu de difficultés dont on doit souhaiter le voir triompher, la publication d'un *Répertoire méthodique de l'histoire*

moderne et contemporaine de la France. Depuis 1910, ce *Répertoire* paraît, sous une forme un peu réduite, en appendice à la *Revue d'histoire moderne et contemporaine;* mais aucun répertoire du même genre n'existe plus pour le moyen âge, la revue *le Moyen âge* ayant restreint l'étendue et modifié la forme de ses dépouillements, et la bibliographie que publie, dans chacune de ses livraisons, la *Bibliothèque de l'École des chartes* se présentant, pour l'ensemble du moyen âge, sous une forme analogue à celle que revêt, dans notre *Annuaire-Bulletin*, la bibliographie de l'histoire de France jusqu'à 1789.

Ce n'est pas, pourtant, que les moyens de se renseigner fassent défaut, mais ils sont dispersés et fragmentaires. A côté du *Répertoire annuel des travaux historiques et archéologiques des Sociétés savantes de la France*, publication ministérielle que dirigent MM. de Lasteyrie et Vidier, des listes et des comptes rendus d'ouvrages, des dépouillements de périodiques sont donnés, sous des formes diverses, dans les grandes revues historiques françaises et étrangères. Il y a des organes spéciaux et nombreux pour l'histoire ecclésiastique, pour l'histoire des institutions et du droit, pour l'histoire économique, pour l'histoire littéraire, pour l'histoire de l'art, pour les sciences auxiliaires de l'histoire : je ne veux citer que le plus récent, ce précieux *Répertoire d'art et d'archéologie*, dû à une généreuse initiative. Combien serait utile un *consortium* de toutes les sociétés, de toutes les revues, de toutes les activités qui s'intéressent à l'histoire de notre pays pour faire pour tous, une fois pour toutes, d'une façon complète, ce qui est fait dix fois fragmentairement ou incomplètement!

Si, quelque jour, l'on arrive à réaliser l'idée d'un répertoire méthodique annuel de l'histoire de France, — de toute l'histoire de France, — il sera juste de se souvenir que la première initiative d'une œuvre aussi utile fut prise, en 1834, par le premier secrétaire de la Société de l'Histoire de France, dans le premier *Bulletin* de la Société.

Rapport de M. Noël Valois, secrétaire, sur l'état des travaux de la Société.

Messieurs,

Le soin méticuleux, les sages scrupules de nos éditeurs, — peut-être aussi d'autres travaux qui parfois les occupent, — ont eu le résultat que je prévoyais l'an passé : plusieurs des volumes dont nous avions espéré l'apparition prochaine se sont fait — ou même se font encore — attendre, si bien qu'après avoir regagné totalement le temps qui avait été précédemment perdu, il nous faut de nouveau implorer votre indulgence pour le retard apporté à nos distributions. L'exercice 1913 ne sera complété que dans quelques jours, — ou dans quelques semaines, — par l'envoi du tome I de la *Correspondance de Vivonne relative à l'expédition de Sicile*, et, comme je vous ai entretenu, l'an dernier, des *Mémoires de Florange*, qui ouvraient la série afférente à ce même exercice, il ne me reste plus aujourd'hui qu'à vous parler du tome II des *Mémoires de Turenne* et du tome I de l'*Histoire de la Ligue*, les seuls volumes qui aient vu le jour — avec le tome L de l'*Annuaire-Bulletin* — depuis notre dernière Assemblée générale. Grâce à cette circonstance, le secrétaire et son rapport retiendront moins longtemps, cette fois, votre attention. Puisse cet avantage compenser à vos yeux l'ennui d'attendre des volumes dont l'absence laisse un vide fâcheux dans vos bibliothèques!

Quand M. de Boislisle, avec sa merveilleuse connaissance des sources inédites de notre histoire, signalait ici même, il y a dix-sept ans, parmi les œuvres qui pouvaient faire l'objet de publications, un « Journal de la Ligue » conservé dans le ms. français 10270 de la Bibliothèque nationale, il devinait l'importance, mais ne soupçonnait guère l'étendue de l'ouvrage dont vous avez maintenant en mains le premier volume. Comme l'éditeur l'a constaté, le ms. 10270, qui est autographe, ne renferme qu'une petite partie, le quart envi-

ron, de l'*Histoire* dont deux autres manuscrits de la même Bibliothèque conservent, en plus de 1,100 pages, une copie intégrale, quelque peu postérieure. Il ne pouvait venir à l'idée du Conseil, il n'était même pas souhaitable de publier *in extenso* un aussi vaste ouvrage, qui rentre partiellement, il faut bien le dire, dans le genre maussade des compilations : le bon grain eût été étouffé sous l'ivraie. Mieux valait, — c'est le plan qui a été adopté, — s'en remettre à l'éditeur du soin de débrouiller cet amas, de discerner dans le long récit les détails ignorés, les appréciations personnelles, les traits originaux, — il y en a, heureusement, un grand nombre, — et ceux, plus nombreux encore, qui sont empruntés à des relations, à des factums aujourd'hui disparus. Tous les passages qui présentent pour l'histoire un intérêt certain sont donc reproduits intégralement ; les autres ne sont qu'analysés de façon plus ou moins ample, mais avec des précisions ou des références qui permettent au lecteur de se reporter, dans les manuscrits, aux développements susceptibles de piquer sa curiosité. De plus, les sources variées auxquelles a puisé cet auteur ont été, autant que possible, identifiées et signalées.

Mais, je le répète, tout n'est pas emprunté, tant s'en faut, dans cette œuvre diffuse, inégale, passionnée. Je me sers à dessein de cette dernière épithète, qui, avec une critique, renferme un grand éloge. Car ce qui fait principalement le prix de cette *Histoire*, c'est qu'elle émane d'un contemporain, mêlé aux luttes religieuses d'alors, et passionné par conséquent : qui ne l'était à cette époque? Le zèle catholique qui enflamme notre homme, l'animosité, parfois injuste, qu'il témoigne aux réformés et aux politiques nous sont de sûrs garants (passez-moi l'expression) de son authenticité de vrai ligueur. Assurément, pour le critique consciencieux qui cherche à s'éclairer impartialement et qui a depuis longtemps les oreilles rebattues des récits de de Thou, de L'Estoile, de Palma Cayet, c'est une rare bonne fortune que d'entendre raconter les mêmes faits, dans un esprit tout différent, par un homme qui les a suivis de près ou qui a pu aisément en recueillir les échos.

Qui donc est ce nouveau témoin qui se lève ainsi à l'horizon du XVIe siècle et vient opportunément compléter ou amender nos jugements sur une époque de troubles? Hélas! Les efforts de l'éditeur ont arraché à l'*Histoire de la Ligue* bien des secrets, ils n'ont pu en reconstituer la signature absente. S'agit-il d'un religieux? On a quelque raison de penser au P. Daniel Hotman, un des fondateurs de l'Oratoire. C'était, en tout cas, un homme d'étude plutôt qu'un homme d'action, un lettré qui usait d'un français vivant et coloré, qui savait le latin, entendait l'italien; peut-être quelque secrétaire ou greffier, comme l'indiquerait son écriture gracieusement régulière. On songerait à Jean Péricard, secrétaire des finances et domestique du duc de Guise, dont il est bien des fois question dans le récit, si l'on ne reconnaissait précisément sa main, non pas dans le texte même du manuscrit autographe, mais dans plusieurs des corrections faites sur ce manuscrit. Au surplus, nous avons affaire à un Parisien qui fréquentait le Palais, frayait avec de hauts personnages et rédigea son livre, aux environs de 1620, étant déjà pour le moins sexagénaire.

Ce qu'on trouvera peut-être de plus curieux dans le premier volume de cette *Histoire*, outre des détails tragiques sur la Journée des barricades et sur l'assassinat des Guise, c'est la reproduction de certaines polémiques, l'exposé contradictoire des idées, des théories, des arguments qui se croisaient, se heurtaient violemment, tumulte confus de voix acérées auquel on croit entendre encore se mêler le crépitement des arquebuses et le cliquetis des rapières. Peu importe que certains de ces dialogues aient été arrangés après coup : ils reflètent toujours les passions du moment. Rien de plus instructif à cet égard que la longue discussion entamée avec Henri III par le fanatique curé de Saint-Benoît, Boucher. Il était de ces prédicateurs qui usaient et abusaient de la liberté de la parole à peu près comme nos journalistes usent et abusent de celle de la presse; il ne craignait pas de revendiquer ce droit hautement devant le roi lui-même. Affaires d'État, lui reprochait-on. Sans doute; mais « les discours des Prophètes ne contiennent autre

chose que telles affaires... Qui eût voulu leur imposer silence, ils ne se fussent pas tus, comme s'est vu en ceux qui s'adressèrent à David, à Salomon, à Jéroboam, à Achab, à Joram, comme il se voit dans Amos, auquel on défendoit exprès de parler du roi et de sa maison : à quoi il répliqua qu'il ne se tairoit point... ». — « Oui, mais, objecte Henri III, vous autres n'êtes pas prophètes! » Ce qui lui attire cette repartie : « Sire, les Prophètes étoient les prédicateurs de leur temps, et les prédicateurs sont les prophètes de ce temps-ci! » Le roi dut battre en retraite, ne sachant trop que répondre, d'autant que saint Paul, comme l'on sait, emploie le mot « prophétiser » dans le sens de « prêcher ».

Le tome I de l'*Histoire de la Ligue* se ferme sur le drame de Blois. L'auteur nous a raconté cette journée si pluvieuse « que chacun disoit que le ciel pleuroit ou la mort du duc de Guise ou les misères qui devoient suivre cette impitoyable mort ». Dans le tome second, il nous montrera comment, suivant son expression, « le sang du duc, épanché si chaudement, ne servit que pour échauffer la fureur du peuple ». Ce second volume, qui sera le dernier, contiendra d'ailleurs beaucoup plus de détails originaux et instructifs, notamment sur le siège de Paris par Henri IV.

M. Paul Marichal vient de nous donner la fin de cette édition des *Mémoires de Turenne* dont il avait publié le tome I en 1910, et dont la supériorité sur les treize éditions antérieures tient à beaucoup de raisons, à celle-ci, entre autres : le soin minutieux que cet excellent érudit apporte à toutes ses publications. Ainsi, non content d'enrichir le commentaire des *Mémoires* d'une quantité de notes empruntées aux Gazettes et aux correspondances du temps, publiées et surtout inédites, M. Marichal a tiré du Dépôt des Affaires étrangères une cinquantaine de pièces relatives à la délivrance d'Arras; il a reconstitué, jour par jour, pour les dix-sept années auxquelles correspond le récit autobiographique, l'itinéraire de Turenne; il a donné, tant dans sa table que dans un de ses appendices, des identifications géographiques

très sûres; il n'a pas reproduit les pièces annexes publiées par Aimé Champollion dans une édition antérieure, mais il a pris soin d'en rechercher la provenance, d'en corriger les fautes et d'en dresser un état chronologique exact; enfin, l'Introduction qu'il a jointe au volume démontre de la façon la plus claire que le manuscrit mis si obligeamment à notre disposition par notre confrère M. le marquis de Talhoüet-Roy, et dont cette édition constitue la seule reproduction fidèle, est bien de la main du grand Turenne. Nous comprenons à présent en quoi consistent les corrections et les « adoucissements » que les précédents éditeurs s'étaient permis d'apporter au texte original. Si la restitution de celui-ci ne fait pas apparaître dans le style beaucoup de grâces nouvelles, — car, malheureusement, le vainqueur des Dunes, c'est Voltaire qui l'a dit, n'écrivait pas comme Xénophon ou César, — elle nous révèle cependant un certain nombre de traits qui ne laissent pas que d'avoir leur importance tant pour prouver l'authenticité de l'œuvre que pour étudier la psychologie du personnage; elle aide aussi à préciser la date de la rédaction : entre 1659 et 1661. M. Marichal a fort bien caractérisé la langue, l'orthographe des *Mémoires*, et aussi apprécié le caractère de ce récit, qui n'est pas d'une précision parfaite, parce que Turenne s'en fiait à ses souvenirs et omettait de compulser ses propres portefeuilles, mais qui a la valeur d'un témoignage sincère et, j'ajouterai, d'un témoignage modeste.

Durant toute la période dont il s'agit, Turenne, en effet, a la direction principale de cette guerre du nord qui devait aboutir à l'expulsion des Espagnols et au traité des Pyrénées; il lutte victorieusement contre Condé, lui arrache Arras, cette proie que l'ennemi se croyait déjà près de saisir, répare de son mieux l'échec essuyé sous Valenciennes, gagne la bataille des Dunes et s'empare de Dunkerque. Or, toutes ces belles actions sont racontées, ou plutôt inventoriées froidement, avec une égalité de ton, une absence de mise en scène, un effacement complet de la personnalité qui semblent dénoter une sorte d'accoutumance et d'impassibilité fière. « Toute l'armée des ennemis se mit en désordre,

sans ralliement... Il s'y sauva de leur infanterie, par la main gauche, dans le marais. Tout le reste fut pris. Il y eut bien entre 3 et 4,000 prisonniers de l'ennemi et 1,000 au plus tués ou blessés... » C'est en ces termes mathématiques que Turenne rend compte des magnifiques résultats de la bataille des Dunes; il semble qu'il emprunte ici quelque chose de leur flegme aux Anglais qui, ce jour-là, combattaient avec lui.

On glane çà et là cependant des jugements précieux sur la tactique, sur le commandement, sur le caractère des troupes françaises, aussi capables que d'autres, suivant lui, de déployer de la patience, pourvu qu'on leur fasse bien comprendre l'utilité de la temporisation. A propos des rassemblements suspects et des cabales susceptibles de faire craindre un renouvellement des dissensions civiles, Turenne fait une allusion au dangereux ascendant de la duchesse de Longueville, — qu'il était payé pour bien connaître, — et il ne se rassure qu'à demi en songeant à la dévotion dans laquelle l'héroïne de la Fronde était alors plongée.

En somme, grâce à l'érudition de M. Marichal et à l'obligeance de M. le marquis de Talhoüet-Roy, les fameux *Mémoires* sont maintenant édités pour notre Société d'une façon digne du grand capitaine.

La seconde partie de l'*Annuaire-Bulletin* contient, cette année, une dissertation sur le massacre de Vassy; quatorze lettres inédites de Henri IV que notre confrère M. le baron de Contenson a pris soin de rassembler; — plusieurs d'entre elles avaient été recueillies par M. de Boislisle, d'autres proviennent des archives du château de Sully-sur-Loire; — enfin un très curieux dossier reconstitué, à Paris et à Rome, par MM. Augustin et Claude Cochin, l'un notre confrère, l'autre fils de notre vice-président et désormais son digne successeur à la Chambre des députés. Il s'agit d'un singulier projet, datant de 1666-1668 et tendant à en finir d'un coup avec la Réforme par des moyens très pacifiques sans doute, mais fort peu honorables : on eût gagné les ministres les plus influents et les plus accessibles par des raisons solides,

par des charges, par des pensions. Un intendant du Languedoc, un nonce assez maladroit, un ecclésiastique besoigneux, le grand Turenne lui-même, animé, depuis sa récente conversion, d'une grande ferveur de prosélytisme, dressèrent ou favorisèrent ce beau plan, qui fut dédaigneusement écarté aussitôt par Louis XIV et par le Saint-Siège.

L'avenir est assuré, Messieurs, non seulement par les publications en cours, le *Journal de Fauquembergue*, les *Grandes Chroniques de France*, les *Mémoires de Du Bellay*, ceux du *Cardinal de Richelieu*, dont deux nouveaux volumes sont prêts à voir le jour, les *Lettres du duc de Bourgogne*, le *Journal de Mercoyrol de Beaulieu*, mais aussi par tous les projets que le Conseil a admis en principe et auxquels sont venus s'ajouter récemment un plan de publication des lettres du duc d'Anjou (le futur Henri III) et un projet de réédition de la fameuse *Historia Albigensis* de Pierre des Vaux-de-Cernay. Par ce dernier exemple, vous voyez que notre Société, fidèle à ses traditions, se garde d'abandonner l'histoire du moyen âge. Le Conseil, d'autre part, connaît votre dévouement éclairé à la science; il ne vous fait pas l'injure de croire que la lecture d'une chronique ancienne, fût-elle rédigée en latin, soit de nature à vous rebuter. Les mets les plus substantiels ne sont pas toujours les plus plaisants au goût. D'ailleurs, nous avons sous les yeux l'exemple de nos devanciers qui ont accueilli sans déplaisir, qui ont même savouré, en leur temps, la *Chronographia regum Francorum*, *Rigord et Guillaume le Breton*, les *Gestes des évêques de Cambrai*, la *Chronique de Saint-Martial de Limoges*, les *Annales de Saint-Bertin*, les *Chroniques d'Anjou*, les *Œuvres de Suger*, les *Rouleaux des morts*, etc. Ces lectures sérieuses attestent le savoir des anciens membres de la Société de l'Histoire de France, et rien n'indique jusqu'à présent que nous ayons dégénéré.

Rapport de MM. les Censeurs sur l'état des finances de la Société au 31 décembre 1913.

Messieurs,

Conformément à nos règlements, nous avons vérifié les pièces comptables et les comptes que M. le trésorier a bien voulu nous communiquer. La situation financière de notre Société se présentait au 31 décembre 1913 ainsi qu'il suit :

Recettes.

419 cotisations de l'année	12,570 fr.	»» c.
2 cotisations arriérées, plus un sociétaire nouveau qui a payé 4 années antérieures à son admission.	180	»»
Rente 3 %.	1,105	»»
Intérêts de 50 obligations Est . . .	709	54
— de 22 obligations P.-L.-M.	294	07
— de 13 obligations Midi . . .	173	81
— de 30 obligations des Magasins généraux	539	40
— du compte-courant au Crédit foncier.	69	»»
Souscription ministérielle	1,350	»»
— des Palais nationaux. .	120	»»
Vente de volumes par la librairie . .	1,559	»»
— par le trésorier. .	20	»»
— à la Bibliothèque nationale. . .	48	»»
Un rachat de cotisation	300	»»
Remboursement d'une obligation Est .	490	90
Versé par M. Vindry à valoir sur l'impression du tome IV de *Du Bellay* .	300	»»
Reliquat en caisse au 1er janvier 1913.	13,221	16
Total	33,049 fr.	88 c.

Dépenses.

Impression de quatre volumes . . .	7,512 fr.	»» c.
Honoraires d'éditeurs	1,500	»»
— des collaborateurs du *Richelieu*	1,671	»»
Frais de librairie	953	25
— de magasinage	55	75
— de recouvrement des cotisations .	337	50
— de distribution des volumes . .	622	90
— de gestion	700	»»
Indemnités aux secrétaire, trésorier et rédacteur de l'*Annuaire-Bulletin* . .	925	»»
Impressions diverses	86	»»
Dépenses diverses	318	28
Acquisition de l'exemplaire des *Mémoires de Richelieu* de M. de Beaucaire.	90	»»
Achat d'une obligation Est (remploi) .	405	30
Frais d'emménagement des volumes de la Société	135	95
Total	15,312 fr.	93 c.

La balance de l'exercice s'établit de la manière suivante :

Recettes	33,049 fr.	88 c.
Dépenses.	15,312	93
Restait en caisse au 31 décembre 1913.	17,736 fr.	95 c.

L'excédent ainsi réalisé dépasse les prévisions d'une somme de 12,960 fr. 79. D'une part, en effet, il n'a été imprimé que quatre volumes au lieu de sept prévus au budget, soit une économie de près de 8,000 francs; et les honoraires payés aux éditeurs n'ont été que de 1,500 francs au lieu de 4,750. D'autre part, M. Vindry a versé 300 francs en avance sur les frais d'impression du tome IV de *Du Bellay*. Nous avons encaissé un rachat de cotisation de 300 francs et bénéficié d'une plus-value de 427 francs sur la vente des volumes.

Le nombre des membres de notre Société demeure stationnaire : 490 au 31 décembre dernier contre 491 au 31 décembre 1912. Le chiffre de nos pertes s'est élévé à vingt et un, dont seize décès et cinq démissions. Par contre, les membres nouveaux admis parmi nous ont été au nombre de vingt.

Dix-neuf cotisations restent à recouvrer, dont dix pour l'exercice 1914.

Le projet de budget pour l'exercice 1914 prévoit : 35,576 fr. 95 de recettes (y compris les 17,736 fr. 95, reliquat de l'exercice 1913) ; 30,875 francs de dépenses.

Soit un excédent prévu de 4,701 fr. 95.

Parmi ces dépenses figure une somme de 17,500 francs représentant l'impression de huit nouveaux volumes.

Certifié exact et conforme aux écritures de M. le trésorier de la Société.

Paris, le 21 mars 1914.

Les Censeurs :

F. Soehnée. Ch. de Lasteyrie.

LES

ÉCRITS EN FRANÇAIS D'UN HISTORIEN GÉNOIS

AU TEMPS DE LOUIS XII

(ALESSANDRO SALVAGO).

Parmi les plus importantes publications de la Société de l'Histoire de France figurent celles des *Mémoires de Philippe de Commynes* et de la *Chronique d'Enguerrand de Monstrelet*. Une autre entreprise, plus considérable encore, dont s'occupe depuis longtemps la même Société, est une édition vraiment scientifique des *Chroniques de Froissart*.

Les érudits qui ont consacré leurs peines aux publications que je viens de mentionner ont eu un prédécesseur au XVIe siècle, dans la personne d'un écrivain qui n'est pas tout à fait oublié, Denis Sauvage, dit le sieur du Parc. Denis Sauvage, en effet, a donné des éditions de Philippe de Commynes (1552), de Froissart (1559 à 1561) et de Monstrelet (1572).

On sait relativement fort peu de choses de ce Denis Sauvage. Il paraît être né vers 1520 à Fontenailles en Brie et être mort vers 1587. Il est certain, d'autre part, qu'il eut la charge d'historiographe du roi de France Henri II. Mais deux savants italiens, Cornelio Desimoni, en 1879, et le Dr Antonio Ceruti, en 1880[1], ont introduit un nouvel élément en émettant une hypothèse à propos de l'origine familiale de ce Denis Sauvage. Une des plus anciennes maisons patriciennes de Gênes était celle des Salvago, qui, dès 1314 et 1335, est mentionnée pour le nombre de ses représentants, sa puissance et sa richesse. Une tradition ancienne, qui a cours à Gênes, affirme qu'une branche de cette famille s'est

1. *Atti della Societa ligure di Storia patria* (Gênes, in-8°), vol. XIII, fasc. III (1879), p. 370, et fasc. IV (1880), p. 705.

transplantée en France, en modifiant son nom de Salvago sous la forme française de Sauvaige ou Sauvage. Denis Sauvage, éditeur de Commynes, Froissart et Monstrelet, n'appartiendrait-il pas précisément à ce rameau des Salvago émigré de Gênes dans le royaume des Fleurs de Lys?

La réponse à cette question reste en suspens. Mais ce que l'on peut dire en toute certitude c'est que, un demi-siècle environ avant l'époque où a fleuri Denis Sauvage, il y a eu à Gênes un membre de la famille Salvago qui s'occupait déjà de travaux historiques et qui, bien qu'Italien de naissance et Génois de résidence, a écrit au moins deux ouvrages en français, en se nommant lui-même, dans ces écrits, Alexandre ou Alixandre Sauvaige, désignation correspondant à la forme italienne Alessandro Salvago.

En faisant infidélité à sa langue maternelle pour se risquer à manier le langage français, Alessandro Salvago pouvait s'exposer à des critiques de principe, contre lesquelles il s'est efforcé de se défendre, ainsi que je le montrerai plus loin. En outre, on constate, en lisant sa prose française, que sous sa plume reviennent assez souvent des tours de phrase d'allure tout italienne et qui rendent parfois sa pensée difficile à suivre. Pourquoi donc ce Génois avait-il pris le parti d'écrire dans un autre idiome que celui de sa race? Je crois que nous pouvons affirmer que ce fut pour une cause spéciale et qui se rattache à une page de l'histoire de France.

Au mois d'avril 1507, à la suite d'une brillante campagne, le roi Louis XII avait soumis la ville de Gênes à l'autorité de la France. Un gouverneur et lieutenant général du roi y fut alors installé pour régir le pays. Le premier titulaire de cette charge fut Raoul de Lannoy, bailli d'Amiens. Au bout d'un an environ, au mois d'octobre 1508, Lannoy eut pour successeur un gentilhomme issu d'une illustre famille qui s'est perpétuée jusqu'à nos jours par les marquis de Rochechouart et les ducs de Mortemart, François de Rochechouart, seigneur de Chandenier, de Javarzay, de la Motte de Bauçay, etc.

François de Rochechouart avait attaché sa fortune à celle de Louis XII du temps où celui-ci n'était encore que duc

d'Orléans. Lorsque l'ancien duc d'Orléans fut monté sur le trône, il fit de François de Rochechouart un des chambellans et conseillers ordinaires, le nomma en 1502 sénéchal de Toulouse, enfin, comme je viens de le dire, lui confia en 1508 le gouvernement de Gênes. J'ajoute, pour compléter la biographie du personnage, que François de Rochechouart devait mourir en 1530, suivi dans la tombe, à deux jours de distance, par sa femme Blanche d'Aumont qu'il avait épousée en 1477.

François de Rochechouart ne fut pas seulement un vaillant guerrier et un administrateur. Il est aussi connu comme grand bibliophile, particulièrement friand de livres relatifs à l'histoire.

Il a possédé un magnifique exemplaire de la traduction française de Tite-Live, que l'on a souvent appelé, d'après son nom, le « Tite-Live de Rochechouart » (aujourd'hui mss. français 20071-20072 de la Bibliothèque nationale). En 1498, un homme à son service, appelé Yvon Adenet, copia pour lui, en un seul volume, les chroniques de Juvenal des Ursins et d'Alain Chartier[1]. Enfin, alors qu'il était installé à Gênes comme gouverneur, un autre de ses serviteurs, Antoine Bardin, calligraphia pour lui un magnifique manuscrit en trois volumes des *Chroniques de Monstrelet*, qui fut achevé de copier à Gênes le 14 août 1510. Ce *Monstrelet*, illustré de très remarquables dessins à la plume rehaussés d'or, formait au XVIIIe siècle un des morceaux les plus prisés de la fameuse bibliothèque du duc de La Vallière. A la vente de cette bibliothèque, en 1787, il fut acheté, à un prix relativement très élevé, pour la Bibliothèque du roi et se trouve, par suite, maintenant à la Bibliothèque nationale (mss. français 20360-20362).

Jusqu'ici, il ne s'agit que de textes simplement recueillis de seconde main pour le seigneur de Chandenier. Mais, à l'époque où il gouvernait Gênes pour la France, il trouva à s'enrichir aussi de deux traités historiques rédigés à son intention personnelle ; et ces traités il en demanda la composition précisément à notre Génois Alessandro Salvago,

1. Ancienne bibliothèque de Lord Ashburnham, Appendix, n° 150.

circonstances qui purent très naturellement amener celui-ci à adopter la langue de son noble client pour écrire les deux ouvrages en français sous le nom d'Alexandre Sauvaige.

Le premier de ces ouvrages consiste dans des *Chroniques de Gênes*, dont le seul manuscrit connu, qui n'est qu'une copie assez médiocre, appartient à la bibliothèque publique de Berne (ms. nº 281). Dès 1852, des passages de ces *Chroniques* ont été utilisés par l'auteur d'une histoire en allemand des Spinola de Gênes, Kühunholtz. Plus tard, le comte Riant en signala le manuscrit à Cornelio Desimoni et celui-ci le publia intégralement, en 1879, dans le tome XIII, fascicule III, des *Atti della Societa ligure di Storia patria.*

La copie de Berne porte ce titre : « Cronicques de Gennes, faictes et composez en françois par Alexandre Saulvaige, de nacion genevoise, à la requeste du sire de Champdenier, pour lors gouverneur du dit Gennes soubz très hault, très puissant et très excellent prince Loys douziesme, Roy de France. »

Salvago commence ses *Chroniques* par une rapide description de la Ligurie et raconte ce qu'il sait des origines de Gênes. Son chapitre III est consacré à la conquête en Terre-Sainte et au transport à Gênes du *Saint-Graal*, « de pierre d'émeraude de beauté non pareille », depuis lors, on le sait, conservé à Gênes sous le nom populaire de *Sacro Catino.*

Suivant l'ordre chronologique des temps, Salvago parle, au cours des chapitres VI et VII, des événements de 1396 qui donnèrent la seigneurie de Gênes au roi de France, puis du gouvernement exercé au nom du roi Charles VI par ses représentants successifs, Valeran de Luxembourg, comte de Ligny, Collard de Graville, enfin Jean le Maingre, second maréchal de Boucicaut, et plus tard, du temps de Charles VII et de Louis XI, par Louis de Laval, seigneur de Châtillon.

Les chapitres VIII et IX sont consacrés à un récit rapide de l'expédition de Charles VIII en Italie. Salvago passe ensuite au règne de Louis XII et aux campagnes de ce monarque en Italie. Il raconte notamment la première reddition de Gênes à Louis XII, en 1499, la révolte de la ville contre l'autorité française, en 1505, et la reprise de

Gênes par le roi de Rome, en 1507. Il termine par le tableau de l'entrée solennelle de Louis XII dans la ville reconquise, le 29 avril 1507, et sa dernière phrase enregistre, à la suite de cette entrée, la nomination au gouvernement de Gênes, pour une année, de Raoul de Lannoy, bailli d'Amiens.

Ces *Chroniques de Gênes* n'ont qu'un intérêt documentaire très restreint. On peut, en les lisant, remarquer, avec Cornelio Desimoni, que l'auteur s'y montre hostile au parti populaire génois et chaud partisan de la France et de la domination française, ce qui n'a d'ailleurs rien que de très naturel, étant données les conditions dans lesquelles Alexandre Salvago ou Sauvaige a rédigé son œuvre. On peut encore y relever une indication personnelle relative à la jeunesse de François de Rochechouart. Parlant de Louis de Laval, seigneur de Châtillon, qui gouverna Gênes de 1459 à 1461, Salvago ajoute, en s'adressant à François de Rochechouart, « soubz lequel, mon très redoubté seigneur, avez prins la doctrine des nobles vertus, quelles si grandement en vous habondent, duquel avez eu croissance et nourriture »[1].

Bien plus attachant sous beaucoup de rapports est le second ouvrage écrit en français par Alexandre Sauvaige à l'intention de François de Rochechouart. C'est une sorte d'histoire universelle, extrêmement abrégée, que l'auteur a intitulée l'*Éthiquette des temps*.

Tandis que, pour les *Chroniques de Gênes*, nous n'avons que la copie de seconde main et médiocre de la bibliothèque de Berne, nous nous trouvons pouvoir étudier pour l'*Éthiquette des temps* le manuscrit original, je veux dire l'exemplaire de dédicace exécuté pour François de Rochechouart en personne.

Ce volume a eu des destinées assez mouvementées. Au XVIII[e] siècle, il faisait partie de la collection réunie à Toulouse par un célèbre bibliophile, le comte de Mac-Carthy Reagh. Il a été vendu à Paris en 1815 avec l'ensemble de cette collection. A la fin du XIX[e] siècle, on le retrouve en

1. Il est intéressant de signaler, à propos de ce renseignement fourni par Sauvaige, que Louis de Laval, seigneur de Châtillon, fut, comme François de Rochechouart, et avant celui-ci, un grand amateur de beaux livres.

Angleterre, chez Lord Ashburnham (n° 15 du fonds Barrois). L'Amérique l'enleva ensuite à l'Europe, et il entra, de l'autre côté de l'Atlantique, dans la bibliothèque Robert Hoe. Puis une vente de la bibliothèque Hoe opérée à New-York en 1912 lui a fait de nouveau franchir les mers en sens inverse, et j'ai eu alors la bonne fortune de pouvoir le rapatrier en France.

Cet exemplaire de dédicace à François de Rochechouart est calligraphié sur parchemin. Il est orné de plus d'une centaine de délicieux dessins à la plume, généralement rehaussés d'or, qui présentent de frappantes analogies avec les illustrations du précieux *Monstrelet*, jadis chez le duc de La Vallière et maintenant à la Bibliothèque nationale de Paris; dessins très intéressants pour l'histoire de l'art auxquels, je me permets de le dire en passant, j'ai consacré une étude détaillée qui a paru l'an dernier[1].

Le premier de ces dessins montre « Alexandre Sauvaige » agenouillé devant « Monse^r^ François de Rochechouart » et lui offrant son manuscrit. Les noms des deux personnages sont inscrits sur des banderoles accompagnant l'image, et leurs têtes sont traitées d'une manière extrêmement fine qui permet de croire que nous sommes en présence de véritables portraits. Deux autres dessins placés plus loin montrent encore Alexandre Sauvaige, d'abord assis, occupé à écrire son ouvrage, puis debout, portant entre ses mains le livre achevé.

De deux passages du texte, il résulte que le susdit livre date d'une époque où François de Rochechouart était gouverneur de Gênes depuis plus de deux ans, mais pas encore depuis trois ans accomplis. Ceci permet d'établir que le volume a été confectionné durant les trois premiers quarts de l'année 1511.

En tête du manuscrit, on lit un prologue qui commence par cette dédicace : « A hault et puissant seigneur, Monseigneur messire François de Rochechouart, chevalier, seigneur de Champdenier, conseiller et chambellan ordinaire de très

1. Comte Paul Durrieu, *Un mystérieux dessinateur du début du XVIe siècle. Le Maître du « Monstrelet » de Rochechouart.* Paris, 1913, in-4° (extrait pour la plus grande partie de la *Revue de l'art ancien et moderne*, t. XXXIII).

hault, très puissant et très excellent prince Loys, douziesme de ce nom, roy de France, son lieutenant general et gouverneur en sa duché et seigneurie de Gennes, et seneschal de Thouloze : prologue de Alixandre Sauvaige, en l'Ethiquette des temps. »

Dans ce prologue, le Génois qui s'est transformé en auteur français commence, avec d'assez longs développements, par poser ce principe que « tous les hommes naturellement desirent savoir ». Mais, ajoute-t-il ensuite, en s'adressant alors personnellement à François de Rochechouart, « comme plusieurs ... qui vouldroient savoir ne peuvent vacquer à tout apprendre, j'ay entreprins ceste euvre tant pour la commodité d'iceulx que pour vous obeyr et obtemperer, mon très redoubté seigneur. En laquelle seront briefvement redigées les memorables ditz et faitz de noz ancestres, especiallement des bons Rommains qui des notables exemples ont laissé glorieuse memoire. Et icelle nommeray la Amologie, ou Ethicquette des temps, pour la brieveté en quoy me donneray en iceulx proceder, à imitation du plus près que pourray [de] messire François Aretin en son livre de l'Aquille, que m'avez mandé reduyre et translater en langue françoise. Lequel departiray en quatre livres; dont le premier sera traicté du commencement du monde, de Jupiter et de sa genealogie; du second, de Eneas et son partement de Troye et des fortunes qu'il eut, et des quatorze roys qui regnerent après luy, et de la naissance de Romulus qui ediffia Rome, avecques des roys qui gouvernerent jusques à Tarquin et decadence des temps; ou troisiesme livre se traictera de Julius Cesar jusques à sa mort; le quatriesme contiendra les descendans de Cesar, leurs prouesses, fortunes, œuvres, faitz et batailles, simplement jusques à vostre venue en ce gouvernement de Gennes, comme en la fin de cestuy livre sera traicté. Et le tout vous plaira plus tost prendre à mon excusacion que louange. »

On voit par ces extraits que l'auteur de l'*Éthiquette des temps* déclare s'être inspiré pour son ouvrage, sur l'ordre même du sire de Chandenier, d'un prototype dû à un messire François Aretin et qu'il appelle « l'Aquille ». Sauvaige répète le même aveu dans un épilogue placé à la fin

du manuscrit : « En ceste euvre, j'ay imyté et en partie translaté l'euvre de maistre Francisque Aretin, de son Aigle volant; laquelle toutefois, soit à reduire ou à corriger, ay mis non peu [de] poine. »

Ce que Sauvaige appelle l'*Aquille* ou l'*Aigle volant* est en réalité l'ouvrage, écrit en italien, de l'*Aquila volante*, livre d'histoire très abrégée qui a joui d'une grande et durable faveur en Italie. Imprimé pour la première fois à Naples, en 1492, par Ayolfo de Canthono, de Milan, le livre de l'*Aquila volante* a été plusieurs fois réimprimé, notamment à Venise en 1494, 1506, 1508, 1535 et 1539.

Quant au nom de Francisque Aretin, équivalant à l'italien Francesco Aretino, c'était celui que l'on donnait communément, à l'époque où Sauvaige écrivait, à Francesco Accolti, né à Arezzo en 1418, mort en 1483. Francesco Accolti Aretino fut surtout célèbre comme jurisconsulte et professeur de droit; mais il ne dédaignait pas, à l'occasion, d'interrompre ses austères travaux juridiques pour publier un traité sur les *Bains de Pouzzoles*, des traductions des lettres de Phalaris et de Diogène le Cynique, et même pour sacrifier à la poésie.

L'indication bien nette fournie par l'*Éthiquette des temps* que l'*Aquila volante* avait pour auteur Francesco Aretino, c'est-à-dire Accolti, est intéressante pour l'histoire des lettres italiennes; elle pourrait bien apporter la solution d'un petit problème qui a embarrassé les érudits d'outremonts. J'ai indiqué que l'*Aquila volante* avait été imprimée pour la première fois à Naples en 1492. Dans l'*explicit* de cette édition princeps, il est dit que l'œuvre a été « composta per lo magnifico et doctissimo homo messer Leonardo Aretino, et da ipso curiosamente translata da latino in vulgare sermone. » Ainsi, si le surnom d'Aretino est le même, il y a changement de prénom; il en résulte que l'*Aquila* se trouve attribuée à un autre Aretin, Leonardo Bruni[1], ce Leonardo Bruni dont le tombeau est à Santa-Croce de Florence et qui était beaucoup plus célèbre et estimé comme littérateur que le jurisconsulte Francesco Accolti.

1. Né à Arezzo en 1369, mort en 1444.

De l'*explicit* de l'édition princeps de 1492, cette désignation de Leonardo Bruni Aretino comme auteur de l'*Aquila* a passé dans les éditions postérieures. Mais elle a choqué les critiques d'Italie qui ont jugé l'ouvrage bien médiocre pour être réellement d'un écrivain d'aussi grand mérite que Leonardo Bruni. En somme, comme preuve de cette attribution, on n'a que le témoignage de l'imprimeur de l'édition princeps. Mazzucchelli, dans ses *Scrittori italiani*[1], a été jusqu'à se demander s'il n'y avait pas eu supercherie et si le premier éditeur de l'*Aquila* n'avait pas inscrit le nom de Leonardo Aretino d'une manière indue et dans le but de donner plus de crédit à sa publication.

Le prénom de Francisque Aretin, que nous trouvons dans le manuscrit de l'*Éthiquette des temps,* justifierait les soupçons des critiques italiens et prouverait que l'on a confondu, d'une manière plus ou moins voulue, les deux auteurs, qui l'un et l'autre portaient vulgairement le surnom d'Aretino. Or, Alexandre Sauvaige a rédigé son *Éthiquette des temps* à une époque très voisine de celle où l'*Aquila volante* a commencé à se répandre. Établi en Italie, il devait être bien informé, et je crois que, sans trop de témérité, on peut s'appuyer sur son autorité pour proposer de restituer à Francesco Accolti Aretino la paternité de l'*Aquila* dont l'attribution à Leonardo Bruni Aretino par l'imprimeur de 1492 a depuis longtemps éveillé la défiance des connaisseurs en pareille matière.

L'*Aquila volante*, telle qu'elle a été imprimée, est divisée en cinq livres; mais le cinquième livre n'est, le premier éditeur l'indique lui-même, qu'une addition, addition consacrée exclusivement au pays de Naples, la Campanie, et dont l'adjonction, au reste, est due vraisemblablement à cette circonstance que c'est à Naples que fut publiée l'édition princeps.

Alexandre Sauvaige, en composant pour François de Rochechouart son *Éthiquette des temps*, a complètement négligé cette addition napolitaine. Il s'est, au contraire, énormément inspiré de toute la partie constituant véritable-

1. Tome II, part. II, p. 2196.

ment le texte de l'*Aquila* pour les trois premiers livres de son ouvrage et le début du quatrième et dernier livre, jusques et y compris le chapitre VII qui parle de Néron.

Dans cette portion empruntée au prototype italien, il n'y a guère que le premier livre qui vaille d'être lu. Ce premier livre, après deux chapitres rédigés d'après la Bible et traitant de la création du monde et d'Adam et de sa descendance, est entièrement rempli par des récits empruntés à la mythologie gréco-romaine. Mais il est empreint des principes de l'évhémérisme, autrement dit d'un sentiment que nous qualifierions aujourd'hui de rationaliste. Dans chacun des chapitres racontant brièvement les aventures des dieux, déesses et héros du paganisme, l'auteur joint au récit un petit commentaire dans lequel il propose une explication naturelle ou allégorique des fables qui viennent d'être racontées.

« Venus fut femme de merveilleuse beaulté, et fut royne de Cypre, laquelle, puis sa mort, pour sa dicte beaulté, fut adorée et colloquée ou nombre des sept planètes, desquelles fut la cinquième... Elle est appelée déesse d'Amour pour la grande beaulté de la dite planète, car, après le soleil et la lune, c'est la plus belle du firmament, et de sa nature induyt les gens à aymer. »

« Mynos esposa une femme nommée Pasiphé. » Suit l'histoire scabreuse et bien connue de Pasiphaé et de la naissance du terrible Minotaure. « La verité de ceste fable est telle que Pasiphé fut amoureuse d'ung serviteur de Mynos, son mari, qui avoit nom Taurus. Laquelle eut deux enffans, c'est assavoir : l'ung qui fut fils de Mynos, son mari, et l'autre de Taurus, lequel enffant elle envoya à Athénes où il fist de grans meurdres et plusieurs maulx, et à ceste cause a esté dit qu'il devoroit les gens. »

Au chapitre XXI est raconté comment Thésée, « avecques Hercules et ung nommé Piritheus, qui estoit de ses compaignons », alla tenter de délivrer Proserpine enlevée par Pluto, « dieu d'enfer » ; comment « le dit Piritheus, cuydant soy advancer à l'entrée du dit enfer, fut dévoré d'ung chien qui là estoit, nommé Cerberus », comment enfin Hercule tua ce chien. « La verité de cest fable est telle que en Grece y eut une femme nommée Serès, laquelle vint à habiter

en Secille avecques une fille qu'elle avoit nommée Proserpine. De laquelle le roi de Murse fut amoureux, et icelle ravit. Lors Theseus, Hercules et Piritheus allerent à l'encontre de ce roy pour venger l'outraige fait à Proserpine. Lequel roy avoit un chien de merveilleuse hydeur qui assaillit Piritheus et le tua; mais Hercules, puis, occist le dit chien et le roy de Murse son maistre. Et nul ne se esbahisse de telle force en ung chien, car au roy Alixandre en fut presenté ung qui devant luy fist troys notables choses : c'est assavoir, il occist ung cheval, puis estrangla un lyon et à terre abatit ung elephant. »

Parfois l'auteur entremêle à ses récits des indications sur la manière dont chaque dieu ou déesse était jadis représenté en effigie. Minerve, dit-il par exemple, « estoit paincte toute armée et autour d'elle une grande librairie [autrement dit une bibliothèque], signiffiant par ce que la guerre doyt être demenée non moins par sens et conseil que par force d'armes ». Et, ce qui est amusant, c'est que, dans les charmants dessins qui illustrent le manuscrit de dédicace exécuté pour François de Rochechouart, il y a une préoccupation marquée de répondre à ces indications. Ainsi, d'accord avec le passage du texte que je viens de citer, l'artiste, dans l'image placée au même endroit, montre Minerve se tenant debout en armure à la romaine, au milieu d'un amas de gros volumes ouverts.

La fin du quatrième livre de l'*Éthiquette des temps*, à partir du chapitre VIII, devient, contrairement à ce qui précède, tout à fait indépendante dans sa composition du prototype de l'*Aquila volante*. Alexandre Sauvaige y parle successivement, sous une forme le plus souvent très rapide, de Simon le Magicien, de la première succession des papes, de l'empereur Constantin, du premier roi chrétien français, qu'il appelle par inadvertance Clotaire au lieu de Clovis, d'Artus, roi d'Angleterre, de Mahomet, de l'organisation de l'Empire en Allemagne, de la conquête de Jérusalem par les Croisés et de la prise de Constantinople par les Turcs. Ce dernier événement, auquel mon éminent confrère de l'Institut, M. Gustave Schlumberger, vient de consacrer un volume dont la lecture est poignante, arrache à Sauvaige

des accents indignés : « Et ainsi la noble cité, chefs et principaux de l'empire chrétien, devint es mains des Infideles, à grant opprobre, mespris et honte des princes chrétiens, négligens du nom de Jhesus secourir... Jusques à présent le nom de Jhesus, qui pour nous rachapter souffrit mort, entre ses [*sic* pour : ces] chiens infideles est encore prisonnier et chetif. »

Alexandre Sauvaige revient, tout à fait à la fin du quatrième livre de l'*Éthiquette des temps*, à l'imitation de son prototype italien, en traitant, comme celui-ci, dans un XVIII[e] et dernier chapitre, de la fin du monde et des signes précurseurs du Jugement universel. Mais, auparavant, il consacre un chapitre XVII à des faits absolument contemporains, en racontant, toujours brièvement, l'avènement et les principaux faits politiques du règne « de Loys de Valoys, roy de France, douziesme de ce nom ». Sauvaige s'attache principalement aux guerres d'Italie et surtout à la campagne qui a amené la prise de Gênes par l'armée de Louis XII, en 1507, et l'établissement de la domination française sur la ville.

Chose singulière, le manuscrit offert à François de Rochechouart renferme, copiées à la suite l'une de l'autre, deux rédactions de ce chapitre consacré à Louis XII et à ses conquêtes. La première rédaction reproduit mot pour mot un récit de la prise de Gênes, en 1507, par lequel se termine ces *Chroniques de Gênes* du même auteur que j'ai signalé plus haut avoir été publiées, en 1879, par Cornelio Desimoni d'après un manuscrit de Berne. La seconde rédaction relate les mêmes faits, mais avec moins de détails et avec des tournures d'un français plus correct.

L'une et l'autre des deux rédactions se terminent par quelques phrases qui ne se trouvent pas dans la *Chronique de Gênes*. Sauvaige y relate l'élévation de François de Rochechouart au poste de gouverneur de Gênes, occupé d'abord pendant un an par Raoul de Lannoy, bailli d'Amiens; il vante la manière dont Rochechouart s'est acquitté de sa tâche et l'énergie avec laquelle il a repoussé des attaques dirigées contre Gênes par les gens du pape Jules II et les Vénitiens leurs alliés, secondant les efforts du parti génois

des Fregoso qui voulaient arracher leur patrie à la domination française. L'ennemi, dit-il en s'adressant à François de Rochechouart, « envoya grant nombre de gallaires et aussi de gens de guerre par terre pour subvertir l'estat de Gennes, feumentez des parcialitez Fregoses. A laquelle entreprise par vous, Monseigneur, a esté si bien secouru, que, par troys foys assailli par mer et terre de toute leur puissance, avec petit effort les avez tellement oppugnez que, à grant honte et dommaige, ont leur entreprinse laissée, sans aucun effect de gloire ne vertuz ».

Alexandre Sauvaige s'adresse encore directement à François de Rochechouart dans des prologues placés en tête des livres III et IV de son ouvrage et dans une « Apostorphe de l'acteur » qui se trouve insérée vers la fin du livre IVe et dernier. Mais alors c'est pour parler de lui-même.

Par deux fois il se défend contre les critiques, dont j'ai déjà dit un mot, qui pourraient lui être adressées pour s'être servi du français au lieu de sa langue maternelle. Dans le prologue de son quatrième livre, il prend en quelque sorte ses précautions, « si, dit-il, d'aucuns je fusse imputé arrogant en[tre]prandre si sommairement d'escripre tant de choses en autre langaige que le mien propre ». Une des raisons qui l'ont porté à agir ainsi, explique-t-il à Rochechouart, « est que à vous seul ay entreprins satisfaire et obeïr en ceste œuvre, comme à iceluy qui aussi, à ceulx qui appetront de plus oultre savoir es susdites histoires, par votre sçavoir racompterez en icelles, non moins que faire souloit Porcius Latro ». C'est, par la même occasion, se vanter aussi, en somme, de fournir à François de Rochechouart le moyen de briller par l'érudition dans la conversation.

La question de langue revient dans l'« Apostorphe de l'acteur », mêlée à la préoccupation d'être accusé d'avoir démarqué, au profit de sa propre gloire littéraire, le prototype italien de l'*Aquila volante :* « Et combien estre certain, par qui mordarcement en l'autruy travail est maligne[1], estre en deux choses blasmé; ungs qu'il a à soubzrire que homme ytalicque

1. Je transcris textuellement ce début de phrase tel que le donne le manuscrit dans sa rédaction mêlée d'italianismes et peu claire.

soit arrogué si avant en ydyome françois entreprendre histoire escripre; autres disant avoir, en translatant, corrompu le tiltre et euvre de l'Aquelle, à icelle attribuant autruy nom à ma gloire. Auxquelz tous ensemble ne veulx aultre chose respondre si non que à vous seullement [Monseigneur de Rochechouart] ay escript, et l'*Eticquette des temps* estre plus approprié à l'euvre que autre nom. »

Nous pouvons encore tirer d'un des prologues de l'auteur, celui du troisième livre, ce renseignement qu'Alexandre Sauvaige n'a pas seulement mis au service de François de Rochechouart, seigneur de Chandenier, sa plume d'historien; mais qu'il a été utilisé aussi par lui pour différentes affaires. Il s'excuse, en effet, vis-à-vis du seigneur de Chandenier, de n'avoir pu mieux préparer son ouvrage à cause de « l'occupacion d'autres negoces, esquelz par vous suis employé ». Il ne perd, d'ailleurs, aucune occasion de manifester son dévouement envers le gouverneur français de Gênes et de vanter la supériorité avec laquelle celui-ci exerce son autorité. Ce sont « des beaulx faictz » qui sont racontés dans le livre. « Or, ajoute Sauvaige en s'adressant à François de Rochechouart, seront reduictz les vostres et redigés à perpetuelle memoire, ne peu de gloire sera à vostre posterité ouyr racompter deux choses de vous memorables; l'une, quant, à grant honneur, par vostre hardiesse et bon ordre avez soustenu le faiz de si grant guerre, et par troys fois, les ennemys vous assaillant par mer et terre à toutes leurs forces, à petit effort avez non seullement reboutez, mais toujours deschassez de vos limites; l'autre que la linstrabilité [*lisez* : l'instabilité] de la Ligurie avez, par votre sens et prudence, si saigement arrestée que espere encores estre veu par vous les Gennevoys, jadiz vains et legers, exemple de foy et loyaulté à leur seigneur et roy; lesquelz meritablement et non sans cause leur pere et protecteur vous appellent, et qui par le fillet de raison les avez hors conduictz du laberinte en vraye sentier et voye. »

En imaginant que les Génois allaient devenir, comme il le dit, « un exemple de foi et de loyauté » envers le roi de France, Alexandre Sauvaige était bien mauvais prophète. En effet, peu de temps s'était écoulé depuis l'achèvement

du manuscrit de l'*Éthiquette des temps* qu'une nouvelle tentative d'enlever Gênes aux Français se produisait et cette fois réussissait pleinement. Le 29 juin 1512, François de Rochechouart était contraint de se retirer pour jamais de Gênes avec les troupes françaises, en abandonnant la ville aux patriotes génois qui acclamaient comme chef de la République le doge Giano Fregoso.

Qu'advint-il alors d'Alexandre Sauvaige, que son dévouement au gouverneur français devait rendre suspect à ses compatriotes libérés? Je n'ai pu recueillir aucun indice à cet égard. Mais j'ai rappelé, au début de cette étude, que, d'après les auteurs italiens tels que Cornelio Desimoni, c'est une tradition à Gênes qu'un rameau de la famille des Salvago s'est transplanté dans le royaume de France où il a continué à fleurir sous le nom de Sauvaige ou Sauvage. Il serait possible que notre auteur de l'*Éthiquette des temps* ait été précisément un de ces Salvago qui ont été établir leurs pénates d'une manière définitive dans la patrie de François de Rochechouart.

Quoi qu'il en soit, Alessandro Salvago, autrement dit Alexandre Sauvaige, autant qu'on en peut juger en lisant l'*Éthiquette des temps* et les *Chroniques de Gênes*, ne doit évidemment être inscrit qu'à un rang bien modeste parmi les auteurs, étrangers à la France par leur naissance, qui ont voulu écrire en langue française. Il est très explicable que sa notoriété se soit vite complètement éteinte. Mais les circonstances qui ont amené l'écrivain génois, en quelque sorte, à se « franciser » ont un caractère historique qui m'a paru digne de retenir l'attention. Son cas apparaît comme une conséquence assez curieuse de cette occupation momentanée de Gênes par la France qui compte, dans nos annales nationales, parmi les faits notables des guerres d'Italie au temps du roi Louis XII.

Comte Paul DURRIEU.

PROCÈS-VERBAL

DE LA

SÉANCE DU CONSEIL D'ADMINISTRATION

DE LA

SOCIÉTÉ DE L'HISTOIRE DE FRANCE,

TENUE LE 2 JUIN 1914,

A l'École des chartes, à quatre heures un quart,

SOUS LA PRÉSIDENCE DE MM. EUG. LELONG ET HENRY COCHIN, PRÉSIDENTS.

(Procès-verbal adopté dans la séance du 6 juillet suivant.)

Le secrétaire donne lecture des procès-verbaux de la séance du 7 avril et de l'Assemblée générale du 5 mai; la rédaction en est adoptée par le Conseil.

M. le Président proclame membres de la Société, après avoir soumis ces admissions à l'approbation du Conseil :

2582. M. Henri Bousquet, boulevard Raspail, nº 284; présenté par MM. Couderc et Moranvillé.

2583. M. le marquis de Lévis-Mirepoix, au château de Léran (Ariège); présenté par MM. Lecestre et Valois.

2584. La *Biblioteca nazionale Vittorio-Emmanuele*, à Rome; présentée par MM. Champion et Lecestre.

L'ordre du jour appelle le renouvellement du Bureau et des Comités.

Sont élus, pour l'exercice 1914-1915 :

Président : M. Henry Cochin.
1er vice-président : M. Guilhiermoz.
2e vice-président : M. Delavaud.
Secrétaire adjoint : M. Henri Courteault.
Trésorier-archiviste-bibliothécaire : M. Léon Lecestre.

Comité de publication.

Sont réélus :

MM. Boulay de la Meurthe.

MM. De Courcel.
Guilhiermoz.
De Laborde.
De Mandrot.
Omont.

Comité des fonds.

Sont réélus :

MM. De Barante.
Durrieu.
Moranvillé.
Maurice Roy.

M. E. Lelong, avant de quitter le fauteuil de la présidence, félicite le Conseil d'avoir pris ce qu'il dit être une revanche de l'élection de l'année précédente en appelant cette fois à la présidence un historien doublé d'un littérateur; il rappelle les beaux travaux de M. Henry Cochin sur la première Renaissance italienne et rend également hommage aux mérites des autres membres du nouveau Bureau.

M. Cochin exprime sa profonde reconnaissance au Conseil qui lui a conféré un honneur accompagné d'une charge si légère, étant donné surtout qu'il n'a qu'à suivre l'exemple récent d'un président modèle : il rappelle, à ce sujet, le beau langage tenu par M. Lelong lors de la dernière Assemblée générale et les services qu'il a rendus à la science historique et, en particulier, à l'École des chartes.

Publications adressées à la Société.

Publications périodiques. — *Revue historique*, mai-juin 1914. — *Revue des questions historiques*, 1er avril 1914. — *Bulletin de la Société de l'histoire du Protestantisme français*, mars-avril 1914. — *Bulletin mensuel de l'Association philotechnique*, avril 1914.

Sociétés savantes. — *Annales de la Société académique de Nantes et de la Loire-Inférieure*, 2e semestre de 1913. — *Mémoires de l'Académie des sciences, lettres et arts d'Arras*, années 1912 et 1913. — *Bulletin de la Société des Antiquaires de la Morinie*, 1914, 1er fasc.

— *Bulletin de la Société des sciences historiques et naturelles de l'Yonne,* année 1913. — *Mémoires de la Société académique du département de l'Aube*, année 1913. — *Bulletin de la Société archéologique et historique de l'Orléanais*, 3e et 4e trimestres de 1913. — *Archives historiques du département de la Gironde*, t. XLVIII. — *Annales de la Société royale d'archéologie de Bruxelles*, 1913, 2e livr. — *Indicateur d'antiquités suisses*, 1914, 1er fasc. — *Mitteilungen der antiquarischen Gesellschaft in Zurich*, t. XXV, 4e fasc. — *Proceedings of the American philosophical Society*, novembre-décembre 1913. — *Annual Report of the American historical association*, 1911, t. II.

Ouvrages offerts par les auteurs ou les éditeurs.

France et Danemark. Christian V à la cour de Louis XIV, par Louis Delavaud. Br. in-8. Paris (extrait du *Correspondant*). — *Mesdames de Monteynard, dernières abbesses des abbayes royales de Vernaison à Valence et de Saint-Pierre à Lyon*, par H. de Terrebasse. In-8. Lyon, Brun. — *Humbert Guillot, sieur de la Garenne et de Goulas, poète dauphinois (1590-1653),* par le même. Br. in-8. Lyon, Brun. — *Recueil général des bas-reliefs, statues et bustes de la Gaule romaine*, par Émile Espérandieu. In-4. Paris (*Collection des Documents inédits*).

Correspondance.

MM. Moranvillé et Ernest Lyon s'excusent de ne pouvoir assister à l'Assemblée générale.

M. le marquis de Ségur fait connaître les résolutions de l'Académie française au sujet de la publication des *Lettres de Louis XIV*.

MM. Berger, le comte Durrieu, Moranvillé et Aubry-Vitet s'excusent de ne pouvoir assister à la séance.

Travaux de la Société.

État des impressions :

Annuaire-Bulletin de 1914. Feuilles 1 à 4 tirées.

Journal de Fauquembergue. T. III. Feuilles 13 et 14 reçues à mettre en pages.

Mémoires de du Bellay. T. IV. Feuilles 9 à 11 tirées; feuilles 12 à 15 en pages.

Lettres du duc de Bourgogne. T. II. Pas de changement.

Mémoires de Mercoyrol de Beaulieu. Feuilles 7 à 10 tirées. On compose la suite.

Mémoires de Saint-Hilaire. T. V. Feuilles 5 à 8 tirées; on compose la suite.

Mémoires du cardinal de Richelieu. T. IV. Feuilles 1 à 4 en pages.

Mémoires de Florange. T. III. Pas de changement.

Grandes Chroniques de France. T. II. Feuilles 1 à 3 reçues en bon à tirer.

Rapports et notices sur les Mémoires du cardinal de Richelieu. Fasc. V. Feuilles 6 à 10 tirées; feuilles 11 à 14 reçues à mettre en pages. On compose la suite.

Conformément au vœu exprimé au nom de l'Académie française, le Conseil désigne M. Jean de Boislisle pour reprendre la publication des *Lettres de Louis XIV* que l'état de santé de M. J. Lemoine ne lui permet pas de continuer.

Il nomme M. le comte Delaborde commissaire responsable de la publication de la *Correspondance des ambassadeurs milanais*, entreprise par M. Bernard de Mandrot.

Il admet en principe la proposition, présentée au nom de M. Longin, de rééditer l'*Histoire de dix ans* de Jean Girardot de Noseroy, sieur de Beauchemin, et désigne M. Prinet comme commissaire responsable.

Le Conseil renouvelle à M. Lecestre, réélu trésorier de la Société, les pouvoirs nécessaires pour qu'il touche à la Caisse centrale du Trésor public le montant des sommes dues par le ministre de l'Instruction publique pour fourniture d'exemplaires des publications de la Société et pour qu'il en donne quittance et valable décharge.

La séance est levée à cinq heures et demie.

II.

BIBLIOGRAPHIE.

124. — LABANDE (L.-H.). Trésor des chartes du comté de Rethel, publié par ordre de S. A. S. le prince Albert Ier : sceaux décrits et publiés. In-4, XXIII-305 p. Paris, A. Picard et fils.

125. — LAIGUE (comte René DE). Le combat des Trente et les champions du parti breton. In-8, 132 p., avec une planche hors texte. Rennes, Société des bibliophiles bretons et de l'histoire de Bretagne.

126. — LAMBEAU (L.). Grenelle. In-4, III-488 p., avec planches et plans.

127. — LAURAIN (E.). Inventaire de titres de La Beschère. In-8, 149 p. Laval, veuve A. Goupil.

(Extrait du Bulletin de la Commission historique et archéologique de la Mayenne.)

128. — LAURAIN (E.). Un dernier mot sur la croisade mayennaise de 1158 et le chartier de Goué; lettre ouverte à M. le vicomte Le Bouteiller. In-8, 52 p. Laval, veuve A. Goupil.

129. — LAW DE LAURISTON (J.). Mémoire sur quelques affaires de l'Empire mogol (1756-1761), publié par Alfred Martineau, avec 2 cartes hors texte. In-8, LVI-593 p. Paris, Champion; E. Larose.

130. — LE BOUTEILLER (vicomte). Notes sur l'histoire de la ville et du pays de Fougères. T. IV : Fougères depuis la réunion de la Bretagne à la France; deuxième partie : les guerres de religion (1560-1610); troisième partie : de Louis XIII à la Révolution (1610-1789). In-8, 379 p., avec grav. et plan hors texte. Rennes, J. Plihon et L. Hommay.

131. — LE COQ (dom C.). L'administration paroissiale

à Ernée au XVIIIe siècle. In-8, 92 p. Laval, veuve A. Goupil.

(Extrait du Bulletin de la Commission historique et archéologique de la Mayenne.)

132. — LEDRU (abbé A.). Bonnétable autrefois Malestable; gravures hors texte et figures dans le texte. In-4, 54 p. Le Mans, A. de Saint-Denis.

133. — LEGROS (H.-M.). Au pays du Sonnois aux XVe et XVIe siècles; une concession d'indulgences à Saint-Paterne (Sarthe) en 1470; un curé de Bazouges, évêque de Troyes; scènes de taverne en 1528, au Chevain; testament d'une paroissienne d'Arçonnay, en 1584. In-8, 23 p. Laval, veuve A. Goupil.

(Extrait de la Province du Maine.)

134. — LEGROS (H.-M.). Pèlerins manceaux au XVIIe s. In-8, 15 p. Laval, veuve A. Goupil.

(Extrait de la Province du Maine.)

135. — LEMASSON (A.). La châtellenie de la Touche à la Vache, en Créhen, et ses seigneurs. 2e édition, revue et augmentée. In-8, 39 p. et 1 grav. Saint-Brieuc, impr. Saint-Guillaume.

(Extrait de l'Écho des Deux Rives, bulletin paroissial de Saint-Sauveur de Plancoet.)

136. — LEMASSON (A.). Un coin de Poudouvre; la paroisse du Plessis-Balisson autrefois. In-8, 67 p. Saint-Brieuc, R. Prud'homme.

(Extrait en partie des Mémoires de l'Association bretonne.)

137. — LEMONNIER (H.). Procès-verbaux de l'Académie royale d'architecture (1671-1793), publiés pour la Société de l'histoire de l'Art français, sous le patronage de l'Académie des beaux-arts. T. III : 1697-1711. In-8, XXIV-394 p., avec grav. et fig. Paris, Champion.

138. — LE POINTE (H.). Historique du 6e régiment de cuirassiers (1635-1912). In-16, 67 p. Paris, J. Pitault.

139. — LEPREUX (G.). Gallia typographica ou répertoire biographique et chronologique de tous les imprimeurs

de France, depuis les origines de l'imprimerie jusqu'à la Révolution; série départementale, t. IV : province de Bretagne. In-8, 504 p. Paris, Champion.

140. — Leroux-Cesbron (C.). Gens et choses d'autrefois : Neuilly, le Bois de Boulogne, Auteuil, Passy, les Ternes. In-8, 316 p. Paris, Jules Tallandier.

141. — Lesne (E.). La lettre interpolée d'Hadrien Ier à Tilpin et l'église de Reims au ixe siècle. In-8, 53 p. Paris, É. Champion.

(Extrait du Moyen Age.)

142. — Lespinasse (R. de). Le Nivernais et les comtes de Nevers. II : Maison de Bourgogne (1384-1491). In-8, vi-618-v p. Paris, Champion.

143. — Levillain (L.). Sur deux documents carolingiens de l'abbaye de Moissac; mémoire lu à l'Académie des inscriptions et belles-lettres dans les séances du 7 et du 14 mars 1913. In-8, 37 p. Paris, Champion.

(Extrait du Moyen Age.)

144. — Locquin (J.). Nevers et Moulins, La Charité-sur-Loire, Saint-Pierre-le-Moutier, Bourbon-l'Archambault, Souvigny; ouvrage illustré de 128 gravures. Petit in-4, 184 p. Paris, H. Laurens.

145. — Lyon (E.). Le prétendu coutumier du Poitou de l'époque anglo-française, dit de Pierre-Jean Mignot (1372). In-8, p. 353 à 364. Paris, Félix Alcan.

(Extrait des Mélanges Bémont.)

146. — Macon (G.). Les fiefs de Chavercy (d'après les archives de Chantilly). In-8, 70 p. Senlis, impr. Vignon fils.

147. — Macon (G.). Montépilloy : les fiefs de Montépilloy (d'après les archives de Chantilly). In-8, 60 p. Senlis, impr. E. Vignon fils.

148. — Malo (H.). Les corsaires dunkerquois et Jean Bart. II : 1662 à 1702; ouvrage publié sous les auspices de la Société dunkerquoise pour l'encouragement des

sciences, des lettres et des arts. In-18 jésus, 520 p. Paris, « Mercure de France », 26, rue de Condé.

149. — Marcel (P.). Les peintres et la vie politique en France au XVIII[e] siècle. In-4, 23 p. Paris, Hachette et C[ie].

(Extrait de la Revue du XVIII[e] siècle.)

150. — Marx (J.). L'Inquisition en Dauphiné; étude sur le développement et la répression de l'hérésie et de la sorcellerie, du XIV[e] siècle au début du règne de François I[er]. In-8, XXIII-303 p. Paris, Champion.

151. — Massé (A.). Monographies nivernaises; canton de Nevers. T. I : communes extra-muros : Challuy-Aglan, Chevenon-Jaugenay, Coulanges-les-Nevers, Gimouille, Imphy, Magny-Cours, Marzy, Saincaize, Saint-Éloi, Sauvigny-les-Bois, Sermoise. In-4, 669 p., avec cartes et planches. Nevers, T. Ropiteau.

152. — Mesnel (abbé J.-B.). Les saints du diocèse d'Évreux; premier fascicule : saint Taurin, premier évêque d'Évreux. In-8, XIX-228 p. Évreux, impr. P. Hérissey.

153. — Mirot (L.). L'acquisition par le chapitre Notre-Dame des biens de Nicolas d'Orgemont à la Courtille Barbette en 1417. In-8, 16 p. Nogent-le-Rotrou, impr. Daupeley-Gouverneur.

(Extrait du Bulletin de la Société de l'histoire de Paris et de l'Ile-de-France.)

154. — Monier (F.). Vie de Jean-Jacques Olier, curé de la paroisse et fondateur du séminaire de Saint-Sulpice. T. I. In-8, XIII-579 p., avec grav. Paris, J. de Gigord.

155. — Montesquieu. Correspondance, publiée par François Gebelin, avec la collaboration de M. André Morize. T. II. Petit in-4, 666 p. Paris, Champion.

156. — Morel (chanoine E.). Épigraphie du canton d'Estrées-Saint-Denis. In-8, 160 p. et grav. Compiègne, impr. du « Progrès de l'Oise ».

157. — Morçay (abbé R.). Saint Antonin, archevêque de Florence (1389-1459). In-8, XXXII-504 p. Paris, Gabalda.

158. — Moulé (L.). Les anciennes léproseries et maladreries de la région vitryate. In-8, 122 p. Vitry-le-François, impr. du « Messager de la Marne ».

159. — Navatel (L.). Fénelon; la confrérie secrète du pur amour. In-18, xvii-352 p. Paris, Émile-Paul frères.

160. — Noblemaire (G.). Histoire de la maison des Baux; ouvrage accompagné de 13 planches en phototypie et de 9 tableaux généalogiques. In-4, 235 p. Paris, É. Champion.

161. — Omont (H.). Recherches sur la bibliothèque de l'église cathédrale de Beauvais. In-4, 97 p. Paris, Impr. nationale.

(Extrait des Mémoires de l'Académie des inscriptions et belles-lettres.)

162. — Parat (abbé A.). Anciacus, « la ville d'Ancy », commune de Sainte-Colombe, canton de l'Isle-sur-Serain. In-8, 16 p., avec plan. Auxerre, impr. A. Gallto.

(Extrait du Bulletin de la Société des sciences historiques et naturelles de l'Yonne.)

163. — Pas (Justin de). A travers le vieux Saint-Omer. Petit in-8, 312 p., plan et gravures. Saint-Omer, impr. de « l'Indépendant ».

164. — Passorio-Peyssard (C. de). Filiation de Passorio-Peyssard, origine en Savoie. In-8, 15 p. Annecy, impr. J. Abry.

(Extrait de la Revue savoisienne.)

165. — Paulet (docteur). Histoire de la ville d'Anduze. In-8, iii-105 p. Anduze, impr. A. Castagnier.

166. — Pellisson (M.). Saint-Seurin-d'Uzet (Charente-Inférieure); une page d'histoire locale. In-8, 8 p. La Rochelle, impr. Noël Texier.

167. — Perrenot (T.). Études de toponymie franc-comtoise; les noms de lieu en « Ans », « Auge » dans la partie occidentale de la « Maxima Sequanorum » considérés comme anciens établissements burgondes. 3e fascicule. In-8, p. 129 à 194. Besançon, impr. Dodivers.

168. — Petit (E.). Inventaire et testament de Jeanne de Chalon, comtesse de Tonnerre (1360). In-8, p. 653 à 677. Auxerre, impr. A. Gallot.

(Extrait du Bulletin de la Société des sciences historiques et naturelles de l'Yonne.)

169. — Petit (G.). La terre et la seigneurie épiscopale de Charbuy à la veille de la Révolution. In-8, 21 p., avec plan. Auxerre, impr. A. Gallot.

(Extrait du Bulletin de la Société des sciences historiques et naturelles de l'Yonne.)

170. — Philippot (Emm.). La vie et l'œuvre littéraire de Noël du Fail, gentilhomme breton. In-8, xix-552 p. Paris, Éd. Champion.

171. — Picavet (C.-G.). Les dernières années de Turenne (1660-1675). In-8, xxxix-608 p. Paris, Calmann-Lévy.

172. — Pigallet (M.). Mémoire de l'intendant de Franche-Comté, publié d'après un manuscrit de la bibliothèque de Besançon. In-8, 146 p. Paris, H. Champion.

173. — Pougin (A.). Un directeur d'opéra au xviii[e] s.; l'Opéra sous l'ancien régime; l'Opéra sous la Révolution. In-8, 143 p. Paris, Fischbacher.

174. — Prévost (G.-A.). Armorial général de France (édit de novembre 1696); généralité de Caen, publié d'après le manuscrit de la Bibliothèque nationale; avec introduction, notes et tables. 2 vol. in-8, xxii-363 p. et 341 p. Rouen, A. Lestringant; Paris, A. Picard.

175. — Rebillon (A.). La situation économique du clergé à la veille de la Révolution dans les districts de Rennes, de Fougères et de Vitré. In-8, cxxix-780 p. et une carte. Paris, Leroux.

176. — Reneault (abbé). Le logis abbatial de Fécamp; notes sur l'abbaye de Fécamp. Grand in-8, 21 p. et pl. Fécamp, impr. M.-L. Durand.

177. — Richard (P.). Lyon sacré; histoire hagiogra-

phique de l'ancien diocèse de Lyon au point de vue chronologique. In-8, 341 p. Lyon, impr. J. Vernay.

178. — Robert (G.). Documents sur la prévôté de Louvemont. In-8, 31 p. Reims, impr. Monce et Cie.

(Extrait de la Nouvelle Revue de Champagne et de Brie.)

179. — Roche (abbé Aug.). Beauchastel; histoire civile et religieuse; préface de M. Jean Régné, archiviste du département de l'Ardèche. In-8, xii-517 p. Aubenas, impr. Habauzit.

180. — Romier (L.). Les origines politiques des guerres de religion. T. II : la fin de la magnificence extérieure; le roi contre les protestants (1555-1559); d'après des documents originaux inédits; ouvrage accompagné de deux portraits et d'une carte. In-8, v-469 p. Paris, Perrin et Cie.

181. — Rosière (abbé E.). Monographie de Cramard, ancienne paroisse annexée à Chalandray au doyenné de Vouillé, suivie d'une notice sur le pèlerinage de Saint-Macoul. In-8, 99 p. Poitiers, impr. du « Courrier de la Vienne ».

182. — Rouchès (G.). Documents figurant au fonds d'archives de la bibliothèque de l'École des beaux-arts et intéressant l'histoire de l'art français aux xviie et xviiie s. In-8, 18 p. Nogent-le-Rotrou, impr. Daupeley-Gouverneur.

(Extrait du Bulletin de la Société de l'histoire de l'Art français.)

183. — Roux (J.). Histoire de Montmelard, avec relation des faits principaux concernant d'autres lieux, suivie d'une étude spéciale sur la famille et d'une autre sur le culte des bienfaiteurs de l'humanité. In-16, 365 p. Mâcon, impr. X. Perroux et fils.

184. — Rouzaud (H.). Petites notes sur de vieilles choses et d'anciens noms de pays. In-8, 16 p. Narbonne, impr. F. Caillard.

(Extrait du Bulletin de la Commission archéologique de Narbonne.)

185. — Roux (P.). La cour des conventions royales de

Nîmes. In-8, 27 p. Nîmes, impr. de la « Revue du Midi ».
(Extrait de la Revue du Midi.)

186. — Saché (M.). Vieux comptes bretons; une procédure criminelle en l'an 1500. In-8, 30 p. Angers, G. Grassin; Paris, A. Picard.

187. — Sachet (abbé A.). Le pardon annuel de la Saint-Jean et de la Saint-Pierre à Saint-Jean de Lyon (1392-1790); Saint-Jean du xiv[e] au xviii[e] siècle. T. I. In-4, x-592 p., avec grav. dans le texte et hors texte. Lyon, impr. P. Grange et C[ie].

188. — Saulnier (Eugène). Journal de François, bourgeois de Paris (23 décembre 1588-30 avril 1589). In-8, 106 p. Paris, E. Leroux.

189. — Savignat (J.-M.). Précis de l'histoire de la Marche et du pays de Combrailles; préface de J. Peltier. In-16, 96 p., avec grav. Paris, Ch. Delagrave.

190. — Schelle (Gustave). Œuvres de Turgot et documents le concernant; avec biographie et notes. T. II (1761-1767) : Turgot intendant de Limoges. In-8, 724 p., avec portraits hors texte. Paris, F. Alcan.

191. — Schlumberger (G.). Le siège, la prise et le sac de Constantinople par les Turcs en 1453; ouvrage orné de 20 gravures hors texte. In-8, iii-379 p. Paris, Plon-Nourrit et C[ie].

192. — Ségur (marquis de). Au couchant de la monarchie : Louis XVI et Necker (1776-1781). In-8, 465 p. et portrait. Paris, Calmann-Lévy.

193. — Servant (G.). Les compagnies de Saint-Christophe et des îles de l'Amérique (1626-1653). In-8, 102 p. Paris, Champion; E. Larose.
(Extrait de la Revue de l'Histoire des Colonies françaises.)

PROCÈS-VERBAL

DE LA

SÉANCE DU CONSEIL D'ADMINISTRATION

DE LA

SOCIÉTÉ DE L'HISTOIRE DE FRANCE,

TENUE LE 6 JUILLET 1914,
A l'École des chartes, à quatre heures un quart,
SOUS LA PRÉSIDENCE DE M. HENRY COCHIN, PRÉSIDENT.
(Procès-verbal adopté dans la séance du 3 novembre suivant.)

Le secrétaire donne lecture du procès-verbal de la séance précédente; la rédaction en est adoptée par le Conseil.

M. le Président annonce que la Société a perdu un de ses membres, M. le marquis de Frondeville.

Il proclame membres de la Société, après avoir soumis ces admissions à l'approbation du Conseil :

2585. M. le Dr Paul Roy, rue Hautefeuille, n° 19; présenté par MM. Lelong et Valois.
2586. M. le vicomte de Montmorand, rue de Lübeck, n° 31; présenté par MM. le comte Baguenault de Puchesse et P. de Vaissière.

Publications adressées à la Société.

Publications périodiques. — *Bulletin mensuel de l'Association philotechnique*, mai-juin 1914. — *Revue historique*, juillet-août 1914.

Sociétés savantes. — *Bulletin de la Société de l'histoire du protestantisme français*, mai-juin 1914. — *Mémoires de la Commission des Antiquités du département de la Côte-d'Or*, t. XVI, 3e fasc. — *Bulletin de la Société des Antiquaires de Picardie*, 1er trimestre 1914. — *Bulletin de la Société d'études des Hautes-Alpes*, 2e trimestre 1914. — *Table des 2e et 3e séries de ce Bulletin* (1892-1911). — *Bulletin et Mémoires de la Société nationale des Antiquaires de France*, année 1913.

Ouvrages offerts par les auteurs ou les éditeurs.

Procès tri-séculaire pour un banc dans l'église du Sap (1490-1787), par l'abbé Guéry. Br. in-8, Évreux. — *Notice historique sur Gace de la Bigne, curé de la Goulafrière (Eure), poète et premier chapelain de France (1310-1380)*, par le même. Br. in-8, Évreux. — *Nouveaux renseignements sur l'affaire de Chennegy au cours de la guerre franco-allemande de 1870-71*, par Arsène Thèvénot. Br. in-8. — *Comptes de la ville d'Ypres de 1267 à 1329*, publiés par G. des Marez et E. de Sagher, t. II. In-4, Bruxelles, Imbreghts.

Correspondance.

M. Henri Bousquet adresse ses remerciements au Conseil pour son admission au nombre des membres de la Société.

MM. Omont, Berger, Lelong, le comte Delaborde, B. de Mandrot et Courteault s'excusent de ne pouvoir assister à la séance.

Travaux de la Société.

État des impressions :

Annuaire-Bulletin. T. LI. Feuilles 5 à 7 en placards.

Journal de Fauquembergue. T. III. Feuilles 13 et 14 tirées. On continue la composition.

Mémoires de du Bellay. T. IV. Pas de changement.

Mémoires de Mercoyrol de Beaulieu. Feuilles 11 et 12 tirées; feuilles 13 et 14 en placards.

Mémoires de Saint-Hilaire. T. V. Feuilles 9 à 12 en placards.

Mémoires de Florange. T. II. Feuilles 1 à 4 reçues à mettre en pages.

Mémoires du cardinal de Richelieu. T. IV. Feuilles 1 à 4 en pages (seconde épreuve).

Grandes Chroniques de France. T. II. Feuilles 1 à 3 tirées; on compose la suite.

Dépêches des ambassadeurs milanais. T. I. Feuilles 1 à 3 en placards.

Rapports et notices sur les Mémoires de Richelieu.

Fasc. V. Feuilles 11 à 15 tirées; feuilles 16 à 20 en pages. On compose la suite.

Le Conseil vote la mise en distribution du tome I de la *Correspondance de Vivonne sur l'expédition de Messine*.

Après avoir entendu le rapport de M. Prinet, le Conseil adopte en principe la proposition de M. Longin de donner une nouvelle édition de l'*Histoire de dix ans* de Jean Girardot de Noseroy.

Le secrétaire communique un article que notre confrère, M. Philippe Lauer, a publié dans la *Bibliothèque de l'École des chartes* et qui vient à l'appui des observations faites par M. Robert Lavollée au sujet de la véritable écriture du cardinal de Richelieu.

La séance est levée à cinq heures.

II.

BIBLIOGRAPHIE.

194. — Albon (marquis d'). Cartulaire général de l'ordre du Temple (1119?-1150); recueil des chartes et des bulles relatives à l'ordre du Temple formé par le marquis d'Albon, avec un portrait et 6 planches hors texte. In-4, xxiii-473 p. Paris, H. Champion.

195. — André (E.). Inventaire sommaire des archives communales de la ville de Largentière, antérieures à 1790, avec un index, par M. Jean Régné. Grand in-4 à 2 col., 148 p. Le Puy-en-Velay, impr. Peyriller, Rouchon et Gamon.

196. — Arboval (H. d'). Angles-sur-Anglin et Chauvigny-sur-Vienne. I : Angles-sur-Anglin. In-8, xiii-97 p. et grav. Tours, Péricat.

197. — ARCELIN (A.). Histoire des paroisses, villages et seigneuries de Saint-Christ, Briost et Cizancourt; second fascicule. In-8, p. 281 à 554. Paris, Émile Lechevalier.

198. — BEAUCORPS (baron A. DE). Quelques réserves sur l'histoire de Chécy de M. le curé-doyen Duchateau. In-8, 23 p. Orléans, Maume Vernédal.

199. — BÉGULE (L.). L'église Saint-Maurice, ancienne cathédrale de Vienne en Dauphiné, son architecture, sa décoration; accompagné d'une notice historique, par Jules Bouvier. Grand in-4, VIII-177 p. avec fig. et planches. Lyon, H. Lardanchet.

200. — BERNARD (J.). Le grand Condé et la vie militaire en Berry; conférence du 29 mars 1914. In-8, 20 p. Bourges, impr. M.-H. Sire.

201. — BOISSONNADE (P.). Un Poitevin attaché militaire à la cour de Russie au XVIII[e] siècle : ses impressions sur le gouvernement et la société moscovites, son rôle dans la première alliance franco-russe (1757-1759). In-8, 35 p. Poitiers, impr. G. Roy.

(Extrait des Mémoires de la Société des Antiquaires de l'ouest.)

202. — BOÜARD (Alain DE). La suzeraineté du pape sur Rome aux XIII[e] et XIV[e] siècles. In-8, 13 p. Nogent-le-Rotrou, impr. Daupeley-Gouverneur.

(Extrait de la Revue historique.)

203. — BOUVIER (A.). La société orléanaise de 1760 à 1790. In-8, 48 p. Orléans, impr. Auguste Gout et C[ie].

(Extrait des Mémoires de la Société d'agriculture, sciences, belles-lettres et arts d'Orléans.)

204. — BOUYGUES (docteur M.). Le Puy-d'Issolu est bien Uxellodunum. In-8, 107 p. et grav. Limoges, Ducourtieux et Gout; Vayrac (Lot), chez M. Marius Salamagne.

205. — BRÉBISSON (R. DE). Les Rabodanges. In-8, 408 p. avec grav. dans le texte et hors texte. La Chapelle-Montligeon (Orne), impr. de Montligeon.

206. — CAILLET (L.). Lettre de Bernard VII d'Armagnac,

connétable de France, écrite aux Lyonnais le 3 janvier 1417 ou 1418 (1418 probablement). In-8, 3 p. Auch, impr. L. Cocharaux.

207. — Caix de Saint-Aymour (comte de). Vieux manoirs et gentilshommes bas-normands; promenades historiques dans le Val d'Orne; 70 illustrations. Grand in-4, 319 p. Caen, L. Jouan.

208. — Capoduro (M.). Monographie des Chauvets; étude de géographie locale. In-18, 120 p. avec illustrations. Paris, J.-B. Baillière et fils.

209. — Caraman (P.). Le journal d'un curé de campagne (1763-1792). In-8, 16 p. Bordeaux, impr. Gounouilhou.

(Extrait de la Revue historique de Bordeaux et du département de la Gironde.)

210. — Charles-Roux (J.). Arles; son histoire; ses monuments; ses musées; avec 65 illustrations, dont 51 hors texte et 6 autographes. In-4, 232 p. Paris, Bloud et Cie.

211. — Chevalier (chanoine J.). Le diocèse de Die en l'année 1644; procès-verbal d'une visite pastorale avec une étude sur le régime bénéficiaire. In-8, 224 p. Valence, impr. Jules Céas et fils.

212. — Chizay (M. de). Mémoires sur le règne de Louis XIII; ouvrage publié pour la Société d'histoire diplomatique par Robert Lavollée. In-8, ix-360 p. Paris, Plon-Nourrit et Cie.

213. — Courteault (P.). Pour l'histoire de Bordeaux et du sud-ouest; leçons, conférences et discours. (L'enseignement de l'histoire locale et régionale à l'Université de Bordeaux, de 1886 à 1905; les fouilles du cimetière gallo-romain de Saint-Seurin; les portes de Bordeaux; le rôle du Château-Trompette dans l'histoire de Bordeaux; le rôle et l'œuvre de l'Académie de Bordeaux; le rôle du port dans l'histoire de Bordeaux; l'aménagement de la place des Quinconces, etc.). In-8, viii-355 p. Bordeaux, Mounastre-Picamilh; Paris, A. Picard et fils.

214. — Coynart (Ch. de). Le chevalier de Folard (1669-1752). In-16, 351 p. Paris, Hachette et Cie.

215. — Debailleux (abbé C.). Saint Corneille, pape et martyr. In-16, 12 p. Cambrai, Oscar Masson.

216. — Delassus (abbé A.). Philippe-Auguste et la bataille de Bouvines. In-folio à 4 col., 4 p. Boulogne, impr. G. Hamain.

217. — Delaume (E.). Notice monographique sur la commune de Coings (Indre). In-8, 86 p. avec grav. Châteauroux, P. Mellottée.

218. — Delaume (E.). Notice monographique sur Jeu-Maloches (Indre). In-8, 102 p. avec grav. Châteauroux, P. Mellottée.

219. — Delavaud (L.). Le marquis de Pomponne, ambassadeur et secrétaire d'État (1618-1699); documents publiés pour la Société d'histoire diplomatique. In-8, xx-369 p. avec 3 grav. hors texte. Paris, Plon-Nourrit et Cie.

220. — Deslandres (E.). A travers notre vieux Verneuil; étude d'un plan de Verneuil, vers 1750; emplacement du château; recherches sur la Tour blanche, la Tour grise, d'après documents des archives départementales de l'Eure et de la Seine-Inférieure, avec plans; 1re série. Petit in-8, 22 p. avec grav. Verneuil, impr. A. Aubert.

221. — Documents relatifs au conflit de 1278 entre l'abbaye de Saint-Germain-des-Prés et l'Université de Paris. In-8, 10 p. Nogent-le-Rotrou, impr. Daupeley-Gouverneur.

(Extrait du Bulletin de la Société de l'histoire de Paris et de l'Ile-de-France.)

222. — Dodu (G.) Le royaume latin de Jérusalem; conférence donnée, le 20 novembre 1913, à l'Université nouvelle de Bruxelles. In-16, 101 p. Paris, A. Picard.

223. — Drouault (R.). Une campagne de paveurs mar-

chois dans la généralité de Bordeaux (1755). In-8, 10 p. Limoges, Ducourtieux et Gout.

(Extrait du Bulletin de la Société archéologique et historique du Limousin.)

224. — Du Boscq de Beaumont (G.) et Bernos. Correspondance de Sophie-Dorothée, princesse électorale de Hanovre, avec le comte de Königsmark (1691-1693). Paris, Ambert.

225. — Dubreuil-Chambardel (docteur L.). Les médecins dans l'ouest de la France aux XIe et XIIe siècles; préface par M. le professeur J. Renault, membre de l'Académie de médecine. In-8, XVI-292 p. Paris, chez le secrétaire général de la Société française d'histoire de la médecine, 16, rue Bonaparte.

226. — Du Halgouet (Hervé). Répertoire sommaire des documents manuscrits de l'histoire de Bretagne, antérieurs à 1789, conservés dans les dépôts publics de Paris. T. I : Bibliothèque nationale et Archives nationales; avec une lettre-préface de Barthélemy Pocquet. In-4 à 2 et à 3 col., XV-325 p. Saint-Brieuc, René Prud'homme.

227. — Fage (R.). Un auteur limousin inconnu : Hugues Reynald et ses œuvres. In-8, 13 p. Limoges, Ducourtieux et Gout.

(Extrait du Bulletin de la Société archéologique et historique du Limousin.)

228. — Fauchon (docteur). Les portraits des maistres du collège de chirurgie d'Orléans. In-8, 60 p. Orléans, impr. A. Gout et Cie.

(Extrait des Mémoires de la Société d'agriculture, sciences, belles-lettres et arts d'Orléans.)

229. — Froger (chanoine L.) et Devaux (abbé H.). La paroisse de Pirmil. In-8, 111 p. avec fig. Mamers, impr. Fleury.

(Extrait de la Revue historique et archéologique du Maine.)

230. — Frotier de la Messelière (vicomte H.). Filiations bretonnes (1650-1912). T. II, fascicule 3. Grand in-8,

p. 475 à 714, avec armoiries. Saint-Brieuc, René Prud'homme.

231. — Garaud (M.). L'abbaye Sainte-Croix de Talmont, en Bas-Poitou, *circa* 1049-1250, d'après le cartulaire; étude d'histoire économique et sur le droit du Poitou au moyen âge. In-8, xvi-219 p. Poitiers, impr. M. Bousrez.

232. — Garnier (A.). Un scandale princier au xvi[e] siècle. In-8, 126 p. Paris, Édouard Champion.

(Extrait de la Revue du xvi[e] siècle.)

233. — Ginot (E.). Quelques restes de l'ancienne léproserie de Saint-Lazare à Poitiers. In-8, 4 p. et planche. Poitiers, impr. G. Roy.

(Extrait du Bulletin de la Société des Antiquaires de l'ouest.)

234. — Grente (abbé G.). Saint Pie V (1504-1572). In-18, x-254 p. Paris, J. Gabalda.

235. — Guillemin (L.). Tricentenaire de la fondation du collège d'Aire-sur-la-Lys (1614-1914); notice historique. In-8, 27 p. et grav. Aire (Pas-de-Calais), A Lequien.

236. — Guiraud (J.). Histoire partiale, histoire vraie. III : l'ancien régime (xvii[e]-xviii[e] siècles); première partie. In-16, 435 p. Paris, Beauchesne.

237. — Hauser (H.). Quelques fragments inédits de Michelet sur le xvi[e] siècle. In-8, 14 p. Paris, Édouard Champion.

(Extrait de la Revue du xvi[e] siècle.)

238. — Heuzé (P.). La Cour à Versailles (de la Régence à la Révolution). In-18 jésus, 121 p. Versailles, P. Nicolas.

239. — Jouen (chanoine). Georges I[er] d'Amboise, archevêque de Rouen, ministre de Louis XII; discours de réception à l'Académie des sciences, belles-lettres et arts de Rouen. In-8, 29 p. Rouen, impr. A. Lainé.

PROCÈS-VERBAL

DE LA

SÉANCE DU CONSEIL D'ADMINISTRATION

DE LA

SOCIÉTÉ DE L'HISTOIRE DE FRANCE,

TENUE LE 3 NOVEMBRE 1914,

A l'École des chartes, à quatre heures un quart,

SOUS LA PRÉSIDENCE DE M. P. GUILHIERMOZ, VICE-PRÉSIDENT.

(Procès-verbal adopté dans la séance du 2 février suivant.)

Le secrétaire donne lecture du procès-verbal de la séance précédente; la rédaction en est adoptée par le Conseil.

M. le Président, rappelant que depuis trois mois la jeunesse de notre pays écrit avec son sang de glorieuses pages d'histoire de France, salue d'abord avec émotion une des premières victimes de la guerre, le baron Robert de Fréville de Lorme, qui avait succédé à son père sur les listes de notre Société, et qui, sorti de l'École des chartes avec une thèse remarquée sur la procédure normande, auteur de plusieurs mémoires sur des questions de droit, secrétaire de la rédaction de la *Nouvelle revue historique de droit français et étranger*, est tombé devant l'ennemi, comme officier de réserve, dans un des premiers combats.

Il fait part également de la mort toute récente d'un des membres de notre Conseil, M. le marquis de Barral-Montferrat, qui, après avoir fait, au cours de sa carrière diplomatique, de longs séjours à l'étranger, particulièrement au Brésil et à Rome, avait donné de nombreuses preuves de son goût pour l'histoire de France.

Il adresse enfin l'expression de sa sympathie aux confrères qui déjà ont eu à faire, à la défense de la patrie, de glorieux, mais bien douloureux sacrifices.

Publications adressées à la Société.

Publications périodiques. — *Revue des Questions historiques*, 1er juillet et 1er octobre 1914. — *Bulletin mensuel de l'Association philotechnique*, juillet 1914.

Sociétés savantes. — *Bulletin de la Société des Antiquaires de la Morinie*, 1914, 2e fasc. — *Recueil des travaux de la Société libre des sciences, arts et belles-lettres de l'Eure*, année 1913. — *Mémoires de la Société d'agriculture, sciences et arts d'Angers*, année 1913. — *Mémoires de la Société d'émulation de Roubaix*, 5e série, t. II. — *Bulletin de la Société belfortaine d'émulation*, n° 33. — *Société de l'histoire des colonies françaises*, annuaire 1914. — *Annuaire de l'Académie royale de Belgique*, 1914. — *Bulletin de la Classe des lettres et de la Classe des beaux-arts* de la même Académie, 1913, n° 12; 1914, n° 1. — *Annuaire de la Société royale d'archéologie de Bruxelles*, t. XXV (1914). — *Analectes pour servir à l'histoire ecclésiastique de la Belgique*, 3e série, t. X, 1re livraison. — *Indicateur d'antiquités suisses*, 1914, 2e fasc. — *Musée national suisse à Zurich*, 22e rapport annuel, année 1913. — *Smithsonian institution : bureau of American ethnology*, bulletin 56.

Ouvrages offerts par les auteurs ou les éditeurs.

La bataille de Trafalgar, racontée par le commandant Lucas,... publié par Henri Letuaire, 2e édition par A.-Jacques Parès. Br. in-8, Toulon, imp. Giraud. — *La mission de la Cybèle en Extrême-Orient (1817-1818). Journal de voyage du capitaine de Kergariou*, publié et annoté par Pierre de Joinville (publication de la Société de l'Histoire des Colonies françaises). In-8, Paris, Champion; Larose.

Correspondance.

M. Henry Cochin, président de la Société, écrit de Saint-Pierrebrouck, dans le Nord, qu'il ne peut, malgré son désir d'assister à la séance, quitter la Flandre française tandis qu'elle est encore menacée d'invasion. Il ajoute qu'il voit journellement défiler des troupes de pays bien divers, mais toutes marchent au front en tel nombre, et avec une telle vaillance, que sa confiance est absolue.

M. le baron de Contenson, étant mobilisé en qualité de chef de bataillon breveté, écrit de Troyes, où il se trouve

actuellement, pour s'excuser de ne pouvoir assister à aucune des séances qui se tiendront pendant la durée de la guerre.

M. G. Lefèvre-Pontalis donne des nouvelles de notre confrère M. Moranvillé, qui, maire d'Autry, dans les Ardennes, a réussi à transférer à Sainte-Menehould la plupart de ses administrés.

M. le Dr Paul Roy adresse ses remerciements au Conseil pour son admission au nombre des membres de la Société.

En réponse à une circulaire adressée à toutes les Sociétés savantes, le 24 septembre 1914, par la Société nationale des Antiquaires de France, le Conseil vote la motion suivante :

« Le Conseil d'administration de la Société de l'Histoire de France, réuni en séance de rentrée le 3 novembre 1914, s'empresse de joindre sa protestation indignée à celle que la Société nationale des Antiquaires de France a déjà élevée contre les actes de vandalisme commis par les armées allemandes, notamment contre l'inexcusable bombardement de la cathédrale de Reims, ce merveilleux sanctuaire de l'art, si riche en souvenirs historiques. Il dénonce à tous les hommes de bonne foi, à quelque nationalité qu'ils appartiennent, cet attentat, aussi odieux qu'inutile, de la barbarie prussienne du xxe siècle contre la civilisation française et chrétienne du moyen âge. »

Travaux de la Société.

État des impressions :

Mémoires de Mercoyrol de Beaulieu. Feuilles 13 à 20 tirées; feuilles 21 à 22 en pages.

M. Daupeley, mobilisé depuis le début de la guerre, écrit que les travaux de son imprimerie ont été suspendus par suite du départ de la plupart de ses ouvriers, mais qu'il espère pourtant pouvoir faire prochainement achever au moins l'*Annuaire-Bulletin* et quelques autres des publications les plus avancées.

M. Lelong croit savoir que M. Lyon, un des éditeurs de l'*Historia Albigensis* de Pierre des Vaux-de-Cernay, aurait été grièvement blessé.

M. Lecestre, trésorier, rend compte de l'état financier de la Société à la date du 1er juillet.

M. le marquis de Laborde offre à la Société un exemplaire du second volume du *Catalogue de la Collection de Vinck*, rédigé par le regretté François Bruel, fils de notre confrère.

Le Conseil, constatant la suspension forcée de la plupart de nos publications, s'en remet au Bureau du soin de fixer la date de sa prochaine réunion.

La séance est levée à cinq heures et demie.

PRIX DÉCERNÉS PAR L'INSTITUT AUX OUVRAGES HISTORIQUES.

L'Académie française, dans sa séance publique annuelle du 17 décembre 1914, a décerné les prix suivants :

Prix Gobert. — Le premier prix à M. Pierre Champion, pour son ouvrage sur *François Villon, sa vie et son temps*. — Le second prix à M. de La Force, pour son livre intitulé : *Lauzun, un courtisan du Grand Roi*.

Prix Thérouanne. — Un prix de 2,000 fr. à M. le capitaine Vidal de La Blache, pour son ouvrage intitulé : *L'évacuation de l'Espagne et l'invasion dans le Midi*. — Quatre prix, de 500 fr. chacun, aux ouvrages suivants : *Napoléon et la Vendée*, par M. Émile Gabory ; *Madame de Grafigny (1695-1758)*, par M. le capitaine Noël ; *L'évolution de l'Empire allemand de 1871 à nos jours*, par M. le capitaine Bernard Serrigny ; *L'annexion de la Savoie à la France (1848-1860)*, par M. J. Trésal.

Prix Marcelin-Guérin. — Un prix de 1,000 fr. à M. Fr. Fabrègue, pour son *Histoire de Maguelone*. — Huit prix, de 500 fr. chacun, aux ouvrages suivants :

L'expansion de l'Allemagne, ses causes, ses formes, ses conséquences, par M. le capitaine Andrillon; *Histoire de la paroisse Saint-Thomas d'Aquin*, par M. Léon Cornudet; *Montesquieu*, par M. Joseph Dedieu; *L'esprit classique et la préciosité au XVIIe siècle*, par M. Fidao-Justiniani; *L'épopée vendéenne (1783-1796)*, par M. Gustave Gautherot; *Marie-Antoinette, Fersen et Barnave*, par M. de Heidenstam; *L'Académie de Sedan, centre d'influence française, à propos d'un manuscrit du XVIIe siècle*, par M. P. Mellon; *La promenade à Paris au XVIIIe siècle*, par M. Marcel Poëte.

Prix Jean-Reynaud. — Décerné à M. Joseph Bédier pour son ouvrage intitulé : *Les légendes épiques, recherches sur la formation des chansons de geste.*

Prix Halphen. — Trois prix, de 500 fr. chacun, aux ouvrages suivants : *Le chartisme (1830-1848)*, par M. Dolléans; *Histoire de la maison des Baux*, par M. Noblemaire; *Souvenirs d'un brigadier de hussards (1870-1871)*, par M. Turquet.

Prix Bordin. — Un prix de 1,000 fr. à M. Christian Maréchal, pour son livre sur *La famille de La Mennais sous l'ancien régime et la Révolution.* — Un prix de 500 fr. à M. Henry Prunières, pour son ouvrage sur *L'opéra italien en France avant Lulli.*

Prix Guizot. — Un prix de 1,000 fr. à M. Edmond Faral, pour son ouvrage intitulé : *Recherches sur les sources latines des contes et romans courtois du moyen âge.* — Deux prix, de 500 fr. chacun, aux ouvrages suivants : *Voltaire, seigneur de village*, par M. Fernand Caussy; *Villemain (1790-1870)*, par M. G. Vauthier.

Prix Langlois. — Un prix de 300 fr. à Mme Havard de La Montagne, pour sa traduction du *Voyage du cardinal d'Aragon en Allemagne, Hollande, Belgique, France et Italie (1517-1518)*, par dom Antoine de Beatis.

Prix Saintour. — Un prix de 1,000 fr. à MM. Fr. Gébe-

lin et André Morize, pour leur édition de la *Correspondance de Montesquieu*.

PRIX JUTEAU-DUVIGNEAUX. — Sept prix, de 500 fr. chacun, aux ouvrages suivants : *Saint Césaire (470-543)*, par M. l'abbé Chaillan; *Gustave III et la rentrée du catholicisme en Suède*, par MM. Fiel et Serrière; *Les Bienheureuses dominicaines (1190-1577)*, par Mlle de Ganay; *Chesnelong, sa vie, son action politique et parlementaire*, par Mgr Laveille; *Claude-François Poullard des Places (1679-1709)*, par le R. P. Henri Le Floch; *Luther et le luthéranisme*, par M. J. Paquier; *Deux mystiques normands au XVIIe siècle*, par M. Maurice Souriau.

PRIX FURTADO. — Un prix de 400 fr. à M. Henry Lee, pour son livre intitulé : *Historique des courses de chevaux de l'antiquité à ce jour*.

PRIX D'ÉLOQUENCE. — Un prix de 4,000 fr. à M. Victor Diligent, pour son travail sur *Montcalm*.

PRIX CHARLES-BLANC. — Trois prix, de 500 fr. chacun, aux ouvrages suivants : *Alexandre Lunois*, par M. Édouard André; *Voyage au pays des sculpteurs romans*, par M. Alexis Forel; *La peinture, XVIIe et XVIIIe siècles*, par M. Louis Gillet.

PRIX MONTYON. — Deux prix, de 1,000 fr. chacun, aux ouvrages suivants : *L'administration départementale de Seine-et-Oise (1790-1913)*, par M. E. Coüard; *L'Infante Isabelle, gouvernante des Pays-Bas*, par Mme de Villermont. — Sept prix, de 500 fr. chacun, aux ouvrages suivants : *Souvenirs d'une femme sur la retraite de Russie*, par Mme d'Arjuzon; *Les provinces au XVIIIe siècle et leur division en départements*, par M. Charles Bertet; *Après la mort de l'Empereur*, par M. Albéric Cahuet; *Les prisons du Mont-Saint-Michel (1425-1864)*, par M. Étienne Dupont; *René Benoist, le pape des Halles (1521-1608)*, par M. l'abbé Émile Pasquier; *Souvenirs d'un*

diplomate, par M. Jules Patenôtre; *Louis Veuillot*, par M. Eugène Tavernier.

Sur les fonds libres du grand prix de littérature, un prix de 1,500 fr. à M. Edmond Esmonin, pour son livre sur *La taille en Normandie au temps de Colbert (1661-1683)*.

L'Académie des inscriptions et belles-lettres, dans sa séance publique annuelle du 20 novembre 1914, a décerné les prix suivants :

PRIX GOBERT. — Le premier prix à M. Lucien Romier, pour son ouvrage : *Les origines politiques des guerres de religion.* — Le second prix à M. le commandant Espérandieu, pour le tome V de son *Recueil général des bas-reliefs, statues et bustes de la Gaule romaine.*

ANTIQUITÉS DE LA FRANCE. — La première médaille à M. Stouff, pour son ouvrage : *Catherine de Bourgogne et la féodalité de l'Alsace autrichienne.* — La deuxième médaille à M. Jean Marx, pour son volume sur *L'Inquisition en Dauphiné.* — La troisième médaille à M. Louis Régnier, pour son étude sur *L'église Notre-Dame d'Écouis, autrefois collégiale.* — La quatrième médaille à MM. Ch. Marteaux et Marc Leroux, pour leur ouvrage : *Bontae (Les fins d'Annecy) : vicus gallo-romain de la cité de Vienne du Ier au Ve siècle.*

La première mention à M. Édouard Audouin, pour son *Essai sur l'armée royale au temps de Philippe-Auguste ;* — la deuxième mention à MM. l'abbé Charles et le vicomte Menjot d'Elbenne, pour leur *Cartulaire de l'abbaye Saint-Vincent du Mans ;* — la troisième mention à M. le chanoine Durville, pour son ouvrage sur *Les fouilles de l'évêché de Nantes ;* — la quatrième mention à M. François Gébelin, pour son livre sur *Le gouvernement du maréchal de Matignon en Guyenne (1589-1594) ;* la cinquième mention à M. Léon Bonnard, pour son travail sur *La navigation*

intérieure de la Gaule à l'époque romaine; — la sixième mention à M. l'abbé Toufflet, pour son livre : *Le millénaire de la Normandie.*

Prix Bordin. — Une récompense de 500 fr. à M. Lesquier, pour sa publication intitulée : *Les institutions militaires de l'Égypte.*

Prix Fould. — Une récompense de 500 fr. à M. Philippe des Forts, pour son étude sur *Le château de Villebon.*

Prix Duchalais. — Décerné au *Corpus nummorum Italicorum*, publié sous la haute direction de S. M. le roi d'Italie.

Prix de la Fons-Mélicocq. — Décerné à M. le Dr V. Leblond, pour son ouvrage intitulé : *Notes pour le nobiliaire de Beauvais.*

Prix Delalande-Guérineau. — Une récompense de 500 fr. à M. Clément Huart, pour son *Histoire des Arabes.*

Prix de La Grange. — Décerné à Mme Gaston Reynaud, pour la publication posthume de son mari : *Le roman de Renard le Contrefait*, en collaboration avec M. Henri Lemaître.

Prix Saintour. — Deux prix, de 1,200 fr. chacun, au R. P. Delehaye, pour son ouvrage : *Les origines du culte des martyrs*, et à M. André Pagès, pour son ouvrage intitulé : *Auzias March et ses prédécesseurs.* — Un prix de 800 fr. à MM. Halphen et Poupardin, pour leur édition des *Chroniques des comtes d'Anjou.* — Deux prix, de 400 fr. chacun, à M. Georges Daumet, pour son mémoire sur *Les relations de la France et de la Castille*, et à M. Eug. Saulnier, pour son livre sur *Le rôle politique du cardinal de Bourbon.*

Prix Gabriel-Auguste Prost. — Une récompense de 500 fr. à M. Jean-Julien Barbé, pour son ouvrage intitulé : *A travers le vieux Metz.* — Une récompense de 400 fr. à *L'Austrasie*, revue du pays Messin. — Une récompense de 300 fr. à M. René Perrin, pour son travail sur *L'esprit*

public dans le département de la Meurthe de 1814 à 1816.

Prix du budget. — Un prix de 2,000 fr. à M. Maurice Jusselin, pour son mémoire manuscrit sur *Les impôts royaux en France sous les règnes de Philippe le Bel et de ses fils.*

L'Académie des sciences morales et politiques, dans sa séance publique annuelle du 12 décembre 1914, a décerné les prix suivants :

Prix Odilon Barrot. — Une récompense de 3,000 fr. à M. Ernest Champeaux, pour son mémoire manuscrit sur *Le droit et les institutions publiques et privées du duché de Bourgogne jusqu'à sa réunion définitive à la couronne de France.*

Prix Drouyn de Lhuys. — Un prix de 1,000 fr. à M. le vicomte d'Ussel, pour son ouvrage : *L'intervention de l'Autriche (1812-1813).* — Un prix de 500 fr. à M. Émile Dupuy, pour son livre : *Comment nous avons conquis le Maroc.*

Prix Paul-Michel Perret. — Un prix de 1,000 fr. à M. Pierre Rain, pour son ouvrage : *Un tsar idéologue : Alexandre Ier (1777-1825).* — Deux récompenses, de 500 fr. chacune, à M. Alfred Franklin, pour son ouvrage sur *La vie privée au temps des premiers Capétiens*, et à M. le lieutenant de vaisseau Castex, pour son étude sur *La manœuvre de la Praya (16 avril 1781).*

Prix Fréville. — Une récompense de 850 fr. à M. André Dupont, pour son ouvrage sur *Les arsenaux de la marine de 1689 à 1910.*

Prix Audiffred. — Trois récompenses, de 1,000 fr. chacune, à M. André Siegfried, pour son *Tableau politique de la France de l'Ouest sous la troisième République* ; à

M. Henri Malo, pour son ouvrage : *Les corsaires dunkerquois et Jean Bart, des origines à 1702;* à M. Edm. Seligman, pour son livre sur *La justice en France pendant la Révolution.* — Cinq récompenses, de 500 fr. chacune, aux ouvrages suivants : *Rouen, étude d'une agglomération urbaine*, par M. Levainville; *Les Pyrénées méditerranéennes*, par M. Sorre; *L'Afrique du Nord : Tunisie, Algérie, Maroc*, par M. Henri Lorin; *La Franche-Comté en 1814*, par M. le capitaine Borrey; *Les drapeaux des demi-brigades d'infanterie de 1794 à 1804*, par M. Hollander. — Une mention très honorable à M. V. Cartier, pour son ouvrage : *Le général Trochu (1815-1896).*

II.

BIBLIOGRAPHIE.

240. — LAMOUZÈLE (E.). Toulouse au XVIIIe siècle, d'après les « Heures perdues » de Pierre Barthès. In-8, 457 p. Toulouse, J. Marqueste.

241. — LAVEDAN (P.). Léonard Limosin et les émailleurs français; biographie critique, illustrée de 24 planches hors texte. Petit in-8, 128 p. Paris, H. Laurens.

242. — LEBLOND (docteur V.). Notes pour le nobiliaire de Beauvaisis d'après un manuscrit inédit du XVIIe siècle et autres documents originaux; première partie : A-L; deuxième partie : M-Z; troisième partie : supplément et tables. 3 vol. grand in-8. T. I, XVI-424 p.; t. II, p. 425 à 824; t. III, p. 825 à 1196. Paris, É. Champion.

(Extrait des Mémoires de la Société académique de l'Oise.)

243. — LHOMEL (G. DE). Relations de Antoine de Lumbres, seigneur d'Herbinghem, Marquise, Dannes et autres lieux, châtelain de Longvilliers, chevalier de l'ordre du Roy, con-

seiller de Sa Majesté en ses conseils d'Estat et privé et son ambassadeur en Pologne et en Allemagne, touchant ses négociations et ambassades; ouvrage publié pour la Société d'histoire diplomatique. T. I (1646-1650). In-8, CII-213 p. avec trois portraits hors texte. Paris, Plon-Nourrit et Cie.

244. — LOISNE (comte DE). Le bréviaire d'Henri de Lorraine, évêque de Thérouanne; note sur un manuscrit à miniatures du XVe siècle. In-8, 8 p. avec fac-similé. Saint-Omer, impr. de « l'Indépendant du Pas-de-Calais ».

(Extrait du Bulletin historique de la Société des Antiquaires de la Morinie.)

245. — MALZAC (Dr L.). Les Pourtalès; histoire d'une famille huguenote des Cévennes (1500-1860); avec de nombreuses illustrations, une carte de la région des Cévennes et un tableau généalogique. In-8, X-235 p. Paris, Hachette et Cie.

246. — MARTIN-BUCHEY (J.). Géographie historique et communale de la Charente; ouvrage illustré de nombreuses gravures. 18 fascicules in-8 de 32 p. chacun. Châteauneuf-sur-Charente, l'auteur, M. Martin-Buchey.

247. — MARX (Jean). Gesta Normannorum ducum, de Guillaume de Jumièges; édition critique. In-8, XLIII-418 p. Rouen, A. Lestringant; Paris, A. Picard.

248. — MAURAT-BALLANGE (A.). Inventaire d'un marchand du Dorat à la fin du XVIIe siècle. In-8, 25 p. Limoges, Ducourtieux et Gout.

(Extrait du Bulletin de la Société archéologique et historique du Limousin.)

249. — MÉRIOT (B.). Un village montbéliardais au XVIIIe siècle; de la servitude à la liberté. In-8, 20 p. Montbéliard, Société anonyme d'impr. montbéliardaise.

(Extrait des Mémoires de la Société d'émulation de Montbéliard.)

250. — MULOT (H.) et SIVADE (H.). Armorial. V : évêques de Saint-Papoul. In-8, p. 119 à 154, avec armoiries. Narbonne, impr. F. Caillard.

(Extrait du Bulletin de la Commission archéologique de Narbonne.)

251. — Parguez (H.). Saint Louis et Poissy; sa naissance, son baptême, ses charités, ses miracles, son culte à Poissy (1214-1914). In-8, 33 p. Saint-Germain-en-Laye, impr. M. Mirvault.

252. — Pas (J. de). Mœurs échevinales à Saint-Omer au xve siècle. In-8, 42 p. Saint-Omer, impr. de « l'Indépendant du Pas-de-Calais ».

(Extrait du Bulletin historique de la Société des Antiquaires de la Morinie.)

253. — Pérouse (G.). La mise aux enchères des enfants mineurs en Savoie au xviie siècle et les causes matrimoniales devant une officialité diocésaine au xviiie siècle. In-8, 25 p. Paris, L. Tenin.

(Extrait de la Nouvelle Revue historique de droit français et étranger.)

254. — Piton (C.). Paris sous Louis XV; rapports des inspecteurs de police au roi (cinquième série), publiés et annotés. In-16, 465 p. Paris, « Mercure de France », 26, rue de Condé.

255. — Poëte (M.). La promenade à Paris au xviie siècle; l'art de se promener; les lieux de promenade dans la ville et aux environs. In-16, 355 p. avec 16 planches hors texte. Paris, A. Colin.

256. — Rayet (E.). Les Châteauneuf de Mazardy (paroisse de Champsac). In-8, 27 p. Limoges, Ducourtieux et Gout.

(Extrait du Bulletin de la Société archéologique et historique du Limousin.)

257. — Rebouillat (A.). Histoire de la ville de Buxy, d'après les archives publiques et particulières. In-8, vi-277 p. et illustrations. Mâcon, impr. Protat frères.

258. — Régné (J.). Catalogue des actes de Jaime Ier, Pedro III et Alfonso III, rois d'Aragon, concernant les juifs (1213-1291). T. II, première partie : actes de Pedro III (1276-1285). In-8, 155 p. Paris, Durlacher.

(Extrait de la Revue des études juives.)

259. — Régné (J.). Ce que doit être une monographie de commune ou de paroisse. In-8, 8 p. Aubenas, impr. Habauzit.

260. — Régné (J.). Situation économique et hospitalière du Vivarais à la veille de la Révolution (1786-1788). In-8, 57 p. Aubenas, impr. Habauzit.

(Extrait de la Revue du Vivarais.)

261. — Rimbault (P.). Le Bourg-de-Batz; son histoire, ses légendes, ses costumes. In-16, 57 p., grav. et annonces. Nantes, impr. André Clouet.

262. — Roland (docteur F.) Les cartes anciennes de la Franche-Comté; étude historique et descriptive; première partie. In-8, xv-151 p. et planches. Besançon, impr. Dodivers.

263. — Rolle (commandant). Le vieux Saumur; ouvrage orné d'une vignette en similigravure et de 10 planches tirées hors texte en photocollographie, par F. Le Gonidec. In-8, 52 p. Saumur, impr. Paul Godet.

264. — Rouquette (J.). Marie de Montpellier, reine d'Aragon (1181?-1213). In-8, 80 p. Montpellier, L. Valat.

265. — Roy (M.). La galerie de François Ier à Fontainebleau. In-8, 22 p. Nogent-le-Rotrou, impr. Daupeley-Gouverneur.

(Extrait des Mémoires de la Société nationale des Antiquaires de France.)

266. — Sabarthès (chanoine). Bibliographie de l'Aude. Grand in-8, 611 p. Narbonne, impr. F. Caillard.

(Extrait du Bulletin de la Commission archéologique de Narbonne.)

267. — Saint-Simon. Mémoires; nouvelle édition collationnée sur le manuscrit autographe, augmentée des additions de Saint-Simon au journal de Dangeau et de notes et appendices, par A. de Boislisle, membre de l'Institut, avec la collaboration de L. Lecestre et de J. de Boislisle. T XXVI. In-8, 575 p. Paris, Hachette et Cie.

268. — Saint-Venant (R. de). Dictionnaire topogra-

phique, historique, biographique, généalogique et héraldique du Vendômois et de l'arrondissement de Vendôme; publié sous les auspices de la Société archéologique, scientifique et littéraire du Vendômois. T. II : F-N. In-8 à 2 col., 500 p. Vendôme, Rouilly; Chartier.

269. — Samaran (Ch.). Jacques Casanova, vénitien; une vie d'aventurier au xviii[e] siècle. In-16, xi-470 p. Paris, Hachette et C[ie].

270. — Sarot (E.). Le château et le fief de Pirou; le comté haute-justice et les châteaux de créances; étude topographique et historique, d'après des sources authentiques et inédites. In-8, 160 p. avec un tableau généalogique et chronologique hors texte. Coutances, impr. Notre-Dame.

271. — Schlumberger (G.). Fin de la domination franque en Syrie après les dernières croisades; prise de Saint-Jean-d'Acre en l'an 1291 par l'armée du Soudan d'Égypte. In-8, 71 p. et grav. Paris, Plon-Nourrit et C[ie].

272. — Sottas (J.). Les débuts de François d'Espinay-Saint-Luc dans le gouvernement de Brouage (1579-1582). In-8, 56 p. avec armoiries. La Rochelle, impr. N. Texier.

273. — Sottas (J.). État militaire de l'Angoumois, Saintonge et Brouage, entre les années 1599 et 1623, d'après les registres des trésoriers généraux de la guerre et un inventaire du garde général de l'artillerie en 1611 et 1612. In-8, 58 p. avec fig. La Rochelle, impr. Noël Texier.

274. — Souillard (commandant). Milices et régiments territoriaux de 1100 à 1912; historique du 40[e] régiment d'infanterie territoriale. In-8, viii-210 p. avec grav. en noir et en couleurs. Paris, Dubois et Bauer.

275. — Stein (H.). La Société des beaux-arts de Montpellier (1779-1787). In-8, 43 p. Nogent-le-Rotrou, impr. Daupeley-Gouverneur.

(Extrait des Archives de l'Art français.)

276. — Terrebasse (H. de). Humbert Guillot, sieur de

la Garenne et de Goulas, poète dauphinois (1590-1653). In-8, 24 p. Lyon, L. Brun.

(Extrait du Bulletin de la Société d'archéologie de la Drôme.)

277. — Tilly (de). Souvenirs d'un page de Marie-Antoinette. In-18, xxxiii-288 p., portraits et grav. Paris, Émile-Paul frères.

278. — Touflet (abbé J.). Le millénaire de la Normandie; souvenirs; études. Grand in-4, 326 p. avec grav. en couleurs et en noir et planches. Rouen, impr. J. Girieud.

279. — Trezenem (E.) et Dard (C.). Géographie et histoire de Tournus et de son canton; ouvrage spécialement publié pour les écoles, orné de 44 photographies ou dessins. In-8, 78 p. Mâcon, impr. Protat frères.

280. — Triger (R.). L'ancien évêché du Mans avant la Révolution et la maison d'arrêt de l'évêché de 1793 à 1805. In-8, 146 p. avec grav. et plans. Le Mans, A. de Saint-Denis.

(Extrait de la Revue historique et archéologique du Maine.)

281. — Triger (R.). Les fortifications du Mans; la porte du château. In-8, 31 p. avec grav. et plans. Mamers, A. de Saint-Denis.

(Extrait de la Revue historique et archéologique du Maine.)

282. — Turpin (E.). Cornusse, ancienne villa de Cornôssa. In-8, avec grav. Bourges, impr. veuve Tardy-Pigelet et fils.

283. — Ulry (Ad.). Donzenac, arrondissement de Brive (département de la Corrèze); aujourd'hui, autrefois. In-8, 108 p. et une carte. Brive, impr. catholique.

284. — Urbain (Ch.) et Levesque (E.). Correspondance de Bossuet; nouvelle édition augmentée de lettres inédites et publiée avec des notes et des appendices, sous le patronage de l'Académie française. T. VII (janvier 1695-juin 1696). In-8, 545 p. Paris, Hachette et Cie.

285. — Uzureau (F.). Andegaviana (15e série). In-8,

507 p. avec une carte. Angers, J. Siraudeau; Paris, Auguste Picard.

286. — UZUREAU (F.). Origines de la paroisse Saint-Joseph d'Angers. In-8, 36 p. Angers, G. Grassin.

(Extrait des Mémoires de la Société nationale d'agriculture, sciences et arts d'Angers.)

287. — VAISSIÈRE (P. DE). Récits du temps des troubles (XVIe siècle); une famille : les d'Alègre. In-8, 288 p. Paris, Émile-Paul frères.

288. — VAISSIÈRE (P. DE). Sous les derniers Valois : M. de La Primaudaye. In-8, 13 p. Paris, A. Picard.

(Extrait de la Bibliothèque de l'École des chartes.)

289. — VALADEAU (P.). Notice historique sur la ville de la Souterraine. In-8, 68 p. Guéret, impr. régionale.

(Extrait du Bulletin de la Société des sciences naturelles et archéologiques de la Creuse.)

290. — VÉREL (Ch.). Nonant-le-Pin, ses foires et son marché, etc. In-8, XIV-87 p. Alençon, impr. veuve A. Laverdure.

291. — VIANEY (J.). Saint François Régis, apôtre du Vivarais et du Velay (1597-1640). In-12, XI-217 p. Paris, J. Gabalda.

292. — VIARD (J.). Itinéraire de Philippe VI de Valois. In-8, 150 p. Nogent-le-Rotrou, impr. Daupeley-Gouverneur.

(Extrait de la Bibliothèque de l'École des chartes.)

293 — VIARD (P.). Histoire de la dîme ecclésiastique en France au XVIe siècle. In-8, 178 p. Paris, Auguste Picard.

294. — VIÉNOT (John). Promenades à travers le Paris des martyrs (1523-1559). In-8, 180 p. avec grav. Paris, Fischbacher.

295. — VOIGT (K.). Le diplôme de Thierry III et le privilège de 847 pour Corbie. In-8, 11 p. Paris, É. Champion.

(Extrait du Moyen Age.)

296. — Voysin de la Noiraye. Mémoire sur la généralité de Rouen (1665); analyse et extraits, avec notes et appendices, publiés par Edmond Esmonin. In-8, xxx-291 p. Paris, Hachette et Cie.

297. — Waddington (R.). La guerre de Sept ans; histoire diplomatique et militaire. T. V : Pondichéry, Villinghausen, Schweidnitz. In-8, 451 p. et cartes et plans. Paris, Firmin-Didot et Cie.

298. — Wismes (baron G. de). Trois montres faites à Saint-Malo : 14 décembre 1495; 19 février 1575; 5 octobre 1583; documents inédits communiqués le 18 septembre 1913 au congrès de l'Association bretonne à Saint-Servan. In-8, 23 p. avec fac-similés d'autographes. Saint-Brieuc, R. Prud'homme.

TABLE DES MATIÈRES

CONTENUES DANS

L'ANNUAIRE-BULLETIN

DE L'ANNÉE 1914.

I. — *Analyse des procès-verbaux.*

II. — *Bibliographie.*

Nogent-le-Rotrou, imprimerie DAUPELEY-GOUVERNEUR.

I

LISTE DES OUVRAGES

PUBLIÉS PAR

LA SOCIÉTÉ DE L'HISTOIRE DE FRANCE

DEPUIS SA FONDATION EN 1834,

A PARIS, CHEZ RENOUARD, LIBRAIRE, RUE DE TOURNON, N° 6
H. LAURENS, SUCCESSEUR.

Font partie de la Société toutes les personnes qui sont agréées par le Conseil sur la présentation de deux membres. Les demandes d'admission peuvent être adressées au secrétaire de la Société, 60, rue des Francs-Bourgeois, aux Archives nationales. Le chiffre de la cotisation annuelle est fixé à 30 francs; elle est rachetable moyennant le versement d'une somme unique de 300 francs, qui donne le titre de sociétaire à vie. Les sociétaires reçoivent, chaque année, quatre volumes de chroniques, de mémoires ou de correspondances, et un volume d'Annuaire-Bulletin. Ils peuvent acquérir les publications antérieures à leur inscription, au prix de 7 francs le volume; le prix est de 9 francs pour les personnes qui ne font pas partie de la Société.

Tous les ouvrages publiés par la Société sont pourvus de tables analytiques.

ANNUAIRES DE LA SOCIÉTÉ DE L'HISTOIRE DE FRANCE, de 1837 à 1863; in-18. Prix : 2 fr. *Les années* 1845-1848, 1850, 1853, 1858, 1859, 1861 *et* 1862 *sont épuisées.*

Entre autres notices et nomenclatures que contient cette collection, nous citerons les listes des évêchés et archevêchés (années 1838, 1844-1849), des monastères de France (1838), des grands feudataires (1855, 1856), des saints (1857, 1860), des ambassadeurs de France et en France (1848 et 1850), la topographie ecclésiastique de la France (1859, 1861-1863).

BULLETIN DE LA SOCIÉTÉ DE L'HISTOIRE DE FRANCE, années 1834 et 1835; 4 vol. in-8°. Prix : 20 francs. *Les années* 1836-1856 *et* 1859-1862 *sont épuisées.* Années 1857 et 1858, 1 vol. Prix : 5 francs.

Recueil destiné à faire connaître les travaux de la Société, comprenant, en outre, un grand nombre d'articles bibliographiques, de notices historiques et de documents originaux.

TABLE GÉNÉRALE DU BULLETIN, 1834-1856; in-8°. Prix : 2 francs.

Au Bulletin de 1861-1862 est jointe une table des matières contenues dans les volumes des années 1857-1862.

Annuaire-Bulletin de la Société de l'Histoire de France, années 1863-1914; in-8°. Prix : 5 francs.

Nombreux articles, documents et nomenclatures, tels que la liste des chevaliers de l'ordre du Saint-Esprit (1863), l'inventaire de la collection Godefroy (1865 et 1866), la notice sur le Cartulaire du comté de Rethel (1867), etc.

Il s'y publie chaque année une bibliographie des ouvrages et brochures relatifs à l'histoire de France jusqu'à 1789.

Table générale de l'Annuaire-Bulletin (1863-1884); in-8°. Prix : 2 fr.

Table générale de l'Annuaire-Bulletin (1885-1910); in-8°. Prix : 2 fr.

L'Ystoire de li Normant et la Chronique de Robert Viscart, par Aimé, moine du Mont-Cassin, publiées pour la première fois, d'après un manuscrit français inédit du xiiie siècle, appartenant à la Bibliothèque royale, par M. Champollion-Figeac, 1835, 1 vol. (*épuisé*).

L'*Histoire* conduit le récit des expéditions normandes jusqu'à la mort de Richard, prince de Capoue, en 1078. La *Chronique* descend jusqu'à Pierre d'Aragon, couronné roi de Sicile en 1282.

Histoire ecclésiastique des Francs, par Grégoire de Tours, publiée par MM. Guadet et Taranne, 1836-1837, 4 vol. (*épuisé*).

Le texte latin a été revu sur de nouveaux manuscrits appartenant à la bibliothèque de Cambrai et à la Bibliothèque nationale; il est suivi d'une traduction française.

Lettres du cardinal Mazarin a la Reine, a la princesse Palatine, etc., écrites pendant sa retraite hors de France en 1651 et 1652, publiées par M. Ravenel, 1836, 1 vol. (*épuisé*).

Quatre-vingt-quinze lettres trouvées dans les papiers de Baluze, et propres à éclairer les rapports intimes de Mazarin avec Anne d'Autriche.

Mémoires de Pierre de Fenin, comprenant le récit des événements qui se sont passés en France et en Bourgogne sous les règnes de Charles VI et Charles VII (1407-1427), publiés par M[lle] Dupont, 1837, 1 vol. (*épuisé*).

Chronique française, en partie inédite, publiée d'après un nouveau manuscrit appartenant à la Bibliothèque nationale, accompagnée de notes historiques et de trente et une pièces justificatives.

De la conqueste de Constantinoble, par Joffroi de Villehardouin, édition faite par M. Paulin Paris, 1838, 1 vol. (*épuisé*).

Texte revu sur de nouveaux manuscrits appartenant à la Bibliothèque nationale, accompagné de notes et de commentaires.

Orderici Vitalis, angligenæ, cœnobii Uticensis monachi, Historiæ

ECCLESIASTICÆ LIBRI TREDECIM, publiés par M. Aug. le Prévost, 1838-1855, 5 vol. (*les tomes I, II et IV ne peuvent être vendus séparément*).

Ouvrage plein de renseignements précieux, notamment sur l'histoire de Normandie et d'Angleterre jusqu'en 1141. Notice de M. L. Delisle sur l'abbaye de Saint-Évroul, sur Orderic et sur son œuvre.

CORRESPONDANCE DE L'EMPEREUR MAXIMILIEN Ier ET DE MARGUERITE, SA FILLE, GOUVERNANTE DES PAYS-BAS, DE 1507 A 1519, publiée par M. Le Glay, 1839, 2 vol.

Plus de six cents lettres inédites, tirées des archives de l'ancienne chambre des comptes de Lille, pleines de renseignements intéressants sur la fin du règne de Louis XII et le commencement du règne de François Ier.

HISTOIRE DES DUCS DE NORMANDIE ET DES ROIS D'ANGLETERRE, publiée, d'après deux manuscrits de la Bibliothèque du Roi, par M. Francisque Michel, 1840, 1 vol. (*épuisé*).

Première édition complète d'une chronique française qui s'étend depuis l'invasion des Normands en France jusqu'à l'année 1220. A la suite, relation en vers du tournoi de Ham, par Sarrazin, trouvère du XIIIe siècle.

ŒUVRES COMPLÈTES D'ÉGINHARD, publiées par M. A. Teulet, 1840-1843, 2 vol. (*tome Ier épuisé*).

Vita Karoli imperatoris; Annales Francorum; Epistolæ; Historia translationis beatorum Christi martyrum Marcellini et Petri. Nouvelle édition, accompagnée de variantes, d'une traduction française et de notes.

MÉMOIRES DE PHILIPPE DE COMMYNES, publiés par Mlle Dupont, 1840-1847, 3 vol. (*tomes I et II épuisés*).

Nouvelle édition, revue sur les manuscrits de la Bibliothèque nationale, accompagnée d'une notice biographique et de nombreuses pièces justificatives, pour la plupart inédites. Cet ouvrage a obtenu une première médaille au concours des Antiquités de la France.

LETTRES DE MARGUERITE D'ANGOULÊME, SŒUR DE FRANÇOIS Ier, REINE DE NAVARRE, publiées, d'après les manuscrits de la Bibliothèque du Roi, par M. Génin, 1841, 1 vol.

Cent soixante et onze lettres inédites, accompagnées de notes, de pièces justificatives et d'une notice biographique.

PROCÈS DE CONDAMNATION ET DE RÉHABILITATION DE JEANNE D'ARC, publiés par M. Jules Quicherat, 1841-1849, 5 vol. (*épuisé*).

M. Quicherat a groupé, à la suite du texte inédit des deux procès, tous les témoignages des chroniqueurs français, bourguignons, étrangers, et des poètes du XVe siècle. Il y a joint un recueil de documents sur la fausse Jeanne d'Arc. Les textes des deux procès sont l'objet d'une étude critique développée.

Mémoires et Lettres de Marguerite de Valois, publiés par M. Guessard, 1842, 1 vol. (*épuisé*).

Nouvelle édition des *Mémoires* (1559-1582). On y a joint une note justificative rédigée par la fille de Henri II, en 1574, pour son mari, Henri de Navarre, et de nombreuses lettres inédites (1579-1609), tirées des collections des frères Dupuy, de Béthune et de Brienne.

Les Coutumes de Beauvoisis, par Philippe de Beaumanoir, publiées par M. le comte Beugnot, 1842, 2 vol. (*épuisés*).

Nouvelle édition, revue d'après les manuscrits de la Bibliothèque nationale, précédée d'une notice sur Beaumanoir.

Nouvelles lettres de la reine de Navarre adressées au roi François Ier, son frère, publiées, d'après un manuscrit de la Bibliothèque royale, par M. Génin, 1842, 1 vol. (*épuisé*).

Cent cinquante et une lettres inédites, avec un *Supplément à la notice sur Marguerite d'Angoulême.*

Richer, Histoire de son temps, publiée par M. J. Guadet, 1845, 2 vol.

Le texte latin de la chronique de Richer (888-995) a été reproduit d'après l'édition Pertz, traduit en français, annoté et accompagné d'une notice critique.

Mémoires du comte de Coligny-Saligny et Mémoires du marquis de Villette, publiés par M. Monmerqué, 1841-1844, 1 vol. (*épuisé*).

Petits et grands mémoires de Coligny-Saligny (1617-1686), ces derniers inédits. Correspondance également inédite de Coligny et de son fils avec Bussy-Rabutin. — Mémoires inédits contenant le récit des campagnes de mer du marquis de Villette (1672-1704). Mémoires sur la marine de France composés par M. de Valincour (1725) et par le comte de Toulouse (1724). Correspondances inédites du maréchal d'Estrées et d'Abraham Du Quesne avec le marquis de Seignelay.

Chronique latine de Guillaume de Nangis de 1113 a 1300, avec les continuations de cette Chronique de 1300 a 1368, publiée par M. H. Géraud, 1843, 2 vol. (*épuisés*).

Nouvelle édition, postérieure à l'édition partielle du *Recueil des historiens des Gaules,* revue d'après les manuscrits, annotée et précédée d'une introduction sur Guillaume de Nangis, Jean de Venette, etc.

Registres de l'Hôtel de ville de Paris pendant la Fronde, publiés par MM. Le Roux de Lincy et Douët d'Arcq, 1847-1848, 3 vol. (*le tome I est épuisé*).

Copie inédite des délibérations de la Ville dont Louis XIV avait ordonné la suppression (17 août 1648-13 octobre 1652). Suit une relation de ce qui s'est passé dans la ville et l'abbaye de Saint-Denis à la même époque.

Vie de saint Louis, par Le Nain de Tillemont, publiée pour la pre-

mière fois par M. J. de Gaulle, 1847-1851, 6 vol. (*les tomes I et III ne peuvent être vendus séparément*).

Restitution intégrale d'un des plus précieux ouvrages, et d'un des plus complets, qu'ait produits l'érudition française au XVIIe siècle. La destruction des copies de documents faites par Le Nain de Tillemont rend encore plus nécessaire de recourir à sa *Vie de saint Louis*.

JOURNAL HISTORIQUE ET ANECDOTIQUE DU RÈGNE DE LOUIS XV, PAR BARBIER, publié par M. A. de la Villegille, 1847-1856, 4 vol. (*tomes I, II et III épuisés*).

Première édition de ce célèbre journal, accompagnée de notes et précédée d'une notice sur l'auteur.

BIBLIOGRAPHIE DES MAZARINADES, publiée par M. C. Moreau, 1850-1851, 3 vol. (*tome II épuisé*).

Plus de quatre mille deux cents Mazarinades sont rangées par ordre alphabétique, plusieurs analysées ou publiées par fragments. Suivent des tables chronologique et analytique. Cet ouvrage a obtenu une mention très honorable au concours des Antiquités de la France.

COMPTES DE L'ARGENTERIE DES ROIS DE FRANCE AU XIVe SIÈCLE, publiés par M. Douët d'Arcq, 1851, 1 vol. (*épuisé*).

Comptes de Geoffroy de Fleuri (1316) et d'Étienne de la Fontaine (1352). Journal de la dépense du roi Jean en Angleterre. Dépenses du mariage de Blanche de Bourbon, reine de Castille (1352). Inventaire du garde-meuble de l'Argenterie (1353). Vaisselle du roi Jean (1363). Ces pièces inédites sont accompagnées d'un glossaire des termes techniques et d'une dissertation sur les comptes de l'Argenterie.

MÉMOIRES DE DANIEL DE COSNAC, ARCHEVÊQUE D'AIX, publiés par le comte J. de Cosnac, 1852, 2 vol. (*épuisés*).

Mémoires et documents inédits d'un haut intérêt pour l'histoire de la cour et du clergé sous Louis XIV.

CHOIX DE MAZARINADES, publié par M. C. Moreau, 1853, 2 vol. (*le tome II est épuisé*).

Recueil de pamphlets qui joignent à un certain mérite littéraire l'avantage de faire connaître les opinions et les intérêts des partis, les caractères et la situation des personnages de la Fronde.

JOURNAL D'UN BOURGEOIS DE PARIS SOUS LE RÈGNE DE FRANÇOIS Ier, publié par M. L. Lalanne, 1854, 1 vol. (*épuisé*).

Chronique parisienne inédite embrassant les années 1515 à 1536.

MÉMOIRES DE MATHIEU MOLÉ, publiés par M. A. Champollion-Figeac, 1855-1857, 4 vol. (*les tomes II et III ne peuvent être vendus séparément*).

Notes, pièces et journal inédits (1614-1649), précédés d'une introduction par le comte Molé, accompagnés de notes et suivis de nombreux appendices.

Histoire de Charles VII et de Louis XI, par Thomas Basin, évêque de Lisieux, publiée par M. Jules Quicherat, 1855-1859, 4 vol. (*tomes I et III épuisés*).

Chronique latine, presque entièrement inédite, restituée à son véritable auteur et publiée avec accompagnement de sommaires et de pièces justificatives. L'éditeur, qui a joint aux deux *Histoires* une *Apologie* de Thomas Basin, un *Breviloquium* ou abrégé de sa vie, ainsi que des extraits de ses autres ouvrages, a condensé dans une étude préliminaire les principaux traits de sa biographie.

Chroniques des comtes d'Anjou, publiées par MM. P. Marchegay et A. Salmon (t. Ier des Chroniques d'Anjou), 1856, 1 vol. (*épuisé*).

Nouvelle édition des *Gesta consulum Andegavorum*, de l'*Historia Gaufredi, comitis Andegavorum*, du *Liber de compositione castri Ambaziæ* et des *Gesta dominorum ipsius castri*, du *Fragmentum historiæ Andegavensis a Fulcone comite scriptum*, du *Commentarius Hugonis de Cleeriis de majoratu et senescalcia Franciæ Andegavorum olim comitibus collatis*. Textes particulièrement utiles pour l'histoire de l'Anjou jusqu'au xiiie siècle.

La Chronique d'Enguerran de Monstrelet, publiée par M. Douët d'Arcq, 1857-1862, 6 vol. (*tomes I, III et V épuisés*).

Le texte de Monstrelet (1400-1444) a été revu sur les manuscrits de la Bibliothèque nationale : il est suivi d'une partie de la chronique bourguignonne anonyme dite *des Cordeliers* (1400-1422).

Les Livres des Miracles et autres opuscules de Grégoire de Tours, publiés par M. H. Bordier, 1857-1865, 4 vol. (*les tomes I, II et IV sont épuisés*).

De Gloria martyrum, De miraculis S. Juliani, De virtutibus S. Martini, De gloria confessorum, Vitæ patrum, De Cursu stellarum, etc. Textes latins revus sur de nouveaux manuscrits, accompagnés d'une traduction française et suivis d'une bibliographie des ouvrages de Grégoire de Tours.

Les Miracles de saint Benoît, écrits par Adrewald, Aimoin, André, Raoul Tortaire et Hugues de Sainte-Marie, moines de Fleury, publiés par M. E. de Certain, 1858, 1 vol.

Textes latins, en partie inédits, fournissant des détails précieux sur l'abbaye de Fleury-sur-Loire, sur l'histoire ecclésiastique et sur l'histoire générale depuis l'invasion des Lombards en Italie jusqu'à l'année 1108.

Anchiennes Chronicques d'Engleterre par Jehan de Wavrin, publiées par Mlle Dupont, 1858-1863, 3 vol. (*tome II épuisé*).

Ont été extraits de l'œuvre de Wavrin les chapitres inédits qui offraient le plus d'intérêt pour l'histoire de France de 1325 à 1471. Ils sont suivis d'une *Histoire inédite de Charles le Téméraire*, tirée d'un manuscrit du Musée britannique.

Journal et Mémoires du marquis d'Argenson, publiés par M. Rathery, 1859-1867, 9 vol. (*tomes I, II et V épuisés*).

Mémoires publiés pour la première fois dans leur intégrité, d'après les manuscrits autographes, aujourd'hui détruits, de la Bibliothèque du Louvre (années 1697-1757).

Mémoires du marquis de Beauvais-Nangis et Journal du procès de La Boulaye, publiés par MM. Monmerqué et Taillandier, 1862, 1 vol.

Les mémoires inédits de Nicolas de Brichanteau, marquis de Beauvais-Nangis, embrassent les années 1562 à 1641. Le procès de la Boulaye fait connaître un incident de l'époque de la Fronde.

Chronique des quatre premiers Valois (1327-1393), publiée par M. S. Luce, 1862, 1 vol. (*épuisé*).

Chronique inédite, rédigée en français dans les dernières années du xive siècle, probablement par un clerc de Rouen, révélant plusieurs faits complètement ignorés et apportant des détails précieux presque sur chaque événement de quelque importance.

Choix de pièces inédites relatives au règne de Charles VI, publiées par M. Douët d'Arcq, 1863-1864, 2 vol.

Le premier volume contient des pièces d'un intérêt général : instructions diplomatiques, traités, règlements, acquisitions du domaine royal, etc. Le second, plus important pour l'histoire de la vie privée, est rempli de fragments de comptes, d'inventaires, de lettres de grâce ou de rémission, etc., tirés des Archives nationales.

Chronique de Mathieu d'Escouchy, publiée par M. du Fresne de Beaucourt, 1863-1864, 3 vol.

Chronique française (1444-1461), en partie inédite, précédée d'une biographie de Mathieu d'Escouchy et suivie d'un grand nombre de pièces justificatives. Cet ouvrage a obtenu une première mention au concours des Antiquités de la France.

Commentaires et Lettres de Blaise de Monluc, maréchal de France, publiés par M. A. de Ruble, 1864-1872, 5 vol. (*tomes I, II et III épuisés*).

Restitution du texte authentique des *Commentaires* (1521-1576), qui avait été altéré et mutilé dans les précédentes éditions. Les deux derniers volumes, qui se composent de deux cent soixante-dix lettres inédites, forment en quelque sorte un ouvrage distinct, complémentaire du premier.

Œuvres complètes de Pierre de Bourdeille, seigneur de Brantôme, publ. par M. Lalanne, 1864-1882, 11 vol. (*tomes I, II, IV, V et IX épuisés*).

Édition revue sur les manuscrits, pourvue de variantes et de notes. Poésies inédites publiées par M. le Dr E. Galy. Lexique couronné par l'Académie française, au concours Archon-Despérouses.

COMPTES DE L'HÔTEL DES ROIS DE FRANCE AUX XIV[e] ET XV[e] SIÈCLES, publiés par M. Douët d'Arcq, 1865, 1 vol.

Reproduction intégrale ou partielle de onze comptes de l'hôtel du roi Charles VI, d'un compte de l'hôtel de la reine Isabeau de Bavière (1401), de deux comptes de l'hôtel du roi Charles VII (1450), de deux comptes de l'hôtel de Jean, duc de Berry (1397 et 1398), et de trois comptes de la chambre du roi Louis XI. Ces pièces fournissent d'utiles renseignements sur le personnel de la maison des princes, sur leurs relations politiques, sur leurs itinéraires, sur les beaux-arts, etc.

ROULEAUX DES MORTS, DU IX[e] AU XV[e] SIÈCLE, publiés par M. L. Delisle, 1866, 1 vol.

Reproduction intégrale ou partielle de près de cent circulaires, pour la plupart inédites, destinées à notifier la mort de quelque membre ou bienfaiteur de couvent (souvent il s'agit d'un personnage célèbre dans l'histoire ou la littérature); elles contiennent, en prose ou en vers latins, la biographie du défunt, ainsi que le *titre*, plus ou moins long, qu'il était d'usage d'inscrire pour accuser réception du rouleau mortuaire.

ŒUVRES COMPLÈTES DE SUGER, publiées par M. A. Lecoy de la Marche, 1867, 1 vol. (*épuisé*).

Pour la première fois réunies en un corps et collationnées sur les manuscrits, les œuvres latines du célèbre abbé de Saint-Denis comprennent la *Vie de Louis le Gros*, le *Mémoire de Suger sur son administration abbatiale*, le récit *De la consécration de l'église de Saint-Denis*, en 1143, vingt-six lettres et treize chartes; on y a joint la *Vie de Suger*, écrite par un religieux du nom de Guillaume, et divers témoignages contemporains relatifs au même abbé.

HISTOIRE DE SAINT LOUIS, PAR JEAN, SIRE DE JOINVILLE, suivie du *Credo* et de la *Lettre à Louis X*, publiée par M. N. de Wailly, 1868, 1 vol. (*épuisé*).

Texte ramené, pour la première fois, à l'orthographe des chartes du sire de Joinville. Édition enrichie d'un vocabulaire et de plusieurs éclaircissements.

MÉMOIRES DE MADAME DE MORNAY, publiés par M[me] de Witt, 1868-1869, 2 vol.

Nouvelle édition, revue sur les manuscrits, des mémoires calvinistes de la femme de Philippe du Plessis-Mornay; renseignements nombreux sur les règnes de Charles IX, de Henri III et de Henri IV. Soixante-dix-neuf lettres inédites. Notice par M. Guizot.

CHRONIQUES DES ÉGLISES D'ANJOU, publiées par MM. P. Marchegay et Ém. Mabille (t. II des CHRONIQUES D'ANJOU), 1869, 1 vol.

Chroniques latines de Saint-Maurice (320-1106), de Saint-Aubin (768-1357), de Saint-Serge d'Angers (768-1215), de Saint-Sauveur-de-l'Évière

(678-1251), de Saint-Florent de Saumur (700-1236), de Maillezais (768-1140), etc.

CHRONIQUES DE J. FROISSART, publiées par M. Siméon Luce, puis par M. Gaston Raynaud, 1869-1899, 11 tomes en 13 vol. parus (*les tomes I, III et X ne peuvent être vendus séparément*).

Les volumes déjà parus embrassent les années 1307 à 1385. Texte accompagné de variantes, de sommaires et de commentaires historiques. Introductions dans lesquelles sont classés les différentes rédactions et les divers manuscrits des deux premiers livres. Cet ouvrage a obtenu le grand prix Gobert de l'Académie des inscriptions et belles-lettres.

JOURNAL DE MA VIE, MÉMOIRES DU MARÉCHAL DE BASSOMPIERRE, publiés par M. le marquis de Chantérac, 1870-1877, 4 vol. (*les tomes I et II sont épuisés*).

Première édition du *Journal* (1579-1640) conforme au manuscrit original (français nos 17478-17479 de la Bibl. nat.). Notice historique et bibliographique. Notes et appendices.

LES ANNALES DE SAINT-BERTIN ET DE SAINT-VAAST, publiées par M. l'abbé C. Dehaisnes, 1871, 1 vol.

Annales latines présentant le récit contemporain le plus exact des événements accomplis entre les années 830 et 899. Nouvelle édition, enrichie de notes et de variantes, suivie d'une chronique inédite allant jusqu'à l'année 874.

CHRONIQUE D'ERNOUL ET DE BERNARD LE TRÉSORIER, publiée par M. L. de Mas Latrie, 1871, 1 vol.

Cette chronique française, qui embrasse l'histoire des croisades depuis 1099 jusqu'à 1231, est publiée pour la première fois d'après les manuscrits de Bruxelles, de Paris et de Berne. On l'a fait suivre d'un *Essai de classification des continuateurs de Guillaume de Tyr*.

INTRODUCTION AUX CHRONIQUES DES COMTES D'ANJOU, par M. Mabille, 1872, 1 vol.

Étude critique sur les textes qui composent le tome Ier des *Chroniques d'Anjou*, suivie de dissertations sur l'histoire des premiers comtes d'Anjou et de pièces justificatives.

HISTOIRE DE BÉARN ET DE NAVARRE, PAR NICOLAS DE BORDENAVE (1517 à 1572), HISTORIOGRAPHE DE LA MAISON DE NAVARRE, publiée par M. P. Raymond, 1873, 1 vol.

Ouvrage inédit, composé par le ministre protestant Bordenave, sur l'ordre de Jeanne d'Albret.

CHRONIQUES DE SAINT-MARTIAL DE LIMOGES, publiées par M. H. Duplès-Agier, 1874, 1 vol.

Huit chroniques latines, fournissant de nombreux renseignements sur l'histoire du monastère de Saint-Martial et sur celle de l'Aquitaine (804-

*

1658). Œuvres diverses de Bernard Itier. Pièces relatives aux abbés, aux moines et à la bibliothèque de Saint-Martial.

Nouveau recueil de comptes de l'Argenterie des rois de France, publié par M. Douët d'Arcq, 1874, 1 vol.

Comptes de draps d'or et de soie rendus par l'argentier de Philippe le Long, en 1317, et par le mercier de Philippe de Valois, en 1342. Inventaire, après décès, des biens de la reine Clémence de Hongrie (1328). Compte d'un argentier de Charles VI, en 1387. Textes inédits, précédés d'une étude sur les argentiers et sur leurs comptes.

La Chanson de la croisade contre les Albigeois, publiée par M. P. Meyer, 1875-1879, 2 vol. (*le tome I est épuisé*).

Poème historique, en langue méridionale, commencé par Guillaume de Tudèle, continué par un auteur anonyme. Cette édition, qui a obtenu le grand prix Gobert de l'Académie des inscriptions et belles-lettres, comprend une introduction critique et philologique, un vocabulaire (t. Ier), une traduction et un commentaire historique (t. II).

Récits d'un ménestrel de Reims au xiiie siècle, publiés par M. N. de Wailly, 1876, 1 vol.

Précédemment édité sous le titre de *Chronique de Rains*, ce texte français, qui se réfère aux règnes de Louis VII, de Philippe-Auguste, de Louis VIII et de saint Louis, avait subi de nombreuses altérations. Il est accompagné d'un vocabulaire et d'un commentaire critique, d'autant plus utile que les récits dont il se compose semblent avoir un caractère moins historique que satirique et littéraire.

La Chronique du bon duc Loys de Bourbon, publiée par M. A. Chazaud, 1876, 1 vol.

Vie de Louis II de Bourbon (1337-1410), composée en français, vers 1429, par Jean Cabaret d'Orville et par Jean de Châteaumorand, sur l'ordre du comte de Clermont. Édition revue sur les manuscrits de Saint-Pétersbourg, de Bruxelles et de Paris.

Chronique de Jean le Fèvre, seigneur de Saint-Remy, publiée par M. F. Morand, 1876-1881, 2 vol.

Composée par le roi d'armes de l'ordre de la Toison d'or, cette chronique française embrasse les années 1408 à 1435. Texte établi sur un manuscrit appartenant à la bibliothèque de Boulogne-sur-Mer. Notice biographique sur Jean le Fèvre.

Anecdotes historiques, légendes et apologues tirés du recueil inédit d'Étienne de Bourbon, dominicain du xiiie siècle, publiés par M. Lecoy de la Marche, 1877, 1 vol.

L'éditeur a extrait du *Tractatus de diversis materiis prædicabilibus* d'Étienne de Bourbon, recueil d'exemples à l'usage des prédicateurs, les passages les plus propres à éclairer l'histoire des lettres et des mœurs.

Lettres d'Antoine de Bourbon et de Jeanne d'Albret, publiées par M. le marquis de Rochambeau, 1877, 1 vol.

Plus de deux cents lettres inédites, comprises entre les années 1538 et 1572, tirées des archives ou bibliothèques de France, d'Angleterre et de Russie, les unes intimes, nous initiant aux mœurs privées du XVIe siècle, les autres politiques, relatives aux guerres avec Charles-Quint ou aux guerres de religion.

Mémoires inédits de Michel de la Huguerye, publiés par M. le baron de Ruble, 1877-1880, 3 vol.

L'auteur, successivement secrétaire ou agent secret de Coligny, de Ludovic de Nassau et du prince de Condé, donne sur l'histoire des guerres de religion de 1570 à 1588, et sur la vie des chefs de la Réforme, des détails nouveaux et confidentiels.

Histoire du gentil seigneur de Bayart, composée par le Loyal Serviteur, publiée par M. J. Roman, 1878, 1 vol. (*épuisé*).

Nouvelle édition, enrichie d'un glossaire, de pièces justificatives et de lettres de Bayart inédites.

Extraits des auteurs grecs concernant la géographie et l'histoire des Gaules, texte et traduction nouvelle, publiés par M. E. Cougny, 1878-1892, 6 vol. (le t. VI publié par M. Lebègue).

Ce recueil comprend : 1° les géographes ; 2° les historiens ; 3° les philosophes, les orateurs, les poètes et les écrivains de genres divers qui fournissent quelques renseignements sur l'histoire ou la géographie des Gaules.

Mémoires de Nicolas Goulas, gentilhomme ordinaire du duc d'Orléans, publiés par M. Ch. Constant, 1879-1882, 3 vol.

Mémoires inédits se rapportant aux années 1627-1651, particulièrement utiles pour l'histoire de Gaston d'Orléans et de son entourage.

Gestes des évêques de Cambrai de 1092 a 1138, publiés par le P. Ch. de Smedt, 1880, 1 vol.

Textes latins inédits, les uns en prose, les plus nombreux en vers, venant compléter la série des chroniques de Cambrai.

Les Établissements de saint Louis, par M. P. Viollet, 1881-1886, 4 vol. (*les tomes II et IV ne peuvent être vendus séparément*).

Introduction comprenant une étude sur les sources, sur la jurisprudence, sur l'influence et sur les manuscrits de la compilation connue sous le titre d'*Établissements de saint Louis.* — Texte des *Établissements* publié avec les variantes. — Textes primitifs qui ont servi au compilateur (ordonnance sur la procédure au Châtelet, ordonnance de saint Louis contre les duels, *Usage d'Orlenois,* coutume de Touraine-Anjou). — Textes dérivés ou parallèles. — Notes des précédentes éditions et notes nouvelles. — Table-glossaire. — Cet ouvrage a obtenu le grand prix Gobert de l'Académie des inscriptions et belles-lettres.

Relation de la cour de France en 1690, par Ézéchiel Spanheim, envoyé extraordinaire de Brandebourg, publiée par M. Ch. Schefer, 1882, 1 vol.

Ce texte, qui n'avait été publié qu'en Allemagne et dans les conditions les plus défavorables, contient de curieux portraits de Louis XIV et des principaux personnages de son entourage, et décrit le mécanisme de l'administration civile, ecclésiastique et militaire. Il est suivi de deux opuscules attribués aussi à Spanheim, les *Remarques sur l'État de France* et les *Qualités bonnes et mauvaises des principaux personnages de la cour.*

Chronique normande du xive siècle, publiée par MM. Aug. et Ém. Molinier, 1882, 1 vol.

Première édition d'une chronique française anonyme rédigée en Normandie, probablement par un noble, et embrassant les années 1294 à 1372. Sommaire et commentaire historique développé. Cet ouvrage a obtenu une médaille au concours des Antiquités de la France.

Œuvres de Rigord et de Guillaume le Breton, publiées par M. H.-Fr. Delaborde, 1882-1886, 2 vol.

Nouvelle édition, établie d'après les manuscrits de Paris, de Rome, de Bruxelles et de Londres. Le premier volume comprend les *Gesta Philippi Augusti* de Rigord (1165-1208) et les *Gesta Philippi Augusti* de Guillaume le Breton (1165-1220), avec une introduction développée sur la vie et les ouvrages des historiens de Philippe-Auguste. Le second volume contient la *Philippide,* poème latin de Guillaume le Breton, avec une table analytique très détaillée. Cet ouvrage a obtenu une médaille au concours des Antiquités de la France.

Lettres de Louis XI, roi de France, publiées par MM. J. Vaesen et Ét. Charavay, 1883-1909, 11 vol. (*les tomes IV et V ne peuvent être vendus séparément*).

Le tome Ier contient cent vingt-six lettres de Louis Dauphin (1439-1461) publiées sur les originaux conservés en France et à l'étranger, cent pièces justificatives et douze notices biographiques. Les tomes II à X contiennent deux mille cent soixante-quatre pièces embrassant le règne entier de Louis XI et de nouvelles pièces justificatives; le tome XI, l'Itinéraire et la Table.

Mémoires d'Olivier de la Marche, maître d'hôtel et capitaine des gardes de Charles le Téméraire, publiés par MM. H. Beaune et J. d'Arbaumont, 1883-1888, 4 vol.

Texte ramené à sa forme originale d'après le plus ancien manuscrit (Bibl. nat., fr. 2868 et 2869), éclairci ou rectifié à l'aide de documents d'archives. Le t. IV contient une notice biographique et un certain nombre de pièces inédites. Cet ouvrage a obtenu une mention au concours des Antiquités de la France.

Mémoires du maréchal de Villars, publiés par M. le marquis de Vogüé, 1884-1904, 6 vol. (*les tomes IV et VI ne peuvent être vendus séparément*).

Première édition complète faite d'après le manuscrit original. A partir de la p. 301 du tome Ier, l'on donne, pour la première fois, le texte authentique de Villars, qui avait été entièrement remanié par les précédents éditeurs. En appendice, correspondances et documents inédits.

Notices et documents publiés pour la Société de l'Histoire de France, à l'occasion du cinquantième anniversaire de sa fondation, 1884, 1 vol.

Avec un historique de la Société, dû à M. Ch. Jourdain, ce volume comprend trente articles ou publications rangés par ordre chronologique depuis le VIIe jusqu'au XVIIIe siècle ; les auteurs sont : MM. le duc d'Aumale, Baguenault de Puchesse, E. de Barthélemy, A. Baschet, le marquis de Beaucourt, A. de Boislisle, A. de la Borderie, le duc de Broglie, le comte de Cosnac, Fr. Delaborde, L. Delisle, E. Dupont, J. Havet, L. Lalanne, A. Longnon, S. Luce, le comte de Luçay, le comte de Mas Latrie, A. Molinier, H. Omont, Léopold Pannier, G. Picot, le comte Riant, J. Roman, le baron de Ruble, Tamizey de Larroque, P. Viollet et le marquis de Vogüé.

Journal de Nicolas de Baye, greffier du Parlement de Paris (1400-1417), publié par M. A. Tuetey, 1885-1888, 2 vol.

Recueil de notes inscrites par le greffier sur les registres du Conseil, des Plaidoiries, des Grands Jours de Troyes, etc., et fournissant de nombreux renseignements sur les événements de l'époque ou sur le mécanisme de l'administration. On trouve dans le t. II un Mémorial latin également dû à Nicolas de Baye, une notice sur sa vie et un inventaire de ses biens meubles.

La Règle du Temple, publiée par M. H. de Curzon, 1886, 1 vol.

Texte français du XIIIe siècle, établi d'après les trois manuscrits de Paris, Rome et Dijon, et contenant : 1° la traduction de la Règle latine de 1128; 2° les statuts hiérarchiques; 3° le règlement de l'existence journalière des frères et celui de la tenue des chapitres; 4° le code pénal. L'Introduction décrit les manuscrits employés et donne un résumé général de l'organisation de l'Ordre.

Histoire universelle, par Agrippa d'Aubigné, édition publiée par M. le baron A. de Ruble, 1886-1909, 10 vol. (*les tomes IV et X ne peuvent être vendus séparément*).

Nouvelle édition, annotée, d'un ouvrage dont la valeur littéraire égale l'importance historique. Le commentaire a pour objet d'expliquer et de rectifier, au besoin, les affirmations de cet historien passionné de la vie et du règne de Henri IV (1553-1610). La table, qui forme le tome X, est l'œuvre de M. P. de Vaissière.

Le Jouvencel, par Jean de Bueil, suivi du *Commentaire* de Guillaume Tringant; introduction biographique et littéraire par M. Camille Favre; texte établi et annoté par M. Léon Lecestre, 1887-1889, 2 vol.

Le *Jouvencel* est une sorte de roman historique composé au

XVe siècle, ou plutôt un traité d'éducation militaire appuyé d'exemples et d'allusions historiques, dans lequel l'auteur, Jean de Bueil, raconte les principaux événements de sa vie. L'introduction de M. Favre, très développée, retrace l'existence complète de Jean de Bueil (1406-1477). Le *Commentaire* de Tringant donne la clef des pseudonymes. Cet ouvrage a obtenu une médaille au concours des Antiquités de la France.

CHRONIQUES DE LOUIS XII, PAR JEAN D'AUTON, édition publiée par M. R. de Maulde la Clavière, 1889-1895, 4 vol. (*le tome 1 ne peut être vendu séparément*).

Nouvelle édition, revisée quant au texte et amplement annotée, de la chronique la plus intéressante et la plus exacte que l'on possède sur les débuts du règne de Louis XII et sur les expéditions d'Italie.

CHRONIQUE D'ARTHUR DE RICHEMONT, PAR GUILLAUME GRUEL, édition publiée par M. A. Le Vavasseur, 1890, 1 vol.

Cette biographie du connétable de Richemont, écrite par un de ses serviteurs, est une des principales sources de l'histoire militaire du règne de Charles VII. Bien qu'on puisse accuser parfois l'auteur d'une certaine partialité à l'égard de son maître, sa chronique n'est cependant pas un panégyrique. Le commentaire de M. Le Vavasseur complète et rectifie, au besoin, les récits de Gruel.

CHRONOGRAPHIA REGUM FRANCORUM, édition publiée par M. H. Moranvillé, 1891-1897, 3 vol.

Première édition d'une chronique dont on ne connaissait jusqu'ici que des extraits, et dont la valeur historique et surtout historiographique est considérable pour la période comprise entre 1285 et 1400. L'intelligence du texte, établi d'après le ms. unique conservé à la Bibliothèque de Berne, est facilitée par la riche annotation de M. Moranvillé.

L'HISTOIRE DE GUILLAUME LE MARÉCHAL, COMTE DE STRIGUIL ET DE PEMBROKE, RÉGENT D'ANGLETERRE DE 1216 A 1219, poème français publié par M. Paul Meyer, 1891-1901, 3 vol. (*le tome I est épuisé*).

Le poème, jusqu'ici inconnu, que M. P. Meyer a découvert dans la bibliothèque de Cheltenham, contient un récit véridique de la vie d'un des hommes les plus considérables de son temps, et n'intéresse pas moins la France que l'Angleterre. Écrit en fort bon français, il se compose de 19214 vers octosyllabiques. C'est à la fois un des monuments les plus précieux de notre poésie narrative et l'une des sources les plus importantes du règne de Philippe-Auguste. Le tome II contient un vocabulaire, le tome III une Introduction, une traduction ou commentaire, un itinéraire de Guillaume le Maréchal et une Table des matières.

MÉMOIRES DE DU PLESSIS-BESANÇON, accompagnés de correspondances et de documents inédits, publiés par M. le comte Horric de Beaucaire, 1892, 1 vol.

Mémoires autobiographiques et autres documents inédits émanés

d'un personnage dont le rôle, comme ingénieur, homme de guerre, agent secret et diplomate, fut considérable sous les deux ministères de Richelieu et de Mazarin (1627-1658). Publication intéressante particulièrement au point de vue des relations avec l'Espagne et l'Italie.

ÉPHÉMÉRIDE DE L'EXPÉDITION DES ALLEMANDS EN FRANCE (AOÛT-DÉCEMBRE 1587) PAR MICHEL DE LA HUGUERYE, publiée avec la collaboration de M. Léon Marlet et offerte à la Société par M. le comte Léonel de Laubespin, 1892, 1 vol.

Complément des *Mémoires* du même auteur publiés par M. le baron de Ruble.

HISTOIRE DE GASTON IV, COMTE DE FOIX, PAR GUILLAUME LESEUR, CHRONIQUE FRANÇAISE INÉDITE DU XVe SIÈCLE, publiée par M. Henri Courteault, 1893-1896, 2 vol.

Première édition d'une chronique jusqu'ici fort peu connue, et qui offre un grand intérêt pour l'histoire militaire de trente années (1442-1472), et pour l'histoire des relations de la France et de l'Espagne; la chronique de Guillaume Leseur est l'œuvre d'un panégyriste du comte de Foix Gaston IV; mais on ne saurait mettre en doute la haute valeur de son témoignage, l'auteur ayant vu tout ce qu'il raconte. Cet ouvrage a obtenu une médaille au concours des Antiquités de la France.

MÉMOIRES DE GOURVILLE, publiés par M. Léon Lecestre, 1894-1895, 2 vol. (*le tome I ne peut être vendu séparément*).

Édition critique, revue sur les manuscrits, de ces Mémoires bien connus, qui s'étendent de 1643 à 1698. De nombreux documents, provenant pour la plupart des archives des Condé à Chantilly, ont permis de compléter, parfois de rectifier les récits de l'auteur, dont le rôle a été fort curieux à diverses époques, notamment pendant la Fronde et au temps de Foucquet. Cette édition a été couronnée par l'Académie française.

JOURNAL DE JEAN DE ROYE, CONNU SOUS LE NOM DE CHRONIQUE SCANDALEUSE (1460-1483), publié par M. Bernard de Mandrot, 1894-1896, 2 vol. (*le tome I ne peut être vendu séparément.*)

Première édition critique, avec notes, variantes et interpolations, d'une chronique dont M. de Mandrot a démontré la valeur originale et reconnu l'auteur en la personne du notaire au Châtelet Jean de Roye (le légendaire Jean de Troyes), concierge de l'hôtel de Bourbon à Paris.

CHRONIQUE DE RICHARD LESCOT, RELIGIEUX DE SAINT-DENIS (1328-1344), SUIVIE DE LA CONTINUATION DE CETTE CHRONIQUE (1344-1364), publiée par M. Jean Lemoine, 1896, 1 vol.

Texte presque entièrement inédit et qui vient heureusement combler une lacune dans la série des chroniques rédigées à l'abbaye de Saint-Denis. Cet ouvrage a obtenu une médaille au concours des Antiquités de la France.

Brantôme, sa vie et ses écrits, publié par M. Ludovic Lalanne, 1896, 1 vol.

Importante étude biographique et littéraire qui complète l'édition en 11 volumes des *Œuvres complètes* de Brantôme donnée par M. Lalanne pour la Société.

Journal de Jean Barrillon, secrétaire du chancelier Duprat (1515-1521), publié par M. Pierre de Vaissière, 1897-1899, 2 vol.

L'auteur de ce journal inédit, bien placé pour connaître les événements de la cour de François Ier, a intercalé dans son récit un grand nombre de documents officiels émanant de la Chancellerie, correspondances, instructions diplomatiques, remontrances, discours, etc.

Lettres de Charles VIII, roi de France, publiées d'après les originaux par M. P. Pélicier, 1898-1905, 5 vol.

Onze cent quarante-cinq lettres du roi, accompagnées d'éclaircissements et de pièces justificatives.

Mémoires du chevalier de Quincy (1698-1713), publiés par M. Léon Lecestre, 1898-1901, 3 vol.

Mémoires inédits publiés d'après le manuscrit original. L'auteur, capitaine au régiment de Bourgogne, raconte les campagnes de la guerre de succession d'Espagne auxquelles il prit part, d'abord en Italie, puis en Provence, en Flandre et sur le Rhin.

Chronique d'Antonio Morosini; extraits relatifs à l'histoire de France. Introduction et commentaire par M. Germain Lefèvre-Pontalis; texte établi et traduit par M. Léon Dorez, 1898-1902, 4 vol.

Édition partielle d'une chronique vénitienne inédite, conservée à la Bibliothèque impériale de Vienne, qui abonde en renseignements sur l'histoire de France pendant les années 1396 à 1433, particulièrement sur la mission de Jeanne d'Arc. Cet ouvrage a obtenu le prix Bordin à l'Académie des inscriptions et belles-lettres.

Documents pour servir a l'histoire de l'Inquisition dans le Languedoc, publiés par Mgr Douais, 1900, 2 vol.

Sentences rendues et dépositions reçues par les inquisiteurs Bernard de Caux et Jean de Saint-Pierre (1244-1248); registre du notaire de l'inquisition de Carcassonne (1250-1267); commission pontificale exécutée par les cardinaux Taillefer de la Chapelle et Bérenger Frédol (1306). Dans l'Introduction, tableau d'ensemble des actes des papes, des évêques, des inquisiteurs, des comtes et des rois, étude sur les manuels inquisitoriaux et les récits relatifs à l'histoire de l'Inquisition.

Mémoires du vicomte de Turenne, depuis duc de Bouillon (1565-1586), suivis de trente-trois lettres du roi de Navarre (Henri IV) et d'autres documents inédits, publiés par le comte Baguenault de Puchesse, 1901, 1 vol.

Nouvelle édition de mémoires précieux pour l'histoire des guerres

civiles du xvie siècle, particulièrement dans le Midi gascon. Pièces justificatives inédites comprenant notamment, outre trente-trois lettres du roi de Navarre, d'autres lettres de Charles IX, de Henri III, de Catherine de Médicis, et du vicomte de Turenne lui-même.

Chroniques de Perceval de Cagny, publiées pour la première fois par H. Moranvillé, 1902, 1 vol.

Texte d'un intérêt capital pour l'histoire de Jeanne d'Arc et de Charles VII. Il comprend : 1° une suite de notices généalogiques sur les comtes, puis ducs d'Alençon (1228-1436); 2° une chronique véritable dont la partie originale va de 1393 à 1438.

Journal de Jean Vallier, maître d'hôtel du roi (1648-1657), publié pour la première fois par Henri Courteault, 1902-1912, 2 vol. parus.

Relation très complète des événements survenus en France, et plus particulièrement à Paris. L'auteur est un témoin oculaire de la plupart des faits qu'il raconte.

Mémoires de Saint-Hilaire, publiés par Léon Lecestre, 1903-1911, 4 vol. parus.

Première édition intégrale, et établie conformément au texte manuscrit, de mémoires qui se rapportent principalement aux événements militaires du règne de Louis XIV. Les tomes I à IV embrassent les années 1661-1706.

Journal de Clément de Fauquembergue, greffier du Parlement de Paris (1417-1435), texte complet publié par Alexandre Tuetey, avec la collaboration de Henri Lacaille, 1903-1909, 2 vol. parus (*le tome II ne peut être vendu séparément*).

Suite du Journal de Nicolas de Baye précédemment édité pour la Société. Le tome Ier comprend les années 1417 à 1420; le tome II les années 1421 à 1430.

Chronique de Jean Le Bel, publiée par Jules Viard et Eugène Déprez, 1904-1905, 2 vol.

Nouvelle édition d'une chronique des plus importantes pour l'histoire des règnes de Philippe de Valois et de Jean le Bon. Au point de vue narratif, Jean Le Bel n'est pas inférieur à Froissart, qui souvent l'a copié, et il lui est supérieur par la véracité. Cet ouvrage a obtenu une mention au concours des Antiquités de la France.

Mémoriaux du Conseil de 1661, publiés par Jean de Boislisle, 1905-1907, 3 vol.

Procès-verbaux des séances du conseil tenu sous la présidence de Louis XIV, avec la seule assistance de trois ministres, pendant les six premiers mois de son gouvernement personnel. Textes inédits tirés du Dépôt des Affaires étrangères et du Musée Condé, et accompagnés d'un commentaire développé qui fait connaître la suite donnée à chaque décision, en explique le sens et la portée.

Rapports et notices sur l'édition des Mémoires du cardinal de

Richelieu, préparée sous la direction de M. Jules Lair, 1905-1907, 3 fasc. parus formant le tome Ier; le 4e fascicule commence le tome II.

Divers rapports de M. Lair et notices de MM. Robert Lavollée, F. Bruel, G. de Mun et L. Lecestre, notamment sur la collaboration de A. de Harlay de Sancy, évêque de Saint-Malo, aux *Mémoires de Richelieu,* sur les matériaux employés à la rédaction, sur le titre originel des *Mémoires,* sur leurs sources, et sur les inventaires des papiers de Richelieu. Le fascicule IV contient un album de trente facsimilés reproduisant les écritures de Richelieu et de ses secrétaires.

Chronique et annales de Gilles le Muisit, abbé de Saint-Martin de Tournai (1272-1352), publiées par Henri Lemaître, 1905, 1 vol.

Édition critique d'une chronique tournaisienne écrite en latin, fort importante pour l'histoire des guerres de Philippe le Bel et de ses fils, et de celles des premiers Valois.

Mémoires du comte de Souvigny, lieutenant général des armées du roi, publiés, d'après le manuscrit original, par le baron Ludovic de Contenson, 1906-1908, 3 vol. (*le tome III est épuisé*).

Première édition des Mémoires de Jean Gangnières, comte de Souvigny, qui, fils d'un boucher de Jargeau, s'éleva, dans l'armée, au grade de lieutenant général. Ces Mémoires, qui s'étendent de 1613 à 1660, donnent des détails curieux sur la vie militaire dans les armées de Louis XIII, et touchent à l'histoire générale pendant la minorité de Louis XIV.

Mémoires du cardinal de Richelieu, publiés d'après les manuscrits originaux sous les auspices de l'Académie française, 1907-1912, 3 vol. parus (*le tome II ne peut être vendu séparément*).

Édition annotée qui, grâce à une collation attentive des manuscrits et aux études préliminaires poursuivies sous la direction de MM. Lair et de Courcel, donnera le texte définitif de ces fameux Mémoires, si souvent réclamé par les historiens. Les trois premiers volumes, publiés par M. le comte Horric de Beaucaire, avec la collaboration de MM. Fr. Bruel et R. Lavollée, embrassent les années 1610 à 1623.

Mémoires de Martin et Guillaume Du Bellay, publiés par V.-L. Bourrilly et F. Vindry, 1908-1911, 3 vol. parus (*le tome I ne peut être vendu séparément*).

Première édition critique de ces Mémoires, les seuls qui embrassent le règne entier de François Ier. Par la qualité et le rang de leurs auteurs, leur rôle dans les ambassades et aux armées, ils constituent une des plus importantes sources narratives de cette époque.

Mémoires du maréchal de Turenne, publiés, d'après le manuscrit autographe, par Paul Marichal, 1909-1913, 2 vol. (*le tome I ne peut être vendu séparément*).

Cette réédition des Mémoires militaires du grand maréchal, facilitée

par la communication obligeante du manuscrit autographe qui appartient à M. le marquis de Talhouët-Roy, est une œuvre entièrement nouvelle, pourvue d'une abondante annotation originale, et enrichie de pièces justificatives et d'appendices.

Grandes Chroniques de France : Chronique des règnes de Jean II et de Charles V, publiée par R. Delachenal, 1910, 1 vol. paru.

Précédemment éditée par Paulin Paris au tome VI de ses *Grandes Chroniques de France*, dont elle forme la dernière partie, cette histoire officielle des règnes de Jean II et de Charles V est une œuvre de tout premier ordre, par l'exactitude matérielle et la précision chronologique. L'édition nouvelle a pris pour base le ms. fr. 2813 de la Bibliothèque nationale, qui est l'exemplaire de Charles V. L'album accompagnant l'édition en reproduira les miniatures.

Mémoires du maréchal d'Estrées sur la régence de Marie de Médicis (1610-1616) et sur celle d'Anne d'Autriche (1643-1650), publiés par Paul Bonnefon, 1910, 1 vol.

La première partie seule de ces Mémoires était connue et déjà publiée, d'après le texte imprimé en 1666. La présente édition reproduit celui du manuscrit, qui est beaucoup plus proche de la pensée du maréchal.

Correspondance du maréchal de Vivonne relative a l'expédition de Candie (1669), publiée par Jean Cordey, 1910, 1 vol.

Cette correspondance, empruntée aux archives de M. le duc de Polignac et complétée par des documents de divers dépôts publics parisiens, éclaire l'histoire de l'expédition navale envoyée, en 1669, par Louis XIV au secours de Candie assiégée par les Turcs.

Livre de la conqueste de la princée de l'Amorée. Chronique de Morée (1204-1305), publiée par Jean Longnon, 1911, 1 vol. (*épuisé*).

Réédition critique de la version française de cette célèbre chronique, jadis publiée par Buchon, complétée par des emprunts aux versions grecque, italienne et aragonaise. Une introduction très développée détermine la valeur de cette œuvre où revit l'histoire, pendant un siècle, d'une France d'outre-mer; elle est complétée par un tableau chronologique des grands feudataires de Morée et des principaux souverains de Grèce, par un glossaire des mots rares et une carte de la principauté vers 1260. — Ouvrage honoré par l'Académie des inscriptions et belles-lettres d'une récompense sur le prix Bordin.

Correspondance du chevalier de Sévigné et de Christine de France, duchesse de Savoie, publiée par Jean Lemoine et Frédéric Saulnier, 1911, 1 vol.

Quatre-vingt-dix-sept lettres inédites, tirées des archives de Turin, et qui constituent, de septembre 1651 à décembre 1652, une chronique

familière détaillée des événements de la Fronde; en appendice, d'intéressants documents pour l'histoire de Port-Royal, où le chevalier René-Renaud de Sévigné, oncle de la célèbre marquise, finit ses jours.

Lettres du duc de Bourgogne au roi d'Espagne Philippe V et a la reine, publiées par Mgr Alfred Baudrillart et Léon Lecestre, 1912, 1 vol. paru.

Importante correspondance inédite, tirée des archives d'État espagnoles et complétée, pour les deux premières années, de quelques originaux des archives de la Trémoïlle. Le tome Ier embrasse les années 1701 à 1708 et est complété par un appendice, où l'on trouvera, d'après les archives de la Guerre, les lettres du duc à Louis XIV et à Chamillart pendant les campagnes de 1703 en Allemagne et de 1708 en Flandre.

Mémoires de Philippe Prévost de Beaulieu-Persac (1608-1610 et 1627), publiés pour la première fois par Charles de La Roncière, 1912, 1 vol.

Très curieux et pittoresques mémoires, tout à fait inconnus jusqu'ici, d'un des meilleurs marins de la première moitié du xviie siècle, où se trouvent narrés de prodigieux exploits accomplis, de 1608 à 1610, sur les côtes d'Afrique et dans le Levant, et la part brillante prise, en 1627, par l'auteur à la défense de l'île de Ré.

Mémoires du maréchal de Florange, dit le jeune adventureux, publiés par Robert Goubaux et P.-André Lemoisne, 1913, 1 vol. paru.

Nouvelle édition critique de ces Mémoires d'un des plus fameux hommes de guerre du xvie siècle, établie d'après un manuscrit, inutilisé jusqu'ici, des archives de la famille d'Arenberg, qui a fourni, pour les années 1521 à 1525, une continuation entièrement inédite.

Histoire de la Ligue, œuvre inédite d'un contemporain, publiée par Charles Valois, 1914, 1 vol. paru.

Édition princeps, d'après les manuscrits de la Bibliothèque nationale, des parties les plus intéressantes d'un des écrits originaux les plus considérables sur l'époque de la Ligue; l'auteur, dont le nom échappe, a écrit vers 1620.

Correspondance du maréchal de Vivonne relative a l'expédition de Messine (1674-1678), publiée par Jean Cordey, 1914, 1 vol. paru.

Publication et analyse d'une importante correspondance qui, puisée aux mêmes sources, fait suite au volume paru en 1910 sur l'expédition de Candie.

Nogent-le-Rotrou, imprimerie Daupeley-Gouverneur.

ANNUAIRE-BULLETIN

DE LA SOCIÉTÉ

DE L'HISTOIRE DE FRANCE

IMPRIMERIE DAUPELEY-GOUVERNEUR

A NOGENT-LE-ROTROU.

3

ANNUAIRE-BULLETIN

DE LA SOCIÉTÉ

DE L'HISTOIRE DE FRANCE

ANNÉE 1915



A PARIS
LIBRAIRIE RENOUARD
H. LAURENS, SUCCESSEUR
LIBRAIRE DE LA SOCIÉTÉ DE L'HISTOIRE DE FRANCE
RUE DE TOURNON, N° 6

1915

DÉCRET

RECONNAISSANT

LA SOCIÉTÉ DE L'HISTOIRE DE FRANCE

COMME ÉTABLISSEMENT D'UTILITÉ PUBLIQUE.

RÉPUBLIQUE FRANÇAISE.

Liberté, Égalité, Fraternité.

AU NOM DU PEUPLE FRANÇAIS.

Le Président de la République,
Sur le rapport du Ministre de l'Instruction publique et des Cultes,
Le Conseil d'État entendu,
Décrète :

ARTICLE PREMIER.

La *Société de l'Histoire de France*, établie à Paris, est reconnue comme ÉTABLISSEMENT D'UTILITÉ PUBLIQUE.

Son règlement est approuvé tel qu'il est et demeure ci-annexé. Il ne pourra y être apporté de modification qu'en vertu d'une nouvelle autorisation donnée dans la même forme.

ART. II.

Le Ministre de l'Instruction publique et des Cultes est chargé de l'exécution du présent décret, qui sera inséré au Bulletin des lois.

Fait à l'Élysée-National, le 31 juillet 1851.

Signé : L. N. BONAPARTE.

Le Ministre de l'Instruction publique et des Cultes,
Signé : DE CROUSEILHES.

RÈGLEMENT

DE

LA SOCIÉTÉ DE L'HISTOIRE DE FRANCE

ARRÊTÉ LE 23 JANVIER 1834 ET MODIFIÉ LE 10 MAI 1836.

TITRE PREMIER.

But de la Société.

Art. 1er. Une société littéraire est instituée sous le nom de Société de l'Histoire de France.

Art. 2. Elle se propose de publier :

1° Les documents originaux relatifs à l'histoire de France, pour les temps antérieurs aux États généraux de 1789;

2° Des traductions de ces mêmes documents, lorsque le Conseil le jugera utile;

3° Un compte rendu annuel de ses travaux et de sa situation;

4° Un annuaire.

Art. 3. Toutes les publications de la Société sont délivrées gratis à ses membres.

Art. 4. Elle entretient des relations avec les savants qui se livrent à des travaux analogues aux siens; elle nomme des associés correspondants parmi les étrangers.

TITRE II.

Organisation de la Société.

Art. 5. Le nombre des membres de la Société est illimité. On en fait partie après avoir été admis par le Conseil, sur la présentation faite par un des sociétaires.

Art. 6. Chaque sociétaire paie une cotisation annuelle de trente francs.

Art. 7. Les sociétaires sont convoqués au moins une fois l'an, au mois de mai, pour entendre un rapport sur les travaux de la Société et sur l'emploi de ses fonds, ainsi que pour le renouvellement des membres du Conseil.

TITRE III.

Organisation du Conseil.

Art. 8. Le Conseil se compose de quarante membres, parmi lesquels sont choisis :

Un président,
Un président honoraire,
Deux vice-présidents,
Un secrétaire,
Un secrétaire adjoint,
Un archiviste,
Un trésorier.

Art. 9. Les membres du Conseil, à l'exception du président honoraire, sont renouvelés par quart, à tour de rôle, chaque année. Le sort désignera, les premières années, ceux qui devront sortir; les membres sortants peuvent être réélus. Le secrétaire continuera ses fonctions pendant quatre ans.

Art. 10. L'élection des membres du Conseil a lieu à la majorité absolue des suffrages des membres présents.

Art. 11. Le Conseil nomme, chaque année, un Comité des fonds, composé de quatre de ses membres.

Il nomme aussi des commissions spéciales.

Les nominations sont faites au scrutin. La présidence appartient à celui qui réunit le plus de suffrages.

Art. 12. L'assemblée générale nomme, chaque année, deux censeurs chargés de vérifier les comptes et de lui en faire un rapport.

Art. 13. Le Conseil est chargé de la direction des travaux qui entrent dans le plan de la Société, ainsi que de l'administration des fonds.

Les décisions du Conseil pour l'emploi des fonds ne pourront être prises qu'en présence de onze membres au moins, et à la majorité des suffrages.

Art. 14. Le Conseil désigne les ouvrages à publier, et choisit les personnes les plus capables d'en préparer et d'en suivre la publication.

Il nomme, pour chaque ouvrage à publier, un commissaire responsable chargé d'en surveiller l'exécution.

Le nom de l'éditeur sera placé en tête de chaque volume.

Aucun volume ne pourra paraître sous le nom de la Société sans l'autorisation du Conseil, et s'il n'est accompagné d'une déclaration du commissaire responsable portant que le travail lui a paru mériter d'être publié.

Art. 15. Le Conseil règle les rétributions à accorder à chaque éditeur.

Le commissaire responsable aura droit à cinq exemplaires de l'ouvrage à la publication duquel il aura concouru.

Art. 16. Tous les volumes porteront l'empreinte du sceau de la Société. Après la distribution gratuite faite aux membres de la Société (art. 3), les exemplaires restants seront mis dans le commerce, aux prix fixés par le Conseil.

Art. 17. Le Conseil se réunit en séance ordinaire au moins une fois par mois.

Tous les sociétaires sont admis à ses séances.

Art. 18. Nulle dépense ne peut avoir lieu qu'en vertu d'une délibération du Conseil.

Art. 19. Les délibérations du Conseil portant autorisation d'une dépense sont immédiatement transmises au Comité des fonds par un extrait signé du secrétaire de la Société.

Art. 20. Le Comité des fonds tient un registre dans lequel sont énoncées au fur et à mesure les dépenses ainsi autorisées, avec indication de l'époque à laquelle leur paiement est présumé devoir s'effectuer.

Le Comité des fonds tient un registre dans lequel sont inscrits tous ses arrêtés portant mandat de paiement.

Art. 21. Le Conseil se fera rendre compte, tous les trois mois au moins, de l'état des impressions, ainsi que des autres travaux de la Société.

Art. 22. Le Comité des fonds devra se faire remettre, dans le cours du mois qui précédera la séance où il doit faire son rapport, tous les renseignements qui lui seront nécessaires.

Art. 23. Les dépenses seront acquittées par le trésorier sur un mandat du président du Comité des fonds, accompagné des pièces de dépense dûment visées par lui; ces mandats rappellent les délibérations du Conseil par lesquelles les dépenses ont été autorisées.

Le trésorier n'acquitte aucune dépense, si elle n'a été préalablement autorisée par le Conseil et ordonnancée par le Comité des fonds.

Art. 24. Le Comité des fonds et le trésorier s'assemblent une fois par mois.

Art. 25. Tous les six mois, en septembre et en mars, le Comité des fonds fait, d'office, connaître la situation réelle de la caisse, en indiquant les sommes qui s'y trouvent et celles dont elle est grevée.

Le même Comité présentera au Conseil, dans les premiers mois de l'année, l'inventaire des exemplaires des ouvrages imprimés existant dans le fonds de la Société.

Art. 26. A la fin de l'année, le trésorier présente son compte au Comité des fonds, qui, après l'avoir vérifié, le soumet à l'assemblée générale pour être arrêté et approuvé par elle.

La délibération de l'assemblée générale sert de décharge au trésorier.

La Société de l'Histoire de France a été fondée le 21 décembre 1833.

LISTE DES MEMBRES

DE

LA SOCIÉTÉ DE L'HISTOIRE DE FRANCE

AVRIL 1915.

MM. les Membres de la Société sont priés de vouloir bien faire connaître leurs changements d'adresse à M. Lecestre, trésorier de la Société, rue des Francs-Bourgeois, n° 60, aux Archives nationales.
Les noms précédés d'un astérisque sont ceux des sociétaires qui ont racheté leur cotisation annuelle.

MM.

Aguillon (Gabriel), [1489], avocat au Conseil d'État et à la Cour de cassation, rue Richepanse, n° 10.

Aix (*Bibliothèque Méjanes*, à), [687], représentée par M. Éd. Aude, conservateur; correspondant, M. Dragon, libraire, à Aix-en-Provence.

Aix (*Bibliothèque de l'Université d'*), [2083], représentée par M. Fleury, bibliothécaire; correspondant, M. Picard, libraire, rue Bonaparte, n° 82.

Albany (*New York State Library*, à) (États-Unis), [2373]; correspondant, M. Stechert, libraire, rue de Rennes, n° 76.

Albon (marquis d'), [2562], rue de l'Université, n° 41.

Alger (*Bibliothèque de l'Université d'*), [2081], représentée par M. Paoli, bibliothécaire; correspondant, M. Michel Ruff, libraire, à Alger, rue Bab-Azoun, n° 10.

Alpes-Maritimes (*Archives du département des*), [2564], à Nice, représentées par M. Moris, archiviste; correspondant, M. Ventre, libraire, à Nice.

Amboix de Larbont (général d'), [2453], C. ✻, avenue Hoche, n° 11.

Amsterdam (*Bibliothèque de l'Université d'*), [2351], représentée par M. Burger junior, bibliothécaire.

Angers (*Bibliothèque de la ville d'*), [2117], représentée par M. V. Leroy, bibliothécaire ; correspondant, M. Siraudeau, libraire, à Angers (Maine-et-Loire).

Antioche (comte d'), [2138], rue Barbet-de-Jouy, n° 25.

Antiquaires de Picardie (*Société des*), [2336], à Amiens, au Musée de Picardie; représentée par M. L. Ledieu, trésorier, à Amiens (Somme), rue Porion, n° 12.

Archives nationales (*Bibliothèque des*), [1147], représentée par M. Ch.-V. Langlois, ✻, directeur des Archives; correspondant, M. Picard, libraire, rue Bonaparte, n° 82.

Argenson (marquis d'), [2335], rue Barbet-de-Jouy, n° 17.

Artistique et littéraire (*Bibliothèque du Cercle*), [2381], rue Volney, n° 7; correspondant, M. Briquet, libraire, boulevard Haussmann, n° 34.

Athenæum Club, [2168], à Londres, Pall Mall; correspondants, MM. Dulau et Cie, libraires, à Londres, Soho Square, n° 37.

Aubry-Vitet (Eugène), [1485], archiviste-paléographe, rue de Varenne, n° 69.

Augerd (lieutenant-colonel Louis), ✻, [2427], à Annecy (Haute-Savoie), boulevard du Lycée, n° 3.

Avignon (*Musée et Bibliothèque d'*), [645], représentés par M. J. Girard, conservateur; correspondant, M. Schlachter, libraire, rue des Grands-Augustins, n° 20.

Avocats (*Bibliothèque de l'ordre des*), à Paris, [720], représentée par M. Boucher, au Palais-de-Justice.

Bacourt (comte Fourier de), [2496], rue Cortambert, n° 56.

*Baguenault de Puchesse (comte), [1735], docteur ès lettres, membre du Comité des travaux historiques, correspondant de l'Institut, rue de Surène, n° 24, et à Sandillon (Loiret).

Bâle (*Bibliothèque de l'Université de*), [2282], représentée par M. le Dr Chr. Bernoulli; correspondant, M. Picard, libraire, rue Bonaparte, n° 82.

Balorre (comte de), [1950], au château de la Cour, par Saint-Pourçain (Allier).

Baltimore (*Bibliothèque de « The Johns Hopkins University », à*) (États-Unis), [2531], représentée par M. L. Raney; correspondant, M. Champion, libraire, quai Malaquais, n° 5.

*Bapst (Edmond), [2255], O. ✻, ministre de France en Danemark, au ministère des Affaires étrangères, bureau du départ.

Barante (baron Prosper de), [2193], rue du Général-Foy, n° 22.

*Barbey (Frédéric), [2401], archiviste-paléographe, rue de Tournon, n° 20.

Barbier (Aimé), [2106], boulevard Flandrin, n° 18.

Baudrillart (Mgr Alfred), [2544], recteur de l'Institut catholique de Paris, rue de Vaugirard, n° 74.

Baulny (de), [1332], ✻, ancien maître des requêtes au Conseil d'État, rue Boissy-d'Anglas, n° 30.

Baye (baron de), [2174], membre de la Société nationale des Antiquaires de France, avenue de la Grande-Armée, n° 58.

Bayonne (*Bibliothèque de la ville de*), [1407], représentée par M. Paul Graziani, bibliothécaire; correspondant, M. Gaulon, libraire, rue Madame, n° 39.

Béarn (Mme la comtesse René de), [2445], rue Saint-Dominique, n° 123.

Beauchesne (marquis Adelstan de), [2105], avenue Marceau, n° 8.

Beauvais (*Bibliothèque de la ville de*), [2052], représentée par M. P.-A. Boucher, bibliothécaire; correspondant, M. Picard, libraire, rue Bonaparte, n° 82.

Beauverger (baron de), [1941], boulevard Haussmann, n° 153.

Bellaguet (Mademoiselle), [2002], rue Bonaparte, n° 68.

Bénédictins (*Bibliothèque des RR. PP.*) du prieuré de Paris, [2318], représentée par M. l'abbé Gabarra, au château de Dongelberg, par Incourt (Belgique, province de Brabant); correspondant, M. l'abbé Dubourg, rue Chardon-Lagache, n° 59.

Berger (Élie), [1645], ✻, membre de l'Institut et du Comité des travaux historiques, ancien membre de l'École française de Rome, docteur ès lettres, archiviste honoraire aux Archives nationales, professeur à l'École nationale des chartes, conservateur du Musée Condé, quai d'Orléans, n° 14.

Berkeley (*Bibliothèque de l'Université de Californie*, à) (États-Unis), [2415], représentée par M. J.-C. Rowell, bibliothécaire; correspondant, M. Stechert, libraire, rue de Condé, n° 16.

Berlin (*Bibliothèque royale de*), [2340].

Berlin (*Bibliothèque du Reichstag*, à), [2341].

Berlin (*Bibliothèque de l'Université de*), [2283].

Bernard (Lucien), [1320], à Guéret (Creuse), rue du Prat.

Berne (*Bibliothèque de la ville de*), [2353], représentée par M. de Mülinen, directeur; correspondant, M. Picard, libraire, rue Bonaparte, n° 82.

***Bernon** (baron J.-A. de), [1799], avocat à la Cour d'appel de Paris, rue des Saints-Pères, n° 3.

Besançon (*Bibliothèque de la ville de*), [1371], représentée par M. G. Gazier, bibliothécaire; correspondant, M. Alexandre, libraire, à Besançon (Doubs), Grande-Rue, n° 19.

Besançon (*Bibliothèque de l'Université de*), [2055], représentée par M. Prieur, bibliothécaire.

Bibliothèque nationale, représentée par M. l'Administrateur général; correspondants, MM. Émile Paul et Guillemin, libraires, rue des Bons-Enfants, n° 28.

Bibliothèques des châteaux de Compiègne, Fontainebleau, Pau et Versailles, [595 à 598].

Bidoire, [1499], ancien avocat au Conseil d'État et à la Cour de cassation, rue de Courcelles, n° 38.

Blacas (comte Bertrand de), [2109], avenue de l'Alma, n° 33, et au château d'Ussé, par Chinon (Indre-et-Loire).

Blanc (Alphonse), [2558], avoué au tribunal civil, à Brioude (Haute-Loire).

Blétry (Paul), [1719], ancien auditeur au Conseil d'État, rue Alboni, n° 8.

Blois (*Bibliothèque de la ville de*), [2288], représentée par M. le Bibliothécaire; correspondant, M. Le Soudier, libraire, boulevard Saint-Germain, n° 174.

Boislisle (Mme A. de), [2495], boulevard Saint-Germain, n° 174.

*Boislisle (Jean de), [2463], archiviste-paléographe, avenue de Tourville, n° 1.

Bonn (*Bibliothèque de l'Université de*), [2533]; correspondant, M. Champion, libraire, quai Malaquais, n° 5.

Bonnault d'Houet (baron de), [2389], archiviste-paléographe, à Compiègne (Oise), place du Château.

Bonnefon (Paul), [2305], O. ✵, bibliothécaire à la bibliothèque de l'Arsenal, rue Sully, n° 1.

Boppe (Auguste), [2123], ✵, ministre de France à Belgrade, à Nancy (Meurthe-et-Moselle), rue de Toul, n° 74.

Bordeaux (*Bibliothèque de l'Université de*), [2118], représentée par M. Bouvy, bibliothécaire; correspondant, M. H. Laurens, libraire, rue de Tournon, n° 6.

Boston (*Bibliothèque publique de la ville de*) (États-Unis), [2235], représentée par M. H.-G. Wadlin, bibliothécaire; correspondant, M. Terquem, libraire, rue Scribe, n° 19.

Bouillé (marquis de), [1404], rue de Courcelles, n° 54.

Boulay de la Meurthe (comte Alfred), [1656], rue de Villersexel, n° 7.

Bourges (*Bibliothèque de la ville de*), [2371], représentée par M. Jean Béreux, bibliothécaire; correspondant, M. Léon Renaud, libraire, à Bourges (Cher), rue Moyenne, n° 12.

*Bourrilly (V.-L.), [2488], docteur ès lettres, professeur à la Faculté des lettres d'Aix-Marseille, à Sainte-Marthe (Bouches-du-Rhône), boulevard Anatole de la Forge, n° 13.

*Bousquet (Henri), [2582], boulevard Raspail, n° 284.

Brachet de Floressac (marquis de), [2210], rue d'Anjou, n° 8.

Breslau (*Bibliothèque de l'Université de*), [2497]; correspondant, M. Champion, libraire, quai Malaquais, n° 5.

Broglie (prince Amédée de), [2266], rue de Solferino, n° 10.

Broglie (prince Emmanuel de), [2233], rue de Solferino, n° 10.

Broglie (prince François de), [2429], ancien officier d'état-major, rue de la Bienfaisance, n° 41.

Bruel (Alexandre), [2146], ✵, membre du Comité des travaux historiques, chef de section honoraire aux Archives nationales, rue Delambre, n° 17.

Bruxelles (*Bibliothèque de S. M. le roi des Belges*, à), [2568], rue de la Régence, n° 2, représentée par M. Schweisthal, bibliothécaire; correspondant, M. Per Lamm, libraire, rue de Lille, n° 7.

Bruxelles (*Bibliothèque royale de Belgique*, à), [2346], représentée par M. Stainier, conservateur en chef; correspondant, M. Champion, libraire, quai Malaquais, n° 5.

Buche (Henri), [2377], archiviste-paléographe, rue Boissière, n° 30.

Buda-Pest (*Bibliothèque de l'Université de*), [2523]; correspondant, M. Champion, libraire, quai Malaquais, n° 5.

Bulteau (Mme), [2512], ✵, avenue de Wagram, n° 149.

Caen (*Bibliothèque de la ville de*), [1014], représentée par M. Lavalley, bibliothécaire; correspondant, M. Picard, libraire, rue Bonaparte, n° 82.

Caen (*Bibliothèque de l'Université de*), [2078], représentée par M. Bonnet, bibliothécaire; correspondant, M. Le Soudier, libraire, boulevard Saint-Germain, n° 174.

Cahors (*Bibliothèque de la ville de*), [2289], représentée par M. Palame, bibliothécaire; correspondant, M. Girma, libraire, à Cahors (Lot).

Cambridge (*Bibliothèque de l'Université de*), [2169], à Cambridge (Angleterre), représentée par M. Jenkinson, bibliothécaire en chef; correspondants, MM. Dulau et Cie, libraires, à Londres, Soho Square, n° 37.

Cartwright (William), [951], à Banbury (Angleterre), Aynhoe Park; correspondants, MM. Dulau et Cie, libraires, à Londres, Soho Square, n° 37.

Casenave (Maurice), [2274], ❋, ministre plénipotentiaire, rue de Bellechasse, n° 11; correspondant, M. Flûry-Hérard, banquier, rue Saint-Honoré, n° 372.

Cassel (*Ständische Landesbibliothek*, à), [2322]; correspondant, M. Klincksieck, libraire, rue de Lille, n° 11.

*Castéja (comte Stanislas de), [2494], rue Galilée, n° 27.

Castellane (Mme la comtesse Jean de), [2444], rue Brignole, n° 1.

Celier (comte Léonce), [2582], archiviste aux Archives nationales, avenue de Breteuil, n° 70.

Chabannes (comte Henri de), [2220], à Lyon (Rhône), place Bellecour, n° 30.

Chabrillan (comte Aynard de), [2388], rue Christophe-Colomb, n° 8.

Chalandon (Ferdinand), [2470], archiviste-paléographe, ancien membre de l'École française de Rome, boulevard de la Tour-Maubourg, n° 19.

Chambre des députés (*Bibliothèque de la*), [1660], représentée par M. Chervet, bibliothécaire; correspondant, M. Le Soudier, libraire, boulevard Saint-Germain, n° 174.

Champion (Édouard), [2569], libraire, quai Malaquais, n° 5.

Charpin-Feugerolles (comte de), [2265], rue Francisque-Sarcey, n° 5, et au château de Feugerolles, par le Chambon (Loire).

Chartres (*Bibliothèque de la ville de*), [1516], représentée par M. le Bibliothécaire; correspondant, M. Lester, libraire, à Chartres.

*Charvériat (Émile), [2436], rue du Regard, n° 1.

Châteaudun (*Bibliothèque de la ville de*), [1855], représentée par M. Germond, bibliothécaire; correspondant, M. H. Laurens, libraire, rue de Tournon, n° 6.

Château-Gontier (*Bibliothèque de la ville de*), [2180], représentée par M. Buchard, bibliothécaire.

Châteauroux (*Bibliothèque de la ville de*), [2224], représentée par M. Lelong, bibliothécaire; correspondant, M. Pichon, libraire, à Châteauroux.

Chavane de Dalmassy, [2154], lieutenant-colonel au 5e régiment de cuirassiers, rue de Lille, n° 9, et à Tours (Indre-et-Loire), rue Léon-Boyer, n° 31.

Chazelles (Étienne de), [1863], ancien préfet, rue de Varenne, n° 58, et au château de la Canière, par Aigueperse (Puy-de-Dôme).

Chevalier (Raymond), [2590], maire de Soisy-sous-Étiolles, rue de Rivoli, n° 216.

Chévrier (Jacques), [2442], rue de Téhéran, n° 13.

Chicago (*Bibliothèque de l'University Press,* à) (États-Unis), [2542], Ellis Avenue, n° 5750; correspondant, M. Champion, libraire, quai Malaquais, n° 5.

Chicago (*Newberry Library,* à) (États-Unis), [2238], représentée par M. Chattin Carlton, bibliothécaire; correspondant, M. Terquem, libraire, rue Scribe, n° 19.

Choppin (René), [2261], au château de Gohier, par Saint-Mathurin (Maine-et-Loire).

Clermont-Ferrand (*Bibliothèque de la ville et de l'Universite de*), [1937], représentée par M. J. Laude, bibliothécaire, avenue Charras, n° 20; correspondant, M. Delaunay, libraire, à Clermont-Ferrand.

Cochin (Augustin), [2471], archiviste-paléographe, rue de Babylone, n° 53.

Cochin (Henry), [2054], ancien député, quai d'Orsay, n° 23; correspondant, M. Chevalier, libraire, rue Saint-Jacques, n° 71.

Colmar (*Bibliothèque de la ville de*), [2578]; correspondant, M. Hüffel, libraire, à Colmar.

Condé (*Bibliothèque du Musée*), [2332], représentée par M. Macon, ☼, conservateur adjoint, à Chantilly (Oise); correspondant, M. Champion, libraire, quai Mataquais, n° 5.

*Conté (Maurice), [2315], à Nice (Alpes-Maritimes), rue Rossini, n° 19.

Contenson (baron Ludovic de), [2399], ancien officier d'état-major, avenue Montaigne, n° 53.

Copenhague (*Bibliothèque royale de*), [2291], représentée par M. H.-O. Lange, directeur; correspondant, M. Lamotte, libraire, rue de l'Ancienne-Comédie, n° 11.

Cormenin (vicomte Roger de la Haye de), [1716], rue de l'Arcade, n° 25.

*Couderc (Camille), [2425], archiviste-paléographe, conservateur adjoint à la Bibliothèque nationale, rue de Harlay, n° 20.

*Courcel (baron de), [2133], G. C. ☼, sénateur, ancien ambassadeur, membre de l'Institut, boulevard du Montparnasse, n° 10.

Courcel (Valentin de), [1068], rue de Vaugirard, n° 20.

Courcival (Mme la marquise de), [2469], rue de Bellechasse, n° 46.

Courcy (comte Henry de), [2509], rue Dumont-d'Urville, n° 25.

Courteault (Henri), [2249], conservateur adjoint aux Archives nationales, rue Denis-Poisson, n° 7.

Coville (Alfred), [2163], ✻, archiviste-paléographe, docteur ès lettres, directeur au ministère de l'Instruction publique, rue des Vignes, n° 58.

Cresson (Paul), [2400], avocat à la Cour d'appel de Paris, avenue du Coq, n° 6.

Croÿ-Solre (prince Étienne de), [2452], à Paris, rue de Varenne, n° 73, et au château du Rœulx (Belgique, province de Hainaut); représenté par M. Piérard, administrateur des propriétés, au Rœulx.

Daguin (Fernand), [1726], ✻, docteur en droit, avocat à la Cour d'appel de Paris, secrétaire général de la Société de législation comparée, rue de l'Université, n° 29.

*D'Allemagne (Henri), [2121], ✻, archiviste-paléographe, bibliothécaire honoraire à la Bibliothèque de l'Arsenal, membre de la Société nationale des Antiquaires de France et de la Société des Bibliophiles françois, rue des Mathurins, n° 30.

Daras, [1314], O. ✻, ancien officier de marine, à Angoulême (Charente), rue d'Iéna, n° 23.

Dareste (Pierre), [2537], ancien avocat à la Cour de cassation, à Bellevue (Seine-et-Oise), rue du Bassin, n° 3.

Darmstadt (*Bibliothèque grand-ducale de*), [2241].

*Daumet (Georges), [2237], ancien membre de l'École française de Rome, archiviste honoraire aux Archives nationales, boulevard Raspail, n° 87.

Davanne, [1901], conservateur honoraire à la bibliothèque Sainte-Geneviève, rue des Petits-Champs, n° 82.

Dedouvres (l'abbé Louis), [2382], docteur ès lettres, professeur aux Facultés catholiques d'Angers, à Beaulieu (Maine-et-Loire).

*Delaborde (comte Henri-François), [1912], ✻, ancien membre de l'École française de Rome, membre de la Société nationale des Antiquaires de France, sous-chef de section honoraire aux Archives nationales, professeur à l'École nationale des chartes, auxiliaire de l'Institut, rue de Phalsbourg, n° 14.

*Delachenal (Roland), [2197], archiviste-paléographe, rue de Babylone, n° 4.

Delavaud (Louis), [2272], O. ✻, ministre plénipotentiaire, rue La Boëtie, n° 85.

*Dépinay (J.), [2200], ✻, ancien notaire, boulevard Haussmann, n° 153.

*Des Forts (Philippe Feugère), [2221], archiviste-paléographe, rue de Sèvres, n° 29.

Desjoyeaux (Claude-Noël), [2508], rue du Bac, n° 108.

Des Méloizes (marquis), [2518], à Bourges, rue Jacques-Cœur, n° 18.

Despras (Pierre), [2466], archiviste-paléographe, attaché à la questure du Sénat, rue Cernuschi, n° 6.

Des Réaulx (marquis), [2378], rue de Grenelle, n° 81, et au château d'Eurville (Haute-Marne).

Dieppe (*Bibliothèque de la ville de*), [1054], représentée par M. Ambroise Milet, ❋, directeur; correspondant, M. Renaux, libraire, à Dieppe (Seine-Inférieure), Grande-Rue, n° 156.

*__Digard__ (Georges), [2097], archiviste-paléographe, ancien membre de l'École française de Rome, professeur à l'Institut catholique de Paris, à Versailles (Seine-et-Oise), rue d'Angiviller, n° 21.

Dijon (*Bibliothèque de la ville de*), [1279], représentée par M. Oursel, bibliothécaire; correspondant, M. L. Groffier, libraire, à Dijon (Côte-d'Or), place du Théâtre, n° 10.

Dijon (*Bibliothèque de l'Université de*), [2080], représentée par M. Balland, bibliothécaire.

Dorez (Léon), [2306], archiviste-paléographe, ancien membre de l'École française de Rome, bibliothécaire à la Bibliothèque nationale, rue Littré, n° 10.

Doudeauville (Mme la duchesse de), [2498], rue de Varenne, n° 47.

Downside Abbey (*Bibliothèque de*), [2573], à Stratton-on-the-Fosse, près Bath (Somerset, Angleterre), représentée par Dom Raymond Webster, bibliothécaire; correspondant, M. Picard, libraire, rue Bonaparte, n° 82.

Doyon (Pierre), [2549], rue Boissière, n° 26.

Dresde (*Bibliothèque royale de*), [2505].

Dulau et Cie, [2129], libraires, à Londres, Soho Square, n° 37; correspondant, M. Le Soudier, libraire, boulevard Saint-Germain, n° 174.

Du Lau d'Allemans (marquis), [2493], ❋, rue de l'Université, n° 41.

Dumaine (Mme Charles), [2467], rue d'Alésia, n° 113.

Du Pont (comte), [1977], rue du Regard, n° 5.

*__Dupont-Ferrier__ (G.), [2465], archiviste-paléographe, docteur ès lettres, professeur à l'École des chartes, rue du Sommerard, n° 2.

Durrieu (comte Paul), [1873], ❋, archiviste-paléographe, membre de l'Institut, de la Société nationale des Antiquaires de France et du Comité des travaux historiques, ancien membre de l'École française de Rome, conservateur honoraire au musée du Louvre, avenue de Malakoff, n° 74.

École des hautes études (*Bibliothèque de l'*), [2126], à la Sorbonne; correspondant, M. Picard, libraire, rue Bonaparte, n° 82.

École des hautes études de Saint-Aubin (l'), [2189], à Angers (Maine-et-

Loire), rue Donadieu de Puycharic, n° 22, représentée par Mgr H. Pasquier, docteur ès lettres, directeur.

École française de Rome (l'), [2298], représentée par Mgr Duchesne, C. ❋, membre de l'Académie française et de l'Académie des inscriptions et belles-lettres, directeur de l'École, au palais Farnèse, à Rome ; correspondant, M. Fontemoing, libraire, rue Le Goff, n° 4.

École nationale des chartes (l'), [1703], représentée par M. Paul Meyer, C. ❋, directeur de l'École, rue de la Sorbonne, n° 19; correspondant, M. Picard, libraire, rue Bonaparte, n° 82.

École normale supérieure (l'), [1617], représentée par M. E. Lavisse, G. C. ❋, directeur de l'École, rue d'Ulm, n° 45.

Édimbourg (*Signet library*, à) (Écosse), [2171], représentée par M. J. Minto, bibliothécaire; correspondants, MM. Dulau et Cie, libraires, à Londres, Soho square, n° 37.

*Épernay (*Bibliothèque de la ville d'*), [1474], représentée par M. Griveau, bibliothécaire.

Esneval (baron d'), [1942], au château d'Acquigny (Eure).

Etchegoyen (comte G. d'), [2424], rue de Babylone, n° 53, et à Ismaïlia (Égypte).

Études (*Bibliothèque des*), revue fondée par les RR. PP. Jésuites, [2317], rue de Babylone, n° 50.

*Eu (S. A. R. Mgr le comte d'), [2421], à Boulogne-sur-Seine (Seine), boulevard de Boulogne, n° 7.

Eure (*Société libre d'agriculture, sciences, arts et belles-lettres du département de l'*), [1770], représentée par M. Albert Doucerain, secrétaire perpétuel, à Évreux (Eure), rue de la Banque, n° 12.

Falcon de Longevialle (Louis), [2275], au château de Vaurenard, à Gleizé, par Villefranche (Rhône).

Fels (comte Frisch de), [2368], rue du Faubourg-Saint-Honoré, n° 135.

Firino (Roger), [1785], ancien député, avenue Montaigne, n° 3.

Florence (*Bibliothèque nationale de*) (Italie), [2522], représentée par M. Champion, libraire, quai Malaquais, n° 5.

*Florian (comte Xavier de), [2075], rue Royale, n° 8.

Fontenilles (de la Roche, marquis de), [1436], rue du Bac, n° 44.

Fraissinet (Albert-Georges), [2376], armateur, à Marseille (Bouches-du-Rhône), promenade de la Corniche, n° 339.

Fraissinet (Alfred), [1996], gérant de la Compagnie Marseillaise de navigation, à Marseille (Bouches-du-Rhône), place de la Bourse, n° 6.

Francfort-sur-le-Mein (*Bibliothèque de la ville de*), [2311]; correspondant, M. Gaulon, libraire, rue Madame, n° 39.

Frémy (comte Elphège), [2472], archiviste-paléographe, rue de Lille, n° 86.

Frémy (comte René), [2005], rue Casimir-Périer, n° 11 *bis*.

Fribourg (*Bibliothèque cantonale et universitaire de*) (Suisse), [2482], représentée par M. Max de Diesbach, directeur; correspondant, M. Gamber, libraire, rue Danton, n° 7.

Fribourg-en-Brisgau (*Bibliothèque de l'Université de*), [2352]; correspondant, M. Delagrave, libraire, rue Soufflot, n° 15.

Fromageot (Henri), [2214], ✻, avocat à la Cour d'appel de Paris, au Chesnay, par Versailles (Seine-et-Oise), avenue de l'Église, n° 6.

Froment (Albert), [2457], archiviste-paléographe, boulevard Raspail, n° 129.

Funck-Brentano (Frantz), [2234], ✻, archiviste-paléographe, bibliothécaire à la bibliothèque de l'Arsenal, à Montfermeil (Seine-et-Oise), rue Delagarde, n° 61.

Galard (marquis de), [2438], au château de Captan, par Saint-Sever-sur-l'Adour (Landes).

Gallavresi (Giuseppe), [2519], professeur à l'Académie royale, à Milan (Italie), via del Monte Napoleone, n° 28.

Genève (*Bibliothèque publique de la ville de*), [1821], représentée par M. F. Gardy, directeur; correspondant, M. Delagrave, libraire, rue Soufflot, n° 15.

Germiny (comte Robert de), [2526], rue Paul-Baudry, n° 8.

Germon (Louis de), [2007], au château de Labatut, par Maubourguet (Hautes-Pyrénées); correspondant, M. Picard, libraire, rue Bonaparte, n° 82.

Gerold, [2325], libraire, à Vienne (Autriche), Stefanplatz, n° 8; correspondant, M. Gaulon, rue Madame, n° 39.

Gomel (Charles), [1025], ✻, ancien maître des requêtes au Conseil d'État, rue de la Ville-l'Évêque, n° 1.

Gonse (Henri), [2460], rue Alfred-de-Vigny, n° 20.

Gontaut-Biron (comte Théodore de), [2061], rue de Varenne, n° 45.

Göttingen (*Bibliothèque de l'Université de*), [2342].

Gramont (comte Sanche de), [2561], rue de l'Université, n° 179.

Grand (Roger), [2339], archiviste-paléographe, avocat, ancien archiviste du Cantal, à Kerverho-en-Arradon (Morbihan).

Greenwich (*Bibliothèque de la Rosemary Hall School, à*) (Connecticut, États-Unis), [2539], représentée par Miss Ruutz Rees, directrice; correspondant, M. Champion, libraire, quai Malaquais, n° 5.

Grenoble (*Bibliothèque de la ville de*), [948], représentée par M. Mai-

gnien, bibliothécaire; correspondant, M. J. Rey, libraire, à Grenoble (Isère), Grande-Rue, n° 23.

Grenoble (*Bibliothèque de l'Université de*), [1976], représentée par M. Nicaud, conservateur; correspondant, M. J. Rey, libraire, à Grenoble, Grande-Rue, n° 23.

Griselle (abbé), [2525], docteur ès lettres, à Sèvres (Seine-et-Oise), rue des Fontaines, n° 3.

Guébin (P.), [2580,] boulevard Pereire, n° 235.

Guerre (*Bibliothèque du ministère de la*), [2361], représentée par M. le Bibliothécaire; correspondant, M. Hachette, libraire, boulevard Saint-Germain, n° 79.

Guétonny (B.), [2550], rue Cassini, n° 1.

* Guilhiermoz (Paul), [1994], archiviste-paléographe, bibliothécaire honoraire à la Bibliothèque nationale, quai Voltaire, n° 5.

Guillaume (Joseph), [2162], archiviste-paléographe, professeur aux Facultés catholiques de Lille, avenue de Breteuil, n° 54.

Guise (Mgr le duc de), [2543], château du Nouvion-en-Thiérache (Aisne); correspondant, M. Pallu de Lessert, rue de Vaugirard, n° 23.

Halle-sur-la-Saale (*Bibliothèque de l'Université de*), [2293].

Hambourg (*Bibliothèque de la ville de*), [873].

Hanotaux (Gabriel), [2285], O. ✻, archiviste-paléographe, membre de l'Académie française, ancien ministre, rue d'Aumale, n° 15.

Hanoteau (capitaine Jean), [2530], cité Vaneau, n° 14.

Hanquez (Rodolphe), [990], ancien procureur de la République, à Noyon (Oise).

Haute-Garonne (*Archives du département de la*), [2069], représentées par M. Pasquier, archiviste; correspondant, M. Privat, libraire, à Toulouse (Haute-Garonne), rue des Arts, n° 14.

Havre (*Bibliothèque de la ville du*), [1193], représentée par M. Millot, bibliothécaire; correspondant, Mme veuve Dombre, libraire, au Havre (Seine-Inférieure).

Heidelberg (*Bibliothèque de l'Université de*), [2492].

Helsingfors (*Bibliothèque de l'Université de*) (Finlande), [2349], représentée par M. W. Bolin, bibliothécaire; correspondant, M. Gaulon, rue Madame, n° 39.

Hérault (Alfred), [1479], G. O. ✻, premier président honoraire de la Cour des comptes, ancien sous-secrétaire d'État au ministère des Finances, boulevard Haussmann, n° 154.

Hodjes, [2172], libraire, à Dublin (Irlande); correspondants, MM. Dulau et Cie, libraires, à Londres, Soho Square, n° 37.

Homberg (Octave), [2430], secrétaire d'ambassade, place des États-Unis, n° 18.

Houdebine (l'abbé), [2320], professeur d'histoire au collège de Combrée (Maine-et-Loire).

*Hyde (James-H.), [2515], O. ✲, rue Adolphe-Yvon, n° 18.

*Imbart de la Tour (Pierre), [2545], docteur ès lettres, membre de l'Institut, avenue Marceau, n° 25.

Institut catholique de Paris (*Bibliothèque de l'*), [2207], représentée par M. l'abbé Langlois, bibliothécaire, rue de Vaugirard, n° 74; correspondant, M. Klincksieck, libraire, rue de Lille, n° 11.

Institut de France (*Bibliothèque de l'*), [2394], quai Conti, n° 23, représentée par M. Rébelliau, ✲, membre de l'Institut, bibliothécaire; correspondant, M. A. Picard, libraire, rue Bonaparte, n° 82.

Iowa (*Bibliothèque de l'Université d'*), à Iowa-City (États-Unis), [2552], représentée par M. Malcolm-G. Wyer, bibliothécaire; correspondant, M. Champion, libraire, quai Malaquais, n° 5.

Ithaca (*Cornell University's library*, à) (État de New-York), [2379], représentée par M. G.-W. Harris, bibliothécaire; correspondant, M. Stechert, libraire, rue de Condé, n° 16.

Jarry (Eugène), [2355], archiviste-paléographe, à Orléans (Loiret), place de l'Étape, n° 8.

Joüon des Longrais (François), [2397], archiviste-paléographe, à Rennes (Ille-et-Vilaine), rue du Griffon, n° 4.

Jousselin (Fernand), [2426], villa Guibert, rue de la Tour, n° 83.

Kergorlay (comte Jean de), [2213], rue Mesnil, n° 6.

Kermaingant (P. Laffleur de), [1753], ✲, avenue des Champs-Élysées, n° 102.

Kermoysan (vicomte de), [2410], à Vitré (Ille-et-Vilaine), hôtel Lantivy.

Kiel (*Bibliothèque de l'Université de*), [2391].

Königsberg (*Bibliothèque royale et de l'Université*, à), [2343].

La Batut (Guy de), [2548], élève de l'École des chartes, avenue Victor-Hugo, n° 59.

Laborde (comte Alexandre de), [2454], ✲, secrétaire de la Société des Bibliophiles françois, boulevard de Courcelles, n° 81.

Laborde (marquis Joseph de), [1360], archiviste-paléographe, membre du Comité des travaux historiques, rue François Ier, n° 51.

La Caille (Gaston), [2018], ✲, ancien magistrat, boulevard Malesherbes, n° 50.

La Chaise (Eugène-A.), [2073], rue Joubert, n° 39.

Lacombe (Paul), [2435], bibliothécaire honoraire à la Bibliothèque nationale, rue de Moscou, n° 5.

La Ferronnays (marquis de), [2501], député, rue de Chaillot, n° 40.

La Fontaine (Georges de), [2404], avenue de Messine, n° 26.

La Force (duc de), [2500], rue Pierre-Charron, n° 55.

La Haye (*Bibliothèque royale de*), [2313], représentée par M. le docteur W.-G.-C. Byvanck, bibliothécaire; correspondants, MM. Van Stockum, libraires, à la Haye (Hollande), Buitenhof, n° 36.

L'Aigle (Mme la marquise de), [2219], membre de la Société des Bibliophiles françois, rue d'Astorg, n° 12.

Lair (Mme Jules), [2456], rue Bossuet, n° 8.

*La Morandière (Gabriel de), [2017], rue de Lille, n° 83.

Langlois (Charles-Victor), [2565], ✻, docteur ès lettres, directeur des Archives, membre du Comité des travaux historiques, rue des Francs-Bourgeois, n° 60.

Langlois (Ludovic), [2449], notaire honoraire, rue Dupont-des-Loges, n° 8.

Lanjuinais (comte de), [1653], député, président de la Société des Bibliophiles françois, rue Cambon, n° 31.

*Lapierre (l'abbé), [2331], chanoine honoraire de Meaux, à Saint-Mandé (Seine), rue Sacrot, n° 1, villa Marcès.

La Roche-Aymon (Mme la comtesse Alard de), [2160], rue de Varenne, n° 72.

La Rochefoucauld (comte Aimery de), [1949], rue de l'Université, n° 93.

*La Rochefoucauld (comte Xavier de), [2405], rue de Lisbonne, n° 49.

La Rochefoucauld (Mme la comtesse Gabriel de), [2473], rue Murillo, n° 8.

*La Roncière (Ch. Bourel de), [2553], archiviste-paléographe, ancien membre de l'École française de Rome, conservateur du département des imprimés à la Bibliothèque nationale, membre du Comité des travaux historiques, rue Jacob, n° 46.

Lasteyrie (comte Charles de), [2476], archiviste-paléographe, ancien inspecteur des finances, professeur à l'École des sciences politiques, rue de Solferino, n° 6.

La Tour d'Auvergne-Lauraguais (prince de), [2520], avenue de la Motte-Picquet, n° 2.

Lauer (Ph.), [2243], archiviste-paléographe, docteur ès lettres, membre de la Société nationale des Antiquaires de France, bibliothécaire à la Bibliothèque nationale, boulevard Jules-Sandeau, n° 25.

Laurens (H.), [2124], libraire, rue de Tournon, n° 6.

Lausanne (*Bibliothèque cantonale et universitaire de*), [2477], représen-

tée par M. Louis Dupraz, directeur; correspondants, MM. Grund et Maguet, libraires, rue Mazarine, n° 9.

Laval (*Bibliothèque de la ville de*), [1852], représentée par M. Cahour, bibliothécaire; correspondants, MM. Larchon et Ernouf, rue Soufflot, n° 24.

Lavisse (Ernest), [1582], G. C. ✵, membre de l'Académie française, directeur de l'École normale supérieure, rue de Médicis, n° 5.

Lavollée (Robert), [2407], archiviste-paléographe, rue Christophe-Colomb, n° 16.

Le Blanc (Paul), [814], à Brioude (Haute-Loire).

Le Brun (Eugène), [2413], au Vésinet (Seine-et-Oise), rue Thiers, n° 12 *bis*.

*Lecestre (Léon), [2112], archiviste honoraire aux Archives nationales, rue des Francs-Bourgeois, n° 60, et à Palaiseau (Seine-et-Oise).

Lechevalier (Émile), [1999], libraire, à la Librairie historique des provinces, rue de Savoie, n° 16.

Lecointre (comte Pierre), [1498], au château de Grillemont, par la Chapelle-Blanche (Indre-et-Loire).

*Lefébure (Paul), [2383], rue de Logelbach, n° 7.

Lefèvre-Pontalis (Germain), [2019], archiviste-paléographe, secrétaire d'ambassade, rue du Faubourg-Saint-Honoré, n° 118.

Leipzig (*Bibliothèque de l'Université de*), [2295]; correspondant, M. Gamber, libraire, rue Danton, n° 7.

*Lelong (Eugène), [2085], archiviste-paléographe, avocat à la Cour d'appel d'Angers, membre du Comité des travaux historiques, chargé de cours à l'École nationale des chartes et à la Faculté de droit, rue Monge, n° 59, et à Angers (Maine-et-Loire), rue Desjardins, n° 9.

*Lemaire (Arthur), [2066], rue de Rome, n° 35.

*Lemaître (Henri), [2409], archiviste-paléographe, bibliothécaire à la Bibliothèque nationale, rue Guénégaud, n° 11.

Lemoisne (Paul-André), [2567], archiviste-paléographe, bibliothécaire à la Bibliothèque nationale, rue de l'Université, n° 91.

Léopol (*Bibliothèque de l'Université de* Lwow, Lemberg *ou*) (Galicie), [2535], représentée par M. Batowski, directeur; correspondant, M. Champion, libraire, quai Malaquais, n° 5.

Le Sénécal (Julien), [2579], à Caen, rue des Chanoines, n° 18.

*Le Sourd (Auguste), [2367], archiviste-paléographe, boulevard Saint-Germain, n° 189.

Lévis (marquis de), [2179], rue de Lille, n° 121.

Lévis-Mirepoix (marquis de), [2583], au château de Léran (Ariège).

Lévy (Raphaël-Georges), [1808], O. ✻, membre de l'Institut, rue de Noisiel, n° 3.

*L'Hormé (baron de), [2516], au château de Bussières-lès-Belmont (Haute-Marne).

Liège (*Bibliothèque de l'Université de*), [2348], représentée par M. Delmer, bibliothécaire; correspondant, M. Baudry, libraire, rue des Saints-Pères, n° 15.

Ligne (prince de), [2479], rue de Babylone, n° 32, et au château de Belœil, province de Hainaut (Belgique).

Ligugé (*Bibliothèque des RR. PP. Bénédictins de l'abbaye de*), [2280], à Chevetogne, par Leignon (Belgique, province de Namur), représentée par Dom Léopold Gaugain, abbé; correspondant, M. Picard, libraire, rue Bonaparte, n° 82.

Lille (*Bibliothèque des Facultés catholiques de*), [1854], représentée par M. l'abbé Dubrulle, bibliothécaire, à Lille, boulevard Vauban, n° 60.

Lille (*Bibliothèque de l'Université de*), [2079], représentée par M. Vanrycke, bibliothécaire.

Limoges (*Bibliothèque de la ville de*), [1908], représentée par M. Caillet. bibliothécaire; correspondant, M[me] Ducourtieux, libraire, à Limoges, rue des Arènes, n° 7.

London Library, [2271], à Londres, Saint-James's square, représentée par M. Hagbery Wright, secrétaire; correspondant, M. H. Laurens, libraire, rue de Tournon, n° 6.

Londres (*Inner Temple library*, à) (Angleterre), [2170], représentée par M. Latton Pickering, bibliothécaire; correspondants, MM. Dulau et C[ie], libraires, à Londres, Soho square, n° 37.

Londres (*Bibliothèque du Public Record Office*, à), [2483], représentée par M. Théodore Craib, bibliothécaire; correspondant, M. David Nutt, libraire, à Londres, Shaftesbury Avenue, n° 212.

Londres (*Bibliothèque de la Chambre des communes*, à), [2588]; correspondant, M. David Nutt, libraire, à Londres, Shaftesbury Avenue, n° 212.

Lorière (Ed. de), [2323], ancien officier de cavalerie, au Moulin-Vieux, par Avoise (Sarthe).

Louis-Lucas (Paul), [1970], professeur à la Faculté de droit de Dijon, à Dijon (Côte-d'Or), boulevard Carnot, n° 2.

Louvain (*Bibliothèque de l'Université catholique de*) (Belgique), [812], représentée par M. de Ras, bibliothécaire; correspondant, M. Picard, libraire, rue Bonaparte, n° 82.

Louvain (*Bibliothèque du collège philosophique et théologique de*) (Bel-

gique), [2559], représentée par M. de Ghellinck, bibliothécaire, à Louvain, rue des Récollets, n° 11; correspondant, M. Champion, libraire, quai Malaquais, n° 5.

Lugagne (Charles), [2250], ancien sous-préfet, à Lodève (Hérault).

Luppé (marquis de), [2309], membre de la Société des Bibliophiles françois, rue Barbet-de-Jouy, n° 29.

Lyon (Ernest), [2504], archiviste-paléographe, avocat à la Cour d'appel, rue de Courcelles, n° 87.

Lyon (*Bibliothèque des Facultés catholiques de*), [1851], représentée par Mgr Lavallée, recteur, à Lyon (Rhône), rue du Plat, n° 25; correspondant, M. H. Laurens, libraire, rue de Tournon, n° 6.

Lyon (*Bibliothèque de l'Université de*), [1998], quai Claude-Bernard, n° 18, représentée par M. Dreyfus, bibliothécaire; correspondant, M. Picard, libraire, rue Bonaparte, n° 82.

Lyon (*Grande bibliothèque de la ville de*), [2211], représentée par M. R. Cantinelli, bibliothécaire en chef; correspondant, M. Schlachter, libraire, rue des Grands-Augustins, n° 20.

*Magne (Napoléon), [2165], ancien député, avenue Montaigne, n° 31.

Manchester (*John Rylands library*, à) (Angleterre), [2326], représentée par M. A. Guppy, bibliothécaire; correspondant, M. David Nutt, libraire, à Londres, Shaftesbury Avenue, n° 212.

Manchester (*Bibliothèque de l'Université Victoria*, à) (Angleterre), [2491], représentée par M. Ch. Leigh, bibliothécaire; correspondant, M. Croville-Morand, libraire, rue de la Sorbonne.

Mandrot (B. de), [2218], archiviste-paléographe, avenue du Trocadéro, n° 42.

Mans (*Bibliothèque de la ville du*), [1696], représentée par M. F. Guérin, conservateur; correspondant, M. Gaulon, libraire, rue Madame, n° 39.

Mantes (*Bibliothèque de la ville de*), [1295], représentée par M. le Maire.

Marbourg (*Bibliothèque de l'Université de*), [2485]; correspondant, M. Gamber, libraire, rue Danton, n° 7.

*Marchand (l'abbé Ch.), [2212], docteur ès lettres, professeur aux Facultés catholiques d'Angers, à Angers (Maine-et-Loire), rue de l'Esvière, n° 5.

Mareuse (Edgard), [1902], boulevard Haussmann, n° 81.

Marguerie (René), [1664], C. ✵, vice-président du Conseil d'État, cité Martignac, n° 6.

Marine (*Bibliothèque centrale du ministère de la*), [1102], rue Royale, n° 2; correspondant, M. Challamel, libraire, rue Jacob, n° 17.

Marseille (*Bibliothèque de la ville de*), [1684], représentée par M. Barré,

bibliothécaire; correspondant, M. Laffitte, libraire, boulevard du Musée, à Marseille.

Martinet (comte André), [2284], boulevard de La Tour-Maubourg, n° 22.

Masson (Frédéric), [2411], membre de l'Académie française, rue de la Baume, n° 15.

Mazarine (*Bibliothèque*), [767], représentée par M. de Porto-Riche, O. ☼, administrateur, quai Conti, n° 21; correspondants, MM. Sandoz et Fischbacher, libraires, rue de Seine, n° 33.

Mély (F. de), [2096], membre de la Société nationale des Antiquaires de France, rue La Trémoïlle, n° 26, et au Mesnil-Germain (Calvados).

*Meyer (Paul), [1446], C. ☼, membre de l'Institut, président de section au Comité des travaux historiques, professeur honoraire au Collège de France, directeur de l'École nationale des chartes, avenue La Bourdonnais, n° 16.

Meynial (Édouard), [2375], professeur à la Faculté de droit de Paris, à Versailles, avenue de Saint-Cloud, n° 85.

Michigan (*Bibliothèque de l'Université de*), [2566], à Ann Arbor (États-Unis d'Amérique); correspondant, M. Terquem, libraire, rue Scribe, n° 19.

Milan (*Bibliothèque nationale de la Brera*, à), [2480], représentée par M. Carta, bibliothécaire en chef; correspondant, M. Henri Mellier, libraire, rue Mignon, n° 2.

Mimerel, [2263], avocat au Conseil d'État et à la Cour de cassation, boulevard Saint-Germain, n° 205.

Mirot (Léon), [2374], ancien membre de l'École française de Rome, archiviste aux Archives nationales, à Versailles, rue Royale, n° 75.

Missak-Effendi, [2392], G. O. ☼, ministre de Turquie à la Haye; à Paris, avenue Marceau, n° 2.

Monaco (*Bibliothèque du palais de*), [2254], représentée par M. Labande, conservateur.

Monaco (*Bibliothèque de la ville de*), [2524], représentée par M. Labande, conservateur; correspondant, M. Champion, libraire, quai Malaquais, n° 5.

Monstiers-Mérinville (marquis des), [1989], au château du Fraisse, par Mézières-sur-Issoir (Haute-Vienne).

Montalivet (comte Georges de), [1805], avenue Montaigne, n° 53.

Montesquieu (baron Roger de), [2437], avenue Victor-Hugo, n° 37.

Montmorand (vicomte de), [2586], rue de Lubeck, n° 31.

Montpellier (*Bibliothèque de l'Université de*), [2045], représentée par M. Henri Bel, bibliothécaire.

Montréal (*Bibliothèque de Saint-Sulpice*, à) (Canada), [2574], représentée par M. Egidius Fauteux, bibliothécaire; correspondant, M. Champion, libraire, quai Malaquais, n° 5.

*Moranvillé (Henri), [1047], archiviste-paléographe, bibliothécaire honoraire à la Bibliothèque nationale, boulevard Pereire, n° 112.

Moscou (*Bibliothèque de l'Alliance française*, à) (Russie), [2577], Pretchistenka Gagarinski, n° 23; correspondant, M. Champion, libraire, quai Malaquais, n° 5.

Moulins (*Bibliothèque de la ville de*), [1365], représentée par M. E. Maquet, bibliothécaire; correspondant, M. Brosset, libraire, à Moulins (Allier), rue d'Allier.

Moulins (*Bibliothèque de l'ordre des avocats de*), [1504], représentée par M. Boyron, trésorier du barreau de Moulins; correspondant, M. Grégoire, libraire, à Moulins (Allier), rue François-Péron, n° 2.

Mun (comte Gabriel de), [2474], archiviste-paléographe, avenue Marceau, n° 4.

Munich (*Bibliothèque royale de*), [2292].

Münster-en-Westphalie (*Bibliothèque de l'Université*, à), [2302].

Nadaillac (comte J. de), [2418], avenue Bosquet, n° 15.

Nancy (*Bibliothèque de la ville de*), [850], représentée par M. Favier, conservateur; correspondant, M. V. Berger, libraire, à Nancy, rue Saint-Georges, n° 13.

Nancy (*Bibliothèque de l'Université de*), [2062], représentée par M. Dumont; correspondant, M. Berger-Levrault, libraire, rue des Beaux-Arts, n° 5.

Navenne (Ferdinand de), [2287], O. ❋, ministre plénipotentiaire, avenue Bosquet, n° 28; correspondant, M. Dosseur, banquier, rue de Lille, n° 5.

Nervo (baron Jean de), [2510], avenue Montaigne, n° 24.

Neuflize (baron de), [2464], rue Lafayette, n° 31.

Newhaven (*Yale University*, à) (États-Unis, Connecticut), [2319], représentée par M. J.-C. Schwab, bibliothécaire; correspondant, M. G.-E. Stechert, libraire, rue de Condé, n° 16.

New-York (*Bibliothèque publique de la ville de*), [2556], (États-Unis), Fifth Avenue, n° 476; correspondant, M. Terquem, libraire, rue Scribe, n° 19.

Nicolay (marquis de), [1889], rue Saint-Dominique, n° 35.

Nicolay (comte Antoine de), [2176], rue de Lille, n° 80.

Noël (Octave), [1562], ❋, professeur à l'École des hautes études commerciales, boulevard Flandrin, n° 17.

Nouvelle-Orléans (*Howard Memorial library*, à la) (États-Unis), [2536], représentée par M. Beer, bibliothécaire; correspondant, M. Terquem, libraire, rue Scribe, n° 19.

Nouvelle-Orléans (*Bibliothèque du Round Table Club*, à la) (États-Unis), [2538]; correspondant, M. Terquem, libraire, rue Scribe, n° 19.

Odessa (*Bibliothèque de l'Université impériale de la Nouvelle-Russie*, à) (Russie), [2301], représentée par M. Sesterikof, conservateur; correspondant, M. Schlachter, libraire, rue des Grands-Augustins, n° 20.

Omont (Henri), [1992], ✻, archiviste-paléographe, membre de l'Institut, du Comité des travaux historiques et de la Société nationale des Antiquaires de France, conservateur du département des Manuscrits à la Bibliothèque nationale, inspecteur général des bibliothèques, rue Raynouard, n° 17.

Orléans (*Bibliothèque de la ville d'*), [2100], représentée par M. Cagnieul, bibliothécaire; correspondant, M. Delagrave, libraire, rue Soufflot, n° 15.

Orléans (Monsieur le duc d'), [2270]; correspondant, M. Paul Bézine, rue de Rennes, n° 46.

Oxford (*Bibliothèque du Brazenoze college*, à) (Angleterre), [2136]; correspondant, M. David Nutt, libraire, à Londres, Shaftesbury Avenue, n° 212.

Oxford (*Bibliothèque de Lady Margaret Hall*, à) (Angleterre), [2386], représentée par Miss Edith A. Pearson, bibliothécaire; correspondant, M. Terquem, libraire, rue Scribe, n° 19.

Pange (marquis de), [2010], O. ✻, rue François Ier, n° 32; correspondant, M. Champion, libraire, quai Malaquais, n° 5.

Pannier (Jacques), [2260], docteur ès lettres, pasteur de l'Église réformée, directeur de l'École préparatoire de théologie, rue Nollet, n° 103.

Paris (*Bibliothèque de la Faculté de droit de*), [1883], représentée par M. le Bibliothécaire, rue Cujas, n° 5; correspondant, M. L. Larose, libraire, rue Soufflot, n° 22.

Paris (*Bibliothèque de la ville de*), [135], représentée par M. Marcel Poëte, conservateur, hôtel Le Peletier de Saint-Fargeau, rue Sévigné, n° 29.

Paris (*Bibliothèque de l'Université de*), [766], représentée par M. Chatelain, ✻, membre de l'Institut, conservateur; correspondant, M. Picard, libraire, rue Bonaparte, n° 82.

Parme (*Bibliothèque de la ville de*) (Italie), [2299], représentée par M. Alvisi, bibliothécaire; correspondant, M. Gaulon, libraire, rue Madame, n° 39.

Passy (Edgard), [1536], ✻, ancien secrétaire d'ambassade, avenue de Messine, n° 27.

PAU (*Bibliothèque de la ville de*), [1592], représentée par M. Loirette, bibliothécaire.

PELAIN (Pierre), [2555], à Bordeaux (Gironde), rue Calvé, n° 19.

PÉREIRE (Alfred), [2572], faubourg Saint-Honoré, n° 35.

PERRET, [1093], O. ✻, ancien conseiller d'État, rue François Ier, n° 6.

PERRETTE (Maurice), [2571], à Limoges, cours Jourdan, n° 7.

PHILADELPHIE (*Bibliothèque de l'Université de Pennsylvanie*, à), [2563], (États-Unis); correspondant, M. Stechert, libraire, rue de Condé, n° 16.

PICARD (Auguste), [2455], libraire, rue Bonaparte, n° 82.

PIMODAN (comte Pierre DE), [2570], rue de l'Université, n° 98.

POIRÉE (Oscar), [2441], à la Gâtelière, par Senlis (Oise).

POITIERS (*Bibliothèque de l'Université de*), [2094], représentée par M. Vacher de Lapouge, bibliothécaire; correspondant, M. Le Soudier, libraire, boulevard Saint-Germain, n° 174.

POMMEREAU (DE), [2513], rue des Belles-Feuilles, n° 65.

*POUPARDIN (René), [2528], ancien membre de l'École française de Rome, secrétaire de l'École des chartes, directeur adjoint à l'École des hautes études, membre du Comité des travaux historiques, rue Soufflot, n° 18.

*POURTALÈS (comte Hubert DE), [2406], rue de l'Élysée, n° 2.

PRAGUE (*Bibliothèque de l'Université de*), [2540].

PRÉVOST (Gustave-A.), [1955], ancien magistrat, à Rouen (Seine-Inférieure), rue Chasselièvre, n° 52.

*PRINET (Max), [2242], archiviste-paléographe, directeur adjoint à l'École pratique des Hautes-Études, auxiliaire de l'Institut, membre du Comité des travaux historiques et de la Société nationale des Antiquaires de France, à Versailles (Seine-et-Oise), rue d'Anjou, n° 10.

PUAUX (Frank), [2547], ✻, pasteur de l'Église réformée, président de la Société de l'Histoire du Protestantisme français, boulevard Raspail, n° 41.

RAGUENET DE SAINT-ALBIN (Octave), [1804], archiviste-paléographe, à Orléans (Loiret), rue d'Illiers, n° 17.

RAYNAUD (Mme Gaston), [2541], avenue de Villiers, n° 130.

*RAYNAUD (Marc), [2363], ancien sous-bibliothécaire à la bibliothèque Mazarine, avenue des Champs-Élysées, n° 120.

REIMS (*Bibliothèque de la ville de*), [2135], représentée par M. H. Jadart, bibliothécaire; correspondant, M. Michaud, libraire, à Reims (Marne), rue du Cadran-Saint-Pierre, n° 19.

RENNES (*Bibliothèque de la ville et de l'Université de*), [1956], repré-

sentée par M. Le Hir, bibliothécaire; correspondants, MM. Plihon et Hommay, libraires, à Rennes (Ille-et-Vilaine).

Rey (Léon), [2581], archiviste-paléographe, rue Galilée, n° 11.

*Riché (Georges), [2560], rue de l'Alboni, n° 7.

Rilly (comte François de), [2576], au château d'Oysonville, par Sainville (Eure-et-Loir).

Rochetaillée (Mme la baronne Camille de), [2546], rue Chateaubriand, n° 27; correspondant, M. Champion, libraire, quai Malaquais, n° 5.

Rohan (Mme la duchesse de), [2443], boulevard des Invalides, n° 35, et au château de Josselin (Morbihan).

Rohan-Chabot (comte Gérard de), [2431], rue Combes, n° 6.

Romana di Storia patria (*Società*), [2362], à Rome, bibliothèque Vallicellane; correspondant, M. Picard, libraire, rue Bonaparte, n° 82.

Rome (*Biblioteca nazionale Vittorio-Emmanuele*, à), [2584], représentée par M. G. Bonazzi, directeur; correspondant, M. Champion, libraire, quai Malaquais, n° 5.

Rothschild (baron Edmond de), [1183], rue du Faubourg-Saint-Honoré, n° 41.

Rothschild (baron Henri de), [2222], rue du Faubourg-Saint-Honoré, n° 33.

Rothschild (Mme la baronne James de), [1962], avenue de Friedland, n° 42.

Rott (Édouard), [1946], O. ✻, avenue du Trocadéro, n° 50.

Rouen (*Bibliothèque de la Cour d'appel de*), [1884], représentée par M. le conseiller Robillard, questeur de la Cour, à Rouen (Seine-Inférieure).

Rouen (*Bibliothèque de la ville de*), [2012], représentée par M. Labrosse, bibliothécaire; correspondant, M. Lestringant, libraire, à Rouen (Seine-Inférieure).

*Roussier (Paul), [2461], archiviste-paléographe, rue Dupont-des-Loges, n° 8.

Roussigné (Charles), [2589], rue Bayard, n° 8.

Roy (Maurice), [2008], conseiller référendaire à la Cour des comptes, avenue Rapp, n° 20.

Roy (Paul), [2585], docteur en médecine, rue Hautefeuille, n° 19.

Ruble (Mme la baronne de), [2337], rue Montalivet, n° 10.

Sabatier d'Espeyran (Frédéric), [2420], attaché à l'ambassade de France à Saint-Pétersbourg, rond-point des Champs-Élysées, n° 9.

Saint-Andrews (*Bibliothèque de l'Université de*) (Écosse), [2484], représentée par M. J. Maitland-Anderson, bibliothécaire; correspondant, MM. Hachette, libraires, boulevard Saint-Germain, n° 79.

Saint-Denis (*Bibliothèque de la ville de*), [2357], représentée par M. le Bibliothécaire; correspondant, M. Lechevalier, libraire, rue de Savoie, n° 16.

Sainte-Geneviève (*Bibliothèque*), à Paris, [2175], représentée par M. Kohler, administrateur; correspondant, M. Pedone-Lauriel, libraire, rue Soufflot, n° 13.

Saintes (*Bibliothèque de la ville de*), [2408], représentée par M. Dangibaud, bibliothécaire; correspondant, M. A. Picard, libraire, rue Bonaparte, n° 82.

Saint-Firmin (Mlle Jane Hazon de), [2487], au château de Pallau, à Levet (Cher).

Saint-Maur-sur-Loire (*Bibliothèque des RR. PP. Bénédictins de l'abbaye de*), [2303], représentée par Dom Albert Noël, bibliothécaire, à Clervaux (grand-duché de Luxembourg).

Saint-Nazaire (*Bibliothèque de la ville de*), [2185], représentée par M. Richet, bibliothécaire; correspondant, M. Champion, libraire, quai Malaquais, n° 5.

Sancy de Rolland (baron Leloup de), [1373], ✻, ancien auditeur au Conseil d'État, rue de Monceau, n° 62.

Schonen (baron E. de), [2385], manoir de Lesbi'ch, à Plestin-les-Grèves (Côtes-du-Nord).

Ségur (comte Louis de), [2247], rue La Boëtie, n° 44.

Ségur (marquis de), [2350], membre de l'Académie française, avenue d'Iéna, n° 45.

Seillière (baron Léon), [2366], avenue de l'Alma, n° 41.

*Semichon (Charles), [1964], O. ✻, inspecteur général honoraire des finances, rue Cassette, n° 27.

Sénat (*Bibliothèque du*), [956], représentée par M. Samuel, ✻, bibliothécaire; correspondant, M. Pedone-Lauriel, libraire, rue Soufflot, n° 13.

Servois (Gustave), [1136], O. ✻, archiviste-paléographe, directeur honoraire des Archives, membre du Comité des travaux historiques, boulevard Malesherbes, n° 101.

Seyssel (comte Marc de), [2148], rue Marbeuf, n° 18, et au château de Mussin, près Belley (Ain).

*Schnée (Frédéric), [2329], ancien membre de l'École française de Rome, archiviste principal aux Archives nationales, rue de Verneuil, n° 40.

Solesmes (*Bibliothèque des RR. PP. Bénédictins de l'abbaye de*), [1661], représentée par Dom Cagin, bibliothécaire, à Quarr Abbey, Ryde (île de Wight); correspondant, M. A. Picard, libraire, rue Bonaparte, n° 82.

*Sommier (Edme), [2499], quai d'Orsay, n° 57.

*Soucaille (Antonin), [2507], à Béziers (Hérault), rue Diderot, n° 2.

Statham (le Révérend S.-P.-H.), [2387], ancien lieutenant-colonel au corps des chapelains de l'armée anglaise, à Parkhurst (île de Wight, Angleterre), Chaplains house on H. M. Prisons.

*Stein (Henri), [2084], conservateur aux Archives nationales, membre du Comité des travaux historiques et de la Société nationale des Antiquaires de France, rue Gay-Lussac, n° 38.

Stockholm (*Bibliothèque royale de*), [2481], représentée par M. E.-W. Dahlgren, conservateur en chef; correspondant, M. Champion, libraire, quai Malaquais, n° 5.

Strasbourg (*Bibliothèque de l'Université de*), [2300].

Stuttgart (*Bibliothèque royale de*), [1610].

Talhouët-Roy (marquis de), [2023], avenue Bosquet, n° 2, et au château du Lude (Sarthe).

*Tardif (E.-J.), [2114], archiviste-paléographe, avocat à la Cour d'appel de Paris, membre de la Société nationale des Antiquaires de France, cité Vaneau, n° 8.

Terrebasse (Humbert de), [1948], ❋, au château de Terrebasse, par Roussillon (Isère).

*Teulet (Raymond), [1933], archiviste du département des Landes, bibliothécaire de la ville de Mont-de-Marsan, archiviste honoraire aux Archives nationales, à Mont-de-Marsan (Landes).

*Texier (René), [2502], boulevard du Montparnasse, n° 4.

Thiers (*Bibliothèque de la Fondation*), [2324], rond-point Bugeaud, n° 5.

Tissot, [1775], à Saint-Germain-en-Laye (Seine-et-Oise), rue de Pontoise, n° 24.

Tocqueville (comte de), [2251], rue Chanaleilles, n° 4.

Toronto (*Bibliothèque de l'Université de*) (Canada), [2257], représentée par M. Hornby Langton, bibliothécaire; correspondant, M. Terquem, libraire, rue Scribe, n° 19.

Toulouse (*Bibliothèque de la ville de*), [2082], représentée par M. Guitard, bibliothécaire; correspondant, M. Dirion, libraire, à Toulouse (Haute-Garonne).

Toulouse (*Bibliothèque de l'Université de*), [2037], représentée par M. Crouzel, bibliothécaire; correspondant, M. Privat, libraire, à Toulouse (Haute-Garonne), rue des Arts, n° 14.

Tournouër (Henri), [2115], archiviste-paléographe, conseiller général du département de l'Orne, ancien attaché aux archives du ministère des Affaires étrangères, boulevard Raspail, n° 5.

Treuille (Raoul), [2428], au château de Chitré, par Vouneuil-sur-Vienne (Vienne).

Triger (Robert), [2478], président de la Société historique et archéologique du Maine, au château des Talvasières, par le Mans (Sarthe).

Troyes (*Bibliothèque de la ville de*), [1754], représentée par M. Morel-Payen, bibliothécaire; correspondant, M. Brévot-Leblanc, libraire, à Troyes (Aube), rue Notre-Dame, n° 15.

Tunis (*Bibliothèque de la ville de*) (Tunisie), [2532], représentée par M. Louis Barbeau, bibliothécaire; correspondant, M. Champion, libraire, quai Malaquais, n° 5.

Turin (*Bibliothèque nationale*, à) (Italie), [2347], représentée par M. Avetta, bibliothécaire en chef; correspondants, MM. Bocca frères, libraires, à Turin.

Union (*Bibliothèque du Cercle de l'*), [2446], boulevard de la Madeleine, n° 11, représentée par M. le gérant du cercle.

Upsal (*Bibliothèque de l'Université d'*) (Suède), [2294], représentée par M. Axel Andersson, bibliothécaire en chef; correspondant, Akademiska Bokhandeln, à Upsal.

Urbana (*Bibliothèque de l'Université d'Illinois*, à) (États-Unis), [2534], représentée par M. Ph. L. Windsor, bibliothécaire; correspondant, M. Stechert, libraire, rue de Condé, n° 16.

Urseau (l'abbé), [2354], chanoine de la cathédrale, à Angers (Maine-et-Loire), parvis Saint-Maurice.

*Ussel (comte d'), [2145], O. ❋, inspecteur général des ponts et chaussées, rue Bayard, n° 4.

Utrecht (*Bibliothèque de l'Université d'*) (Hollande), [2328], représentée par M. Van Someren, bibliothécaire; correspondant, M. François Jansen, rue du Caire, n° 9.

*Vaissière (Pierre de), [2330], docteur ès lettres, archiviste principal aux Archives nationales, rue des Francs-Bourgeois, n° 60.

*Valois (Noël), [2006], membre de l'Institut et de la Société nationale des Antiquaires de France, docteur ès lettres, archiviste honoraire aux Archives nationales, rue de l'Abbaye, n° 13.

Valuy, [1843], C. ❋, général de division, à Lyon, rue Franklin, n° 6.

Vatican (*Bibliothèque Apostolique du Palais du*), [2297], à Rome; correspondant, M. Picard, libraire, rue Bonaparte, n° 82.

Venise (*Bibliothèque de Saint-Marc*, à), [2521]; correspondant, M. Champion, libraire, quai Malaquais, n° 5.

Versailles (*Bibliothèque de la ville de*), [2127], représentée par M. Hirschauer, bibliothécaire; correspondant, M. Jousse, libraire, à Versailles (Seine-et-Oise), rue de la Paroisse, n° 65.

*Vesnitch (Milenko), [2529], envoyé extraordinaire et ministre plénipotentiaire de Serbie en France, rue Léonce-Reynaud, n° 7.

*Viard (Jules), [2188], conservateur adjoint aux Archives nationales, à Saint-Mandé (Seine), avenue Gambetta, n° 17.

Vignat, [1811], à Orléans (Loiret), cloître Saint-Aignan, n° 7.

Vinck de Deux-Orp (baron de), [2514], ministre plénipotentiaire de Belgique, rue de Presbourg, n° 12.

*Vindry (Fleury), [2489], à Francheville-le-Haut (Rhône).

Vire (*Bibliothèque de la ville de*), [2296], représentée par M. Lelièvre, bibliothécaire.

Vogüé (marquis de), [1916], C. ✱, membre de l'Académie française, de l'Académie des inscriptions et belles-lettres et de la Société nationale des Antiquaires de France, ancien ambassadeur, rue Fabert, n° 2.

Walckenaer (baron), [2506], boulevard Saint-Germain, n° 218.

Washington (*Bibliothèque du Congrès*, à) (États-Unis), [2422], représentée par M. Putnam, bibliothécaire; correspondant, M. Terquem, libraire, rue Scribe, n° 19.

Weimar (*Bibliothèque grand-ducale de*), [2486].

*Wendel (Humbert de), [2475], rue de Clichy, n° 10.

Zurich (*Bibliothèque de la ville de*) (Suisse), [1830], représentée par M. le Dr Hermann Escher, conservateur; correspondant, M. Gamber, libraire, rue Danton, n° 7.

BIBLIOTHÈQUES ASSOCIÉES.

Bibliothèque Méjanes, à Aix, [M. Aude, n° 687].
— de l'Université d'Aix, [M. Fleury, n° 2083].
— de l'État de New-York, à Albany, [n° 2373].
— de l'Université d'Alger, [M. Paoli, n° 2081].
— de la Société des Antiquaires de Picardie, à Amiens, [n° 2336].
— de l'Université d'Amsterdam, [M. Burger, junior, n° 2351].
— de la ville d'Angers, [M. Leroy, n° 2117].
— de l'École des hautes études de Saint-Aubin, à Angers, [Mgr Pasquier, n° 2189].
— de l'Université de Michigan, à Ann Arbor, [n° 2566].
— de la ville d'Avignon, [M. J. Girard, n° 645].
— de l'Université de Bale, [M. le Dr Ch. Bernoulli, n° 2282].
— de l'Université John Hopkins, à Baltimore, [M. L. Raney, n° 2531].
— de la ville de Bayonne, [M. P. Graziani, n° 1407].
— de la ville de Beauvais, [M. Boucher, n° 2052].
— de l'Université de Californie, à Berkeley, [M. J.-C. Rowell, n° 2415].
— du Reichstag, à Berlin, [n° 2341].
— royale de Berlin, [n° 2340].
— de l'Université de Berlin, [n° 2283].
— de la ville de Berne, [M. de Mülinen, n° 2353].
— de la ville de Besançon, [M. G. Gazier, n° 1371].
— de l'Université de Besançon, [M. Prieur, n° 2055].
— de la ville de Blois, [M. le bibliothécaire, n° 2288].
— de l'Université de Bonn, [n° 2533].
— de l'Université de Bordeaux, [M. Bouvy, n° 2118].
— de la ville de Boston, [M. Wadlin, n° 2235].
— de la ville de Bourges, [M. Béreux, n° 2371].
— de l'Université de Breslau, [n° 2497].
— de S. M. le roi des Belges, à Bruxelles, [M. Schweisthal, n° 2567].
— royale de Belgique, à Bruxelles, [M. Stainier, n° 2346].
— de la Société des Bollandistes, à Bruxelles, [n° 2356].
— de l'Université de Buda-Pest, [n° 2523].
— de la ville de Caen, [M. Lavalley, n° 1015].
— de l'Université de Caen, [M. Bonnet, n° 2078].
— de la ville de Cahors, [M. Palame, n° 2289].
— de l'Université de Cambridge, [M. Jenkinson, n° 2169].
— de Cassel, [n° 2322].
— du Musée Condé, à Chantilly, [M. Macon, n° 2332].
— de la ville de Chartres, [M. le Conservateur, n° 1516].
— de la ville de Chateaudun, [M. Germond, n° 1855].
— de la ville de Chateau-Gontier, [M. Guillemain, n° 2180].
— de la ville de Chateauroux, [M. Lelong, n° 2224].
— Newberry, à Chicago, [M. Chattin Carlton, n° 2238].
— de l'University Press, à Chicago, [n° 2542].

Bibliothèque de la ville et de l'Université de Clermont-Ferrand, [M. J. Laude, n° 1937].
— de la ville de Colmar, [n° 2578].
— du château de Compiègne, [n° 595].
— royale de Copenhague, [M. H.-O. Lange, n° 2291].
— grand-ducale de Darmstadt, [n° 2241].
— de la ville de Dieppe, [M. A. Milet, n° 1054].
— de la ville de Dijon, [M. Oursel, n° 1279].
— de l'Université de Dijon, [M. Balland, n° 2080].
— royale de Dresde, [n° 2505].
— Signet, à Édimbourg, [M. John Minto, n° 2171].
— de la ville d'Épernay, [M. Griveau, n° 1474].
— de la Société d'agriculture, sciences, arts et belles-lettres de l'Eure, à Évreux, [M. A. Doucerain, n° 1770].
— nationale de Florence, [n° 2522].
— du château de Fontainebleau, [n° 596].
— de la ville de Francfort-sur-le-Mein, [n° 2311].
— cantonale et universitaire de Fribourg, [M. de Diesbach, n° 2482].
— de l'Université de Fribourg-en-Brisgau, [n° 2352].
— de la ville de Genève, [M. F. Gardy, n° 1821].
— de l'Université de Göttingen, [n° 2342].
— de la Rosemary Hall School, à Greenwich, [Miss Ruutz Rees, n° 2539].
— de la ville de Grenoble, [M. Maignien, n° 948].
— de l'Université de Grenoble, [M. Nicaud, n° 1976].
— de l'Université de Halle-sur-la-Saale, [n° 2293].
— de la ville de Hambourg, [n° 873].
— de la ville du Havre, [M. Millot, n° 1193].
— de l'Université de Heidelberg, [n° 2452].
— de l'Université de Helsingfors, [M. W. Bolin, n° 2349].
— de l'Université d'Iowa, [M. Malcolm-G. Wyer, n° 2552].
— de la Cornell University, à Ithaca, [M. Harris, n° 2379].
— de S. A. R. Mgr le comte de Flandre, à Ixelles-Bruxelles, [M. Schweisthal, n° 2236].
— de l'Université de Kiel, [n° 2391].
— de l'Université de Königsberg, [n° 2343].
— royale de La Haye, [M. le Dr Byvanck, n° 2313].
— cantonale et universitaire de Lausanne, [M. L. Dupraz, n° 2477].
— de la ville de Laval, [M. Cahour, n° 1852].
— de l'Université de Leipzig, [n° 2295].
— de l'Université de Léopol, [n° 2535].
— de l'Université de Liège, [M. Delmer, n° 2348].
— de l'abbaye de Ligugé, [Dom Léopold Gaugain, n° 2280].
— des Facultés catholiques de Lille, [M. l'abbé Dubrulle, n° 1854].
— de l'Université de Lille, [M. Vanrycke, n° 2079].
— de la ville de Limoges, [M. Caillet, n° 1908].
— de l'Athenæum Club, à Londres, [n° 2168].
— d'Inner Temple, à Londres, [M. L. Pickering, n° 2170].

Bibliothèque de Londres, à Londres, [M. H. Wright, n° 2271].
— du Public Record Office, à Londres, [M. Th. Craib, n° 2483].
— de la Chambre des Communes, à Londres, [n° 2588].
— de l'Université de Louvain, [M. de Ras, n° 812].
— du Collège philosophique et théologique de Louvain, [M. de Ghellinck, n° 2559].
— de la ville de Lyon, [M. Cantinelli, n° 2211].
— des Facultés catholiques de Lyon, [Mgr Lavallée, n° 1851].
— de l'Université de Lyon, [M. Dreyfus, n° 1998].
— de John Ryland, à Manchester, [M. Guppy, n° 2326].
— de l'Université de Manchester, [M. Leigh, n° 2491].
— de la ville du Mans, [M. Guérin, n° 1696].
— de la ville de Mantes, [M. le Maire, n° 1295].
— de l'Université de Marbourg, [n° 2485].
— de la ville de Marseille, [M. Barré, n° 1684].
— de la Brera, à Milan, [M. Carta, n° 2480].
— de la ville de Monaco, [M. Labande, n° 2524].
— du palais de Monaco, [M. Labande, n° 2254].
— de l'Université de Montpellier, [M. Fécamp, n° 2045].
— de Saint-Sulpice, à Montréal, [M. E. Fauteux, n° 2574].
— de l'Alliance française, à Moscou, [n° 2577].
— de la ville de Moulins, [M. Maquet, n° 1365].
— de l'ordre des Avocats de Moulins, [M. Boyron, n° 1504].
— royale de Munich, [n° 2292].
— de l'Université de Münster-en-Westphalie, [n° 2302].
— de la ville de Nancy, [M. Favier, n° 850].
— de l'Université de Nancy, [M. Dumont, n° 2062].
— de Yale-University, à Newhaven, [M. J.-C. Schwab, n° 2319].
— de la ville de New-York, [n° 2556].
— des Archives des Alpes-Maritimes, à Nice, [M. Moris, n° 2564].
— Howard, à la Nouvelle-Orléans, [M. Beer, n° 2536].
— du Round Table Club, à la Nouvelle-Orléans, [n° 2538].
— de l'Université impériale de la Nouvelle-Russie, à Odessa, [M. Sesterikof, n° 2301].
— de la ville d'Orléans, [M. Cagnieul, n° 2100].
— du Brazenoze College, à Oxford, [n° 2136].
— de Lady Margaret Hall, à Oxford, [Miss E. A. Pearson, n° 2386].
— de la ville de Paris, [M. Poëte, n° 135].
— des Archives nationales, à Paris, [M. le Directeur des Archives, n° 1147].
— de l'ordre des Avocats de Paris, [M. Boucher, n° 720].
— du Cercle artistique et littéraire, à Paris, [n° 2381].
— du Cercle de l'Union, à Paris, [n° 2446].
— de la Chambre des députés, à Paris, [M. Chervet, n° 1660].
— de l'École des hautes études, à Paris, [n° 2126].
— de l'École nationale des chartes, à Paris, [M. le Directeur, n° 1703].
— de l'École normale supérieure, à Paris, [M. le Directeur, n° 1617].

BIBLIOTHÈQUE de la FACULTÉ DE DROIT DE PARIS, [M. le Bibliothécaire, n° 1883].
— de la FONDATION THIERS, à PARIS, [n° 2324].
— de l'INSTITUT CATHOLIQUE DE PARIS, [M. l'abbé LANGLOIS, n° 2207].
— de l'INSTITUT DE FRANCE, à PARIS, [M. REBELLIAU, n° 2394].
— MAZARINE, à PARIS, [M. DE PORTO-RICHE, n° 33].
— du MINISTÈRE DE LA GUERRE, à PARIS, [M. le Bibliothécaire, n° 2361].
— du MINISTÈRE DE LA MARINE, à PARIS, [n° 1102].
— NATIONALE, à PARIS, [M. l'Administrateur général].
— des RR. PP. BÉNÉDICTINS du prieuré de PARIS, [n° 2318].
— des ÉTUDES, revue fondée par les RR. PP. JÉSUITES de PARIS, [M. DOIZÉ, n° 2317].
— de SAINTE-GENEVIÈVE, à PARIS, [M. KOHLER, n° 2175].
— du SÉNAT, à PARIS, [M. SAMUEL, n° 956].
— de l'UNIVERSITÉ DE PARIS, [M. CHATELAIN, n° 767].
— ROYALE DE PARME, [M. ALVISI, n° 2299].
— du château de PAU, [n° 597].
— de la ville de PAU, [M. LOIRETTE, n° 1592].
— de l'UNIVERSITÉ DE PENNSYLVANIE, à PHILADELPHIE, [n° 2563].
— de l'UNIVERSITÉ DE POITIERS, [M. VACHER DE LAPOUGE, n° 2094].
— de l'UNIVERSITÉ DE PRAGUE, [n° 2540].
— de la ville de REIMS, [M. H. JADART, n° 2135].
— de la ville de RENNES, [M. LE HIR, n° 1956].
— de l'UNIVERSITÉ DE RENNES, [M. TEULIÉ, n° 1346].
— de l'ÉCOLE FRANÇAISE DE ROME, [M. le Directeur, n° 2298].
— NATIONALE VICTOR-EMMANUEL, à ROME, [M. BONAZZI, n° 2584].
— de la SOCIETA ROMANA DI STORIA PATRIA, à ROME, [n° 2362].
— du palais du VATICAN, à ROME, [n° 2297].
— de la ville de ROUEN, [M. LABROSSE, n° 2012].
— de la COUR D'APPEL DE ROUEN, [M. ROBILLARD, n° 1884].
— de l'UNIVERSITÉ DE SAINT-ANDREWS, [M. MAITLAND-ANDERSON, n° 2484].
— de la ville de SAINT-DENIS, [n° 2357].
— de l'abbaye de SAINT-MAUR-SUR-LOIRE, [Dom Albert NOËL, n° 2303].
— de la ville de SAINT-NAZAIRE, [M. RICHET, n° 2185].
— de la ville de SAINTES, [M. DANGIBEAUD, n° 2408].
— de l'abbaye de SOLESMES, [Dom CAGIN, n° 1661].
— ROYALE DE STOCKHOLM, [M. E.-W. DAHLGREN, n° 2481].
— de l'UNIVERSITÉ DE STRASBOURG, [n° 2300].
— de DOWNSIDE ABBEY, à STRATTON-ON-THE-FOSSE, [Dom Raymond WEBSTER, n° 2573].
— ROYALE DE STUTTGART, [n° 1610].
— de l'UNIVERSITÉ DE TORONTO, [M. H. H. LANGTON, n° 2257].
— de la ville de TOULOUSE, [M. GUITARD, n° 2082].
— des ARCHIVES DE LA HAUTE-GARONNE, à TOULOUSE, [M. PASQUIER, n° 2069].

Bibliothèque de la Société archéologique du Midi de la France, à Toulouse, [n° 2158].
— de l'Université de Toulouse, [M. Crouzel, n° 2037].
— de la ville de Troyes, [M. Morel-Payen, n° 1754].
— de la ville de Tunis, [M. Barbeau, n° 2532].
— nationale, à Turin, [M. Avetta, n° 2347].
— de l'Université d'Upsal, [M. Axel-Anderson, n° 2294].
— de l'Université d'Illinois, à Urbana, [M. Ph. L. Windsor, n° 2534].
— de l'Université d'Utrecht, [M. Van Someren, n° 2328].
— de Saint-Marc, à Venise, [M. Frati, n° 2521].
— du château de Versailles, [n° 598].
— de la ville de Versailles, [M. Hirschauer, n° 2127].
— de la ville de Vire, [M. Lelièvre, n° 2296].
— du Congrès, à Washington, [M. Putnam, n° 2422].
— grand-ducale de Weimar, [n° 2486].
— de la ville de Zurich, [M. le D[r] H. Escher, n° 1830].

SOCIÉTÉS CORRESPONDANTES DE LA SOCIÉTÉ DE L'HISTOIRE DE FRANCE.

EN FRANCE.

Académie des Sciences, Arts et Belles-Lettres de Caen.
Académie des Sciences, Arts et Belles-Lettres de Dijon.
Académie des Sciences, Arts et Belles-Lettres de Macon.
Académie des Sciences, Lettres et Arts d'Arras.
Association philotechnique, à Paris.
Commission des Antiquités et des Arts du département de Seine-et-Oise, à Versailles.
Société académique de l'Aube, à Troyes.
Société académique de Nantes.
Société académique des Sciences, Arts et Belles-Lettres de Saint-Quentin.
Société archéologique de Rambouillet.
Société archéologique d'Eure-et-Loir, à Chartres.
Société archéologique du Midi de la France, à Toulouse.
Société archéologique et historique de l'Orléanais, à Orléans.
Société archéologique, scientifique et littéraire de Béziers.
Société Belfortaine d'émulation.
Société d'Agriculture, Sciences et Arts du département du Nord, à Douai.
Société de l'Histoire du Protestantisme français, à Paris.
Société d'émulation de la Haute-Saône, à Vesoul.
Société d'émulation de la Vendée, à la Roche-sur-Yon.
Société d'émulation de Roubaix.
Société d'émulation et des Beaux-Arts du Bourbonnais, à Moulins.
Société des Antiquaires de la Morinie, à Saint-Omer.
Société des Antiquaires de Normandie, à Caen.
Société des Antiquaires de l'Ouest, à Poitiers.
Société des Antiquaires de Picardie, à Amiens.
Société des Sciences historiques et naturelles de l'Yonne, à Auxerre.
Société d'études des Hautes-Alpes, à Gap.
Société d'histoire et d'archéologie, à Chalon-sur-Saône.
Société historique de Compiègne.
Société libre d'Agriculture, Sciences, Arts et Belles-Lettres du département de l'Eure, à Évreux.
Société nationale d'Agriculture, Sciences et Arts d'Angers.
Société nationale des Antiquaires de France, à Paris.

EN PAYS ÉTRANGERS.

Académie royale de Belgique, à Bruxelles.

Comité de publication des Analectes pour servir a l'histoire ecclésiastique de la Belgique, à Louvain.
Institut archéologique liégeois.
Institut d'études catalanes, à Barcelone.
Institut Smithsonien, à Washington.
Musée national suisse, à Zurich.
Royal historical Society, à Londres.
Société d'Archéologie de Bruxelles.
Société d'Art et d'Histoire du diocèse de Liège.
Société d'Histoire de la Suisse Romande, à Lausanne.
Société d'Histoire et d'Archéologie de Genève.
Société historique du Massachusetts, à Boston.
Société historique et archéologique de Bale.
Société historique et archéologique de Tournai.
Société philosophique américaine, à Philadelphie.

LISTE

DES

MEMBRES DU CONSEIL D'ADMINISTRATION,

avec l'indication des années où cessent leurs fonctions.

1915.

MM. Barante (de).
Bruel.
Contenson (de).
Coville.
Delavaud.
Laborde (J. de).
Meyer (P.).
Rott (Ed.).
Servois.
Vogüé (de).

1916.

MM. Aubry-Vitet.
Berger (É.).
Courcel (de).
Courteault (H.).
Dupont-Ferrier.
Lelong (E.).
Mandrot (de).
Roy (Maurice).
Ségur (de).
Stein (H.).

1917.

MM. Boulay de la Meurthe.
Delaborde (Fr.).
Delachenal.
Durrieu.
Guilhiermoz.
Hanotaux.
Imbart de la Tour.
Langlois.
Lefèvre-Pontalis (G.).
Vaissière (de).

1918.

MM. Antioche (d').
Baguenault de Puchesse.
Boislisle (de).
Cochin (H.).
Kermaingant (de).
Lecestre.
Moranvillé.
Omont.
Prinet.
Valois.

BUREAU DE LA SOCIÉTÉ NOMMÉ EN 1914-1915.

Président. . . . . MM.	Henry Cochin.
Vice-Présidents. . . .	Guilhiermoz et Delavaud.
Secrétaire	Noël Valois.
Secrétaire adjoint . .	H. Courteault.
Trésorier-Archiviste. / *Bibliothécaire*.	L. Lecestre.
Censeurs	F. Sœhnée et Ch. de Lasteyrie.

COMITÉ DE PUBLICATION.

MM.
Boulay de la Meurthe.
De Courcel.
Guilhiermoz.

MM.
De Laborde.
De Mandrot.
Omont.

COMITÉ DES FONDS.

MM.
De Barante.
Durrieu.

MM.
Moranvillé.
Roy (M.).

JOURS DES SÉANCES

DE LA SOCIÉTÉ DE L'HISTOIRE DE FRANCE

pendant l'année 1915.

2 Février.
18 Mai.
15 Juin.
2 Novembre.
7 Décembre.

Le Conseil d'administration de la Société se réunit ordinairement à l'École des chartes (rue de la Sorbonne, n° 19), à quatre heures un quart, le premier mardi de chaque mois (août, septembre et octobre exceptés, et sauf le cas où le premier mardi est jour de fête). Tous les membres de la Société ont le droit d'assister aux séances.

La séance du **18 mai** sera celle de l'Assemblée générale de la Société. Elle se tiendra dans la salle du cours d'Archéologie, à la Bibliothèque nationale.

ORDRE DE PUBLICATION

DES OUVRAGES ÉDITÉS PAR LA SOCIÉTÉ

DEPUIS L'ANNÉE 1892.

(*Voir, pour l'ordre de publication des* 256 *volumes édités par la Société depuis sa fondation jusqu'en l'année* 1891, *les Annuaires-Bulletins de* 1863 *à* 1891.)

1892.

257. Mémoires de Du Plessis-Besançon .... 20 mai 1892.
258. Histoire universelle d'Agr. d'Aubigné, t. VI ... 25 août 1892.
259. Extr. des Auteurs grecs concern. les Gaules, t. VI. 30 nov. 1892.
260. Mémoires du maréchal de Villars, t. V. ...... 25 mars 1893.
261. Annuaire-Bulletin, t. XXIX. Année 1892.

1893.

262. Chronographia regum Francorum, t. II .... 15 avril 1893.
263. Histoire de Gaston IV, comte de Foix, t. I. .... 30 avril 1893.
264. Chroniques de Louis XII, par Jean d'Auton, t. III. 25 oct. 1893.
265. Histoire universelle d'Agr. d'Aubigné, t. VII ... 15 nov. 1893.
266. Annuaire-Bulletin, t. XXX. Année 1893.

1894.

267. Mémoires de Gourville, t. I .... 15 mars 1894.
268. L'Histoire de Guillaume le Maréchal, t. II .... 10 juill. 1894.
269. Chroniques de J. Froissart, t. IX. .... 1er août 1894.
270. Journal de Jean de Roye, t. I. .... 25 nov. 1894.
271. Annuaire-Bulletin, t. XXXI. Année 1894.

1895.

272. Mémoires de Gourville, t. II. .... 24 déc. 1894.
273. Chroniques de Louis XII, par Jean d'Auton, t. IV. 10 avril 1895.
274. Lettres de Louis XI, t. V .... 20 juill. 1895.

1896.

1897.

1898.

1899.

1900.

1901.

1902.

307. Chronique de Perceval de Cagny . . . . 15 janv. 1902.
308. Chronique d'Antonio Morosini, t. IV . . . . 15 janv. 1902.
309. Journal de Jean Vallier, t. I. . . . . 30 janv. 1902.
310. Lettres de Charles VIII, t. III . . . . 30 août 1902.
311. Annuaire-Bulletin, t. XXXIX. Année 1902.

1903.

312. Lettres de Louis XI, t. VIII . . . . 8 août 1902.
313. Lettres de Charles VIII, t. IV. . . . . 15 mai 1903.
314. Mémoires de Saint-Hilaire, t. I. . . . . 5 nov. 1903.
315. Journal de Clément de Fauquembergue, t. I . . . 10 nov. 1903.
316. Annuaire-Bulletin, t. XL. Année 1903.

1904.

317. Chronique de Jean Le Bel, t. I. . . . . 20 juill. 1904.
318. Mémoires du maréchal de Villars, t. VI . . . . . . 15 oct. 1904.
319. Lettres de Louis XI, t. IX. . . . . 15 mars 1905.
320. Mémoriaux du Conseil de Louis XIV, t. I . . . . . . 1er mai 1905.
321. Annuaire-Bulletin, t. XLI. Année 1904.

1905.

322. Lettres de Charles VIII, t. V . . . . 20 nov. 1905.
323. Chronique de Gilles Le Muisit. . . . . 15 janv. 1906.
324. Chronique de Jean le Bel, t. II. . . . . 15 avril 1906.
325. Mémoriaux du Conseil de Louis XIV, t. II. . . . . . 1er oct. 1906.
326. Rapports et notices sur les Mémoires du cardinal de Richelieu, fasc. I et II.
327. Annuaire-Bulletin, t. XLII. Année 1905.

1906.

328. Mémoires du comte de Souvigny, t. I . . . . 15 oct. 1906.
329. Mémoires de Saint-Hilaire, t. II. . . . . 1er avril 1907.
330. Mémoires du comte de Souvigny, t. II . . . . 15 déc. 1907.
331. Rapports et notices sur les Mémoires du cardinal de Richelieu, fasc. III (complément du t. I).
332. Annuaire-Bulletin, t. XLIII. Année 1906.

1907.

333. Mémoriaux du Conseil de Louis XIV, t. III . . . . . 15 janv. 1908.
334. Rapports et notices sur les Mémoires du cardinal de Richelieu, fasc. IV.
335. Mémoires du cardinal de Richelieu, t. I . . . . . . 10 mai 1908.
336. Lettres de Louis XI, t. X . . . . 10 août 1908.
337. Annuaire-Bulletin, t. XLIV. Année 1907.

1908.

338. Mémoires de Martin et Guillaume du Bellay, t. I. 1er nov. 1908.
339. Mémoires du comte de Souvigny, t. III. . . . . 15 mars 1909.
340. Mémoires du cardinal de Richelieu, t. II . . . . . 1er août 1909.
341. Mémoires de Saint-Hilaire, t. III. . . . . 15 sept. 1909.
342. Annuaire-Bulletin, t. XLV. Année 1908.

1909.

343. Histoire universelle d'Agr. d'Aubigné, t. X . . . . 30 oct. 1909.
344. Mémoires du maréchal de Turenne, t. I. . . . . . . 15 déc. 1909.
345. Lettres de Louis XI, t. XI. . . . . 10 mars 1910.
346. Journal de Clément de Fauquembergue, t. II. . . . 31 mai 1910.
347. Annuaire-Bulletin, t. XLVI. Année 1909.

1910.

348. Chronique des règnes de Jean II et Charles V, t. I. 15 juin 1910.
349. Mémoires du maréchal d'Estrées . . . . 15 sept. 1910.
350. Mémoires de Martin et Guillaume du Bellay, t. II. 1er oct. 1910.
351. Correspondance de Vivonne sur l'expédition de Candie. . . . . 15 déc. 1910.
352. Annuaire-Bulletin, t. XLVII. Année 1910.

1911.

353. Chronique de Morée . . . . 1er avril 1911.
354. Mémoires de Saint-Hilaire, t. IV . . . . 1er oct. 1911.
355. Correspondance du chevalier de Sévigné . . . . . 30 déc. 1911.
356. Mémoires de Martin et Guillaume du Bellay, t. III. 1er mai 1912.
357. Annuaire-Bulletin, t. XLVIII. Année 1911.

1912.

358. Mémoires du cardinal de Richelieu, t. III . . . . . 15 juin 1912.
359. Journal de Jean Vallier, t. II. . . . . 15 sept. 1912.
360. Lettres du duc de Bourgogne, t. I . . . . 10 déc. 1912.
361. Mémoires de Beaulieu-Persac . . . . 15 mars 1913.
362. Annuaire-Bulletin, t. XLIX. Année 1912.

1913.

363. Mémoires du maréchal de Florange, t. I. . . . . . 1er avril 1913.
364. Mémoires du maréchal de Turenne, t. II . . . . . . 15 févr. 1914.
365. Histoire de la Ligue, t. I. . . . . 15 mars 1914.
366. Correspondance de Vivonne sur l'expédition de Messine, t. I . . . . 30 mai 1914.
367. Annuaire-Bulletin, t. L. Année 1913.

1914.

368. Mémoires de Saint-Hilaire, t. ~~IV~~ V . . . . 15 févr. 1915.
369. Rapports et notices sur les Mémoires du cardinal de Richelieu, fasc. V (complément du t. II). . .
370. Campagnes de Jacques de Mercoyrol de Beaulieu. 20 avril 1915.
371. . . . .
372. Annuaire-Bulletin, t. LI. Année 1914.

PROCÈS-VERBAL

DE LA

SÉANCE DU CONSEIL D'ADMINISTRATION

DE LA

SOCIÉTÉ DE L'HISTOIRE DE FRANCE,

TENUE LE 2 FÉVRIER 1915,

A l'École des chartes, à quatre heures un quart,

SOUS LA PRÉSIDENCE DE M. GUILHIERMOZ, VICE-PRÉSIDENT.

(Procès-verbal adopté dans la séance du 15 juin suivant.)

Le secrétaire donne lecture du procès-verbal de la séance précédente ; la rédaction en est adoptée par le Conseil.

M. le Président rappelle, en termes émus, la figure sympathique et l'œuvre considérable de M. Paul Viollet, membre du Conseil, décédé depuis la dernière séance ; il met en lumière la générosité de ce savant chrétien, attaché à la liberté sous toutes ses formes, et le talent de cet historien consciencieux et vivant, dont les grands manuels d'histoire de droit public et privé présentent au lecteur l'attrait presque d'un roman.

M. le Président annonce que la Société a fait encore une autre perte, celle de M. Chevalier, conseiller-maître à la Cour des comptes, admis parmi ses membres dès 1862.

M. le Président proclame membre de la Société, après avoir soumis cette admission à l'approbation du Conseil :

2588. La *Bibliothèque de la Chambre des communes*, à Londres ; présentée par MM. Lecestre et Valois.

Publications adressées à la Société.

PUBLICATIONS PÉRIODIQUES. — *Revue historique*, septembre-octobre et novembre-décembre 1914. — *Bulletin mensuel de l'Association philotechnique*, août-octobre 1914.

Sociétés savantes. — *Annales de l'Académie de Mâcon*, 3e série, t. XVII. — *Indicateur d'antiquités suisses*, 3e fascicule de 1914. — Académie royale de Belgique. *Bulletin de la Commission royale d'histoire*, t. LXXXIII, 1er bulletin. — Même Académie. *Bulletin de la Classe des Lettres et de la Classe des Beaux-arts*, 1914, nos 2, 3, 4. — *Transactions of the royal historical Society*, 3e série, t. VIII.

Ouvrages offerts par les auteurs ou les éditeurs.

Les dénombrements de foyers en Brabant (XIVe-XVIe siècles), par Joseph Cuvelier. *Table onomastique*. In-4. Bruxelles, Imbreghts. — *Les œuvres d'Auzias March*, édition critique par Amédée Pagès, t. II. In-4. Barcelone, Institut d'estudis catalans.

Correspondance.

M. le ministre de l'Instruction publique fait savoir qu'en raison des événements, il a rapporté l'arrêté fixant au 6 avril 1915 l'ouverture, à Marseille, du Congrès des Sociétés savantes.

La Direction de la *Revue des questions historiques* fait connaître que la publication de ce périodique est suspendue à partir du 1er janvier 1915.

Mgr Baudrillart, recteur de l'Institut catholique, expose que divers devoirs urgents ou publications de circonstance l'ont empêché jusqu'à ce jour de rédiger l'Introduction des *Lettres du duc de Bourgogne*, mais qu'il pense terminer ce travail avant la fin de l'année 1914.

Travaux de la Société.

État des impressions :

Annuaire-Bulletin de 1914. Feuilles 1 à 8 tirées.

Mémoires de Saint-Hilaire. T. V. Feuilles 1 à 6 tirées; feuilles 17 à 21 (fin du volume) reçues à mettre en pages.

Rapports et notices sur les Mémoires du cardinal de Richelieu. Fasc. V. Feuilles 1 à 20 tirées; feuilles 21 à 23 en pages.

Campagnes de Mercoyrol de Beaulieu. Feuilles 1 à 25 tirées; feuille 26 en pages; feuille 27 en placards. On compose la fin du volume.

Lettres du duc de Bourgogne. T. II. On attend l'Introduction qui complétera le volume.

Journal de Fauquembergue. T. III. Feuilles 1 à 14 tirées; feuilles 15 et 16 reçues à mettre en pages.

Grandes Chroniques de France. T. II. Feuilles 1 à 3 tirées; feuilles 4 à 6 en placards.

Dépêches d'ambassadeurs milanais. T. I. Feuilles 1 à 3 en bons à tirer.

Mémoires de Du Bellay. T. IV. Feuilles 1 à 15 tirées (impression suspendue).

Mémoires du cardinal de Richelieu. T. IV. Feuilles 1 à 4 tirées (impression suspendue).

Mémoires de Florange. T. II. Feuilles 1 à 4 en pages (impression suspendue).

M. Lecestre expose que M. Bonnefon a découvert en la bibliothèque d'Auxerre un manuscrit des Mémoires de Loménie de Brienne contenant une suite à ces Mémoires dont personne ne soupçonnait l'existence. Il demande à reproduire cette partie inédite, dont l'intérêt est capital, dans l'édition dont le principe a été admis par le Conseil, et qui se trouverait en conséquence comprendre trois volumes. Cette proposition est admise, et le Conseil autorise, en même temps, M. Bonnefon à insérer dans l'édition la reproduction de deux dessins, œuvre de Brienne lui-même. — M. Lecestre est désigné comme commissaire responsable.

Le Conseil croit répondre aux sentiments de tous les membres de la Société en prélevant sur les fonds de l'exercice en cours une somme de 1,000 francs, dont une moitié sera remise à la Société française de secours aux blessés militaires et l'autre versée à l'œuvre du Secours national.

Sur la proposition du Comité des fonds, il décide de pla-

cer une somme de 10,000 francs en bons de la Défense nationale.

La séance est levée à cinq heures un quart.

II.

BIBLIOGRAPHIE.

1. — André-Michel (R.). Une accusation de meurtre rituel contre les juifs d'Uzès en 1297. In-8, 10 p. Nogent-le-Rotrou, impr. Daupeley-Gouverneur.

(Extrait de la Bibliothèque de l'École des chartes.)

2. — Aubert (H.). Notices sur les manuscrits Petau, conservés à la bibliothèque de Genève (fonds Ami Lullin). In-8, 186 p. Nogent-le-Rotrou, impr. Daupeley-Gouverneur.

(Extrait de la Bibliothèque de l'École des chartes.)

3. — Audard (E.). Essai bibliographique sur les actes épiscopaux de Mgr de Conzié, archevêque de Tours (1774-1795). In-8, 24 p. et portrait. Tours, impr. A. Mame et fils.

(Extrait du Bulletin de la Société archéologique de Touraine.)

4. — Autorde (F.). Archives départementales de la Creuse antérieures à 1790; répertoire numérique : séries A, actes du pouvoir souverain et domaine royal, et B, cours et juridictions. In-4, col. 1 à 87. Guéret, Impr. centrale.

5. — Auvray (L.). Notice sur le manuscrit 1090 des nouvelles acquisitions du fonds latin de la Bibliothèque nationale. In-8, 19 p. Nogent-le-Rotrou, impr. Daupeley-Gouverneur.

(Extrait de la Bibliothèque de l'École des chartes.)

6. — Basonnière (E. de). Jouy-le-Potier; son territoire et ses châteaux; recherches. 2e édition, revue et augmentée

de documents complémentaires. Gr. in-8, 139 p. Orléans, impr. A. Gout et Cie.

7. — Beaumont (comte Charles de). Les jetons de la famille Babou. In-8, 11 p., avec fig. Tours, impr. A. Mame et fils.

(Extrait du Bulletin de la Société archéologique de Touraine.)

8. — Bémont (Ch.). Recueil d'actes relatifs à l'administration des rois d'Angleterre en Guyenne au xiiie siècle (Recogniciones feodorum in Aquitania). In-4, lxxv-481 p. Paris, Ernest Leroux.

Voici bien longtemps, si je ne me trompe, que M. Bémont projetait de donner une édition nouvelle et complète du célèbre manuscrit de Wolfenbüttel, dont, il y a plus de soixante-dix ans, Martial et Jules Delpit avaient publié des fragments, aux tomes III et V des *Archives historiques de la Gironde*, et montré l'intérêt pour « l'état des villes, des personnes et des propriétés en Guyenne et en Gascogne au xiiie siècle ». Le manuscrit des *Recognitiones feodorum in Aquitania*, qui fit jadis partie des archives de la connétablie de Bordeaux et s'en alla, on ne sait quand ni comment, échouer dans une bibliothèque allemande, a pu être photographié, feuillet par feuillet, et c'est d'après cette photographie que M. Bémont a établi l'édition nouvelle et complète qui remplace si avantageusement, dans la *Collection des documents inédits*, la publication fragmentaire et défectueuse des Delpit. Dans l'Introduction, le savant éditeur a essayé de reconstituer le groupe des registres terriers, aujourd'hui disparu, auquel appartenait le manuscrit de Wolfenbüttel, et il examine ensuite les actes dont celui-ci se compose aux divers points de vue philologique, historique, chronologique, etc.; il termine en montrant quels utiles renseignements on en peut tirer pour établir l'importance des droits de la couronne et l'étendue de l'autorité royale en Guyenne à l'époque de la domination anglaise.

9. — Berliet (J.). Les amis oubliés de Port-Royal : I, saint François de Sales et la mère Angélique; II, la mère Angélique et la Visitation; III, sainte Jeanne de Chantal et M. de Saint-Cyran, avec leur correspondance respective complète. In-8, 54 p., avec portraits. Grenoble, impr. Édouard Vallier.

10. — Boissonnade (P.). Histoire de Poitou; ouvrage

illustré de gravures hors texte. In-8, VIII-312 p. Paris, Boivin et Cie.

11. — Bonnenfant (G.). Les séminaires normands, du XVIe au XVIIIe siècle; fondation; organisation; fonctionnement. In-8, VI-515 p. Paris, Auguste Picard; Rouen, A. Lestringant.

12. — Bruneau (C.). La limite des dialectes wallon, champenois et lorrain en Ardenne. In-8, 240 p., avec fig. et carte.

13. — Brunel (C.). Les parchemins de la collection Salis aux Archives historiques de la ville de Metz. In-8, 11 p. Nogent-le-Rotrou, impr. Daupeley-Gouverneur.

(Extrait de la Bibliothèque de l'École des chartes.)

14. — Calmette (J.). La politique espagnole dans la crise de l'indépendance bretonne (1488-1492). In-8, 15 p. Nogent-le-Rotrou, impr. Daupeley-Gouverneur.

(Extrait de la Revue historique.)

15. — Daage (C.). Un peu d'histoire : Voltaire à Ferney; Louis XV intime; Louis XV et Mme de Pompadour; Louis XV et Mme du Barry. In-8, 16 p. Provins, impr. Firmin Louis.

16. — Delavaud (L.). Scènes de la vie diplomatique au XVIIIe siècle (1712-1714). In-4, 39 p. Paris, Hachette.

(Extrait de la Revue du XVIIIe siècle.)

L'histoire officielle des conférences qui, tenues du 12 janvier 1712 au 7 septembre 1714 à Utrecht, Rastadt et Baden, mirent le point final à la guerre de la succession d'Espagne n'est plus à faire; on en connaît moins l'histoire mondaine, et c'est le très agréable tableau de la vie menée, particulièrement à Utrecht, par les diplomates de tous pays et leurs suites que M. Delavaud, historien et diplomate, nous présente ici. Il a pu le reconstituer en s'aidant des chroniqueurs et nouvellistes mondains du temps, un certain Fraichot surtout, auteur d'une *Histoire amoureuse et badine* du Congrès, et aussi la fameuse Mme Du Noyer, l'auteur des *Nouvelles lettres historiques et galantes*, dont il trace, en passant, un portrait haut en couleurs. La reine du Congrès fut une Française, sœur de notre Torcy, la belle duchesse de Saint-

Pierre, dont le mari, d'humeur jalouse, ne cessa de réclamer, sans pouvoir l'obtenir, la reconnaissance de ses droits sur la principauté de Sabionetta et la restitution de ses autres biens; c'est donc elle qui apparaît au centre du tableau. Mais tout autour, avec quel art M. Delavaud a su grouper tant de grands et curieux personnages, et de quelle riche palette a-t-il su brosser leurs portraits! Voici d'abord les représentants de la France, le maréchal d'Huxelles et l'abbé, plus tard cardinal, de Polignac, qui laissent dans l'ombre par leur prestance l'utile et modeste Mesnager; puis, le séduisant Anglais Bolingbroke, coqueluche de toutes les dames, le galant abbé Passionei, légat du Saint-Siège, ami fidèle de la duchesse de Saint-Pierre, le somptueux duc d'Ossone, et, parmi les dames, reines toutes désignées pour la fête des Rois, Mmes de Strafford, de Marshall, de Dönhof, — sans compter, bien entendu, les beautés de tout genre, actrices et aventurières, qui, dans ce monde cosmopolite, ne cessèrent de graviter autour des grands premiers rôles du Congrès. Fêtes et amusements de toute sorte, dîners magnifiques, bals splendides, spectacles et concerts, ce n'en fut, en ces deux ans et plus, qu'une suite ininterrompue, et jamais, sauf peut-être un siècle après, à Vienne, les affaires de l'Europe ne se traitèrent et ne se conclurent dans un cadre plus brillant. S'il est vrai de penser que, tous les cent ans, l'Europe doive assister à pareil spectacle, voici donc le moment venu d'en souhaiter ardemment le retour : et plaise au Ciel que du futur Congrès la physionomie soit aussi agréable, mais la durée moins longue que celles du Congrès d'Utrecht!

17. — Dupont (G.). Du régime successoral dans les coutumes de Béarn. In-8, 204 p., avec carte. Paris, Arthur Rousseau.

18. — Feuvrier (J.). Les enceintes et défenses préhistoriques et antéhistoriques de la région de Dôle; étude illustrée de 34 figures dans le texte, d'une carte et de 3 planches hors texte. In-8, 100 p. Le Mans, impr. Monnoyer.

19. — Fosseyeux (M.). Une famille d'administrateurs charitables au xviiie siècle : les Taupinart de Tilière. In-8, 3 p. et portrait. Nogent-le-Rotrou, impr. Daupeley-Gouverneur.

(Extrait du Bulletin de la Société de l'Histoire de Paris et de l'Ile-de-France.)

PROCÈS-VERBAL

DE

L'ASSEMBLÉE GÉNÉRALE

DE LA SOCIÉTÉ DE L'HISTOIRE DE FRANCE,

TENUE LE 18 MAI 1915,

A quatre heures, dans la salle du Cours d'archéologie, à la Bibliothèque nationale,

SOUS LA PRÉSIDENCE DE M. HENRY COCHIN, PRÉSIDENT.

(Procès-verbal adopté dans la séance du 15 juin suivant.)

L'Assemblée entend la lecture :

1° Du discours de M. le Président (voir p. 57);

2° Du rapport de M. Noël Valois, secrétaire, sur les travaux et publications de la Société pendant l'exercice 1914-1915 (voir p. 75);

3° Du rapport des Censeurs, MM. Fr. Sœhnée et Ch. de Lasteyrie, sur les comptes des recettes et des dépenses de la Société pendant l'exercice 1914 (voir p. 81).

Les conclusions de ce rapport, approuvant la gestion et les comptes de M. Léon Lecestre, trésorier de la Société, sont mises aux voix par M. le Président et adoptées par l'Assemblée.

Élections.

Sont réélus membres du Conseil, pour siéger jusqu'en 1919 :

MM. De Barante,
Bruel,
De Contenson,
Delavaud,
J. de Laborde,
P. Meyer,
Ed. Rott,
Servois,
De Vogüé.

Sont élus : en remplacement de M. de Barral-Montfer-

RAT, décédé, dont les pouvoirs devaient expirer en 1915, M. IMBART DE LA TOUR;

En remplacement de M. VIOLLET, dont les pouvoirs devaient expirer en 1917, M. COVILLE.

Sont réélus censeurs : MM. Fr. SŒHNÉE et Ch. DE LASTEYRIE.

La séance est levée à cinq heures trois quarts.

DISCOURS DE M. HENRY COCHIN, PRÉSIDENT DE LA SOCIÉTÉ PENDANT L'EXERCICE 1914-1915.

Mesdames, Messieurs,

Lorsque la Société de l'Histoire de France m'a fait, l'an passé, l'honneur, dont je suis profondément reconnaissant, de m'appeler à la présider pour un an, je m'attendais à la sérénité de doctes travaux, au plaisir de séances mensuelles douces, fraternelles, studieuses. Au terme écoulé de l'année, je me promettais de venir apporter à votre Assemblée générale les résultats féconds de ce labeur régulier. A l'exemple de mon cher et savant prédécesseur, — et prenant modèle sur le discours plein de substance qu'aucun de vous n'a oublié, — j'aurais tâché de jeter les yeux sur le passé magnifique de votre Société et, laissant au meilleur des secrétaires à vous en dire le présent, je vous en aurais recommandé l'avenir, qu'assureront votre fidélité et votre zèle pour son recrutement. Nous nous serions séparés, comme toujours, avec un sourire et une poignée de main, heureux de voir se continuer l'œuvre entreprise, œuvre de science et de patriotisme, dans le calme et dans la paix.

Et voilà que la grande secousse qui a ébranlé le monde communique son émotion tragique jusqu'à nos graves et calmes entretiens! A l'heure où nous nous rencontrons ici, il n'est pas possible qu'aucun Français, qu'aucune Française marche, parle, sente, pense sans que le fond de son âme

palpite de l'ardent et poignant souci de nos soldats au combat, de l'espoir unique qui nous possède tous, la victoire de la patrie.

Ce souci, qui est au fond de toute notre vie, ne doit détourner cependant aucun de nous du travail. Tous ceux d'entre nous qui ne peuvent pas tenir un fusil doivent du moins garder en main l'outil de la tâche quotidienne, et c'est lâcheté de le quitter. Il y a au moins une chose que nous pouvons faire pour ceux qui se battent, c'est de leur garder pour le lendemain une patrie active et vivante.

Cet hiver et ce printemps, ce sont les vieillards, les femmes et les enfants qui ont labouré et semé les champs de la France pour une nouvelle moisson. Et nous aussi, travailleurs de l'esprit, labourons et semons notre champ. Combien cette résolution n'est-elle pas opportune, quand celui qu'on a charge de cultiver est l'Histoire de France!

Le président qui vous parle s'est trouvé, au début de la guerre et longuement, retenu, par un devoir étroit, dans un coin de la Flandre française, qu'il n'a pas voulu quitter tant que le danger de l'invasion le menaçait. Il apprenait de loin, cependant jour par jour, et enfin il put venir constater par lui-même que la Société avait continué ses travaux; elle l'a dû à l'activité des membres de son Bureau restés à Paris, au dévouement des collaborateurs, à celui des imprimeurs. Je les en remercie et les en félicite au nom de tous les membres de la Société. C'est pour vous tous, j'en suis assuré, une vive satisfaction. Nous aurons donc sur nos rayons des volumes qui porteront les dates 1914-1915! Tandis que nos fils et nos frères forgent à grands coups la gloire de l'histoire de France de demain, nous continuerons à étudier celle de notre grand passé.

*
* *

Nous tenons aussi notre Assemblée générale, conformément à nos statuts. Votre président y a un premier devoir, celui d'honorer nos morts; c'est, en même temps, honorer notre Société. Lorsque nous jetons les yeux en arrière, en

remontant un peu le cours des années, sur les noms de ceux qui ont tenu place, avant nous ou avec nous, dans notre Société, sur les noms que cite notre nécrologe annuel, nous pouvons éprouver quelque fierté. Cette fierté se continue tous les ans, et cette année encore, par les noms que nous inscrivons dans notre galerie des tombeaux. C'est vraiment une belle galerie de savants, d'écrivains, et aussi d'hommes et de femmes distingués et intelligents, les uns collaborateurs, les autres témoins éclairés de nos travaux. Ils nous sont tous chers; il en est qu'un souvenir ou une tradition de famille nous attache, fils succédant à un père, femmes gardant la place d'un mari; d'autres ont été attirés vers nous par un goût de leur esprit. Nous avons vu disparaître en 1914 M. le marquis de Frondeville, Mme Prarond, veuve d'un érudit distingué du Ponthieu, dont le nom rappelle de curieux souvenirs de l'époque romantique, Mme la marquise des Roys d'Eschandelys. Nous rendrons un honneur spécial aux confrères qui nous appartenaient depuis de très longues années, ayant parmi nous dépassé le jubilé de la cinquantaine, comme M. Roussigné, ou l'ayant atteinte, comme M. Jameson. M. Léon Chevalier y touchait presque; il représentait ici ce corps si honorable de haute magistrature, la Cour des comptes, où il avait pris sa retraite comme conseiller-maître; après une laborieuse carrière, cet homme aimable et lettré trouvait le plaisir de sa vieillesse dans la lecture assidue et l'amour de l'histoire.

La science historique a perdu en 1914 quelques-uns de ses bons travailleurs. Tel le comte Bertrand de Broussillon, paléographe et sigillographe excellent, qui nous a laissé sur le Maine, où il avait longtemps vécu, et les provinces voisines des livres importants et de précieuses collections de documents. Je cite en particulier ses grandes œuvres sur les maisons de Laval et de Craon, et les cartulaires qui les accompagnent.

Mgr Douais, évêque de Beauvais, était un chercheur passionné de sources inconnues, surtout sur le Languedoc, son pays d'origine, sur les Frères prêcheurs et sur l'Inquisition, dont il s'était fait principalement l'historien. Il a remué et

mis au jour une quantité considérable de chartes, continuant ces travaux jusqu'au milieu des actives occupations de l'épiscopat. Il ne faut pas croire que les uns aient nui aux autres. C'est le contraire qui est vrai. L'amour des parchemins poudreux n'obscurcit pas les âmes. Les ouailles de Mgr Douais vous diront que l'on ne vit jamais prélat plus bienveillant. Il prenait tout en beau et était toujours pour l'espérance. Un jour vint, hélas! où cet optimisme fut mis à une rude épreuve. Il n'y succomba pas. Dans les horreurs de l'invasion, dans les angoisses de la victoire renaissante, la détresse des contrées ruinées, le bon évêque de Beauvais resta vaillant, ferme et confiant. Son cœur ne céda pas; mais ce fut sa santé. Soutenant son clergé, ses fidèles, tout son peuple souffrant, par la vertu d'un esprit averti par la science, éclairé par la foi, gardant jusqu'au bout le sourire de l'espérance, il mourut.

Notre Société doit à Mgr Douais un souvenir particulier, car il a contribué par deux volumes à nos collections. Elle a encore à regretter la perte de deux autres de ses collaborateurs ou membres de son Conseil.

M. le marquis de Barral-Montferrat s'était fait une spécialité de l'histoire diplomatique. Ses deux principaux livres sont instructifs à consulter, surtout dans les malheurs du temps présent, car ils ont eu pour causes, parmi beaucoup d'autres, certaines erreurs de la diplomatie.

Comme M. de Barral-Montferrat, M. Paul Viollet faisait partie du Conseil de la Société. Je n'ai pas à dire ici la somme considérable de ses travaux. L'Institut, qui l'a maintes fois récompensé, et l'a compté, de nombreuses années, parmi ses membres, l'École des chartes, dont il fut un des meilleurs maîtres, en ont entendu l'exposé complet. Mais j'ai le devoir de rappeler ce que lui doit notre Société, pour les quatre volumes des *Établissements de saint Louis*. Et à cet auditoire auquel la suite des études historiques importe hautement, comment ne pas dire un mot de l'enseignement de Paul Viollet? « Ses ouvrages, a dit à l'Institut M. Chatelain, formeront la base de l'éducation de notre jeunesse studieuse, pendant des générations. » — Les recherches de notre con-

frère furent variées; mais le centre de son effort était l'histoire légale et sociale de ce pays. *Histoire des institutions politiques et administratives de la France*, c'est le titre d'un de ses principaux livres. Rien de plus austère que cette partie de la science; rien qui exige un travail aussi désintéressé et complètement impersonnel. Quelques-uns peut-être se figurent le savant qui s'y adonne comme un être froid, patient, séparé du monde : c'est qu'ils n'ont pas connu Paul Viollet. En poursuivant sa recherche avec toute sa scrupuleuse conscience, il y mettait aussi toute la chaleur de son cœur. Nul cœur ne fut plus brûlant de conviction, de foi, et je dirai même de passion, autant que la passion peut s'allier à la loyauté et à la bonté. La patiente étude de l'histoire des lois avait inspiré à Viollet un violent amour du droit et de la justice. Ce sont ces sentiments qui l'ont soutenu jusqu'au bout et lui ont donné force et consolation dans les angoisses et les sacrifices que la patrie lui a imposés.

Le meilleur élève de M. Viollet était Robert de Fréville de Lorme. Le maître aimait à dire qu'il voyait en son jeune disciple le continuateur de ses travaux et de son enseignement. Et quoi ! ce jeune homme si doux, si sociable, de caractère si gai, les graves, les profondes études de l'histoire du droit le séduisaient aussi? Oui. Tout l'avait préparé aux études historiques. Un héritage de famille déjà ancien, celui d'un grand-père, érudit distingué, celui de son père. — Comment oublierais-je cet ami si cher? — Marcel de Fréville était aussi des nôtres. Son intelligence vive, son goût des belles études et des bons travaux, l'amitié de Léopold Delisle l'avaient dès longtemps persuadé des délices de nos travaux austères. L'histoire, vous le savez, est la tradition dans certaines familles comme celle de Fréville; elle en est le charme et comme un luxe moral; elle y ajoute un honneur. Robert de Fréville s'avançait dans la science avec ardeur et un succès déjà très grand. La science, croyez-le bien, ne gâte rien : elle convenait à cette jeune vie si pure, si heureuse, si pourvue des meilleurs dons du ciel, récemment couronnée par le bonheur d'une union parfaite et l'aurore d'une jeune famille. — Tout ce bonheur, comme

toute cette espérance devaient en un instant disparaître dans le généreux sacrifice de cette vie précieuse.

Robert de Fréville n'est pas le seul membre de notre Société qui ait donné sa vie à la patrie sur le champ de bataille. Nous avons appris encore récemment la mort de M. Louis Lautrey, capitaine au 346e régiment d'infanterie, tué le 15 mars à l'ennemi.

Mesdames et Messieurs, j'ai voulu finir la liste de nos deuils par les noms qui font notre gloire. A la pensée de nos deux glorieux confrères, j'ajoute celle de tous les vaillants que pleurent à cette heure tant de familles, parmi celles des membres de la Société. Nous nous inclinons respectueusement sur leurs tombes.

Et vous, pères, mères, épouses, frères, sœurs, parents de héros français, la Société de l'Histoire de France vous salue et vous honore!

*
* *

Mesdames et Messieurs, il est d'usage que votre Président, brièvement et sans vous retenir ici plus que de raison, vous apporte quelque heureuse trouvaille pittoresque et, autant que possible, inédite et vous en offre la primeur. Je voudrais bien être à même de faire ce que d'autres ont fait avant moi. J'avoue que la force de chercher et de trouver, malgré toutes bonnes résolutions, est un peu en déroute chez moi par le temps qui court.

Mais, à défaut de découvertes, ce temps nous fournit, sans même que nous les cherchions, des rapprochements entre les événements qui se déroulent et ceux du passé que nos études historiques nous ont fait connaître. Chercher ces sortes de comparaisons et en retenir certaines conséquences n'a rien, que je sache, de contraire à la sérénité de l'histoire. Et c'est parfois un travail bien instructif.

Il m'est donc venu assez naturellement à l'esprit, ayant passé une bonne partie de ma vie à fréquenter les Italiens du XIVe siècle, sans cesse en contact avec l'empire allemand, de vous montrer ce qu'ils pensaient du peuple allemand et ce

qu'ils en ont dit. J'ai jeté les yeux sur mes notes et je n'ai pas eu à chercher bien loin pour ramasser une petite moisson.

Le sentiment des Italiens à l'égard des Allemands était peu favorable. Sans doute, on me dira que les Italiens d'alors n'affichaient pas grand amour pour les autres peuples de l'Europe, et cela est vrai[1]. Dès qu'ils pensaient, l'antique orgueil romain débordait naturellement leur pensée, et, au milieu même de leurs luttes intestines et citadines, il leur arrivait toujours de se rêver le peuple roi. Passé les Alpes, tout homme pour eux était aisément un barbare. Mais ceci était une vue poétique et théorique. Vis-à-vis des Allemands, le sentiment se précisait et se concrétisait par des relations continuelles.

Les Italiens dont il est intéressant de relever le jugement, ce sont les impérialistes, les Gibelins, ceux qui l'étaient d'origine ou ceux qui l'étaient devenus par raison. Ce sont des partisans de la monarchie, non de telle ou telle monarchie, mais de l'empire romain tout-puissant ou universel, tel que l'histoire ou la légende leur en avait laissé dans l'esprit l'image. Peu leur importait que, par une suite d'aventures, l'empire d'Auguste et de Constantin fût tombé aux mains de quelque seigneur barbare. Les Italiens d'alors n'aimaient que l'abstraction. Ils rêvaient « une forme immuable de bon gouvernement, applicable à tous, sans aucune limite de lieu ni de temps[2] ».

Les gens qui faisaient la théorie de l'empire étaient fort précieux à l'empereur allemand. On vivait dans l'âge de la dialectique, et on avait besoin de bons constructeurs de syllogismes. A défaut d'Italiens, on a vu l'empire recourir aux Français, tel ce Jean de Jandun, dont Noël Valois nous a raconté l'extraordinaire histoire. Mais les Italiens étaient bien préférables. Leur renommée était grande comme

1. Pour connaître notamment l'histoire de leurs sentiments vis-à-vis de la France, on peut consulter le très beau livre de Farinelli, *Dante e la Francia*.

2. Pasquale Villari, cité dans le livre si important de Renier sur *Fazio degli Uberti*.

poètes, comme écrivains; on comptait bien en tirer profit; on les recherchait fort comme donneurs de gloire, et ils en donnaient.

Et puis, l'Italie c'était Rome, et Rome c'était la couronne impériale. A Rome seule, l'empereur la pouvait recevoir.

L'empire allemand s'efforçait donc d'attirer à lui les Italiens et parmi eux, de préférence, les intellectuels, poètes, philosophes. Beaucoup se laissaient attirer, les uns par haine et passion, parce que l'empire représentait pour eux le triomphe de leur parti et l'écrasement de leurs adversaires; les autres, les meilleurs, les grands ou les malheureux, parce qu'il représentait la paix, *pax romana*.

Ils acceptaient les empereurs allemands sans plaisir, croyez-le bien, — quoique allemands, — et ils comptaient sur la vertu de Rome restaurée pour effacer cette tache originelle.

Combien ce rêve ne leur a-t-il pas valu de déceptions! Combien de fois, en divers siècles, n'ont-ils pas vu descendre chez eux l'Allemand, flatteur d'abord, puis brutal, grossier, gagneur, rapace, qui s'en retournait ensuite, couronné et repu, « dans sa tanière! » comme a dit Pétrarque[1].

La suite prolongée de ces déceptions leur avait inspiré certainement un dégoût spécial pour l'Allemand et les vices qui lui sont propres, car ils les connaissaient très bien. Chose curieuse, on trouve l'expression la plus énergique de ce dégoût chez les partisans les plus convaincus de l'empire.

*
* *

Les empereurs que l'Italie a vus au XIVe siècle sont, si je puis dire, les moins allemands des empereurs. Ce sont ces princes de la maison de Luxembourg, alliés à tant de sangs divers, — rois de Bohême, gouvernant surtout des Slaves. C'est Henri VII et c'est Charles IV. N'oublions pas, entre eux deux, le fils de l'un et le père de l'autre, ce roi de

1. *De vita solitaria*, l. II, sect. IV, cap. 3.

Bohême, Jean l'Aveugle, qui tomba à Crécy en combattant pour la France.

Je n'ai pas à dire avec quel enthousiasme Dante a salué Henri VII, avec quel désespoir il a pleuré sa mort inattendue, quel gentilhomme il en a fait aux yeux de la postérité, et quel saint. Il l'a mené jusqu'au milieu des cercles du Paradis. Nous n'avons pas besoin de savoir si, dans ce portrait idéal, tous les traits sont véritables. Henri VII, après tout, semble avoir été un noble caractère. Mais surtout, pour Dante, exilé et malheureux, il représentait la patrie et le bonheur. Assurément, si Dante a trouvé tout sublime dans son expédition, c'est qu'il n'y a pas regardé de très près; tout n'y fut pas édifiant, à beaucoup près. Encore un peu plus outre, et il est bien probable qu'à l'enthousiasme les déceptions allaient succéder. Mais elles n'ont pas eu le temps de venir. Les illusions sont restées. Un voile s'est répandu. L'empereur est mort, après son épouse aimée. La mort a tout grandi et tout divinisé.

Dans Henri VII mort, Dante pleurait tous ses désirs et toutes ses espérances. L'empereur était Allemand? Non pas. Il était Romain. Mais sur les Allemands eux-mêmes, les compagnons de l'empereur, ses lieutenants, ses soldats, que pensait Dante? — On peut se le demander. Il ne s'en occupait pas. Il a vitupéré énergiquement les empereurs du passé qui n'ont pas été assez Romains, mais trop Allemands, les Rodolphe, les Albert. Il les qualifie alors d'un seul mot : *Tedesco!* Et l'on sent que pour lui le mot n'a rien de flatteur. Quant au peuple allemand, une fois, une seule fois, il le nomme par hasard, et alors il laisse tomber un mot, négligemment, comme une banalité, comme une épithète de nature. Voici le mot : « Tedeschi *lurchi*[1]. »

Toute expression dantesque mérite un examen sérieux et philologique. Que veut dire : *lurchi?* Ce n'est pas un mot quelconque. Est-ce « goinfres » ou « ivrognes »? Oui, mais quelque chose de plus. Cherchons un peu. Le mot vient du latin *lurco*, qui dérive lui-même, pense-t-on, de *lura*,

1. Enfer, XIX, 21.

qui veut dire : une outre. C'est déjà bien. Mais voyons un peu ce que glosent les commentateurs. L'un explique *lurchi* « engloutisseurs et voraces ». Un autre, « goulus et grands dévorateurs ». Un autre encore (plus précis), « goulus immondes et malpropres[1] ». Nous commençons à entrevoir le sens. Il n'est pas beau.

Littré, dans sa charmante version de l'Enfer en français de l'époque, traduit : *lecheors*. Voilà qui est intéressant! Cela nous mène à chercher, dans Du Cange, *lecator*, ce qui équivaut, dit-il, au vieux français : *lichard*. Ne nous en tenons pas au vieux français : le peuple de Paris sait très bien aujourd'hui se servir d'un mot approchant. Pour un vilain buveur, il dit : un *licheur*.

L'épithète de Dante ne s'applique pas à un ivrogne quelconque. Il y a goinfre et goinfre, et il importe de distinguer. Nos pères en France étaient de gros mangeurs, et ils savaient ce que c'est qu'un verre de vin. C'étaient, comme dit Rabelais, « beuveurs très illustres ». — Ce n'étaient pas des *lurchi*. Le type est allemand. Il l'est resté.

Un exemple fera comprendre la chose.

Au XVI[e] siècle, un voyageur italien[2] visitait, à Bruxelles, le palais d'un seigneur allemand, le comte de Nassau. Auprès de la salle de festin, on lui montrait une autre salle assez singulièrement aménagée : on y avait dressé un immense lit de camp à l'usage des invités de Mgr le comte. Et le voyageur dit : « Lorsqu'ils tombent, on les porte sur ce lit. » Là, ils peuvent ronfler, ou pis encore, une heure ou deux, avant d'aller recommencer à avaler. C'est que les invités de Monseigneur et Monseigneur lui-même étaient des *tedeschi lurchi*, non pas des ivrognes quelconques, mais des ivrognes allemands crapuleux.

On ne saurait trop insister sur ce point. La Belgique et

1. Benvenuto d'Imola : « Ingluviosi et voraces. » — Vellutello : « Golosi e gran devoratori. » — Ancien commentateur : « Divoratore immondo e non netto. »

2. Antonio de Beatis, *le Voyage du cardinal d'Aragon*, publié par Pastor, et traduit avec élégance en français par M[me] Havard de la Montagne. Perrin, 1913.

quelques contrées de France savent, depuis quelques mois, quelle part a l'ignoble débauche dans les férocités allemandes.

N'oublions pas l'épithète de Dante.

*
* *

Pétrarque va nous instruire avec plus de détail, moins de force et plus d'ironie. Dans sa jeunesse, envoyé sur le Rhin, pour chercher des manuscrits, par son patron le cardinal Colonna, il semble qu'il ait regardé l'Allemagne avec quelque faveur. Il a écrit une lettre, de Cologne[1], qui prouve qu'au passage, par un très beau temps, un jour de réjouissance publique, la ville ni le peuple ne lui ont déplu. Les femmes surtout, en atours de fête, lui ont paru belles. Que dis-je? Elles ont presque fait concurrence à Madame Laure! Du moins, le poète avoue que « s'il avait eu le cœur libre, il aurait bien pu s'énamourer »! C'est ce qu'il confie à son patron, sans doute pour le faire sourire.

A vrai dire, il fait une distinction importante entre l'Allemagne du Rhin, celle qu'ont connue les Romains, où les mœurs sont douces et les esprits cultivés, et la région barbare qu'il définit assez vaguement, celle « du Danube et du Tanaïs[2] ». D'ailleurs, à Cologne, il est presque en France; il a toujours été d'avis que les limites de la Gaule sont marquées « par la rive gauche du Rhin ». C'est une opinion à laquelle nous ne contredirons pas.

Pétrarque a acclamé Charles IV à sa descente en Italie, certes. Pour lui l'empereur arrivait sous les plus heureux auspices. Il semblait apporter la paix dans les plis de son manteau. Et puis, il avait marqué à Pétrarque lui-même les attentions les plus rares. Disait-on pas qu'en Avignon, au passage, il avait su distinguer, parmi un groupe de gentilles dames, Madame Laure et l'honorer d'un baiser sur la joue?

En Italie, à l'arrivée de César, le poète patriote a couru

1. *Epistolæ familiares*, I, 4.
2. *Op. cit.*, XVII, 7.

au-devant de lui à Mantoue. C'est une entrevue célèbre. Pétrarque, cette fois, avait bien crû trouver le sauveur de l'Italie ; une fois de plus, ce fut une déception : dûment couronné, Charles IV, comme tant d'autres, regagna sa « tanière », plus fort, plus riche, sans avoir rien accompli des espérances de l'Italie.

Pétrarque ne voulut pas désespérer ; il ne rompit pas toutes relations. L'empereur le comblait de grâces, auxquelles le philosophe n'était pas insensible. Il le traitait parfois, dirait-on, de puissance à puissance, lui faisant part officiellement des événements de sa maison, telles que les couches de l'impératrice, et l'invitant sans cesse à le venir voir. Pétrarque finit par céder aux invitations. Il s'en alla jusqu'à Prague, malgré les objurgations de Boccace, qui lui reprochait assez amèrement de vouloir emmener « chez les Teutons les Muses et l'Hélicon tout entier ».

Les Muses revinrent et l'Hélicon n'avait pas déménagé, Pétrarque n'avait pas laissé son cœur au delà des monts. Il lui arriva encore de correspondre avec Charles IV et aussi avec quelques Allemands candidats à l'humanisme; mais ses sentiments sur les Teutons et même sur l'empereur n'ont plus varié. Il faut reconnaître à son honneur qu'il a parlé sans ambages à l'empereur lui-même : « Tu es empereur romain, lui a-t-il écrit, et tu ne penses qu'à ta Bohême[1] ! » On sent le dédain. Mais il s'exprime plus vertement quand il écrit pour lui-même et pour la postérité. Il va alors jusqu'à dire : « L'empereur s'est sauvé avec un diadème volé[2]. »

Dès lors, l'Italien se savait toujours trompé par l'Allemand.

Le fond du cœur de Pétrarque, on le trouve surtout dans cette *Vie de César* où il a laissé l'expression la plus complète de sa foi romaine et impériale[3]. Comme il est heu-

1. *Fam.*, XIX, 22.
2. *De vita solitaria*, l. II, sect. IV, cap. 3.
3. Sur cette vie et le grand traité des *Hommes illustres* de Pétrarque, comment ne pas rappeler les admirables travaux de Pierre de Nolhac, auquel nous devons presque tout ce que nous en savons?

reux de dire que l'italien Jules César a jadis, le premier, vaincu, écrasé et terrifié les Germains! C'est en les faisant trembler qu'il les a pénétrés à jamais du sentiment de sa force; à telles enseignes, dit Pétrarque, que jusqu'à ce jour, son nom, *César*, est resté pour eux symbole de force, le nom de leurs souverains « même dans leur langue vulgaire ». Le raisonnement est assez singulier. Mais écoutez la suite : « Si ce grand nom est venu jusqu'à eux, c'est pour sa perte! »

Voilà ce que cet ami temporaire d'un *Kaiser* pensait finalement de l'empire d'Allemagne et de son avenir.

Il pense bien moins encore, cela va sans dire, du peuple allemand. Voici quelques opinions que je relève çà et là : « Jadis, dit Pétrarque, les Germains, pour la plupart, se livraient à la chasse et au brigandage; c'est à ce dernier exercice qu'ils aiment maintenant encore à se livrer, quand on les laisse faire[1]. »

Un peu plus loin, il met quelque ironie dans la forme, pour nous parler d'un autre vice allemand, que Dante, ainsi que nous l'avons vu, a plus nettement qualifié. Depuis l'antiquité, dit-il, les mœurs des Germains ont beaucoup changé, mais, comme il arrive, changé de mal en pis. Et il en donne cet exemple : du temps de Jules César, les Allemands avaient horreur du vin; « aujourd'hui, si je ne me trompe, ils n'ont pas la même horreur » !

Pétrarque a connu en Italie, bien plus qu'il n'aurait voulu, les soldatesques allemandes, ces bandes détestables que les descentes des empereurs laissaient traîner derrière eux. Il a mené, en vers et en prose, une campagne ardente et éloquente pour obtenir l'union et l'entente des peuples italiens contre ces odieux larrons. « L'Allemagne, a-t-il dit, du fond de ses nuées, verse sur l'Italie une pluie de fer. »

Il a écrit une admirable chanson, chère à juste titre à tous les cœurs italiens, qui commence par ces mots sacrés : *Italia mia!* C'est dans ce poème célèbre, destiné tout entier à exciter la haine contre les larrons allemands, que le

1. *De Viris illustribus*, édit. Razzolini, t. II, p. 436 et aussi 272.

patriotisme italien a reçu peut-être sa première expression complète.

Je voudrais, dans cette chanson, relever quelques vers; ils ont passé longtemps pour obscurs; mais leur sens me paraît singulièrement éclairé par notre récente expérience de certaines félonies allemandes. Je les traduis à grands traits, tels que je les comprends.

Le poète s'adresse aux Italiens et il leur dit :

Ne serez-vous pas convaincus encore, après tant de preuves,
Du mensonge de l'Allemand[1]...?

Jusqu'ici, le texte est clair, bien clair, et je pense que les Italiens d'aujourd'hui l'entendent tout aussi bien que leurs pères du XIVe siècle. Mais je poursuis :

... Du mensonge de l'Allemand,
Qui lève le doigt, pour ruser avec la mort!

Plusieurs sens ont été proposés pour cette curieuse expression. Les meilleurs critiques pensent qu'elle indique le geste lâche du soldat, qui lève le doigt ou la main pour feindre de se rendre, par ruse et trahison.

Aujourd'hui, nous ne pouvons plus guère hésiter sur cette interprétation. C'est bien cela! N'en doutons pas. Ils le savent bien, nos combattants devant qui, chaque jour sur les tranchées, des mains se lèvent suppliantes, et des voix menteuses demandent grâce. Ils le connaissent bien, « le mensonge de l'Allemand »!

* * *

Bien plus âprement que Pétrarque ne l'avait fait, les vieux, les acharnés Gibelins s'indignèrent contre Charles IV après son voyage, pour lui si profitable et si illusoire pour l'Italie. L'un d'eux le qualifie « avare, ingrat et vil... », et l'accuse d'avoir, « par amour de l'argent, fait l'Italie esclave[2] ». Il en est un autre, poète non sans talent, qui peut

1. Il y a : *bavarico inganno* au lieu de *tedesco* par synecdoche (la partie pour le tout).
2. Antonio de Ferrare.

nous donner le type des colères des Italiens, déçus, contre les Allemands : c'est Fazio degli Uberti. Il sort d'une lignée vraiment extraordinaire d'impérialistes féroces; il est du sang de ce Farinata que Dante a vu, aux Enfers, dévoré plus encore par sa rancune que par les flammes rouges de sa tombe de feu. Ni Fazio, ni aucun des siens, depuis des siècles, n'ont eu d'autre raison de vivre que la volonté de restaurer en Italie l'autorité impériale par la main des empereurs allemands. Voyons donc, après le passage de Charles IV, ce qu'au fond de son âme il pense d'eux.

Il interpelle « ce bohémien », et lui dit : « Tu n'as pas le cœur d'être Auguste! ... Tu es plus marchand qu'empereur. » Il en a assez. Après tant d'illusions perdues, il ne veut plus, à l'avenir, entendre parler d'un Allemand pour empereur. Il le dit en termes charmants dans le *congé* d'une de ses chansons. On sait ce que c'est que le *congé :* la chanson est la fille spirituelle du poète; il lui dit, avant de la quitter, où elle doit aller, et vers qui. Voici ce que Fazio dit à la sienne :

O ma chanson, recherche le jardin d'Italie
Et ne passe pas plus loin!

L'aigle impérial lui semblait profané. « O Jupiter, dit-il, pourquoi n'arraches-tu pas l'oiseau sacré des mains de ce Charles IV et de celles de ses sales ivrognes allemands, qui d'aigle en ont fait un hibou! »

L'image est belle. Poussez un peu plus loin et vous retrouverez presque l'écho de la belle déclamation de Ruy Blas :

Et l'aigle impérial...
Cuit, pauvre oiseau plumé, dans leur marmite infâme!

*
* *

Fazio connaissait Dante et aimait à le citer. Nous avons retrouvé là les *tedeschi lurchi.* Il est remarquable que nous retrouvons à chaque pas, comme un refrain, l'accusation de débauche et d'ivrognerie. Elle est en quelque sorte

usuelle chez tous les Italiens qui fréquentaient les Allemands.

On a vu l'opinion, si modérée en ses termes, de Pétrarque sur les Allemands; elle se résume en ces trois mots : pillards, menteurs, ivrognes. Il n'avait vu l'Allemagne qu'en passant. Voici un voyageur plus informé et par une plus longue expérience. C'est Niccolò de Ferrare[1], un curieux personnage, une sorte de poète errant, moitié soldat, moitié rimeur, tel que le moyen âge en a connu plus d'un. Charles IV l'avait emmené avec lui en Allemagne. Tout, à sa cour, était à la mode italienne. Il y emmenait une foule d'Italiens, gens de lettres ou artistes.

Beaucoup d'entre eux, moins fiers que Pétrarque, s'y laissaient retenir. Il y avait lustre et profit à entrer officiellement dans la familiarité de l'empereur. Je dis « officiellement », et c'était le fait. Musset, dans *Fantasio*, nous présente un prince de comédie qui dit à un écuyer : « Je te nomme mon ami intime! » Il pensait rire. Mais de pareilles nominations existaient dans certaines cours, dans celle en particulier de l'empereur. Les gens qu'on voulait garder à la cour recevaient des « lettres de familiarité ». Dans une seule de ces lettres, un certain jour, on voit nommer amis intimes seize citoyens siennois. Il s'en recrutait dans toutes les parties de l'Italie.

Ainsi fut lié à la cour impériale Niccolò de Ferrare. Tant qu'il fut à Prague, cela alla bien. Prague était une ville internationale; les Italiens y étaient en nombre. D'ailleurs, on y parlait slave par ordre. Le château de féerie que Charles IV s'était bâti dans les bois l'avait été sur les plans d'un architecte français et décoré par un peintre italien. Niccolò faisait sans se plaindre son métier de poète et de philosophe de cour. Il y garde un emploi militaire et enseigne les belles-lettres à deux fils de l'empereur.

Il ne vient à se plaindre que plus tard. En 1377, l'empe-

1. Il nous est connu, ainsi que son frère Antonio et d'autres poètes de cour du même type, par les beaux travaux de M. Ezio Levi (notamment dans : *Atti della deputazione Ferrarese di storia patria*, XIX, fasc. 2, 1909).

reur l'emmène avec lui dans le Brandebourg, dans une petite ville dont il avait tâché de faire une sorte de petite capitale, munie d'une église et ornée d'un grand château, Tangermünde, à l'affluent de l'Elbe et de la Tanger. C'était évidemment moins gai.

On peut aujourd'hui encore se rendre compte de la situation. Le château, brûlé en 1617, a été restauré, assez médiocrement d'ailleurs, de nos jours, par ordre de Guillaume II, lequel y a élevé une statue à la mémoire de Charles IV. C'est au milieu de la plaine nue, jaune, pelée, qui forme le paysage monotone de la contrée.

Le Ferrarais y tomba malade, et il en écrivit à Ferrare, à un ami, Gasparre Broaspini (un ancien correspondant de Pétrarque). Il souffre de nostalgie, c'est clair. Mais il a des maux plus définis. Sa santé générale est mauvaise. Il a un vilain mal d'yeux dont il se plaît à décrire les détails peu ragoûtants. Ah! s'il pouvait, par décret impérial, être autorisé à revoir la chère Italie! D'abord les médecins y sont meilleurs. Mais surtout l'air y est doux, chaud; il y retrouverait la lumière. A Tangermünde, l'air est humide, malsain; et puis la vie qu'il y mène ne lui permet guère de se soigner.

Ce n'est pas, du moins, que cette vie ne soit pas honnête! Niccolò a des ennemis qui disent le contraire; il n'ignore pas qu'ils tiennent sur lui de fort mauvais propos; ils vont jusqu'à dire que, s'il est malade, la cause en est à sa conduite désordonnée. Mais c'est pure calomnie! Dans sa jeunesse sans doute, comme tout le monde, il a pu s'amuser quelque peu. Mais aujourd'hui il mène une vie sobre et chaste. Notez qu'il y a bien quelque mérite, étant données les mœurs des Allemands parmi lesquels il vit. Car, « en Allemagne, rien ne paraît aux gens dignes de louange que la goinfrerie et les mauvais lieux » (*edacitates et balneæ*).

Nous y voilà encore revenus. Vous verrez qu'on n'en peut pas sortir, quoi qu'on fasse.

A peu près à la même époque, je vois juger de même les mœurs allemandes, et en termes plus pittoresques encore. J'ouvre ce joli roman qui se nomme, en souvenir de jardins

célèbres, le *Paradis des Alberti*[1]. J'y cueille cette anecdote : un Italien est en voyage à Vienne; il lui a pris fantaisie de voir le duc d'Autriche, et pour cela il est allé un matin à l'église, où on lui a dit que le duc doit entendre la messe. Cependant, par un quiproquo que je n'expliquerai pas, il ne voit pas le duc; et voici la réflexion que l'absence du seigneur lui inspire : « Probablement il est dans un mauvais lieu à s'aviner avec quelque femme. » Et qu'est-ce qui le lui fait croire? C'est que « tous ces Allemands, le plus souvent, ne savent rien faire que *bombare e lussuriare* ».

Qu'est-ce que cela veut dire? Le second mot s'entend trop aisément. Mais *bombare* mérite quelque examen. Malgré la tentation que nous en pouvons avoir, n'allons pas, comme tout à l'heure, chercher l'équivalent dans notre argot populaire. *Bombare?* Quoi? — Ce n'est pas ce que vous pensez! En cherchant dans les bons livres, vous trouverez que cela veut dire tout simplement : boire, mais boire avec une avidité gloutonne, à la façon des petits enfants. Ce n'est pas autre chose que : *téter*. Et vraiment le peuple, dans son langage imagé, applique encore aujourd'hui le mot aux buveurs trop avides.

Nous avons beau faire, nous retombons toujours dans : *Tedeschi lurchi*. Dante est un maître!

*
* *

Avec l'exemple du *Paradis des Alberti*, nous touchons à la fin du XIVe siècle. On pourrait continuer à travers le XVe, le XVIe, le XVIIe. Ce serait monotone. A quelques exceptions près, la même note se retrouverait partout.

Il m'a semblé qu'il y avait quelque intérêt à relever, au hasard de la plume, quelques-unes des preuves du vrai sentiment des Italiens du passé, à cette heure où la noble Italie se dégage pour toujours de l'antique « mensonge allemand »!

1. Publié en 1867 par le savant érudit russe Wesselofsky.

Rapport de M. Noël Valois, secrétaire, sur l'état des travaux de la Société.

Messieurs,

Lorsque la guerre a éclaté, le tome IV des *Mémoires de Martin et Guillaume Du Bellay* était imprimé jusqu'à la feuille 15; mais l'éditeur, M. Bourrilly, a été mobilisé. Quatre feuilles du tome II des *Mémoires du maréchal de Florange* avaient été mises en pages; mais l'éditeur, M. André Lemoisne, a été mobilisé. L'impression du tome II des *Mémoires du cardinal de Richelieu* avait été commencée par M. Robert Lavollée; mais M. Robert Lavollée a été mobilisé. Le tome V, préparé concurremment par MM. Dermenghem et Gaucheron, allait être également mis sous presse; mais MM. Gaucheron et Dermenghem ont pareillement été mobilisés. Enfin, notre imprimeur lui-même, M. Daupeley, était mobilisé, ainsi qu'une grande partie de son personnel de Nogent-le-Rotrou. Dans ces conditions, je crois inutile de recourir aux formules habituelles pour excuser le retard de nos publications. J'imagine plutôt que vous nous saurez gré d'être parvenus à distribuer quatre volumes depuis notre dernière Assemblée générale.

De grands efforts ont été faits pour aboutir à ce résultat. L'imprimerie de Mâcon, où M. Protat emploie surtout des femmes, n'a pas cessé de fonctionner. Du fort d'Issy, M. Daupeley a réussi à réorganiser et à diriger, d'une manière efficace, son atelier de Nogent-le-Rotrou. D'autre part, ceux de nos éditeurs que l'âge empêchait de se joindre aux combattants ont redoublé de zèle et d'activité scientifique. Je ne citerai que l'exemple de notre éminent collègue M. le marquis de Vogüé, qui, au milieu des soucis incessants que lui cause la direction de ses admirables œuvres de guerre, a trouvé le temps d'achever l'impression et de rédiger l'avant-propos des *Mémoires militaires de Mercoyrol de Beaulieu :* il a su mener de front la guerre de 1914-1915 et la guerre de Sept ans. C'est un volume prêt

à paraître. L'avenir est presque aussi bien assuré que le présent. En proie à de cruelles angoisses, notre collègue M. Delachenal poursuit, en effet, avec courage, l'impression du tome II des *Grandes Chroniques de France;* et libéré provisoirement, à peine revenu de Belfort, notre autre collègue, M. Prinet, s'est mis, de concert avec M. Longin, à préparer l'édition nouvelle de Jean Girardot de Noseroy, dont il est le commissaire responsable.

L'exercice 1914 se trouvera ainsi complété, dès que Mgr Baudrillart, absorbé, lui aussi, par de multiples œuvres patriotiques, aura pu nous donner une courte Introduction qui doit se joindre au tome II des *Lettres du duc de Bourgogne.* Pour l'exercice de 1915, nous comptons d'abord sur le tome III du *Journal de Fauquembergue* de M. Tuetey, bien que la situation actuelle de Lille l'empêche de consulter des registres utiles à son Introduction; puis sur un ou deux volumes des *Dépêches des ambassadeurs milanais*, que tient tout prêts notre collègue M. Bernard de Mandrot; enfin sur les *Mémoires de Loménie de Brienne*, dont M. Bonnefon met la copie à notre disposition. Vous me pardonnerez de n'envisager encore pour nos volumes ni la levée de la classe 1916, ni celle de la classe 1917 : les besoins de la documentation historique sont moins pressants que ceux de la défense nationale.

Donc, outre l'*Annuaire-Bulletin*, qui, cette année, par exception, ne contient pas de seconde partie, vous avez reçu le tome I de la *Correspondance du maréchal de Vivonne relative à l'expédition de Messine*, le tome V des *Mémoires de Saint-Hilaire* et un volume de 354 pages, enrichi de quatre planches, destiné à former, avec un fascicule paru en 1907, le tome II des *Rapports et notices sur l'édition des Mémoires du cardinal de Richelieu.*

Ce dernier volume suffirait à démontrer, s'il en était besoin, avec quelle scrupuleuse et abondante érudition est poursuivie, sous la direction de M. le baron de Courcel, la grande réédition critique des *Mémoires* du cardinal. M. Robert Lavollée, collaborateur du regretté comte Horric

de Beaucaire pour les tomes II et III et unique éditeur du tome IV, y renforce, au moyen de preuves ingénieuses, la démonstration de faits qu'il avait précédemment établis. Qui douterait, par exemple, après l'avoir lu, de l'identification du principal rédacteur des *Mémoires* avec Achille de Harlay-Sancy, évêque de Saint-Malo? Mais, en même temps, qui ne reconnaîtrait que Richelieu, personnellement, a dû mettre la main à l'ouvrage? Un autre important résultat des recherches de M. Lavollée se trouve confirmé de façon certaine, non par lui-même cette fois, mais par notre confrère M. Lauer, dont un récent article est reproduit ici : il en résulte que la critique de M. Lavollée ne l'avait point trompé quand il avait cru déterminer, parmi la multitude des autographes, ceux qui sont réellement de l'écriture de Richelieu.

Cependant, c'est à notre collègue M. Delavaud, depuis plusieurs années commissaire responsable de l'édition, que nous devons la plus grande partie du volume actuellement distribué. Grâce au *Rapport* qu'il y a inséré, on pénètre toute l'économie du travail, si délicat, auquel se livrent nos éditeurs à partir du tome IV. Puis, dans un long mémoire, qui est un morceau achevé d'histoire littéraire, il a accumulé, sous ce titre modeste : *Quelques collaborateurs de Richelieu*, les renseignements les plus nouveaux, les plus curieux, sur la manière dont le cardinal travaillait, et surtout savait faire travailler. Jusqu'au milieu de la nuit, — car Richelieu ne dormait que trois ou quatre heures, et, son premier somme passé, il réclamait son portefeuille, — on le trouve entouré de scribes ou de secrétaires ; et c'est en recourant à cent plumes mercenaires qu'il multipliait son activité, dans le domaine de la théologie, dans celui de la littérature, dans celui de la politique, dans celui de l'histoire. Ces deux derniers domaines se confondent, car jamais le cardinal n'a cherché dans les leçons du passé que des arguments pour justifier ses vues ou pour magnifier son rôle. A vrai dire, on serait tenté de lui pardonner les légères entorses qu'il donnait ou faisait donner parfois à la vérité historique quand elles avaient pour but de préparer de glorieuses et très légi-

times conquêtes. On voit donc, dans le savant mémoire de notre collègue, apparaître à la fois un nombre considérable de collaborateurs, d'employés, d'auxiliaires, plus ou moins dissimulés, de cet homme dont la pensée ne s'arrêtait jamais et s'étendait à tant de choses, depuis Desmaretz et ces Messieurs de l'Académie française jusqu'à Dupleix, Mézeray, d'Estrées, Guichart Déageant, Guillaume d'Hugues, Paul Ardier ou Arnauld d'Andilly. Comme le dit excellemment M. Delavaud, « c'est toute une bibliothèque que Richelieu fit écrire pour défendre et pour louer son œuvre politique. C'est un nombreux état-major qu'il mobilisa pour composer ses livres », ne cessant de guider, de renseigner, de contrôler ses auxiliaires, leur demandant beaucoup, mais toujours prêt aussi à les récompenser. Dans la catégorie des « collaborateurs posthumes », M. Delavaud range un certain nombre d'historiens du cardinal qui ont utilisé, après sa mort, ses papiers : il pourrait s'y placer lui-même au premier rang, et, cette fois, c'est la reconnaissance du public lettré qui assurera la récompense du « collaborateur » de Richelieu.

M. Jean Cordey, aujourd'hui sur le front, et qui vient d'être cité à l'ordre du jour, pour avoir, comme infirmier, secouru et ramené des blessés, durant trois jours et trois nuits, sous un bombardement incessant, nous avait donné, avant la guerre, son deuxième volume de la *Correspondance de Vivonne*, le premier qui se rapporte à l'expédition de Messine. Ce sont tous documents inédits, empruntés aux dépôts de la Guerre, de la Marine, à la Bibliothèque nationale ou aux archives de M. le duc de Polignac. Ils nous transportent au milieu de la lutte engagée par Louis XIV à la fois contre l'Espagne, l'Empire, le Brandebourg et les Provinces unies, durant les années 1674 à 1676. La révolte de Messine avait paru fournir une occasion favorable d'arracher à l'ennemi un de ses beaux royaumes méditerranéens ; la marine française, dans cette circonstance, se couvrit de gloire, remportant successivement trois brillantes victoires sur les flottes réunies des

Espagnols et des Hollandais, au large des îles Lipari, au pied de l'Etna et devant Palerme. Vivonne, après l'un de ces combats, trouvait qu'il avait bien sujet de remercier le roi de lui avoir « donné le commandement sur de si braves gens » : il n'y avait pas de capitaine notamment qui n'y eût « fait admirablement son devoir ». Dans une autre de ces rencontres, officiers généraux, capitaines de vaisseaux, de galères ou de brûlots, subalternes détachés dans les chaloupes, tous avaient joué « leur personnage avec la dernière vigueur » ; il n'était pas jusqu'aux vents qui n'eussent rivalisé de zèle avec les officiers de tous grades pour le service de Louis XIV. Ces diverses opérations nous sont rendues vivantes par les ordres ou lettres écrits au jour le jour et par les rapports de Vivonne, trop espacés au gré du roi. Le maréchal, en effet, était avare de ses « communiqués », même, chose surprenante, quand il avait à rendre compte d'un succès. Çà et là divers traits nous frappent, je dirai presque, par leur actualité. On commence à parler de mines sous-marines ; il est beaucoup question de barrages à établir dans la mer Adriatique, et déjà l'on se plaint que les prisonniers français subissent chez l'ennemi un traitement moins humain que celui que nous réservons nous-mêmes à nos captifs.

Nous ne sortons pas de l'histoire militaire en passant à la guerre de la Succession d'Espagne et aux campagnes des années 1707 à 1710, que nous narre consciencieusement l'officier d'artillerie Saint-Hilaire dans le tome V de l'édition si méthodiquement dressée par notre savant collègue M. Lecestre. Quoiqu'on y voie Villars passer le Rhin et le Neckar, les Français maîtres de Stuttgart, de Mannheim, d'Heidelberg et de Rastadt, et qu'on y suive, d'autre part, les opérations menées en Dauphiné, en Provence, en Italie et en Espagne, le principal théâtre de la guerre reste ces Flandres, ces Pays-Bas, où le sort de la France se joue périodiquement, et où servait lui-même, à cette époque, Saint-Hilaire, ce qui donne à son récit une singulière valeur. Ici encore nous surprenons des procédés renouvelés hier, et non

pour la dernière fois sans doute, car l'eau sera toujours une des plus sûres défenses de la région basse que connaît si bien notre Président : « M. de Vendôme, lisons-nous à l'année 1708, pour empêcher l'accès aux ennemis, fit inonder un espace de terrain le long du canal de Nieuport. » Ce qui est aussi de tous les temps, c'est la vaillance française : elle se montre en Provence, où presque tous les habitants prennent les armes et harcèlent l'armée du duc de Savoie; elle éclate à Lille, dont les remparts, puis la citadelle soutiennent successivement deux sièges de deux mois chacun; elle n'est pas loin de triompher à Malplaquet, où « nous combattions comme des lions », écrit le narrateur, habituellement si froid, et où, d'après lui, nos pertes (14,000 hommes) furent loin d'égaler celles de l'ennemi (plus de 25,000). C'est là ce qu'au XVIII[e] siècle on appelait de très sanglantes batailles : il n'en est plus ainsi, hélas! Quel trait plus hardi enfin que celui de ce capitaine de grenadiers chargé de pénétrer dans Lille, qui enveloppe de toile cirée les lettres de Vendôme et du duc de Bourgogne, se déshabille, plonge dans la Deule et nage entre deux eaux, pour rapporter ensuite de la même façon et par la même voie les réponses du maréchal de Boufflers!

M. Lecestre a, comme d'habitude, accompagné le texte des *Mémoires* de notes sobres, mais substantielles, puis d'un appendice contenant, entre autres pièces extraites du dépôt de la Guerre, les lettres de Saint-Hilaire correspondant à cette période.

Le prochain volume que vous recevrez maintenant, Messieurs, comme je vous l'ai dit, est le journal de Mercoyrol de Beaulieu sur la guerre de Sept ans, qui succédera, sans déranger l'ordre chronologique, aux volumes consacrés à l'expédition de Messine et à la guerre de la Succession d'Espagne. Ainsi, la Société n'aura guère édité, cette année, que des récits militaires. Étrange coïncidence, qui n'est, croyez-le bien, le résultat d'aucune préméditation! Ce groupement s'est fait, je ne sais trop comment, par suite du retard des uns et de l'absence des autres, mais sans que le Conseil d'administration ait eu le moins du monde à exercer un

choix. C'était écrit, diraient nos soldats africains. Un vent belliqueux soufflait, en 1914-1915, même sur la Société de l'Histoire de France.

Rapport de MM. les Censeurs sur l'état des finances de la Société au 31 décembre 1914.

Messieurs,

Suivant nos règlements, nous avons vérifié les pièces comptables et les comptes que M. le trésorier a bien voulu nous communiquer. Voici, telle qu'elle se présentait au 31 décembre 1914, la situation financière dont nous vous devons le rapport :

Recettes.

399 cotisations de l'année	11,970 fr.	»» c.
8 cotisations arriérées	240	»»
Rente 3 %	1,105	»»
Intérêts de 50 obligations Est . . .	709	13
— de 22 obligations P.-L.-M.	293	31
— de 13 obligations Midi . . .	172	64
— de 30 obligations des Magasins généraux	538	80
— du compte-courant au Crédit foncier.	93	89
Souscription ministérielle	1,350	»»
— des Palais nationaux. .	120	»»
Vente de volumes par le trésorier . .	62	»»
— à la Bibliothèque nationale. . .	48	»»
Un rachat de cotisation	300	»»
Versé par M. Vindry à valoir sur l'impression du tome IV de *Du Bellay* .	400	»»
Reliquat en caisse au 1er janvier 1914.	17,736	95
Total	35,139 fr.	72 c.

N. B. — Le compte n'ayant pas été fait avec le libraire, le produit de la vente des volumes par la librairie ne figure pas aux recettes, ni les frais de librairie aux dépenses.

Dépenses.

Impression de quatre volumes . . .	8,725 fr.	»» c.
Honoraires d'éditeurs	3,000	»»
— des collaborateurs du *Richelieu*	310	»»
Frais de magasinage	53	75
— de recouvrement des cotisations .	328	85
— de distribution des volumes . .	426	85
— de gestion	700	»»
Indemnités aux secrétaire, trésorier et rédacteur de l'*Annuaire-Bulletin* . .	925	»»
Dépenses diverses	196	43
Frais de fac-similés	767	»»
Total	15,432 fr.	88 c.

La balance de l'exercice s'établit de la manière suivante :

Recettes	33,049 fr.	88 c.
Dépenses	15,312	93
Restait en caisse au 1er janvier 1915 .	19,706 fr.	84 c.

L'excédent ainsi réalisé dépasse les prévisions d'une somme de 14,804 fr. 89.

Cet excédent considérable provient de ce que l'impression de sept volumes avait été prévue ; à cause des circonstances actuelles, quatre seulement ont été imprimés.

Quant au nombre des membres de la Société admis dans le courant de l'année, il n'a été que de dix, tandis que nous perdions vingt confrères, dont neuf par démission ; le nombre total de nos adhérents, qui était de 490 au 1er janvier 1914, n'était plus au 1er janvier 1915 que de 480. Souhaitons que, malgré tant de circonstances contraires, des admissions nombreuses viennent combler ce vide trop sensible.

Dix-neuf cotisations restent à recouvrer, dont plusieurs

dans les pays avec lesquels nous sommes en guerre; mais aucune ne remonte aux années antérieures.

Le projet de budget pour l'exercice 1915 prévoit : 35,716 fr. 84 de recettes (y compris les 19,706 fr. 84, reliquat de l'exercice 1914) et 32,935 francs de dépenses.

Soit un excédent prévu de 2,781 fr. 84.

Parmi ces dépenses figurent une somme de 14,000 francs représentant l'impression de sept nouveaux volumes, et aussi un don de 1,000 francs voté par le Conseil pour les Œuvres de guerre et une souscription de 10,000 francs aux bons de la Défense nationale.

Certifié exact et conforme aux écritures de M. le trésorier de la Société.

Paris, le 18 mai 1915.

Les Censeurs :

F. Sœhnée. Ch. de Lasteyrie.

II.

BIBLIOGRAPHIE.

20. — Fourier Bonnard (abbé). Saint Honorat de Lérins. Gr. in-8, 189 p., avec grav. Tours, A. Mame et fils.

21. — Gébelin (Fr.). Catalogue général des manuscrits des bibliothèques publiques de France. Paris : bibliothèque de l'Institut; collection Godefroy. In-8, xix-951 p. Paris, Plon.

Il n'existait, de la célèbre collection Godefroy conservée depuis plus d'un siècle à la bibliothèque de l'Institut, que l'inventaire publié ici même par Ludovic Lalanne en 1865-1866 (avec supplément en 1891); mais il était loin d'être complet, puisqu'il ne portait que sur les originaux. Le présent catalogue, qui a trouvé sa place naturelle dans la grande collection du Catalogue général des manuscrits des bibliothèques publiques de France, remplace avantageusement celui de notre ancien confrère et donne l'état com-

plet des richesses considérables qu'offre aux historiens la collection formée au XVIIe siècle par Théodore et Denis Godefroy. Toutes les pièces des 553 volumes qui la composent y sont analysées avec une sobriété précise qui ne laisse rien échapper d'essentiel, et il ne semble pas qu'il se soit glissé beaucoup d'inexactitudes dans les identifications de personnages et de noms de lieux. C'est sans réserve qu'il faut louer l'auteur du soin et de la diligence avec lesquels il a mené à bien ce travail considérable. Sa préface est à la fois une utile et amusante contribution à la biographie de Théodore Godefroy et une étude très sagace sur l'origine des fonds divers qui ont constitué peu à peu la collection.

22. — GRISELLE (Eugène). Lettres de la main de Louis XIII; 1re, 2e parties. 2 vol. in-8, XXXII-309 p. et 310 à 688 p. Paris, pour la Société des bibliophiles françois, chez Ed. Rahir et Cie.

23. — GUYOMAR (J.). Notre-Dame du Loc au Bourg-d'en-Bas en Saint-Avé; photographies de M. l'abbé Guillaume. In-12, 47 p. Vannes, Lafolye frères.

24. — HARDION (J.) et BOSSEBŒUF (L.). L'abbaye de Beaulieu-lès-Loches et quelques monuments de sa dépendance. In-4, 300 p., avec grav. Tours, Péricat.

(Extrait des Mémoires de la Société archéologique de Touraine.)

25. — HEURTEVENT (R.). Notes pour servir à l'histoire de Saint-Martin-des-Besaces; le prieuré de l'Hermitage. In-8, 24 p. Vire, impr. J. Beaufils.

(Extrait de la revue historique « Au pays virois ».)

26. — JONES (E.-C.). Saint-Gilles; essai d'histoire littéraire. In-8, 160 p. Paris, Édouard Champion.

27. — LA BUSSIÈRE (P. DE). Le bailliage de Mâcon; étude sur l'organisation judiciaire du Mâconnais sous l'ancien régime. In-8, XXIII-364 p. Mâcon, impr. Protat frères.

28. — LA RONCIÈRE (Ch. DE). Ce qu'ont fait, en Amérique, les Français, depuis sa découverte jusqu'au percement de l'isthme de Panama. Petit in-8, 34 p. et grav. Paris, Plon-Nourrit et Cie.

29. — La Roncière (Ch. de). L'Ordre de Notre-Dame du Mont-Carmel et ses destinées maritimes. In-8, 8 p. Nogent-le-Rotrou, impr. Daupeley-Gouverneur.

(Extrait de la Bibliothèque de l'École des chartes.)

30. — Le Claire (abbé). L'ancien château de Mauron; son emplacement; son histoire; le lieu de la bataille. In-8, 32 p. et plan. Vannes, impr. Lafolye frères.

31. — Lemaitre (H.). Le refus de service d'ost et l'origine du servage. In-8, 10 p. Nogent-le-Rotrou, impr. Daupeley-Gouverneur.

(Extrait de la Bibliothèque de l'École des chartes.)

32. — Levillain (L.). Le diplôme faux de Pépin le Bref pour Notre-Dame de la Règle en Limousin. In-8, 12 p. Nogent-le-Rotrou, impr. Daupeley-Gouverneur.

(Extrait de la Bibliothèque de l'École des chartes.)

33. — Longnon (A.). Documents relatifs au comté de Champagne et de Brie (1172-1361); t. III : les Comptes administratifs. In-4, xxix-678 p. Paris, Ernest Leroux.

Tous les textes qui forment ce tome III étaient, ainsi qu'une grande partie de l'Index final, déjà imprimés au moment de la mort de son savant auteur. Mais rien, dans les papiers de ce dernier, n'a permis de reconstituer l'Introduction dont il se proposait de le faire précéder; elle était toute composée dans sa tête, et il ne lui restait, aidé de sa prodigieuse mémoire, qu'à la jeter sur le papier. Chargé d'achever le volume, notre confrère M. Élie Berger a donc dû se borner à mettre en valeur, dans les trente pages qui tiennent lieu d'Introduction, l'intérêt de chacun des vingt-cinq comptes recueillis et publiés ici par Auguste Longnon; de ces textes financiers, plusieurs sont importants à consulter pour l'histoire générale du xive siècle.

34. — Maugis (E.). Histoire du Parlement de Paris : de l'avènement des rois Valois à la mort de Henri IV; t. II : période des guerres de religion, de la Ligue et de Henri IV. In-8, 424 p. Paris, Auguste Picard.

35. — Mirot (L.). L'hôtel d'Étampes, rue Saint-Antoine.

In-8, 38 p., avec 2 fig. Nogent-le-Rotrou, impr. Daupeley-Gouverneur.

(Extrait des Mémoires de la Société nationale des Antiquaires de France).

36. — Mortet (V.). Mélanges d'archéologie (antiquité romaine et moyen âge); première série : technique architecturale; métrologie. In-8, iii-124 p. et planches. Paris, Auguste Picard.

(Extrait de la Bibliothèque de l'École des chartes.)

37. — Mortier (Rév. Père). Histoire des maîtres généraux de l'ordre des Frères prêcheurs; t. VII : 1650-1914. In-8, x-538 p. Paris, Alphonse Picard et fils.

38. — Mourret (F.). Histoire générale de l'Église; t. II : les Pères de l'Église (ive et ve siècles). In-8, 532 p. Paris, Bloud et Gay.

39. — Nouaillac (J.). La retraite de Pomponne de Bellièvre (septembre 1588-mai 1593); un neutre royaliste au temps de la Ligue. In-8, 41 p. Nogent-le-Rotrou, impr. Daupeley-Gouverneur.

(Extrait de la Revue historique.)

40. — Perrier (Paul). Chartes, lettres et pièces diverses relatives aux arts et aux artistes du xive au xixe siècle, récemment données à la Bibliothèque nationale par M. le marquis et par M. le comte Alexandre de Laborde. In-8, 35 p. Paris, Impr. nationale.

(Extrait du Bulletin philologique et historique [jusqu'en 1715].)

Inventaire chronologique, pièce par pièce, de 365 documents, du xive au xixe siècle, qui forment depuis peu les manuscrits 22045-22047 du fonds des nouvelles acquisitions françaises de la Bibliothèque nationale, et qui, recueillis à Paris en 1854 par le père des donateurs, le marquis Léon de Laborde, intéressent principalement l'histoire de Paris, de la Normandie, de la Bourgogne et de la Franche-Comté, ou, plus précisément, l'histoire des arts et des artistes dans ces régions. On y remarque des fragments de comptes royaux des xive et xve siècles, des comptes de l'hôtel des ducs Louis et Charles d'Orléans, des devis de dépenses de l'Hôtel-Dieu au xvie siècle, des documents sur divers hôtels particuliers

à Paris, des quittances de nombreux artistes, entre autres de Caffieri, Coypel, Largillière, Girardon, Clodion. — Au n° 206, corriger *Candalle* au lieu de *Candolle*.

41. — Prou (M.). Fragments d'un registre de comptes de la Chambre apostolique (1334-1335). In-8, 16 p. Nogent-le-Rotrou, impr. Daupeley-Gouverneur.

(Extrait de la Bibliothèque de l'École des chartes.)

42. — Puybusque (P.-N. de). Lettres inédites de Sismondi à Sir J. Mackintosh et à la comtesse de Sainte-Aulaire. In-8, 27 p. Nogent-le-Rotrou, impr. Daupeley-Gouverneur.

(Extrait de la Revue historique.)

43. — Régné (Jean). Histoire du Vivarais, publiée sous les auspices du conseil général de l'Ardèche; t. I : le Vivarais depuis les origines jusqu'à l'époque de sa réunion à l'Empire (1039), par le chanoine J. Rouchier; édition accompagnée de dissertations, notes, tables et gravures nouvelles. In-8, xc-724 p. et planches. Largentière, impr. Mazel et Plancher.

44. — Régné (J.). La première étape de la pénétration capétienne en Vivarais; la fondation de Villeneuve-de-Berg et la mise en pariage de son territoire (novembre 1284). In-8, 24 p. Paris, Impr. nationale.

(Extrait du Bulletin philologique et historique.)

45. — Régné (J.). Rapport confidentiel sur le Haut-Vivarais à la fin du xviie siècle. In-8, 41 p. Aubenas, impr. Habauzit.

(Extrait de la Revue du Vivarais.)

46. — Rigault (G.). Orléans et le Val de Loire; ouvrage illustré de 118 gravures. In-4, 154 p. Paris, H. Laurens.

47. — Tausin (H.). Les devises des villes de France; leur origine; leur historique, avec les descriptions des armoiries et quelques reproductions. In-16, xiv-428 p. Paris, Édouard Champion.

48. — Tranchant (C.). Le château de Touffon et ses seigneurs. In-8, 37 p. Poitiers, impr. G. Roy.

(Extrait du Bulletin de la Société des Antiquaires de l'Ouest.)

49. — Vidier (A.). L'hôtel de Saint-Benoît-sur-Loire à Paris (1258-1421). In-8, 14 p. Nogent-le-Rotrou, impr. Daupeley-Gouverneur.

(Extrait du Bulletin de la Société de l'Histoire de Paris et de l'Ile-de-France.)

50. — Villat (L.). Histoire de Corse; ouvrage illustré de gravures hors texte. In-8, viii-280 p. Paris, Boivin et Cie.

51. — Visme (A. de). Essai historique sur Eaubonne (Seine-et-Oise). In-8, 116 p. Paris, Édouard Champion.

74

PROCÈS-VERBAL

DE LA

SÉANCE DU CONSEIL D'ADMINISTRATION

DE LA

SOCIÉTÉ DE L'HISTOIRE DE FRANCE,

TENUE LE 15 JUIN 1915,

A l'École des chartes, à quatre heures un quart,

SOUS LA PRÉSIDENCE DE MM. HENRY COCHIN ET PAUL GUILHIERMOZ, PRÉSIDENTS.

(Procès-verbal adopté dans la séance du 7 décembre suivant.)

Le secrétaire donne lecture des procès-verbaux de la séance du 2 février et de l'Assemblée générale du 18 mai; la rédaction en est approuvée par le Conseil.

M. le Président fait part de la mort récente de notre collègue, M. Amédée Dufaure, ancien membre de la Chambre des députés, dont il fait l'éloge, et qui portait si dignement un si grand nom.

M. le Président proclame membres de la Société, après avoir soumis ces admissions à l'approbation du Conseil :

2589. M. Charles Roussigné, rue Bayard, n° 8; présenté par MM. Valois et Lecestre.

2590. M. Raymond Chevalier, maire de Soisy-sous-Étiolles, rue de Rivoli, n° 216; présenté par MM. Henry Cochin et Valois.

L'ordre du jour appelle le renouvellement du Bureau et des Comités.

Sont élus, pour l'exercice 1915-1916 :

Président : M. Paul Guilhiermoz.
1er vice-président : M. Delavaud.
2e vice-président : M. Delachenal.
Secrétaire adjoint : M. Henri Courteault.
Trésorier-archiviste-bibliothécaire : M. Léon Lecestre.

Comité de publication.

Sont réélus :

MM. BOULAY DE LA MEURTHE.
DE LABORDE.
DE MANDROT.
OMONT.

Est élu, en remplacement de M. Guilhiermoz, nommé président :

M. Henry COCHIN.

Comité des fonds.

Sont réélus :

MM. DE BARANTE.
DURRIEU.
MORANVILLÉ.
Maurice ROY.

En quittant le fauteuil de la présidence, M. Henry Cochin tient à dire que les circonstances où la France se trouve en ce moment donnent à notre Société une noblesse particulière et que l'honneur, déjà si grand, de la présider en devient plus grand encore; il en a vivement senti tout le prix. Il est très heureux de pouvoir remettre ses pouvoirs aux mains d'un successeur tel que M. Paul Guilhiermoz, si digne de les détenir à son tour; il rappelle les belles et profondes études de notre nouveau président sur l'histoire sociale et l'histoire économique de l'ancienne France, études d'une difficulté si grande que seul un érudit de sa valeur et de sa conscience les pouvait entreprendre et mener à bonne fin.

M. Guilhiermoz, en remerciant le Conseil de l'avoir appelé à la présidence, rappelle que ces mêmes circonstances auxquelles son éminent prédécesseur faisait allusion ont précisément, en augmentant la rareté de nos séances, privé le Conseil d'apprécier aussi souvent qu'il l'eût désiré les qualités présidentielles de M. Henry Cochin : son autorité personnelle, sa grande connaissance des hommes, son goût si

vif pour l'histoire, le charme de sa parole avenante et spirituelle, si applaudie à notre dernière Assemblée générale. S'il se sent quelque peu effrayé de recueillir sa succession, M. Guilhiermoz compte, pour n'en point paraître trop indigne, sur la collaboration des membres du bureau, en particulier de nos dévoués secrétaire et trésorier, et il félicite le Conseil d'avoir maintenu à la vice-présidence le diplomate éminent auquel il souhaite de pouvoir collaborer à quelque grand traité de paix, et d'y avoir appelé, conjointement avec lui, le très distingué historien d'un des grands règnes de nos annales.

Publications adressées à la Société.

Publications périodiques. — *Revue historique*, janvier-février, mars-avril 1915. — *Revue de l'histoire des colonies françaises*, 1914, 3e et 4e trimestres; 1915, 1er trimestre. — *Bulletin de la Société de l'histoire du protestantisme français*, juillet-décembre 1914. — *Bulletin mensuel de l'Association philotechnique*, novembre-décembre 1914.

Sociétés savantes. — *Mémoires de la Société académique du département de l'Aube*, t. LI (année 1914). — *Bulletin de la Société des Antiquaires de Normandie*, années 1913 et 1914. — *Bulletin de la Société des Antiquaires de l'Ouest*, 1914, 1er, 2e et 3e trimestres. — *Indicateur d'antiquités suisses*, 1914, 4e fasc.; 1915, 1er fasc. — *Bulletin de la Société d'histoire et d'archéologie de Genève*, t. IV, 1re livraison. — *Proceedings of the American philosophical Society*, janvier-décembre 1914.

Ouvrages offerts par les auteurs ou les éditeurs.

Chartes, lettres et pièces diverses relatives aux arts et aux artistes du XIVe au XIXe siècle, récemment données à la Bibliothèque nationale par M. le marquis et par M. le comte Alexandre de Laborde, par M. Paul Perrier. Br. in-8. Paris. — *Le culte de Cybèle, mère des dieux, à Rome et dans l'Empire romain*, par Henry Graillot (fascicule 107 de la Bibliothèque des Écoles d'Athènes et de Rome). In-8. Paris, Fontemoing. — *Catalogue général des manuscrits des bibliothèques publiques de France. Paris : bibliothèque de l'Institut, collection Godefroy*, par François Gébelin. In-8. Paris, Plon. — *Scènes de la vie diplomatique au XVIIIe siècle (1712-1714)*, par L. Delavaud. In-4. Paris, Hachette. — *Recueils d'actes relatifs à l'administration des rois d'Angleterre en Guyenne au XIIIe siècle*, transcrits et publiés par Charles Bémont (collection des docu-

ments inédits). In-4. Paris. — *Documents relatifs au comté de Champagne et de Brie (1172-1361)*, tome III : *Les comptes administratifs*, publiés par Auguste Longnon (même collection). In-4. Paris. — *La leçon de l'hôpital : Notre-Dame d'Ypres*, par le Dr Mariavé. 2 vol. in-8. Montpellier.

Correspondance.

M. Appell, président de l'Œuvre du Secours national, et notre collègue M. le marquis de Vogüé, président de la Croix-Rouge française, remercient des dons généreux que notre trésorier leur a transmis.

MM. Coville et Imbart de la Tour adressent leurs remerciements pour leur élection comme membres du Conseil.

MM. le marquis d'Albon, Germain Lefèvre-Pontalis, Pannier et Riché s'excusent de ne pouvoir assister à l'Assemblée générale.

MM. le marquis d'Antioche, mobilisé, et Bruel s'excusent de ne pouvoir se rendre à la séance de ce jour.

Notre confrère M. le chanoine Lapierre, empêché d'assister à l'Assemblée générale, adresse un sonnet, dont il est l'auteur, composé à l'occasion de la fête de la bienheureuse Jeanne d'Arc.

Travaux de la Société.

État des impressions :

Annuaire-Bulletin de 1915. Feuilles 1 à 3 en pages.

Campagnes de Mercoyrol de Beaulieu. Volume achevé, prêt à être distribué.

Lettres du duc de Bourgogne. T. II. Pas de changement.

Journal de Fauquembergue. T. III. Feuilles 1 à 16 tirées; feuille 17 en pages; feuille 18 en placards.

Grandes Chroniques de France. T. II. Feuilles 1 à 6 tirées; feuilles 7 à 9 reçues à mettre en pages.

Dépêches d'ambassadeurs milanais. T. I. Feuilles 1 à 6 tirées; feuilles 7 à 9 en placards.

Mémoires du comte de Brienne. T. I. Feuilles 1 à 3 tirées; feuilles 4 à 6 en pages; feuilles 7 et 8 en placards.

Mémoires de du Bellay. T. IV. Sans changement.

Mémoires du cardinal de Richelieu et *Mémoires de Florange*. Sans changement; impressions suspendues.

Sur la proposition du secrétaire, et par mesure d'économie, la distribution du volume achevé des *Campagnes de Mercoyrol de Beaulieu* sera retardée pour être jointe à celle, imminente, du tome III du *Journal de Fauquembergue;* ces deux volumes complèteront l'exercice 1914.

Sur la proposition de M. Prinet, chargé, comme commissaire responsable, d'examiner le manuscrit de l'*Histoire de Dix ans* de Jean Girardot de Nozeroy, transmis par le futur éditeur M. Longin, la publication de cet ouvrage est, jusqu'à nouvel ordre, ajournée.

A la demande de l'éditeur M. Delachenal, le Conseil décide que le tome II, actuellement en cours d'impression, des *Grandes Chroniques de France* sera dédoublé et suivi d'un tome III.

Le Conseil renouvelle à M. Lecestre, réélu trésorier de la Société, les pouvoirs nécessaires pour qu'il touche à la Caisse centrale du Trésor public le montant des sommes dues par le ministre de l'Instruction publique pour fourniture d'exemplaires des publications de la Société et pour qu'il en donne quittance et valable décharge.

La séance est levée à cinq heures et demie.

II.

BIBLIOGRAPHIE.

52. — ALBE (chanoine Ed.). Cahors; inventaire raisonné et analytique des archives municipales; 1re partie : XIIIe siècle (1200-1300). In-8, 217 p. Cahors, impr. G. Rougier.

53. — ALENGRY (C.). Les foires de Champagne : étude d'histoire économique. In-8, 234 p. Paris, Rousseau et Cie.

54. — ANDRÉ-MICHEL (Robert). Avignon au temps des premiers papes. In-8, 20 p. Nogent-le-Rotrou, impr. Daupeley-Gouverneur.

(Extrait de la Revue historique.)

55. — BANSE (D.). Vieux Fécamp; l'ancienne église Saint-Léger de Fécamp. Petit in-8, 53 p. et grav. Fécamp, impr. Banse frères.

56. — BONNET (E.). Les Anglais en Languedoc (juillet 1710). In-8, 36 p. et planche. Montpellier, impr. générale du Midi.

57. — BOURDEAUT (abbé A.). Châteauceaux au XIVe siècle. In-8, 68 p. Angers, G. Grassin.

(Extrait des Mémoires de la Société nationale d'agriculture, sciences et arts d'Angers.)

58. — CHABANNES (comte H. DE). Preuves pour servir à l'histoire de la maison de Chabannes. Supplément I. In-4, 1174 p. Dijon, impr. Jobard.

Ce premier volume (il y en aura deux) d'un supplément aux *Preuves pour servir à l'histoire de la maison de Chabannes* atteste le souci de notre collègue M. le comte H. de Chabannes de produire tous les documents qu'il peut recueillir pour compléter l'œuvre magistrale qui fait tant d'honneur à sa maison. On trouvera dans ce volume, en dehors d'une précieuse généalogie du XVIe siècle dont l'unique manuscrit a été acquis en 1909, le texte d'un très grand nombre de pièces de toutes les époques retrouvées dans de multiples dépôts d'archives publiques ou privées de France et de l'étranger, ou dans des publications de date postérieure à celle des précédents volumes. Beaucoup de points de la biographie des Chabannes s'en trouvent éclairés ou rectifiés. Un index très complet permet d'apprécier la richesse de documentation de ce supplément.

59. — CHAUMONT (L.). Histoire de Chalon, depuis les origines jusqu'à la période contemporaine ; nouvelle édition, revue et considérablement augmentée. In-8, 312 p.et plan. Chalon-sur-Saône, chez les principaux libraires.

60. — CHAVIGNY (D. DE). L'église et l'académie protestantes de Saumur. In-8, 55 p. Saumur, impr. Paul Godet.

61. — COLIN (lieutenant-colonel). Les grandes batailles de l'histoire. I : De l'antiquité à 1913. In-8, 322 p., avec 46 plans de batailles. Paris, Ernest Flammarion.

62. — COMBES DE PATRIS (B.). Le jansénisme en Rouergue à la fin du XVIIIe siècle. In-8, 19 p. Paris, Alphonse Picard et fils.

(Extrait de la Revue des études historiques.)

63. — CROZE (A.). Études et documents pour servir à l'histoire hospitalière lyonnaise. II. In-8, 47 p., avec une gravure. Lyon, A. Rey.

64. — DAUGÉ (abbé S.). Roquefort; monographie du château; les seigneurs; les habitations rurales et agricoles du domaine au XVIIIe siècle. In-8, 27 p., avec une grav. et un plan. Auch, impr. Léonce Cocharaux.

(Extrait du Bulletin de la Société archéologique du Gers.)

65. — DAUZAT (A.). Essais de géographie linguistique. In-8, 47 p. et planches. Paris, Édouard Champion.

(Extrait de la Revue de philologie française.)

66. — DEGERT (A.). Le chapeau du cardinal de Richelieu. In-8, 64 p. Nogent-le-Rotrou, impr. Daupeley-Gouverneur.

(Extrait de la Revue historique.)

67. — DELAVAUD (L.). Quelques collaborateurs de Richelieu. In-8, 266 p. Nogent-le-Rotrou, impr. Daupeley-Gouverneur.

68. — DUINE (F.). Questions d'hagiographie et vie de saint Samson. In-8, 66 p. Paris, Édouard Champion.

69. — DUVERNOY (E.). Catalogue des actes des ducs de Lorraine, de 1048 à 1139 et de 1176 à 1220. In-8, 266 p. Nancy, A. Crépin-Leblond.

70. — FABRE (J.). Les bourreaux de Jeanne d'Arc et sa fête nationale; notices sur les personnages du procès de con-

damnation; documents sur la fête du patriotisme. In-16, 221 p. Paris, Hachette et Cie.

71. — Farcy (L. de). Chapelle d'or et de diamants donnée en 1636 à la couronne de France par le cardinal de Richelieu. In-8, 20 p., avec un croquis. Saumur, impr. Paul Godet.

(Extrait du Bulletin de la Société des lettres, sciences et arts du Saumurois.)

72. — Filippi (L.). Essai sur le maréchal de France Alfonso d'Ornano, maire de Bordeaux (1548-1610). In-8, 132 p., avec grav. Alger, impr. Adolphe Jourdan.

73. — Finley (John). The French in the heart of America. In-8, 431 p. New-York, Charles Scribner's sons.

De ce remarquable ouvrage, une traduction française, simplement retardée par la présente guerre, doit paraître, qui le mettra à la portée de tous les lecteurs, et rien n'est plus désirable. M. Finley, président de l'Université de New-York et chef de tous les services d'éducation aux États-Unis, a été conférencier en Sorbonne et dans les principales universités de France, et bien que, comme il le dit lui-même, ses sympathies ancestrales ne fussent point pour nous, il s'est très vivement épris des qualités chevaleresques et désintéressées de notre race, dont le présent livre est la prestigieuse glorification. C'est l'histoire, écrite avec un grand talent et une généreuse flamme, de l'épopée française au cœur de l'Amérique de ces hardis pionniers, aventuriers, trappeurs, missionnaires qui, partis des côtes de la Manche et de l'Océan, parcoururent et civilisèrent, du xvie au xviiie siècle, le Nouveau-Monde, du Saint-Laurent au delta du Mississipi, de l'Ohio jusqu'au Missouri, en particulier cette « vallée de la Nouvelle Démocratie », cette Louisiane, généreusement abandonnée depuis par Bonaparte à la république naissante des États-Unis, et où les souvenirs français, aussi nombreux qu'au Canada, méritent d'être aussi pieusement conservés. On apprendra par le livre de M. Finley tout ce que doivent à la France des villes comme Chicago, Pittsburgh, dont les berceaux furent proprement français. A l'heure actuelle, aucun ouvrage n'est plus fait pour exalter notre patriotisme et la foi dans l'avenir de notre race que ce livre d'un grand et noble Américain.

74. — Fleury (G.). François Véron de Fortbonnais, sa famille, sa vie, ses actes, ses œuvres (1722-1800). In-8, 589 p. et portrait. Le Mans, A. de Saint-Denis.

75. — Fliche (A.). Le cardinal Humbert de Moyenmoutier; étude sur les origines de la réforme grégorienne. In-8, 38 p. Nogent-le-Rotrou, impr. Daupeley-Gouverneur.

(Extrait de la Revue historique.)

76. — Gap (L.). Un atelier de fausse monnaie aux Baumettes-lez-Faucon (Vaucluse) en 1492; notice sur ce quartier. In-8, 28 p. Paris, Édouard Champion.

(Extrait des Mémoires de l'Académie de Vaucluse.)

77. — Gazier (A.). Jeanne de Chantal et Angélique Arnauld, d'après leur correspondance (1620-1641); étude historique et critique, suivie des lettres de ces deux mères et d'une lettre de Saint-Cyran à Mme de Chantal, rassemblées et classées pour la première fois, avec trois portraits en similigravure. Petit in-8, 204 p. Évreux, impr. de l'Eure.

78. — Gosselin (abbé A.). Les Normands au Canada; France et Canada; Dieppe-Québec (1639)-Québec-Dieppe (1912). In-8, 16 p. Évreux, impr. de l'Eure.

(Extrait de la Revue catholique de Normandie.)

79. — Graillot (H.). Nicolas Bachelier, imagier et maçon de Toulouse au xvie siècle. In-8, xxxii-397 p. Toulouse, Édouard Privat; Paris, Auguste Picard.

80. — Guillot (G.). Une spéculation agricole au xviiie siècle. In-8, 92 p. Évreux, impr. de l'Eure.

81. — Guimard (V.). Épisode de l'inondation de 1641 à Sens. In-8, 9 p. Auxerre, impr. Albert Gallot.

(Extrait du Bulletin de la Société des sciences historiques et naturelles de l'Yonne.)

82. — Halphen (L.). L'histoire en France depuis cent ans. In-16, 220 p. Paris, Armand Colin.

83. — Hautcœur (abbé A.). La paroisse de Sucé : autrefois et aujourd'hui. Petit in-8, 15 p. Vannes, impr. Lafolye frères.

84. — Honoré (L.). L'instruction publique à Bormes (1640-1914). In-8, 38 p. Draguignan, H. Cauvin.

85. — IMBART DE LA TOUR (P.). Les origines de la Réforme; t. III : l'Évangélisme (1521-1538). In-8, XI-631 p. Paris, Hachette et Cie.

86. — ISNARD (E.). Essai historique sur le chapitre de Digne et sur Pierre Gassendi, chanoine et prévôt (1177-1790). In-8, 210 p. Digne, impr. Chaspoul.

(Extrait du Bulletin de la Société scientifique et littéraire des Basses-Alpes.)

87. — LACROIX (A.). Inventaire sommaire des archives communales et des archives hospitalières de la ville de Valence antérieures à la Révolution et inventaire sommaire des archives communales de Die et Montélimar et hospitalières de Die. T. IX. Grand in-4 à 2 col., XV-419-XL p. Valence, impr. Ch. Legrand et M. Granger.

88. — LASTEYRIE (R. DE) et VIDIER (A.). Bibliographie générale des travaux historiques et archéologiques publiés par les sociétés savantes de la France, dressée sous les auspices du ministère de l'Instruction publique. T. VII, 1re et 2e livraisons (nos 106782 à 120127). Grand in-4 à 2 col., 400 p. Paris, Ernest Leroux.

89. — LAUER (Ph.). Recueil des actes de Louis IV, roi de France (936-954), publié sous la direction de M. Maurice Prou. In-4, LXXV-154 p., avec planches. Paris, C. Klincksieck.

90. — LEFORT (abbé A.). Les chapelles et les chapellenies du Bourg-d'Iré sous l'ancien régime. In-8, 81 p. Angers, G. Grassin.

(Extrait de la Revue de l'Anjou.)

91. — LEGROS (H.-M.). Une visite d'évêque à Bazouges-sur-le-Loir en 1655 : Mgr Henry Arnauld, évêque d'Angers. In-8, 31 p. Angers, G. Grassin.

(Extrait de la Revue de l'Anjou.)

92. — LOT (F.). Les migrations saxonnes en Gaule et en Grande-Bretagne du IIIe au Ve siècle. In-8, 40 p. Nogent-le-Rotrou, impr. Daupeley-Gouverneur.

(Extrait de la Revue historique.)

93. — MAIGNIEN (E.). Catalogue des livres et manuscrits du fonds dauphinois de la bibliothèque municipale de Grenoble. T. IV. In-8, IX-674 p. Grenoble, impr. Allier frères.

94. — MALLET (E.). Thaumas de la Thaumassière, commentateur des coutumes de Berry. In-8, 456 p. Paris, Édouard Duchemin.

95. — MARCHADIER (L.). Veretz (Indre-et-Loire). In-8, 16 p. Tours, impr. E. Arrault et Cie.

96. — MARION (M.). Histoire financière de la France depuis 1715; t. I : 1715-1789. In-8, XII-480 p. Paris, Arthur Rousseau.

97. — MARTEAUX (Ch.) et LE ROUX (Marc). Boutae, vicus gallo-romain des fins d'Annecy; premier supplément. In-8, 22 p., avec figures. Annecy, J. Abry.

98. — MATHOREZ (J.). Notes sur les étrangers en Anjou sous l'ancien régime. In-8, 28 p. Angers, G. Grassin.

(Extrait de la Revue de l'Anjou.)

99. — MAUGIS (Édouard). Documents inédits concernant la ville et le siège du bailliage d'Amiens; extraits des registres du Parlement de Paris et du Trésor des chartes. T. II : XVe siècle (1402-1501). In-4, III-475 p. Paris, Auguste Picard.

100. — Mémoires et documents publiés par la Société savoisienne d'histoire et d'archéologie. T. LV. 2e série, t. XXIX : La dame de Menjoud, par le docteur L. Moret; Les ruines de Saint-Claude à Saint-Cassin, près Chambéry, par Philibert Falcoz; Inventaire des archives anciennes (antérieures à l'année 1793) de la ville de Moûtiers, par Gabriel Pérouse; La bibliothèque des Charmettes, par C. Bouvier; Le régime des prisons en Savoie aux XVIIe et XVIIIe siècles, par François Vermale. In-8, XVI-500 p., avec grav. Chambéry, au siège de la Société.

PROCÈS-VERBAL

DE LA

SÉANCE DU CONSEIL D'ADMINISTRATION

DE LA

SOCIÉTÉ DE L'HISTOIRE DE FRANCE,

TENUE LE 7 DÉCEMBRE 1915,

A l'École des chartes, à quatre heures un quart,

SOUS LA PRÉSIDENCE DE M. PAUL GUILHIERMOZ, PRÉSIDENT.

(Procès-verbal adopté dans la séance du 1er février suivant.)

Le secrétaire adjoint donne lecture du procès-verbal de la séance du 15 juin ; la rédaction en est adoptée par le Conseil.

M. le Président, à l'occasion de la mort de notre secrétaire M. Noël Valois, survenue le 11 novembre dernier, prononce l'allocution suivante :

« Messieurs, — Vous savez quel coup aussi soudain que cruel a frappé notre Société. D'après notre constitution, le président, élu seulement pour un an et qui, en fait, n'est jamais réélu, n'est qu'un figurant, une ombre. Le pouvoir stable est chez nous le secrétaire, qui est élu pour quatre ans et qui, en fait, est toujours réélu. Notre Société, fondée en janvier 1834 et qui, par conséquent, va entrer dans sa 83e année d'existence, n'a eu, pendant ce long espace de temps, que trois secrétaires, Jules Desnoyers, Arthur de Boislisle, Noël Valois. Tous trois étaient membres de l'Institut et les deux derniers n'ont pris ces fonctions qu'à un âge déjà fort mûr. C'est dire quel honneur ils ont fait à la charge de secrétaire de la Société de l'histoire de France et quelle importance elle avait à leurs yeux. Ils ont mieux encore souligné cet honneur et cette importance par le dévouement, on peut dire passionné, avec lequel ils ont rempli leur tâche. C'est qu'en effet, dans ce dévouement à l'histoire de la patrie, ils voyaient un dévouement à la patrie

elle-même. Ai-je besoin de vous rappeler ce qu'a été en particulier notre dernier secrétaire? Energie et volonté, mais en même temps prudence et réflexion, par-dessus tout conscience, c'étaient là, vous le savez, les qualités dominantes de son noble caractère ; en les unissant à sa très haute compétence d'historien, il les a si complètement mises au service de notre Société que sa perte est pour nous la source la plus abondante à la fois de regrets intenses et de reconnaissance profonde. J'ajouterai que, pour la plupart des membres de ce Conseil, il était un ami très cher de jeunesse et quelquefois d'enfance, en sorte que notre deuil est aussi complet que possible. »

Le Conseil s'associe unanimement aux sentiments d'émotion, de regrets et de reconnaissance si éloquemment exprimés par son Président et, sur la proposition de M. Lelong, décide que le texte de l'allocution de M. Guilhiermoz sera transmis aux enfants de notre très regretté secrétaire.

M. le Président informe le Conseil du décès récent d'un de nos sociétaires, M. Arthur Lemaire, dont le nom figurait depuis 1885 sur nos listes.

M. le Président proclame membres de la Société, après avoir soumis ces admissions à l'approbation du Conseil :

2591. Mme la marquise des Roys, rue de Chaillot, n° 69; présentée par MM. Guilhiermoz et Lecestre.

2592. Mlle Cécile Valois, rue de l'Abbaye, n° 13; présentée par MM. Henry Cochin et Guilhiermoz.

2593. M. Charles Valois, archiviste-paléographe, rue de l'Abbaye, n° 13; présenté par les mêmes.

Publications adressées à la Société.

Publications périodiques. — *Revue historique*, nos de mai-juin, juillet-août, septembre-octobre, novembre-décembre 1915. — *Bulletin mensuel de l'Association philotechnique*, janvier-mars 1915. — *Revue de l'histoire des colonies françaises*, 2e et 3e trimestres de 1915. — *Bulletin de la Société de l'histoire du protestantisme français*, nos de janvier-avril, mai-août, septembre-octobre 1915.

Sociétés savantes. — *Bulletin de la Société archéologique et historique de l'Orléanais*, année 1914. — *Mémoires* de la même Société, tome XXXIV. — *Bulletin trimestriel de la Société des Antiquaires de la Picardie*, 1914, 2e, 3e et 4e trimestres; 1915, 1er et 2e trimestres. — *Bulletin de la Société des sciences historiques et naturelles de l'Yonne*, année 1914. — *Mémoires de l'Académie des sciences, arts et belles-lettres de Caen*, années 1913 et 1914. — *Bulletin de la Société des Antiquaires de l'Ouest*, 2e trimestre de 1915. — *Mémoires de la Société d'agriculture, sciences et arts d'Angers*, année 1914. — *Bulletin de la Société nationale des Antiquaires de France*, année 1914. — *Archives historiques du département de la Gironde*, tome XLIX. — *Indicateur d'antiquités suisses*, 1915, 2e et 3e fascicules. — *Musée national suisse à Zurich*, 23e rapport annuel. — *Mitteilungen der antiquarischen Gesellschaft in Zurich*, tome XXVIII, 1er fascicule. — *Cambridge University library : report of the library syndicate*, année 1914. — *Proceedings of the American philosophicat Society*, janvier-juillet 1915. — *Smithsonian institution : bureau of American ethnology*, 46e bulletin.

Ouvrages offerts par les auteurs ou les éditeurs.

Exposition universelle et internationale de San Francisco : la science française. In-8. Paris, 2 vol. — *Catalogue général des manuscrits des bibliothèques publiques de France : Paris*, tome II, et *Départements*, tome XLV. In-8. Paris, Plon, 2 vol. — R. de Lasteyrie et A. Vidier, *Bibliographie générale des travaux historiques et archéologiques publiés par les sociétés savantes*, t. VI, 1re et 2e livraisons. In-4. Paris. — Comte de Chabannes, *Preuves pour servir à l'histoire de la maison de Chabannes, supplément I*. In-4. Dijon. — H. de Terrebasse, *Le testament de Guigues Alleman en langue vulgaire du Haut-Dauphiné (1275)*. In-8. Paris, Champion. — Du même, *Paul Didier et la conspiration de Grenoble en 1816*. In-8. S. l. n. d. — Du même, *Lettre de Guichenon à M. du Bouchet*. In-8. S. l. n. d. — Du même, *Les contre-vérités des messieurs et dames de Grenoble*. In-8. S. l. n. d. — Du même, *Idée de la personne, de la manière de vivre et de la cour du roi de Prusse en 1752*. In-8. Valence. — A. Brette, *Recueil de documents relatifs à la convocation des États généraux*, t. IV. In-4. Paris. — Claude Perroud, *Lettres de Mme Roland, nouvelle série (1767-1780)*, t. II. In-4. Paris.

Correspondance.

MM. Henry Cochin et Lefèvre-Pontalis s'excusent de ne pouvoir assister à la séance.

Mme la marquise des Roys exprime le désir de remplacer, comme membre de la Société, Mme la marquise des Roys, sa belle-mère, décédée le 19 avril dernier.

L'ordre du jour appelle le vote pour l'élection d'un secrétaire, dont les pouvoirs seront valables pour la période qui restait à courir à l'égard de M. Valois, c'est-à-dire jusqu'en juin 1916. M. le Président fait connaître au Conseil que le secrétaire adjoint désire conserver ses fonctions actuelles et décline toute candidature à celle de secrétaire.

M. Roland Delachenal est élu secrétaire de la Société en remplacement de M. Valois.

M. le Président remercie M. Delachenal de la si parfaite bonne grâce avec laquelle il accepte de remplir le grand vide si inopinément creusé au milieu de nous. Il a confiance que, dans le nouveau labeur qu'il assume si généreusement, notre nouveau secrétaire trouvera quelque allégeance au deuil patriotique, mais bien cruel, qui l'a atteint.

Sur la proposition de M. le Président, il est sursis, jusqu'en juin 1916, à l'élection d'un second vice-président, en remplacement de M. Delachenal, élu secrétaire.

Travaux de la Société.

État des impressions :

Annuaire-Bulletin de 1915. Feuilles 1 à 5 1/2 tirées.

Dépêches d'ambassadeurs milanais. T. I. Feuilles 1 à 12 tirées; feuilles 13 à 15 en pages.

Mémoires de du Bellay. T. IV. Feuilles 1 à 18 tirées; feuilles 19 à 21 1/2 (fin du texte) en placards.

Grandes Chroniques de France. T. II. Feuilles 1 à 12 tirées; on compose la suite.

Mémoires de Saint-Hilaire. T. VI. Feuilles 1 à 6 tirées; feuilles 7 à 9 1/2 (fin du texte) en pages.

Journal de Jean Vallier. T. III. Feuilles 1 à 3 tirées; feuilles 4 à 5 1/2 en placards.

Lettres du duc de Bourgogne. T. II. Pas de changement.

Mémoires du comte de Brienne. T. I. 14 feuilles tirées ; feuilles 15 et 16 en placards.

Le secrétaire adjoint rappelle que, depuis la dernière séance, deux volumes ont été mis en distribution, qui complètent l'exercice 1914 : les *Campagnes de Mercoyrol de Beaulieu* et le tome III et dernier du *Journal de Fauquembergue.*

En raison de l'état d'avancement de l'impression du tome VI et dernier des *Mémoires de Saint-Hilaire*, dont tout le texte est composé, et dont la table seule reste à imprimer, le Conseil décide qu'il n'y a pas lieu de donner à M. Lecestre, éditeur de ce volume, un nouveau commissaire responsable en remplacement de M. Valois, dont le nom figurera sur ce volume, comme il a figuré sur les précédents.

Dans une lettre adressée à M. le Président, M. Henry Cochin appelle l'attention du Conseil sur l'intérêt qu'il y aurait, pour les historiens futurs, à se préoccuper dès à présent de sauvegarder dans la mesure du possible les documents d'origine militaire se rapportant à la présente guerre et qui, tout d'abord classés dans les archives des divisions, des corps d'armée, des armées et des groupes d'armées, sont ensuite, pour éviter l'encombrement, transmis dans les régions de corps d'armée, où beaucoup d'entre eux, à la suite d'un triage, sont exposés à la destruction. Après une discussion, à laquelle prennent part MM. le comte Durrieu, Delachenal, Lelong, de Mandrot, le Conseil émet le vœu que tous les documents d'origine militaire, intéressants pour l'histoire, soient conservés et décide que ce vœu sera transmis à M. le ministre de l'Instruction publique.

La séance est levée à cinq heures.

PRIX DÉCERNÉS PAR L'INSTITUT AUX OUVRAGES HISTORIQUES.

L'Académie française, ayant décidé de réserver cette année l'hommage de ses prix à la mémoire des écrivains tués à l'ennemi, a, dans sa séance publique annuelle du 18 novembre 1915, attribué, ainsi qu'il suit, ses prix historiques, pour le montant être remis aux familles des lauréats :

Prix Gobert. — Le premier prix à M. le commandant Vidal de La Blache; le second, à M. le commandant Hennequin.

Prix Thérouanne. — Partagé entre MM. le capitaine Sautai et Laurentie.

Prix Marcelin-Guérin. — Partagé entre MM. le lieutenant-colonel Duruy, Pierre Leroy-Beaulieu, Georges Weil, Pighetti de Rivasso, Lotte, Cazin, Loubers, Fréville de Lorme, Robert André-Michel et Louis Laffitte.

Prix Charles-Blanc. — Partagé entre MM. Magnard, Cornu et Écorcheville.

Prix Langlois. — Décerné à M. Robert d'Humières.

Prix Furtado. — Décerné à M. Sazerac de Forges.

L'Académie des inscriptions et belles-lettres, dans sa séance publique annuelle du 26 novembre 1915, a décerné les prix suivants :

Prix Gobert. — Le premier prix à M. Édouard Maugis pour son *Histoire du Parlement de Paris de l'avènement des rois Valois à la mort de Henri IV*. — Le second prix à M. le commandant Espérandieu, pour son *Recueil général des bas-reliefs de la Gaule romaine*.

Antiquités de la France. — La première médaille à M. Clerc, pour son ouvrage : *Aquæ Sextiæ à l'époque romaine*. — La deuxième médaille à M. Bémont, pour son

recueil des *Actes relatifs à l'administration de la Guyenne (Recognitiones feodorum)*. — La troisième médaille à M. Marx, pour son édition des *Gesta Normannorum ducum*. — La première mention à M. Rambaud, pour son ouvrage sur l'*Assistance publique à Poitiers*; — la deuxième mention à M. Pasquier, pour son livre intitulé : *Un favori de Louis XI : Boffile de Juge*; — la troisième mention à M. l'abbé Druine, pour son livre sur les *Origines bretonnes*.

Prix Jean-Reynaud. — Ce prix, de la valeur de 10,000 fr., est décerné à MM. Gilliéron et Edmont, pour leur *Atlas linguistique de la France*.

Prix extraordinaire Bordin. — Un prix de 2,000 fr. à M. Bel, pour ses travaux historiques sur la *Région de Tlemcen*. — Un prix de 1,000 fr. à M. Grosset, pour son *Histoire de la musique dans l'Inde*.

Prix Saintour. — Un prix de 2,000 fr. à M. Georges Marçais, pour son livre sur *Les Arabes en Berbérie du XIe au XIVe siècle*. — Un prix de 1,000 fr. à M. L. Bouvat, pour son ouvrage sur *Les Barmécides*.

Prix de la Grange. — Décerné à M. Gédéon Huet, pour sa publication des *Chansons et descorts de Gautier de Dargies*.

Prix Allier de Hauteroche. — Décerné à M. Changarnier, pour l'ensemble de ses travaux sur la numismatique gauloise.

Prix Brunet. — Un prix de 2,000 fr. à M. Charles Polain, pour le *Catalogue général des incunables des bibliothèques publiques de France*, commencé par Mlle Pellechet. — Un prix de 1,000 fr. à M. Georges Lepreux, pour les trois derniers volumes de sa *Gallia typographica*. — Un prix de 500 fr. à M. Louis Morin, pour ses vingt-cinq mémoires ou brochures sur l'*Histoire de l'imprimerie à Troyes*.

Prix Gabriel-Auguste Prost. — Partagé entre

M. Jacques Riston, auteur d'un volume sur l'*Histoire de la vigne et de sa culture dans la région lyonnaise* et la Revue *Le pays lorrain.*

Prix Honoré Chavée. — Une récompense de 1,000 fr. à M. Dauzat, pour ses travaux sur *Le patois de Vinzelles (Puy-de-Dôme) et de la Basse-Auvergne.* — Deux récompenses, de 400 fr. chacune, à M. Juret, pour son *Glossaire des patois de Pierrecourt (Haute-Saône)*, et à M. Ronjat, pour son *Essai de syntaxe des parlers provençaux modernes.*

Prix Volney. — Un prix de 1,500 fr. à M. Terracher, pour son ouvrage sur *Les aires morphologiques dans les parlers de l'Angoumois.* — Une récompense de 700 fr. à M. André Mazon, pour son travail sur *Les aspects du verbe russe.*

L'Académie des sciences morales et politiques, dans sa séance publique annuelle du 11 décembre 1915, a décerné les prix suivants :

Prix Estrade-Delcros. — Ce prix, de la valeur de 8,000 fr., a été décerné à M. Eugène Cavaignac, pour son *Histoire de l'antiquité.*

Prix Drouyn de Lhuys. — Un prix de 3,000 fr. à M. le comte Henri de Castries, pour sa publication des *Sources inédites de l'histoire du Maroc.*

Prix Paul-Michel Perret. — Un prix de 1,000 fr. à M. l'abbé Jacques Moulard, pour son livre sur *Le comte Camille de Tournon, préfet de la Gironde.* — Deux prix, de 500 fr. chacun, à M. André Chagny, pour son ouvrage intitulé : *Un défenseur de la Nouvelle-France, François Piquet le Canadien*, et à M. le vicomte de Guichen, pour son livre sur *La France morale et religieuse au début et à la fin de la Restauration.*

Prix Audiffred. — Un prix de 1,000 fr. à M. Bonnen-

fant, pour son ouvrage sur *Les séminaires normands du XVIe au XVIIIe siècle.* — Un prix de 500 fr. à M. G.-L. Jaray, pour son livre intitulé : *Au jeune royaume d'Albanie.*

Prix Wolowski. — Un prix de 2,000 fr. à M. Gustave Schelle, pour son édition des *Œuvres de Turgot.*

Prix Lucien de Reinach. — Une récompense de 1,500 fr. à la Société de l'histoire des colonies françaises. — Trois récompenses, de 500 fr. chacune, au commandant Roumens, pour son livre sur l'*Impérialisme français et les chemins de fer transafricains ;* à M. Monchicourt, pour son travail sur la *Région du haut Tell en Tunisie*, et à l'auteur anonyme d'un manuscrit sur l'*Afrique du Nord française, ce qu'elle est, ce qu'elle sera.*

II.

BIBLIOGRAPHIE.

101. — Mesnel (abbé J.-B.). Les saints du diocèse d'Évreux. 3e fascicule : saint Laud, évêque d'Évreux à la fin du vie siècle; saint Éterne, évêque d'Évreux vers 670. In-8, 88 p. Évreux, impr. Paul Hérissey.

102. — Mirot (L.). Autour de la paix d'Arras (1414-1415). In-8, 77 p. Nogent-le-Rotrou, impr. Daupeley-Gouverneur.

(Extrait de la Bibliothèque de l'École des chartes.)

103. — Monod (G.). Le rôle de Paris dans la France du moyen âge. In-8, 9 p. Nogent-le-Rotrou, impr. Daupeley-Gouverneur.

(Extrait de la Revue historique.)

104. — Nusslé (P.). Essai sur l'histoire du protestantisme dans le Blayais et le Jonzacais depuis la Réforme à l'édit de tolérance. In-8, 105 p. Cahors, impr. Coueslant.

105. — OMONT (H.). Nouvelles acquisitions du département des manuscrits de la Bibliothèque nationale pendant les années 1913-1914; inventaire sommaire. In-8, 178 p. Paris, Ernest Leroux.

(Extrait de la Bibliothèque de l'École des chartes.)

106. — PARAT (abbé A.). Histoire d'Arcy-sur-Cure depuis les temps les plus reculés : Bois d'Arcy, Lac-Sauvin, Le Beugnon. In-8, 256 p. Auxerre, impr. Albert Gallot.

(Extrait du Bulletin de la Société des sciences historiques et naturelles de l'Yonne.)

107. — PETIT (E.). L'emplacement de Bandritum. In-8, 8 p. Auxerre, impr. Albert Gallot.

(Extrait du Bulletin de la Société des sciences historiques et naturelles de l'Yonne.)

108. — PIGALLET (M.). Le comté de Montbéliard et ses dépendances. In-8, 213 p. Paris, Champion.

109. — PORÉE (C.). Histoire des rues et des maisons de Sens. Fascicule 1 : partie occidentale de la Grande-Rue. In-8, 84 p. et planche. Auxerre, impr. Albert Gallot.

110. — PORTAL (Ch.). Documents sur le commerce des draps à Lavaur au XVIe siècle. In-8, XXIV-122 p. et fac-similé. Albi, impr. A. Nouguiès.

111. — PRÉVOST (G.-A.). Notes du premier président Pellot sur la Normandie; clergé; gentilshommes et terres principales; officiers de justice (1670-1683). In-8, XXXIV-400 p. Rouen, A. Lestringant; Paris, Auguste Picard.

112. — PRINET (Max). Vitrail de l'ancienne église abbatiale Sainte-Geneviève de Paris. In-8, 8 p. Paris, Champion.

(Extrait de la Revue du XVIe siècle.)

Montre qu'un vitrail de l'ancienne église abbatiale Sainte-Geneviève-du-Mont de Paris (détruite en 1807) doit être, contrairement à l'opinion de Millin, qui le reproduit dans ses *Antiquités nationales*, daté non du temps d'Henri IV ou de Louis XIII, mais du début du XVIe siècle, et que les armoiries qu'il porte sont celles de Guillaume Le Duc, abbé de Sainte-Geneviève de 1517 à 1534, et non celles de Guillaume Grangier, médecin de Gaston, duc d'Orléans.

113. — PRINET (Max). Sceau de Robert le Frison, comte de Flandre. In-8, 7 p. et planche. Paris, Champion.

(Extrait du Moyen Age.)

Établit la fausseté de ce sceau qui, apposé en placard sur une charte de 1076 du fonds du chapitre de Saint-Amé de Douai aux archives départementales du Nord, est bien connu des sigillographes et offre cette particularité rare de posséder, quoique en placard, un contre-sceau.

114. — PRINET (Max). Sceau attribué à la maréchaussée du duché de Bourgogne. In-8, 8 p. Paris, Rollin et Feuardent.

(Extrait de la Revue numismatique.)

Montre qu'un sceau du Musée britannique, donné par M. de Gray Birch comme étant celui de la maréchaussée de Bourgogne (c'en serait le seul exemplaire connu), est en réalité un sceau de la maréchaussée de France, exécuté entre 1356 et 1368, au temps où Arnoul d'Audrehem et Jean Le Meingre étaient ensemble maréchaux de France.

115. — PUIS (A.). Les lettres de cachet à Toulouse au XVIIIe siècle, d'après les documents conservés aux archives départementales; orné de deux fac-similés et de dix similigravures en noir. In-8, 333 p. Toulouse, Édouard Privat; Paris, Édouard Champion.

116. — RÉGNÉ (Jean). Situation économique et hospitalière du Vivarais à la veille de la Révolution (1786-1788). In-8, 56 p. Aubenas, impr. Habauzit.

(Extrait de la Revue du Vivarais.)

117. — RÉGNIER (abbé E.). Notes historiques sur Villefranche-Saint-Phal; son château; son abbaye. In-8, 108 p. Auxerre, impr. A. Gallot.

118. — REY (A.). Identification d'un château de la chasse disputé entre Anglais et Armagnacs le 21 avril 1430. In-8, 16 p. Nogent-le-Rotrou, impr. Daupeley-Gouverneur.

(Extrait du Bulletin de la Société de l'Histoire de Paris et de l'Ile-de-France).

119. — ROCHEMONTEIX (Père Camille DE). Joseph Amiot et les derniers survivants de la mission française à Pékin (1750-1795); nombreux documents inédits avec carte. In-8, LXIII-564 p. Paris, Alphonse Picard et fils.

120. — Roux (E.). Les Ursulines de Périgueux ; 2e partie : xviiie siècle. In-8, 414 p. Périgueux, impr. Ribes.

121. — Roy (M.). Quelques hôtels de Fontainebleau au xvie siècle (2e article). In-8, 31 p. Fontainebleau, impr. Maurice Bourges.

(Extrait des Annales de la Société historique et archéologique du Gâtinais.)

122. — Sachet (abbé A.). Arras et Lyon ; la prise d'Arras en 1640 ; réjouissances à Lyon ; le repeuplement d'Arras en 1479 ; la colonie lyonnaise. In-8, 75 p. Lyon, A. Rey.

123. — Saint-Venant (R. de). Dictionnaire topographique, historique, biographique, généalogique et héraldique du Vendômois et de l'arrondissement de Vendôme ; t. III : O-U. In-8 à 2 col., 483 p. Vendôme, Rouilly, Chartier.

124. — Servois (G.). Notes sur les fondateurs de l'institution de l'Oratoire au faubourg Saint-Michel. In-8, 17 p. Nogent-le-Rotrou, impr. Daupeley-Gouverneur.

(Extrait du Bulletin de la Société de l'Histoire de Paris et de l'Ile-de-France.)

125. — Souchon (J.). Correspondance diplomatique du comte de Montaigu, ambassadeur à Venise (1743-1749). In-8, lxx-605 p., avec planches. Paris, Plon-Nourrit et Cie.

126. — Stein (Henri). Giovanni Alcherio, négociant milanais à Paris et protecteur des arts au xive siècle (discours prononcé à l'Assemblée générale de la Société de l'Histoire de Paris et de l'Ile-de-France le 12 mai 1914). In-8, 16 p. Paris, Champion.

(Extrait du Bulletin de la Société de l'Histoire de Paris et de l'Ile-de-France.)

Dans ce bref mémoire, notre confrère fait connaître et publie deux actes, tirés des accords du Parlement de Paris, qui permettent d'établir avec grande vraisemblance qu'un certain « Johannes Archerius », auteur de notes qui figurent dans le manuscrit latin 6741 bien connu de la Bibliothèque nationale et qui sont relatives à l'emploi des couleurs et à la pratique de l'enluminure et des arts industriels, n'est autre, comme l'avait conjecturé M. le comte Paul Durrieu, qu'un gros marchand milanais, Gio-

vanni Alcherio, qui séjourna souvent à Paris, où il embaucha trois artistes pour travailler à la construction de la cathédrale de Milan; de ce personnage, on avait à tort voulu faire un Français, du nom de Jean Auchier ou Jean Larcher.

127. — TERREBASSE (H. DE). Le testament de Guigues Alleman en langue vulgaire du Haut-Dauphiné (1275). In-8, 11 p. Paris, Champion.

Publie pour la première fois in extenso le plus ancien document connu en langue vulgaire du pays de Grenoble, d'après une copie de la bibliothèque du château de Terrebasse; des extraits de ce texte, précieux pour les philologues, avaient été donnés par Chorier dans son *Histoire du Dauphiné*.

128. — TERREBASSE (H. DE). Idée de la personne, de la manière de vivre et de la cour du roy de Prusse (1752). In-8, 15 p. Valence, impr. Céas et fils.

Curieux opuscule du XVIIIe siècle, imprimé par M. de Terrebasse d'après un exemplaire manuscrit de sa bibliothèque et dont l'auteur anonyme, qui paraît avoir connu de près Frédéric II et son entourage, donne avec liberté, sur ce singulier milieu, des détails d'un très vif et piquant intérêt.

129. — THOMAS (Paul). Lettres de Thierry Gherbode. In-8, 12 p. Nogent-le-Rotrou, impr. Daupeley-Gouverneur.

(Extrait de la Revue historique.)

130. — THOREL (abbé E.). Parcelles d'histoire locale : Mainneville et la guerre; le château de Mainneville et l'incendie de 1534. In-8, 48 p., avec planches. Évreux, impr. de l'Eure.

131. — UZUREAU (F.). Andegaviana (16e et 17e séries). In-8, 503 et 508 p., avec cartes. Angers, J. Siraudeau; Paris, Auguste Picard.

132. — VATIN (F.). Les ruines de Beaucens en Lavedan-de-Bigorre. In-8, 31 p., avec fig. Tarbes, impr. J. Lesbordes.

133. — VISSAC (baron Marc DE). La capitainerie de Sorgues. In-8, 20 p. Avignon, François Seguin.

(Extrait des Mémoires de l'Académie de Vaucluse.)

TABLE DES MATIÈRES

CONTENUES DANS

L'ANNUAIRE-BULLETIN

DE L'ANNÉE 1915.

I. — *Analyse des procès-verbaux.*

II. — *Bibliographie.*

ANNUAIRE-BULLETIN

DE LA

SOCIÉTÉ DE L'HISTOIRE DE FRANCE

SECONDE PARTIE.

DOCUMENTS ET NOTICES HISTORIQUES.

LE DOSSIER *NAPLES* DES ARCHIVES NICOLAY

DOCUMENTS POUR SERVIR A L'HISTOIRE DE L'OCCUPATION FRANÇAISE DU ROYAUME DE NAPLES SOUS LOUIS XII.

Les documents publiés ici ne sont point complètement inconnus. Dans sa belle étude sur Étienne de Vesc[1], mon regretté maître M. de Boislisle signalait que la correspondance entretenue par Louis XII avec le chancelier Jean Nicolay pendant la durée de l'occupation française du royaume de Naples était conservée dans les archives de la maison de Nicolay, et il promettait d'en faire l'objet d'une publication spéciale, dont il avait entretenu l'Académie des inscriptions et belles-lettres. Le temps lui manqua pour réaliser ce projet. Dans sa pensée, cette publication devait être l'une des annexes indispensables de l'*Histoire de la maison de Nicolay et des premiers présidents de la Chambre*

1. *Notice biographique et historique sur Étienne de Vesc, sénéchal de Beaucaire, pour servir à l'histoire des expéditions d'Italie* (parue dans l'*Annuaire-Bulletin de la Société de l'histoire de France;* nous citerons le tirage à part, Paris, 1884, in-8°, 298 p.). Cf. p. 211, n. 1. Dans cette étude, deux de nos documents (les n[os] 1 et 2) sont publiés.

des Comptes de Paris qu'il avait entrepris d'écrire et dont, au moment où parut *Étienne de Vesc*, il avait déjà imprimé deux importants volumes de *Pièces justificatives*. Chargé de continuer et d'achever cet ouvrage, j'ai été amené à reconnaître à mon tour l'intérêt et l'utilité que pouvait offrir pour l'histoire la publication intégrale du dossier « Naples » des archives Nicolay : c'est l'objet du présent travail[1].

Je n'ai pas à revenir ici sur la richesse du chartrier de famille, qui, admirablement classé et conservé dans l'hôtel Nicolay, a été décrit par M. de Boislisle dans l'*Avertissement* mis en tête du tome I des *Pièces justificatives* imprimé par lui en 1875[2] : le dossier « Naples » en est, à coup sûr, l'un des joyaux. « Le plus ancien de nos dossiers, et le plus précieux, écrivait dans cet *Avertissement* M. de Boislisle, est une belle série de lettres qui furent adressées à Jean Nicolay, entre 1501 et 1503, par le bon roi Louis XII, la reine Anne de Bretagne, le cardinal d'Amboise et autres personnages du plus haut rang. La valeur de ces documents est incomparable pour l'histoire de l'occupation du royaume de Naples, et nous devons nous estimer heureux qu'après avoir échappé aux dangers des sièges et des retraites désastreuses, ils soient parvenus jusqu'à nous. »

De ce dossier essayons d'abord de reconstituer l'histoire. Son premier détenteur, le chancelier de Naples, pour qui il était plein d'émouvants souvenirs, l'avait soigneusement conservé dans ses papiers, puis transmis à son fils Aymard, qui lui succéda en 1521 dans la charge de premier président de la Chambre des Comptes de Paris ; au décès, en 1583, de la veuve d'Aymard Nicolay, Anne Baillet, l'inventaire des papiers trouvés en son hôtel de la rue de la Bretonnerie révéla, sous l'article 468, un sac étiqueté « sac des papiers qu'avoit mon beau-père, estant à Naples chancelier[3] ». Voilà notre correspondance. Elle fut

1. Je dois d'avoir pu le mener à bien à la bienveillance particulière de M. le marquis de Nicolay, propriétaire des documents que je publie.

2. Nogent-le-Rotrou, impr. Daupeley-Gouverneur, gr. in-4°; voy. aussi l'Introduction de mon volume sur *Le Bourg Saint-Andéol. Introduction à l'histoire de la maison de Nicolay* (Paris, Champion, 1909, in-4°).

3. Bibl. nat., ms. fr. 11457; M. de Boislisle, qui a publié, d'après ce manuscrit, l'inventaire des meubles d'Anne Baillet (*Pièces justificatives citées*, t. I, n° 171, p. 318 et suiv., n'a pas donné l'inventaire des papiers.

utilisée en 1645 pour la création du marquisat de Goussainville en faveur d'un des descendants du chancelier; une des pièces tirées alors du sac G s'égara : c'étaient les lettres de provisions expédiées par Jean Nicolay en faveur de Louis Pignon de l'office de « crédencier » de la gabelle de Naples, du 26 octobre 1503[1]. Puis, c'est un sommeil de près d'un siècle : en 1738, le juge d'armes d'Hozier obtient communication de deux des lettres de Louis XII au chancelier de Naples et les publie dans son article généalogique sur les Premiers Présidents, paru au premier registre de l'*Armorial général*[2]. Enfin, en 1805, Lemaître de Saint-Aubin, secrétaire du marquis Christian de Nicolay, chargé d'inventorier et de classer à nouveau le chartrier, place, en tête de son classement, sous la rubrique « Titres et pièces intéressant la famille de Nicolay », la correspondance des Premiers Présidents, restée jusque-là en portefeuilles, et la relie en vingt-neuf volumes; il y range, mais dans quel ordre déplorable! sous les n^os^ de dossiers 12 et 13, la correspondance rapportée de Naples et de Gaëte par Jean Nicolay, le chancelier. Disons, à la décharge de cet archiviste improvisé, que cette série de Naples était fort difficile à classer, faute de la date d'année que la chancellerie de Louis XII ne mettait pas à la fin des lettres, et M. de Boislisle lui-même, comme on le verra, s'y est parfois trompé. On rangea donc ces lettres à peu près au hasard, les laissant sans doute dans l'ordre même du primitif portefeuille, et l'embarras du maniement s'en trouve singulièrement accru. En tête, viennent bien les lettres du roi Louis XII au chancelier; mais prenons garde que telle lettre signée *Loys* et attribuée au roi est en réalité de Louis d'Armagnac, duc de Nemours, que telle autre, destinée aux élus de la ville de Naples, est dite adressée à la république de Gênes! Avant le pseudo-rangement de Lemaître de Saint-Aubin, au XVIIe ou au XVIIIe siècle, on avait d'ailleurs fait au précieux dossier l'honneur d'une transcription; mais comme plusieurs de ces lettres, surtout les autographes de Georges d'Amboise, offrent d'assez

1. Arch. Nicolay, *Goussainville*, ch. II, n° 4.
2. Paris, 1738, in-fol. (réimpression Didot, 1er registre, 2e partie, p. 404-405). Ce sont les deux lettres publiées plus loin sous les n°s 10 et 38.

sérieuses difficultés de lecture, la transcription se trouva souvent défectueuse. Après le déchiffreur ignorant vint le relieur sans souci, qui rogna les bords des lettres, enleva parfois les signatures, plia les feuilles à tort et à travers, détruisit religieusement les pages blanches qui avaient servi d'enveloppes. Enfin, — et ceci est plus grave, — après la reliure un certain nombre de lettres, et de lettres importantes, ont disparu de leur place, où il ne reste que la transcription et des traces de l'interfoliation. Quelques-unes, il est vrai, se sont retrouvées dans les pièces généalogiques du chartrier (aujourd'hui série G)[1]; les autres figurent probablement dans des collections d'autographes. La reliure des volumes de correspondances obligea M. de Boislisle, quand il rédigea l'inventaire définitif des archives Nicolay, à respecter, si étrange fût-il parfois, le classement des lettres dans ces volumes, auxquels il donna la lettre de série L. C'est sous cette cote que l'on trouvera cités ici nos documents.

Lorsque, en 1875, M. de Boislisle publia le tome I des *Pièces justificatives*, qui ne sont qu'un choix restreint de quelques centaines de pièces prises parmi des milliers d'autres (le chartrier comprend environ 7,000 lettres), il ne put pas ne pas prendre dans le dossier « Naples » une partie des documents dont il se compose : n'était-ce pas la plus glorieuse époque de la vie du grand chancelier qu'il s'agissait d'illustrer ? Mais quel regret pour lui de ne pouvoir dès lors, faute de place, les imprimer tous ! « Nous n'avons pu, écrit-il, reproduire qu'une partie du dossier[2] »; aussi se promettait-il d'y revenir dans cette publication qu'il annonçait, comme je l'ai dit, dans une note de son *Étienne de Vesc*. Malheureusement pour les historiens, le premier volume des *Pièces justificatives* de la *Maison de Nicolay*, tiré à un nombre infime d'exemplaires[3], est un de

1. Je les ai, bien entendu, virtuellement réintégrées dans le dossier et comprises dans la présente publication; les deux qui avaient été communiquées en 1738 à d'Hozier sont du nombre.

2. *Avertissement*, p. II, note 3. Il joignait, il est vrai, aux documents des archives Nicolay quelques autres pièces importantes tirées des collections de la Bibliothèque nationale et des archives de Naples; ce dernier dépôt, qu'il avait exploré à une époque ancienne, ne lui a certainement pas tout livré.

3. Vingt-cinq, si je ne me trompe, dont aucun, bien entendu, n'a été

ces livres rares et précieux que quelques privilégiés retiennent jalousement gardés dans leurs bibliothèques, et si les auteurs bien informés, tels que MM. de Maulde, Spont, de La Roncière et Hauser, l'ont connu et plus ou moins cité[1], la plupart des trésors documentaires qu'il renferme, tant pour le xvie que pour les xviie et xviiie siècles, demeurent trop ignorés. On peut donc, presque, tenir pour inédites encore celles des pièces du dossier « Naples » des archives Nicolay que M. de Boislisle a mises au jour (et dont deux seulement ont été réimprimées par lui dans son *Étienne de Vesc*); si l'on considère aussi que le cadre du grand ouvrage où elles sont comme noyées ne comportait ni commentaire historique, ni identification des personnages nommés, ni annotation d'aucune sorte, et que, sur les quatre-vingt-neuf pièces dont se compose le dossier, quarante-quatre étaient encore complètement inédites, il ne paraîtra point téméraire d'avoir pensé qu'il pût y avoir pour l'histoire générale quelque intérêt à publier *in extenso*, en l'accompagnant de l'appareil critique indispensable, un dossier où ne figurent pas moins de cinquante lettres de Louis XII, deux de la reine Anne, treize du cardinal Georges d'Amboise, une du pape Alexandre VI, une autre du futur pape Jules II, sans compter celles des résidents français à Rome, des chefs de la flotte, et du plus illustre, Prégent de Bidoux, de divers capitaines français et italiens, et d'autres personnages de moindre envergure qui furent mêlés aux événements dont le royaume de Naples fut le théâtre de 1501 à 1503. Ajouterai-je que le texte de tous ces documents a été soigneusement revu sur les originaux, que, pour ceux déjà imprimés, j'ai pu proposer des lectures nouvelles,

mis dans le commerce, dont aucun, non plus, n'a jamais passé dans une vente.

1. M. de Maulde le mentionne une fois dans une note de son édition des *Chroniques de Jean d'Auton;* MM. Spont et de La Roncière l'ont utilisé, l'un dans son article sur *les Galères royales dans la Méditerranée de 1496 à 1518*, paru dans la *Revue des questions historiques*, 1895, p. 391-429, l'autre au tome III de sa grande *Histoire de la marine française;* M. Hauser, dans son ouvrage sur *les Sources de l'histoire de France au XVIe siècle*, 1er fascicule (Paris, Picard, 1906, in-8°), n'a pas manqué de signaler la valeur exceptionnelle, pour l'histoire des guerres d'Italie sous Charles VIII et Louis XII, des pièces imprimées par M. de Boislisle (cf. notamment p. 138, n° 403).

et peut-être préférables, redresser dans la graphie de tels noms propres quelques erreurs certaines, surtout enfin que je me suis attaché à retrouver le classement chronologique vrai de toutes ces pièces, dont la plupart sont dépourvues de date d'année, et que, ce faisant, j'ai été amené à déclasser de l'année 1502, où M. de Boislisle avait cru devoir les ranger, sept lettres de Louis XII et de la reine Anne et à les reculer à l'année 1503, où est sans conteste leur vraie place? Je crois bien que, par là, le récit détaillé des événements de l' « entreprise » de Naples, qui sera fait ailleurs[1], pourra s'en trouver mieux éclairé.

Assurément, notre dossier « Naples » n'est point complet; nous n'avons là qu'une centaine de documents, et même pas[2]; de toutes les minutes des réponses écrites de Naples et de Gaëte par Jean Nicolay, une seule subsiste[3], et c'est grand dommage que notre magistrat, si soigneux, n'ait pas eu l'idée de se constituer un « copie de lettres », ou que ce « copie de lettres », s'il a existé, ne soit pas venu jusqu'à nous; de sa propre correspondance, à coup sûr très fournie, ce serait miracle de retrouver ailleurs d'autres vestiges; parmi les quelques lettres ou rapports, adressés de Naples à Louis XII et à son ministre, que conservent les collections de la Bibliothèque nationale, ne figure aucune missive du chancelier Nicolay; et cependant l'on sait comme Louis XII exigeait de tous ses serviteurs une correspondance assidue, presque journalière, et comme, alors même que les nouvelles manquaient, il fallait, suivant son expression, que chacun fût « diligent d'écrire et avertir de toutes choses par delà ». D'autre part, les cinquante lettres du roi qui nous restent, les treize de Georges d'Amboise ne doivent représenter qu'une faible part de la correspondance reçue du roi et de son ministre par Jean Nicolay, tant pour lui que pour les autres chefs français auxquels il était chargé de la transmettre :

1. On le trouvera dans la biographie complète du chancelier Jean Nicolay qui doit prendre place au tome I, en préparation, de l'*Histoire de la maison de Nicolay* et en former la plus grande partie.

2. Exactement 89; si la publication ne comporte que 80 numéros, c'est que le n° 35 est triplé, les n°s 44 et 58 doublés, le n° 45 sextuplé par des lettres exactement identiques, mais adressées à des destinataires différents, et qu'il a paru par suite inutile de reproduire.

3. Ci-dessous, n° 77.

du mois d'août 1501 à juillet 1503, pendant les vingt-trois mois que le chancelier séjourna dans l'Italie méridionale, ce n'est guère que pour les sept mois de l'année 1503 que les lettres se suivent à intervalles rapprochés : c'est, il est vrai, l'époque critique, celle où se décide le sort de la puissance française à Naples. Toutefois, si regrettables que soient les lacunes qu'on y constate, ce dossier ne forme pas moins un ensemble précieux pour l'histoire : il sera, si je ne me trompe, un utile complément aux sources narratives, par contre si abondantes, qui nous restent et qui permettent de retracer l' « entreprise » de Naples sous Louis XII[1] ; aux futurs éditeurs de la correspondance de ce roi, il fournira un sérieux appoint ; à l'historien enfin qui, pour former pendant au bel ouvrage du comte Delaborde sur l'*Expédition de Charles VIII en Italie*[2] et achever l'histoire des premières guerres d'Italie si bien commencée par le regretté L.-G. Pélissier[3], entreprendra d'écrire le récit définitif de la conquête, de l'occupation et de la perte du royaume de Naples sous Louis XII[4], il permettra d'éclairer quelques côtés de ce beau

1. Cf. H. Hauser, *op. cit.*, p. 127 et suiv.
2. Paris, Hachette, 1888, in-4°.
3. Notamment dans sa thèse de doctorat ès lettres sur *Louis XII et Ludovic Sforza* (*Bibliothèque des Écoles d'Athènes et de Rome*, Paris, 1896, 2 vol. in-8°).
4. On sait que l'*Histoire de Louis XII*, entreprise par M. de Maulde La Clavière et dont les quatre premiers volumes ont seuls paru (Paris, Leroux, 1889-1893, in-8°), s'arrête avant le récit de la conquête de Naples. M. Léon Rey, archiviste-paléographe de la promotion de 1914, a présenté et soutenu comme thèse à l'École des chartes un *Essai sur la conquête et la perte du royaume de Naples par Louis XII (1500-1504)*, dont les *Positions* seules ont été imprimées (*Positions des thèses... de la promotion de 1914*, Paris, Picard, 1914, in-8°, p. 93-98). Cette étude, malgré une intéressante utilisation de sources italiennes jusque-là inexplorées, ne paraît pas définitive. Certes, les archives italiennes, même peut-être celles de Naples, où jadis M. de Boislisle s'étonna de trouver si peu, ont encore beaucoup à livrer à l'historien de l'entreprise de Naples, et aussi les archives espagnoles, si l'on en juge par la très intéressante correspondance, souvent citée ici, des Rois Catholiques avec Gonsalve de Cordoue, qu'a publiée, de 1909 à 1913, dans la *Revista de archivos, bibliotecas y museos*, M. Serrano y Pineda. — Il est étonnant que l'importante collection de l'*Archivio storico per le provincie napoletane*, qui s'imprime à Naples depuis 1876, contienne relativement peu de chose sur un épisode si notoire des annales napolitaines, et que, de nos jours, en dehors du travail de L. Volpicella sur *Federico d'Aragona e la fine del*

sujet. Et c'est sur quoi je voudrais, en terminant, appeler l'attention.

*
* *

S'il ne nous apprend rien sur la conquête proprement dite, qui fut rapide[1], notre dossier nous laisse entrevoir les fautes commises, presque dès le début de l'occupation, par l'administration française : fautes contre lesquelles, seuls fidèles aux instructions primitivement données de faire partout régner l'ordre et la justice, essaieront en vain de réagir des agents scrupuleux et intègres, tels que Nicolay et Surreau, président de la Sommaire ou Chambre des comptes de Naples. De cette mauvaise administration, Louis XII et Georges d'Amboise sont les premiers responsables : ce dernier, dont les mérites paraissent avoir été bien surfaits par les historiens, se trahit dans sa correspondance plus attaché peut-être à ses intérêts personnels qu'à ceux de son maître; le roi, qui ne saura pas, au moment critique, faire l'effort et la dépense nécessaires, ou qui les fera trop tard, se laisse trop aisément circonvenir, accorde, en ce lointain royaume d'outre-monts qu'il connaît mal, terres, bénéfices, places et gages à qui les lui demande, aussi bien dans son entourage français et celui de la reine, si influente, que parmi ces Napolitains de tout rang, réfugiés ou non à sa cour, anciens fidèles de la dynastie angevine, dépossédés ensuite par les Aragonais, personnages, aussi, souvent suspects, trop vite ralliés à notre cause et qui, au jour certain de la défaite française, se retourneront les premiers vers l'Espagne victorieuse : et c'est la curée du temps de Charles VIII qui recommence, et Louis XII obligé lui-même de reconnaître que, par la faute de sa chancellerie trop complaisante, tel domaine se trouve disputé entre deux maîtres également détenteurs d'un titre légitime, et tout surpris de devoir plaider, faute de mieux, l' « inadvertance ». A Naples

regno di Napoli nel MDI (Naples, 1908, in-8°, 120 p.), on n'ait rien d'important à citer sur ce point dans la production historique à Naples.

1. Six à sept semaines suffirent à Béraud Stuart d'Aubigny, chef de l'expédition, pour conduire ses troupes de Rome à Naples et s'emparer de cette dernière ville (voy. le récit donné dans *Étienne de Vesc*, p. 196-200, et les *Positions* citées de la thèse de M. Rey).

même, l'avidité des capitaines français, à tous les degrés de l'échelle, n'est pas une des moindres causes de la désaffection rapide qui, après l'enthousiasme du début, gagne l'esprit versatile et changeant de ces populations méridionales : l'un des plus illustres, Yves d'Alègre, ne donnait-il pas l'exemple? Maître absolu dans la province qu'il gouverne, s'il ne pille pas, il pressure; la régie de la fameuse « douane des pécores » qui, après le traité mal rédigé de Grenade, fut l'une des causes du conflit entre la France et l'Espagne, laisse entrevoir maint tripotage; et quel plus saisissant réquisitoire contre l'administration française que cette curieuse lettre du vieux capitaine italien de Lanciano[1] qui, d'une plume sévère et en un latin si honorable pour un guerrier, trace le sombre et saisissant tableau de la misère des gens de l'Abruzze, montre dès le mois de mars 1503 avec clairvoyance le précipice qui se creuse et s'étonne, avec quelque naïveté, que le roi de France, si puissant, si riche et à qui tout doit être facile, ne remédie pas à ce lamentable état de choses? Et quelle âpreté au gain ne devine-t-on pas en ce capitaine, ancien aventurier d'ailleurs, ce Bigars de la Londe, marin improvisé, qui, détenteur d'un prisonnier de marque, propre neveu du pape, refuse, dans l'espoir d'une rançon exorbitante, de lui rendre une liberté dont la concession gracieuse servirait grandement, — affirment, éplorés, nos trois résidents à Rome, — à consolider auprès du Saint-Siège la cause chancelante du roi Très Chrétien! Ce qui apparaît aussi dans notre dossier, c'est, — il faut bien le dire, — l'insuffisance de certains chefs : pour un vaillant et habile Louis d'Ars, qui, même après Cérignola, tient victorieusement la campagne, pour un Prégent de Bidoux, qui, dans la Méditerranée et l'Adriatique, réussit par de hardies randonnées à imposer le respect de notre pavillon, pour un Robinet de Pons, qui s'ensevelit héroïquement à Naples sous les ruines du château de l'Œuf, que penser d'un vice-roi tel que ce jeune et inconsidéré duc de Nemours, dont l'ardeur batailleuse va causer la perte et que Louis XII, d'abord aveuglé sur son compte, soupçonne trop tard de vouloir commencer une guerre « à son appétit », et de plus penser à son

1. Ci-dessous, n° 37.

profit particulier qu'à celui de tous? et de son successeur, ce très effacé marquis de Saluces, qui apparaît dans notre correspondance comme un bien falot personnage, trop vieux d'ailleurs pour rétablir une situation compromise, mauvais juge des qualités de chacun au point d'accuser inconsidérément de lâcheté le brave défenseur du château de l'Œuf, et qui, finalement, laissera l'armée française s'embourber au Garigliano?

Que Louis XII ait, presque jusqu'à la fin et avec une naïveté incroyable, gardé des illusions sur la bonne foi de Ferdinand le Catholique, c'est aussi ce que l'on devine dans certaines lettres du roi et du cardinal d'Amboise que l'on trouvera publiées ici; il y éclate, lorsqu'arrive à la cour de France la nouvelle de la reprise des hostilités par Gonsalve de Cordoue, une indignation qui n'est point feinte. Il eût fallu d'ailleurs, pour tenir victorieusement tête à un si rude adversaire, des chefs de guerre d'une autre taille que Nemours et que Saluces. Lorsque Louis XII envoie au secours de ses troupes de Naples le glorieux La Trémoïlle, peut-être n'eût-il pas encore été trop tard, si l'organisation des renforts avait été meilleure; mais là aussi apparaît l'infériorité française au regard de la minutieuse organisation espagnole, qui prévoit tout[1]. En dépit des belles et rassurantes paroles du roi, des rodomontades du cardinal, maître et ministre sont bien obligés de convenir que, si vite que l'on aille, « on ne peut voler »; les Suisses, sur lesquels on comptait pour former le gros de l'infanterie, se récusent; républiques et princes italiens, à Florence, à Sienne, à Mantoue, à Ferrare, tout comme à Rome, personne ne s'engage ferme pour nous; on veut voir comment tourneront les choses. Enfin et surtout, ce qui manque à Naples, ce qui manquera au Garigliano et à Gaëte, ce sont l'argent, les munitions, les vivres; l'« intendance » française, comme on dirait aujourd'hui, ne fut point à la hauteur de sa tâche: l'armée en campagne, les garnisons manquaient de tout. Entendez ce cri désespéré du capitaine Bernard de Mons, — un brave soldat pourtant, — jeté du Garigliano: « Je vous prie, monsieur, écrit-il à Jean Nicolay, que pourvoiez à

1. Voyez à ce sujet la remarquable correspondance des Rois Catholiques avec Gonsalve, publiée par M. Serrano y Pineda dans la *Revista de archivos...*, de 1909 à 1913.

tout, car autrement je m'enfuirai d'ici[1]. » — « Touchant finances, écrira plus tard le cardinal d'Amboise désabusé, jamais argent ne vient à heure, qu'est la totale rupture de notre entreprise[2]. » Que faisaient donc les chefs de l'administration financière du royaume de Naples? Parti pour Rome après l'entrée de Gonsalve dans la capitale, le général des finances Louis de Poncher négocie avec les banquiers romains et les marchands florentins de difficiles emprunts, y réussit mal, tente de disculper « messieurs des finances » des « crieries » qui s'élèvent contre eux et, finalement, découragé, rentre en France avec une précipitation telle, qu'il en oublie ses « instructions et lettres » derrière le chevet de son lit : cependant que le trésorier des finances de Naples, André Le Roy, également établi à Rome, pense plutôt à caser les protégés de sa femme qu'à surveiller les comptables sous ses ordres. Et ceux-ci, — ceux du moins qui n'ont pas fui dès le premier jour, — s'en donnent à cœur joie, ne payant plus troupes et capitaines en deniers, leur faisant prendre des victuailles au-dessus du cours, trafiquant et larronnant, ne pensant qu'à emplir leurs poches. Ils seront, après l'échec final, les boucs émissaires, cités au Grand Conseil pour détournement de 1,200,000 livres, et privés de leurs emplois[3].

Mais il n'y eut pas à Naples que des incapables, des médiocres, des fuyards et des indélicats; quelques belles et nobles figures y surgissent, et, au premier rang, celle de Jean Nicolay. En le désignant, sur la présentation du grand chambellan Étienne de Vesc, pour la charge de grand chancelier du royaume, Louis XII avait eu la main heureuse, et ce n'est pas le moindre intérêt de notre dossier que de mettre en relief le rôle considérable que, deux années durant, il joua dans la direction des intérêts français à Naples. Il ne peut s'agir ici de retracer sa biographie complète; je dirai ailleurs comment ce petit « maître Jehan Nicolas », fils d'un simple bailli du Bourg-

1. Ci-dessous, n° 57.

2. Lettre du 27 septembre 1503, publiée par Boislisle, *op. cit.*, t. I, n° 94, p. 72.

3. Cf. Jean d'Auton, *Chroniques de Louis XII*, t. III, p. 335-340; Spont, *Semblançay* (Paris, 1895, in-8°), p. 89.

Saint-Andéol en Vivarais, était, en moins de dix ans et grâce à sa vive intelligence, successivement devenu docteur et professeur ès lois, lieutenant de la sénéchaussée de Nîmes, conseiller au Parlement de Toulouse, conseiller au Grand Conseil. Le rang qu'il tenait dans ce grand corps, sa profonde connaissance du droit écrit, sa réputation de parfaite intégrité, ses services dans l'expédition de 1494, le dévouement dont il avait fait preuve dans des missions de toute nature l'avaient désigné, aussi bien qu'une alliance de famille avec Étienne de Vesc, dont il avait déjà été une fois le compagnon et l'auxiliaire en Italie, pour occuper, à côté du grand chambellan, le poste de grand chancelier. C'était, à Naples, l'un des sept grands « offices » du royaume. Les autres grandes charges, — grand connétable, grand amiral, grand chambellan, grand sénéchal, — étaient déjà remplies par les titulaires de la première occupation ou par les dignitaires que Louis XII avait pourvus à l'avance, et, à part celle de grand chambellan qui, à la mort d'Étienne de Vesc, survenue dès octobre 1501, fut donnée au bailli d'Amiens, Raoul de Lannoy, elles n'étaient guère qu'honorifiques. De plus, comme la charge de grand chambellan, sorte de surintendance des finances avec droits de justice et comptabilité[1], était à coup sûr moins bien placée entre les mains d'un homme de guerre tel que Lannoy qu'elles ne l'avaient été entre celles de son prédécesseur, déjà instruit des questions financières et administratives comme sénéchal de Beaucaire et comme président à la Chambre des comptes de Paris, il se trouva que, par la force des choses, tous les pouvoirs administratifs, ou presque, furent peu à peu absorbés par le seul des fonctionnaires français réellement compétent, le chancelier Nicolay[2]. Restait, il est vrai, l'office de grand protonotaire, le plus apparenté à celui de grand chancelier, — ils s'étaient à

1. Cf. Sc. Ammirato, *Delle famiglie nobili napoletane* (Florence, 1580-1651, 2 vol. in-fol.), t. I, p. 43.

2. Stuart d'Aubigny et Ravenstein furent grand connétable et grand amiral; mais ce dernier ne quitta pas la France. Quant à l'office de grand sénéchal, qui comportait l'administration de la maison du roi, il n'avait plus de raison d'être, puisqu'il n'y avait plus de cour à Naples, et il resta, sans emploi, au prince de Melfi, qui en était titulaire depuis 1498.

l'origine confondus[1], — et leurs titulaires s'étaient jusque-là partagé les pouvoirs à peu près par égales portions, intervenant l'un et l'autre dans l'expédition et la promulgation des actes de l'autorité royale[2]; mais, depuis longtemps, la charge de protonotaire, devenue honorifique, — elle fut offerte en 1501 au célèbre humaniste Pontano, qui, trop âgé et infirme, la refusa, — était en réalité exercée par un vice-protonotaire, — ce fut le jurisconsulte et historien Michel Ris, — de rang inférieur au chancelier, qui, contrairement à l'usage de Rome et de presque toutes les monarchies, où il n'occupait que le sixième rang dans la hiérarchie des grands offices, reprit à Naples la préséance en réunissant même à ses propres attributions une partie de celles du grand protonotaire.

Pendant la première occupation, Charles VIII avait mis la charge de grand chancelier aux mains du président Jean de Ganay, celui qui, plus tard, en 1508, remplaça Guy de Rochefort comme chancelier de France[3]. Le roi Frédéric l'avait ensuite donnée à son frère naturel Ferdinand d'Aragon[4]. A ce grand personnage succéda Jean Nicolay, et c'est lui, le modeste bourgeois du Bourg-Saint-Andéol, qui allait donner sa plus belle illustration à cette charge, encore que, par la suite, elle dût devenir héréditaire dans la branche des princes d'Avellino, de la maison de Caraccioli[5]. Arrivé à Naples à la fin d'août 1501

1. « Ne per me saprei che differenza farmi tra il protonotario e il cancelliere, i quali ufici stimo esser una cosa medesima » (Ammirato, *op. cit.*, t. I, p. 50).

2. Le protonotaire recevait les requêtes et les suppliques, faisait dresser et publier les lois et édits, délivrait les diplômes, mettait en forme les arrêts du Conseil d'État; le chancelier avait la garde des sceaux royaux, le contre-seing des lettres et chartes et présidait un tribunal suprême, où se jugeaient en dernier ressort les causes graves et celles qui avaient été traitées au civil et au criminel par la Vicairie, au financier par la Sommaire ou Chambre des comptes; il avait aussi la connaissance des affaires intéressant le clergé. De même que le protonotaire nommait les juges et notaires, le chancelier examinait les candidats au doctorat, leur distribuait les diplômes et nommait également les « bedeaux » et « stationnaires » chargés de la garde des gymnases (Ammirato, t. I, p. 50-51; Capaccio, *Il forastiero...*, Naples, 1634, in-4°, p. 577 et suiv.).

3. Boislisle, *Étienne de Vesc*, p. 113.

4. Toppi, *De origine tribunalium urbis Neapolis*, t. II, p. 402.

5. Cf. *Gazette de France*, année 1664, p. 369. Un Caraccioli l'avait déjà exercée sous la reine Jeanne, puis sous le roi René.

avec Étienne de Vesc et Raoul de Lannoy, Jean Nicolay réorganisa tout aussitôt la chancellerie[1] et prit la présidence du Conseil sacré, tribunal suprême créé en 1440, à l'image de la rote romaine, pour recevoir les appels de toutes les cours du royaume, et exercer, presque en toutes matières, une autorité absolue, avec les plus grands privilèges. Ce Conseil avait pour chef nominal le roi et ne se composait que de personnages considérables par leur origine ou par leur science, auxquels était adjoint de droit le vice-protonotaire; à côté de Jean Nicolay et de Michel Ris, furent appelés à y siéger, de 1501 à 1503, Cataldo de Raynaldis, le seul des anciens conseillers qui conserva sa charge, Conrad Curiale, Alexandre Severino, Diomède Mariconda, Camille de Scorciatis, Antoine Teppe, Barthélemy *ab Ecclesia*. L'historien du Conseil sacré, Toppi[2], nous montre Jean Nicolay dans l'exercice de ses fonctions : « Président du Conseil sacré, où pendant deux ans il apporta toute l'application de son esprit, il n'accepta de se distinguer par aucun autre titre que celui de grand chancelier, distribuant les affaires aux conseillers royaux, expédiant les suppliques, assistant au prononcé des arrêts et aux jugements des causes, remplissant en un mot toutes les fonctions qui lui paraissaient appartenir à un président. » Retenons ici ces mots que Jean Nicolay ne chercha jamais d'autre titre que celui de sa fonction; combien, cependant, lui eût-il été facile, devenu l'un des premiers personnages du royaume, de se faire donner titres, revenus et bénéfices! Nul n'y eût trouvé à redire; c'était l'usage, et tous les Français notables venus à Naples étaient ducs, princes, comtes ou barons; son protecteur Étienne de Vesc avait été comte d'Avellino et d'Atripalda, duc d'Ascoli et de Nola; Jean Nicolay aurait

1. Le premier acte où il apparaisse dans les registres de la chancellerie napolitaine comme chancelier est du 20 septembre 1501, pour la réception du serment d'un contrôleur des droits de sceau (Arch. de Naples, *Executoriale* 14, fol. 32).

2. *De origine tribunalium urbis Neapolis*, t. II, p. 164. « Sacro concilio præfectus, in quo per duos circiter annos studiosam prœbuit mentem, nullo alio titulo Nicolao ipso insignito quam magni cancellarii, regiis consiliariis causas committens, supplicationes expediens, sententiis ferendis causarumque decisionibus assistens, omniaque agens quæ ad præsidem spectare videbantur. »

pu recueillir dans sa succession tous ces titres; il ne le voulut pas, se contentant de rester le premier magistrat du royaume et de toucher au Conseil sacré ses gages de 1,500 livres[1], donnant ainsi un rare exemple de désintéressement et de noble simplicité. On comprend dès lors et l'ascendant moral qu'il dut prendre sur tous, et la confiance qu'il inspira à Louis XII et à son premier ministre; elle éclate dans toutes leurs lettres, se fortifiant et s'élargissant à mesure que les événements se précipitent et s'aggravent, à tel point que le chancelier nous apparaît en 1503 comme le seul Français, avec deux ou trois capitaines, sur qui le roi semble compter. En matière de finances, de marine, de guerre, de justice ou de police, il reçoit les ordres, les exécute ou les transmet; c'est à lui que Louis XII s'adresse pour que la flotte soit mise en état de prêter son concours aux opérations sur terre; c'est lui qui devra rétablir la régularité dans les affaires compromises de la douane, surveiller l'agitation inquiète du jeune vice-roi, le duc de Nemours; c'est lui que le cardinal d'Amboise charge de gérer ses domaines napolitains et, quand les affaires se gâtent, d'en négocier, si possible, la vente; et c'est à lui aussi que, comme au véritable chef du gouvernement, recourent capitaines, marins, gens de finances; c'est lui qui, après la catastrophe de Cerignola et la mort de Nemours, forme, avec le grand chambellan et le général des finances, une sorte de triumvirat et, en attendant l'arrivée du nouveau vice-roi, assume toutes les responsabilités; c'est lui qui, Naples assiégé, discute au Castel Nuovo les propositions de Gonsalve de Cordoue, et c'est autour de lui, quand il faut quitter la capitale, que se groupent, pour gagner Gaëte, Français et Napolitains demeurés fidèles. Dans ce suprême réduit de la puissance française, l'activité de Jean Nicolay ne se dément pas un instant : il se tient en relations, d'une part avec les ambassadeurs de France à Rome, de l'autre avec les défenseurs à Naples du Castel Nuovo et du château de l'OEuf; il essaie de leur faire parvenir les nouvelles et les ordres

1. C'est le chiffre donné par le budget du royaume de Naples en 1502 (Bibl. nat., ms. fr. 2930, fol. 13). Il touchait en plus 600 livres sur les produits de la chancellerie.

de France[1]; car c'est toujours à lui que Louis XII et le cardinal adressent leurs lettres, pleines de plus en plus de recommandations pressantes et de promesses de gratitude. Et c'est ainsi que cette correspondance précieuse permet de suivre tout à la fois les opérations ou plutôt les souffrances de l'armée du Garigliano, les courses sur mer, entre Naples, Ischia et Gaëte, de François de Saluces et de Prégent de Bidoux, la résistance courageuse du château de l'Œuf, Louis d'Ars se maintenant seul dans la Pouille, les négociateurs français à Rome, les angoisses et le découragement des trésoriers de France, M. de la Trémoïlle en Milanais, le ravitaillement de l'armée de Naples trop lentement et trop péniblement assuré.

*
* *

La dernière lettre de notre dossier est du 26 juillet 1503; elle ne trouva plus Jean Nicolay à son poste. Succombant aux émotions et aux fatigues des deux années à la fois les plus rudes et les plus glorieuses de sa carrière, il avait dû, malade, quitter Gaëte déjà assiégé, gagner Rome et, après un séjour de quelque temps auprès de la cour pontificale, rentrer en France. Il n'assista donc pas à la fin de la campagne, au « dernier coup », suivant l'expression mélancolique du cardinal d'Amboise, et, sans vouloir exagérer l'importance de son rôle, nul doute que, par son départ, la résistance française à Gaëte et au Garigliano ne se trouva moralement affaiblie : rien, dès lors, ou à peu près rien ne devait réussir.

Quatre ou cinq mois après son retour, Jean Nicolay prenait, parmi les maîtres des requêtes de l'hôtel, la place que la faveur royale lui avait réservée dès le mois de février 1503, et, pour premier emploi, il eut la délicate mission de préparer le fameux procès de Pierre de Rohan, maréchal de Gyé. Deux ans plus tard, il recevait la vraie récompense de ses grands services à Naples en se voyant élevé à cette belle charge de premier pré-

1. C'est ce qui explique la présence dans notre dossier de lettres adressées à divers personnages, le chancelier s'étant trouvé dans l'impossibilité de les transmettre à leurs destinataires.

sident de la Chambre des comptes de Paris qui devait, avec tant d'éclat, se perpétuer dans sa descendance pendant neuf générations.

Henri Courteault.

1. — *Le cardinal d'Amboise au chancelier Jean Nicolay*[1].

Brescia, 20 octobre [1501].

Monsieur le Chancellier, Puisqu'il a pleu à Dieu prandre de sa part feu mons^r le seneschal[2], il le fault louer de tout et prandre en gré, comme savez. Je luy avoye envoyé nagueres par la poste mes lettres de don, tant de la conté de Sorne[3] que de la masserie[4], pour les faire seller des seaulx de Naples que je vous ay envoyez; mais, davant qu'il aye receu mesd. lettres, il est trespassé. [Pour] quoy vous prie que prenez mesd. lettres patentes et privilegez et les seeller, et puis envoyez par tout prandre possession pour moy, tant de lad. conté que de lad. masserie, et

1. Arch. Nicolay, 12 L 35 *bis*, original. — Publiée par Boislisle, *Maison de Nicolay*, t. I, n° 50, p. 43; réimprimée par le même dans *Notice biographique et historique sur Étienne de Vesc*, tirage à part, p. 215-216.

2. Étienne de Vesc, sénéchal de Beaucaire (cf. sur ce personnage l'ouvrage cité de M. de Boislisle). Déjà titulaire, lors de la première conquête du royaume de Naples, de la charge de grand chambellan de ce royaume, il en reprit possession aussitôt après la reconquête. Parti de France avec Raoul de Lannoy, Guérin de Talleyrand-Narbonne, seigneur de Salléles, et probablement Jean Nicolay, il était arrivé à Naples à la fin d'août 1501; il y mourut le 6 octobre, succombant aux atteintes d'une épidémie qui avait déjà enlevé plusieurs capitaines français (*Étienne de Vesc*, p. 213-214). Sanuto, qui mentionne sa mort, qualifie Étienne de Vesc de vice-roi de Naples et ajoute : « A de intrada ducati 50 milia e uno palazo, val ducati 40 milia » (*Diarii*, t. IV, p. 171).

3. *Sarno*, district et province de Salerne, à 50 kil. de Naples, entre Naples et Avellino.

4. *Masserie*, maison de ferme, métairie; c'est la masserie de Juliana, dont il est question à la lettre suivante. Les lettres de don de Sarno et de Juliana à Georges d'Amboise ne paraissent pas avoir été enregistrées à la chancellerie de Naples; mais nous avons celles, en date de Blois, 27 novembre 1501, par lesquelles le cardinal, ainsi qu'il le fait prévoir dans la présente lettre, nomme Jean Nicolay et Raoul de Lannoy ses procureurs pour occuper et gérer ses biens du royaume de Naples (Bibl. nat., ms. lat. 9255, n° 32, original sur parchemin; *ibid.*, collection Du Chesne, t. 25, fol. 182, copie).

entretenez le bail que feu mond. s[r] le seneschal en avoit fait. Et des choses esquelles il n'avoit riens touché, faictez les bailler à mon prouffit, ainsi que verrez estre à faire, et comme j'ay en vous ma parfaicte fiance; et de tout m'escripvez bien au long et souvent, par toutes les postez qui viendront. Et si vous voulez chose que je puisse, en le me faisant savoir, je m'y employray de bon cueur. Priant à Dieu, monsieur le Chancelier, qu'il vous doint ce que plus desirez. Escript à Bresse[1], le xx[e] jour d'octobre.

J'escriptz de mesd. affaires à mons[r] le bailly d'Amiens[2]. Je vous prie que en communiquez ensemble, et y faictes tous deux ainsi que adviserez pour le myeulx. Et m'escripvez par le menu combien mad. masserie vauldra, et aussi tout le revenu dud. conté de Sorne par estat, et en quoy le tout est fondé, et quel homme y mist monsieur le seneschal.

[*Autographe :*] Le tout vostre,

G., CAR[al] D'AMBOYSE.

[*Au dos :*] A Mons[r] le chancellier de Naples, messire Jehan Nycolas[3], à Naples.

1. Brescia. — Le cardinal d'Amboise venait de terminer à Trente la négociation du traité du 13 octobre (Arch. nat., J 505, n° 10, original; Du Mont, *Corps diplomatique*, t. IV, 1[re] partie, p. 16; Sanuto, *Diarii*, t. IV, p. 152-156) qui assurait à Louis XII l'investiture du Milanais.

2. Raoul de Lannoy, seigneur de Morvilliers et de Paillart, conseiller et chambellan du roi sous Louis XI et capitaine de cent lances dès 1480; il prit part à l'expédition de Naples sous Charles VIII et fut, avec Commynes et le président de Ganay, l'un des négociateurs, en 1495, du traité de Verceil (*Mémoires de Commynes*, édit. de Mandrot, t. II, p. 321); il était bailli d'Amiens depuis le 22 juin 1497 et avait épousé Jeanne de Poix-Tyrel, dame de Folleville. Il succéda à Étienne de Vesc comme grand chambellan de Naples et présida à la réorganisation du royaume avec le connétable d'Aubigny. Son nom revient constamment, dans la présente correspondance, à côté de celui de Jean Nicolay, avec lequel il paraît avoir toujours été d'accord; mais nous ne connaissons de lui qu'une lettre au cardinal d'Amboise, en date du 23 août 1502 (Bibl. nat., collection Dupuy, t. 261, fol. 138; publiée par Boislisle, *Maison de Nicolay*, t. I, n° 60, p. 51). Il fut, par la suite, gouverneur de Gênes en 1508 et mourut le 4 avril (et non octobre, comme le dit M. de Boislisle, *Étienne de Vesc*, p. 209, n. 1) 1513; son tombeau et celui de sa femme, qui lui survécut jusqu'au 16 juillet 1524, se trouvent dans l'église de Folleville (Somme) (Bazin de Gribeauval, *Description historique de l'église et des ruines du château de Folleville*, 1883). Son testament, du 27 février 1513, est publié dans Corbinelli, *Histoire de la maison de Gondi*, t. II, p. 658.

3. On trouve encore indifféremment à cette époque la forme *Nicolas*

2. — *Le même au même*[1].

Lomello, 24 octobre [1501].

Monsieur le Chancelier, Je vous ay dernierement escript du fait de ma conté de Sorne et de ma masserie de Juliane, dont je vous ay envoyé les lettres patentes du don que le Roy m'en a fait pour les seeller du seel du royaulme de Naples, lequel ay nagueres envoyé à feu mons^r le seneschal, que Dieu pardoint, par le petit secretaire de mons^r d'Aubigny[2], lequel mond. s^r le seneschal avoit receu, ainsi qu'il m'a escript avant son trespas. Pour ce, vous prie que, incontinent qu'aurez par delà receu mesd. lettres patentes, que les vueillez seeller et envoyez par tout prandre possession pour moy, ainsi que mons^r le bailly d'Amyens et vous adviserez. Et me mandez bien au long que s'est du revenu desd. conté de Sorne et de la masserie, et en quoy il est fondé, et quelz gens mond. s^r le seneschal y avoit mis; et tenez fait ce qu'il avoit fait, et baillez ce qui est encore à baillez, et y faictez ce que possible vous sera, ainsi que j'ay en vous ma parfaicte fiance et que je suis seur que le saurez bien faire.

ou la forme *Nicolay*, mais la seconde tend à prévaloir. — Le premier acte où Jean Nicolay apparaît comme chancelier est du 20 septembre 1501 (réception du serment d'un contrôleur des droits du sceau, Arch. de Naples, reg. *Executoriale* 14, fol. 32).

1. Arch. Nicolay, 12 L 36 *bis*, original. — Publiée par Boislisle, *Maison de Nicolay*, t. I, n° 50, p. 43-44, et réimprimée dans *Étienne de Vesc*, p. 216.

2. Béraud Stuart, seigneur d'Aubigny et de Saint-Quentin, chevalier de l'Ordre (cf. la notice biographique que lui a consacrée de Maulde dans son édition des *Chroniques de Louis XII* de Jean d'Auton, t. I, p. 12-13, note). Il avait rempli la charge de connétable de Naples lors de l'occupation de 1495 (H.-F. Delaborde, *L'expédition de Charles VIII en Italie*, p. 571) et avait été mis par Louis XII à la tête de l'armée d'Italie avec le titre de « lieutenant du roi en l'armée mise sus et dressée pour la conquête et recouvrement du royaume de Naples »; ses pouvoirs se trouvent à la Bibl. nat., ms. fr. 5085, fol. 21. Il avait épousé Anne de Maumont, fille de Guy de Maumont, seigneur de Saint-Quentin, et de Jeanne, bâtarde de Jean, duc d'Alençon, auxquels Louis XI avait donné le comté de Beaumont-le-Roger. Béraud Stuart mourut en juin 1508 et ne doit pas être confondu, comme le fait Brantôme, avec son petit-neveu et gendre Robert Stuart, qui devint en 1515 maréchal de France et ne mourut qu'en 1543. Béraud Stuart avait, en outre, un neveu, Jean Stuart, qui fut lieutenant dans la compagnie de Guillaume Stuart, seigneur d'Auzon, frère de Béraud.

J'ay escript à madame la seneschalle[1] l'inconvenient qui luy est advenu, combien que je croye que, avant la reception de mes lettres, elle en aye esté advertie, et luy ay fait savoir que, en toutes les choses qu'il me sera possible luy faire plaisir, que je le feray d'aussi bon cueur que si elle estoit ma seur; et suis d'advis que luy escripvez souvent, luy recommandant[2] les affaires de sa maison; car, encore qu'elle y aye bon vouloir, par la sollicitation de voz lettres il lui croistra de bien en myeulx, pour ce qu'elle scet que feu monsr le seneschal vous aymoit[3].

Le Roy a donné à monsr d'Aubijoux[4] la seneschaucée de Beaucaire et la capitainerie d'Aiguesmortes[5], et à mond. sr le bailly d'Amyens la consiergerie de Paris[6] et l'office de grant chamberlant de Naples[7], et m'a escript qu'il aura le filz de mond. sr le seneschal[8] pour recommandé, de sorte que chacun cognoistra que le service que le pere luy a fait sera recogneu.

1. Anne Courtois, veuve d'Étienne de Vesc et fille de Guillaume Courtois, avocat au Parlement; c'est par elle qu'était venue au sénéchal de Beaucaire la seigneurie de Savigny-sur-Orge; son mariage est du 19 août 1475 (Boislisle, *Étienne de Vesc*, p. 18).

2. M. de Boislisle a lu : *regardant*.

3. Jean Nicolay, qui avait épousé Claire de Vesc, était l'allié du sénéchal, qui fut son grand protecteur.

4. Huet ou Hugues d'Amboise, seigneur d'Aubijoux, frère du cardinal et du grand maître, chambellan de Charles VIII et capitaine des cent gentilshommes de la maison du roi sous Louis XII, mort à Marignan en 1515 (cf. sa notice dans de Maulde, *op. cit.*, t. I, p. 47, n. 2). Il ne dut pas rester longtemps sénéchal de Beaucaire, car, dès le printemps de 1503, la charge est aux mains de René Pot, seigneur de la Roche, tué en août suivant au siège de Salces en Roussillon.

5. Étienne de Vesc était, depuis 1490, capitaine et viguier d'Aiguesmortes (Boislisle, *op. cit.*, p. 13).

6. En même temps que président lai à la Chambre des comptes de Paris, Étienne de Vesc avait été nommé concierge du Palais en remplacement d'Antoine de Beauvau, seigneur de Sillé, le 17 mai 1489 (*ibid.*, p. 85). Les lettres nommant Raoul de Lannoy à la conciergerie sont du 17 octobre 1501.

7. Toppi, dans son *De origine tribunalium urbis Neapolis*, t. III, p. 93, ne parle de Lannoy comme grand chambellan qu'à partir du 3 novembre. La charge de grand chambellan était un des sept grands offices du royaume de Naples (cf. Tutini, *Discorsi de' sette officii del regno*, et Sc. Ammirato, *Delle famiglie nobili napoletane*, t. I, p. 43).

8. Charles de Vesc, fils unique d'Étienne; il avait épousé, le 12 juin 1501, Antoinette de Clermont-Lodève, sœur du cardinal d'Auch et nièce du cardinal d'Amboise (Boislisle, *op. cit.*, p. 201). Il reçut, le 22 avril 1502, 1,100 livres sur 5,165 dues à son père pour fonctions remplies à

Monsr le Chancellier, je vous prie que m'escripvez de tous les affaires de par delà à la verité, et, en ce faisant, me ferez plaisir : vous disant à Dieu, qui vous doint ce que desirez. Escript à Lunnel[1], le xxiiiie jour d'octobre.

[*Autographe :*] Le tout vostre amy,

G., car^al d'Amboyse.

Depuis ces lettres escriptes, j'ay receu lettres de mons^r le bailly d'Amyens, par lesquelles me mande qu'il n'a trouvé mesd. lettres de Sorne et de la masserie. A ceste cause, vous prie que diez à mons^r l'advocat de Naples qu'il m'envoye ung autre memoire comme celluy qu'il m'envoya, pour refaire les lettres de lad. masserie, qui a troys ou quatre noms[2].

[*Au dos :*] A Monsr le chancellier de Naples, m^e Jehan Nycolay.

3. — *Le duc de Nemours, vice-roi de Naples, au chancelier Jean Nicolay*[3].

Bitonto, 27 octobre [1501].

Monsieur le Chancelier, Ja pieça, moy estant à Melfe[4], donnay congié et lettres à la femme de Jehan Carraffe, qui se dit conte

Naples (Bibl. nat., *Pièces originales*, dossier Vesc) et mourut jeune, ayant testé le 5 avril 1517.

1. *Lomello*, district de Mortara, province de Pavie; la Lomellina est cette partie de la plaine lombarde qui s'étend le long du Pô, entre la Sesia et le Tessin. Louis XII avait fait don de Lomello au cardinal, qui y passa encore l'été de 1502.

2. On voit par cette lettre que les regrets laissés au premier ministre de Louis XII par la mort d'Étienne de Vesc n'étaient pas très vifs et que ce qui le préoccupait le plus était la sauvegarde de ses intérêts personnels.

3. Arch. Nicolay, 12 L 35, original. — Publiée par Boislisle, *Maison de Nicolay*, t. I, n° 51, p. 44. — Une mention inexacte, du xvie siècle, au dos de l'original, porte que cette lettre est de Louis XII; le contexte seul suffit à montrer l'erreur, qui ne s'explique que par la signature Loys. — L'auteur de la lettre est bien Louis d'Armagnac, duc de Nemours, connu d'abord sous le nom de comte de Guise (c'est ainsi que l'appelle Commynes; cf. édit. de Mandrot, t. II, p. 192); fils de Jacques d'Armagnac, que Louis XI avait envoyé à l'échafaud des Halles en 1477, il naquit en 1471 à Sainte-Feyre (Creuse) et prit part à l'expédition de Charles VIII. Dès qu'il fut question, après le traité de Grenade, d'aller de nouveau conquérir Naples, le jeune duc de Nemours, que Louis XII avait en grande affection, fut désigné pour en devenir le vice-roi; ses provisions,

de Pollicastre[1], qu'elle s'en peust aller enmener ses enffans et emporter ses biens meubles avecques la royne de Hongrie[2], et neantmoins led. Jehan Carraffe, qui est à Barlette[3], a envoié par devers moy et m'a escript qu'on luy donne empeschement, au moyen de quoy elle ne s'en peult aller : dont ne suis contant, pour raison du congié que luy avoie donné, ce que me doubte face Michel de Villebresme[4]. Pourquoy vous prie vous enquerir de ceulx qui luy font led. empeschement et leur faire comman-

non datées, se trouvent à la Bibliothèque nationale, dans le formulaire ms. fr. 5501, fol. 97 v°, et ont été publiées par de Maulde, dans son édition de Jean d'Auton, t. II, p. 93-96, note. Le départ du duc de Nemours pour Naples fut retardé par l'état de sa santé (L. Rey, *Positions de thèse citées*, p. 94); il n'arriva à Naples que le 12 octobre 1501 (Notar Giacomo, *Cronica di Napoli*, publ. par P. Garzilli, 1845, in-8°, p. 244). Il fut chargé tout aussitôt de se rendre en Pouille pour aller négocier avec Gonsalve de Cordoue le partage de la Capitanate et de la Basilicate, que le traité de Grenade avait laissées indivises entre la France et l'Espagne; c'est ce qui explique sa présence à Bitonto dès le 27 octobre. D'après le registre *Executoriale* 14, fol. 113, des archives de Naples, le duc de Nemours ne commença à signer comme vice-roi que le 20 octobre.

4. [*Voir page précédente.*] *Melfi*, en Basilicate, aujourd'hui ch.-l. de district, province de Potenza.

1. Jean Carafa, fils de Jacques, avait reçu, le 4 février 1496, du roi de Naples Ferrand II la ville de Policastro; à la mort de ce prince, il fut un des trois ambassadeurs chargés d'aller offrir la couronne à Frédéric d'Aragon; ambassadeur en Hongrie en 1498, chargé, l'année suivante, de recouvrer la dot de la reine de Hongrie Béatrice, chassée par Ladislas, roi de Bohême, il demeura toujours attaché au parti aragonais. Il vivait encore en 1527. Sa femme, dont il est ici question, s'appelait Giovanella Sanz; il en eut six enfants, trois fils et trois filles (Biagio Aldimari, *Historia genealogica della famiglia Carafa*, Napoli, 1691, in-fol., t. I, p. 226-230). — *Policastro* est un écart de la commune de Santa-Marina, district de Sala Consilina, province de Salerne, sur le golfe du même nom.

2. Béatrix de Baux, veuve en premières noces du roi de Hongrie Mathias, remariée au roi de Bohême Ladislas et répudiée par lui, était sœur d'Éléonore de Baux, femme du roi de Naples détrôné Frédéric III, et s'était retirée à Naples, qu'elle quitta avec sa sœur et son beau-frère pour Ischia, à l'entrée des troupes françaises dans la capitale. Voir, sur ses infortunes, ce que dit Giannone, *Istoria civile del regno di Napoli* (Naples, 1723, in-4°), t. III, p. 519, et aussi l'article de A. de Berzeviczy, *les Tristes reines de la maison d'Aragon*, dans la *Revue de Hongrie* (Budapest) de 1910.

3. *Barletta*, ch.-l. de district, province de Bari.

4. Michel de Villebresme, d'une famille qui fournit des secrétaires du roi, avait reçu le 21 septembre 1501 le don de l'office de maître portulan de la province de Labour (Arch. de Naples, reg. *Executoriale* 14, fol. 58).

demant qu'ilz s'en desistent et qu'ilz la laissent aller sans quelque contradiction ne luy faire plus d'empeschement ne à sesd. biens, nonobstant que led. Jehan Carraffe soit en party contraire avecques les ennemys du Roy. Et à Dieu, monsieur le Chancelier, qui vous dont ce que desirez. Escript à Bethonte[1], le xxvii[e] jour d'octobre.

[*Autographe* :] Le tout vostre,

Loys.

[*Au dos* :] A Monsieur le chancelier.

4. — *Louis XII à Jean Nicolay*[2].

Blois, 7 décembre [1501].

Monsieur le Chancelier, Je suis fort pressé et importuné par deçà de ses Neapolitains, pour le fait de la confirmacion de leurs privilleiges qu'ilz me requierent, et les autres pour estre reintegrez en leurs biens dont ilz ont esté spoliez[3]; et à ceste cause a

1. *Bitonto*, district et province de Bari di Puglie.

2. Arch. Nicolay, 12 L 36, original. — Publiée par Boislisle, *op. cit.*, t. I, n° 52, p. 44-45.

3. Parmi les Napolitains qui présentèrent à Louis XII les réclamations au sujet desquelles le roi écrit la présente lettre, — la première en date de sa correspondance avec Jean Nicolay, — il s'en trouvait, comme il ressort de ce document, de deux sortes : ceux que le roi Frédéric III, une fois rentré à Naples après l'évacuation par les Français, avait dépouillés de leurs biens en mai 1501, tels que le prince de Bisignano, les comtes de Mileto, de Fiume-Freddo, plusieurs membres de la famille Curiale, à cause de leur fidélité à la France, et, d'autre part, ceux dont les biens furent confisqués dès le commencement de l'occupation par les troupes de d'Aubigny et qui, s'étant ralliés au parti français, protestèrent. De ce nombre était l'un des Carafa, dont il sera question plus loin, Jean-Thomas, comte de Maddaloni; ses biens avaient été confisqués au début (Arch. de Naples, reg. *Comune* 42, fol. 75); mais des lettres de rémission ayant été données à Blois en décembre 1501 (en même temps que la présente lettre) aux Carafa et aux Piccolomini (Arch. nat., JJ 235, fol. 26; Bibl. nat., collection Dupuy, vol. 634, fol. 191), le comte de Maddaloni fut maintenu en possession de ses biens par lettres de mars 1502 (Arch. de Naples, *Executoriale* 16, fol. 74). Le registre JJ 235 des Archives nationales contient de nombreuses confirmations de biens accordées, dès le mois de mai 1501, à divers Napolitains par Louis XII (cf. fol. 123 v°, pour le prince de Rossano; fol. 115, pour François Zurlo, comte de Nocera de' Pagani, chambellan du roi; fol. 120, pour Nicolas et Achille de Trecho, père et fils, conseillers et chambellans du roi, et fol. 119 v°, pour Jérôme Michaeli et Alfonsine de Bubal, veuve de Terrent d'Estorrente,

esté fait et deliberé sur ce la forme qu'il semble que l'on y doive tenir, que j'ay commandée, c'est assavoir que ceulx qui ont paisiblement joy de leurs seignories par l'espace de cinquante ans, en ce comprins le temps qu'ilz ont esté expulsez par les guerres et hostilitez, seront confermez en iceulx. Et au regard des autres qui possedoient et qui, sans avoir esté oyz, en ont esté spoliez, ilz seront prealablement reintegrez en leur possession comme la raison le veult, ainsi que plus à plain pourrez veoir par led. advis que vous envoye[1]. Et, pourtant, je vous prye que voyez lad. forme et communiquez de ceste matiere avec mon cousin le duc de Nemours et bailli d'Amyens, ausquelz j'en escriptz, et puis après m'en rescriprez ce que en aurez advisé.

Au demorant, je vous recommande tousjours ce fait de ma justice et de mes autres affaires de par delà, combien que je suis bien adverti qu'il n'est nul besoing les vous recommander et que vous en avez fait et faictes très bien vostre devoir, dont je vous say bon gré et vous mercye, vous advisant que ne suis deliberé mectre en obly les services que m'y faictes, esquelz je vous prye continuer, comme j'ay en vous fiance[2]. Et tousjours m'escripvez de mesd. affaires bien au long et de ce qu'il est besoing que je face par deçà pour le bien d'iceulx, affin de le faire en toute diligence. Et à Dieu, qu'il vous ait en sa garde. Escript à Bloys, le VIIe jour de decembre.

LOYS.

GEDOYN.

[*Au dos* :] A messire Jehan Nicolay, mon chancellier en mon royaume de Napples.

etc.). Ni Charles VIII ni Louis XII n'avaient cessé de considérer le royaume de Naples comme faisant partie de leurs États, et la preuve en est que les premiers temps de l'occupation de 1501 furent employés par la chancellerie à enregistrer des provisions ou des dons accordés en France depuis 1498, souvent avec trop de générosité, comme on le verra plus loin. Voy. aussi dans le ms. fr. 2931, fol. 129, l'état des nobles napolitains qui ont reçu des deniers, intitulé : « Quelli che hano ricevuto denari. »

1. Cet « avis » n'est pas joint à la présente lettre, qui trahit le souci sincère du roi de ne point mécontenter ses sujets napolitains. « Bon ordre, justice et police », telle devait être, en effet, la devise des Français à Naples, aux termes de la très curieuse instruction royale du 8 août 1501, envoyée par Louis XII à ses lieutenants en Italie, publiée, d'après le ms. fr. 2931 (fol. 12 v°) de la Bibliothèque nationale, par M. de Boislisle, *Maison de Nicolay*, t. I, n° 48, p. 40-42.

2. Cet éloge des vertus professionnelles de Jean Nicolay va être comme le *leitmotiv* de la correspondance du roi et du cardinal d'Amboise.

5. — *Le cardinal d'Amboise à Jean Nicolay*[1].

Blois, 28 décembre [1501].

Monsr le Chancelier, Je me recommande à vous tant co[mme je] puis. Pour ce que le Roy vous escript au long de ses afferes, ne vous en dis aultre choze sinon q[ue] je vous prie que veillez continuer de bien en mieulx, ainsi que le Roy a fiance an vous, et je veux estre plege que le Roy le connoestra si bien et à vous et aux vostres, que serés contant. Au regard de mes afferes, je vous m[ercie] de bon ceur de l'adroesse que m'y a[vés amployée]. Je vous ay envoyé les lettres [telles que] les demandiés pour ma masserie[2]. S'i[l vous] fault aultre choze, je vous prie, mandés l[e moy]. Et au surplus, puisqu'il avés fet le com[mancemant], parachevés de donnés ordre en mesd. afferes; et si vollés choze que je puisse, mandés le moy et je le feré de bon ceuer. Priant Nostre Seigneur qu'il vous doent bone santé. Escript à Blois, le jour des Innocens.

[Le tout vostre amy],

G., CAR^al D'A[MBOYSE].

[*Au dos :*] A Monsr le chancellier de Napples.

6. — *Louis XII à Jean Nicolay*[3].

Blois, 4 janvier [1502].

Monsieur le Chancelier, J'escrips presentement à mon cousin le duc de Nemours à ce qu'il vueille pourveoir maistre Alardin Bullion, docteur es droiz, de quelque estat par delà, soit en mon Conseil ou ailleurs, ainsy que par luy sera advisé[4], lequel maistre Alardin Bullion mon cousin le cardinal d'Amboise, luy estant dernierement à Milan, fit interroguer; et après qu'il l'eut trouvé bien savant clerc et lectré, l'envoia devers le feu seneschal de

1. Arch. Nicolay, 12 L 38, autographe. — Publiée par Boislisle, *op. cit.*, t. I, n° 53, p. 45. — Cette lettre autographe est en mauvais état; les mots entre crochets, qui n'ont pas été donnés pour la plupart par M. de Boislisle, ont été restitués, sauf erreur, à l'aide du déchiffrement du XVIIe siècle, joint à l'original.

2. Voy. ci-dessus, n°s 1 et 2.

3. Arch. Nicolay, 12 L 1, original. — Inédite.

4. Le nom d'Alardin Bullion n'apparaît pas dans les registres de la chancellerie napolitaine.

Beaucaire, lors estant mon lieutenant à Napples, lequel il trouva ja trespassé; et pour ce que j'ay led. me Alardin Bullion en bonne recommandation, tant pour sesd. sens et litterature que en faveur de maistre Edouard Bullion, mon secretaire et valet de chambre, son cousin[1], qui pour luy m'en a requis, je vous prie que vueilliez avoir en ce led. me Alardin pour recommandé et tenir la main à ce qu'il soit pourveu dud. estat, ainsy que mond. cousin advisera. Si, vous me ferez très grant plaisir. Et adieu. Escript à Blois, le IIIe jour de janvier.

Loys.

A. Turin.

[*Au dos* :] A Monsieur le chancelier en mon royaume de Naples.

7. — *Le même au même*[2].

Blois, 18 avril [1502][3].

Monsieur le Chancelier, J'ay esté adverty du procès qui est pendent en mon Conseil de Napples[4] entre le sieur de Trans, mon

1. Édouard Bullion (dont on trouvera plus loin, n° 71, une lettre) avait déjà rempli sous Charles VIII les fonctions de valet de chambre; c'est lui qui, en 1496, fut chargé d'aller en toute diligence à Turin pour annoncer au duc de Savoie la naissance du dauphin (Bibl. nat., *Pièces originales*, vol. 555, dossier Bullion, n° 143). Il fut l'un des hommes de confiance de Louis XII, chargé spécialement de missions en Italie : en octobre 1500, il est envoyé à Florence pour traiter la question de l'argent dû à la France (*Lettres de Machiavel*, XXII et XXIII, où il est appelé Édouard Buliot); en août 1501, il porte à Naples les instructions du roi (Boislisle, *Maison de Nicolay*, t. I, p. 40); on verra plus loin l'importante mission dont il fut chargé en avril 1503. Dans les *Dispacci di Antonio Giustinian, ambasciatore veneto in Roma (1502-1505)*, publiés par Villari en 1876 (Florence, 3 vol. in-12), il est appelé *Odoardo Bulliotto;* M. L. Rey (*Positions de thèse citées*, p. 95) l'appelle Buillon; il signait *Bullion*. — Il ne paraît pas pouvoir être rattaché à la famille du surintendant des finances de Louis XIII et aux Bullion de Bonnelles.
2. Arch. Nicolay, 12 L 20, original. — Inédite.
3. Cette lettre doit être datée de 1502; le roi, qui, le 3 février, était encore à Blois, s'était alors rendu à Paris où il resta jusqu'au 8 avril, qu'il repartit pour Orléans, d'où il alla séjourner de nouveau à Blois jusqu'à la fin mai (voir son itinéraire dans d'Aubais, *Pièces fugitives pour servir à l'histoire de France*, Paris, 1759, in-4°, t. II, Additions, p. 205).
4. Le chancelier Nicolay avait la présidence de ce Conseil. Le Conseil sacré, tribunal suprême créé en 1440 pour suppléer aux deux autres tri-

conseiller et chambellan[1], et domp Cezaro d'Arragon[2] et la contesse de Castres, sa femme, pour raison et à cause de l'achapt et acquisicion de la seigneurie d'Ybolle[3], nagueres faicte de ceulx de la maison de Mormilles[4] par led. sieur de Trans, lequel en a desja payé et avancé la pluspart des deniers, et par ce moyen et du consentement de mon cousin le duc de Nemours, visroy en mon royaume de Napples, esté mis en possession d'icelle seigneurie, et en joyst de present soubz ma main, ainsi qu'on dit. Et pour ce que la longueur et retardement de telz procès ne sont que perdicion de temps et consummacion des parties en fraiz et despens, à ceste cause je vous prie et mande que ayez à vuyder et faire expedier led. procès en la meilleur dilligence que faire se pourra, en ayant le droit dud. sieur de Trans pour recommandé en bonne et briefve justice. Et adieu, monsieur le Chancelier. Escript à Bloys, le XVIII[e] jour d'avril.

LOYS.

ROBERTET.

[*Au dos :*] A Monsieur le chancellier de Napples.

bunaux de la Grande Cour et de la Vicairie, recevait leurs appels, connaissait de toutes les cours du royaume et des domaines extérieurs et exerçait une autorité absolue. Il était composé, d'après le budget du royaume de Naples de 1502 (Bibl. nat., ms. fr. 2930, fol. 13), du chancelier, du vice-protonotaire (Michel Ris) et de sept conseillers (voy. aussi Toppi, *De origine tribunalium urbis Neapolis*, t. II, *passim*).

1. Louis de Villeneuve-Trans, seigneur de Serenon, visiteur général des gabelles de Provence; il avait été, en cette qualité, chargé en 1499 de faire équiper une escadre dans les ports de la Méditerranée. Il fut par la suite investi de missions diplomatiques en Italie et il en sera question plus loin.

2. César d'Aragon, troisième fils du roi de Naples Frédéric III et d'Éléonore de Baux; il se retira plus tard à Ferrare et y mourut à vingt-huit ans, sans enfants de la comtesse de Castro, sa femme.

3. *Eboli*, à environ 80 kil. de Naples, aujourd'hui district de Campagna, province de Salerne.

4. Les Mormili étaient une famille de la noblesse napolitaine, remontant au XIII[e] siècle (Ammirato, *op. cit.*, t. II, p. 319 et suiv.). Boniface-Vincent Mormili figure parmi les représentants de la noblesse qui envoyèrent une députation à Louis XII à la fin de 1502 (Bibl. nat., collection Dupuy, vol. 160, fol. 253).

8. — *Le même au même*[1].

Blois, 24 mai [1502].

Monsieur le Chancellier, J'ay veu ce que m'avez escript touchant mes affaires de delà et les provisions qui y ont esté données, tant pour le fait du recouvrement d'Iscle[2] que pour tenir en seureté la ville et cité de Napples, dont je vous sçay très bon gré; et vous prie, comme celluy en qui j'ay seureté et confidence, que de vostre part vous y vueillez tousjours avoir l'ueil et vous employer en ce que verrez et congnoistrez y estre requis et neccessaire, et sur tout avoir la distribution de la justice pour recommandée et la faire et administrer egallement à ung chacun, comme il appartient et faire se doit par la raison; et vous me ferez très grant service en ce faisant.

Au surplus, j'escriptz presentement et faitz ample responce à mon cousin le duc de Nemours sur ce qu'il m'a escript[3]; et comme

1. Arch. Nicolay, 12 L 23, original. — Publiée par Boislisle, *Maison de Nicolay,* t. I, n° 57, p. 48.

2. L'île d'Ischia, où le roi Frédéric détrôné avait séjourné avant de partir pour la France, avait été laissée par lui à la garde d'un de ses fidèles, que Jean d'Auton appelle toujours le marquis de Pescaire. En réalité, Alfonso d'Avalos, premier marquis de Pescaire, avait été tué en 1495 dans une tentative pour reprendre le Castel Nuovo de Naples, et son fils, qui devait être le marquis de Pescaire, le célèbre capitaine du temps de Charles-Quint, n'avait encore qu'une douzaine d'années, étant né vers 1490 (Ammirato, *op. cit.,* t. II, p. 100-101). Si donc le gardien d'Ischia était nominalement le jeune marquis, ses pouvoirs étaient aux mains de son oncle Iñigo d'Avalos, marquis del Vasto, frère du premier marquis de Pescaire, qui mourut en 1503. Sommé par d'Aubigny de livrer Ischia, sur l'ordre écrit de son maître le roi Frédéric, Del Vasto ne répondit que par des fins de non-recevoir; d'Aubigny en prévint le duc de Nemours qui en écrivit au roi (Jean d'Auton, *Chroniques de Louis XII*, t. II, p. 258). C'est à cet essai de « recouvrement d'Iscle » que Louis XII fait ici allusion.

3. Le duc de Nemours, comme on le voit par le passage cité de Jean d'Auton, avait informé le roi des menées hostiles des Espagnols, avec qui il n'avait pu s'entendre pour l'interprétation du traité de Grenade, qui avait attribué la Pouille et la Calabre à l'Espagne, le Labour et l'Abruzze à la France, sans parler de la Capitanate et de la Basilicate, pays de grasses plaines que l'Espagne prétendait rattacher à la Pouille. La possession de ces territoires entraînait la jouissance complète de la douane de Foggia, et c'était là que se percevait l'impôt dû pour le pâtu-

vous pourrez savoir, je ne vouldroye point qu'on commançast une guerre à l'appetit de quelq'un, qui peut estre pense plus à son prouffit particulier que au myen[1]. Bien vueil je et entens que, si Gonsalle Ferrande[2] entreprant quelque chose contre mond. cousin, que, en ce cas, il se deffende et que de toute sa puissance il mecte paine de le grever et endommaiger. Maiz je croy qu'il ne commancera point ceste follye et que, avant que commancer la guerre, qu'il y pensera deux foiz[3].

Par Gaspart, mon varlet de chambre[4], vous avez peu savoir et entendre bien au long de mes nouvelles. Par luy vous m'escriprez de tout et advertirez de ce qui sera survenu. Et à Dieu, monsieur le Chancellier, qui vous ait en sa garde. Escript à Bloys, le xxiiiie jour de may.

LOYS.

ROBERTET.

[*Au dos* :] A Monsieur le chancellier de Napples.

rage des troupeaux de la Pouille, ou « grande douane des bêtes et pécores », qui rapportait plus de cent mille ducats par an (Bibl. nat., ms. fr. 2930, fol. 13; Jacques Gohori, *Histoire de Louis XII*, dans le ms. lat. 5972, fol. 42 v° et suiv.). En 1501, Gonsalve de Cordoue et les chefs de l'armée française étaient convenus provisoirement de partager l'impôt par moitié (sur ces arrangements provisoires, cf. ms. fr. 2930 et portefeuille Fontanieu 154). Mais cet arrangement ne pouvait subsister longtemps et le pressentiment d'une rupture était devenu général (cf. Sanuto, *Diarii*, t. IV, p. 160, qui en parle dès la fin d'octobre 1501).

1. Allusion sans doute au duc de Nemours, dont la fougue irréfléchie commençait à inspirer des craintes à Louis XII.

2. On appelait ainsi en français le Grand Capitaine (Gonsalvo Fernandez de Cordova), Gonsalve de Cordoue; il était à la tête des forces espagnoles en Pouille et en Calabre. Dans la *Revista de archivos, bibliotecas, y museos* de juin 1909 à décembre 1913 (Madrid, in-8°), L. J. Serrano y Pineda a publié une importante correspondance des Rois Catholiques avec Gonsalve pendant la campagne de Naples.

3. Cet espoir de Louis XII n'allait pas tarder à être démenti, puisque les premières hostilités commencèrent aussitôt et que, le 4 juin, les Espagnols s'emparèrent d'Atripalda (Jean d'Auton, t. II, p. 261 ; Rey, *Positions de thèse citées*, p. 95).

4. Sans doute Guillaume Gaspard, qui figure comme maître de la garde-robe du roi en juillet 1507 (Jean d'Auton, t. IV, p. 367).

9. — *Le même au même*[1].

Lyon, 10 octobre [1502].

Monsieur le Chancellier, Il m'a esté remonstré par le delegué de la commune et cité de la Quille[2] que l'abbaye de Casanove[3] a cinq petitz chasteaulx, la jurisdicion du crimiuel desquelz m'appartient. Et pour ce qu'ilz sont fort près dedens le pays de lad. communité de la Quille, m'a supplié et requis led. delegué, de la part d'icelle commune, que mon plaisir soyt leur conceder et remectre les causes criminelles desd. places, ce que je ne luy ay voulu accorder sans premier savoir que c'est et ce que je y puis faire. A ceste cause, je vous prie et mande que vous en informez bien à plain. Et de ce qui y pourra estre fait m'advertissez, pour, après, leur pourveoir, ainsi que je verray estre à faire par raison. Et n'y faictes faulte. Et à Dieu, monsieur le Chancellier. Escript à Lyon[4], le x[e] jour d'octobre.

Loys.

Robertet.

[*Au dos :*] A Monsieur le chancellier de Napples.

10. — *Le même au même*[5].

Lyon, 21 octobre [1502].

Monsieur le Chancellier, Je vous ay autrefois écrit pour mons[r]

1. Arch. Nicolay, 12 L 34, original. — Inédite.
2. Aquila, dans l'Abruzze ultérieure, ch.-l. de province.
3. L'abbaye de Casanova, de l'ordre de Cîteaux, aujourd'hui commune de Civitella Casanova, district de Penne, province de Teramo.
4. Le roi était de retour de son voyage en Lombardie et passa à Lyon le mois d'octobre (d'Aubais, t. II, p. 205). Sur les craintes qu'avait fait naître ce voyage à la cour d'Espagne, cf. dans *Revista de archivos* citée, nov.-déc. 1909, p. 558-560, le document intitulé : « Avisos de los Reyes Catolicos al Gran Capitan, marcandole la conducta que ha de seguir en el caso que el rey de Francia declare la guerra » (13 juillet 1502).
5. Arch. Nicolay, 2 C 53, copie. — Publiée par d'Hozier, *Armorial général*, 1[er] registre (réimpression Didot), p. 404. — De cette lettre, l'original est perdu, et il n'en subsiste qu'une copie du xviii[e] siècle, qui n'est pas reliée avec la correspondance du chancelier, mais se trouve, ainsi que la lettre suivante, dans le dossier des titres généalogiques et papiers de famille (série C), relatif à notre personnage. C'est une des deux lettres où le roi appelle Jean Nicolay *mon cousin*.

le cardinal *ad vincula*[1], touchant la reintegration et restitution du monastere et hospital du Saint Esprit à Rome en la possession du prieuré de Sainte Marte de Triperculy[2], que ceux de Notre Dame de l'Anunciade de Napples luy detiennent et occupent à present, combien que sentence en ait esté ja pieça donnée contre eux en la cour de Rome, ainsy qu'on dit. Et pour ce que vous sçavez assez le bon et grant vouloir et affection que j'ay envers led. cardinal et que j'entens de luy aider et subvenir en tous ses affaires, et en iceux le porter et favoriser tant et si avant que la raison luy en pourra donner, je vous prie, mon cousin, que vous tenez main pour luy en cette matiere, et, ainsy que je vous ay cy devant escrit, le faites restituer et reintegrer aud. prieuré selon et ensuivant lad. sentence, et ainsy que par droit et raison led. prieuré luy compecte et appartient; et n'y faites faute, car vous me ferez plaisir et service en ce faisant. Ecrit à Lyon, le vingt unieme jour d'octobre.

Loys.

Robertet.

[*Au dos* :] A Monsr le chancelier de Naples.

11. — *Le cardinal Julien de la Rovère à Jean Nicolay*[3].

Savone, 28 novembre 1502.

Magnifice et eximie doctor, amice noster carissime, salutem. Cum aliis multis referentibus, tum imprimis magnifico viro Gerardo de Anceduna, domino de Capreriis, nepote nostro[4], didi-

1. Julien de la Rovère, cardinal du titre de Saint-Pierre-aux-Liens, le futur pape Jules II.

2. Sur le prieuré de Sainte-Marthe de Tripercoli, cf. la *Chronique* de Notar Giacomo, p. 282, à la date du 20 décembre 1505.

3. Arch. Nicolay, 2 C 56, original. — Publiée par Boislisle, *Maison de Nicolay*, t. I, n° 61, p. 52. — Cette lettre se trouve dans le même dossier que la précédente.

4. Gérard ou Giraud d'Ancezune, seigneur de Cabrières et de Taillades au Comtat-Venaissin, maître d'hôtel du roi et écuyer de la reine, capitaine et châtelain de Saint-André de Villeneuve-lès-Avignon, ambassadeur à Florence en 1494 et à Venise en 1500 (*Revue des documents historiques*, 2e année, p. 174). Il épousa en premières noces Romaine ou Germaine de Montjoye, dame de Cabrières, et en secondes Sixtine Franciotti, dont la mère, Lucchina de la Rovère, était sœur du cardinal de Saint-Pierre-ès-Liens. Il mourut à Rome en 1505 et fut enterré dans

cimus quanta sit Vestre Magnificentie integritas atque eruditio, quo fit ut illam, etiam absentem, non vulgari simus amore complexi, et propterea cum fiducia ipsius opera et favore utimur quotiens occasio offertur, neque non pro nostro ingenio alia quam que honesta et juri consona sunt querimus, sicut nunc Magnificentia Vestra ex litteris regiis ad illam datis intelliget. Fundamentum autem rei sic se habet. Est in diocesi Puteolana[1] prioratus sub vocabulo Sancte Marthe de Tripergulis, membrum monasterii sive hospitalis Sancti Spiritus de urbe Roma, de quo preceptores dicti monasterii, a memoria hominum, sine ullius controversia, in personas quas voluerunt, etiam in commendam, retento certo annuo censu, disposuerunt. Novissimo tamen tempore, rex Ferdinandus[2], ipsum locum ad usum venationis sue capiens, redditus ejusdem prioratus omnes sua propria auctoritate hospitali Sancte Marie Annunciate de Neapoli applicavit. De qua re sentiens se gravatum, preceptor dicti Sancti Spiritus causam in judicio Rote committi obtinuit, et sententiam adjudicatoriam in sui favorem adversus hospitalarios Annunciate reportavit : que etiam transivit in rem judicatam. Deinde idem preceptor dictum prioratum nobis auctoritate ordinaria commendavit, super quo novam provisionem etiam a Sede Apostolica obtinuimus; et, cum bone memorie rex Carolus[3] regnum Neapolitanum in ditionem suam redegisset, nos, qui tunc Majestatem Suam sequebamur[4], possessionem dicti prioratus pro nobis ac eodem monasterio Sancti Spiritus, pacifice et nullo prorsus reclamante, cepimus. Sed postmodum revolutis rebus illius regni, postquam Aragonenses redierant, predicti hospitalarii Annunciate iterum prelibatum prioratum occupaverunt, sicut etiam hactenus occupatum detinent. Superiore autem anno, regno illo iterum per Dei gratiam ad manus Christianissimi regis reducto, statim

l'église des Saints-Apôtres, par les soins de son frère Rostaing d'Ancezune, archevêque d'Embrun (Pithon-Curt, *Histoire de la noblesse du Comtat-Venaissin*, Paris, 1743, in-4°, t. I, p. 50). Gérard d'Ancezune appartenait à une famille de coseigneurs de Saint-Marcel d'Ardèche; il était proche voisin et peut-être même allié de Jean Nicolay, dont on voit par la présente lettre qu'il avait fait valoir les mérites à son oncle le cardinal.

1. Le diocèse de Pouzzoles.
2. Le roi de Naples Ferrand II.
3. Le roi de France Charles VIII.
4. Julien de la Rovère était archevêque d'Avignon et s'était rallié en 1494 à la cause française (cf. Delaborde, *L'expédition de Charles VIII en Italie*, p. 346-348).

unum ex familiaribus nostris cum litteris regiis istuc misimus, ad possessionem ipsius prioratus repetendam; qui familiaris noster, per absentiam viceregis, cum istic causam protrahi cerneret, re infecta, rediit. Curavimus igitur iterato ut rex viceregi et Magnificentie Vestre negocium nostrum committeret et commendaret. Quare illam vehementer rogamus velit hujusmodi causam nostram pro sua humanitate favorabiliter amplecti, et nobis possessionem juxta formam judicati et collationis nostre assignari facere. Si qui autem erunt qui se ad dictum prioratum forte jus habere pretendant, nos eis in jure respondere nunquam recusabimus. Favorem vero quem nobis Magnificencia Vestra in hujusmodi possessione adipiscenda prestiterit, in singularem ab illa obligationem accipiemus, parati pro illa atque ejus amicis operam atque officium nostrum prestare quotiens materia dabitur. Que bene valeat. Ex Saona[1], die XXVIII novembris M DII.

Preterea habemus in civitate Beneventana[2] monasterium Sancte Sophie[3], quod in ditione regni Neapolitani habet tria castra, que semper, etiam tempore omnium regum Aragonensium, exempta ab omni onere fuerunt. Nunc autem redditi sumus certiores dicta castra per nonnullos regios officiales, ac etiam plerumque per milites, preter consuetudinem ac etiam preter formam privilegiorum, gravari. Quapropter hanc quoque materiam Vestre Magnificencie efficacissime commendamus, rogatam facientes illam ut dictum monasterium nostrum favore prosequi et ipsius exemptiones, sicut ratio exigit, observari mandare velit. In quo scio etiam Christianissimo regi, qui est libertatis ecclesiastice faventissimus, rem gratissimam faciet. Datum ut supra.

[*Autographe* :] Ad grata Vestre Magnificencie paratissimus,

JULIUS, CARDINALIS SANCTI PETRI AD VINCULA.

[*Au dos* :] Magnifico et prestanti juris utriusque doctori, domino Jo. Nicolai, magno regni Neapolitani cancellario, amico nostro carissimo.

Jul., episcopus Ostiensis, cardinalis Sancti Petri ad vincula, major penitentiarius.

1. Savone, ch.-l. de district, prov. de Gênes.
2. Bénévent, ch.-l. de province.
3. L'église de Sainte-Sophie existe toujours à Bénévent, avec un beau cloître.

12. — *Louis XII à Jean Nicolay*[1].

Montrichard, 12 janvier [1503].

Monsieur le Chancellier, J'ay esté adverty par Conflans[2] du fait de la marine de delà. Et pour vous dire et declairer ce que je y ay ordonné, je l'ay depesché et le renvoye en toute dilligence, affin qu'il se face toute la meilleure et plus grant dilligence que possible sera. En quoy je vous prie vous employer de vostre part, comme j'ay en vous fiance et que vous avez tousjours et jusques icy fait es autres choses qui sont survenues et où il a esté besoing promptement pourveoir.

Au surplus, pour ce que j'ay entendu que on ne peut tirer service qui vaille des galleres du roy Federic[3], all'occasion de ce que les officiers qui sont dedans de par led. Federic ne veulent faire ce que leur est ordonné par le cappitaine Françoys de Salusses[4] et qu'il est besoing y donner provision en maniere que

1. Arch. Nicolay, 12 L 2, original. — Publiée par Boislisle, *op. cit.*, t. I, n° 54, p. 45. M. de Boislisle date de 1502 cette lettre, qui est certainement de 1503, ainsi que l'établit le contexte : La Londe, dont il est ici question, n'arriva à Naples que le 4 août 1502.

2. Antoine de Conflans, capitaine de navire, auteur d'un curieux traité sur *les Faits de la marine et navigage* (Bibl. nat., ms. fr. 742). Il eut plus tard la charge de valet de chambre du roi (certificat de lui, du 1er septembre 1512, *Pièces originales*, vol. 837, dossier CONFLANS, n° 14). Il avait été nommé, en avril 1502, avec Antoine de Marlay, lieutenant général de l'escadre mise sous les ordres de La Londe (Ch. de La Roncière, *Histoire de la marine française*, t. III, Paris, 1906, in-8°, p. 61) et avait dû de Naples être envoyé au roi pour lui rendre compte de la situation des forces navales françaises dans le sud de l'Italie. Sur son héroïque conduite en août 1503, cf. *ibid.*, p. 67-68.

3. Il s'agit sans doute ici des cinq galères napolitaines que le roi Frédéric détrôné avait amenées à Marseille et qui avaient servi, en conservant leurs équipages, à constituer l'avant-garde de l'armée navale mise en avril 1502 sous les ordres de La Londe (cf. A. Spont, *les Galères royales dans la Méditerranée de 1496 à 1518*, dans *Revue des questions historiques*, t. 58 (1895), p. 400-401).

4. Le capitaine de navire François de Saluces, de même nom que le marquis Louis auquel revint peu après la vice-royauté de Naples, ne doit pas être confondu avec lui, comme l'ont fait MM. de Boislisle, Spont et Ch. de La Roncière (*op. cit.*, p. 64). Nous avons de François de Saluces une lettre écrite le 18 juin 1503, qui sera citée plus loin. Il ne figure pas dans la généalogie, cependant très complète, de la maison de Saluces, donnée par Litta, *Famiglie celebre italiane*, Milan, 1819 et suiv., t. X, à moins qu'il ne s'agisse de Francesco-Maria, de la branche des seigneurs

cy après on en puisse tirer du service autrement qu'on n'a fait, je vous prie, assemblez vous avecques le sieur de la Londe[1] et led. de Salusses, et advisez secrectement une bonne forme de faire pour chasser et mectre hors desd. galleres tous les officiers et gens qui sont dedans pour led. Federic, et que la totalle charge et administracion en soit et demeure entierement aud. de Salusses tant qu'elles seront à ma soulde, sans ce que, en bannieres ne autres enseignes, on cognoisse que led. Federic ne ses gens s'en meslent ne entremectent en aucune maniere; et qu'il n'y ait point de faulte. Et, ce fait, advisez aussi si led. de Salusses pourroit passer le Far[2] et tirer vers Pregent[3] pour essayer de faire

de Cardè et Caramagna (*ibid.*, tavola XVII), qui servait dès 1486 sous Louis Ier, marquis de Saluces, et mourut très âgé le 24 décembre 1539.

1. Louis de Bigars, écuyer, seigneur de La Lande ou La Londe, fils de Guillaume de Bigars, écuyer du roi; il était en 1498 capitaine de 2,000 hommes de pied et fut, par la suite, maître d'hôtel du roi; Brantôme, qui lui consacre une notice (édit. Lalanne, t. VI, p. 167) sans donner son véritable nom, le qualifie de « vieux brave adventurier de guerre ». Cf. aussi la note 3, p. 59 du t. I de l'édition de Jean d'Auton. La Londe est un exemple de ces capitaines de l'armée de terre appelés fréquemment, à cette époque, à des commandements sur mer. — Dès le 2 avril 1502, La Londe, comme capitaine général, avait été mis à la tête d'une forte escadre, dont on trouve la description dans un compte d'André Le Roy, trésorier au royaume de Naples, cité par La Roncière, *op. cit.*, p. 61, n. 6. Le 4 août 1502, l'avant-garde entrait dans le port de Naples, portant à droite la bannière de France et à gauche, plus bas, celle du roi Frédéric (Notar Giacomo, p. 246). Bigars, une fois à Naples, en partit le 23 septembre, remporta un petit succès près d'Ischia, mais ne put franchir le phare de Messine, barré par l'escadre espagnole de Villamarin et Lezcano; l'insubordination des capitaines de galères napolitaines, dont il est question dans la présente lettre, le gêna fort (La Roncière, t. III, p. 62), ainsi que le mauvais temps (Sanuto, *Diarii*, t. IV, p. 557-558). Voy. aussi, dans Sanuto (t. IV, p. 421-422), la traduction italienne d'une lettre du duc de Nemours aux ambassadeurs français à Rome, en date du 22 octobre, où le vice-roi de Naples dit que La Londe irait se joindre à Prégent dès que les nefs royales de Gênes seraient arrivées; cet espoir fut déçu.

2. Le « Far », c'est-à-dire le phare de Messine.

3. Prégent de Bidoux, dont nous parlerons plus loin à propos d'une importante lettre, signée de lui, était alors sur la côte de Calabre, où il interceptait utilement les convois de blé et affamait les Espagnols; mais il affamait également Brindisi, Otrante, Monopoli et autres ports occupés depuis 1495 par les Vénitiens, dont l'attitude devint dès lors assez douteuse; c'est pourquoi Louis XII, dans la présente lettre, ordonne à l'escadre de Naples d'aller au secours de Prégent (cf. Spont, *article cité*, p. 401). Prégent avait le titre de capitaine général des galères.

quelque bon exploict; car là où il est, il ne sert de gueres, et d'autre part, comme vous savez, desire merveilleusement qu'il se joigne avecques luy. Par quoy vous y ferez faire tout ce que possible sera. Et le plus souvent que pourrez, m'escriprez et advertirez de voz nouvelles et de ce qui sera survenu. Et adieu, monsieur le Chancellier. Escript à Montrichart[1], le xiie jour de janvier.

Loys.

Robertet.

[*Au dos* :] A Monsieur le chancellier de Naples.

13. — *Le cardinal d'Amboise à Jean Nicolay*[2].

Montrichard, 12 janvier [1503].

Monsr le Chancelier, Ung nommé messire Philippe de Galeras, filz de messire Pierre de Galeras, de Milan, m'a fait remonstrer comme, du temps qu'il estoit à Naples ou service des rois Ferrande[3], Alphonce[4] et Federic[5], il acquist, des deniers qu'il peust gaigner et praticquer avec eulx, quelque petite piece de terre, près et joignant de ma terre de Gaude[6], dont le Roy m'a fait don, et que, soubz umbre de ce que l'on a voulu dire qu'il a esté et estoit absent au service de la maison d'Arragon, mes gens ont prins lad. terre et applicquée à mon prouffit, comme rebelle et desobeissant du Roy, me requerant luy en faire faire restitucion. Et pour ce que je ne suis point au vray adverti des causes qui ont meu mesd. gens à prendre lad. terre et s'elle est aud. Galleras à bon et juste tiltre ou non, je vous prye que vous en vueillez

1. *Montrichard*, Loir-et-Cher, arr. de Blois.
2. Arch. Nicolay, 12 L 40, original. — Inédite.
3. Il s'agit ici des deux rois de Naples de ce nom, Ferrand Ier, roi de 1448 à 1494, et Ferrand II, qui succéda à Alfonse en janvier 1495 et mourut le 7 septembre 1496.
4. Alfonse II, fils de Ferrand Ier, roi de Naples du 8 mai 1494 au 23 janvier 1495.
5. Frédéric III, qui succéda à Ferrand II et mourut, détrôné, le 9 novembre 1504.
6. La terre de « Gaude » dont il est ici question est ce territoire « del Gaudo de le pertinencie di Napoli », dont la concession au cardinal d'Amboise est enregistrée, sous la date du 14 octobre 1502, dans le registre *Comune* 42 des archives de Naples, fol. 82 v°. — Le Galdo était un petit pays à la limite de la Capitanate et de la province de Bénévent, dont le nom subsiste aujourd'hui dans celui de la localité de San Bartolomeo in Galdo.

informer et savoir à la verité que c'est, en faisant faire aud. Galleras justice telle que verrez que faire se devera par raison. En vous disant à Dieu, monsr le Chancelier, qui vous doint ce que desirez. Escript à Montrichart, le xiie jour de janvier.

[*Autographe* :] Le tout vostre,

G., CARal D'AMBOYSE.

[*Au dos* :] A Monsr le chancelier de Naples.

14. — *Louis XII à Jean Nicolay*[1].

Montrichard, 13 janvier [1503].

Monsieur le Chancellier, Je renvoye Conflans, par delà depesché, sur ce qu'il m'a dit touchant le fait de la marine, comme par luy entendrez, vous priant, sur tout le service que faire me desirez, ayder et vous employer à dresser ce qui y sera neccessaire; et sur tout ayez l'ueil que riens ne se despende à voulonté[2]; car si ainsi ne le faictes, vous ne veistes oncques le desordre qui y sera[3]. Par quoy entendez y et y faictes, comme j'ay en vous de trop plus grant chose seureté et fiance. Et adieu, monsieur le Chancellier. Escript à Montrichart, le xiiie jour de janvier.

LOYS.

ROBERTET.

[*Au dos* :] A Monsieur le chancellier de Napples.

15. — *Le même au même*[4].

Blois, 17 janvier [1503].

Monsieur le Chancellier, Je vous ay cy devant assez de fois

1. Arch. Nicolay, 12 L 3, original. — Publiée par Boislisle, *Maison de Nicolay*, t. I, n° 54, p. 46, sous la date fausse de 1502.
2. C'est-à-dire : mal à propos.
3. La question financière préoccupait Louis XII tout autant que l'administration de la justice; sa part dans le revenu du royaume de Naples montait à 571,000 livres et les dépenses s'élevaient à 560,000; l'excédent était trop insignifiant pour faire face à toutes les difficultés qu'offrait un pays à peine conquis (voy., dans le ms. fr. 2930 de la Bibliothèque nationale, fol. 13 et suiv., l'état du budget que le trésorier soumit le 3 avril 1502 à l'approbation royale).
4. Arch. Nicolay, 12 L 4, original. — Inédite.

escrìpt comme j'ay ja pieça confermé et de nouvel donné à monsieur le general Briçonnet[1] les contez de Martine[2] et de Francqueville[3], situées en la province de Octrante. Et pour ce que vous povez assez savoir et entendre le vouloir et singulier desir que j'ay envers led. general, qui est tel bon serviteur que savez et lequel merite et vault bien avoir ce bien, et plus grant, pour les grans et bons services qu'il m'a tousjours faiz et fait chacun jour en mes plus grans et principaulx affaires, je vous en ay bien voulu derechief escripre pour ce que les gens de ma Sommaire de Naples[4] ont fait difficulté de veriffier ses lettres de confirma-

1. Pierre Briçonnet, frère du cardinal de Saint-Malo et général des finances de Languedoc; les comtés de Martina et de Francavilla lui avaient été donnés par Charles VIII (Boislisle, *Étienne de Vesc*, p. 109), et Louis XII lui avait confirmé cette donation par lettres signées à Blois le 2 avril 1502 (Arch. de Naples, registre *Executoriale* 16, fol. 91); il ne faudra pas moins de trois sommations royales, comme on va le voir, pour en obtenir l'enregistrement à Naples; il n'eut lieu que le 10 mars 1503. — Il avait d'abord été désigné pour être général des finances à Naples, mais il ne put s'y rendre, à cause d'une « excoriacion » dont il était atteint (lettre du cardinal d'Amboise, du 3 août 1501, dans *Étienne de Vesc*, p. 203-204).

2. *Martina Franca*, prov. de Lecce, district de Tarente.

3. *Francavilla Fontana*, prov. de Lecce, district de Brindisi, ne doit pas être confondu avec Francavilla, dans l'Abruzze citérieure, qui était du domaine du roi (voy. à la Bibl. nat., ms. fr. 2926, fol. 33 et suiv., une liste des « terres, citez, chasteaux et lieux situez en la province de la Brousse *citra* et *ultra* »).

4. Le « Tribunale della regia Camera della Summaria » ou Sommaire recevait tous les comptes, en faisait l'examen et la liquidation, faisait recouvrer les restes, connaissait de tous les détails intéressant le domaine royal, le fisc, l'administration financière et le régime féodal; elle avait pour subordonnés directs l'écrivain des comptes, le trésorier général du royaume, les douanes, la monnaie, les officiers des ports et des traites, les corps de métiers, etc. Depuis une récente réforme de Ferrand II, elle ne se composait plus que de cinq présidents, constitués en une sorte de rote ou tournelle, de quinze ou vingt maîtres des comptes (*razionali*), un avocat du fisc, un procureur, un secrétaire, des archivistes, etc. Cet organisme, comme on le voit, répondait très exactement à celui de la Chambre des comptes de Paris et ne devait être qu'une adaptation faite par la dynastie angevine (cf. Capaccio, *Il Forastiero... ne i quali... si ragiona dell' origine di Napoli...*, p. 605 et suiv.; Toppi, *De origine tribunalium urbis Neapolis*, t. III, p. 95). Sous Louis XII, la première présidence de la Sommaire avait été donnée au Napolitain Jules de Scorciatis, dont le nom apparaît plus loin dans une de nos lettres, mais la présidence effective appartenait à un Français, Robert Surreau, fort ancien serviteur du roi alors que ce dernier n'était que duc

cion : dont je m'esmerveille. A ceste cause, je vous prie que vous luy faictes veriffier sesd. lettres de confirmacion, en mandant à ceulx de mad. Sommaire qu'ilz n'y facent aucune difficulté. Et tellement y tenez la main pour luy qu'il en ait la totalle et entiere possession, sans reffus ou contradicion, ainsi que je le desire. Car vous congnoissez et entendez bien qu'il est du nombre de ceulx que je vueil et entends estre bien traictez. En ce faisant, me ferez service et plaisir : vous disant à Dieu, qui vous ait en sa garde. Escript à Blois, le xvii[e] jour de janvier.

LOYS.

ROBERTET.

[*Au dos* :] A Monsieur le chancellier de Napples.

16. — *Le même au même*[1].

Blois, 19 janvier [1503].

Monsieur le Chancellier, Mon cousin le sieur de Ravestain, mon admiral en mon royaume de Napples et Levant[2], a donné

d'Orléans (voy. une très intéressante lettre de ce personnage au cardinal d'Amboise du 27 juin 1502, publiée d'après le ms. Dupuy 261, fol. 124, par M. de Boislisle, *Maison de Nicolay*, t. I, n° 58, p. 49-50). A cette époque, la Sommaire comptait quatre présidents, deux de robe longue et deux de robe courte, appointés à 800 livres chacun, et deux conseillers français à 700 livres (cf. budget de 1502, déjà cité).

1. Arch. Nicolay, 12 L 5, original. — Inédite.

2. Philippe de Clèves et de la Marck, seigneur de Ravenstein, fils d'Adolphe de Clèves et de Béatrix de Portugal, mort le 28 janvier 1528; il avait épousé Françoise de Luxembourg, dame d'Enghien. Cousin de Louis XII (dont la mère était Marie de Clèves), il fut gouverneur de Gênes et le roi lui avait donné l'office de grand amiral du royaume de Naples, occupé encore sous Charles VIII par un Napolitain, Antonello de San Severino, prince de Salerne, mort depuis à Sinigaglia le 27 janvier 1499 (Notar Giacomo, p. 217 et 225; Ammirato, t. I, p. 13). Ravenstein avait été mis, en 1501, à la tête de l'armée navale envoyée dans le Levant au secours de Venise contre les Turcs; ce fut l'expédition de Mitylène, qui aboutit à un échec (cf. La Roncière, *op. cit.*, t. III, p. 46 et suiv.). Sur Philippe de Clèves, qui était un amateur d'art éclairé, voy. la notice biographique que lui a consacrée le général Guillaume dans *Bulletins de l'Académie royale de Belgique*, t. XXIX (1870), p. 261-290, et Jules Finot, *les Collections de tableaux et d'objets d'art de Philippe de Clèves, sire de Ravestain*, dans *Réunion des Sociétés des beaux-arts des départements*, 1895, p. 154-170.

au sieur de la Londe, mon lieutenant en mon armée de mer[1], l'office de son visadmiral, et aussi l'a fait son lieutenant ou gouvernement et capitainerie de ma ville, chastel et isle d'Iscle[2], que je luy ay nagueres donné, et luy en envoye ses lettres despeschées en bonne forme, comme verrez par Conflans, porteur de cestes[3] : dont j'ay sceu bon gré à mond. cousin pour ce que je sçay que led. sieur de la Londe se saura très bien conduire esdictes charges. Par quoy je vous prie le mectre incontinent en possession et le faire obeyr en ce qui touche le fait de l'admiraulté et lad. capitainerie et gouvernement d'Iscle, et l'en laissez joyr, ensamble de toute l'auctorité, juridicion et droiz qui appartiennent ausd. estatz, sans permectre ne souffrir que en ce on luy mette nul empeschement, car, comme sçavez, il est personnaige experimenté pour se savoir bien et saigement gouverner, et pour m'y faire quelque bon et grant service. Et seroye bien desplaisant que ung autre eust ceste charge, ny, en façon que ce soit, je ne le vouldroye souffrir, ainsi que avez peu congnoistre par ce que vous en ay escript cy devant, mesmement touchant madicte isle d'Iscle. Et adieu, monsieur le Chancellier. Escript à Bloys, le XIXe jour de janvier.

LOYS.

ROBERTET.

[*Au dos* :] A Monsieur le chancelier en mon royaume de Napples.

17. — *Philippe de Clèves, sire de Ravenstein, à Jean Nicolay*[4].

Blois, 22 janvier [1503].

Monsr le Chancellier, Je me recommande à vous tant de bon cueur que faire puis. Le Roy vous a escript par le capitaine Conflans, present porteur, afin de mectre en possession monsr de la Londe de l'office de mon visadmiral, que je luy ay donné, lequel j'ay fait mon lieutenant en l'isle, ville et chastel d'Iscle, dont le

1. Sur La Londe, voy. ci-dessus, p. 151, n. 1.
2. Ischia était encore aux mains du représentant du roi détrôné Frédéric III (ci-dessus, p. 144, n. 2).
3. *Ibid.*, p. 150, n. 2.
4. Arch. Nicolay, 13 L 1, original. — Inédite. — Ravenstein, rentré en France à la fin de 1501, après une singulière aventure dans l'île de Cythère, au retour de l'expédition de Mitylène (La Roncière, *op. cit.*, t. III, p. 54-56), n'en avait plus bougé.

Roy m'en a donné la capitainerie et gouvernement, ainsi que verrez tant par les lettres de don que led. seigneur m'en a fait despescher que par les celles que j'ay expediées aud. s[r] de la Londe, ainsi que verrez. A quoy je vous prie, tant comme je puis, vous y employer et y faire selon le vouloir et plaisir du Roy, en l'instituant incontinent en possession et lui donner en ce tout le port et faveur que pourrez.

Au surplus, j'ay donné à Anthoine de Crequi, mon maistre d'ostel[1], l'office de conservateur et garde de dercenal de Napples, que le Roy m'avoit donné[2], qui est, comme savez, des offices ordinaire de la ville, et neantmoins luy ne son commis n'ont encoires riens receu des gaiges dud. office, et n'en a sceu riens recouvrer, que je trouve assez estrange. Et pour ce que vous savez que telles matieres vallent, je vous prie de rechief, mons[r] le Chancellier, que vous vueilliez tant faire envers ceulx qui ont charge des finances de par delà, que led. de Crequi soit payé, tant pour le temps passé que l'advenir, comme les autres officiers de lad. ville, ainsi que les termes escherront[3]. En quoy faisant, je m'en tiendray tenu à vous. Et s'il est aucune chose que je puisse pour vous, je le feray très vouluntiers. Car les autres qui ont eu l'office en ont tousjours receu les gaiges, et me semble qu'on luy feroit tort si on luy faisoit autrement. Et actant, prie Dieu, mons[r] le Chancelier, qui vous ait en sa garde. Escript à Bloys, le xxii[e] jour de janvier.

[*Autographe* :] Le tout vostre,

PHILIPPE DE CLEVES.

[*Au dos* :] A Mons[r] le chancelier de Napples.

1. Antoine de Créquy, seigneur de Pont-Rémy et bailli d'Amiens, capitaine de quatre-vingts lances, tué en 1521 au siège d'Hesdin; il avait épousé Jeanne de Saveuse (*Catalogue des actes de François I[er]*, t. V, p. 688, 755).

2. Les lettres de don de la charge de conservateur de l'arsenal de Naples pour Ravenstein sont du 16 août 1501 (Arch. de Naples, *Executoriale* 16, fol. 23).

3. Cette réclamation de Ravenstein montre qu'il régnait quelque désordre dans la gestion des finances à Naples : ce sera toujours le point faible de l'administration française.

18. — *Le cardinal d'Amboise à Jean Nicolay*[1].

Blois, 23 janvier [1503].

Monsr le Chancelier, Deppuis que suis retorné de Normandie[2], j'é entendu comme vous afferes de Napples se portent; et combien que vous afferes de delà soent plus longs que le Roy ne se attendoet, toutesfois je croy que chacun y a fet le mieulx qu'il a peu et lez chozes ne sont que en bon train pour les mettre à l'intencion dud. seigneur, ainssi que verrés par se qu'il vous escript, il ne doit d'y bien porvoer si la paix ne se trouve à son honneur et avantage[3].

Au regard de mes afferes, je ne vous sçaroés assés mercyer de ce que vous en a pleu fere, et quand ce eust esté pour vostre propre fet, ne eussiez sceu que fere davantaige. Reste y mettre une fin, vous priant que je sache où je en does demorer, soet de mettre tout le Gaude[4] à rante perpetuelle, ou du tout mettre en denyés, ainsi que une foes le m'avyés fet sçavoir, mes despuis n'en ay auccune choze entendu. Ne sçay si je vous ay envoyé assés ample pouer pour y besoigner et mettre une fin[5], ou si ne l'avés

1. Arch. Nicolay, 12 L 41, autographe. — Publiée par Boislisle, *op. cit.*, t. I, n° 62, p. 53.

2. Georges d'Amboise était archevêque de Rouen et lieutenant général en Normandie.

3. Bien que la guerre fût engagée au royaume de Naples depuis juin 1502, aucune action importante n'avait marqué les derniers mois de cette année, à peine quelques rencontres de partis si peu nombreux et si peu ardents à la lutte, que le plus faible ne faisait aucune difficulté de tourner bride (cf. *Chroniques de Louis XII*, par Jean d'Auton, t. III, *passim*); les Espagnols employèrent ce temps à s'approvisionner en hommes, vivres et munitions. La cour de France affectait de garder bon espoir, comme le montre la présente lettre, bien que les choses traînassent en longueur; mais, à lire entre les lignes, on sent percer quelque inquiétude chez le cardinal d'Amboise qui, très près de ses intérêts, se déclare disposer à se défaire, s'il en trouve « marchand », de ses lointains domaines napolitains.

4. Le Galdo (cf. ci-dessus, p. 152, n. 6).

5. Par lettres du 3 décembre 1502, données à Rouen, le cardinal avait confié l'administration de ses biens de Sarno et Galdo à Jean Nicolay; il ressort de ces lettres qu'une partie de la terre de Galdo était louée au Napolitain Diomède Mariconda, membre du Conseil sacré (Bibl. nat., ms. lat. 9255, n° 33; original sur parchemin; collection Du Chesne, vol. 25, fol. 183, copie).

receu, ou si vous [semble que je y doive envoyer homme exprès[1]], car soiés seur que si je trove marchans que me euffrent près de la rezon, que je la prandré pour en achater par desa. Et de toutes ses choses dessusd. je vous prie me mander vostre advis. Et au demourant, le Roy ira à Lyon dedans six jours parachever ses afferes, soit à la paix ou à la guerre[2]. Et tojours nous ferés sçavoer de vos novellez et vous manderons des nostres. Et s'il est plesir que je vous puisse fere, et je le feré de bon ceur. Priant Nostre Seigneur que vous doint ce que desirés. A Blois, le XXIIIe de janvyer.

Le tout vostre amy,

G., CAR^{al} D'AMBOYSE.

Ne dobtés en riens que ne serés oublié; car le Roy et vous amys entendent assés comme avés servy et servés.

[*Au dos* :] A Monsr le chancellier de Napples.

19. — *Louis XII à Jean Nicolay*[3].

Blois, 24 janvier [1503].

Monsieur le Chancellier, Pour aucunes choses qui me touchent et esquelles je vueil et desire employer par deçà mon cousin le duc de Nemours, mon lieutenant et visroy ou royaume de Napples, je luy ay escript et escriptz presentement s'en venir devers moy quelque part que je soye[4], et en son lieu envoie mon cousin le

1. Les mots entre crochets, formant la dernière ligne de la page qui a disparu lors de la reliure du registre, ont été restitués à l'aide du déchiffrement du XVIIe siècle, qui accompagne l'original.
2. Louis XII quitta Blois pour Lyon à la nouvelle que l'archiduc d'Autriche Philippe le Beau venait d'Espagne pour le voir (Jean d'Auton, t. III, p. 104) et aussi pour se rapprocher de l'Italie; mais son départ ne fut pas aussi prompt que l'annonce ici le cardinal, puisqu'il n'alla à Lyon qu'à la fin de mars.
3. Arch. Nicolay, 12 L 7, original. — Publiée par Boislisle, *op. cit.*, t. I, n° 63, p. 53.
4. Le duc de Nemours inquiétait fort Louis XII; ce jeune prince n'était pas de taille à se mesurer avec un adversaire tel que le Grand Capitaine. Pour une cause inconnue, le duc, quoique rappelé par le roi, ne quitta pas son poste; son retour en France lui eût sauvé la vie et, peut-être, eût changé la face des choses. La conduite de l'armée française ne fut,

marquis de Saluces[1], auquel j'ay donné et baillé telle charge, auctorité et povoir en toutes choses que avoit led. duc de Nemours, comme vous pourrez veoir. A ceste cause, je vous prie et mande très expressement que vous luy obeissez entierement en ce qu'il vous commandera et ordonnera pour mon service, tout ainsi que vous avez fait aud. duc de Nemours. Et n'y vueillez faire faulte, car je vueil et entends que ainsi se face. Et adieu, monsieur le Chancellier. Escript à Bloys, le xxiiii[e] jour de janvier.

LOYS.

ROBERTET.

[*Au dos :*] A Monsieur le chancellier de Napples.

pendant les derniers mois de sa vice-royauté, qu'une suite de fautes malheureuses; il n'y avait ni commandement, ni obéissance.

1. Louis II, marquis de Saluces, né le 29 mars 1438, avait la réputation d'un bon capitaine; mais la fortune l'avait toujours mal secondé; sous Louis XI, son marquisat avait été confisqué en 1481; Charles VIII lui rendit ses biens et le nomma en 1487 lieutenant général des comtés de Provence et de Forcalquier; il suivit ce prince à l'expédition de Naples. Au moment où Louis XII songea à l'envoyer pour remplacer Nemours, Louis de Saluces était trop âgé pour pouvoir jouer un rôle bien actif : il resta donc fort effacé, au point que Jean d'Auton, qui l'appelle tantôt François, tantôt Louis, ne mentionne pas sa nomination à la vice-royauté et ne parle guère de lui que vers la fin de 1503, alors qu'il remplaça le marquis de Mantoue à la tête de l'armée française. — Louis de Saluces, qui mourut à Gênes le 27 janvier 1504 au retour de Naples (Bouche, *Histoire de Provence*, t. II, p. 515), avait épousé en 1479 sa cousine Jeanne de Montferrat; devenu veuf, il se remaria, le 2 avril 1492, avec Marguerite de Foix, fille de Jean de Foix, comte de Candalle. — Dès le 12 décembre 1502, Louis XII avait décidé de remplacer le duc de Nemours; à cette date, l'ambassadeur de Venise en France écrivait : « Il re manda vice re a Napoli il marchexe di Saluzo » (Sanuto, *Diarii*, t. IV, p. 574). A la date du 18 mars 1503, on lit encore dans Sanuto (*ibid.*, p. 852) : « Si dice vien di li per mar el marchexe di Saluzo, per esser vice re nel regno, in loco di Mgr di Namors. » Saluces vint, en effet, par mer, mais, comme on le verra, bien plus tard. Sa veuve, Marguerite de Foix, vivait encore en juin 1530 (*Catalogue des actes de François I[er]*, t. VI, p. 228). Dans sa généalogie très complète des marquis de Saluces, Litta (*op. cit.*, t. X) ne mentionne pas la nomination de Louis II comme vice-roi de Naples.

20. — *Louis XII à Jean Nicolay et au Grand Conseil de Naples*[1].

Blois, 24 janvier [1503].

De par le roy de France, de Sicille, Jerusalem, duc de Millan.

Noz amez et feaulx, Pour aucunes choses qui nous touchent et esquelles nous voulons et desirons emploier par deçà nostre très cher et très amé cousin le duc de Nemours, nostre lieutenent et visroy ou royaume de Napples, nous luy avons escript et escripvons presentement s'en venir devers nous, quelque part que nous soyons. Et en son lieu envoyons nostre très cher et très amé cousin le marquis de Saluces, auquel avons donné et baillé telle charge, auctorité et povoir en toutes choses que avoit led. duc de Nemours, comme vous pourrez veoir. A ceste cause, nous voulons et vous mandons très expressement que vous luy obeissez entierement en ce qu'il vous commandera et ordonnera pour nostre service, tout ainsi que vous avez fait aud. duc de Nemours. Et n'y vueillez faire faulte, car nous voulons et entendons que ainsi se face. Donné à Bloys, le xxiiii[e] jour de janvier.

Loys.

Robertet.

[*Au dos :*] A noz amez et feaulx les chancellier et gens de nostre Conseil, à Napples.

21. — *Louis XII à Jean Nicolay*[2].

Blois, 28 janvier [1503].

Monsieur le Chancellier, Je vous ay autresfoys escript en faveur du conte de Consa, mon conseiller et chambellan, et cappitaine de quarante lances de mes ordonnances[3], pour certain procès que

1. Arch. Nicolay, 12 L 8, original. — Inédite.
2. Arch. Nicolay, 12 L 9, original. — Inédite.
3. Ce personnage paraît devoir être identifié avec Louis Gesualdo, troisième comte de Conza, qui épousa Jeanne Sanseverino et en eut trois fils, dont l'un fut archevêque de Conza. Le comte de Conza avait embrassé la cause française dès le temps de Charles VIII qui, le 23 avril 1495, l'avait confirmé dans tous ses biens (Arch. de Naples, reg. *Executoriale* 9, fol. 76 v°) et l'avait nommé son chambellan (*Executoriale* 10, fol. 265 v°).

a pendant par devant vous contre les Spanoches[1]. Et pour ce que je desire l'abreviacion dudict procès en faveur des bons services qu'il m'a par cy devant faitz et fait continuellement comme savez, et qu'il soit, en tous ses affaires, bien et favorablement traicté, je vous prie que, à ceste foiz et sans me donner paine de plus vous en escripre, vous mectez ou faictes mectre fin et conclusion en iceulx procès en y admi[ni]strant et faisant faire et admi[ni]strer aud. conte, en ayant regart à son bon droit, bonne et briefve expedicion de justice; et n'y faictes faulte, car vous me ferez plaisir et service en ce faisant. Et à Dieu, monsieur le Chancellier, qui vous ayt en sa garde. Escript à Bloys, le xxviii[e] jour de janvier.

Loys.

Robertet.

[*Au dos* :] A Monsieur le chancellier de Napples.

22. — *Le même au même*[2].

Blois, 28 janvier [1503].

Monsieur le Chancellier, Vous estes assez informé des bons et agreables services que m'a par cy devant faitz et fait de jour en jour le conte de Consa, mon conseiller et chambellan; et pour ce que je vueil et desire le porter et favoriser en tous ses affaires, je vous prie que, touchant le droit que dit avoir en la ville de Champaigne[3], vous luy vueillez administrer et faire administrer bonne et briefve expedicion de justice, en maniere qu'il ait et puisse recouvrer ce que justement luy appartient, en l'ayant tous-

En 1498, ses terres avaient été confisquées et données à Gonsalve de Cordoue; elles ne lui furent rendues qu'après la paix de 1505 (*Memorie historiche del Sannio*, p. 465-466). Scipione Ammirato, se fondant sur ce que Louis Gesualdo avait déjà atteint l'âge d'homme en 1460, ne croit pas qu'il ait vécu au delà de 1500; il s'agirait alors ici de son fils aîné Fabrice, qui lui succéda comme comte de Conza et avait épousé Sueva Caracciola (*Delle famiglie nobili napoletane*, t. II, p. 21-22). L'opinion d'Ammirato ne paraît pas admissible, comme on le verra plus loin à propos de la lettre où Jean Nicolay parle du comte de Conza (n° 77).

1. Les Spanocchi étaient des banquiers de Rome (cf. Jean d'Auton, t. III, p. 250).

2. Arch. Nicolay, 12 L 10, original. — Inédite.

3. *Campagna*, ch.-l. de district, prov. de Salerne, à mi-chemin entre Naples et Potenza, un peu au nord-est d'Eboli.

jours en raison pour singulierement recommandé. Et vous me ferez plaisir et service en ce faisant. Et à Dieu, monsieur le Chancellier, qui vous ait en sa garde. Escript à Bloys, le XXVIII[e] jour de janvier.

LOYS.

ROBERTET.

[*Au dos* :] A Monsieur le chancellier de Napples.

23. — *Le pape Alexandre VI à Jean Nicolay et au Conseil sacré de Naples*[1].

Rome, 29 janvier 1503.

Alexander, papa sextus. Dilecti filii, salutem et apostolicam benedictionem. Ex querela nobis pro parte dilecti filii Francisci Borgia, nostri secundum carnem nepotis[2], nuper porrecta, intelleximus quod, cum alias preceptoriam seu cameram magistralem Beate Marie de Sixano[3], Nolane diocesis, per nos sibi auctoritate apostolica collatam post longam litem contra quendam Bernardum seu Gerardum de Requesens[4] in ea intrusum in rota Romane curie magnis cum laboribus et impensis agitatam sibi adjudicari et a vice rege istius regni illius possessionem tradi obtinuerit, et deinde, a quodam fratre Theseo spoliatus, ab eodem vice rege restitutus ad eam fuerit et nunc omnibus incommodis et difficultatibus litis, mediante justicia, superatis in ipsius preceptorie pacifica possessione esset, fuit denuo a nobis, ut asserit, ad instantiam cujusdam procuratoris magistri Rodi hujusmodi preceptoria spoliatus, et illius possessio eidem procuratori tradita in prejudi-

1. Arch. Nicolay, 12 L 42, original. — Publiée par Boislisle, *op. cit.*, t. I, n° 64, p. 54.

2. La généalogie des Borgia ne fait pas apparaître à cette époque d'autre François que Jean, dit François Borgia, propre second fils du pape Alexandre VI, qui fut duc de Gandie en 1497 après l'assassinat de son frère Pierre-Louis; il fut aussi duc de Bénévent et de Terracine et épousa Maria Enriquez (Cittadella, *Saggio d'albero genealogico su la familia Borgia*, Turin, 1873, in-8°, p. 44). On sait que les enfants d'Alexandre VI passaient pour ses neveux.

3. Il s'agit probablement ici de la localité actuelle de *Scisciano*, plutôt que de celle de *Cicciano;* toutes deux appartiennent au district de Nola, province de Caserte.

4. D'une grande famille aragonaise, qui devait avoir des biens dans le sud de l'Italie.

cium prefati nepotis nostri et justicie apertam lesionem. Quocirca, cum provisio nostra eidem nepoti nostro per nos de dicta preceptoria rite et canonice facta sit, et de jure ipsius satis discussum, et paratus sit cuicunque super ea de jure respondere, Devotionem Vestram hortamur in Domino ut pro justicia et equitate velitis ordinare et efficere ut idem nepos noster vel ejus procurator ad possessionem in qua ante hujusmodi spolium erat, prout de jure fieri debet, restituatur, nec permittatis eum ulterius super ea de facto molestari. In quo rem justam et nobis admodum (?) gratam efficietis. Quod si adhuc de bono jure prefati nepotis nostri super ea ambigitur et aliquis contra eum desuper experiri voluerit, faciemus id hic in Romana curia equa lance ministrari. Datum Rome, apud Sanctum Petrum, sub annulo Piscatoris, die xxviii januarii, MCCCCCIII, pontificatus nostri anno undecimo.

HADRIANUS.

[*Au dos* :] Dilecto filio Magno Cancellario et Consilio regio regni Neapolitani.

24. — *Louis XII à Jean Nicolay*[1].

Blois, 11 février [1503].

Monsieur le Chancelier, Vous savez la confirmacion et don de nouvel que j'ay faiz au general Briçonnet de la conté de Martine et seigneurie de Francqueville, que le feu roy Charles lui donna ja pieça. Toutesfois j'ay esté adverty que les gens de ma Sommaire font difficulté de lui enteriner mond. don, au moien de ce qu'ilz dient que lesd. choses sont de mon domaine[2]. A ceste

1. Arch. Nicolay, 12 L 11, original. — Inédite. — Cette lettre a été considérée par M. de Boislisle (qui ne la publie pas) comme de l'année 1502, mais Louis XII était, en 1502, à Paris depuis le 3 février; il était au contraire à Blois en février de l'année suivante.

2. C'était la raison qu'invoquaient toujours les magistrats de la Sommaire; depuis longtemps déjà, le vieux président Robert Surreau protestait contre ce qu'il considérait comme des dilapidations du domaine royal; « on trouve bien étrange, écrivait-il le 27 juin 1502 au cardinal d'Amboise, que le roi ne soit aussi privilégié que les autres, car l'on remet en possession de ce royaume ceux qui avaient été dépossédés de leurs terres, et l'on veut dépouiller la couronne de ce dont elle a été en possession de longtemps, sans montrer titre valable au contraire » (lettre publiée par Boislisle, *Maison de Nicolay*, n° 58, p. 49). Ce second ordre de Louis XII ne suffit pas à faire donner satisfaction à Briçonnet (voy. plus loin, n° 31).

cause, je leur escriptz presentement que, sans plus eulx arrester à cela, ilz facent led. enterinement, dont je vous ay bien voulu escripre, afin que leur faictes faire led. enterinement, verification et expedicion sans plus y differer ne delayer. Car en faveur des bons et singuliers services que led. general m'a faiz, je vueil et entends que icellui general en joisse. Et faictes qu'il ne lui conviengne plus renvoyer pour ceste matiere. Et à Dieu, qu'il vous ait en sa garde. Escript à Blois, le xi[e] jour de fevrier.

LOYS.

ROBERTET.

[*Au dos :*] A Monsieur le chancellier de Napples.

25. — *Le même au même*[1].

Blois, 12 février [1503].

Monsieur le Chancellier, J'ay esté nagueres adverty des testament et derniere voulenté de feu Rougeronne, conte de Chelane[2], par laquelle il a institué ses heritiers universelz en tous et chascuns ses biens, meubles et immeubles, villes, chasteaulx, fortresses et autres terres et seigneuries mon frere et cousin le conte de Vertuz et dud. Chelane, sieur d'Avaugour[3], et Jehan et Lyon-

1. Arch. Nicolay, 12 L 12, original. — Inédite.

2. Roggerione Accrocciamuro, comte de Celano, fils de Lionel; il avait pris part en 1486 à la conjuration des barons napolitains et avait été déclaré rebelle par le roi Ferrand; ses biens furent dévolus au fisc et le comté de Celano donné en dot par le roi à sa fille Marie qui épousa Antoine Piccolomini, duc d'Amalfi (Ammirato, *op. cit.*, t. I, p. 194, et t. II, p. 272). Remis en possession de son comté, Roggerione en fut dépouillé de nouveau au profit de Troiano Caracciolo, duc de Melfi, second mari de la mère de cette belle Léonore de Marzano, dont les prouesses équestres avaient enflammé le cœur de Charles VIII (Delaborde, *L'expédition de Charles VIII en Italie*, p. 576). Ammirato (*loc. cit.*) dit que les biens des Celano restèrent aux Piccolomini.

3. François de Bretagne, comte de Vertus, fils naturel de François II, duc de Bretagne, et d'Antoinette de Maignelais, dame de Cholet, veuve d'André, seigneur de Villequier; créé baron d'Avaugour le 24 septembre 1480, lieutenant général du duc et gouverneur de Saint-Malo, il fut en 1494 lieutenant de Charles VIII en Bretagne. Il avait épousé Madeleine de Brosse, dite de Bretagne, veuve du comte de Genevois, et il fut la tige des comtes de Vertus (Anselme, t. I, p. 467). Nous ignorons par suite de quelles circonstances François de Bretagne se trouva devenir l'héritier en partie du comte de Celano; ce dernier mourut peut-être en France, et il semble que ce soit la reine Anne de Bretagne qui l'ait

nel, enfans naturelz dud. feu Rougeronne, que j'ay eu et ay très agreable en faveur et contemplacion de ma très chere et très amée compaigne la Royne, et pour la proximité de lignaige dont mond. frere et cousin l'actient. Par quoy je veulx et desire, en ensuivant led. testament et derniere voulenté dud. feu conte de Chelane, pourveoir à mond. frere et cousin et ausd. enfans dud. feu conte, lesquelz doubtent que aucuns qui pourroient par inadvertence avoir obtenu don de nous desd. biens ou de partie d'iceulx[1], les voulsissent en ce troubler et empescher si par moy ne leur estoit donné provision; à ces causes, je vous prie et neantmoins mande bien estroictement, pour pourveoir à l'indempnité de mond. frere et cousin, desd. Jehan et Lyonnel de Chelane, et pour la conservacion du droit de chacune partie, que vous prenez, saisissez et mectez en ma main toutes et chacunes lesd. places, terres et seigneuries, dont led. Rougeronne estoit saisy et joyssoit à l'heure de son trespas, non obstant quelque don que par inadvertence je en pourroye avoir fait, comme dit est. Et pour ce que, à l'heure du decès dud. feu conte, les villes et chasteaulx de Chelane[2], de Piscine[3] et de Galiane[4] estoient saisies et en ma main, je veulx et vous mande que mad. main pieça mise et apposée esd. villes et chasteaulx vous faictes tenir et entretenir. Et s'il estoit advenu que depuis elles eussent esté mises hors de mad. main, vous les y remectez et au regime d'icelles et de toutes les autres dont led. conte estoit saisy, comme dit est, commectez commissaires suffisans et solvables, qui en puissent rendre compte et reliqua quant et à qui il appartiendra,

poussé à tester en faveur du comte d'Avaugour (ci-dessous, n° 27). Mais, d'autre part, François de Bretagne avait de longue date des intérêts en Italie, puisque, le 21 avril 1490, Anne de Beaujeu recommande au roi d'Aragon le sieur d'Avaugour pour le faire mettre en possession des terres et seigneuries à lui léguées dans le royaume de Naples (British Museum, ms. Egerton 743, fol. 25; cité par La Ferrière dans son *Premier rapport sur les recherches faites au British Museum et au Record Office*, publié dans les *Archives des missions*, 2° série, t. V (1868), p. 311).

1. Cette lettre et en particulier ce passage montrent que souvent l'avidité des courtisans et la facilité du roi amenaient des compétitions entre les différents donataires, qui se trouvaient avoir été gratifiés successivement « par inadvertance » d'un même lot ou de biens dont un testament antérieur empêchait de disposer.

2. *Celano*, dans l'Abruzze, district d'Avezzano, prov. d'Aquila.

3. *Pescina*, district d'Avezzano, à 14 kil. sud-est de Celano.

4. *Galliano*, commune de Nereto, district et prov. de Teramo.

en faisant par vous provision, si mestier est et voyez que faire se doye, ausd. Jehan et Lyonnel sur le total de lad. succession pour leur vivre et entretenement, et y proceder par telle maniere que le bon droit de mond. frere et cousin et desd. enfans en bonne justice leur soit entretenu et gardé. Et en ce faisant, nous ferez service très agreable. Et adieu. Escript à Bloys, le XII[e] fevrier.

LOYS.

ROBERTET.

[*Au dos* :] A Monsieur le chancelier de Naples.

26. — *Le même au même*[1].

Blois, 14 février [1503].

Monsieur le Chancellier, J'ay veu ce que vous m'avez escript, dont je vous sçay très bon gré, et vous prie continuer et tousjours m'advertir de toutes choses ainsi qu'elles viendront à vostre congnoissance, et vous me ferez plaisir.

Au surplus, vous savez le besoing qu'il est de l'armée de mer. Je vous prie de vostre part mectre paine qu'elle se dresse et depesche le plus tost que possible sera, en maniere que à ce temps nouveau on s'en puisse servir d'eure et à temps, car autrement vous entendez bien que ce ne seroit que argent perdu[2].

Monsieur le Chancellier, combien que on ne m'ayt escript ne mandé l'affaire qu'on peut avoir par delà de gens de pié ne d'autres choses[3], toutesfoiz j'ay depesché monsieur de Precy[4]

1. Arch. Nicolay, 12 L 14, original. — Publiée par Boislisle, *Maison de Nicolay*, t. I, n° 65, p. 54-55.

2. La situation sur mer n'était pas, à ce moment, brillante pour les Français; le vice-roi désigné Louis de Saluces était encore loin de pouvoir s'embarquer pour Naples, et Prégent de Bidoux, après de brillants exploits contre les convois espagnols des Pouilles, n'allait pas tarder à être cerné dans Otrante et obligé de couler lui-même ses galères (La Roncière, *op. cit.*, t. III, p. 63).

3. Cette phrase montre que le roi était insuffisamment tenu au courant par le duc de Nemours des besoins de son armée, et Jean Nicolay, qui faisait déjà tant de choses en dehors de ses fonctions, ne pouvait suffire à tout; le 11 février, nous le voyons se rendre, avec le général des finances, à Pouzzoles pour exhorter la population à rester fidèle à la cause française (Sanuto, *Diarii*, t. IV, p. 748).

4. François de Tourzel, comte de Joigny, baron de Viteaux, seigneur de Précy, fils cadet de Jacques de Tourzel, baron d'Alègre, et frère d'Yves d'Alègre, dont il sera question plus loin; grand maître des eaux et forêts

avecques deux mille bons hommes, dont il y a mille Souysses, pour s'en aller joindre avecques les autres qui sont là et me faire quelque service. S'il y fault quelque autre chose, je vouldroye bien qu'on m'en advertist et comme mon cas va, car je voy bien, par ce que m'avez envoyé, que qui me donnera provision au fait de la douhanne[1], elle sera detruicte (?), pillée et rompue, qui sera très grant perte et dommaige.

Au demourant, mon cousin monsieur le legat[2] m'a parlé de voz affaires. Et pour ce que je voy et congnoiz la paine que prenez en mon service, je vous ay reservé le premier office de maistre des requestes qui vacquera en ma maison, et povez estre seur que, la vaccacion advenant, vous n'y trouverez faulte aucune[3]. Par quoy, je vous prie, continuez et perseverez à me servir bien et dilligemment, comme jusques icy vous avez fait, et sur tout ayez le bien de justice et la conservacion de mes droiz pour recommandez, ainsi que j'ay en vous fiance. Et à Dieu, monsieur le Chancellier, qui vous ait en sa garde. Escript à Bloys, le xiiie jour de fevrier.

Loys.

Robertet.

[*Au dos :*] A Monsieur le chancellier de Napples.

de France le 18 juin 1498; il mourut en 1525 (Anselme, t. VIII, p. 904). Beau-frère de l'amiral de Graville, il avait fait la campagne de Naples sous Charles VIII et aurait même été grand sénéchal du royaume (Delaborde, *op. cit.*, p. 571, note). Il avait reçu de Charles VIII le comté de Montealto et le marquisat d'Amantea (Boislisle, *Étienne de Vesc*, p. 109).

1. Il s'agit de la douane des bestiaux, dont il a été question plus haut (p. 144, n. 3). Les capitaines français faisaient preuve de la plus grande imprévoyance au point de vue du ravitaillement, pour ne pas dire plus; Sanuto écrit, à propos d'Yves d'Alègre, ces mots accusateurs : « A fato danari assa' in l'Apruzo con maximo detrimento di quelli populi » (*Diarii*, t. IV, p. 748). Et le même capitaine, ayant trouvé à Foggia, siège de la douane, une grande quantité de blé, eut l'imprudence de le vendre à des Vénitiens contre deniers comptants plutôt qu'aux marchands napolitains, qui demandaient du crédit; or, le navire qui emportait ces grains tomba aux mains des Espagnols et fut amené à Barletta, où Gonsalve remboursa le chargement au marchand et le distribua à ses soldats (Notar Giacomo, p. 252; Costo, *Compendio della historia del regno di Napoli*, p. 398).

2. Le cardinal d'Amboise.

3. Les lettres de provision de maître des requêtes pour Jean Nicolay sont du 27 mai suivant (publ. par Boislisle, *Maison de Nicolay*, t. I, n° 78, p. 61-62).

27. — *La reine Anne de Bretagne à Jean Nicolay*[1].

Blois, 15 février [1503].

De par la Royne duchesse.

Nostre amé et feal, Vous avez bien sceu que le feu conte de Chelane[2], par son testament et derreniere volunté, a fait, en faveur de nous, son heritier nostre frere le conte de Vertuz, sr d'Avaugour; et en ensuivant led. testament, il a pleu à Monseigneur[3] le luy confermer et approuver à nostre requeste, ainsi que pourrez veoir par ce qu'il en a fait expedier. Mond. seigneur vous escript pour mond. frere à ce que vous tenez main de faire mectre en sa main toutes et chacunes les terres que ledit feu conte tenoit à l'eure de son trespas, aussi celles que tenoit le sr de la Palice[4], c'est assavoir villes et chasteaulx de Chelane, de Galiane et de Pissine, et pareillement laisser quelque places à deux enffans naturelz dud. feu conte pour leur logeys et leur ordonner quelque provision de honnestement vivre, et les serviteurs dud. feu conte qui sont avec eulx. Nous vous prions bien affectueusement, sur tout le service que vous nous desirez faire, que vous employez et faictes par delà aux affaires de nostred. frere; et vous nous ferez grant plaisir, car nous les avons autant à cueur que les nostres propres. Donné à Bloys, le xve jour de fevrier.

[*Autographe* :] Monsr le Chancelier, je vous prie que veullés avoir ceste afaire pour recomandée, car je la repuste myenne.

ANNE.

MARCHANT.

[*Au dos* :] A nostre amé et feal conseiller le chancellier de Napples.

1. Arch. Nicolay, 12 L 43, original. — Publiée par Boislisle, *op. cit.*, t. I, n° 55, p. 46, sous la date erronée de 1502; cette lettre confirme celle du roi du 12 février (ci-dessus, n° 25).
2. M. de Boislisle a lu : *Thelane.*
3. Le roi.
4. Jacques de Chabannes, seigneur de la Palisse, le futur maréchal de France, mort à Pavie en 1525; il était grand maître des eaux et forêts de Languedoc et était chargé, depuis la reconquête du royaume de Naples, du gouvernement de l'Abruzze, où sont situées les trois localités citées ici. — Au moment où la reine écrivait cette lettre, La Palisse, assiégé

28. — *Le cardinal d'Amboise à Jean Nicolay*[1].

Blois, 15 février [1503].

Monsieur le Chancellier, Je me recommande à vous. Le Roy vous escript bien à plain touchant la conté de Celano, laquelle, ou partie d'icelle, appartient, ainsi qu'on dit, par testament du derrenier possesseur de lad. conté, à monsieur d'Avaugour; et pour ce que led. seigneur vous en escript bien au long son vouloir, je ne vous en feray pas longue lettre, mais je vous vueil bien prier que, selon et en ensuivant le contenu es lettres du Roy, vous y vueillez tenir la main pour mond. sieur d'Avaugour, et tant y faire que le droit qu'il a en lad. conté luy soit gardé. Et je suis seheur que vous ferez plaisir au Roy en ce faisant : vous disant à Dieu, monsieur le Chancellier, qui vous ait en sa garde. Escript à Bloys, le xv[e] jour de fevrier.

[*Autographe :*] Monsieur le Chancelier, je vous recommande la matiere en bonne justice, car celuy de qui est question est de mes amys.

Le tout vostre,

G., CARDINAL D'AMBOYSE.

[*Au dos :*] A Monsieur le chancellier de Napples.

29. — *La reine Anne de Bretagne à Jean Nicolay*[2].

Blois, 16 février [1503].

Monsieur le Chancellier, J'ay esté advertie que Ryou de Guitano, mon eschançon ordinaire[3], a certain procès pendant ou

dans Ruvo par Gonsalve de Cordoue et laissé sans secours par le duc de Nemours, était obligé de capituler après une résistance héroïque et fait prisonnier (Jean d'Auton, t. III, p. 137-147; Costo, *op. cit.*, p. 399-400; Passero, *Storie in forme di giornali*, publ. par Altobelli, Naples, 1785, in-8°, à la date de février 1503; *Dispacci di Ant. Giustinian*, t. I, p. 427).

1. Arch. Nicolay, 12 L 13, original. — Inédite.

2. Arch. Nicolay, 12 L 44, original. — Publiée par Boislisle, *Maison de Nicolay*, t. I, n° 55, p. 46-47, sous la date erronée de 1502. La mention faite dans cette lettre de la présence en France, à sa date, de Camille de Scorciatis suffirait à établir qu'elle fut écrite en 1503 (voy. ci-dessous, p. 171, n. 2).

3. Riou de Guitano (qui ne paraît pas pouvoir être identifié avec Thomas Riou, argentier de l'écurie de la reine en septembre 1493, *Pièces*

Grant Conseil de Napples à l'encontre de Vincent Sitar pour raison d'un moulin estant à Capua[1], lequel le feu roy Charles, que Dieu absoulle, luy donna par la confiscacion de feu Anthoine Sitar, frere dud. Vincent, qui avoit esté condampné par justice à recevoir mort pour plusieurs grans et enormes cas dont il fut trouvé actaint et convaincu. Et depuis, mond. eschançon en a eu la garde, en actendant qu'il eust fait ses preuves. Ce neantmoins, led. Vincent Sitar s'efforce tousjours de le troubler et empescher en la joissance dud. moulin, et par ce le tient en grant involucion de procès. Et pour ce que je desire icellui mon eschançon estre favorablement traicté en tous ses affaires et que je l'ay en bonne et très singuliere recommandacion, aussi que ay sceu que m[e] Camillo d'Escorciatis[2] est bien informé de ceste matiere et l'entend mieulx que nul autre parce que la chose est entre ses mains, je vous prie, mons[r] le Chancellier, que vueillez superceder lad. matiere et ne y proceder plus avant jusques à ce que led. m[e] Camillo soit de retour par delà; et quant il y sera, vueillez, en faveur de moy, mectre briefve fin oud. procès, en y gardant le bon droit de mond. eschançon en justice, en maniere que aucun tort ne luy soit fait; car il ne peut entendre à poursuivre sond. affaire, obstant qu'il est continuellement occuppé en mon service. Et, en ce faisant, me ferez plaisir très agreable, dont j'auray bonne

originales, vol. 2489, dossier Riou, pièce 5) est qualifié trésorier du roi le 29 octobre 1501, où il est pourvu de l'office de maître des actes ou greffier civil et criminel près le capitaine de la ville d'Aquila (Arch. de Naples, reg. *Executoriale* 14, fol. 133). Il est nommé par Jean d'Auton (t. III, p. 264-265) parmi les quinze gentilshommes qui se trouvaient en octobre 1503 avec Bayart au pont du Garigliano.

1. Capoue.

2. Camille de Scorciatis, docteur en droit, frère de Jules, dont il sera question plus loin, et de François, était l'un des sept membres du Conseil sacré nommés en 1501 (Toppi, *De origine tribunalium urbis Neapolis*, t. II, p. 254). En mai 1501, il avait obtenu confirmation de ses biens au royaume de Naples (Arch. nat., JJ 235, fol. 120). Lorsque, à la fin d'octobre 1502, il fut question d'envoyer en France une députation napolitaine pour rendre foi et hommage à Louis XII, Camille de Scorciatis fut choisi comme « orateur » par le peuple (Bibl. nat., collection Dupuy, vol. 160, fol. 259; Cinq-Cents de Colbert, vol. 79, fol. 140 v°; 7 novembre 1502); il partit le 21 décembre de Naples, avec les cinq députés de la noblesse (Sanuto, *Diarii*, t. IV, p. 512). Il est nommé, comme étant en France et recevant 200 livres par an, parmi les Napolitains pensionnés (« Quelli che hano ricevuto dinari », Bibl. nat., ms. fr. 2931, fol. 129). La députation napolitaine resta plusieurs mois à la cour de France.

souvenance envers vous et les vostres quant d'aucune chose me requerrez. Et adieu, mons[r] le Chancellier. Escript à Bloys, le xvi[e] jour de fevrier.

[*Autographe :*] Mons[r] le Chancelier, je vous prie ayés bien l'eul à ce que le bon droit de mon eschançon soit gardé.

Anne.

Marchant.

[*Au dos :*] A Mons[r] le chancellier de Napples.

30. — *Louis XII à Jean Nicolay*[1].

Blois, 20 fevrier [1503].

Monsieur le Chancellier, Vous savez les traictez et promesses qui ont esté faictes aux Carraffes, lesquelles je delibere leur entretenir de point en point sans y contrevenir[2]. Et pour ce que j'ay sceu que Thomas Carraffe[3] n'a peu encores recouvrer la place, terre et chastel de Reyno[4] et que, s'il ne l'avoit, ce pourroit estre retardement d'observer et acomplir ce que de leur part a esté promis, qui me seroit et pourroit estre très grant dommaige, comme

1. Arch. Nicolay, 12 L 15, original. — Inédite.

2. Sous le nom de « Caraffes », il faut surtout entendre ici les deux principaux membres de cette puissante famille, Jean-Thomas, comte de Maddaloni, dont il va être question, et Albéric, duc d'Ariano. Il avait paru de bonne politique à Louis XII de combler de faveurs ces Carafa qui, cependant, avaient eu une conduite assez louche et avaient été très compromis avec le parti aragonais. A la date du 5 novembre 1502, on lit dans Sanuto (t. IV, p. 454-455) : « El conte di Rocha è tornà di Franza, à portà uno privilegio dil Roy, li sia restituito tutto il suo a caxa Caraffa, et chi'l ha auto, habi rigresso contra la camera fiscal; e tutti mormora e si duol di questo; si dice li a costato a la caxa ducati 30 milia », et à la date du 26 décembre (*ibid.*, p. 513) : « Li Charafeschi sono aliegri per li privilegii abuti dal re di Franza. » Le trésor royal ne fut sans doute pas insensible à cette riche offrande des Carafa.

3. Jean-Thomas Carafa, comte de Maddaloni, fils de Diomède, avait été capitaine général du roi Ferrand en 1494, ce qui n'avait pas empêché Charles VIII de le confirmer dans tous ses biens le 13 mars 1495 (Arch. de Naples, reg. *Executoriale* 9, fol. 69; Boislisle, *Étienne de Vesc*, p. 117-118). Le comte de Maddaloni, qui mourut vers 1525, avait épousé Julie Sanseverino, dont il eut deux fils et deux filles. Il se rallia à l'Espagne après l'évacuation du royaume par les Français (voy. sa biographie, avec portrait, dans Biagio Aldimari, *op. cit.*, t. II, p. 164 et suiv., et dans Ammirato, t. II, p. 159).

4. *Reino*, prov. de Bénévent, district de San Bartolomeo in Galdo.

savez, à ceste cause je vueil et vous mande bien expressement que vous faictes tant que lad. place, terre et chastel de Reyno soit à ceste foys et sans plus de delay incontinent rendue et restituée aud. Thomas Carraffe, et qu'il n'y ait point de faulte; et autrement je ne seroye content. Et à Dieu, monsieur le Chancellier, qui vous ayt en sa garde. Escript à Bloys, le xxe jour de fevrier.

LOYS.

ROBERTET.

[*Au dos* :] A Monsieur le chancellier de Napples.

31. — *Le même au même*[1].

Blois, 7 mars [1503].

Monsieur le Chancellier, Je vous ay cy devant assez de foiz escript comme j'ay ja pieça confermé et de nouvel donné à monsieur le general Briçonnet les contez de Martine et de Francqueville, situées en la province de Octrante[2]. Et pour ce que vous povez assez savoir et entendre le vouloir et singulier desir que j'ay envers led. general Briçonnet pour les grans et bons services qu'il m'a tousjours faiz et fait chascun jour en mes plus grans et principaulx affaires, neantmoins vous en ay bien voulu derechief escripre, pour ce que les gens de ma Sommaire de Napples ont fait difficulté de veriffier ses lettres de confirmacion. A ceste cause, je vous prie que lui faictes par eulx veriffier sesd. lettres de confirmacion, en leur mandant qu'ilz n'y facent aucune difficulté, nonobstant que icelles contez soient de nostre dommaine; et y tenez tellement la main pour luy qu'il en ait la possession et entiere joyssance, sans reffus ou contradicion, ainsi que je le desire. Car vous entendez bien qu'il est du nombre de ceulx que je veulx et entends estre bien traictez. Et en ce faisant, me ferez service et plaisir très agreable. Priant Dieu qu'il vous ait en sa garde. Escript à Blois, le VIIe jour de mars.

LOYS.

GEDOYN.

[*Au dos*] : A Monsieur le chancellier de Napples.

1. Arch. Nicolay, 12 L 16, original. — Inédite.
2. Cf. ci-dessus les n°s 15 et 24. — Cette troisième sommation royale produisit sans doute effet, car il n'est plus question, dans la correspondance du chancelier, du général Briçonnet.

32. — *Le même au même*[1].

Blois, 8 mars [1503].

Monsieur le Chancellier, Je foiz bien ample responce à monsieur le general[2] touchant le fait de mes finances, et sçay bien qu'il vous communiquera mes lettres. Par quoy je m'en remetz à icelles, vous merciant tousjours des peines et travaulx que prenez en mes affaires tant de la paix que de la guerre, et ay bien entencion de vous en recompenser quelquefoiz et comme bien le meritez.

Au surplus, j'ay fait donner bonne provision touchant le fait de mon armée de mer de par delà, et en brief aurez gens et vivres pour l'esquippaige d'icelle. Et au regard de l'armée de terre, je y

1. Arch. Nicolay, 12 L 17, original. — Publiée par Boislisle, *op. cit.*, t. I, n° 57, p. 48, sous la date erronée de 1502 : en mars 1502, en effet, le général des finances Louis de Poncher, dont il est question dans cette lettre, n'était pas encore parti pour Naples, ni même nommé à ces fonctions.

2. Ce ne fut qu'à la fin de 1502 que, sur la demande sans doute de Jean Nicolay, Louis XII se décida, — car les malversations financières étaient déjà la plaie de l'administration française, — à envoyer à Naples un véritable « ministre » des finances. Antérieurement, nous trouvons bien Guillaume de Molendin, qualifié trésorier général (Arch. de Naples, reg. *Curie* 31, fol. 7), et Pierre de Villars, nommé contrôleur général des finances le 19 octobre 1501 (provisions signées à Castel-Capuano, reg. *Executoriale* 15, fol. 14 v°); mais tous deux avaient été désignés sur place par le vice-roi. Au contraire, le personnage dont il est ici question, Louis de Poncher, maître des comptes à Paris, reçut le titre de général des finances, « ayant la charge, gouvernement et administration de toutes les finances, tant ordinaires qu'extraordinaires du royaume, pour redresser et réduire le fait d'icelles finances en bon ordre et tel qu'il avoit été requis » (Arch. nat., Mémorial P 2303, lettres données à Lyon le 14 octobre 1502). Louis de Poncher n'était pas ignorant des choses d'Italie; il avait déjà été commis par Charles VIII à la recette des deniers extraordinaires de la guerre de Naples et il avait grande renommée; il appartenait à la Chambre des comptes depuis le 13 août 1498 (Constant d'Yanville, *Chambre des comptes de Paris*, Paris, 1876, in-fol., p. 486). Lorsqu'il arriva à Naples le 15 décembre 1502, le consul vénitien le qualifia d' « homo facultoso e di molta experientia », ajoutant : « Sara su la pecunia e provisione di l'armada » (Sanuto, t. IV, p. 573). On verra par la suite que Poncher ne réussit guère dans sa mission. — Il ne doit pas être confondu avec Étienne de Poncher, président au Parlement, comme l'a fait Mlle Dupont dans son édition de Commynes, t. III, p. 455, n. 2.

renvoye renfort, tant de gens de pié que de cheval, tel que j'espere, à l'ayde de Dieu, qui seront pour me faire ung bon service.

J'escriptz presentement à monsieur de la Londe que, s'il luy est possible et sans soy mettre en trop grand dangier, il secoure le cappitaine Pregent, comme mon cousin le duc de Nemours m'escript qu'il est besoing faire[1]. Par quoy vous prie tenir en cecy la main. Mais il y a une chose en quoy fault bien avoir l'ueil : c'est que d'Iscle ne viengne inconveniant[2]. Vous y ferez donner provision, s'il vous plaist, et pareillement que les chasteaulx et places soient bien fourniz de vivres, en maniere que aucun inconveniant n'en adviengne : vous priant au demourant, monsieur le Chancellier, que à la conduicte de mes affaires de par delà vueillez touzjours continuer et travailler comme avez fait; et vous me ferez aussi ung service que jamais je ne mectray en oubli. Et adieu, monsieur le Chancellier. Escript à Bloys, le viii[e] jour de mars.

LOYS.

GEDOYN.

[*Au dos :*] A Monsieur le chancelier de Napples.

1. Sur les inutiles efforts de La Londe pour rejoindre Prégent de Bidoux, voy. ci-dessus, n° 12.

2. Déjà en juin 1502, Jean d'Auton signale que le gouverneur d'Ischia, le marquis de Pescaire (ou plutôt son oncle le marquis del Vasto) avait des intelligences avec les Espagnols (*Chroniques de Louis XII*, t. II, p. 259). En octobre 1502, Sanuto mentionne que ce dernier veut conserver l'île pour lui (*Diarii*, t. IV, p. 408), et le 9 novembre suivant, les Rois Catholiques écrivent à Gonsalve de Cordoue ces paroles significatives : « Pues dezis que lo de Napoles e Capua e Abruço y Yscla esta aparejado, apretad en todo commo vieredes que mas convenga para lo de Yscla » (*Revista de archivos, bibliotecas y museos*, article cité, numéro de janvier-février 1910, p. 117). Le 13 septembre, ils lui écrivaient déjà : « Trabajad que se alce luego por nos Yscla, pues el marques es tan servidor nuestro » (*ibid.*, numéro de novembre-décembre 1909, p. 564-565). C'est alors qu'Édouard Bullion fut envoyé en mission pour arranger l'affaire, mais il se laissa complètement berner par le rusé marquis; ce dernier, après lui avoir fait bonne figure, après avoir ostensiblement repoussé les offres apportées par une petite escadre de six bateaux espagnols, au point qu'Édouard écrit : « Je vous informe que je n'ai jamais eu meilleur espoir d'avoir Ischia », après avoir même accepté de livrer l'île, s'y refuse absolument le jour où Bullion y débarque avec une troupe, bannières au vent; et le représentant de Louis XII doit piteusement se rembarquer (Sanuto, *Diarii*, t. IV, p. 408, 423, 454). A la date du 17 décembre, Sanuto mentionne que les Espagnols ont promis

33. — *Le même au même*[1].

Blois, 8 mars [1503].

Monsieur le Chancellier, J'escriptz à ceulx de ma ville de Napples, comme verrez par les lettres que je vous envoye, que, sur les soixante mille escuz que savez qui doivent, ilz me vueillent faire bailler quelque bonne somme pour me ayder aux grans charges et affaires que j'ay de present à supporter, tant pour l'entretenement de mon armée de mer et de terre de par delà que aussi pour le renffort et secours que presentement je y envoye. Et pour ce je vous prie que leur baillez mesdictes lettres et leur remonstrez gracieusement lesdictes charges. Et si vous en povez tirer quelque somme par voye amiable, cela serviroit très bien à la conduicte de mesdictes affaires[2] : vous priant que en ce vous employez et m'y servez comme j'ay en vous fiance. J'en escriptz à messire Julle de Scorciatis[3] pour de sa part guyder

au marquis de lui laisser Ischia, la principauté de Salerne, 6,000 ducats et de lui rendre tous ses biens (t. IV, p. 573-574).

1. Arch. Nicolay, 12 L 18, original. — Publiée par Boislisle, *Maison de Nicolay*, t. I, n° 56, p. 47, sous la date erronée de 1502.

2. On voit ici avec quel ménagement Louis XII, acculé par les nécessités financières, réclame de l'argent à ses sujets napolitains; sans doute soupçonnait-il que le pays, pressuré déjà par les gens d'armes et leurs capitaines, était épuisé; dès le mois d'octobre 1502, le consul de Venise à Naples signalait que sous ce rapport la ville était « exausta » (Sanuto, *Diarii*, t. IV, p. 408).

3. Jules de Scorciatis, de Castellucia, frère de Camille, dont il a été question plus haut, avait débuté comme avocat fiscal à la grande cour de la Vicairie et remplissait ces fonctions en 1485 (Notar Giacomo, p. 154); d'abord très en faveur auprès des rois aragonais, il s'était rallié complètement à la cause française; chambellan de Louis XII dès 1499 (Arch. de Naples, reg. *Executoriale* 14, fol. 20), il avait été pourvu, le 7 mai 1500, par lettres données à Lyon, de la lieutenance du grand chambellan en la chambre de la Sommaire (lettres enregistrées à Naples le 9 août 1501 (*ibid.*, fol. 18; Toppi, *De origine tribunalium urbis Neapolis*, t. II, p. 225), c'est-à-dire qu'il avait la première présidence de la Sommaire, avec Robert Surreau au-dessous de lui comme président effectif. Jules de Scorciatis, qui était aussi sénateur de Rome, fut emprisonné par Gonsalve de Cordoue après la chute de Naples, réussit à s'évader et mourut en exil à Rome (voy. l'étude de G. Castaldi, *Il palazzo di Giulio de Scorciatis*, dans *Napoli nobilissima, rivista di topografia ed arte napoletana*, t. XII (1903), fasc. 12).

cest œuvre. Vous luy pourrez communiquer ceste matiere et la conduire par la meilleure façon que pourrez. Et adieu, monsieur le Chancellier. Escript à Bloys, le VIIIe jour de mars.

LOYS.

GEDOYN.

[*Au dos* :] A Monsieur le chancelier de Napples.

34. — *Louis XII aux conseillers de la Sommaire de Naples*[1].

Blois, 8 mars [1503].

De par le roy de France et de Napples, duc de Millan.

Très chers et bien amez, vous savez que, de la somme de XXX^M escuz que nous avez promis bailler et fournir, vous devez encores de reste la somme de dix mil escuz. Et pour ce que nous avons de grans fraiz et despences à supporter, tant pour l'entretenement de noz gens de guerre et armée que avons par delà que pour le renfort d'icelle que presentement nous y envoyons, et tellement qu'il nous est bien besoing de nous aider de toutes noz pieces, à ceste cause nous vous prions, sur tous les services que nous desirez faire, que lad. somme de X^M escuz vous baillez incontinant et le plus promptement qu'il vous sera possible faire bailler et delivrer es mains de noz gens et officiers qui sont par delà pour emploier en nosd. affaires, sans plus faire de delay ou difficulté; car autrement nous y pourrions avoir ung très grant et irreparable dommaige, parce que nous avons baillé l'argent comptant pour fournir à noz affaires. Et s'il vous restoit encores quelque chose de vostre cas, soiez asseurez que nous la vous ferons faire et entretenir selon que promis vous a esté. Par quoy, pour raison de ce, n'y faictes aucune faulte ou difficulté. Très

1. Arch. Nicolay, 13 L 25, original. — Inédite. — Cette lettre ne porte pas d'adresse au dos; une mention postérieure la dit écrite « aux trésoriers de Naples »; il est plus vraisemblable de penser qu'elle était destinée aux membres de la Sommaire, dont Jules de Scorciatis, dont il est question dans la précédente lettre et à qui la suivante était sans doute adressée, était premier président. Si ces deux lettres sont restées entre les mains du chancelier Nicolay, c'est que, sans doute, connaissant, mieux que Louis XII, la situation, déjà très difficile à cette date, de la ville de Naples, il jugea opportun de les retenir.

chers et bien amez, Dieu vous ait en sa garde. Donné à Bloys, le VIII[e] jour de mars.

LOYS.

GEDOYN.

35. — *Louis XII à ...*[1].

Blois, 8 mars [1503].

De par le roy de France et de Napples,
duc de Millan.

Nostre amé et feal, nous escripvons presentement à nostre chancellier et general de Napples touchant quelque matiere qu'ilz vous communiqueront, en laquelle nous povez bien servir. Et pour tant vous prions, sur tout le service et plaisir que faire nous desirez, que vous y veuillez emploier et nous y servir, ainsi que par eulx vous sera dit, comme saurez bien faire, et que en vous avons fiance. Et vous nous ferez très grant et agreable plaisir. Donné à Bloys, le VIII[e] jour de mars.

LOYS.

GEDOYN.

36. — *Louis XII aux élus de la ville de Naples*[2].

Blois, 8 mars [1503].

De par le roy de France et de Napples,
duc de Millan.

Très chers et bien amez, nous croyons que vous savez assez les grans et sumptueulx fraiz, mises et despenses que faire nous a convenu pour l'entretenement de l'armée que avons continuellement entretenue et entretenons en nostre royaume de Napples

1. Arch. Nicolay, 13 L 26, 27, 28, original. — Inédite. — Cette lettre, en triple exemplaire, n'a pas d'adresse; elle était destinée sans doute à Jules de Scorciatis, premier président de la Sommaire, et à deux autres fonctionnaires.

2. Arch. Nicolay, 13 L 29, original. — Publiée par Boislisle, *Maison de Nicolay,* t. I, n° 56, p. 47-48, sous la date erronée de 1502. Cette lettre ne porte pas d'adresse au dos, et c'est par erreur qu'une mention postérieure, écrite au revers, la dit destinée à la « république de Gennes »; elle est évidemment écrite aux habitants de Naples.

depuys la conqueste d'iceluy, et aussi qu'il nous convient faire pour le renfort de l'armée, tant de la mer que de terre, que presentement nous y envoyons, pour fournir à laquelle nous fault trouver grans deniers oultre le revenu dud. royaume[1]. Par quoy nous vous prions, sur tous les services que faire nous desirez, que, sur la somme que une foiz nous avez promise et accordée, vous nous vueillez faire delivrer quelque bonne somme, et la meilleur que pourrez, eu regard à nosd. affaires, affin de nous ayder ausd. despences, vous advisant que, si ainsi vous le faictes, vous nous ferez plus grant service que si une autre foiz vous nous en donniez quatre foiz autant, et le tiendrons à ung singulier plaisir et service, et dont aurons souvenance pour le recongnoistre en voz affaires. Et soyez asseurez que, si n'estoit les grans charges que avons de present à supporter en plusieurs manieres, nous ne vous requerrions pas de nous fournir la somme, ainsi que plus à plain nous escripvons à nostre chancelier et general de noz finances vous remonstrer, lesquelz en cest endroit vueillez croire et adjouster foy à ce qu'ilz vous en diront de par nous, et au surplus, y faire par façon que congnoissons vostre bon voulloir. Si n'y vueillez faire faulte. Donné à Bloys, le VIIIe jour de mars.

LOYS.

GEDOYN.

37. — *Jean Severino, capitaine de Lanciano, à Jean Nicolay*[2].

Lanciano, 21 mars 1503.

Illuster ac excellens domine, domine mi singularissime, post humiles commendationes : anceps aliquantulum meus extitit animus de hac re, an scribere, an silere debuerim; movebat enim[3] ex uno ad scribendum et mensem impellebat charitas et fiducia regia, ex altero detinebat ne presumptuosus haberi, quippecum non opporteat minimeque deceat eis meam aperire sententiam, tamquam consulerem, quorum consilio hoc regnum regitur. Tandem non dubitavi, in tua humanitate confisus, que fidei mee

1. On a vu plus haut l'insignifiance de l'excédent des recettes sur les dépenses dans le budget du royaume de Naples de 1502 (ci-dessus, p. 153).
2. Arch. Nicolay, 2 C 62, original. — Publiée par Boislisle, *op. cit.*, t. I, n° 66, p. 55-56. — Cette lettre ne fait pas partie du registre où est reliée la correspondance du chancelier; elle se trouve dans la série des titres généalogiques et papiers de famille (dossier de Jean Nicolay).
3. M. de Boislisle a lu : *nam*.

erga Regiam Majestatem et vere servitutis periculum fecit, melius esse scribere erubescendo, quam tacere in ignavia pechando, quippecum mea intersit de occurentiis in dies te certiorem facere.

Intelligo Regiam Majestatem dono tradidisse Pardo Ursino[1], in hac Aprucina provincia[2], oppidum quod Guardiam Grelem[3] appellant; quod ipsi terrigene permoleste ferunt, miranturque Regiam Majestatem eorum privilegia, immunitates et gratias eis olim concessa impresentia molestare, cum ei occasionem non dederint; nec existimare possunt quin Regia Majestas sentenciam non revocet, si eorum intellexerit jura. Ego vero profuturum Regie Majestati duco non solum populi multitudinem habere, sed benevolum et fidum, quo maxime hac tempestate indigemus; nam, cum olim veteres istorici prodiderint hoc regnum fide carere, quid facient natura instabiles, si accidentia instabiliores esse coguntur? Premitur enim undique regnum, bello, annone penuria, impositionibus, preda, direptione, incendio, cede, captivitate; omnibus miseriis subjacet. Hec inconportabilia onera qui sufferre queant?

Quare alterum de duobus necessarium videor : aut honeste cum adversario pangere, aut expedite inimicum debellare. Hoc inferius durius, sed honestius atque stabilius. Sed, per Deum immortalem ! quid est tam durum tamque difficile quin Regie Majestati facile non reddatur? Viget namque in eo florida etas, populum habet armatorum robustum et animos Franchorum invictos, pecunia habundat, Italiam in manibus habet. Si concilio non eget, omnia parata sunt ad debellandum inimicum. Nimium materia gravis ad scribendum detinerer; sed quid ista amisio temporis, cum hec eadem Tuam Magnificentiam jam pridem cognovisse intellexerim?

Verum Guardie Grelis negotium dilabere fecit; quod bene animadvertatis[4] (cum venia) recordor, ut quantum poteritis animos hominum alliciatis, quod est proprium virtutis.

1. Ce Pardo Orsino est sans doute le même que le capitaine appelé par Sanuto (*Diarii*, t. IV, p. 529) Paride Ursino, qui figure, en décembre 1502, aux côtés d'Yves d'Aligre à Foggia. Il est cité, comme attaché dès 1496 à la cause française, dans les *Annali veneti* de Domenico Malipiero (publ. par Sagredo dans l'*Archivio storico italiano*, 1re série, t. VII, I et II, 1843-1844).

2. L'Abruzze.

3. *Guardiagrele* (*la Garde gresle*, dans d'Auton, t. II, p. 248), district et province de Chieti, dans l'Abruzze citérieure.

4. M. de Boislisle a lu : *adminadvertatis*.

Ceterum spero cito me Neapolim conferre, te visere incolumem atque alloqui. Interea, memento mei et commendatum habe. Lanciani[1], xxi marcii 1503.

E. V. D. servitor,

Joannes Severinus senex[2], eques, Lanciani capitaneus.

[*Au dos :*] Ill. ac excellenti domino hujus regni Neapolis cancellario, domino suo, Neapoli.

38. — *Louis XII à Jean Nicolay*[3].

Lyon, 3 avril [1503].

Monsr le Chancellier, Je vous ay plusieurs foiz escript faire reintegrer frere Loys Carraffe, commandeur de Saint Jehan de Roddes[4], en tous ses estatz qu'il a par delà, et mesmement en l'escauvaige[5] de Napples, qu'il a long temps poursuit (?)[6], comme savez. Et pour ce que j'entends que ladite reintegracion se face,

1. *Lanciano*, ch.-l. de district, prov. de Chieti.
2. Ce Jean Séverin, — un Italien, à coup sûr, — avait dû succéder, comme capitaine de Lanciano, à Guillaume de Caramanico, qui avait été nommé à cette place le 12 septembre 1501 (Arch. de Naples, reg. *Executoriale* 14, fol. 56 v°). Sa lettre, si curieuse, montre comment, dans les conditions où se trouvaient les Français, leur avidité ou celle de leurs partisans pouvait être aussi nuisible à la cause que l'habileté du Grand Capitaine. Le cas de Guardiagrele devait être fort commun : n'était-ce pas braver bénévolement l'habitant de l'Abruzze, habitué à jouir paisiblement de ses privilèges, de ses immunités, et déjà pressé de tous côtés par la guerre, épuisé par la faim, ruiné par les taxes, le pillage, l'incendie, que de lui supprimer d'un trait de plume son dernier bien, cette indépendance consacrée par une possession immémoriale? — La lettre, si sensée, du capitaine de Lanciano trouva un sûr écho chez son destinataire, qui avait dû représenter plus d'une fois en haut lieu les dangers d'une conduite si peu politique et d'une générosité si inopportune.
3. Arch. Nicolay, 2 C 65, original. — Publiée par Boislisle, *op. cit.*, t. I, n° 67, p. 56. — Cette lettre ne figure pas dans le registre de la correspondance du chancelier, mais est extraite du dossier le concernant dans la série des titres de famille. Elle a été publiée également par d'Hozier dans son *Armorial général*, 1er registre, 2e partie, p. 405 (cf. ci-dessus, p. 119).
4. Il ne paraît pas être question de ce Louis Carafa dans Ammirato, ni dans Aldimari.
5. M. de Boislisle a lu : *estaunaige;* il s'agit du droit d'escauvage, c'est-à-dire d'inspection ou de visite.
6. M. de Boislisle a lu : *pourfait.*

ainsi que je vous ay cy devant escript et fait savoir, je vous prie et mande bien expressement que vous le faictes reintegrer en la possession et joyssance dudit scauvaige, ensemble en tous ses autres estatz et biens qui luy appartiennent; mais n'y faictes faulte, car vous me ferez plaisir et service en ce faisant[1]. Et à Dieu, mon cousin[2], qui vous ait en sa garde. Escript à Lyon, le IIIe jour d'avril.

LOYS.

ROBERTET.

[*Au dos :*] A Monsr le chancellier de Napples.

39. — *Le même au même*[3].

Lyon, 4 avril [1503][4].

Monsieur le Chancellier, J'envoye presentement Edouard, porteur de cestes, par delà pour signiffier à mon cousin le duc de

1. Sur la rentrée en grâce des Carafa, cf. ci-dessus, p. 172, n. 2.

2. C'est la seconde fois que ce titre est donné par le roi à Jean Nicolay (cf. ci-dessus, n° 10).

3. Arch. Nicolay, 12 L 19, original. — Publiée par Boislisle, *op. cit.*, t. I, n° 67, p. 56.

4. La cour avait quitté Blois pour se rendre à Lyon, où elle arriva le 31 mars et où allait enfin se traiter la question diplomatique, restée pendante depuis deux ans : l'archiduc Philippe le Beau, gendre des roi et reine d'Espagne, avait leurs pleins pouvoirs et était arrivé à Lyon le 22 mars (cf. Gachard, *Collection des voyages des souverains des Pays-Bas*, Bruxelles, 1876, in-4°, t. I, p. 281). Le nouveau traité fut rédigé sur les conditions du traité de Grenade : Louis XII, d'un côté, et de l'autre les roi et reine d'Espagne se faisaient une restitution réciproque de toutes les places ou terres conquises par la force des armes en Calabre et en Pouille, dans l'Abruzze et le Labour; mais ils renonçaient à leurs droits respectifs au profit de Claude de France et de Charles d'Autriche (le futur Charles-Quint), qui, par leur prochaine union, deviendraient roi et reine de Naples, duc et duchesse de Calabre et de Pouille (cf. Bibl. nat., ms. fr. 3087, fol. 105, le document intitulé : « Pour l'acomplissement et perfection du mariage conclud et traité entre Mme Glaude de France et M. Charles, duc de Luxembourg, ont été advisés les seuretez qui s'ensuivent »). Quant à la Capitanate, elle serait administrée provisoirement par l'archiduc d'une part, et de l'autre par un « bon, grand et notable personnage » commis au nom de Claude de France (Jean d'Auton, t. III, p. 155-156). On donne d'habitude au traité de Lyon la date du 5 avril qu'il porte dans les éditions qu'en ont données Léonard, *Recueil des traités de paix* (Paris, 1693, in-4°), t. II, p. 13, et Lunig, *Codex Italiæ diplomaticus* (Francfort et Leip-

Nemours, à vous et autres mes bons serviteurs la paix qui a esté ce jourd'huy traictée et conclucte entre moy et mon cousin l'Archeduc pour et ou nom et comme ayant povoir ample et souffisant des roy et royne d'Espaigne, et pour faire cesser tous exploiz et actes de guerre d'une part et d'autre, comme il vous dira bien au long et que plus à plain pourrez veoir par le contenu en ses instructions, que je luy ay ordonné vous communiquer et monstrer. Et pour ce qu'il sera besoing, jusques à ce que lad. paix soit publiée, entretenir voz gens de pyé en maniere que aucun inconvenient n'en puisse avenir[1], je vous prie y faire le mieulx que vous pourrez, car chascun jour on besoignera au fait de l'estat des finances de delà, et serez continuellement advertiz de ce qui s'y fera et des provisions que de nostre cousté avons faictes et ferons pour ces matieres. Et à Dieu, monsieur le Chancellier, qui vous ait en sa garde. Escript à Lyon, le IIIe jour d'avril.

LOYS.

ROBERTET.

[*Au dos :*] A Monsieur le chancellier de Napples.

zig, 1726, in-fol.), t. II, col. 1331-1334. En réalité, il fut signé avant : le 3, d'après Rey, *Positions de thèse citées*, p. 95; le 2, d'après le récit du voyage de Philippe le Beau, publ. par Gachard, *op. cit.*, p. 283; le 4, d'après la présente lettre de Louis XII à Jean Nicolay; dans tous les cas, il ne put être signé le 5, puisque, dès le 4, l'archiduc prêta serment d'observer ledit traité et d'obtenir dans cinq semaines la ratification de l'Espagne (Bibl. nat., ms. fr. 2930, fol. 34; publ. par Boislisle, *op. cit.*, t. I, p. 56, n. 1). Louis XII, de son côté, s'engageait à faire signifier « par homme sûr » au duc de Nemours la « cessation de tous exploits et actes de guerre »; ce fut Édouard Bullion qui, une fois de plus, partit pour l'Italie, et dont il est question ici (il partit le 3 au soir, d'après le *Voyage de Philippe le Beau*, dans Gachard, p. 284). En traversant Gênes, il arrêta le départ du corps d'armée réuni par M. de Précy, dont il a été question plus haut (cf. *Dispacci di Antonio Giustinian*, t. I, p. 472), et passa à Florence le 8 avril, selon le *Diario di Biagio Buonaccorsi*, p. 75. Il était de retour à Rome le 1er mai (*Dispacci*..., t. II, p. 2).

1. Ce passage montre qu'on n'avait pas, à la cour de France, une confiance entière que la paix de Lyon serait définitive; le *Loyal serviteur* (*Histoire du gentil seigneur de Bayart*, édit. Roman, p. 89) qualifie cette paix de « paix fourrée », et, au lendemain même de sa signature, une dépêche florentine, envoyée de Lyon, disait : « A me parve che se ne passassi leggiermente et dimostrassi credere più presto che tale accordo non potessi durare lunghamente... e cosi è la comune opinion » (citée par l'éditeur des *Dispacci de Giustinian*, t. I, p. 472, note).

40. — *Guy de Rochefort, chancelier de France, à Jean Nicolay*[1].

Lyon, 10 avril [1503].

Monsr le Chancellier, mon frere, je me recommande à vous tant comme je puis.

Depuis que vous ay derrierement escript, j'ay receu les mémoires et articles que vous avez envoiez au Roy pour le fait de la justice et chancellerie de Naples. En quoy l'on a desjà commencé à besoingner, et, le plus tost que bonnement pourray, feray le tout despecher et commander par led. seigneur, et le vous envoieray, Dieu en ayde, auquel je prie qui vous doint ce que plus desirez[2]. Escript à Lyon, le xe d'avril.

[*Autographe* :] Le tout vostre frere,

G. de Rochefort.

[*Au dos* :] A Monsr le chancellier de Napples, mon frere, à Napples, ville.

41. — *Louis XII à Jean Nicolay*[3].

Lyon, 8 mai [1503].

Monsieur le Chancelier, Derrenierement, moy estant à Blois,

1. Arch. Nicolay, 13 L 2, original. — Publiée par Boislisle, *op. cit.*, t. I, n° 68, p. 56. — Le signataire de la présente lettre est Guy de Rochefort, seigneur de Pluvault, frère cadet du chancelier Guillaume de Rochefort, mort en 1492, et lui-même chancelier de France depuis le 9 juillet 1497; il avait été précédemment premier président au parlement de Dijon; il mourut le 15 janvier 1507 (Anselme, t. VI, p. 441).

2. Cette lettre montre que Jean Nicolay s'occupait activement de la réorganisation de la justice dans le royaume de Naples et avait à cet effet demandé le concours du chancelier de France. Tout ce grand travail allait être interrompu à la fin du mois par suite de l'aggravation de la situation politique. Le registre *Comune* 43 des archives de Naples, contenant les sentences et mandements de la Sommaire, s'arrête pour les actes français au 27 avril. M. de Boislisle a publié (*op. cit.*, t. I, n° 59, p. 50) une des ordonnances rendues par le chancelier; elle est dirigée contre les pirates ou corsaires qui infestaient les abords de Naples par mer et rendaient son approvisionnement impossible; les registres *Curie* et *Comune* en renferment un certain nombre d'autres.

3. Arch. Nicolay, 12 L 21, copie (l'original manque). — Inédite. — Cette lettre montre combien Louis XII cherchait à être agréable aux anciens partisans du roi détrôné Frédéric.

vous escripvy faire bailler à messire Antoine Grison[1] la maison que je luy ay donnée, qui fut du duc de Termes[2]; et pour ce que ledit messire Anthoine Grison m'a dit que le porteur des lettres que je vous escripvoye est demeuré en chemin mallade, par quoy il doubte que vous n'ayez eu lesd. lettres, je vous en ay bien voulu escripre de rechef en sa faveur, en vous priant et mandant que vueillez adviser de luy faire bailler la possession et jouissance de laditte maison, et que maistre Robert Surreau, qui est demeurant en icelle[3], comme l'en dit, et ceulx de mon Conseil et Sommaire facent leur residence en la maison du marquis de Pescare[4] et à Sainte Clere[5], ainsi qu'il a été accoutumé, ou sinon, et vous voyez que bien soit, qu'ilz aillent demeurer en la maison dudit Grison, qui est assise près de Chasteauneuf[6]; et au surplus faites bailler et delivrer audit messire Anthoine Grison la possession et joissance de la mestarie qui fut dudit de Terme, laquelle je luy ay pareillement donnée. Mais à ce ne faites faulte. Et à

1. Antonio Grisone, d'une vieille famille napolitaine, avait été l'un des plus chers favoris de Frédéric III, qui, avant d'être roi, lui avait donné en 1492 la gabelle du chanvre de Naples; le 28 octobre 1496, Grisone, nommé premier chambellan, avait reçu en don Ginosa, en terre d'Otrante; le 20 décembre 1497, le roi lui vend la Goletta, provenant de Louis Gesualdo, comte de Conza, dépossédé comme rebelle, puis le nomme maître de la garde-robe et l'envoie à deux reprises, en septembre 1498 et en 1500, ambassadeur en France. En août 1501, à Ischia, il remplit une mission auprès de M. de Ravenstein (Jean d'Auton, t. II, p. 88-89). Le 21 octobre 1502, Grisone reçoit confirmation du don de la gabelle du chanvre et du lin à Naples, à lui fait par Philippe de Clèves (Arch. de Naples, *Executoriale* 14, fol. 77 v°). Grisone avait épousé Camille Tomacella, dont il eut un fils, Frédéric, et une fille, Julie, femme de Jean-Vincent Carafa (Ammirato, t. II, p. 284). Grisone se rallia plus tard au parti espagnol (cf. des lettres des Rois Catholiques en sa faveur, des 22 février et 2 mars 1504, mentionnées dans la publication citée de Serrano y Pineda, *Revista de archivos, bibliotecas y museos*, sept.-déc. 1912, p. 522, n. 1).

2. Le duc de Termoli (cf. *ibid.*, janv.-févr. 1910, p. 123, une lettre des Rois Catholiques du 23 décembre 1502, relative à ce personnage).

3. On a vu plus haut (p. 154, n. 4) que Robert Surreau était président effectif de la Sommaire.

4. Ferdinand-François d'Avalos, marquis de Pescaire, mort en 1495; son fils et son frère étaient à Ischia.

5. Santa-Chiara, magnifique monastère royal, contenant cent religieuses carmélites, en face du palais du prince de Salerne.

6. Le Castel Nuovo. — Le palais d'Antonio Grisone se trouvait près de Santo Bartolomeo dello Vicale; c'est là que mourut, le 6 octobre 1501, le sénéchal de Beaucaire (Boislisle, *Étienne de Vesc*, p. 214).

Dieu, monsieur le Chancellier, qui vous ait en sa garde. Escript à Lyon, le huitiesme jour de may.

LOYS.

ROBERTET.

[*Au dos* :] A Monsieur le chancellier de Naples.

42. — *Le même au même*[1].

S. l. n. d.

Monsieur le Chancelier, J'ay à present esté adverty par le sieur messire Anthoine Grison, chambellan de mon cousin le roy Federic, du trespas de l'abbeesse de Cappe[2], qui est de fondation royal, lequel m'a pryé vous escripre en faveur de la done Lucresse Grisonne, abbeesse de Saincte Katherine de Gayete, sa seur[3]; et pour ce que, en faveur de plusieurs bons services que led. Grison m'a faiz et fait chascun jour en mes principaulx affaires, aussi pour les vertuz que je sçay qui sont en la personne de sad. seur, je desire qu'elle soit pourveue de lad. abbaye de Cappe, je vous prye bien affectueusement que vueillez tenir la main et vacqués et entendez à faire par les religieuses de lad. abbaye qu'elles vueillent eslire lad. done Lucresse en leur future abbeesse, leur remonstrant que, en ce faisant, elles me feront ung très grant et singulier plaisir, aussi que pour riens ne permectroye que autre que lad. done Lucresse en feust pourveue. Et en ce vous emploiez par tous les moiens qu'il vous sera possible, en maniere que la chose sorte effect à mon intention. Et à Dieu, monsieur le Chancelier, qui vous ayt en sa garde. Escript à ... le ... jour de ...

LOYS.

GEDOYN.

[*Au dos* :] A Monsieur le chancelier de Naples.

1. Arch. Nicolay, 12 L 33, original. — Inédite. — Les dates de jour et de lieu sont restées en blanc dans cette lettre, que nous classons à la suite de celle où il est déjà question d'Antonio Grisone.

2. Capoue.

3. La notice généalogique consacrée par Ammirato aux Grisone ne mentionne pas cette sœur d'Antonio.

43. — *Le cardinal d'Amboise à M. de Sallèles, capitaine du Castel Nuovo, à Naples*[1].

Lyon, 10 mai [1503].

Mons[r] de Saleles[2], Il deplest à beaucop de gens de bien très deplesant de ce que est avenu[3]. Totesfois, il fault venir à l'expedient et soiés seur que la couronne (?) de Saint Denys y sera mize[4]; dedans six ou sept jours, arons[5] novellez d'Espaigne.

1. Arch. Nicolay, 13 L 3, autographe. — Publiée par Boislisle, *op. cit.*, n° 70, p. 58. — Cette lettre, pas plus que les suivantes, n'arriva à destination et resta aux mains du chancelier, qui, comme on le verra, quitta Naples le 13 mai.

2. Guérin de Talleyrand-Narbonne, seigneur de Sallèles, maître d'hôtel de Charles VIII en 1486 et lieutenant du château de Perpignan, chambellan de Louis XII; son frère Jean était gouverneur de Milan et capitaine général de la justice du duché. Guérin avait été nommé capitaine du Castel Nuovo de Naples, sur la recommandation du cardinal d'Amboise, en août 1501 (cf. lettre du cardinal au roi, du 3 août, publ. par Boislisle, *Étienne de Vesc*, p. 204), et était arrivé à Naples avec Vesc et Lannoy. Le 8 mars 1502, il reçut le don des eaux qui descendent du *formale* de Poggio reale (Arch. de Naples, *Executoriale* 16, fol. 23).

3. Les hostilités n'avaient pas été arrêtées au royaume de Naples à la suite du traité de Lyon du 4 avril; Gonsalve de Cordoue, pleinement édifié sur les intentions réelles des Rois Catholiques, ses maîtres, avait refusé de poser les armes (cf., dans la correspondance si curieuse, publiée par Serrano y Pineda et déjà citée, une lettre capitale de Ferdinand et Isabelle à Gonsalve, du 4 janvier 1503, qui montre clairement que, dès cette époque, ils n'avaient aucun désir de faire la paix avec la France et que la négociation de l'archiduc ne devait, dans leur esprit, servir qu'à gagner du temps et à tromper Louis XII : *Revista de archivos*, nov.-déc. 1910, p. 497-498). Les choses tournèrent mal pour les Français, qui n'avaient reçu encore aucun renfort, alors que les Espagnols grossissaient constamment troupes et munitions. Le 21 avril, Hugues de Cardona battit d'Aubigny à Seminara, et, à la suite de cette défaite, une partie de la Calabre se souleva. Le Grand Capitaine, quittant alors Barletta et ralliant les garnisons voisines, se présenta devant la ville de Cerignola, en Pouille, que tenait un parti français; le duc de Nemours, accouru en toute hâte de Canosa, se fit battre complètement le 28 avril et trouva la mort avec 4,000 Français (Jean d'Auton, t. III, p. 166-178; Costo, *Compendio della storia di Napoli*, p. 401). C'est à ces deux défaites que le cardinal d'Amboise fait ici allusion.

4. L'orthographe et l'écriture du cardinal sont très mauvaises; dans ce passage, où il parle énigmatiquement de la couronne (?) de Saint-Denis, peut-être faut-il voir une allusion aux reliques des corps saints conservés à Saint-Denis. Pendant les expéditions de François I[er] et jusqu'à son

Totesfois nous fezons [tote di]lligence d'appreter une très grosse armée et n'y ara faulte. Et pour ce qu'elle ne sarat estre si tost preste, se fauldra aider de ce que on porra; et seurtot ne dormés à vostre chateau[1], car c'est la chose en ce monde que j'é le plus à ceur. Je vous envoye munitions et blés. S'il vous fault riens, mandés le et vous sera envoyé. Priant Nostre Seigneur qu'il vous doint sa grace. A Lyon, le x[e] de may. De la main de

Le tout vostre bon amy,

G., CAR[al] D'AMBOYSE.

[*Au dos :*] A Mons[r] de Saleles.

44. — *Louis XII à Robinet de Pons, capitaine du château de l'Œuf, à Naples*[2].

Lyon, 11 mai [1503].

Cappitaine[3], J'ay esté adverty de la rompture qui a esté fait

retour, elles restèrent ainsi exposées à la vénération des fidèles (*Journal d'un bourgeois de Paris*, édit. Bourrilly, dans *Collection de textes pour l'étude et l'enseignement de l'histoire*, p. 251).

5. [*Voir page précédente.*] M. de Boislisle a imprimé, avec un point d'interrogation, *arés;* il faut lire *arons*. La cour de France, avec une naïveté vraiment extraordinaire, attendait encore et espérait un désaveu venu d'Espagne de l'attitude prise en Italie par Gonsalve : on verra plus loin ce que furent ces « nouvelles d'Espagne ».

1. Aussitôt après Cerignola, tout le royaume se remit aux mains des Espagnols, sauf Gaëte, Venosa et quelques autres villes. Quant à Naples, on pensa bien à Lyon, dès que la victoire de Gonsalve y fut connue, que la capitale ne tiendrait pas longtemps; mais on se souvenait, de l'occupation précédente sous Charles VIII, que les deux châteaux, le Castel Nuovo et le château de l'Œuf, pouvaient servir d'appui pour une longue défense en attendant l'armée envoyée de France : de là ces lettres pressantes (celle-ci et la suivante) écrites aux deux capitaines qui y commandaient. — Sur le Castel Nuovo, cf. Celano, *Notitie del bello, dell' antico e del curioso della città di Napoli...* (Naples, 1758-1759, in-12), giornata 5, p. 46 et suiv. Cette forteresse contenait une artillerie respectable, si du moins elle était restée telle qu'au temps du roi Frédéric (cf. Volpicella, *Le artiglierie di Castel Nuovo nell' anno 1500*, dans *Archivio storico per le province napoletane*, t. XXXV (1910), p. 308-348, et Minieri Riccio, *Saggio di codice diplomatico... di Napoli*, Naples, 1879, in-4°, t. II, 2[e] partie, p. 49-66, où se trouve publié un *Inventario delle artiglierie di Castelnuovo* au 17 décembre 1499, qui paraît être le même qu'a réimprimé Volpicella).

2. Arch. Nicolay, 13 L 4, original. — Publiée par Boislisle, *op. cit.*, t. I, n° 71, p. 58.

3. Ce personnage est tantôt appelé Raymonet, tantôt Robinet de Pons;

sur mes gens tant en Calabre que en Pouylle, dont je suis très desplaisant. Toutesfoiz, congnoissant que les fortunes de la guerre sont subgectes à perte et à gaing, j'ay pris et prens les choses advenues ainsi qu'il a pleu à Dieu en ordonner, esperant que, par le moyen, aide et faveur des mes bons, vrays et loyaulx amys, serviteurs et subgectz, donner à tout bonne et prompte provision. Et affin que vous entendez mon vouloir et deliberacion sur ce, je vous signiffie et advertiz que, jour et nuyt et en toute dilligence extreme, c'est fait et fera toutes les provisions requises et necessaires pour vostre aide et secours, et de bref verrez par mer et par terre une si bonne et si grosse force, tant de gens de pié que de cheval, que vous congnoistrez que, comme mes bons et loyaulx subgectz, je vous vueil porter, deffendre, preserver et garder de toute oppression. A ceste cause, combien que je n'aye aucune deffidence de vostre bonne loyaulté, ce neantmoins je vous prie et exorte perseverer et continuer en iceluy, et, à ceste heure, actendant le secours que je vous envoye, vous porter et monstrer tel que j'ay congneu que avez esté et estes envers moy[1].

simple homme d'armes des ordonnances, il avait été nommé en 1501 capitaine du château de l'Œuf : « Du château de l'Œuf, écrivait, le 3 août de cette année, Georges d'Amboise au roi, vous avez faicte bonne élection de Raymonet Pons; car il y fault ung homme qui ne bouge jamais de là, et ung petit compaignon comme c'est cestuy-cy, bien seur, y vault myeulx que ung plus gros personnaige » (Boislisle, *Étienne de Vesc*, p. 204). Pons devait justifier la bonne opinion que le cardinal avait de lui en s'ensevelissant, le 11 juillet suivant, sous les ruines du château de l'Œuf. M. de Boislisle conjecture (*ibid.*, n. 6) que le capitaine Pons peut être identifié avec Raymond Pons, dit Mondot, de la maison de Pons-Saint-Maurice en Périgord, qui, après être allé en Terre-Sainte, faisait partie, en 1475, de la compagnie d'hommes d'armes du comte de Roussillon. Il ne doit pas être confondu, dans tous les cas, avec un autre capitaine Robinet, souvent nommé à la même époque (cf. Auton, t. I, p. 59; Sanuto, *Diarii*, t. I, p. 456, et t. II, p. 713-714), et qui est Robinet de Framezelle, chambellan du duc d'Orléans et son bailli de Sézanne, capitaine de 100 lances d'ordonnance en 1499, qui vivait encore en 1512 (Bibl. nat., *Pièces originales*, vol. 1231, dossier FRAMEZELLE).

1. Le château de l'Œuf, où commandait Robinet de Pons, était situé sur une petite île rocheuse reliée à la terre par une digue et un pont; il a été reconstruit au XVIe siècle (voy. la description qu'en fait Paul Jove, édit. Sauvage, p. 72-73; un des *Bulletins* publiés par La Pilorgerie sur l'expédition de Charles VIII en Italie dit (p. 211) : « Le roc est si haut, que, quand il ne seroit point en mer, si faudroit-il cent pieds d'échelle pour y atteindre. » C'est au château de l'Œuf que Charles Ier d'Anjou installa en 1277 le siège de son trésor et de sa comptabilité (P. Durrieu, *Registres angevins*, 1883, p. 14).

Et soiez asseuré que, en ce faisant, vous vous trouverez promptement et dilligenment secouru et aidé. Et oultre de ce que vous ferez vostre bon et loyal devoir, j'en auray à jamais, vous et voz affaires, pour especiallement et singulierement recommandez, et le recongnoistray envers vous et voz affaires, tant en general que en particulier, par façon que vous aurez cause de vous contenter, ainsi que plus à plain vous entendrez par les chancelier, s^rs d'Alegre[1], general[2] que autres mes serviteurs et officiers qui sont là. Et adieu, cappitaine. Escript à Lyon, le xie jour de may.

[*Autographe* :] Loys.

Robertet.

[*Au dos* :] Au cappitaine du chastel de l'Œuf, Robinet de Pons, mon conseiller et chambellan[3].

45. — *Louis XII aux gentilshommes du* seggio *de la Montagne, à Naples*[4].

Lyon, 12 mai [1503].

De par le roy de France, de Napples, Jerusalem, duc de Milan, etc.

Très chers et bien amez, nous avons esté presentement adver-

1. Yves de Tourzel, seigneur d'Alègre, de Rioux et de Milhau, fils aîné de Jacques de Tourzel, était chambellan du roi et avait pris part à la première expédition de Naples, à la suite de laquelle il avait été nommé gouverneur de la Basilicate; il avait épousé Jeanne de Chabannes (P. Anselme, t. VII, p. 709, et Grellet de la Deyte, *Yves d'Alègre*, 1905). Brantôme le compte comme un « très notable capitaine » (édit. Lalanne, t. II, p. 373-374). Yves d'Alègre fut tué, en 1512, à Ravenne. — Après la bataille de Cerignola, le bruit de sa mort courut parmi les Espagnols (cf. une lettre de Bernardo de Bernardo, secrétaire du Grand Capitaine, du 29 avril, publiée dans Sanuto, *Diarii*, t. V, p. 33-34); mais d'Alègre avait pu s'échapper avec 400 chevaux. Contrairement à ce que pense Louis XII dans la présente lettre, il ne s'était pas rendu à Naples et s'était dirigé vers le Garigliano, où les débris de l'armée française s'arrêtèrent pour se reformer.

2. Le général des finances Louis de Poncher.

3. Sous le n° 13 L 31, et sans adresse, se trouve une autre lettre de Louis XII identique à la présente, sauf qu'elle commence par les mots : « Nostre amé et feal », au lieu de « capitaine »; elle devait être destinée à Sallèles, capitaine du Castel Nuovo.

4. Arch. Nicolay, 13 L 32, original. — Inédite. — Pareille lettre fut adressée, le même jour, « aux gentilshommes du siège de Portenove »

tiz de la rompture et deffaicte de noz gens de guerre estans de par delà, tant en Calabre que la Pouylle, dont nous sommes plus desplaisans que de chose qui nous sceust advenir, mesmement que, soubz umbre et tiltre de paix et en venant drectement contre icelle et les grans promesses et sermens qui en ont esté solempnellement faitz par l'Archeduc prince de Castille, ayant povoir à ce, lad. rompture a esté faicte à nostre très grant foulle et deplaisir : à quoy nous avons entierement conclud et deliberé tellement y pourveoir et promptement remedier, que nostre honneur et repputacion n'en demeureront aucunement foullez. Et pour ce faire et, cependant que nostre armée, tant de mer que de terre, sera par delà, tenir en seurté nostre cité de Napples et chacun de vous, vous envoyons le cappitaine Pregent avecques deux nefz chargées de froment et certaine quantité de gens de pyé, ainsi que verrez[1]. Et d'autre part, nostre très cher et très amé cousin le marquis de Saluces est party, lequel sera en briefz jours par devers vous, par lequel serez amplement advertiz et acertennez de toutes choses. Et au surplus, nous faisons en toute dilligence dresser et mectre sus nostred. armée, tant par mer que par terre, laquelle nous esperons faire si bonne et si grande, que, à l'aide de Dieu, nostre Createur, et de nostre bon droit, la victoire finalle nous en demeurera. Et pour mener et conduire nostred. armée et d'icelle estre chef et gouverneur general, nous faisons partir nostre très cher et amé cousin le s[r] de la Trimoille[2], lequel s'en va par terre, avecques sept cens lances fran-

(13 L 33), « aux élus et université de nostre bonne ville et cité de Naples » (13 L 34), « aux gentilshommes du siège de Nidi, en nostre bonne ville et cité de Naples » (13 L 35), « aux gentilshommes du siège de Capuane » (13 L 36), « aux cytoiens, peuple, manans et habitans de nostre bonne ville et cité de Naples » (13 L 37). — Les *seggii* ou sièges étaient les « cercles » de la noblesse napolitaine; il y en avait eu jusqu'à vingt-neuf, réduits ensuite à cinq, ceux de la Montagne (appelé autrefois du Théâtre), de Capuano, de Nido, de Porto et de Portanova (Celano, *op. cit.*, t. I, p. 147-148). — Aucune de ces lettres n'arriva à son adresse; elles restèrent toutes aux mains du chancelier.

1. Prégent de Bidoux ne partit pas immédiatement pour Naples; il se rendit à Gênes, où, le 1[er] juin, il donne quittance de 300 tonneaux de vin partis de Marseille le 16 mai (Arch. des Bouches-du-Rhône, B 2515, fol. 15 et suiv., cité par Spont, *les Galères royales dans la Méditerranée*, p. 403, note 1); mais il lui fallut du temps pour réunir sa flotte, qui ne put quitter Gênes que le 4 juin : à son bord était le nouveau vice-roi de Naples, le marquis Louis de Saluces, dont Louis XII annonce aussi, ici, un peu prématurément le départ.

2. Louis II, seigneur de la Trémoïlle, vicomte de Thouars, prince de

çoyses et six mille Souysses[1], qui fera la plus grande et extreme dilligence qu'il pourra, ainsi que chargé et ordonné luy avons, vous advisant que nous mectrons et ferons mectre tout l'effort et povoir que possible sera à vous garder, soustenir et deffendre, en maniere que vous ne serez ne demourerez aucunement grevez, foullez ou endommaigez de noz ennemys, et que l'onneur et repputacion de nous n'en seront à la fin diminuez, ainsi que plus à plain serez advertiz par voz ambassadeurs estans devant nous[2], lesquelz ont veu et voyent chacun jour les provisions et dilligences que nous y faisons et faisons faire; par quoy nous vous prions, tant et si affectueusement que faire povons, cependant demourer, estre et persister et continuer en voz bons vouloirs et loyaultez, et à ceste foiz vous monstrer envers nous telz que bons et loyaulx subgectz et vassaulx doivent estre à leur seigneur. Et soiez seurs que nous vous deffendrons, garderons et preserverons envers et contre tous, de telle sorte que vous en demeurez et serez très contens et satisfaitz. Très chers et bien amez, Nostre Seigneur vous ait en sa garde. Donné à Lyon, le XII[e] jour de may.

LOYS.

ROBERTET.

[*Au dos* :] A noz très chers et bien amez les gentilzhommes du siege de la Montaigne, en nostre bonne ville et cité de Napples.

46. — *Le grand maître de France aux chancelier, grand chambellan et général des finances de Naples*[3].

Milan, 14 mai [1503].

Messieurs, Ce present porteur s'en va devers vous, qui vous

Talmont, etc., fils de Louis I[er] et de Marguerite d'Amboise, né le 20 septembre 1460, mort à Pavie le 24 février 1525, l'homme de guerre le plus renommé que possédât alors la France. Il se rendit immédiatement à Milan pour activer la réunion des troupes et partit de Lyon le 27 mai (*Premier voyage de Philippe le Beau*, dans Gachard, *op. cit.*, t. I, p. 290).

1. Il s'en fallait de beaucoup, comme on le verra, que les 6,000 Suisses fussent réunis.

2. Nous avons parlé plus haut du départ de ces ambassadeurs en décembre 1502; l'un d'eux, représentant le peuple, était Camille de Scorciatis; les cinq autres, représentant les *seggii* de la noblesse, étaient Scipion Bozzuto, Thésée Pignatello, Vincent (ou Pierre) Stendardo, Paduano Macidono et Jacques Coppola (Passero, *Storie in forme di giornali...*, p. 131; Sanuto, t. IV, p. 512).

3. Arch. Nicolay, 13 L 5, original. — Publiée par Boislisle, *op. cit.*,

advertira de la bonne volonté que le Roy a de vous bien secourir, vous et tous ses bons serviteurs qui sont en son royaume de Napples. Et m'a mandé led. seigneur envoier lever six mil Suysses, lesquelz j'espoire que seront icy en brief; car je depesche ce matin le bailly de Dijon[1] pour les aller lever, et les menera led. bailly jusques à Napples, ou son frere le gruyer[2]. Le Roy vous envoie mons[r] de la Tremoille avec ung bon nombre de gens d'armes. J'espoire, eulx joinctz avec vous, que vous jourrez la vangeance dont Gonssalle Ferrande a joué la pacion. Et cependant vous devez mectre poine de temporiser; car, de tenir la campaigne au nombre de gens que vous avez, il en pourroit advenir quelque inconveniend, veu le gros nombre de gens que a Gonssalle Ferrande; et povez retirer vostre armée en tous lieux.

t. I, n° 72, p. 59. — L'auteur de cette lettre est Charles de Chaumont, neveu du cardinal d'Amboise; né vers 1473, grand maître de France dès l'avènement de Louis XII, il était en outre lieutenant général du roi en Milanais; il devint maréchal de France en 1504, et son beau-père, l'amiral de Graville, lui céda la charge de grand amiral (cf. la notice que lui consacre de Maulde dans son édition de Jean d'Auton, t. I, p. 18-20, note).

1. Antoine de Baissey, baron de Thil-Châtel, seigneur de Longecourt, de Brazey et de Saint-Jean-de-Losne, bailli de Dijon dès 1484 (Bernier, *Conseil de régence de Charles VIII*, p. 50-51), avait été lieutenant général du duc d'Orléans dans la campagne de 1494, s'était très bien comporté à Seminara en 1496 (La Pilorgerie, *op. cit.*, p. 393) et avait reçu de Charles VIII, le 16 mars 1495, les terres d'Arena et de Stilo en Calabre avec titre de comté (Arch. de Naples, registre *Executoriale* 9, fol. 33), et le 17 la charge de capitaine et châtelain de Reggio (*ibid.*, fol. 35 v°). De longue date, il connaissait les Suisses et en avait déjà enrôlés en 1495; il avait auprès d'eux « gros crédit », suivant le mot du Loyal serviteur (édit. Roman, p. 80); mais si, à l'époque où nous sommes, il conservait encore quelque prestige aux yeux des capitaines et des soldats que séduisaient sa rondeur et ses largesses, il avait perdu presque toute autorité auprès des Cantons suisses (cf. Ed. Rott, *Histoire de la représentation diplomatique de la France auprès des Cantons suisses*, Paris, 1900, in-4°, t. I, p. 144), qui le considéraient comme un « débaucheur d'hommes, redoutable et sans scrupules » (*ibid.*, p. 134); en juillet 1502, les Cantons refusaient déjà à Baissey une levée de 3 à 4,000 hommes (p. 141), et en mai 1503 il fut arrêté dès ses premières tentatives d'enrôlement, conduit prisonnier à Altorf, où il demeura près d'un mois, et n'obtint sa liberté qu'à la fin de juin (*ibid.*, p. 146). Il était gouverneur de Côme depuis mai 1500 (Sanuto, t. III, p. 317) et mourut en 1508.

2. Jean (et non Philippe, comme l'appelle de Maulde dans Jean d'Auton, t. I, p. 121, note) de Baissey, gruyer de Bourgogne, capitaine de 45 lances, gouverneur de Tirano en Milanais; il fut, comme son frère, ambassadeur en Suisse, notamment en septembre-octobre 1510 et décembre 1510-février 1511 (Rott, *op. cit.*, t. I, p. 170-171).

Vous estes bons et sages et saurez bien pourveoir à tout : vous priant, Messieurs, que souvant me facez savoir de novelles; et de ce que me sera possible de vous aider, soiez asseuré que je n'y espargneré riens. Priant Dieu, Messieurs, que donne ce que desirez. A Millan, le XIIIe de may.

[*Autographe* :] Le plus que tout vostre,

D'AMBOYZE.

[*Au dos* :] A Messieurs le chancellier, bailly d'Amiens et general de Napples.

47. — *Le secrétaire du roi Robert Gédoyn à Jean Nicolay*[1].

Lyon, 17 mai [1503].

Monseigneur, je me recommande à vostre bonne grace tant et si humblement que faire puis.

Monseigneur, le cappitaine Conflans, present porteur[2], vous dira des nouvelles de par deça, et mesmement de la bonne devocion que le Roy a de festoyer ung peu les Espagnolz; car soyez asseuré qu'il n'entend pas que riens y soit espargné pour la reparacion de son honneur et reputacion, qui, à la verité, y est fort foullé, et ne veistes oncques homme qui en eust si belle envye. Il y envoye monsr de la Tremoille pour chef, et ja est l'en allé querir VIM Suysses, IIIM Gascons, et vous envoye l'on une bonne et grosse bende d'artillerie avec sa suyte et IXc ou M hommes

1. Arch. Nicolay, 13 L 6, autographe. — Publiée par Boislisle, *op. cit.*, t. I, no 73, p. 59. — Le signataire de cette lettre est Robert Gédoyn, secrétaire des finances, qui avait succédé dans cette charge à son beau-père Jean Robineau; il était seigneur de la Haye en Sologne (*Catalogue des actes de François Ier*, t. VII, p. 17) et baron du Thour (*ibid.*, t. V, p. 233). Il eut deux filles, mariées à Jean Breton et à Marc de la Rue, et mourut le 4 juillet 1533 (*ibid.*, t. II, p. 575, 578). Sous François Ier, il fut chargé de diverses missions, notamment en septembre 1516, qu'il alla recevoir le serment du roi d'Espagne au sujet du traité de Noyon (*ibid.*, t. V, p. 299), et il fit partie, avec Antoine du Prat, Jacques de Chabannes et Jean de Selve, de la grande ambassade qui représenta la France aux conférences de Calais en juillet-novembre 1521 (*ibid.*, t. IX, p. 20).

2. Le capitaine de navire Antoine de Conflans (voy. ci-dessus, p. 150, n. 2) avait dû être envoyé de Naples à la cour de France pour prévenir de la grave tournure prise par les événements au début de mai, après la défaite de Cerignola.

d'armes; et en tout se fait toute dilligence possible[1]. Mais vous entendez que gens ne pevent pas voller. Pareillement, le Roy entend faire son armée de mer puissante pour aller sercher les ennemis, quelque part qu'ilz soyent. Et qui plus tost en eust fait une partie et que l'on ne se feust point fié en la paix, ce ne feust pas à recommancer, comme il est besoing maintenant.

Les Altezes devoient envoyer la ratiffication de la paix, mais ilz ne s'en hastent pas fort[2]. Toutesfoiz j'entends que messire Angueraille, leur ambassadeur[3], sera icy samedi prochain, mais quelle parolle ilz portent[4], on n'en scet encores riens, et feiz bien mon compte que du moints il y aura force parolles; de l'effect je n'en sçay riens; et vous asseure, ma foy, que je ne voy gueres de gens par deça que, pour le bon tour qu'ilz ont fait, ne demandent plus la guerre que la paix. Dieu, par sa grace, vueille mectre tout en bon estat et tel qu'il nous est necessaire!

Monseigneur, je prie à Dieu qu'il vous doint très bonne vie et longue. Escript à Lyon, le xvii[e] may.

Vostre humble serviteur,

Robert Gedoyn.

[*Au dos* :] A Monseigneur mons[r] le chancellier de Napples.

1. D'après Jean d'Auton (t. III, p. 191), l'armée de La Trémoïlle devait compter 1,200 hommes d'armes, 10,000 fantassins et une forte artillerie.

2. « Les Altesses », c'est-à-dire le roi et la reine d'Espagne. Depuis le 4 avril, Ferdinand le Catholique avait, et pour cause, différé d'envoyer la ratification du traité de Lyon; plus Gonsalve avançait dans la tâche qu'il lui avait confiée, plus les conventions acceptées par l'archiduc lui semblaient inacceptables. Aussi, dès que la victoire de Cerignola eut ouvert à leur armée les portes de Naples, Ferdinand et Isabelle, n'ayant plus aucune réserve à garder, envoyèrent à Lyon l'ambassadeur dont parle ici Gédoyn, avec le désaveu formel du traité conclu par l'archiduc (cf. Giannone, *Istoria civile del regno di Napoli,* t. III, p. 526, et les *Dispacci di Ant. Giustinian,* t. II, p. 34).

3. Ce personnage, que la relation du premier voyage de Philippe le Beau (Gachard, *op. cit.*, p. 291) appelle « M. de Saint-Graire », avait nom, en réalité, Juan Gralla (la prononciation espagnole explique la traduction française *Angueraille* ou *Angraille* qu'on trouve dans nos lettres). L'année précédente, il avait été déjà envoyé en France pour régler le différend au sujet du partage du royaume de Naples (cf. ses pouvoirs, du 29 juin 1502, aux Arch. nat., K 1639, n° 2); de là, il paraît avoir été envoyé en Italie auprès du Grand Capitaine (*Revista de Archivos,* article cité, novembre-décembre 1909, p. 559). En mars 1504, Gralla fut de nouveau ambassadeur en France (*ibid.*, n° de mai-juin 1911, p. 570).

4. Gralla était accompagné d'un « docteur », d'après la Relation du voyage de Philippe le Beau (*loc. cit.*).

48. — *François de Daillon, s^r de la Crote, aux chancellier et grand chambellan de Naples*[1].

Camp du Garigliano, [du 15 au 20 mai 1503].

Messeigneurs, Il vous pleut l'autre jour me dire qu'il m'en convenoit aller à Gayecte[2]; mais mons^r d'Allaigre[3] ne m'en avoit encores rien dit ne declairé jusques à ceste heure, et que je ne partiray d'icy tant qu'il s'en parte; et m'a donné charge mener une bande de gens de pié à Naples pour savoir si le cappitaine[4] en a faulte et, s'il est besoing, les mectre dedens le chastel, et puis incontinent m'en retourner aud. Gayecte, qui me semble que le plus toust vault le mieulx. Je vous diray, quant seray devers vous, toutes autres choses qui pourront estre seurvenues, pour en faire par vostre bon conseil, ainsi que m'adviserez, comme ceulx que je sçay que saurez bien faire et en qui j'ay ma totalle fiance et par qui je me veulx conduire et gouverner.

Messeigneurs, je prie à Nostre Seigneur qui vous doint bonne vie et longue. Au camp de Garillan[5], ce vendredi matin.

Celuy qui est du tout à vous,

La Crote.

[*Au dos :*] [A] Messeigneurs [l]es grans chancelier et camberlan du royaume de Napples.

1. Arch. Nicolay, 13 L 21, original. — Inédite. — Cette lettre, sans date, a dû être écrite du 15 au 20 mai; à sa date, on savait déjà, au camp du Garigliano, que Naples était aux mains des Espagnols, mais que le Castel Nuovo tenait toujours, et que le gouvernement français avait dû partir pour Gaëte. — Quant à l'auteur de cette lettre, bien que la signature en soit difficile à déchiffrer, il ne nous paraît pas possible de lire autre chose que : *La Crote.* Il s'agit de François de Daillon, seigneur de la Crote, qui figure au budget du royaume de Naples en 1502 (Bibl. nat., ms. fr. 2930, fol. 13 et suiv.) comme « capitaine de 600 hommes de pié qui sont à Naples ». Ce brave capitaine, dont le Loyal serviteur et Brantôme font l'éloge, était parmi les combattants de Cerignola, qui, sous d'Alègre, se retirèrent sur le Garigliano; Jean d'Auton le cite (t. III, p. 193) parmi ceux qui du Garigliano gagnèrent ensuite Gaëte.
2. Gaëte.
3. Yves d'Alègre (ci-dessus, p. 190, n. 1).
4. Le capitaine du Castel Nuovo, Sallèles.
5. Le Garigliano.

49. — *Louis XII à Yves d'Alègre*[1].

S. l. n. d. [Lyon, du 20 au 25 mai 1503].

Monsr d'Alegre, J'ay veu la lettre que vous m'avez escripte du lieu de Calvi[2], le ɪxᵉ de ce moys, par laquelle vous m'advertissez de la traicte que vous et les gens d'armes que avez avecques vous, qui sont en nombre ɪɪɪɪᶜ hommes d'armes et ɪɪᴹ vᶜ hommes de pié, avez faicte; maiz vous ne m'escripvez point ne advertissez du chemin que vous avez fait, ne du lieu où est Gonsalles Ferrando, ne de l'effort qu'il vous a fait depuis la rompte de mon cousin de Nemours : dont je ne me puis assez esmerveiller; car, veu led. nombre que vous estes et le renffort que mons^r d'Avasnes[3] vous a mené, je treuve ung peu estrange que vous ne vous soiez arresté à Capoue pour là actendre le gros renffort et secours que je vous envoye et reconforter la ville de Naples. Toutesfoiz, jusques à ce que vous m'en escripvez plus au long et plus particuliere-

1. Arch. Nicolay, 13 L 30, copie du temps. — Publiée par Boislisle, *op. cit.*, t. I, nᵒ 69, p. 57. — Cette lettre n'est qu'un duplicata, qui fut sans doute envoyé au chancelier Nicolay; sans date, elle a dû être écrite du 20 au 25 mai. — Yves d'Alègre, après la défaite de Cerignola (dont il était en partie responsable), avait gagné Melfi avec 400 chevaux, puis Atripalda, où il était resté huit jours; rejoint par d'autres fuyards et apprenant que les gouvernants français de Naples avaient été forcés par le peuple de se retirer dans le Castel Nuovo, il prit la route du Garigliano et de Gaëte, sans même s'arrêter à Capoue, déjà soulevée, ni à Sessa; les deux Colonna et Hector Ferramosca, qui le poursuivaient de près, s'emparèrent derrière lui de ces deux villes, ainsi que d'Aquila (Jean d'Auton, t. III, p. 176-178; Notar Giacomo).

2. Sans doute *Calvi Risorta*, district et province de Caserte.

3. Gabriel d'Albret, sire d'Avesnes, grand sénéchal de Guyenne, fils d'Alain, sire d'Albret et frère du cardinal de ce nom ; c'était, d'après le Loyal serviteur (édit. Roman, p. 18), « un fort honnête et accompli seigneur ». Il se trouvait à Rome, avec César Borgia, son beau-frère, quand y parvint la nouvelle du désastre de Cerignola; il en partit aussitôt, d'après Jean d'Auton (t. III, p. 178), avec 150 hommes d'armes et 2,000 hommes de pied et rejoignit les Français au Garigliano; ces chiffres sont différents de ceux que donne la présente lettre. Gabriel d'Albret, dont nous avons une lettre à Louis XII écrite d'Italie (Bibl. nat., collection Dupuy, vol. 261, fol. 10), testa le 10 octobre 1503 (*ibid.*, collection Doat, vol. 228, p. 75), à Civita-Vecchia, où il mourut, dit Jean d'Auton (t. III, p. 270), « très regretté des dames et pleuré de plusieurs ». Sur sa vaillante conduite à Gaëte en août 1503, voyez ce que dit le même chroniqueur (p. 198-199).

ment, je ne sçaroye que vous en dire. Tant y a, mons^r d'Alegre, que je vous sçay bon gré du vouloir que je voy que vous avez de demourer et vous employer à venger l'outraige qu'on m'a cuidé faire et à vous et autres cappitaines qui avez eu la charge de mes affaires de delà. Et pour ce, si vous povez recouvrer lad. ville de Capoue et vous mectre dedens avecques toute vostre force, actendant led. gros secours que je vous envoye, je vous prie, faictes le, et vous me ferez le plus grant service que faire me pourriez. Et vous y emploiez soit par la force, par praticque ou autrement, et n'y espargnez riens. Car, sans point de doubte, là gist le point de mon affaire. Et si tant estoit que vous ne peussiez regaigner led. Capoue, il est requis et très neccessaire que vous arrestez et posez en quelque autre ville, comme Thianne[1] ou Sesse[2], ou autre lieu le plus avantageux et le plus convenable pour vous et mon honneur et reputacion que faire pourrez; car vous entendez bien que, si vous sortez hors du royaume, lad. ville de Naples, qui devroit avoir esperance en vous, le perdroit incontinent, et sans faulte seroit en voye et danger, voyant cela, de se volter[3]. Par quoy, mons^r d'Alegre, je vous prie, tant que je puis, pensez bien à tout et avoir mon honneur et le vostre pour recommandé, maintenant qu'il en est besoing. Et soiez seur que vous serez promptement aidé et secouru de vivres, de gens, d'argent et de toutes autres choses qui vous seront neccessaires, par façon que j'espere que si vous avez ung peu de passience, que aiseement on recouvrera l'onneur et reputacion qu'on m'a voulu faire perdre soubz couleur de la paix. Et jour et nuyt, s'est fait et fera pour cest affaire toutes les diligences possibles; et partira dedens peu de jours mons^r de la Trimoille avecques vi^m Souysses, iiii^m arbalestriers et ix^c ou mil hommes d'armes et grosse bende d'artillerie, comme vous avez peu entendre par Oguyne, vostre serviteur, et les lettres que je vous ay escriptes. Et povez bien penser que le cas me touche de tant que je ne seray jamais à mon aise que vous ne soiez en estat de rendre aud. Gonsalles ce qu'il a fait; et pour ce faire n'y sera riens espargner sans point de faulte.

Au demourant, j'ay veu comme led. s^r d'Avasnes est de ceste heure joinct avecques vous avecques ii^c hommes d'armes et

1. *Teano*, district et province de Caserte, au nord-ouest de Capoue.

2. *Sessa Arunca*, district de Gaëte, province de Caserte, à mi-chemin entre Teano et l'embouchure du Garigliano.

3. La nouvelle de la prise de Naples ne dut arriver à la cour de France que le 24 mai (voy. la lettre ci-dessous, n° 58).

IIIᴹ vᶜ hommes de pié, qui est bon renffort en actendant le grant. Et pour ce, je vous prie, assemblez vous, et par assemble mectez paine de me faire service et de garder sur tout mond. honneur et reputacion, et m'escripvez et advertissez en toute dilligence et bien au long de ce que ferez et de vostre deliberacion et resolucion sur ce, ensemble de toutes autres nouvelles, et mesmement de monsʳ d'Aubigny[1] et de Loys d'Ars[2] et d'autres choses particulieres dont vous saurez adviser.

Quant au fait des vivres, j'en escriptz à Nostre Sainct Pere le pape et à mon cousin le duc de Vallence[3], en maniere que je ne revocque point en doubte qu'ilz ne pensent et ayent souvenance de ce que j'ay fait pour eulx en leurs affaires, et qu'ilz ne vous en facent bailler, et, oultre, qu'ilz ne vous aident et favorisent en ce qu'ilz pourront. Aussi ay envoyé une bonne somme d'argent au general[4] pour prester aux gens d'armes et les entretenir, en actendant autre grande et grosse somme que je y envoyeray, tant pour ceste cause que autres cas qui peuvent survenir.

Aussi vous prie que envoyez à ceulx de Naples pour les reconforter et savoir s'ilz veullent riens en actendant led. secours. Et de vous, les secourez et aidez le mieulx que pourrez, en faisant en toutes autres choses ainsi que j'ay en vous fiance. Et à Dieu, monsʳ d'Alegre, qui vous ait en sa garde[5]. Escript à...

50. — *Louis XII aux chancelier, grand chambellan et général des finances de Naples*[6].

Lyon, 21 mai [1503].

Messieurs, J'ay veu ce que vous m'avez escript et faict sçavoir

1. Louis XII ignorait que d'Aubigny, à cette heure même, était fait prisonnier dans la Rocca d'Angitola (Jean d'Auton, t. III, p. 179).
2. Il sera question plus loin de Louis d'Ars.
3. César Borgia, duc de Valentinois.
4. Louis de Poncher, général des finances du royaume de Naples.
5. Yves d'Alègre, dont l'influence sur le duc de Nemours paraît avoir été pernicieuse au moment de la bataille de Cerignola, ne justifia en rien les espérances de Louis XII, qui, à son retour en France, lui fit assez mauvais accueil. Fâcheux conseiller dans toutes les campagnes qui suivirent, il ne racheta que très imparfaitement ses torts par une mort glorieuse à Ravenne (Brantôme, édit. Lalanne, t. III, p. 370, 375, 404, 418, etc.).
6. Arch. Nicolay, 12 L 22, copie du XVIIᵉ siècle; l'original a disparu. — Publiée par Boislisle, *op. cit.*, t. I, nº 74, p. 60.

par Berthault de Villebresme[1]. Et, pour abreger, soyez seurs que j'ay jusques icy fait et faitz tout ce qu'il est possible pour envoyer par delà le renffort et secours que je y vueil envoyer, qui sera si bon et si gros, que j'espere, moyennant l'ayde de Dieu, recouvrer l'onneur et reputation qu'on m'a voulu faire perdre soubz couleur de la paix. Et pour ce, Messieurs, ayez fiance et seureté en moy, et ne vous souciez, fors de tenir la ville en seureté; car, sans point de faulte et ayant ung peu de patience, vous vous trouverez aydés et secourus et de bleds et d'argent et de gens, et par la mer et par la terre, par façon que ung chacun congnoistra que je ne vous vueil habandonner. Cependant, aidez vous et faictes le mieux que vous pourrez, sans rien espargner, car de chose que vous prendrez et emprumpterez pour mon service, vous n'y perdrez riens, et vous en dedommageray entierement.

Au surplus, je vous envoye des lettres que j'escriptz à ladite ville de Naples et aux ducs d'Arienne et comte de Mathelon[2]. Faictes les leur presenter, et sur tout advertissez moy souvent de vos nouvelles et de ce que vous surviendra. Et à Dieu, messieurs, qui vous ait en sa garde. Escript à Lyon, le vingt unieme jour de may.

Loys.

Robertet.

[*Au dos :*] A Messieurs les chancellier, grand cambellan et general de Napples.

51. — *Louis XII à Jean-Thomas Carafa, comte de Maddaloni*[3].

Lyon, 21 mai [1503].

Mon cousin[4], ce jourduy, par lettres que mes ambassadeurs qui

1. Berthaut de Villebresme avait dû être envoyé en hâte en France, très peu avant le départ de Naples du gouvernement français; c'était un des six secrétaires des finances du royaume de Naples (budget de 1502, Bibl. nat., ms. fr. 2930, fol. 13 et suiv.). Le 29 octobre 1501, il avait été pourvu d'un office de crédencier près le percepteur des droits et deniers du roi à Naples (Arch. de Naples, registre *Executoriale* 14, fol. 154).

2. Ce sont les trois lettres qui suivent et qui restèrent entre les mains de Jean Nicolay.

3. Arch. Nicolay, 13 L 7, original. — Inédite. — Sur le destinataire de cette lettre, voy. ci-dessus, p. 139, n. 3, et 172, n. 3.

4. Le roi donnait à Jean-Thomas Carafa le titre de « cousin », car il l'avait récemment nommé, ainsi que le duc d'Ariano, chevalier de Saint-

sont à Romme m'ont escriptes, j'ay esté adverty de la bonne disposicion et parfaite loyaulté en quoy ma ville de Napples, vous et ceulx de vostre maison estiez envers moy, dont je vous marcye tant que je puis. Et combien qu'il s'en parlast par ceste ville en toute autre façon, ce neantmoins jamaiz je ne creuz que icelle ville, vous, ne vostred. maison peussiez estre autres que bons et loyaulx vassaulx et subgetz envers moy et la couronne de France. Reste, mon cousin, que vous vueillez perseverer et continuer de bien en mieulx, comme j'ay en vous seureté et toute fiance. Et soyez seur que je ne vous habandonneray point, maiz vous envoyeray de bref si bon et si gros renffort et secours, tant en blez, vivres que autres choses requises et necessaires, que vous et chacun congnoistra que je ne vouldroye pour riens souffrir ne permectre que vous tumbissiez es main des Espaignolz[1]; et plus tost y employeray ma personne et tout ce que j'ay en ce monde, comme vous verrez par effect. Et à Dieu, mon cousin, qui vous ait en sa garde. Escript à Lyon, le xxi[e] jour de may.

LOYS.

ROBERTET.

[*Au dos* :] A mon cousin le comte de Matalon, chevalier de mon ordre.

52. — *Louis XII à Albéric Carafa, duc d'Ariano*[2].

Lyon, 21 mai [1503].

Mon cousin[3], ce jourd'huy, par lettres que mes ambassadeurs

Michel; le jeudi 27 avril, Jean Nicolay avait remis aux deux Carafa les insignes de cet ordre; la cérémonie se fit au palais du duc d'Amalfi et les nouveaux « milites sacri ordinis » s'en retournèrent chez eux en grand cortège (Notar Giacomo, p. 251). Le comte de Maddaloni renvoya en 1511 ce collier de Saint-Michel au roi de France (cf. sa lettre de renvoi dans Biagio Aldimari, t. II, p. 166), lorsqu'il se fut rallié au parti espagnol. Jean-Thomas Carafa fut fait prisonnier par Gonsalve de Cordoue à son entrée dans Naples; mais c'est par erreur que, dans une lettre écrite de Milan, le 21 mai 1503, au duc de Mantoue par son agent Tolomeo Spagnoli (publ. dans l'*Archivio storico italiano*, 1[re] série, t. II, appendice, p. 267), il est dit que Gonsalve fit pendre, avec le collier de Saint-Michel au cou, le prince de Salerne et le comte de Maddaloni.

1. C'était chose faite depuis cinq jours, au moment où Louis XII écrivait cette lettre.

2. Arch. Nicolay, 13 L 38, original. — Inédite.

3. Albéric Carafa, duc d'Ariano, premier comte de Marigliano, troisième

qui sont à Romme m'ont escriptes, j'ay esté adverty de la bonne disposicion et parfaicte loyaulté en quoy ma ville de Napples, vous et ceulx de vostre maison estiez envers moy, dont je vous mercye tant que je puis. Et combien qu'il s'en parlast par ceste ville en toute autre façon, ce neantmoins jamaiz je ne creuz que icelle ville, vous, ne vostre maison peussiez estre autres que bons et loyaulx vassaulx et subgetz envers moy et la couronne de France. Reste, mon cousin, que vous vueillez perseverer et continuer de bien en mieulx, comme j'ay en vous seureté et toute fiance. Et soyez seur que je ne vous habandonneray point, maiz vous envoyeray de bref si bon et si gros renffort et secours, tant en blez, vivres que autres choses requises et necessaires, que vous et chacun congnoistra que je ne vouldroye pour riens souffrir ne permectre que vous tumbissiez es mains des Espaignolz; et plus tost y employeray ma personne et tout ce que j'ay en ce monde, comme vous verrez par effect. Et à Dieu, mon cousin, qui vous ait en sa garde. Escript à Lyon, le xxi[e] jour de may.

LOYS.

ROBERTET.

[*Au dos :*] A mon cousin le duc d'Arienne, chevalier de mon ordre.

53. — *Louis XII aux élus de la ville de Naples*[1].

Lyon, 21 mai [1503].

De par le roy de France, de Napples, Jerusalem, etc.

Très chers et bien amez, nous avons esté et sommes certaine-

fils de Thomas Carafa et de Letitia di Diano; il avait acheté Ariano au roi Ferrand, qui lui donna à cette occasion le titre de duc. Il avait épousé Giovanella di Molisi, dont il eut huit enfants (Aldimari, *op. cit.*, t. II, p. 408-411). Sous Charles VIII, ses biens confisqués furent donnés au maréchal de Gyé, qui s'empressa de les revendre pour 12,000 ducats à leur premier propriétaire, lequel paya en tout 30,000 ducats pour rentrer dans ses domaines (cf. de Maulde, *Procédures politiques du règne de Louis XII*, dans la *Collection de documents inédits*, p. 371, 376, 684-685, 692-695). Albéric Carafa mourut à Rome en 1504. Il quitta Naples pour Gaëte avec Jean Nicolay le 14 mai 1503, et son nom figure sur la liste des rebelles dressée par les Espagnols (Arch. de Naples, *indice* du registre en déficit *Curie*, correspondant aux années 1503 à 1505).

1. Arch. Nicolay, 13 L 39, original. — Publiée par Boislisle, *op. cit.*, t. I, n° 75, p. 60.

ment advertiz de la bonne et vraye loyaulté et fidelité que avez demonstrée par effect avoir à nous depuis la roupte de feu nostre cousin le duc de Nemours et de la response que vertueusement avez faicte à la sommacion que Gonsalles Ferrande vous a fait faire[1] : dont, tant et si affectueusement et de cueur que faire povons, vous mercyons. Et vous prions très acertes continuer, perseverer et demourer en icelle, comme nous avons en vous seureté et toute confidence. Et au surplus, soyez asseurez que nous ne vous habandonnerons jamaiz, mais vous aiderons et secourrons par mer et par terre de blez, de gens et de toutes autres choses requises et necessaires, par façon que vous congnoistrez que pour riens du monde ne pourrions comporter que vous vinssiez es mains et povoir des Espagnolz. Et pour ce, vous prions de rechief de vostre part vous aider et conserver ; et de nostre cousté riens n'y sera espargné, et y mectrons biens et personne, sy besoing est, comme par noz chancellier, grant camberlant et general serez amplement advertiz. Très chers et bien amez, Nostre Seigneur vous ait en sa garde. Escript à Lyon, le xxi[e] jour de may.

Loys.

Robertet.

[*Au dos :*] A noz très chers et bien amez les esleuz de nostre bonne ville et cité de Napples.

1. Allusion à la fière réponse qui fut faite le 8 mai à un trompette de Gonsalve de Cordoue, non par les habitants de Naples, mais par le gouverneur français Bertrand Patavi, qui lui enjoignit de se retirer s'il ne voulait être pendu. D'après Notar Giacomo, qui relate le fait (p. 252), cette manière d'agir fut blâmée par le populaire comme contraire au droit des gens. Le 11, un héraut vint de nouveau proposer une capitulation et fut reçu par les habitants; c'est alors que, rentré depuis la veille au Castel Nuovo, Jean Nicolay vint, avec le prince de Bisignano, discuter les propositions espagnoles dans le palais de Jérôme Carafa; mais les élus de la bourgeoisie, apprenant qu'il n'avait été pris aucune mesure pour l'approvisionnement en cas de siège, firent une protestation publique et accusèrent les Français d'abandonner de parti pris la capitale, puisqu'ils n'avaient fait venir ni vivres ni grains depuis deux mois, tandis que M. d'Alègre, en Pouille, en avait fait un grand commerce avec les Vénitiens. Devant cette manifestation populaire, le chancelier et ses compagnons durent s'enfermer dans le Castel Nuovo; deux jours après, le 13, la porte du Marché-Neuf était forcée par 200 cavaliers ennemis, et la nuit suivante une petite escadre française mettait à la voile, emportant à Gaëte les chefs du gouvernement français avec un assez grand nombre de leurs partisans napolitains (Notar Giacomo, p. 252-253). Le 16,

54. — *Le général des finances Louis de Poncher aux chancelier et grand chambellan de Naples*[1].

Rome, 22 mai [1503].

Messieurs, A ce matin ay receu les lettres qu'il vous a pleu m'escripre par le maistre d'ostel de mons^r d'Alegre. Hier, vous escripvis par la poste comme il y a une bonne quantité de grain toute embarquée à Cornet[2], qui ne peut partir sans la conduicte[3]; veu ce que m'avez escript, je croy que les barches y seront de bref, mais il fault qu'[elles] aillent jusques aud. Cornet. Je feray tousjours diligence de vous en envoier le plus que je pourray.

Messieurs, j'ay parlé au tresorier des guerres[4], touchant son homme qui s'en est venu; il m'a dit qu'il en a ung par delà, nommé Gilbert Bouchart. Le premier argent qui se pourra recouvrer vous sera envoyé par delà par led. tresorier ou l'un de ses clercs, pour fournir à ce qui sera necessaire pour le service du Roy.

Messieurs, touchant la crierie dont m'escripvez, qui est de

Gonsalve de Cordoue entrait à Naples, et seuls le Castel Nuovo et le château de l'Œuf demeuraient aux mains de leurs garnisons françaises, que purent renforcer utilement, très peu après, des Turcs capturés jadis par Prégent de Bidoux (Jean d'Auton, t. III, p. 181).

1. Arch. Nicolay, 13 L 8, autographe. — Inédite. — Louis de Poncher s'était rendu à Rome avec le trésorier des guerres André Le Roy, tandis que Jean Nicolay et Raoul de Lannoy partaient pour Gaëte, et il se joignit aux ambassadeurs français accrédités auprès d'Alexandre VI; il s'occupa surtout du ravitaillement de Gaëte et de l'armée du Garigliano.

2. *Corneto Tarquinia*, district de Civita-Vecchia, province de Rome.

3. Une flotte espagnole de vingt-sept bâtiments de guerre bloquait en effet le port de Naples, et on pouvait craindre de sa part un coup de main sur les approvisionnements envoyés par mer à Gaëte.

4. André Le Roy, seigneur de Guines; notaire et secrétaire de Louis XII, il avait été nommé par le cardinal d'Amboise, en août 1501, trésorier ordinaire et extraordinaire des guerres à Naples; confirmé dans ses fonctions par le roi le 2 avril 1502, il ne fit enregistrer ses provisions que le 10 mars 1503 (Arch. de Naples, registre *Executoriale* 16, fol. 87, 91). Il fut, par la suite, ambassadeur en Suisse à diverses époques, en 1508, 1515-1516, 1517, 1522, 1523 (Bibl. nat., collection Dupuy, vol. 261, fol. 179-184; Éd. Rott, *op. cit.*, t. I, p. 164, 198, etc.). André Le Roy, dont on trouvera plus loin une lettre, ne fut pas compris parmi les trésoriers et gens des finances poursuivis pour malversations après leur retour en France.

viii^m livres, que Chefdeville[1] devoit bailler pour fournir xxxv^m livres au camp[2], en venant icy trouvay led. Chefdeville en chemin, qui me dist qu'il alloit aud. camp et qu'il feroit son devoir de fournir ce qu'il devoit. Et au regard de ceulx qui croient qu'il y ait pratique[3], je ne sçay comme ilz l'entendent, et à eulx m'en rapporte. Tant y a que led. Chefdeville n'y pourroit defrauder le Roy, car son maistre et luy sont comptables de l'argent qu'ilz ont receu, et fault qu'ilz facent apparoir par ordonnences et acquictz là où ilz l'ont distribué ou paiement des gens d'armes. Il vous plaira le remonstrer et donner à entendre à ceulx qui en parleront. Je n'ay point parlé depuis aud. Chefdeville; par quoy je ne sçay s'il y aura donné la provision, mais j'espere, s'il ne l'a fait, que en brief se fera la monstre et paiement entier des gens d'armes, où se verra le compte de tout entierement.

Messieurs, messieurs les ambaxadeurs[4] et moy vous escripvons unes lettres de ce que avons fait avec Nostre Sainct Pere aujourduy; vous sçaurez le tout par lesd. lettres : par quoy ne vous en escripray autre chose. Et vous advise qu'il nous a parlé d'un sien nepveu, que mons^r de la Londe tient prisonnier[5], dont il n'est pas content; et est besoing que l'on le luy face rendre, pour autant qu'il le prent fort à cueur; et m'a dit mons^r le cardinal de Sainct Severin[6] que, avant que mond. s^r de la Londe ne

1. Jean de Chédeville est nommé par Jean d'Auton (t. III, p. 337) parmi les clercs de finances compromis après la campagne de Naples.

2. C'est-à-dire : au camp des troupes françaises sur le Garigliano.

3. Quoi qu'en dise Poncher, les « pratiques » étaient courantes, et « messieurs des finances » ne faisaient plus leur service, ou bien, au lieu de payer les capitaines en deniers, les forçaient à prendre des vivres au-dessus du cours, comme on le voit par la lettre de François de Saluces au roi, du 18 juin, publiée par Boislisle, *op. cit.*, n° 87, p. 66-67, d'après la collection Dupuy, vol. 261, fol. 119; l'éloignement de Poncher et de Le Roy laissant toute liberté aux commis et aux vivandiers, le désordre était déplorable. Cependant, un convoi de trois carraques de Gênes, portant 1,500 à 2,000 hommes, avec grains et artillerie, était arrivé à Gaëte le 11 mai (*Dispacci di Ant. Giustinian*, t. II, p. 37, note).

4. Les ambassadeurs du roi auprès du pape étaient le cardinal de Sanseverino, Roger de Gramont et l'évêque de Rennes (voy. leur lettre, qui suit).

5. Il sera question plus loin de cette affaire du neveu du pape prisonnier.

6. François ou Frédéric de Sanseverino, évêque de Maillezais, cardinal du titre de Saint-Théodore depuis 1489, mort à Rome en 1516. Il était frère du feu comte de Caiazzo et appartenait à cette famille des princes

le voulsist rendre, qu'il aymeroit mieulx donner quelque somme d'argent du sien, avant qu'il ne le rendist, pour contenter Nostred. Sainct Pere. Il vous plaira en parler à mons[r] de la Londe à ce qu'il soit rendu; autrement, nostred. Sainct Pere ne sera content, et s'en pourroient retarder les affaires.

Tous messieurs de par deça sont bien joyeulx du renfort que avez envoyé au Chasteau Neuf[1], que estoit une chose bien necessaire. Je l'ay dit à Nostre Sainct Pere, qui le loue fort; et vous promectz qu'il m'a bien de tout interrogué et volu savoir l'estat où les affaires sont. Il se declaire du meilleur vouloir du monde pour le Roy, comme verrez par les lettres que vous escripvons.

Messieurs, je prie Nostre Seigneur qu'il vous doint bonne vie et longue. Escript à Rome, le xxii[e] de may.

Vostre serviteur,

Loys de Poncher.

[*Au dos* :] A Messeigneurs mess[rs] les chancellier et grant camberlant du royaume de Sicile, à Gayete.

55. — *Les ambassadeurs de France à Rome et Louis de Poncher aux chancelier et grand chambellan de Naples*[2].

Rome, 22 mai [1503].

Messieurs, Presentement avons esté devers Nostre Sainct Pere pour luy parler des affaires du Roy : lequel nous avons trouvé tout plain de bon vouloir, soy offrant secourir et aider de tout ce qu'il pourra[3]. Et nous a dit, oultre, ce que verrez par la copie

de Bisignano et de Salerne qui, dévouée de tout temps à la France et prétendant même en tirer son origine, fournit tant de partisans à Charles VIII et à Louis XII; en reconnaissance de ses services, ce dernier lui donna l'archevêché de Vienne et une grande quantité de riches bénéfices; aussi le cardinal continua-t-il, sous Jules II, à soutenir de toutes ses forces, et au risque même de l'excommunication, les intérêts français.

1. Sans doute sous les ordres du brave François de Daillon, dont on a lu plus haut une lettre (n° 48).

2. Arch. Nicolay, 13 L 9, original. — Inédite.

3. La tâche des ambassadeurs ou agents entretenus par Louis XII auprès du pape était fort difficile, entre les tergiversations inquiètes du pontife, qui épiait la moindre conjoncture pour quitter ses alliés (l'ambassadeur vénitien Giustiniani rapporte nombre de témoignages frappants de cette versatilité), et les manœuvres des puissances ennemies de la

des lettres que escripvons presentement à messieurs du camp, que vous envoyons cy dedans enclose[1].

Messieurs, nous vous avons ja par cy devant adverti que avions obtenu de Nostred. Sainct Pere la traicte d'une bonne quantité de grains qui estoient tous prestz et chargez à Cornet pour aller à Gayete, et ne restoit sinon que vous y envoyssiez quelque conduicte pour obvier aux dangiers[2]. Nous croions que y aurez pourveu, et, s'il n'a esté fait, le plus tost sera le meilleur.

Messieurs, nous prions Nostre Seigneur qu'il vous doint ce que desirez. Escript à Rome, le xxiie jour de may.

Les tous vostres freres et amys,

[*Autographes* :] F., car^al de Saint-Sevrin;
R. de Gramont[3]; Loys de Poncher;
Robert, evesque de Rennes[4].

[*Au dos* :] A Messrs les chancellier et grant chamberlant du royaume de Naples, à Gayete.

France. Ils ne se maintenaient au Vatican qu'à force de concessions multipliées (l'affaire du neveu du pape dont il est question dans la lettre du 2 juin ci-dessous en est une preuve), en affectant surtout, comme dans la présente lettre, une confiance qui n'était pas dans leurs cœurs. Tant que Louis XII devait être en mesure de couvrir Rome, il pouvait compter sur les Borgia; mais sinon, rien. Le 28 mai, le correspondant du marquis de Mantoue, Tolomeo Spagnoli, dont nous avons déjà cité une lettre, écrit en parlant du pape : « Richiesto da Francesi, s'el vola continuare in la confederatione, doppo alquante dilationi se è risciolto che, quando i Francesi siano tanto forti a la campagna ch'el possi fare securamente, il fara volentieri; altromente, nó » (*Archivio storico italiano*, loc. cit.). Le pape eut un instant l'idée de stipuler que César Borgia aurait la couronne de Sicile, moyennant quoi le Saint-Père eût fait les deux tiers de la dépense de la guerre (*Dispacci di Ant. Giustinian,* t. II, p. 34). Voy. aussi à la Bibl. nat., dans le ms. Dupuy 28, fol. 17, la pièce intitulée : « Conditions que pose le pape Alexandre VI au roi Louis XII. »

1. Cette lettre, qui n'est pas jointe au dossier, dut être transmise par Jean Nicolay et Lannoy.

2. Cf. ci-dessus, p. 204.

3. Roger de Gramont, seigneur de Bidache, chambellan du roi, sénéchal des Lannes, capitaine et maire de Bayonne (voy. la notice que lui consacre M. de Maulde dans l'édition de Jean d'Auton, t. I, p. 54, note 1). Il était ambassadeur à Rome depuis l'été de 1500 (Sanuto, *Diarii,* t. III, p. 378-379) et se distingua plus tard à Ravenne.

4. Robert Guybé, évêque de Tréguier, puis de Rennes, neveu par sa mère de Pierre Landais; il resta à Rome plusieurs années avec Sanseve-

56. — *Le cardinal d'Amboise aux chancelier et général des finances de Naples*[1].

S. d. [mai 1503].

Messieurs, Je ouy les piteuses novellez, par vos lectres, de la deffete de mons[r] de Nemours, dont tous nous par deça, et mesmement de la mort dud. seigneur, avons esté deplesans de tout nostre ceur, car la perte est inexstimable[2]. Toutesfois, il se fault conformer au bon plesir de Nostre Seigneur et provoer pour l'avenir à ce que on voirra estre necessaire pour la seureté tant de vos persones que de ce que reste de Napples. A quoe vous promes ma foy que le Roy n'a esté andormy, ne ceux que sont avecques luy. Et fault antendre que, se les roys d'Espaigne ne font reparation, ce qu'il aroent bien à fere, veu tel inconveniant, il seront les plus infames du monde, combien que on m'assure que à tout sera de bref proveu; et cependant on a commensé à provoer en telle sorte, que demorés tous contans.

Le maistre d'ostel de mons[r] d'Alegre partira devant, qui vous portera totes novellez. Et cependant, reconfortés messieurs de la ville, et qui soet de bonne veille[3].

On vous envoye des blés. Mandés si avés receu l'argent qui devoet aryver à Gaiete[4]. Aussi on vous envoye munitions pour les places. Et à Dieu, Messieurs, qui soet à vostre aide. De la main de

Vostre amy,

G., CAR[al] D'AMBOYSE.

[*Au dos :*] A Mes[rs] les chancelier et general de Naples.

rino et devint cardinal le 1[er] janvier 1506 (cf. *Dispacci di Ant. Giustinian*, t. II, p. 404). Sur ce personnage, voy. un article de L.-G. Pélissier dans la *Correspondance historique et archéologique*, t. VI, p. 166-168.

1. Arch. Nicolay, 12 L 25, autographe. — Publiée par Boislisle, *op. cit.*, t. I, n° 79, p. 62. — Cette lettre n'est pas datée; M. de Boislisle la date de mai ou juin 1503; elle est certainement du mois de mai et a dû être écrite du 10 au 25 de ce mois. A cette date, le cardinal ignorait encore le départ de Jean Nicolay pour Gaëte et de Louis de Poncher pour Rome; il les croyait toujours ensemble à Naples.

2. M. de Boislisle a lu : *inexprimable*.

3. M. de Boislisle a lu : *Et cependant ne sortés, messieurs, de la ville et qu'on soet de bonne voille.*

4. Allusion au secours arrivé à Gaëte le 11 mai (ci-dessus, p. 205, n. 3).

57. — *Le capitaine Bernard de Mons à Jean Nicolay*[1].

Au camp du Garigliano, 25 mai [1503].

Monsr, tant humblement que faire puis, à vostre bonne grace me recommande. Monsr, je vous advertiz que, si vous ne faictes dilligence d'avoir de l'argent, vous et mons^r le general[2], tout le monde crie à la fain[3]; et luy mandez à Romme que face venir des lances, du fin pour faire les cordes d'arbalestes et des picques; car la moictié de noz gens n'ont point de bastons[4]. Monsr, je vous promectz que je n'avoye que cent escuz, que j'ay prestez à mons^r d'Allegre pour amploier aux affaires et necessitez du camp; et nous faulx tous les jours ungs deux cens gastadours[5] pour fortiffier nostre camp. Je vous prie, Monsr, que pourvoiez à tout, car autrement je m'en fuyray d'ici. Monsr, je prie à Dieu qui vous

1. Arch. Nicolay, 13 L 23, autographe. — Publiée par Boislisle, t. I, n° 77, p. 61. — L'auteur de cette lettre, Bernard de Mons, lieutenant de la compagnie du comte de Caiazzo en août 1499 (Jean d'Auton, t. I, p. 61), avait pris part au siège d'Alexandrie; en juillet 1501, il s'empara du château de Maddaloni (*ibid.*, t. II, p. 42-43) et, le mois suivant, fut nommé gouverneur d'Aversa (*ibid.*, p. 68).

2. Louis de Poncher.

3. Cette lettre d'un des plus braves capitaines de l'armée, qui envisage, la mort dans l'âme, l'obligation de s'enfuir du camp du Garigliano, montre admirablement le désarroi qui y régnait, le défaut d'organisation. Si d'Alègre et plus tard le marquis Louis de Saluces l'eussent voulu, le camp du Garigliano, premier exemple, d'après le P. Daniel, d'un camp retranché (*Histoire de la milice française*, t. I, p. 354-355), eût pu devenir formidable et inexpugnable avant l'hiver, qui les obligea à disperser leurs troupes dans les places voisines. « Les Français, écrit à ce propos, trop sévèrement, Machiavel dans son tableau de la cour de France (*Opere*, t. V, p. 483-484), ne savent supporter ni la fatigue ni le malaise; ils se négligent bientôt, et il est facile alors de les surprendre et de triompher d'eux. Les guerres qu'ils ont eues dans le royaume de Naples en offrent une foule d'exemples, et on en a vu un dernièrement encore près du Garigliano. Leur armée était presque du double plus nombreuse que celle des Espagnols, et l'on croyait à tout moment qu'elle devait les engloutir; mais, comme l'hiver commençait à se faire sentir et que les grandes pluies de cette saison les incommodaient extrêmement, ils allèrent chercher un abri, les uns après les autres, dans les places voisines, pour se trouver plus à l'aise : c'est ainsi que leur camp resta dégarni et dans le désordre, et les Espagnols demeurèrent vainqueurs, contre toute apparence. »

4. C'est-à-dire : d'armes.

5. Traduction du mot espagnol *gastadores*, pionniers.

doint bonne vie et longue. Escript au camp, ce jeudi jour de Assumpcion Nostre Seigneur[1].

Le tout vostre serviteur,

Bernard DE MONS.

[*Au dos :*] Mons[r] monseigneur le chancellier.

58. — *Louis XII à l'un des seigneurs napolitains retirés dans Gaëte*[2].

Lyon, 25 mai [1503].

De par le roy de France, de Napples, Jerusalem, duc de Millan.

Nostre amé et feal, nous avons esté advertiz, par lettres que les chancelier, grant camberlant et general de Napples nous ont escriptes, de vostre arrivée et retraicte à Gayecte allocasion du revoltement advenu en nostre royaume de Napples[3]; et combien que nous ayons esté et soyons très desplaisant dud. revoltement, ce neantmoins, saichant vostred. retraicte et celle des autres noz bons, vrays et loyaulx serviteurs et subgectz, nous avons esté et sommes très joyeulx, esperant aiseement, par le moyen de vous et d'eulx et aussi des provisions promptes que nous faisons donner en toutes choses, tant en vivres, armée de mer que armée de terre, remedier à tout, et, aussi facillement que les villes perdues se sont revoltées, les recouvrer aussi facillement; car, sans point de doubte, nous n'y espargnerons riens, et plus tost y employerons nostre personne et toute la finance de nostre royaume que les choses demeurent là. Par quoy nous vous prions continuer en vostre bonne voulonté et affection envers nous et noz affaires. Et soiez seur que nous ne vous habandonnerons jamais, comme plus à plain vous pourrez entendre par lesd. chancelier, grant cam-

1. Entendez : le jour de l'Ascension, qui tomba cette année le 25 mai.

2. Arch. Nicolay, 13 L 40, original. — Publiée par Boislisle, t. I, n° 76, p. 60. — Cette lettre n'a pas d'adresse; peut-être était-elle destinée au duc d'Ariano ou au prince de Bisignano, qui accompagnèrent Nicolay et Lannoy à Gaëte, ou bien plutôt au comte de Conza ou au prince de Melfi, dont il sera question dans la lettre de Jean Nicolay du mois de juin (ci-dessous, n° 77). — Pareille lettre, exactement de même teneur, se trouve dans le registre sous le n° 13 L 41.

3. La nouvelle de l'évacuation de Naples et de l'arrivée à Gaëte avait dû arriver le 24 à Lyon.

berlant et general, ausquelz en escripvons plus amplement[1]. Donné à Lyon, le xxv[e] jour de may.

Loys.

Robertet.

59. — *Les ambassadeurs de France à Rome aux chancelier et grand chambellan de Naples*[2].

Rome, 2 juin [1503].

Messieurs, nous avons veu ce que nous avez escript touchant les prisonniers espaignolz[3], l'un, c'est assavoir domp Loys, nepveu de Nostre Sainct Pere[4], et l'autre, frere du cardinal Arborense[5]; et sommes bien desplaisans que mons[r] de la Londe[6] n'a mieulx entendu à faire ce que luy avons escript; car, en ce faisant, il eust fait grant service au Roy et compleu à Nostred. Sainct Pere. Toutesfoiz, voyant le vouloir d'icellui de la Londe d'estre satisfait de la despense desd. prisonniers, nous vous prions que vueillez faire tauxer moderement lad. despense selon que verrez estre convenable, en maniere qu'il ne semble que l'on les vueille ranssonner[7], et que Nostred. Sainct Pere congnoisse que sa requeste ayt porté aide et faveur ausd. prisonniers, en nous advisant de la resolucion qui y sera prinse. Et au regard de ce que led. de la Londe dit que la chose touche à deux ou à trois, l'on ne se y devoit ne doit l'on point arrester; car nous sommes certains que, quant ilz eussent fait la delivrance pour l'onneur du Roy et contemplacion de Nostred. Sainct Pere, ainsi que luy avons escript, ilz en eussent esté recompensez en autre chose si bien, qu'ilz se feussent contentez; et de nostre cousté, en eussions esté

1. Cette lettre annoncée manque.
2. Arch. Nicolay, 13 L 11, original. — Inédite.
3. Cf. ci-dessus la lettre de Louis de Poncher, du 22 mai, où il est déjà question de cette affaire.
4. Nous ne pensons pas qu'il s'agisse ici d'un Borgia, car à cette époque la généalogie de la famille ne fait connaître comme portant ce prénom que le cardinal Lodovico Borgia, neveu du pape par sa mère Giovanna Borgia, et déjà cardinal en 1500.
5. Jacques Serra, archevêque d'Arborée (aujourd'hui Oristano) en Sardaigne, nommé en septembre 1500 cardinal du titre de Saint-Étienne au mont Celius, mort en 1517.
6. Sur ce capitaine, voy. ci-dessus, p. 151, n. 1.
7. C'est évidemment ce que cherchait La Londe, qui n'avait pas le généreux désintéressement d'un Bayart.

bons solliciteurs et mediateurs, tant envers le Roy que Nostred. Sainct Pere, tellement qu'ilz n'y eussent riens perdu. Et croions que, s'ilz estoient bien informez et consideroient ce que Nostred. Sainct Pere et ses parens ont fait et font pour le Roy, non seullement pour l'onneur dud. seigneur vouldroient delivrer lesd. prisonniers, mais davantage y adjousteroient du leur. Si vous prions derechef, Messieurs, que nous advisez le plus tost que pourrez de la resolucion que y prandrez.

Messieurs, nous prions Nostre Seigneur qu'il vous doint bonne vie et longue. Escript à Rome, le second jour de juing.

Les tous vostres freres et amys,

[*Autographes* :] F., CAR[al] DE SAINT-SEVRIN; R. DE GRAMONT; ROBERT, evesque de Rennes.

[*Au dos* :] A messeigneurs Mess[rs] les chancellier et grant camberlant du royaume de [Si]cile, à Gayete.

60. — *Le général des finances, Louis de Poncher, aux chancelier et grand chambellan de Naples, et gouverneur de Gaëte*[1].

Rome, 2 juin [1503].

Messeigneurs, Depuis que vous ay escript par la derreniere poste, n'est aucune chose seurvenu de nouveau, sinon que l'on nous a ycy dit que *la Tresoriere* et *Rapiamus*[2] sont arrivées à Gayecte chargées de grains. Je vous ay envoyé le double des marchez du grain que avons fait par deça, partie duquel doit estre chargé le III[e] de ce moys, et l'autre partie le VIII[e]. Il vous plaira envoyer les galleres pour le conduire et mener en seureté; car, s'il ce perdoit, seroit sur le Roy; comme vous avez peu veoir par led. marché, il vous plaira faire vendre lesd. blez à pris que le Roy n'y puisse avoir perte, pour les deniers qui en viendront estre bailliez aux marchans pour leur payement.

Messeigneurs, depuis les IIII[M] V[c] livres que vous envoyé devant hier, j'en ay trouvé par emprunct III[M] VI[c] livres, que j'ay baillé au

1. Arch. Nicolay, 13 L 12, autographe. — Inédite.

2. C'était les noms de deux galères; la *Rapiamus* avait fait partie de l'escadre française de Guy de Blanchefort, qui, en août 1499, livra aux Turcs, de concert avec les Vénitiens, un grand combat près de Lépante (La Roncière, *Histoire de la marine française*, t. III, p. 40).

tresorier des guerres, qu'il les envoye par le present porteur au camp pour prester aux gens d'armes, actendant leur payement. Si j'en eusse peu recouvrer plus largement, eusse envoyé. Je suis tous les jours après pour en trouver; tout ce que je pourray finer, l'envoyeray. Corboyneau ne peult tarder à venir, qui apporte quelque argent pour prester ausd. gens d'armes, actendant que le Roy envoye ycy leur payement, que j'espoire qu'il sera de brief, et pareillement qu'il envoyera celluy des Suysses, gens de pié et equipage de mer. J'ay envoyé courrier exprès devers led. s^r pour l'advertir du grant besoing qu'il en est, et comme il est impossible de y sçavoir fournir par deça; aussi à la verité il est impossible que vous, moy ne autre y sceussions fournir, et ne fault point que messieurs les capitaines s'en prennent à nous; car, si c'estoit pour gaingner Paradis, je croy que on n'y sauroit myeulx faire[1]. Il court ung grand bruyt par deça que noz gens ont perdu la tour Sainct Vincent[2], qui vient bien mal à propoz. Je vous prie, faictes nous, tous les jours, savoir de voz nouvelles, et je vous feray le semblable.

Messeigneurs, je prie à Nostre Seigneur qu'il vous doint bonne vie et longue. Escript à Rome, le IIe jour de juing.

Vostre serviteur,

Loys DE PONCHER.

[*Au dos* :] A messeigneurs Messrs les chancellier, bailly d'Amyens et gouverneur de Gayecte[3], à Gayecte.

1. On voit par cette lettre à quelles difficultés se heurtait le général des finances de Naples pour trouver de l'argent.

2. La tour Saint-Vincent, poste avancé du Castel Nuovo de Naples, était située entre ce château et celui de l'Œuf, sur le Pizzofalcone, et bâtie à l'endroit où la mer pénétrait dans les fossés du Castel Nuovo (Celano, *Notizie di Napoli*, giornata 5, p. 47); elle tirait son nom d'une église voisine (voy. aussi sur cette tour les *Bulletins* publiés par La Pilorgerie, p. 205, 207, et Paul Jove, p. 72-73). Elle avait bien été prise par les Espagnols le 26 mai (Notar Giacomo). A propos du siège de la tour Saint-Vincent, Brantôme raconte (t. IV, p. 249) qu'une douzaine d'arbalétriers gascons s'y opiniâtrèrent si bien, qu'on ne put les en déloger de deux mois et qu'ils obtinrent une capitulation honorable lorsque les munitions leur eurent fait défaut. Mais les dates des chroniques locales ne s'accordent pas avec ce récit.

3. Ce gouverneur de Gaëte sera nommé plus loin (voy. n° 64).

61. — *Louis XII à Jean Nicolay*[1].

Lyon, 3 juin [1503].

Monsieur le Chancellier, Je vous ay cy devant adverti de la provision que je donne pour recouvrer mon honneur et reputacion et estre vengé de la grant injure et oultrage qui m'a esté faicte de la part des roy et royne d'Espaigne depuis le traicté de paix que savez[2], lequel iceulx roy et royne m'ont presentement

1. Arch. Nicolay, 12 L 24, original. — Publiée par Boislisle, *op. cit.*, t. I, n° 80, p. 62.

2. Cette lettre du roi a été écrite sous le coup de l'indignation causée par l'attitude déloyale des souverains espagnols ; c'est en effet le 2 juin qu'eut lieu à Lyon la fameuse scène entre Louis XII, l'archiduc Philippe le Beau et l'ambassadeur espagnol Juan Gralla, dont Antoine de Lalaing, dans sa Relation du premier voyage de Philippe le Beau, nous a laissé un impressionnant récit, qui éclaire la présente lettre ; l'archiduc, quoique malade, avait tenu à assister à l'audience : « Là comparurent M. de Saint-Graire, castillan, avec un docteur, ambassadeur du roi et reine d'Espagne, qui dirent que Monseigneur (l'Archiduc) avoit fait l'appointement entre les deux rois (le traité de Lyon) plus avant qu'il ne avoit de puissance, et n'avoir fait selon les instructions à luy apportées à Figuières par un abbé. A quoi Monseigneur répondit que on lui avoit apporté des instructions non signées du roi ni de la reine, et qu'il avoit fait selon le pouvoir signé de leurs mains et scellé de leurs sceaux, lequel il avoit montré au roi de France ; et dit qu'il se ébahissoit bien pourquoi le roi et la reine lui faisoient cette honte sans le avoir desservi. Après ces mots, lui vint telle faiblesse que force lui fut de se retirer en sa chambre. Puis, tost après qu'il fut fortifié, il retourna en la salle, pleine de gens, où le roi étoit. Dont dit M. de Saint-Graire au roi, s'il vouloit entendre à quelque appointement avec le roi et reine d'Espagne, qu'il besognât avec lui, et qu'il en avoit puissance, comme il montra par un pouvoir qu'il tira hors de sa manche. Lors dit Monseigneur au roi : « Vous verrez la sorte que j'ai besogné avec vous, et ne l'ai fait à titre « d'aucune tromperie, et suis retourné vers vous, quelque malade que je « suis, seulement pour vous donner à connaître que je n'ai fait chose dont « je ne ose bien répondre. » Lors le roi, connaissant le bon vouloir de Monseigneur et le blâme que le roi et la reine d'Espagne lui faisoient, dit à M. de Saint-Graire que, en façon nulle, ne vouloit besogner avec lui, et vidât dedans trois jours son royaume, ou mal lui en prendroit » (Gachard, *Collection des voyages des souverains des Pays-Bas*, t. I, p. 291-292 ; cf. aussi *Dispacci di Ant. Giustinian*, t. II, p. 34 ; Sanuto, *Diarii*, t. V, p. 39 ; Giannone, *Istoria civile...*, t. III, p. 526). C'est après l'audience solennelle dont parle ici le roi que le Conseil fut unanime à penser qu'il fallait attaquer l'Espagne par le Roussillon, en même temps qu'on reprendrait l'offensive en Italie (cf. dans les *Registres du bureau de la ville de Paris*, t. I, p. 80-84, la lettre de Louis XII à la ville de Paris sur la rupture, en date du 28 juin).

fait declarer par messire Angraille, leur ambassadeur, qu'ilz ne sont deliberez entretenir, mais m'ont fait faire ouverture de quelque autre parti : à quoy pour riens je ne vouldroye entendre. Et affin que vous congnoissez leur lascheté, je vous envoye le double du povoir dont j'ay l'original[1], en vertu duquel mon cousin l'Archiduc a fait led. traicté avec moy, et deist led. ambaxadeur publiquement que led. povoir que je luy feiz lire n'estoit que ung povoir general, que l'on a coustume de bailler à princes, comme s'il voulloit dire que l'on n'y doit point adjoster de foy. Mais j'ay esperance en Dieu, qui congnoist mon bon droit, que, en ceste part, il me sera aydant, et que, se je suis bien servy, comme j'espere, que mon honneur et reputacion y seront recouvrez. Au regard de la force et secours que j'envoye par mer et par terre, elle sera telle que pourrez entendre par me Berthault de Villebresme, present porteur[2], et aussi par me Edouart, mon secretaire et varlet de chambre[3] : en quoy se fera toute dilligence possible. Par quoy fault que mes gens qui sont par delà preignent cueur, actendant que mon cousin le sieur de la Tremoille, qui peut estre de ceste heure près de Millan, soit joingt avecques eulx[4].

Au surplus, vous pourrez touzjours advertir des choses dont ilz auront besoing et je y feray pourveoir. Et adieu, monsieur le Chancellier. Escript à Lyon, le IIIe jour de juing.

Loys.

Gedoyn.

[*Au dos* :] A Monsieur le chancellier de Napples.

62. — *Le général des finances, Louis de Poncher, aux chancelier et grand chambellan du royaume de Naples*[5].

Rome, 3 juin [1503].

Messeigneurs, J'ay presentement reçeu ung paquet de lectres du Roy, où il y avoit unes lettres adressantes à vous et à moy,

1. Ce « double » n'a pas été conservé.
2. On a vu plus haut (p. 200) que Villebresme avait été envoyé de Naples en France, après la prise de Naples.
3. Édouard Bullion, dont on lira plus loin (n° 71) une lettre à Jean Nicolay.
4. La Trémoille, qui était parti de Lyon le 27 mai, tomba malade à son arrivée en Milanais (Jean d'Auton, t. III, p. 191-192, note).
5. Arch. Nicolay, 13 L 13, original. — Inédite.

que j'ay veues[1], lesquelles vous envoye. Je vous ay aujourduy escript par la poste. Depuis, n'est autre chose seurvenu, sinon que le patron de la caraque[2] a ycy envoyé demander son payement du moys passé, lequel, comme vous savez, luy a esté envoyé par delà par l'omme du tresorier des guerres, qui estoit à prandre sur les IIIᴹ vᶜ livres qui furent envoyez mardi derrenier. Si vous plaist, nous ferez savoir de voz nouvelles, et si lesd. IIIIᴹ vᶜ livres et les IIIᴹ VIᶜ que j'ay depuis envoyez sont arrivez par delà, aussi quel nombre de grain vous avez receu de Cornay[3].

Messeigneurs, je prie à Nostre Seigneur qu'il vous doint bonne vie et longue. Escript à Rome, le IIIᵉ jour de juing.

Vostre serviteur,

Loys de Poncher.

[*Au dos* :] A messeigneurs Messʳˢ les chancellier et grant cambellan du royaume de Naples, à Gayecte.

63. — *Le cardinal d'Amboise aux chancelier, grand chambellan et général des finances de Naples*[4].

Lyon, 3 juin [1503].

Messʳˢ, je me recommande à vous tant que faire puis. Le Roy vous a cy devant escript et encores vous escript presentement la provision qu'il a donnée et donne, tant par la mer que par la terre, pour soy revencher de la grant injure et oultraige qui luy a esté faicte de la part des roy et royne d'Espaigne depuis le traicté de paix fait entre le Roy et monsʳ l'Archeduc en vertu de leur povoir, dont l'on vous envoye le double, lequel traicté lesd. roy et royne n'ont aggreable et ne veullent entretenir, mais y contreviennent à leur grant deshonneur et honte.

Au regard du secours et force que led. seigneur vous envoye, il est tel que, à l'ayde de Dieu, sera suffisant pour recouvrer son honneur et repputacion et chasser ses ennemys, comme plus à plain pourrez savoir par maistre Berthault de Villebresme, present porteur, et aussi par mᵉ Edouart, qui de brief sera par delà.

1. Il s'agit sans doute de la lettre du roi, du 21 mai (ci-dessus, nᵒ 50).
2. Sans doute le bateau qui avait, en mai, porté des approvisionnements à Gaëte.
3. Corneto.
4. Arch. Nicolay, 13 L 14, original. — Publiée par Boislisle, *op. cit.*, t. I, nᵒ 81, p. 63.

Et vous asseure que icelluy s^r^ est deliberé de riens n'y espargner. Et en tant que touche la dilligence, il n'est possible de plus en faire qu'il se y en fait, et ne se y perdra une seulle heure de temps. Par quoy, en l'actendant, faictes tousjours le mieulx que vous pourrez pour le service dud. seigneur, et ne ramenez à doubte ne difficulté que n'ayez le secours tel que led. seigneur vous escript et fait sçavoir; car de cela je vous en asseure, et vous en fiez hardiement sur moy. Et davantaige je vous prometz que l'on y fera encores mieulx que l'on ne vous a escript, et par toutes les façons dont l'on se pourra adviser; mais il fauldra avoir seullement ung peu de pascience, pour ce que, comme entendez assez, si grant nombre de gens d'armes ne pevent pas voller. Toutesfoiz vous aurez l'armée de mer, qui, en actendant, vous donnera grant secours et confort. Et pourtant vous prie que preignez cueur et ne vous soussiez d'autre chose. Car vous aurez vostre secours prompt[1], qui sera pour repparer et recouvrer toutes faultes passées.

Messrs, vous pourrez tousjours advertir des choses qui vous seront necessaires, ausquelles soyez asseurez que l'on vous fera tousjours pourveoir en ce qu'il sera possible. Et si, de ma part, il y a chose que je puisse pour vous, en m'en advertissant, je le feray voulentiers et de bon cueur, priant à Dieu, mess^rs^, qui vous doint ce que desirez. Escript à Lyon, le IIIe jour de jung.

[*Autographe :*] Le tout vostre,

G., CAR^al^ D'AMBOYSE.

[*Au dos :*] A Messrs les chancellier, grant chamberlan et general des finances du royaume de Napples.

64. — *P. de Rollot et B. Laurencin aux chancelier et général des finances de Naples et au capitaine de Gaëte*[2].

Marseille, 6 juin [1503].

Noz très honnorez seigneurs, Humblement à voz bonnes graces nous recommandons. Messrs, par Massatelli, capitaine de la nef

1. Ce secours ne fut pas aussi prompt que le dit le cardinal : l'armée de mer seule arriva, et trop tard.

2. Arch. Nicolay, 13 L 15, original. — Inédite. — Des deux signataires de cette lettre, l'un, Pierre de Rollot, était trésorier et receveur général de Provence, comme on le voit par le document qui suit, l'autre, Barthélemy Laurencin, était chargé du paiement des armées de mer en Pro-

Marquize[1], vous envoyons IIIM IIIc LXII cestiers blé, mesure d'Arles, dont nous vous envoyons deux mesures, dont chacune fait le cestier, et aussi pareillement vous envoyons environ VIc quintaux de sel, et du tout, si vous plaist, en ferés l'acquit tel comme il porte le double[2]. Messrs, touchant le blé, il croyst[3] voulantiers sur l'eau; par quoy donnez vous garde que rien ne demeure en la nef, et aussi qu'ilz n'en deschargent point ailleurs, car tous les blez qu'ilz portent sont de ceulx que vous envoyons, et n'en y a nulz autres.

Messrs, lad. nef a esté nolligée pour deux moys, à commancer le premier jour de jung, finissant au derrenier jour de juillet prochain venant. Vray est que leur avons promis que, si cas est que n'en ayez à besoingner, pour les metre à la solde de par delà, le terme escheu, que leur ferez leur congié pour s'en venir au XVe jour de juilhet, affin que leur retour ne soit à leurs despens. Toutesfoiz, si cas est que les mectez à la solde de par delà, vous acommancerez au premier jour d'aoust prouchain.

Messrs, si en aucune chose vous pouvons faire service, de très bon cueur le ferons, aidant Nostre Seigneur, auquel prions vous donne ce que plus desirez. Escript à Marceilhe, le VIe jour de jung.

Vos très humbles serviteurs,

P. DE ROLLOT; B. LAURENCIN.

[*Au dos :*] A noz très honnorez srs, Messrs les chancellier, general du royaume de Napples et à monsr de Concursol, cappitaine de Gayette[4].

vence; il fut, sous le règne suivant, chambellan du roi (*Catalogue des actes de François Ier*, t. I, p. 9, n° 55) et commis à tenir le compte des cent gentilshommes de l'hôtel sous les ordres de Louis de Brezé (*ibid.*, t. V, p. 247, 287).

1. C'est sans doute d'une autre nef *Marquise*, commandée par le capitaine Jean d'Auzis, qu'il est question dans Jean d'Auton, t. II, p. 19.

2. Sur ce ravitaillement, cf. aussi Arch. des Bouches-du-Rhône, B 2541, fol. 12-14, cité par Spont, *Les galères royales dans la Méditerranée*, p. 403, note 2.

3. *Croître* a ici le sens de *germer*.

4. Le nom de ce capitaine de Gaëte ne se trouve nulle autre part : il s'agit sans doute d'Alexandre de Menipeny, seigneur de Varennes, qui avait acheté à Béraud Stuart d'Aubigny la seigneurie de Concressault en Berry, dont il porta dès lors le nom; maître d'hôtel, puis chambellan du roi, il est cité par Jean d'Auton (t. I, p. 122), parmi les capitaines qui prirent part à la conquête du Milanais. Son frère Guillaume fut archevêque de Bourges.

65. — *Contrat de nolis de la nef* Marquise,
envoyée pour le ravitaillement de l'armée au royaume de Naples[1].

Marseille, 6 juin 1503.

Le nolligement de la nef *Marcquize.*

Saichent tous, presens et advenir, que le mardi sixiesme jour du moys de jung, l'an mil cincq cens et trois, en la presence de moy, André de Navis, tabellion royal de la cité de Masseilhe soubzsigné, personnellement establys nobles hommes Pierre de Rollot, conseilher du Roy nostre sire, tresorier et recepveur general de Prouvence, commissaire de par led. seigneur ordonné aux chargemens et nolligemens des navires neccessaires à pourter victuailhes et autres municions pour led. seigneur au royaulme de Napples, Berthelemy Laurencin, commys de par led. seigneur à tenir le compte et faire les payemens des armées de mer en Prouvence, et Hanrry Quinault, escuier de cuysine dud. seigneur, et par luy commys à contreroller les payemens et autres fraiz et myses desd. armées de mer, tous trois ensemble, ou nom et pour part du Roy, nostred. seigneur, ont nolligé et nolligent la nef appellée *la Marcquise*, appartenant à mons^r^ le marquis de Rothelin, grant sennescal dud. Prouvence[2], de nobles hommes Pierre d'Arles, maistre d'ostel dud. s^r^ le marquis, et Pierre Vento, viguier de la present cité de Masseilhe, procureurs quant à ce souffisamment fondez dud. s^r^ mons^r^ le marquis, et ce pour deux moys accommencement le premier jour du present moys de jung, pour faire le service du Roy, nostred. seigneur, et aller à Gayete pourter la somme de quatre mille troys cens soixante deux cestiers blé, mesure d'Arles, et six cens quintaulx sel ou environ, poix dud. Masseilhe, dont le tout est ja chargé sus lad. nef *Marcquise*, au nolliage et somme de mille escuz coronne à xxxv gros pour escu, monnoye de Provence, pour lesd. deux moys, qui sont cincq cens escuz par moys, aux pactes et convencions qui ensuyvent :

Premierement, que lad. nef faira sond. voyage de Gayete sans prandre ne faire nulle escalle, reservé impediment.

Pareilhement, servira, lesd. deux moys acomplis, aud. Gayete

1. Arch. Nicolay, 13 L 42, expédition du temps. — Inédite.

2. Philippe de Hochberg, marquis de Rothelin, comte de Neufchâtel, maréchal de Bourgogne et gouverneur de Provence, capitaine de 50 lances; sa fille épousa Louis d'Orléans, duc de Longueville.

ou ailheurs, ainsi que mons^r^ le chancellier de Napples, ou mons^r^ le general mons^r^ m^e^ Loys de Ponchier, ou mons^r^ de Concurssol, cappitaine dud. Gayete, ordonneront au cappitaine de lad. nef, et ne s'en viendra sans avoir congié des dessusdiz ou de leur commys; et du retour que faira lad. nef sera tenu s'en venir à ses despans, si cas est que icelle nef ne soit myse à la soulde dud. s^r^, lesd. deux moys escheuz. Et si cas est que lesd. seigneurs voulcissent donner congié aud. cappitaine de lad. nef avant lesd. deux moys, son congié ayant, s'en pourra venir à leur commandement.

Promectant lesd. procureurs aux dessusd. nollisans presens faire servir led. seigneur de lad. nef bien et leaulment et faire pourter lesd. blez et sel aud. Gayete à bonne et extreme diligence, et faire rappourter soufisant acquict de la delivrance desd. blez et sel des dessus nommez ou de leur commys; et si cas est que se treuve autrement, en estre aux interestz, domaige et deshonneur que en pourroient advenir.

Plus, lesd. procureurs ne fairont ne soufriront pourter dedans lad. nef merchandise, quelle qu'elle soit, en allant d'icy à Gayete, sinon les blez et sel que dessus, ne faire escalle en quelque part que ce soit, reservé à Genes, où il trouvera le cappitaine Prejam[1], et fera led. cappitaine de lad. nef, si cas est qu'il treuve led. Prejam, ce que par lui sera ordonné. Et si cas est que ne le puisse trouver[2], s'en yra tout droit aud. Gayete et ne se plantera que ung jour aud. Genes. Et de ce, iceulx procureurs s'en obligent pour led. seigneur mons^r^ le marquis, et de payer et satisfaire, en allant au contraire de ce que dessus est dit, tous domaiges et interetz que pourroient advenir au Roy nostred. seigneur.

Lequel nolligement promectent lesd. nollizans et lesd. procureurs, ou nom que dessus, tous ensemble, avoir, tenir et faire tenir ferme et agreable et payer et delivrer lesd. nollizans auxd. procureurs lad. somme de mille escuz coronne à xxxv gros pour escu, toutes et quantes foiz que requis en seront; et lesd. procureurs, moyennant lad. somme, les pactes et convencions susd. observer, garder et faire observer et garder et contre iceulx ne

1. Prégent de Bidoux venait de prendre à Gênes le commandement de la flotte sur laquelle s'embarqua le vice-roi Louis de Saluces (La Roncière, *op. cit.*, t. III, p. 64, d'après le compte de Rousselet, Bibl. nat., ms. fr. 17329, fol. 183, et Ruffi, *Histoire de Marseille*, t. II, p. 347).

2. La *Marquise* n'arriva à Gênes qu'après le départ de Prégent, qui en partit le 4 juin, à la tête de 25 voiles (Arch. des Bouches-du-Rhône, B 2515, fol. 15 et suiv., cité par Spont, *les Galères royales...*, p. 403).

venir en aucune maniere. Et pour ce actendre et acomplir, ont obligié et obligent lesd. procureurs les biens dud. s^r mons^r le marquis en ensuivant le povoir sur ce à eulx donné es forces et rigueurs de toutes courtz, tant spirituelles que secculieres, où qu'elles soyent establyes : renunçant, quant à ce, à tous droictz que leur pourroyent valloir et venir au contraire. Et ainsi l'ont promis et juré observer et garder tous ensemble. Faict aud. Masseilhe, en la presence de nobles hommes messire Bertram de Barles, bachelier en loix, l'ung des juges dud. Masseilhe, Hervé de Caranbe, cappitaine de Barjolz, et Jehan le Grant, dit de Gayete, habitans dud. Masseilhe, tesmoings quant à ce appellés et requis.

P.-S. — Messrs, nous vous envoyons des lettres missives[1] par le present porteur, faisant mencion du chargement, comme verrés par icelles.

Donné par coppie par moy susd. tabellion royal soubzsigné.

A. de Navis.

[*Au dos* :] Nolligement de la nef *Marquize*, envoyée avec quantité de bledz et sel pour l'envitaillement de l'armée, villes, places et chasteaulx du royaume de Naples (vi^e juin 1503).

66. — *Louis XII aux chancelier et grand chambellan de Naples*[2].

Lyon, 9 juin [1503].

Messieurs, je vous ay cy devant escript la force que j'envoye par delà, tant par mer que par terre, en quoy je vous asseure que je foiz faire toute diligence possible, tellement qu'il ne se y perdera une seulle heure de temps, et mesmement en mon armée de mer, qui sera pour me faire le plus prompt service, pour ce que vous savez que, au regard de l'armée de terre, s'est une chose qui ne peult pas voller. Mais, en ayant ung peu de passience, on aura tout. Et de ceste heure, mon cousin le s^r de la Tremoille est arrivé à Millan, qui en brief aura ses Suysses[3]. Et au regard

1. Voy. le n° précédent.
2. Arch. Nicolay, 2 C 72, original. — Publiée par Boislisle, *op. cit.*, t. I, n° 82, p. 63. — Cette lettre fait partie du dossier généalogique de la série des titres de famille, et non du registre L de la correspondance du chancelier.
3. Louis XII ne paraît pas être ici au courant des difficultés que rencontrait Antoine de Baissey dans le recrutement des Suisses (cf. ci-dessus, p. 193, n. 1).

des Gascons, ilz seront embarquez dedans le xve ou xxe de ce moys, sans point de faulte[1], et, selon le temps, n'arresteront d'estre coullez jusques à Gayete. Pareillement, il y a huit jours que le cappitaine Pregent partit de Gennes[2] avec IIII carraques, qui portent VII^M charges de blé, sans ceulx que vous avez cy devant euz de Romme, de Prouvence et d'ailleurs. Et croy que, luy arrivé là avec le navire qui est à Marseille[3] et les v^c arbalestiers genevoys[4], ilz seront assez puissans pour tenir la mer et essayer de me faire quelque bon service, actendant que le reste de madicte armée de mer et gens ordonnez pour ladicte marine y soit, que je feray haster.

Au surplus, je vous mercye tousjours des peines et travaulx que prenez pour mes affaires et des nouvelles que me faictes savoir, qui m'est grant plaisir; et vous prie de continuer et vous employer en mesdictes affaires, comme saurez bien faire et que j'ay en vous fiance, vous advisant que je suys deliberé de jamais ne mectre en oubly le service que me y avez faict et ferez, mais en avoir[5] bonne souvenance[6].

J'escrips à mon cousin le s^r d'Aubigny[7] et Loys d'Ars[8]. Je

1. Ce secours de Gascons, que Prégent de Bidoux, Gascon lui-même, réclama si énergiquement, ne partit en réalité d'Aigues-Mortes que le 19 juillet (La Roncière, *op. cit.*, t. III, p. 66).

2. On a vu que Prégent ne mit à la voile que le 4 juin (ci-dessus, p. 220, n. 2).

3. La *Marquise*, dont il est question dans les documents qui précèdent.

4. Génois.

5. M. de Boislisle a lu : *auray*.

6. Jean Nicolay venait de recevoir une première récompense de ses services; les provisions de maître des requêtes en sa faveur sont datées de Lyon, 27 mai (Arch. Nicolay, 2 C 71; publ. par Boislisle, *op. cit.*, t. I, n° 78, p. 61-62); dans ce document, le roi reconnaît les services que le chancelier « en nos plus grands et principaux affaires ultramontains fait et continue journellement et espérons qu'il fera en l'avenir ». Par le caractère de l'écriture cursive allongée de ce diplôme, il semble avoir été préparé dans une chancellerie italienne, à Naples sans doute, et envoyé ainsi à la signature du roi; mais celui-ci n'a point signé ni fait sceller; de plus, le contreseing du secrétaire d'État est cancellé et le parchemin ne porte aucune mention d'enregistrement. Ce n'est donc, très probablement, qu'un double, qui fut remplacé par une expédition faite en France.

7. Louis XII ignorait que d'Aubigny avait été fait prisonnier le mois précédent à la Rocca d'Angitola; d'après Jean d'Auton (t. III, p. 182-183), Gonsalve de Cordoue le fit enfermer au Castel Nuovo de Naples le 28 juin.

8. Les mots *et Loys d'Ars* sont en surcharge et ont été ajoutés après

vouldroye bien que trouvassiez moyen de luy faire tenir mes lectres; et aussi, s'il [est] au monde possible de le secourir et recouvrer par mer ou par terre, je vous prie que le facez.

Pareillement, faictes tenir les lectres que j'escrips à mons^r de Sallelles[1].

Et à Dieu, Messieurs, qui vous doint ce que desirez. Escript à Lyon, le IXe jour de juing.

Pareillement, donnez provision de faire tenir les lectres aux cappitaines de mes chasteaulx de Napples.

LOYS.

GEDOYN.

[*Au dos* :] A Monsr les chancellier de Napples et bailly d'Amiens, grant camberlan dudict Napples. Gayete.

67. — *Le cardinal d'Amboise aux chancelier et grand chambellan de Naples*[2].

Lyon, [9] juin [1503].

Messrs, je me recommande à vous tant que faire puis. Le Roy vous escript, comme verrez, la dilligence qu'il fait ou renfort et armée de mer et de terre qu'il envoye par delà, ensemble aux vivres, provisions et municions, en quoy ne se sauroit faire autre dilligence qu'il se y fait; car il ne se y pert une seulle heure de temps. Le Roy vous scet bon gré de ce que luy escripvez et faictes savoir des nouvelles de son affere de par delà, et vous asseure que ne luy sauriez faire plus grant plaisir que de souvant luy en faire savoir.

Au surplus, je croy que de ceste heure le cappitaine Pregent, avec trois carraques où il y a VII^M charges de blé[3] et plusieurs autres provisions et municions, est arrivé à Gayete et après luy

coup; c'est ce qui explique qu'à la ligne suivante il y ait *luy* au lieu de *leur* et que Louis XII ne parle ensuite de secourir que d'Aubigny. — Louis d'Ars, après Cerignola, n'avait point gagné le Garigliano, mais s'était retiré à Venosa, en Basilicate, d'où il tint heureusement la campagne (cf. sa lettre ci-dessous, n° 70, et Jean d'Auton, t. III, p. 186).

1. C'est le n° 68 ci-dessous, que Jean Nicolay ne put faire tenir à son destinataire; il était trop tard.

2. Arch. Nicolay, 13 L 20, original. — Inédite. — La date de jour manque; cette lettre a certainement été écrite le même jour que celle du roi ci-dessus, n° 66, à laquelle elle fait allusion.

3. Et non 4,000, comme le dit Spont, *op. cit.*, p. 403.

tirera le reste le plus dilligenment que faire se pourra. Je foiz mon compte que l'on regardera à faire sortir tous les navires hors du port, pour essayer de faire par lesd. navires et galleres quelque bon service au Roy, qui luy seroit ung grant plaisir.

Messieurs, je sçay bien que, en vostre endroit, vous faictes pour le bien du Roy et de ses affaires ce qu'il vous est possible et qu'il ne vous en fault ja solliciter ne les vous recommander, vous advisant que led. seigneur vous en scet bon gré et est bien deliberé recongnoistre le service que l'on luy fera à ceste foiz : priant à Dieu, messieurs, qu'il vous doint ce que desirez. Escript à Lyon, le ... jour de juing.

[*Autographe* :] Sur tout, je vous prie aiés l'euill au Chateau Neuf[1], et s'il fault quelque refrechissement ou de gens ou d'argent, que riens n'y soit espargné.

Le tout vostre amy,

G., CAR[al] D'AMBOYSE.

[*Au dos* :] A Messieurs les chancellier et grant camberlan de Napples, à Gayecte.

68. — *Louis XII à M. de Sallèles, capitaine du Castel Nuovo de Naples*[2].

Lyon, 10 juin [1503].

Mons[r] de Sallelles[3], par les lettres que je vous ay escriptes depuis la revolte et perte de la ville de Napples, je n'ay cessé, jour ne nuyt, de faire faire toute dilligence extreme pour le renffort et secours que j'envoye par delà. Et, de ceste heure, est mons[r] de la Tremoille en ma duché de Millan, où il assemble le nombre de gens d'armes, Souysses, gens de pié, artillerie, municions et autres choses requises pour led. renffort et secours, qui sera tel, que j'espere, moyennant l'aide de Dieu et le service que vous en vostre place et autres mes bons et loyaulx serviteurs et subgectz me ferez, non seullement recouvrer ce qui est perdu, mais chas-

1. Le Castel Nuovo devait tomber cinq jours plus tard (ci-dessous, p. 225, n. 1).

2. Arch. Nicolay, 13 L 16, original. — Publiée par Boislisle, *op. cit.*, t. I, n° 83, p. 64-65.

3. Sur Guérin de Talleyrand-Narbonne, seigneur de Sallèles, voy. ci-dessus, p. 187.

ser et rebouter mes ennemys hors du royaume. A ceste cause, combien que je ne face nulle doubte ne difficulté que vertueusement et très loyaument vous ne vous emploiez et acquictez à la garde et deffence de vostred. place, ce neantmoins, affin que vous entendez qu'il se fait et fera jusques au bout toute dilligence extreme pour vous aider et secourir de brief, je vous ay bien voulu vous escripre ces presentes, en vous priant, tant et si acertes que faire puis, que vous vueillez continuer et perseverer en la bonne et vertueuse voulonté où vous avez esté et estes, et tellement faire, que vous me puissez rendre compte de lad. place; car, sans point de doubte, mons^r de Sallelles, vous serez secouru et par la mer et par la terre dedans peu de jours; et vous en fiez hardiment en moy et à ce que presentement vous escriptz, vous advisant qu'il fault que je perde plus tost ce royaume et tout ce que j'ay, que les choses en demourassent en l'estat où elles sont; et par effect on le congnoistra. Par quoy, de rechief vous prie, mons^r de Sallelles, tenir bon et faire tenir par ceulx qui sont avecques vous[1]. Et soiez seur que, en ce faisant, et vous et eulx vous en trouverez si bien et si grandement recompensez que à

1. Le Castel Nuovo, bloqué par terre et par mer (la flotte de secours n'arriva que le 14 juin), succomba le 13 juin, après une belle défense; Jean d'Auton (t. III, p. 181-182), qui prétend tenir ses renseignements de « gens de bonne foi », affirme que Sallèles n'avait pas pris toutes les mesures de précaution qu'il eût fallu et qu'en particulier un pont-levis demeura, tout le temps du siège, abattu. Aucun des chroniqueurs napolitains, pas plus le notaire Giacomo que Passero, ne parle de ce fait. En réalité, résister aux moyens d'attaque employés par le célèbre ingénieur Pedro Navarro, qui dirigeait le siège, était bien difficile; le 12, les Espagnols purent mettre le feu à une mine creusée sous le mur du château; à la faveur de l'éboulement, ils pénétrèrent jusqu'au pont de l'avant-dernière porte, tandis qu'une autre troupe se glissait dans le ravelin par une fausse porte et par les escaliers que le roi Frédéric avait fait tailler. Le combat fut acharné à l'intérieur du château : pendant deux heures, les Français écrasèrent l'assiégeant, du haut de l'escalier, sous des flots d'huile bouillante et de feu grégeois. Enfin la garnison céda et les Espagnols massacrèrent 200 hommes sur les 800 qu'elle comptait (cf. *Dispacci di Ant. Giustinian*, t. II, p. 40, d'après une lettre de Gonsalve de Cordoue lui-même). Dans le butin, Gonsalve se réserva la magnifique artillerie, mi-française, mi-aragonaise, accumulée dès le temps du roi Frédéric (cf. ci-dessus, p. 188, n. 1). On trouvera, dans l'ouvrage de M. Delaborde, *L'expédition de Charles VIII en Italie*, p. 600, la reproduction d'un bas-relief d'une des portes de bronze du Castel Nuovo, percé par un boulet espagnol au cours du bombardement de juin 1503.

jamais vous en demourez contens. Et à Dieu, monsr de Sallelles, qui vous ait en sa garde. Escript à Lyon, le xe jour de juing.

[*Autographe* :] Monsr de Sallelles, je vous prie tenyr bon, atendant le secours, car je ne vous faudray point.

LOYS.

ROBERTET.

[*Au dos* :] A Monsr de Sallelles, mon conseiller et maistre d'ostel, et cappitaine de mon Chasteau Neuf de Napples.

69. — *Le général des finances, Louis de Poncher, aux chancelier et grand chambellan du royaume de Naples*[1].

Rome, 11 juin [1503].

Messeigneurs, Hier, par ung des clercs de monsr le tresorier des guerres qui est allé par delà pour faire la distribucion des xxvim livres que Jehan Corboyneau doit avoir apportez en la carraque de monsr le visroy[2], vous ay escript. Depuis, n'est autre chose seurvenu. Par icelluy estat vous verrez en quoy lad. somme sera employé, qui est chose neccessaire, comme par icelluy estat pourrez congnoistre; et ainsi, comme je vous ay escript, j'espoire pour toute ceste sepmaine, ainsi que aucuns marchans m'ont promis, recouvrer d'eulx quelque somme d'argent par change, laquelle, si tost que la pourray faire recouvrer, sera envoyée par delà pour le payement des gens de pyed. Et vous prometz que je y foiz tout ce que je puis pour en avoir, ne à me obliger en toutes formes que l'on veult, mais je trouve l'argent fort mal aisé à recouvrer par prest et change. Je congnoys bien la neccessité et qu'il est besoing que lesd. Suysses et gens de pied soient presentement payez; mais, si c'estoit pour gaingner Paradis, je n'y sauroye myeulx faire, ainsi que j'ay escript par plusieurs foiz au Roy ad ce que son plaisir soit de y pourveoir; et, comme povez assez entendre et congnoistre, ce n'est pas chose aysée à ung homme seul de trouver si grosses sommes à emprunc-

1. Arch. Nicolay, 13 L 17, autographe. — Inédite.

2. Le marquis Louis de Saluces s'était embarqué à Gênes à la tête de quatorze galères et de huit caraques, mais il n'était pas encore arrivé en vue de Naples à la date où écrit Poncher.

ter; et quant seroit en France, où sont noz amys, si seroient il fortes à recouvrer[1].

Messeigneurs, je vous envoye unes lettres que Mery Camby, marchant florentin, [a] escripte à ses gens qui ont mené le blé par delà; il vous plaira les luy faire bailler, et ordonner que led. blé soit deschargé et mis en lieu seur es mains de celluy qui en tiendra le compte pour le Roy, lequel en baillera ausd. marchans la recongnoissance de ce qu'il en aura receu, laquelle, si vous plaist, ferez certiffier, et en manderez par deçà, à ce que on en puisse besongner avec lesd. marchans. Et après la consignacion dud. blé faicte, sera bon de le faire vendre au proffit du Roy, et les deniers qui en viendront demourez es mains de celluy qui en tiendra le compte sans en faire riens bailler ausd. marchans[2], pour que par deça en besongnerons avec eulx; et de tout ce qui y aura esté fait, il vous plaira m'en advertir. Me Gilles[3] est par delà, qui fera en ceste matiere ce qu'il vous plaira luy ordonner, ensemble des autres vivres et munycions qui ont esté amenées de Provance et Gennes, où il vous plaira à tant faire donner ordre ad ce que aucune chose n'en soit distribué, sinon à affaire très necessaire. Il vous plaira sur le tout m'escripre bien au long et de ce qu'il vous semblera où il fauldra donner provision, où, de ma part, je feray tout ce que je pourray, sans y riens espargner.

Messeigneurs, hier vous envoyé par la marine des harnoiz pour homes d'armes et des hallecretz[4] pour les Suysses et gens de pié le plus qu'il c'est peu finer à la françoyse en ceste ville, ensemble ung arnnezier[5] pour les gouverner et acoustrer; pour armer lesd. gens d'armes, il me semble qu'il sera bon faire tenir led. arnnezier à Gayecte avec lesd. arnnezes, ad ce que les gens d'armes qui en auront à besogner se viennent là acoustrer, sans les envoyer au camp, de peur qu'ilz ne soient perduz.

1. Cette lettre du général des finances de Naples sent déjà un peu le découragement qui allait l'envahir une quinzaine après au point de lui faire abandonner son poste.

2. On voit ici la défiance qu'inspiraient les marchands italiens; pareillement, en 1496, ceux qui avaient obtenu la permission d'envoyer des denrées à l'armée de Naples ne s'en étaient servi que pour vendre en fraude (Arch. nat., K 76, n° 10).

3. Ce « maître Gilles » est peut-être le clerc des finances Gilles Le Roux qui fut, l'année suivante, poursuivi pour malversations avec les autres commis (Jean d'Auton, t. III, p. 337).

4. Le halecret était une espèce de corselet léger dont on se servait pour armer les piquiers.

5. C'est-à-dire : un armurier.

Messeigneurs, je prie à Nostre Seigneur qu'il vous doint bonne vie et longue. Escript à Rome, le xi[e] jour de juing.

Vostre serviteur,

Loys de Poncher.

[*Au dos :*] A messeigneurs Mess[rs] les chancellier de Naples et bailly d'Amiens, à Gayecte.

70. — *Louis d'Ars au prince de Altamura*[1].

Castello del Monte, 13 juin [1503].

Mons[r] [2], aujourdui xiii[e] de jung, ai receu vos lectres escriptez à Lion, du xx[e] de mai. Des nouvellez de par deça n'y a autre,

1. Arch. Nicolay, 13 L 43, original. — Publiée par Boislisle, *op. cit.*, t. I, n° 84, p. 65. — L'auteur de cette lettre, Louis d'Ars, était un berruyer, parent de la grand'mère de Brantôme, qui lui a consacré (t. II, p. 391-393) une notice élogieuse et parle de ses hauts faits à plusieurs autres reprises. De tous les capitaines qui prirent part à l'expédition de Naples, il fut certainement, sur terre, celui qui se couvrit le plus de gloire et sauva l'honneur de l'armée. Il était lieutenant de la compagnie du sire de Ligny (à qui est adressée la présente lettre) ; il y reçut Bayart comme homme d'armes et le Loyal serviteur (édit. Roman, p. 82) le qualifie de « bon chevalier sans peur et sans reproche » ; seigneur d'Ars, Montlevy et Plaisance, il fut titré plus tard duc de Termes et comte de Voghera et reçut en avril 1507 le commandement d'une compagnie ; gouverneur de Falaise en 1505, de Pavie en 1512, il fut tué à la bataille de Pavie (voy. à la Bibl. nat., *Pièces originales*, vol. 106, dossier Ars ; de Maulde, édit. de Jean d'Auton, t. I, p. 42-43, note ; Fl. Vindry, *Dictionnaire de l'état-major français au XVI[e] siècle*, Paris, 1901, in-8°, p. 27).

2. Le personnage auquel cette lettre est adressée est Louis de Luxembourg, comte de Ligny, fils unique du second mariage du fameux connétable de Saint-Pol et de Marie de Savoie, né en 1467 ; compagnon de Charles VIII à l'expédition de Naples et cousin germain, par sa mère, de ce prince, il épousa à Naples Léonor des Baux, fille de Pierre de Guevarra, grand sénéchal de Naples, qui lui apporta en dot la principauté d'Altamura, dans la terre de Bari, enlevée à Frédéric d'Aragon (il ne vécut que huit jours avec sa femme, qui mourut dans un couvent de Naples au début de 1498 ; cf. Sanuto, t. I, col. 870 ; les Rois Catholiques lui contestèrent toujours la propriété de la principauté d'Altamura et du duché d'Andria, comme le montre leur lettre du 11 octobre 1501 à Gonsalve de Cordoue, publiée dans la *Revista de archivos...*, n° de septembre-octobre 1509, p. 359). Grand chambellan sous Louis XII et gouverneur de Picardie, capitaine des gentilshommes de la maison du roi, il était capitaine d'une compagnie de cent lances et fut le premier patron et pro-

sinon que mons[r] le prince de Melfe[1], non volant actendre les cinquante jours qu'il avoit de terme de Gonsalle Ferrand, c'est departi avec sa femme et enfans, et a abandonné tout son estat et pais; mes c'est du meilleur cueur du monde, pour fere service au Roy, sans fere nulle estime de son bien, combien que led. Gonsalle Ferrand l'aye fet solliciter et plusieurs foys luy aye promis tout sond. estat et davantaige, et qu'il se vousist accorder avec lui : ce qu'il n'a volu, comme prince vertueulx, mes plus toust servir au Roi que tous les biens du monde. Je voloye qu'il demourast en ce pais de par deça, là où il a ung horriblement grant credit. Mes, pour la grande affection qu'il a de se trouver pour vanger et à la bataille, ne lui ay peu retenir[2]. Je vous escrips ceci, mons[r], affin qu'il vous plaise en advertir le Roi, car il en est beaucop plus que ne vous escrips du bon voloir dud. prince, et peut dire le Roi estre mieulx servi desd. princes de ce royaume, desqueulx n'y a nul de ceulx d'estime qui ne soit hors de sa meison et pais pour le service dud. seigneur. Il vous

tecteur de Bayart (il est constamment question de lui dans le Loyal serviteur; cf. p. 16, 82-86, 87, etc.). Il mourut jeune, à Lyon, le 31 décembre 1503, de dépit, d'après Brantôme, de n'avoir pas eu la charge de vice-roi après Nemours; on l'accusait même de prétendre au royaume de Naples (Sanuto, t. II, p. 1264). Louis de Luxembourg était duc d'Andria et de Venosa, et c'est dans cette dernière place que Louis d'Ars s'était retiré après la bataille de Cerignola (cf. Jean d'Auton, t. I, p. 8-10, note; Fl. Vindry, *op. cit.*, p. 306).

1. Ce prince de Melfi, dont Brantôme a très élogieusement parlé dans ses *Grands capitaines étrangers* (t. II, p. 226), s'appelait Troiano Caracciolo, prince de Melfi, duc d'Ascoli et comte d'Avellino; confirmé le 18 avril 1495 dans tous les biens et droits de son père Jean, une des victimes de la tyrannie de Ferrand I[er] (Arch. de Naples, registre *Executoriale* 9, fol. 58), nommé grand sénéchal par le roi Frédéric en juin 1498, il se rangea cependant sous la bannière française et obtint en avril 1502 des lettres de rémission (Catalogue de la vente Charavay du 16 avril 1880, n° 281). Quand la fortune tourna, le « pouvre chevalier », comme l'appelle Jean Nicolay dans la lettre publiée plus loin (n° 77), s'enferma dans sa ville de Melfi; mais, trahi par ses sujets, il resta sourd aux sollicitations des Espagnols et préféra abandonner ses grands biens plutôt que de quitter ses compagnons d'armes (cf. Ammirato, *op. cit.*, t. II, p. 128). Le prince de Melfi était un amateur de livres et de manuscrits (Delisle, *Cabinet des manuscrits de la Bibliothèque nationale*, t. I, p. 229-230) et Ammirato (*op. cit.*, t. II, p. 128-129) le qualifie de « giovanne humanissimo ». Il avait épousé Ippolita Sanseverina, dont il eut un fils, Jean, et une fille, Sueva, qui épousa Fabrice Gesualdo, comte de Conza.

2. Le prince de Melfi se rendit à Gaëte.

plairra, mons[r], estre solliciteur desd. princez et seigneurs, ainsi qu'en vous est leur esperance.

Mons[r], je mectrai painne de pourveoir à la seurté de vostre chasteau et villes de Venouse[1], emsemble de l'artillerye du Roi qui est dedans, et de ce chasteau ici[2], et, ce fait, m'en iré pour terre treuver nostre armée, pour fere et obbeyr à ce qu'il plairra aulx chiefz de par le Roy de lad. armée.

Mons[r], je vous escrips par quatre hommez semblables lectres, affin qu'ellez ne soient prinsez[3], vous suppliant, mons[r], qu'il vous plaise souvent m'escripre de voz nouvellez, car je esté autant aymé cez lectres qu'il vous a pleu m'escripre que bien du monde.

Mons[r], je suppli Nostre Seigneur vous donner bonne vie et longue. Escript en vostre chasteau du Mont, ce mardi XIII[e] de juing.

Le tout vostre humble et obbeissant serviteur,

[*Autographe :*] Loys d'Ars.

[*Au dos :*] A mons[r], mons[r] le prince de Hautemure.

71. — *Édouard Bullion à Jean Nicolay*[4].

Rome, 17 juin [1503].

Monseigneur, Je vous adverti comme tous les seigneurs de Italie sons pour le Roy, et tous fons gendarmes pour acompaigné mons[r] de la Trimoille. Le marquis de Mantoue[5] fait cens hommes

1. *Venosa*, district de Melfi, province de Potenza. — Louis d'Ars fortifia Venosa (Jean d'Auton, t. III, p. 186-188) et c'est de là que, pendant toute la seconde moitié de l'année 1503 et le début de 1504, il tint victorieusement la campagne, même après la chute de Gaëte (*ibid.*, p. 272-280, 318-328).

2. *Castello del Monte*, au sud d'Andria; on y voit les ruines du château construit par Frédéric II.

3. Un des quatre exemplaires resta aux mains de Jean Nicolay.

4. Arch. Nicolay, 13 L 18, autographe. — Publiée par Boislisle, *op. cit.*, t. I, n° 86, p. 66. — La lettre est sans adresse, mais était évidemment destinée à Jean Nicolay. — On a vu plus haut qu'Édouard Bullion avait été envoyé par Louis XII à Rome.

5. Jean-François Gonzague, marquis de Mantoue, né le 9 août 1466, mort le 29 mars 1519; capitaine général des armées vénitiennes pendant plus de huit ans, il avait été battu à Fornoue et s'était ensuite rapproché de la France; il était beau-frère de Gilbert, comte de Montpensier, qui fut vice-roi de Naples. Son histoire a été écrite par son secrétaire Jacques d'Atri et publiée en 1879 par C. Visconti dans l'*Archivio storico lom-*

d'armes et deux cens chevaulx ligiers, le duc de Ferrare[1] cens hommes d'armes et cens chevaulx ligiers, les Bolongnés cens hommes d'armes, les Fluorantin deux cens homes d'armes et deux cens arbalestiers, les Senoys cens homes d'armes. Et oultre se, se le Roy a besoing de plus nombre de gens de guerré, lesd. seigneurs et segnourie m'on dit qu'il l'ambaillerons[2].

Au regard de Nostre Saint Pere et du duc de Valantinoys, je croy fermement qu'il ferons pour le Roy toutes bonnes chose. Je parlay hiers à eulx, et james ne les trouvay de melleur volanté[3]. Et sons très deplaisant de Chasteauneuf[4].

Monseigneur, mons^r de la Trimoille fait la plus grant deligence du monde de venir. Je l'ay lessé à Millan. Il l'et de ceste heure à Palme[5]. Monseigneur, je vous suplie qu'il vous plaise me recommandé à la bonne grace de mons^r le bailly d'Amyains. J'ay intancion de vous aler veoir avant m'en retourner. A Rome, se xviie jour de juing.

Vostre humble serviteur,

Edouard Bullion.

bardo, sous le titre de « chronique anonyme du marquis de Mantoue ». Voy. aussi A. Baschet, *Quelques lettres missives extraites des archives de la maison de Gonzague (1494-1520)*, dans *Notices et documents publiés à l'occasion du cinquantenaire de la Société de l'histoire de France*, p. 283-304.

1. Hercule d'Este, duc de Ferrare; bien que gendre du roi Ferrand de Naples et beau-père de Ludovic Sforza, il avait toujours été dévoué à la France et en particulier à Louis XII (voy. le *Diarium Ferrarense*, dans Muratori, t. XXIV).

2. De cette lettre, si optimiste, de Bullion, il est intéressant de rapprocher celle que Jean de Gonzague écrivait de Florence, le 28 mai, au marquis de Mantoue : « Hogi questa signoria (di Firenze) ha hauto una stafetta tutta in zifra de Franza : per quanto se intende, el Re pur voria da Fiorentini, Senesi, Bolognesi, Ferrara e Mantua gente senza denaro. Costoro no gli voleno dare; imo credo vogliano farne de le altre; perchè, havendo li Spagnoli acquistato tutto lo Reame cum gran stragie de Francesi, dubitano ch'el Pontifice e Valentino no si voltano contro a Francesi... » (*Archivio storico italiano*, 1re série, t. II, appendice, p. 270).

3. On verra, par la lettre d'André Le Roy du 26 juin (ci-dessous, n° 74), que le pape n'était pas aussi ferme que le dit Bullion.

4. De la prise du Castel Nuovo.

5. Parme. S'il est vrai que La Trémoïlle fût déjà à Parme, il y resta longtemps, car il s'y trouvait encore le 12 août (Jean d'Auton, t. III, p. 192, note).

72. — *Le capitaine des galères Prégent de Bidoux aux chancelier et grand chambellan de Naples et au marquis de Finale*[1].

20 juin [1503].

Messeigneurs, Je receu dimenche au soyr[2] unes lectres de mons^r le visz roy[3], par laquelle il m'escript comme le cappitaine

1. Arch. Nicolay, 13 L 19, original. — Publiée par Boislisle, t. I, n° 88, p. 67. — L'auteur de cette importante lettre, Prégent de Bidoux, le plus illustre marin français de son temps, n'a pas encore la biographie qu'il mériterait; mais son histoire se trouve à chaque page du grand ouvrage de Ch. de La Roncière, t. III, *passim;* Alfred Spont, dans son article déjà cité sur *les Galères royales dans la Méditerranée* et dans son livre *The war with France (1512-1513)* (Londres, 1897, in-8°), donne aussi de nombreux et précieux renseignements sur Prégent. Né sans doute à Vidou en Astarac, mis à la tête le 5 juin 1496 des galères de Marseille, et pourvu le 2 août 1499 du titre de capitaine général des galères (Arch. nat., V⁵ 1042, à la date), Prégent commanda, sans discontinuer, sur mer pendant vingt-deux ans; et, s'il subit parfois de graves échecs, sa belle réputation de vaillance et d'activité n'en resta pas moins intacte; durant l'expédition de Naples, il fut sur mer l'égal de Louis d'Ars sur terre. Devenu prieur de Saint-Gilles, de l'ordre de Saint-Jean de Jérusalem (cf. une ordonnance de paiement de 6,000 livres que François Ier lui délivra le 22 janvier 1518 « pour plusieurs voyages », Arch. nat., K 81, n° 25), il abandonna en 1518 sa charge d'amiral pour se consacrer à la religion et, d'après le P. Anselme et Moreri, mourut à Marseille en août 1528, à soixante ans, de blessures reçues dans un combat contre des galiotes turques (cf. aussi Ruffi, *Histoire de Marseille*, t. II, p. 347-350). — A la date de la présente lettre, Prégent, en compagnie des capitaines La Londe et François de Saluces, tenait la flotte espagnole de Villamarin, forte de trente-six bâtiments, bloquée dans le port d'Ischia. Il faut rapprocher de cette lettre celle écrite au roi par Saluces le 18 juin (Bibl. nat., fonds Dupuy, vol. 261, fol. 119; publiée par Boislisle, *op. cit.*, t. I, n° 87, p. 66) et une seconde lettre de Prégent lui-même, du 21 juin, au cardinal d'Amboise (Dupuy, même vol., fol. 13; publiée par Boislisle, n° 89, p. 68-69).

2. C'est-à-dire le 18.

3. Le marquis Louis de Saluces, qu'il ne faut pas confondre avec le capitaine François et qui devait se trouver alors au camp du Garigliano. Ce qui prouve bien qu'il ne peut s'agir ici de François de Saluces, c'est que ce dernier, dans sa lettre citée du 18 juin, dit qu'il a trouvé, le 17, le capitaine du château de l'Œuf « bien délibéré de bien garder la dicte place ». M. de Boislisle paraît, comme M. de La Roncière, avoir confondu les deux personnages. D'autre part, A. Spont (*les Galères royales...*, p. 403, n. 4) a fait une autre confusion, en croyant que, dans la lettre de Prégent du 11 juin, où il est dit que « le marquis » avait transporté

du chasteau de l'Œuf[1] avoit parlementé avecques les ennemys, dont je fuz mal contant jusques à la mort, car je l'avoye fait desjà secourir deux foys; et incontinant les lectres receues, je suis monté avecques ung brigantin et prins troys galleres qui m'acompaignerent jusques auprès dud. chasteau de l'Œuf, et lundy, environ midy, suis entré dedans avecques led. brigantin. J'ay dit aud. cappitaine se que mond. sr le visz roy m'avoit escript, de quoy il a esté moult desplaisant, et m'a dit que jamaiz tel chouze ne fut, et qui l'a deffendu à ses gens qui n'y aist personne sus sa vie qui y oze parler, et m'a dit que j'escripse au Roy et à monsr le visz roy que jamais parlement avec lesd. ennemys n'aura et que jamais homme n'y entrera qui ne luy couste la vie[2].

Messeigneurs, j'ay esté dedans la place troys ou quatre heures, et ay veu la baterie que les ennemys y font, qui est grande quant au corps de la mayson; maiz, au fait des murs, y n'y ont pas encoures fait grant dommaige; mais led. cappitaine dud. chasteau de l'Œuf dit qui y sont venu visiter une pointe auprès de la chaussée dud. chasteau, là où il craint qui mectent l'artilherie, et si l'y mectent, ilz pourront fere beaucoup de dommaige. Toutesfoys, y dit qui fera le mieulx qui pourra, et ne s'en soucye pas fort et que qui y entrera entrera par dessus son ventre[3].

à Naples l'artillerie d'Ischia aussitôt après que Gonsalve de Cordoue se fut emparé de la capitale, les mots « le marquis » se rapportent à Louis de Saluces : « le marquis » était le terme consacré pour désigner Pescaire ou plutôt del Vasto, qui commandait dans Ischia. Il est clair que lui seul, partisan de l'Espagne, avait pu apporter à Naples, au Grand Capitaine, l'appui de l'artillerie de l'île : attribuer ce fait au vice-roi français est un non-sens.

1. Raymonet ou Robinet de Pons (ci-dessus, p. 188-189).

2. Dans sa lettre du 21 à Georges d'Amboise (Boislisle, p. 68), Prégent confirme que le vaillant capitaine Pons, à l'accusation du vice-roi, a répondu que « telle chose n'avoit jamais été et que Dieu ne le laissât jamais tant vivre que d'avoir parlementé avec les ennemis du roi, et qu'il avoit défendu qu'homme des siens ne fût si hardi de parler auxdits ennemis, sur peine d'être pendu, et que, qui entreroit dans le chasteau, il y entreroit par dessus son ventre, et lui coustroit la vie, et que plus tost vouldroit mourir ».

3. Le siège du château de l'Œuf était dirigé par Pedro Navarro seul, le Grand Capitaine ayant quitté Naples le 18 juin pour rejoindre son armée au Garigliano. Navarro entreprit aussitôt une de ces mines où il excellait : le jeudi 22 juin, une seule explosion mit bas une quantité de roche que le chroniqueur Giacomo évalue à l'équivalent d'une maison.

Messeigneurs, mons^r le visz roy me mande que plusieurs gens luy ont conseilhé de nous fere retourner à Gayecte[1]. Messeigneurs, je ne suis point de ceste oppinion pour ce que, deffecte l'armée[2], les Espaignolz sont deffaitz, et si nous nous levons d'icy à ceste heure, nous la mectons en liberté, là où elle est assigée et en subgection et en toute perdicion sienne; et par adventure, d'icy à vingt ans ne se pourroit trouver armée si aysée à deffere, comme est ceste là; car dedans Iscle ont faulte d'eau, de vivres, et la bonne artilherie qui y estoit a esté pourtée à Napples à la venue de Consservo Ferrando; mais nous vous manderons deux brigantins, par lesquelz vous nous manderez vostre bon playsir, et nous vous ferons assavoyr de se qui escherra.

Messeigneurs, nous avons troys navires plains de brusque[3], de pouldres et artifices de feu pour essayer de brusler les ennemys dedans leur port, et, avecques l'ayde de Dieu, nous y ferons tout effort, vous advisant, messeigneurs, que si nous bruslons lad. armée, lad. ville d'Iscle ou part d'elle se bruslera, pour ce que les navires sont contre les murs de lad. ville et sont lesd. navires au dessus du vent[4].

Messeigneurs, je prie le benoist filz de Dieu que, par sa saincte grace, vous doingt très bonne vie et longue, vous suppliant que

1. On voit ici combien, dès son arrivée, Louis de Saluces se montra mauvais chef de guerre.

2. L'armée navale des Espagnols.

3. La *brusque* était une sorte de fagot de bois mince, de paille ou d'étoupe goudronnée, dont on se servait pour chauffer un navire et, aussi, pour préparer des brûlots (cf. Jal, *Glossaire nautique*, t. I, p. 350, v° *brusca*).

4. Prégent revient avec plus de détails, dans sa lettre du 21 juin au cardinal d'Amboise, sur ce projet de brûler la flotte ennemie, bloquée dans le port d'Ischia; mais, dit-il, il risquait en même temps de brûler la ville à laquelle les vaisseaux espagnols étaient adossés. Est-ce cette perspective qui le fit renoncer à ce hardi projet, ou bien un ordre venu de Gaëte? C'est ce que nous ignorons; mais le projet fut abandonné (cf. aussi La Roncière, *op. cit.*, t. III, p. 66). Il semble que Prégent, qui ne voulait risquer l'affaire qu'à coup sûr, préféra attendre l'arrivée des renforts gascons qu'il réclame avec insistance dans sa lettre au cardinal, et ces renforts n'arrivèrent qu'après la chute du château de l'Œuf, qui tomba le 11 juillet; il était désormais trop tard, et la flotte française, perdant son point d'appui, dut lever le siège d'Ischia et se replier sur Gaëte (Notar Giacomo, p. 259).

vous playse me commander voz bons playsirs pour les acomplir. Escript à la *Lomeline*[1], devant Iscle, se xxe de juing.

Voustre bon marinier et humble serviteur,

[*Autographe :*] PRIJAN.

[*Au dos :*] A messeigneurs mes seigneurs les chanceliers, baillys d'Amyens et marquis de Fynas[2].

73. — *Mémoire pour le ravitaillement de la flotte française devant Ischia.*

S. d. [vers le 20 juin 1503][3].

Memoire de ce qui a esté conclud de faire pour les affaires de l'armée de mer estant de present devant Iscle.

Primo, a esté ordonné que la caraque nommée *la Rosseque* s'en yra descharger à Gayette le plus dilligenment que faire se pourra pour incontinant s'en retourner en ladicte armée.

Item, Pierre du Four s'en yra devers mons^r le visroy pour luy requerir qu'il luy plaise envoyer ung brigantin alors que les caraques qui apportent les Gascons[4] se appresteront pour les envoyer icy pour les faire descendre en l'isle.

Item, remonstrer à mond. s^r de faire bonnes provisions de

1. La *Lomellina* était la nef amirale montée par Prégent; elle tirait son nom de son patron, J. Lomellino, de Gênes (cf. Spont, *article cité*, p. 398, note 2).

2. Ce « marquis de Fynas » n'apparaît que dans cette lettre; c'est sans doute le marquis de Finale, qui, parent du marquis de Saluces, avait dû venir avec lui au royaume de Naples et était resté à Gaëte comme son représentant, tandis que Saluces se rendait au camp du Garigliano. Charles-Dominique del Carretto, marquis de Finale, évêque de Thèbes *in partibus* depuis 1500, fut archevêque de Tours et de Reims en France et cardinal dans la promotion de décembre 1505; on le voit envoyé auprès de Louis XII par Jules II le 27 décembre 1503 (*Dispacci di Ant. Giustinian*, t. II, p. 363; Jean d'Auton, t. III, p. 315, 357, note).

3. Arch. Nicolay, 13 L 24, original. — Inédite. — Ce document n'est pas daté, mais peut être placé vers le 20 juin; il dut être adressé au vice-roi Louis de Saluces par Prégent de Bidoux.

4. Il s'agit des 4,000 Gascons de Casenove, qui n'arrivèrent qu'en juillet, et sans doute aussi des Languedociens commandés par Pierre de Velort, seigneur de la Chapelle-Belouin (cf. La Roncière, *op. cit.*, t. III, p. 66).

vivres, c'est de biscuys, vins, chairs, fromaiges, poissons sallez et huille, et de tout grant quantité.

Item, remonstrer à mond. s^r le visroy afin de faire payer les gens de guerre, tant des naulx que des galleres.

Item, de faire donner provision au payement desd. galleres, brigantins et feustes, et pareillement des navires retenuz nouvellement pour le service dud. s^r.

Item, est très necessaire donner bonne ordre au payement de ladicte armée de mer; le service du Roy demourra, comme cella est, tout notoire, et fault advertir, là où il appartiendra, qu'il est très necessaire avoir ung clerc qui ne se part de lad. armée, avec quelque bonne somme de deniers[1] pour subvenir aux fraiz qu'il convient faire chacun jour, que sont très contraincts, en remonstrant que desjà a esté retenu trois navires pour mectre le feu en l'armée de mer desd. ennemys, et en a esté fait pris, que se pourra monter environ deux mille escus. Item, fault envoyer led. argent promptement pour lesd. fraiz, et mesmes pour ceulx que doivent brusler la corde et chaynes de lad. armée[2].

[*Au dos :*] Memoire pour les affaires de l'armée navalle envoyée au royaulme de Naples.

74. — *André Le Roy, trésorier des guerres à Naples, au chancelier Jean Nicolay*[3].

Rome, 26 juin [1503].

[Mon très honnoré seigneur, par M^r l'escuyer Edoart[4] avez peu savoir toutes novellez de court et de Romme. Depuis,] l'on a monstré à Nostre Sainct Pere unes lectres que mons^r de la Trimoille a escriptes à mess^rs les ambassadeurs de son partement et

1. Cf. la lettre déjà citée de François de Saluces (Boislisle, *op. cit.*, t. I, n° 87, p. 66), où il se plaint de « messieurs des finances », qui ne le paient qu'en « victuailles » et les lui comptent hors de prix.

2. Allusion au projet de lancer des brûlots contre les Espagnols, qui avaient mis « deux chesnes en mer devant leur dite armée, l'une de gumenas, bois et chesnes de fer, et ont mis en travers quatre naulx pour remparer et résister contre nous » (lettre de Prégent de Bidoux au cardinal d'Amboise, du 21 juin, dans Boislisle, t. I, p. 68).

3. Arch. Nicolay, 13 L 10, autographe. — Publiée par Boislisle, *op. cit.*, t. I, p. 69. — Les passages entre crochets qui, dans l'original, ont été rognés par la reliure du registre ont été restitués à l'aide de la copie du XVIIe siècle qui y est jointe.

4. Édouard Bullion.

de l'armée des Soysses, lesquelles nous ont bien servy, pareillement la venue de mons^r de Trans[1]. Et, par Nostre Dame, par avant, nous n'estions guieres asseurez. Sur toutes choses Nostred. Sainct Père doubte que ne gardez Gayecte, parce que, s'il en estoit advenu comme de Chasteauneuf, il seroit contrainct habandonner Romme et le Roy[2].

Monsr, l'on m'a dit que avez faulte d'un clerc pour escripre voz lectres. S'il vous plaist, je vous en presteray ung, qui escript aussi bien que homme du monde, jusques à ce que soyons à Napples. Aussi bien vous vueulx prier de le recevoir au serment de secretaire, car c'est celuy que vous mené à vostre logis de Napples, qui soubdain[3] tomba mallade; par raison l'on ne lui doit faire pis que l'on a fait à m^e Pierre Blondel, et mesmement que les autres secretaires s'en sont fouyz et nous ont tous habandonnez. Et pour ce qu'il est parent de ma femme, pour lequel elle m'a escript, je suis desliberé luy aider pour la contenter, puisque envers elle je ne me puis acquicter de ma foy, que je luy ay aussi loyaument gardée comme a fait le tresorier general à la sienne, lequel s'en est allé en poste vers le Roy luy remonstrer ses afferes de par deça; mais il a eu si grant haste de s'en partir, qu'il a oublé ses instructions et lettres de sa despesche, que l'on a trouvées à ce matin derriere le chevet de son lit, et y a deux jours qu'il est party[4].

1. Louis de Villeneuve-Trans, nommé ambassadeur à Rome, y arriva le 20 juin pour présenter au pape la haquenée que le roi Louis XII lui devait comme hommage féodal du royaume de Naples à son suzerain. Le 30 juin, M. de Trans se rendit à Gaëte, y resta quelques jours pour examiner la situation de l'armée et remonter les esprits et eut soin, en rentrant à Rome, de donner les nouvelles les plus favorables (*Dispacci di Ant. Giustinian*, t. II, p. 63). En réalité, La Trémoïlle était toujours à Milan, et, quant aux Suisses levés par le bailli de Dijon, ils n'avaient pas encore bougé, comme devra le reconnaître le cardinal d'Amboise dans sa lettre du 12 juillet (ci-dessous, n° 78).

2. Sur l'attitude du pape, on peut rapprocher de la présente lettre celle que, de Milan, le 28 juin, La Trémoïlle écrit au cardinal d'Amboise; on y lit : « Nostre Saint Père est délibéré d'être ami du Roy, mais qu'il le voie à l'effort de son entreprise et aussi qu'il luy fasse trois ou quatre choses qu'il demande » (Bibl. nat., coll. Dupuy, vol. 262, fol. 125; publiée par Boislisle, *op. cit.*, t. I, n° 91, p. 69-71). Et la lettre est loin d'être encourageante au sujet de l'état des préparatifs militaires; depuis la prise du Castel Nuovo, Florentins, Siennois, Mantouans et Ferrarais étaient « fort amolliz et estonnez ».

3. M. de Boislisle a lu : *seullement*.

4. Louis de Poncher, impuissant à réagir contre le désordre des

Monsr, le secretaire pour lequel vous veulx prier est celuy que vous baillay à Napples durant la revolte pour bailler argent par vostre ordonnance et de mess^rs de Napples. [Avant que partir de France, il fit le serment à mons^r le chancellier; mais, s'il ne le fet à vous,] ce n'est riens. Pour conclusion, quant vous aurez la matiere contre cueur, ce que j'espere que n'aurez, si suis je desliberé de vous en prier tant et vous en importuner, que vous le receverez. Mandés moy, s'il vous plaist, si en avez à besoigner et toutes autres choses que avez desir estre executées par deça, pour les acomplir de ma petite possibilité. Priant Nostre Seigneur, mons^r, qui vous doint bonne vie et longue, et à mons^r le bailly[1], à la bonne grace duquel me recommande. A Romme, ce xxvie juing.

Vostre très humble serviteur,

A. Le Roy.

[*Au dos* :] A mons^r Monsr le chancellier.

75. — *Louis XII à Jean Nicolay*[2].

Lyon, 28 juin [1503].

Monsieur le Chancellier, J'ay donné ordre au fait des vivres, tant pour l'armée de terre que de mer, esperant que on tiendra bon et loyal compte desd. vivres, en maniere que les deniers qui en viendront de la vente d'iceulx seront reconvertis et approuffitez à mon prouffit pour subvenir à mes affaires par delà. Et pour ce qu'il est besoing que y faictes prandre garde, je vous prie que, si tost que les nefz que portons les Gascons à Ligorne[3], les-

finances, mit, on le voit, assez lâchement sa responsabilité à couvert en partant le 24 juin pour la France, et, à la hâte avec laquelle il partit, on peut juger du désarroi où il se trouvait. Tout le poids des finances, comme du reste, retomba dès lors sur Jean Nicolay et Lannoy. Cela n'empêcha pas Louis de Poncher de conserver jusqu'à sa mort, survenue le 6 octobre 1521, le titre de général des finances, qu'il avait si légèrement porté pendant son court séjour en Italie. Moins heureux que lui, son homonyme Jean Poncher, trésorier général de Languedoc, neveu de l'archevêque de Sens, devait, sous François Ier, être pendu le 24 septembre 1535 (Spont, *Semblançay*, p. 277).

1. Raoul de Lannoy.

2. Arch. Nicolay, 12 L 28, original. — Publiée par Boislisle, *op. cit.*, . I, n° 92, p. 71.

3. Livourne. — Dans sa lettre du même jour, déjà citée, et publiée par Boislisle (t. I, p. 70, où le passage, mal ponctué, est rendu incompréhensible), La Trémoïlle écrit à d'Amboise : « Ne faudrez pas de faire venir

quelles doyvent après vous porter lesd. vivres, arriveront par delà, que incontinent vous faictes mectre par declaration lesd. vivres qui se devront distribuer pour l'armée de terre. Et au regart des autres vivres pour l'armée de mer, à quoy j'ay commis Pierre de Leuze, faictes les delivrer à monsieur de la Londe, qui les departira aux autres navires, ainsi que mestier sera. Et luy escripvez que, de sa part, il face prendre prandre garde à la distribucion d'iceulx, present led. Pierre de Leuze ou son commis; car si on ne approuffitoit lesd. vivres, ce seroit argent perdu de les avoir acheptez : en quoy j'auroye une merveilleuse perte[1]. Et vous prie qu'il n'y ait point de faulte. Et à Dieu, monsieur le Chancellier, qui vous ait en sa garde. Escript à Lyon, le xxviiie jour de juing.

LOYS.

ROBERTET.

[*Au dos* :] A Monsieur le chancellier de Napples.

76. — *Le cardinal d'Amboise à Jean Nicolay*[2].

Lyon, 28 juin [1503].

Monsieur le Chancelier, Le Roy renvoye par delà le present porteur, lequel monsieur le marquis[3] et vous aviez envoyé par deça, depesché touchant ce pourquoy il estoit mandé; et vous asseure que le tout a esté bien entendu et carculé avec messieurs les generaulx. Le Roy escript à mond. s^r le marquis bien amplement de toutes choses, et à vous aussi[4] : par quoy me semble que ne seroit que redite de vous en faire plus longue lectre, remectant le tout à icelles et à ce que led. porteur vous dira de bouche, lequel a veu l'extreme diligence que l'on fait pour haster vostre

les Gascons à Ligorne, car je vous asseure que, si nous fault aller, verrés si nous lèverons ce siège; sans eulx, nous en serions beaucoup plus foibles. » Ces Gascons, on l'a vu, ne s'embarquèrent à Aigues-Mortes que le 19 juillet.

1. Le ravitaillement était un point essentiel, et l'on voit par cette lettre que Louis XII en comprend l'absolue nécessité; mais nulle part son esprit de parcimonie minutieuse n'est plus sensible que dans tout ce qui touche la manutention des vivres, envoyés avec tant de peine, attendus avec tant d'impatience.

2. Arch. Nicolay, 12 L 27, original. — Inédite.

3. Le vice-roi Louis de Saluces.

4. Cf. la lettre précédente.

secours. Et sur ce adviserez de m'advertir s'il est plaisir que vous puisse faire par deça, et povez estre seur que le feray de bon cueur, aidant le Createur, auquel je prie qu'il vous doint ce que desirez. A Lyon, le xxviiie jour de juing.

[*Autographe :*] Le tout vostre amy,

G., CAR^al D'AMBOYSE.

[*Au dos :*] A Monsr le chancellier de Napples.

77. — *Jean Nicolay à Louis XII*[1].

S. d. [juin 1503].

Sire, si très humblement comme je puys me recommande à vostre bonne grace.

Sire, mons^r le conte de Conce[2] vous a si très bien servy et de son corps et de ses amys et pareillement de ses facultez, car il a presté pour vostre service environ troys mille escuz, qu'il nous sembla que nous ne ferions point nostre devoir se nous ne vous en advertissions, vous asseurant, Sire, que nous vouldrions que de personnagez de sa condition vous n'eussiez de par deça plus que n'avez, car vous affaires s'en porteriont mieulx. Sire, son filz est prisonnier es mains d'Espagnolz, comme avez peu sçavoir, et feust prins à Tharante en vostre service. Et pour ce que vous avez don Anthoine de Cardona[3] prisonnier à Millan, Sire, vous feriez maraveilleussement grant plaisir à beaucoup de princes et

1. Arch. Nicolay, 13 L 22, minute. — Publiée par Boislisle, *op. cit.*, t. I, n° 85, p. 65-66. — Cette lettre, non datée, mais écrite à coup sûr à Gaëte dans la seconde quinzaine de juin, est peut-être la seule qui reste des minutes de la correspondance du chancelier et semble bien avoir été écrite de sa main; elle est du moins intitulée comme telle dans la cote d'inventaire qui y a été inscrite au xviie siècle.

2. Le comte de Conza; on a vu plus haut (n°s 21 et 22) deux lettres du roi le recommandant au chancelier. D'après Ammirato (*op. cit.*, t. II, p. 12), il ne pourrait s'agir de Louis Gesualdo, comte de Conza, que cet auteur estime n'avoir pas vécu au delà de 1500; nous pensons plutôt qu'il vivait encore et que c'est bien de lui qu'il s'agit ici, puisque Jean Nicolay parle en même temps de son fils, Fabrice Gesualdo, qu'il dit prisonnier des Espagnols à Tarente.

3. Probablement Antonio de Cardona, seigneur de Galipoli (nommé dans une lettre des Rois Catholiques du 5 mars 1505, *Revista de archivos, bibliotecas y museos*, n° de janvier-février 1913, p. 115).

seigneurs de par deça se vostre bon plaisir feust de bailler led. don Anthoine pour le filz dud. conte : de quoy nous vous supplions, tant que nous povons, et vous certifions, Sire, que led. conte est personage que vault beaucoup et a faitz de servicez que meritent d'estre recogneuz. Et, ce faissant, vous donnerez courage à ces seigneurs de vacquer tousjours en vostre service de meilleure volanté.

Sire, mons^r le prince de Melphe[1], comme nous vous avons escript, vous a si très bien et vertuessement servy, que en verité plus ne se pourroit dire, et l'appoinctement qu'il a fait avecques Consalvo Ferant se n'est riens, car il a prins cinquante jours de terme de se povoir retirer en vostre bande, et, alla verité, il n'eusse peu eschaper qui ne feust esté prisonnier, ensemble sa feme et son filz, s'il n'eust point led. terme. Sire, il est encorez mieulx qu'il se soit sauvé que s'il feust prisonnier, et vous pourra fere plus de servicez que s'il feust autrement. Il a envoyé dire ycy au conte de Conce qu'il est deliberé de continuer en vostre service, et qu'il aymeret mieulx mourir que fallir sa foy et que, se, en le terme qu'il a prins avecques Consalvo Ferrand, vostre secours ne sera arrivé, et qu'il soit contraint de praindre party, qu'il abandonnera femme et enfans et s'en retirera de par deça. Sire, il nous semble que ne luy devez point savoir mal gré de ce qu'il a fait, car nous vous promettons que le povre chivalier avoit bon courage de se tenir dedans Melfe; ma ses subjectz le tromparent, en façon qu'il ne peult faire autrement de ce qu'il feist[2]. Sire, vous luy devez escripre une bonne lettre pour luy donner couraige de continuer en le bon vouloir qu'il a envers vous; car nous vous asseurons qu'il vous peult autant servir que prince que soit en ce royaume, et vous prions ne le vueillez croyre.

Un autre en semblable teneur à mons^r le legat[3].

1. Troiano Caracciolo, prince de Melfi (voy. à son sujet ci-dessus, n° 70, la lettre de Louis d'Ars du 13 juin). Le prince de Melfi devait, encore une fois, changer de service et passer à Charles-Quint avant de s'établir définitivement en France, où il reçut de François Ier le bâton de maréchal.

2. Louis d'Ars essaya un peu plus tard de reprendre Melfi, livré par les habitants aux Espagnols (Jean d'Auton, t. III, p. 280).

3. Georges d'Amboise.

78. — *Le cardinal d'Amboise à Jean Nicolay*[1].

Lyon, 12 juillet [1503].

Monsieur le Chancelier, Je vous ay cy devant plusieurs foiz escript les grans preperatifz et provisions que le Roy a faictes et données pour vostre secours en son affaire de par delà. Et avez bien sceu commant mons^r de la Tremoille, son lieutenant general en son armée, avec tous ses gens d'armes, bende d'artillerie et autres choses sont partiz et desjà à Parme; et en conclusion, ne reste que pieça il n'est bien avant, sinon à avoir ses Suysses qui luy sont ordonnez pour aller avecques luy, lesquelz, au moyen de quelzques praticques qui ont esté menées par aucuns pour empescher leur venue[2], on n'a peu recouvrer, et ne demandez pas en quelle peine nous en avons esté et sommes. Toutesfoiz, de present, la chose est jusques à là qu'ilz ne pevent plus reculler ne dissimuller que ne les ayons, dont il nous a tardé et tarde autant que à vous.

Au regard de l'armée de mer, le Roy pareillement y a fait tout ce qu'il a peu, et mesmement de vous envoyer et faire pourveoir de grant nombre de vivres, et encores presentement vous fait faire finance d'un bon nombre de farines, vins, chairs sallées, larts, poissons sallez, frommaiges et toutes autres provisions pour vous porter et envoyer, affin que, à faulte desd. vivres, vous n'en tumber en inconveniant; et ne faictes nulle doubte que toute la dilligence qu'il se y est peu et pourra faire, elle se y fera, et n'avons pensement à autre chose. Par quoy je vous prie que ne vous souscyez, sinon de faire tousjours le mieulx que pourrez pour son service, actendant led. secours, où se fait en toutes manieres la meilleur dilligence que faire se peut et comme par effect pourrez en brief congnoistre[3].

1. Arch. Nicolay, 12 L 30, original. — Publiée par Boislisle, *op. cit.*, t. I, n° 93, p. 71.

2. Ces « pratiques » étaient menées par les Allemands, les Vénitiens et les Espagnols. Au lieu de 6,000 Suisses, dont on avait parlé au début, La Trémoïlle, le 28 juin, n'en espérait plus que 4,500 (cf. sa lettre citée, dans Boislisle, p. 69). « Le bailli de Dijon s'en retourne à cette heure au devant des bandes pour les faire hâter; » les Suisses voulaient bien servir en France, mais point à Naples, « puisque toujours ils y ont été défaits ». Leur mauvais vouloir arrêta tout.

3. A cette époque, les troupes du Garigliano s'étaient repliées sur

Au surplus, le Roy aura en brief ensemble toute son armée pour gecter en Roussilhon, qui sera grosse et puissante, et une par la mer pour garder la couste de Languedoc et Prouvence, sans une bonne bende qu'il envoye du cousté de Navarre et Guyenne, dont mons^r d'Allebret a la charge[1]. Et soyez asseuré que le Roy a deliberé de tous coustez qui luy est possible grever et ennuyer ses ennemys, de sorte qu'il le[s] fera parler autrement qu'ilz ne font, quelques praticques ne intelligence qu'ilz ayent.

Monsr le Chancelier, je ne foiz nulle doubte qu'il ne vous ennuye par delà merveilleusement de ce que le secours mect si longtemps à venir; mais je vous advertiz voulentiers de la cause, laquelle ne feust, vous veissiez à ceste heure autre chose; et n'y a remedde que d'avoir ung peu de passience, laquelle ayant, j'espere, à l'ayde de Dieu qui nous aydera en nostre bon droit, que le Roy viendra à bout de son entreprinse et à son honneur. Et à Dieu, monsieur le Chancelier, que je prie qui vous ait en sa saincte garde. A Lyon, le xiie jour de juillet.

[*Autographe* :] Pour Dieu, gardés bien, veu l'affere que nous avons de denyés, que les vivres que on vous portera soent approfités.

Le tout vostre amy,

G., car^al d'Amboyse.

[*Au dos* :] A Monsieur le chancellier de Napples.

Gaëte, au nombre de 2,300 hommes, et La Trémoïlle ne faisait d'ailleurs sur elles aucun fond. Prégent, avec six caraques et cinq galères, croisait près du port pour aider les troupes à se défendre contre le siège mis devant la place par Gonsalve de Cordoue (Jean d'Auton, t. III, p. 192-193); le reste de la flotte tenait la mer dans le voisinage (*Dispacci di Ant. Giustinian*, t. II, p. 57).

1. Les préparatifs des diversions, annoncées ici, en Roussillon et en Navarre, n'étaient guère avancés; des ordres du mois de juillet appelèrent d'urgence le ban et l'arrière-ban du royaume; à la tête de l'armée du Roussillon fut mis Jean de Rieux, maréchal de Bretagne (Jean d'Auton, t. III, p. 191-192), qui alla mettre le siège devant Salces. Une armée de 5,000 hommes fut envoyée en observation sous les ordres d'Alain, sire d'Albret, à la frontière de la Bidassoa (*ibid.*, p. 190, note 4). La flotte chargée de garder les côtes de Languedoc et de Provence était commandée par René, bâtard de Savoie, amiral de Provence (La Roncière, *op. cit.*, t. III, p. 70).

79. — *Louis XII à Jean Nicolay*[1].

Lyon, 13 juillet [1503].

Monsieur le Chancellier, J'ay differé jusques à present de depescher maistre Bernard du Vernet, mon secretaire et valet de chambre[2], lequel j'envoye par delà pour vous advertir de la diligence que journellement je faiz faire pour recouvrer et mectre à fin mon affaire et le desir que j'ay que en icellui mon honneur, auctorité et reputacion y soient gardez. Si vous prie, monsieur le Chancellier, le croyre de ce qu'il vous en dira, et, au demourant, me faire savoir le plus souvent que vous pourrez des nouvelles, car plus grant plaisir ne me sauriez faire. Et adieu, monsieur le Chancellier. Escript à Lyon, le XIIIe jour de juillet.

Loys.

Robertet.

[*Au dos :*] A Monsieur le chancellier de mon royaume de Napples.

80. — *Le cardinal d'Amboise à Jean Nicolay*[3].

Mâcon, 26 juillet [1503].

Monsieur le Chancellier, J'ay esté adverty par voz lettres de la maladye que vous a prins ses jours icy, dont ay esté et suis très desplaisant, tant pour vostre ennuy que pour l'affaire du Roy, lequel, je suis seur, ne s'en portera mieulx; toutesfoiz, je vous cognoys si saige, que vous conduyrez si bien, que, avec l'ayde de Dieu, serez de brief guery[4].

1. Arch. Nicolay, 12 L 29, original. — Inédite.

2. Bernard du Vernet est un des six secrétaires des finances nommés dans le budget du royaume de Naples, du 3 avril 1502 (Bibl. nat., ms. fr. 2930, fol. 13 et suiv.).

3. Arch. Nicolay, 12 L 51, original. — Publiée par Boislisle, *op. cit.*, t. I, n° 93, p. 72.

4. Cette lettre est la dernière du dossier. Jean Nicolay, succombant aux fatigues et aux émotions, était tombé malade, et la maladie exigea sans doute qu'il quittât Gaëte et gagnât Rome. Il semble cependant qu'il continua jusque dans les derniers temps de l'occupation française à exercer de loin ses fonctions de chancelier : en 1645, lorsque l'un de ses descendants fit ériger la terre de Goussainville en marquisat, on produisit, entre autres pièces justificatives des services du chancelier, des pro-

Au surplus, le Roy envoye ce porteur à Gayete devers monsr[1] le vy roy pour l'imformer de l'extreme diligence que l'on fait à luy envoyer le secours, et vous asseure qu'il ne s'i a esté riens espargné ne espargnera, tant par mer que par terre; et n'eust esté les Suysses, qui ont esté ung petit longuets à venir, je croy que de ceste heure le siege fust levé devant Gayete. Bien vous advise que en brief y verrez une bonne bande de gens, qui sera non seulement pour combatre Consal Ferrando, mais toutes les Ytalles et la puissance de son maistre pour ung jour[2]. Ce porteur est informé de toutes choses, qui vous en dira bien au long : priant Dieu, monsieur le Chancellier, qui vous doint ce que desirez. A Mascon, le xxvie de juillet.

[*Autographe* :] Le tout vostre amy,

G., car^al d'Amboyse.

[*Au dos* :] A Monsieur le chancellier de Naples.

visions de contrôleur à la gabelle de Naples, délivrées par lui le 26 octobre 1503 à Louis Pignon (Arch. Nicolay, *Goussainville*, ch. ii, n° 4). Selon Toppi, Jean Nicolay resta en place jusqu'au 24 juillet.

1. M. de Boislisle a lu : *nostre seigneur*.

2. Cette belle confiance du cardinal d'Amboise ne se retrouve plus dans la lettre que, deux mois plus tard, le 27 septembre 1503, il écrivait de Rome à Florimond Robertet (Bibl. nat., ms. fr. 2933, fol. 30; publiée par Boislisle, *op. cit.*, t. I, n° 94, p. 72-74). Dans cette lettre si sensée, il se ralliait à l'idée de la restitution du royaume de Naples à Frédéric d'Aragon, en y conservant simplement Gaëte et Ischia.

247

TABLE DES MATIÈRES

CONTENUES

DANS LA SECONDE PARTIE

DE L'ANNUAIRE-BULLETIN

DE L'ANNÉE 1915.

Nogent-le-Rotrou, imprimerie DAUPELEY-GOUVERNEUR.

LISTE DES OUVRAGES

PUBLIÉS PAR

LA SOCIÉTÉ DE L'HISTOIRE DE FRANCE

DEPUIS SA FONDATION EN 1834,

A PARIS, CHEZ RENOUARD, LIBRAIRE, RUE DE TOURNON, N° 6
H. LAURENS, SUCCESSEUR.

Font partie de la Société toutes les personnes qui sont agréées par le Conseil sur la présentation de deux membres. Les demandes d'admission peuvent être adressées au secrétaire de la Société, 60, rue des Francs-Bourgeois, aux Archives nationales. Le chiffre de la cotisation annuelle est fixé à 30 francs; elle est rachetable moyennant le versement d'une somme unique de 300 francs, qui donne le titre de sociétaire à vie. Les sociétaires reçoivent, chaque année, quatre volumes de chroniques, de mémoires ou de correspondances, et un volume d'Annuaire-Bulletin. Ils peuvent acquérir les publications antérieures à leur inscription, au prix de 7 francs le volume; le prix est de 9 francs pour les personnes qui ne font pas partie de la Société.

Tous les ouvrages publiés par la Société sont pourvus de tables analytiques.

Annuaires de la Société de l'Histoire de France, de 1837 à 1863; in-18. Prix : 2 fr. *Les années* 1845-1848, 1850, 1853, 1858, 1859, 1861 *et* 1862 *sont épuisées.*

Entre autres notices et nomenclatures que contient cette collection, nous citerons les listes des évêchés et archevêchés (années 1838, 1844-1849), des monastères de France (1838), des grands feudataires (1855, 1856), des saints (1857, 1860), des ambassadeurs de France et en France (1848 et 1850), la topographie ecclésiastique de la France (1859, 1861-1863).

Bulletin de la Société de l'Histoire de France, années 1834 et 1835; 4 vol. in-8°. Prix : 20 francs. *Les années* 1836-1856 *et* 1859-1862 *sont épuisées.* Années 1857 et 1858, 1 vol. Prix : 5 francs.

Recueil destiné à faire connaître les travaux de la Société, comprenant, en outre, un grand nombre d'articles bibliographiques, de notices historiques et de documents originaux.

Table générale du Bulletin, 1834-1856; in-8°. Prix : 2 francs.

Au Bulletin de 1861-1862 est jointe une table des matières contenues dans les volumes des années 1857-1862.

Annuaire-Bulletin de la Société de l'Histoire de France, années 1863-1915; in-8°. Prix : 5 francs.

Nombreux articles, documents et nomenclatures, tels que la liste des chevaliers de l'ordre du Saint-Esprit (1863), l'inventaire de la collection Godefroy (1865 et 1866), la notice sur le Cartulaire du comté de Rethel (1867), etc.

Il s'y publie chaque année une bibliographie des ouvrages et brochures relatifs à l'histoire de France jusqu'à 1789.

Table générale de l'Annuaire-Bulletin (1863-1884); in-8°. Prix : 2 fr.

Table générale de l'Annuaire-Bulletin (1885-1910); in-8°. Prix : 2 fr.

L'Ystoire de li Normant et la Chronique de Robert Viscart, par Aimé, moine du Mont-Cassin, publiées pour la première fois, d'après un manuscrit français inédit du XIIIe siècle, appartenant à la Bibliothèque royale, par M. Champollion-Figeac, 1835, 1 vol. (*épuisé*).

L'*Histoire* conduit le récit des expéditions normandes jusqu'à la mort de Richard, prince de Capoue, en 1078. La *Chronique* descend jusqu'à Pierre d'Aragon, couronné roi de Sicile en 1282.

Histoire ecclésiastique des Francs, par Grégoire de Tours, publiée par MM. Guadet et Taranne, 1836-1837, 4 vol. (*épuisé*).

Le texte latin a été revu sur de nouveaux manuscrits appartenant à la bibliothèque de Cambrai et à la Bibliothèque nationale; il est suivi d'une traduction française.

Lettres du cardinal Mazarin a la Reine, a la princesse Palatine, etc., écrites pendant sa retraite hors de France en 1651 et 1652, publiées par M. Ravenel, 1836, 1 vol. (*épuisé*).

Quatre-vingt-quinze lettres trouvées dans les papiers de Baluze, et propres à éclairer les rapports intimes de Mazarin avec Anne d'Autriche.

Mémoires de Pierre de Fenin, comprenant le récit des événements qui se sont passés en France et en Bourgogne sous les règnes de Charles VI et Charles VII (1407-1427), publiés par Mlle Dupont, 1837, 1 vol. (*épuisé*).

Chronique française, en partie inédite, publiée d'après un nouveau manuscrit appartenant à la Bibliothèque nationale, accompagnée de notes historiques et de trente et une pièces justificatives.

De la conqueste de Constantinoble, par Joffroi de Villehardouin, édition faite par M. Paulin Paris, 1838, 1 vol. (*épuisé*).

Texte revu sur de nouveaux manuscrits appartenant à la Bibliothèque nationale, accompagné de notes et de commentaires.

Orderici Vitalis, angligenæ, cœnobii Uticensis monachi, Historiæ

ECCLESIASTICÆ LIBRI TREDECIM, publiés par M. Aug. le Prévost, 1838-1855, 5 vol. (*les tomes I, II et IV ne peuvent être vendus séparément*).

Ouvrage plein de renseignements précieux, notamment sur l'histoire de Normandie et d'Angleterre jusqu'en 1141. Notice de M. L. Delisle sur l'abbaye de Saint-Évroul, sur Orderic et sur son œuvre.

CORRESPONDANCE DE L'EMPEREUR MAXIMILIEN Ier ET DE MARGUERITE, SA FILLE, GOUVERNANTE DES PAYS-BAS, DE 1507 A 1519, publiée par M. Le Glay, 1839, 2 vol.

Plus de six cents lettres inédites, tirées des archives de l'ancienne chambre des comptes de Lille, pleines de renseignements intéressants sur la fin du règne de Louis XII et le commencement du règne de François Ier.

HISTOIRE DES DUCS DE NORMANDIE ET DES ROIS D'ANGLETERRE, publiée, d'après deux manuscrits de la Bibliothèque du Roi, par M. Francisque Michel, 1840, 1 vol. (*épuisé*).

Première édition complète d'une chronique française qui s'étend depuis l'invasion des Normands en France jusqu'à l'année 1220. A la suite, relation en vers du tournoi de Ham, par Sarrazin, trouvère du XIIIe siècle.

ŒUVRES COMPLÈTES D'ÉGINHARD, publiées par M. A. Teulet, 1840-1843, 2 vol. (*tome Ier épuisé*).

Vita Karoli imperatoris; Annales Francorum; Epistolæ; Historia translationis beatorum Christi martyrum Marcellini et Petri. Nouvelle édition, accompagnée de variantes, d'une traduction française et de notes.

MÉMOIRES DE PHILIPPE DE COMMYNES, publiés par Mlle Dupont, 1840-1847, 3 vol. (*tomes I et II épuisés*).

Nouvelle édition, revue sur les manuscrits de la Bibliothèque nationale, accompagnée d'une notice biographique et de nombreuses pièces justificatives, pour la plupart inédites. Cet ouvrage a obtenu une première médaille au concours des Antiquités de la France.

LETTRES DE MARGUERITE D'ANGOULÊME, SŒUR DE FRANÇOIS Ier, REINE DE NAVARRE, publiées, d'après les manuscrits de la Bibliothèque du Roi, par M. Génin, 1841, 1 vol.

Cent soixante et onze lettres inédites, accompagnées de notes, de pièces justificatives et d'une notice biographique.

PROCÈS DE CONDAMNATION ET DE RÉHABILITATION DE JEANNE D'ARC, publiés par M. Jules Quicherat, 1841-1849, 5 vol. (*épuisé*).

M. Quicherat a groupé, à la suite du texte inédit des deux procès, tous les témoignages des chroniqueurs français, bourguignons, étrangers, et des poètes du XVe siècle. Il y a joint un recueil de documents sur la fausse Jeanne d'Arc. Les textes des deux procès sont l'objet d'une étude critique développée.

Mémoires et Lettres de Marguerite de Valois, publiés par M. Guessard, 1842, 1 vol. (*épuisé*).

Nouvelle édition des *Mémoires* (1559-1582). On y a joint une note justificative rédigée par la fille de Henri II, en 1574, pour son mari, Henri de Navarre, et de nombreuses lettres inédites (1579-1609), tirées des collections des frères Dupuy, de Béthune et de Brienne.

Les Coutumes de Beauvoisis, par Philippe de Beaumanoir, publiées par M. le comte Beugnot, 1842, 2 vol. (*épuisés*).

Nouvelle édition, revue d'après les manuscrits de la Bibliothèque nationale, précédée d'une notice sur Beaumanoir.

Nouvelles lettres de la reine de Navarre adressées au roi François I[er], son frère, publiées, d'après un manuscrit de la Bibliothèque royale, par M. Génin, 1842, 1 vol. (*épuisé*).

Cent cinquante et une lettres inédites, avec un *Supplément à la notice sur Marguerite d'Angoulême.*

Richer, Histoire de son temps, publiée par M. J. Guadet, 1845, 2 vol.

Le texte latin de la chronique de Richer (888-995) a été reproduit d'après l'édition Pertz, traduit en français, annoté et accompagné d'une notice critique.

Mémoires du comte de Coligny-Saligny et Mémoires du marquis de Villette, publiés par M. Monmerqué, 1841-1844, 1 vol. (*épuisé*).

Petits et grands mémoires de Coligny-Saligny (1617-1686), ces derniers inédits. Correspondance également inédite de Coligny et de son fils avec Bussy-Rabutin. — Mémoires inédits contenant le récit des campagnes de mer du marquis de Villette (1672-1704). Mémoires sur la marine de France composés par M. de Valincour (1725) et par le comte de Toulouse (1724). Correspondances inédites du maréchal d'Estrées et d'Abraham Du Quesne avec le marquis de Seignelay.

Chronique latine de Guillaume de Nangis de 1113 a 1300, avec les continuations de cette Chronique de 1300 a 1368, publiée par M. H. Géraud, 1843, 2 vol. (*épuisés*).

Nouvelle édition, postérieure à l'édition partielle du *Recueil des historiens des Gaules,* revue d'après les manuscrits, annotée et précédée d'une introduction sur Guillaume de Nangis, Jean de Venette, etc.

Registres de l'Hôtel de ville de Paris pendant la Fronde, publiés par MM. Le Roux de Lincy et Douët d'Arcq, 1847-1848, 3 vol. (*le tome I est épuisé*).

Copie inédite des délibérations de la Ville dont Louis XIV avait ordonné la suppression (17 août 1648-13 octobre 1652). Suit une relation de ce qui s'est passé dans la ville et l'abbaye de Saint-Denis à la même époque.

Vie de saint Louis, par Le Nain de Tillemont, publiée pour la pre-

mière fois par M. J. de Gaulle, 1847-1851, 6 vol. (*les tomes I et III ne peuvent être vendus séparément*).

Restitution intégrale d'un des plus précieux ouvrages, et d'un des plus complets, qu'ait produits l'érudition française au XVII[e] siècle. La destruction des copies de documents faites par Le Nain de Tillemont rend encore plus nécessaire de recourir à sa *Vie de saint Louis*.

JOURNAL HISTORIQUE ET ANECDOTIQUE DU RÈGNE DE LOUIS XV, PAR BARBIER, publié par M. A. de la Villegille, 1847-1856, 4 vol. (*tomes I, II et III épuisés*).

Première édition de ce célèbre journal, accompagnée de notes et précédée d'une notice sur l'auteur.

BIBLIOGRAPHIE DES MAZARINADES, publiée par M. C. Moreau, 1850-1851, 3 vol. (*tome II épuisé*).

Plus de quatre mille deux cents Mazarinades sont rangées par ordre alphabétique, plusieurs analysées ou publiées par fragments. Suivent des tables chronologique et analytique. Cet ouvrage a obtenu une mention très honorable au concours des Antiquités de la France.

COMPTES DE L'ARGENTERIE DES ROIS DE FRANCE AU XIV[e] SIÈCLE, publiés par M. Douët d'Arcq, 1851, 1 vol. (*épuisé*).

Comptes de Geoffroy de Fleuri (1316) et d'Étienne de la Fontaine (1352). Journal de la dépense du roi Jean en Angleterre. Dépenses du mariage de Blanche de Bourbon, reine de Castille (1352). Inventaire du garde-meuble de l'Argenterie (1353). Vaisselle du roi Jean (1363). Ces pièces inédites sont accompagnées d'un glossaire des termes techniques et d'une dissertation sur les comptes de l'Argenterie.

MÉMOIRES DE DANIEL DE COSNAC, ARCHEVÊQUE D'AIX, publiés par le comte J. de Cosnac, 1852, 2 vol. (*épuisés*).

Mémoires et documents inédits d'un haut intérêt pour l'histoire de la cour et du clergé sous Louis XIV.

CHOIX DE MAZARINADES, publié par M. C. Moreau, 1853, 2 vol. (*le tome II est épuisé*).

Recueil de pamphlets qui joignent à un certain mérite littéraire l'avantage de faire connaître les opinions et les intérêts des partis, les caractères et la situation des personnages de la Fronde.

JOURNAL D'UN BOURGEOIS DE PARIS SOUS LE RÈGNE DE FRANÇOIS I[er], publié par M. L. Lalanne, 1854, 1 vol. (*épuisé*).

Chronique parisienne inédite embrassant les années 1515 à 1536.

MÉMOIRES DE MATHIEU MOLÉ, publiés par M. A. Champollion-Figeac, 1855-1857, 4 vol. (*les tomes II et III ne peuvent être vendus séparément*).

Notes, pièces et journal inédits (1614-1649), précédés d'une introduction par le comte Molé, accompagnés de notes et suivis de nombreux appendices.

Histoire de Charles VII et de Louis XI, par Thomas Basin, évêque de Lisieux, publiée par M. Jules Quicherat, 1855-1859, 4 vol. (*tomes I et III épuisés*).

Chronique latine, presque entièrement inédite, restituée à son véritable auteur et publiée avec accompagnement de sommaires et de pièces justificatives. L'éditeur, qui a joint aux deux *Histoires* une *Apologie* de Thomas Basin, un *Breviloquium* ou abrégé de sa vie, ainsi que des extraits de ses autres ouvrages, a condensé dans une étude préliminaire les principaux traits de sa biographie.

Chroniques des comtes d'Anjou, publiées par MM. P. Marchegay et A. Salmon (t. Ier des Chroniques d'Anjou), 1856, 1 vol. (*épuisé*).

Nouvelle édition des *Gesta consulum Andegavorum*, de l'*Historia Gaufredi, comitis Andegavorum*, du *Liber de compositione castri Ambaziæ* et des *Gesta dominorum ipsius castri*, du *Fragmentum historiæ Andegavensis a Fulcone comite scriptum*, du *Commentarius Hugonis de Cleeriis de majoratu et senescalcia Franciæ Andegavorum olim comitibus collatis*. Textes particulièrement utiles pour l'histoire de l'Anjou jusqu'au XIIIe siècle.

La Chronique d'Enguerran de Monstrelet, publiée par M. Douët d'Arcq, 1857-1862, 6 vol. (*tomes I, III et V épuisés*).

Le texte de Monstrelet (1400-1444) a été revu sur les manuscrits de la Bibliothèque nationale : il est suivi d'une partie de la chronique bourguignonne anonyme dite *des Cordeliers* (1400-1422).

Les Livres des Miracles et autres opuscules de Grégoire de Tours, publiés par M. H. Bordier, 1857-1865, 4 vol. (*les tomes I, II et IV sont épuisés*).

De Gloria martyrum, De miraculis S. Juliani, De virtutibus S. Martini, De gloria confessorum, Vitæ patrum, De Cursu stellarum, etc. Textes latins revus sur de nouveaux manuscrits, accompagnés d'une traduction française et suivis d'une bibliographie des ouvrages de Grégoire de Tours.

Les Miracles de saint Benoît, écrits par Adrewald, Aimoin, André, Raoul Tortaire et Hugues de Sainte-Marie, moines de Fleury, publiés par M. E. de Certain, 1858, 1 vol.

Textes latins, en partie inédits, fournissant des détails précieux sur l'abbaye de Fleury-sur-Loire, sur l'histoire ecclésiastique et sur l'histoire générale depuis l'invasion des Lombards en Italie jusqu'à l'année 1108.

Anchiennes Chronicques d'Engleterre par Jehan de Wavrin, publiées par Mlle Dupont, 1858-1863, 3 vol. (*tome II épuisé*).

Ont été extraits de l'œuvre de Wavrin les chapitres inédits qui offraient le plus d'intérêt pour l'histoire de France de 1325 à 1471. Ils sont suivis d'une *Histoire inédite de Charles le Téméraire*, tirée d'un manuscrit du Musée britannique.

Journal et Mémoires du marquis d'Argenson, publiés par M. Rathery, 1859-1867, 9 vol. (*tomes I, II et V épuisés*).

Mémoires publiés pour la première fois dans leur intégrité, d'après les manuscrits autographes, aujourd'hui détruits, de la Bibliothèque du Louvre (années 1697-1757).

Mémoires du marquis de Beauvais-Nangis et Journal du procès de La Boulaye, publiés par MM. Monmerqué et Taillandier, 1862, 1 vol.

Les mémoires inédits de Nicolas de Brichanteau, marquis de Beauvais-Nangis, embrassent les années 1562 à 1641. Le procès de la Boulaye fait connaître un incident de l'époque de la Fronde.

Chronique des quatre premiers Valois (1327-1393), publiée par M. S. Luce, 1862, 1 vol. (*épuisé*).

Chronique inédite, rédigée en français dans les dernières années du XIVe siècle, probablement par un clerc de Rouen, révélant plusieurs faits complètement ignorés et apportant des détails précieux presque sur chaque événement de quelque importance.

Choix de pièces inédites relatives au règne de Charles VI, publiées par M. Douët d'Arcq, 1863-1864, 2 vol.

Le premier volume contient des pièces d'un intérêt général : instructions diplomatiques, traités, règlements, acquisitions du domaine royal, etc. Le second, plus important pour l'histoire de la vie privée, est rempli de fragments de comptes, d'inventaires, de lettres de grâce ou de rémission, etc., tirés des Archives nationales.

Chronique de Mathieu d'Escouchy, publiée par M. du Fresne de Beaucourt, 1863-1864, 3 vol.

Chronique française (1444-1461), en partie inédite, précédée d'une biographie de Mathieu d'Escouchy et suivie d'un grand nombre de pièces justificatives. Cet ouvrage a obtenu une première mention au concours des Antiquités de la France.

Commentaires et Lettres de Blaise de Monluc, maréchal de France, publiés par M. A. de Ruble, 1864-1872, 5 vol. (*tomes I, II et III épuisés*).

Restitution du texte authentique des *Commentaires* (1521-1576), qui avait été altéré et mutilé dans les précédentes éditions. Les deux derniers volumes, qui se composent de deux cent soixante-dix lettres inédites, forment en quelque sorte un ouvrage distinct, complémentaire du premier.

Œuvres complètes de Pierre de Bourdeille, seigneur de Brantôme, publ. par M. Lalanne, 1864-1882, 11 vol. (*tomes I, II, IV, V et IX épuisés*).

Édition revue sur les manuscrits, pourvue de variantes et de notes. Poésies inédites publiées par M. le Dr E. Galy. Lexique couronné par l'Académie française, au concours Archon-Despérouses.

COMPTES DE L'HÔTEL DES ROIS DE FRANCE AUX XIVe ET XVe SIÈCLES, publiés par M. Douët d'Arcq, 1865, 1 vol.

Reproduction intégrale ou partielle de onze comptes de l'hôtel du roi Charles VI, d'un compte de l'hôtel de la reine Isabeau de Bavière (1401), de deux comptes de l'hôtel du roi Charles VII (1450), de deux comptes de l'hôtel de Jean, duc de Berry (1397 et 1398), et de trois comptes de la chambre du roi Louis XI. Ces pièces fournissent d'utiles renseignements sur le personnel de la maison des princes, sur leurs relations politiques, sur leurs itinéraires, sur les beaux-arts, etc.

ROULEAUX DES MORTS, DU IXe AU XVe SIÈCLE, publiés par M. L. Delisle, 1866, 1 vol.

Reproduction intégrale ou partielle de près de cent circulaires, pour la plupart inédites, destinées à notifier la mort de quelque membre ou bienfaiteur de couvent (souvent il s'agit d'un personnage célèbre dans l'histoire ou la littérature); elles contiennent, en prose ou en vers latins, la biographie du défunt, ainsi que le *titre*, plus ou moins long, qu'il était d'usage d'inscrire pour accuser réception du rouleau mortuaire.

ŒUVRES COMPLÈTES DE SUGER, publiées par M. A. Lecoy de la Marche, 1867, 1 vol. (*épuisé*).

Pour la première fois réunies en un corps et collationnées sur les manuscrits, les œuvres latines du célèbre abbé de Saint-Denis comprennent la *Vie de Louis le Gros*, le *Mémoire de Suger sur son administration abbatiale*, le récit *De la consécration de l'église de Saint-Denis*, en 1143, vingt-six lettres et treize chartes; on y a joint la *Vie de Suger*, écrite par un religieux du nom de Guillaume, et divers témoignages contemporains relatifs au même abbé.

HISTOIRE DE SAINT LOUIS, PAR JEAN, SIRE DE JOINVILLE, suivie du *Credo* et de la *Lettre à Louis X*, publiée par M. N. de Wailly, 1868, 1 vol. (*épuisé*).

Texte ramené, pour la première fois, à l'orthographe des chartes du sire de Joinville. Édition enrichie d'un vocabulaire et de plusieurs éclaircissements.

MÉMOIRES DE MADAME DE MORNAY, publiés par Mme de Witt, 1868-1869, 2 vol.

Nouvelle édition, revue sur les manuscrits, des mémoires calvinistes de la femme de Philippe du Plessis-Mornay; renseignements nombreux sur les règnes de Charles IX, de Henri III et de Henri IV. Soixante-dix-neuf lettres inédites. Notice par M. Guizot.

CHRONIQUES DES ÉGLISES D'ANJOU, publiées par MM. P. Marchegay et Ém. Mabille (t. II des CHRONIQUES D'ANJOU), 1869, 1 vol.

Chroniques latines de Saint-Maurice (320-1106), de Saint-Aubin (768-1357), de Saint-Serge d'Angers (768-1215), de Saint-Sauveur-de-l'Évière

(678-1251), de Saint-Florent de Saumur (700-1236), de Maillezais (768-1140), etc.

Chroniques de J. Froissart, publiées par M. Siméon Luce, puis par M. Gaston Raynaud, 1869-1899, 11 tomes en 13 vol. parus (*les tomes I, III et X ne peuvent être vendus séparément*).

Les volumes déjà parus embrassent les années 1307 à 1385. Texte accompagné de variantes, de sommaires et de commentaires historiques. Introductions dans lesquelles sont classés les différentes rédactions et les divers manuscrits des deux premiers livres. Cet ouvrage a obtenu le grand prix Gobert de l'Académie des inscriptions et belles-lettres.

Journal de ma vie, Mémoires du maréchal de Bassompierre, publiés par M. le marquis de Chantérac, 1870-1877, 4 vol. (*les tomes I et II sont épuisés*).

Première édition du *Journal* (1579-1640) conforme au manuscrit original (français nos 17478-17479 de la Bibl. nat.). Notice historique et bibliographique. Notes et appendices.

Les Annales de Saint-Bertin et de Saint-Vaast, publiées par M. l'abbé C. Dehaisnes, 1871, 1 vol.

Annales latines présentant le récit contemporain le plus exact des événements accomplis entre les années 830 et 899. Nouvelle édition, enrichie de notes et de variantes, suivie d'une chronique inédite allant jusqu'à l'année 874.

Chronique d'Ernoul et de Bernard le Trésorier, publiée par M. L. de Mas Latrie, 1871, 1 vol.

Cette chronique française, qui embrasse l'histoire des croisades depuis 1099 jusqu'à 1231, est publiée pour la première fois d'après les manuscrits de Bruxelles, de Paris et de Berne. On l'a fait suivre d'un *Essai de classification des continuateurs de Guillaume de Tyr.*

Introduction aux Chroniques des Comtes d'Anjou, par M. Mabille, 1872, 1 vol.

Étude critique sur les textes qui composent le tome Ier des *Chroniques d'Anjou*, suivie de dissertations sur l'histoire des premiers comtes d'Anjou et de pièces justificatives.

Histoire de Béarn et de Navarre, par Nicolas de Bordenave (1517 à 1572), historiographe de la maison de Navarre, publiée par M. P. Raymond, 1873, 1 vol.

Ouvrage inédit, composé par le ministre protestant Bordenave, sur l'ordre de Jeanne d'Albret.

Chroniques de Saint-Martial de Limoges, publiées par M. H. Duplès-Agier, 1874, 1 vol.

Huit chroniques latines, fournissant de nombreux renseignements sur l'histoire du monastère de Saint-Martial et sur celle de l'Aquitaine (804-

*

1658). Œuvres diverses de Bernard Itier. Pièces relatives aux abbés, aux moines et à la bibliothèque de Saint-Martial.

Nouveau recueil de comptes de l'Argenterie des rois de France, publié par M. Douët d'Arcq, 1874, 1 vol.

Comptes de draps d'or et de soie rendus par l'argentier de Philippe le Long, en 1317, et par le mercier de Philippe de Valois, en 1342. Inventaire, après décès, des biens de la reine Clémence de Hongrie (1328). Compte d'un argentier de Charles VI, en 1387. Textes inédits, précédés d'une étude sur les argentiers et sur leurs comptes.

La Chanson de la croisade contre les Albigeois, publiée par M. P. Meyer, 1875-1879, 2 vol. (*le tome I est épuisé*).

Poème historique, en langue méridionale, commencé par Guillaume de Tudèle, continué par un auteur anonyme. Cette édition, qui a obtenu le grand prix Gobert de l'Académie des inscriptions et belles-lettres, comprend une introduction critique et philologique, un vocabulaire (t. Ier), une traduction et un commentaire historique (t. II).

Récits d'un ménestrel de Reims au xiiie siècle, publiés par M. N. de Wailly, 1876, 1 vol.

Précédemment édité sous le titre de *Chronique de Ràins*, ce texte français, qui se réfère aux règnes de Louis VII, de Philippe-Auguste, de Louis VIII et de saint Louis, avait subi de nombreuses altérations. Il est accompagné d'un vocabulaire et d'un commentaire critique, d'autant plus utile que les récits dont il se compose semblent avoir un caractère moins historique que satirique et littéraire.

La Chronique du bon duc Loys de Bourbon, publiée par M. A. Chazaud, 1876, 1 vol.

Vie de Louis II de Bourbon (1337-1410), composée en français, vers 1429, par Jean Cabaret d'Orville et par Jean de Châteaumorand, sur l'ordre du comte de Clermont. Édition revue sur les manuscrits de Saint-Pétersbourg, de Bruxelles et de Paris.

Chronique de Jean le Fèvre, seigneur de Saint-Remy, publiée par M. F. Morand, 1876-1881, 2 vol.

Composée par le roi d'armes de l'ordre de la Toison d'or, cette chronique française embrasse les années 1408 à 1435. Texte établi sur un manuscrit appartenant à la bibliothèque de Boulogne-sur-Mer. Notice biographique sur Jean le Fèvre.

Anecdotes historiques, légendes et apologues tirés du recueil inédit d'Étienne de Bourbon, dominicain du xiiie siècle, publiés par M. Lecoy de la Marche, 1877, 1 vol.

L'éditeur a extrait du *Tractatus de diversis materiis prædicabilibus* d'Étienne de Bourbon, recueil d'exemples à l'usage des prédicateurs, les passages les plus propres à éclairer l'histoire des lettres et des mœurs.

Lettres d'Antoine de Bourbon et de Jeanne d'Albret, publiées par M. le marquis de Rochambeau, 1877, 1 vol.

Plus de deux cents lettres inédites, comprises entre les années 1538 et 1572, tirées des archives ou bibliothèques de France, d'Angleterre et de Russie, les unes intimes, nous initiant aux mœurs privées du xvi[e] siècle, les autres politiques, relatives aux guerres avec Charles-Quint ou aux guerres de religion.

Mémoires inédits de Michel de la Huguerye, publiés par M. le baron de Ruble, 1877-1880, 3 vol.

L'auteur, successivement secrétaire ou agent secret de Coligny, de Ludovic de Nassau et du prince de Condé, donne sur l'histoire des guerres de religion de 1570 à 1588, et sur la vie des chefs de la Réforme, des détails nouveaux et confidentiels.

Histoire du gentil seigneur de Bayart, composée par le Loyal Serviteur, publiée par M. J. Roman, 1878, 1 vol. (*épuisé*).

Nouvelle édition, enrichie d'un glossaire, de pièces justificatives et de lettres de Bayart inédites.

Extraits des auteurs grecs concernant la géographie et l'histoire des Gaules, texte et traduction nouvelle, publiés par M. E. Cougny, 1878-1892, 6 vol. (le t. VI publié par M. Lebègue).

Ce recueil comprend : 1° les géographes ; 2° les historiens ; 3° les philosophes, les orateurs, les poètes et les écrivains de genres divers qui fournissent quelques renseignements sur l'histoire ou la géographie des Gaules.

Mémoires de Nicolas Goulas, gentilhomme ordinaire du duc d'Orléans, publiés par M. Ch. Constant, 1879-1882, 3 vol.

Mémoires inédits se rapportant aux années 1627-1651, particulièrement utiles pour l'histoire de Gaston d'Orléans et de son entourage.

Gestes des évêques de Cambrai de 1092 a 1138, publiés par le P. Ch. de Smedt, 1880, 1 vol.

Textes latins inédits, les uns en prose, les plus nombreux en vers, venant compléter la série des chroniques de Cambrai.

Les Établissements de saint Louis, par M. P. Viollet, 1881-1886, 4 vol. (*les tomes II et IV ne peuvent être vendus séparément*).

Introduction comprenant une étude sur les sources, sur la jurisprudence, sur l'influence et sur les manuscrits de la compilation connue sous le titre d'*Établissements de saint Louis.* — Texte des *Établissements* publié avec les variantes. — Textes primitifs qui ont servi au compilateur (ordonnance sur la procédure au Châtelet, ordonnance de saint Louis contre les duels, *Usage d'Orlenois,* coutume de Touraine-Anjou). — Textes dérivés ou parallèles. — Notes des précédentes éditions et notes nouvelles. — Table-glossaire. — Cet ouvrage a obtenu le grand prix Gobert de l'Académie des inscriptions et belles-lettres.

Relation de la cour de France en 1690, par Ézéchiel Spanheim, envoyé extraordinaire de Brandebourg, publiée par M. Ch. Schefer, 1882, 1 vol.

Ce texte, qui n'avait été publié qu'en Allemagne et dans les conditions les plus défavorables, contient de curieux portraits de Louis XIV et des principaux personnages de son entourage, et décrit le mécanisme de l'administration civile, ecclésiastique et militaire. Il est suivi de deux opuscules attribués aussi à Spanheim, les *Remarques sur l'État de France* et les *Qualités bonnes et mauvaises des principaux personnages de la cour.*

Chronique normande du xive siècle, publiée par MM. Aug. et Ém. Molinier, 1882, 1 vol.

Première édition d'une chronique française anonyme rédigée en Normandie, probablement par un noble, et embrassant les années 1294 à 1372. Sommaire et commentaire historique développé. Cet ouvrage a obtenu une médaille au concours des Antiquités de la France.

Œuvres de Rigord et de Guillaume le Breton, publiées par M. H.-Fr Delaborde, 1882-1886, 2 vol.

Nouvelle édition, établie d'après les manuscrits de Paris, de Rome, de Bruxelles et de Londres. Le premier volume comprend les *Gesta Philippi Augusti* de Rigord (1165-1208) et les *Gesta Philippi Augusti* de Guillaume le Breton (1165-1220), avec une introduction développée sur la vie et les ouvrages des historiens de Philippe-Auguste. Le second volume contient la *Philippide,* poème latin de Guillaume le Breton, avec une table analytique très détaillée. Cet ouvrage a obtenu une médaille au concours des Antiquités de la France.

Lettres de Louis XI, roi de France, publiées par MM. J. Vaesen et Ét. Charavay, 1883-1909, 11 vol. (*les tomes IV et V ne peuvent être vendus séparément*).

Le tome Ier contient cent vingt-six lettres de Louis Dauphin (1439-1461) publiées sur les originaux conservés en France et à l'étranger, cent pièces justificatives et douze notices biographiques. Les tomes II à X contiennent deux mille cent soixante-quatre pièces embrassant le règne entier de Louis XI et de nouvelles pièces justificatives; le tome XI, l'Itinéraire et la Table.

Mémoires d'Olivier de la Marche, maître d'hôtel et capitaine des gardes de Charles le Téméraire, publiés par MM. H. Beaune et J. d'Arbaumont, 1883-1888, 4 vol.

Texte ramené à sa forme originale d'après le plus ancien manuscrit (Bibl. nat., fr. 2868 et 2869), éclairci ou rectifié à l'aide de documents d'archives. Le t. IV contient une notice biographique et un certain nombre de pièces inédites. Cet ouvrage a obtenu une mention au concours des Antiquités de la France.

Mémoires du maréchal de Villars, publiés par M. le marquis de Vogüé, 1884-1904, 6 vol. (*les tomes IV et VI ne peuvent être vendus séparément*).

Première édition complète faite d'après le manuscrit original. A partir de la p. 301 du tome Ier, l'on donne, pour la première fois, le texte authentique de Villars, qui avait été entièrement remanié par les précédents éditeurs. En appendice, correspondances et documents inédits.

Notices et documents publiés pour la Société de l'Histoire de France, à l'occasion du cinquantième anniversaire de sa fondation, 1884, 1 vol.

Avec un historique de la Société, dû à M. Ch. Jourdain, ce volume comprend trente articles ou publications rangés par ordre chronologique depuis le VII[e] jusqu'au XVIII[e] siècle; les auteurs sont : MM. le duc d'Aumale, Baguenault de Puchesse, E. de Barthélemy, A. Baschet, le marquis de Beaucourt, A. de Boislisle, A. de la Borderie, le duc de Broglie, le comte de Cosnac, Fr. Delaborde, L. Delisle, E. Dupont, J. Havet, L. Lalanne, A. Longnon, S. Luce, le comte de Luçay, le comte de Mas Latrie, A. Molinier, H. Omont, Léopold Pannier, G. Picot, le comte Riant, J. Roman, le baron de Ruble, Tamizey de Larroque, P. Viollet et le marquis de Vogüé.

Journal de Nicolas de Baye, greffier du Parlement de Paris (1400-1417), publié par M. A. Tuetey, 1885-1888, 2 vol.

Recueil de notes inscrites par le greffier sur les registres du Conseil, des Plaidoiries, des Grands Jours de Troyes, etc., et fournissant de nombreux renseignements sur les événements de l'époque ou sur le mécanisme de l'administration. On trouve dans le t. II un Mémorial latin également dû à Nicolas de Baye, une notice sur sa vie et un inventaire de ses biens meubles.

La Règle du Temple, publiée par M. H. de Curzon, 1886, 1 vol.

Texte français du XIII[e] siècle, établi d'après les trois manuscrits de Paris, Rome et Dijon, et contenant : 1° la traduction de la Règle latine de 1128; 2° les statuts hiérarchiques; 3° le règlement de l'existence journalière des frères et celui de la tenue des chapitres; 4° le code pénal. L'Introduction décrit les manuscrits employés et donne un résumé général de l'organisation de l'Ordre.

Histoire universelle, par Agrippa d'Aubigné, édition publiée par M. le baron A. de Ruble, 1886-1909, 10 vol. (*les tomes IV et X ne peuvent être vendus séparément*).

Nouvelle édition, annotée, d'un ouvrage dont la valeur littéraire égale l'importance historique. Le commentaire a pour objet d'expliquer et de rectifier, au besoin, les affirmations de cet historien passionné de la vie et du règne de Henri IV (1553-1610). La table, qui forme le tome X, est l'œuvre de M. P. de Vaissière.

Le Jouvencel, par Jean de Bueil, suivi du *Commentaire* de Guillaume Tringant; introduction biographique et littéraire par M. Camille Favre; texte établi et annoté par M. Léon Lecestre, 1887-1889, 2 vol.

Le *Jouvencel* est une sorte de roman historique composé au

xve siècle, ou plutôt un traité d'éducation militaire appuyé d'exemples et d'allusions historiques, dans lequel l'auteur, Jean de Bueil, raconte les principaux événements de sa vie. L'introduction de M. Favre, très développée, retrace l'existence complète de Jean de Bueil (1406-1477). Le *Commentaire* de Tringant donne la clef des pseudonymes. Cet ouvrage a obtenu une médaille au concours des Antiquités de la France.

Chroniques de Louis XII, par Jean d'Auton, édition publiée par M. R. de Maulde la Clavière, 1889-1895, 4 vol. (*le tome I ne peut être vendu séparément*).

Nouvelle édition, revisée quant au texte et amplement annotée, de la chronique la plus intéressante et la plus exacte que l'on possède sur les débuts du règne de Louis XII et sur les expéditions d'Italie.

Chronique d'Arthur de Richemont, par Guillaume Gruel, édition publiée par M. A. Le Vavasseur, 1890, 1 vol.

Cette biographie du connétable de Richemont, écrite par un de ses serviteurs, est une des principales sources de l'histoire militaire du règne de Charles VII. Bien qu'on puisse accuser parfois l'auteur d'une certaine partialité à l'égard de son maître, sa chronique n'est cependant pas un panégyrique. Le commentaire de M. Le Vavasseur complète et rectifie, au besoin, les récits de Gruel.

Chronographia regum Francorum, édition publiée par M. H. Moranvillé, 1891-1897, 3 vol.

Première édition d'une chronique dont on ne connaissait jusqu'ici que des extraits, et dont la valeur historique et surtout historiographique est considérable pour la période comprise entre 1285 et 1400. L'intelligence du texte, établi d'après le ms. unique conservé à la Bibliothèque de Berne, est facilitée par la riche annotation de M. Moranvillé.

L'Histoire de Guillaume le Maréchal, comte de Striguil et de Pembroke, régent d'Angleterre de 1216 a 1219, poème français publié par M. Paul Meyer, 1891-1901, 3 vol. (*le tome I est épuisé*).

Le poème, jusqu'ici inconnu, que M. P. Meyer a découvert dans la bibliothèque de Cheltenham, contient un récit véridique de la vie d'un des hommes les plus considérables de son temps, et n'intéresse pas moins la France que l'Angleterre. Écrit en fort bon français, il se compose de 19214 vers octosyllabiques. C'est à la fois un des monuments les plus précieux de notre poésie narrative et l'une des sources les plus importantes du règne de Philippe-Auguste. Le tome II contient un vocabulaire, le tome III une Introduction, une traduction ou commentaire, un itinéraire de Guillaume le Maréchal et une Table des matières.

Mémoires de du Plessis-Besançon, accompagnés de correspondances et de documents inédits, publiés par M. le comte Horric de Beaucaire, 1892, 1 vol.

Mémoires autobiographiques et autres documents inédits émanés

d'un personnage dont le rôle, comme ingénieur, homme de guerre, agent secret et diplomate, fut considérable sous les deux ministères de Richelieu et de Mazarin (1627-1658). Publication intéressante particulièrement au point de vue des relations avec l'Espagne et l'Italie.

Éphéméride de l'expédition des Allemands en France (août-décembre 1587) par Michel de la Huguerye, publiée avec la collaboration de M. Léon Marlet et offerte à la Société par M. le comte Léonel de Laubespin, 1892, 1 vol.

Complément des *Mémoires* du même auteur publiés par M. le baron de Ruble.

Histoire de Gaston IV, comte de Foix, par Guillaume Leseur, chronique française inédite du XVe siècle, publiée par M. Henri Courteault, 1893-1896, 2 vol.

Première édition d'une chronique jusqu'ici fort peu connue, et qui offre un grand intérêt pour l'histoire militaire de trente années (1442-1472), et pour l'histoire des relations de la France et de l'Espagne; la chronique de Guillaume Leseur est l'œuvre d'un panégyriste du comte de Foix Gaston IV; mais on ne saurait mettre en doute la haute valeur de son témoignage, l'auteur ayant vu tout ce qu'il raconte. Cet ouvrage a obtenu une médaille au concours des Antiquités de la France.

Mémoires de Gourville, publiés par M. Léon Lecestre, 1894-1895, 2 vol. (*le tome I ne peut être vendu séparément*).

Édition critique, revue sur les manuscrits, de ces Mémoires bien connus, qui s'étendent de 1643 à 1698. De nombreux documents, provenant pour la plupart des archives des Condé à Chantilly, ont permis de compléter, parfois de rectifier les récits de l'auteur, dont le rôle a été fort curieux à diverses époques, notamment pendant la Fronde et au temps de Foucquet. Cette édition a été couronnée par l'Académie française.

Journal de Jean de Roye, connu sous le nom de Chronique scandaleuse (1460-1483), publié par M. Bernard de Mandrot, 1894-1896, 2 vol. (*le tome I ne peut être vendu séparément.*)

Première édition critique, avec notes, variantes et interpolations, d'une chronique dont M. de Mandrot a démontré la valeur originale et reconnu l'auteur en la personne du notaire au Châtelet Jean de Roye (le légendaire Jean de Troyes), concierge de l'hôtel de Bourbon à Paris.

Chronique de Richard Lescot, religieux de Saint-Denis (1328-1344), suivie de la continuation de cette chronique (1344-1364), publiée par M. Jean Lemoine, 1896, 1 vol.

Texte presque entièrement inédit et qui vient heureusement combler une lacune dans la série des chroniques rédigées à l'abbaye de Saint-Denis. Cet ouvrage a obtenu une médaille au concours des Antiquités de la France.

Brantôme, sa vie et ses écrits, publié par M. Ludovic Lalanne, 1896, 1 vol.

Importante étude biographique et littéraire qui complète l'édition en 11 volumes des *Œuvres complètes* de Brantôme donnée par M. Lalanne pour la Société.

Journal de Jean Barrillon, secrétaire du chancelier Duprat (1515-1521), publié par M. Pierre de Vaissière, 1897-1899, 2 vol.

L'auteur de ce journal inédit, bien placé pour connaître les événements de la cour de François I[er], a intercalé dans son récit un grand nombre de documents officiels émanant de la Chancellerie, correspondances, instructions diplomatiques, remontrances, discours, etc.

Lettres de Charles VIII, roi de France, publiées d'après les originaux par M. P. Pélicier, 1898-1905, 5 vol.

Onze cent quarante-cinq lettres du roi, accompagnées d'éclaircissements et de pièces justificatives.

Mémoires du chevalier de Quincy (1698-1713), publiés par M. Léon Lecestre, 1898-1901, 3 vol.

Mémoires inédits publiés d'après le manuscrit original. L'auteur, capitaine au régiment de Bourgogne, raconte les campagnes de la guerre de succession d'Espagne auxquelles il prit part, d'abord en Italie, puis en Provence, en Flandre et sur le Rhin.

Chronique d'Antonio Morosini; extraits relatifs à l'histoire de France. Introduction et commentaire par M. Germain Lefèvre-Pontalis; texte établi et traduit par M. Léon Dorez, 1898-1902, 4 vol.

Édition partielle d'une chronique vénitienne inédite, conservée à la Bibliothèque impériale de Vienne, qui abonde en renseignements sur l'histoire de France pendant les années 1396 à 1433, particulièrement sur la mission de Jeanne d'Arc. Cet ouvrage a obtenu le prix Bordin à l'Académie des inscriptions et belles-lettres.

Documents pour servir a l'histoire de l'Inquisition dans le Languedoc, publiés par Mgr Douais, 1900, 2 vol.

Sentences rendues et dépositions reçues par les inquisiteurs Bernard de Caux et Jean de Saint-Pierre (1244-1248); registre du notaire de l'inquisition de Carcassonne (1250-1267); commission pontificale exécutée par les cardinaux Taillefer de la Chapelle et Bérenger Frédol (1306). Dans l'Introduction, tableau d'ensemble des actes des papes, des évêques, des inquisiteurs, des comtes et des rois, étude sur les manuels inquisitoriaux et les récits relatifs à l'histoire de l'Inquisition.

Mémoires du vicomte de Turenne, depuis duc de Bouillon (1565-1586), suivis de trente-trois lettres du roi de Navarre (Henri IV) et d'autres documents inédits, publiés par le comte Baguenault de Puchesse, 1901, 1 vol.

Nouvelle édition de mémoires précieux pour l'histoire des guerres civiles du XVI[e] siècle, particulièrement dans le Midi gascon. Pièces

justificatives inédites comprenant notamment, outre trente-trois lettres du roi de Navarre, d'autres lettres de Charles IX, de Henri III, de Catherine de Médicis, et du vicomte de Turenne lui-même.

CHRONIQUES DE PERCEVAL DE CAGNY, publiées pour la première fois par H. Moranvillé, 1902, 1 vol.

Texte d'un intérêt capital pour l'histoire de Jeanne d'Arc et de Charles VII. Il comprend : 1° une suite de notices généalogiques sur les comtes, puis ducs d'Alençon (1228-1436); 2° une chronique véritable dont la partie originale va de 1393 à 1438.

JOURNAL DE JEAN VALLIER, MAÎTRE D'HÔTEL DU ROI (1648-1657), publié pour la première fois par Henri Courteault, 1902-1912, 2 vol. parus.

Relation très complète des événements survenus en France, et plus particulièrement à Paris. L'auteur est un témoin oculaire de la plupart des faits qu'il raconte.

MÉMOIRES DE SAINT-HILAIRE, publiés par Léon Lecestre, 1903-1911, 4 vol. parus.

Première édition intégrale, et établie conformément au texte manuscrit, de mémoires qui se rapportent principalement aux événements militaires du règne de Louis XIV. Les tomes I à IV embrassent les années 1661-1706.

JOURNAL DE CLÉMENT DE FAUQUEMBERGUE, GREFFIER DU PARLEMENT DE PARIS (1417-1435), texte complet publié par Alexandre Tuetey, avec la collaboration de Henri Lacaille, 1903-1915, 3 vol. (*le tome II ne peut être vendu séparément*).

Suite du Journal de Nicolas de Baye précédemment édité pour la Société.

CHRONIQUE DE JEAN LE BEL, publiée par Jules Viard et Eugène Déprez, 1904-1905, 2 vol.

Nouvelle édition d'une chronique des plus importantes pour l'histoire des règnes de Philippe de Valois et de Jean le Bon. Au point de vue narratif, Jean Le Bel n'est pas inférieur à Froissart, qui souvent l'a copié, et il lui est supérieur par la véracité. Cet ouvrage a obtenu une mention au concours des Antiquités de la France.

MÉMORIAUX DU CONSEIL DE 1661, publiés par Jean de Boislisle, 1905-1907, 3 vol.

Procès-verbaux des séances du conseil tenu sous la présidence de Louis XIV, avec la seule assistance de trois ministres, pendant les six premiers mois de son gouvernement personnel. Textes inédits tirés du Dépôt des Affaires étrangères et du Musée Condé, et accompagnés d'un commentaire développé qui fait connaître la suite donnée à chaque décision, en explique le sens et la portée.

RAPPORTS ET NOTICES SUR L'ÉDITION DES MÉMOIRES DU CARDINAL DE RICHELIEU, préparée sous la direction de M. Jules Lair, 1905-1914, 5 fasc. parus formant les tomes I et II.

Divers rapports de M. Lair et notices de MM. Robert Lavollée, F. Bruel, G. de Mun et L. Lecestre, notamment sur la collaboration de A. de Harlay de Sancy, évêque de Saint-Malo, aux *Mémoires de Richelieu,* sur les matériaux employés à la rédaction, sur le titre originel des *Mémoires*, sur leurs sources, et sur les inventaires des papiers de Richelieu. Le fascicule IV contient un album de trente facsimilés reproduisant les écritures de Richelieu et de ses secrétaires.

Chronique et annales de Gilles le Muisit, abbé de Saint-Martin de Tournai (1272-1352), publiées par Henri Lemaître, 1905, 1 vol.

Édition critique d'une chronique tournaisienne écrite en latin, fort importante pour l'histoire des guerres de Philippe le Bel et de ses fils, et de celles des premiers Valois.

Mémoires du comte de Souvigny, lieutenant général des armées du roi, publiés, d'après le manuscrit original, par le baron Ludovic de Contenson, 1906-1908, 3 vol. (*le tome III est épuisé*).

Première édition des Mémoires de Jean Gangnières, comte de Souvigny, qui, fils d'un boucher de Jargeau, s'éleva, dans l'armée, au grade de lieutenant général. Ces Mémoires, qui s'étendent de 1613 à 1660, donnent des détails curieux sur la vie militaire dans les armées de Louis XIII, et touchent à l'histoire générale pendant la minorité de Louis XIV.

Mémoires du cardinal de Richelieu, publiés d'après les manuscrits originaux sous les auspices de l'Académie française, 1907-1912, 3 vol. parus (*le tome II ne peut être vendu séparément*).

Édition annotée qui, grâce à une collation attentive des manuscrits et aux études préliminaires poursuivies sous la direction de MM. Lair et de Courcel, donnera le texte définitif de ces fameux Mémoires, si souvent réclamé par les historiens. Les trois premiers volumes, publiés par M. le comte Horric de Beaucaire, avec la collaboration de MM. Fr. Bruel et R. Lavollée, embrassent les années 1610 à 1623.

Mémoires de Martin et Guillaume Du Bellay, publiés par V.-L. Bourrilly et F. Vindry, 1908-1911, 3 vol. parus (*le tome I ne peut être vendu séparément*).

Première édition critique de ces Mémoires, les seuls qui embrassent le règne entier de François Ier. Par la qualité et le rang de leurs auteurs, leur rôle dans les ambassades et aux armées, ils constituent une des plus importantes sources narratives de cette époque.

Mémoires du maréchal de Turenne, publiés, d'après le manuscrit autographe, par Paul Marichal, 1909-1913, 2 vol. (*le tome I ne peut être vendu séparément*).

Cette réédition des Mémoires militaires du grand maréchal, facilitée par la communication obligeante du manuscrit autographe qui appartient à M. le marquis de Talhouët-Roy, est une œuvre entièrement nouvelle, pourvue d'une abondante annotation originale, et enrichie de pièces justificatives et d'appendices.

GRANDES CHRONIQUES DE FRANCE : CHRONIQUE DES RÈGNES DE JEAN II ET DE CHARLES V, publiée par R. Delachenal, 1910-1915, 2 vol. parus.

Précédemment éditée par Paulin Paris au tome VI de ses *Grandes Chroniques de France*, dont elle forme la dernière partie, cette histoire officielle des règnes de Jean II et de Charles V est une œuvre de tout premier ordre, par l'exactitude matérielle et la précision chronologique. L'édition nouvelle a pris pour base le ms. fr. 2813 de la Bibliothèque nationale, qui est l'exemplaire de Charles V. L'album accompagnant l'édition en reproduira les miniatures.

MÉMOIRES DU MARÉCHAL D'ESTRÉES SUR LA RÉGENCE DE MARIE DE MÉDICIS (1610-1616) ET SUR CELLE D'ANNE D'AUTRICHE (1643-1650), publiés par Paul Bonnefon, 1910, 1 vol.

La première partie seule de ces Mémoires était connue et déjà publiée, d'après le texte imprimé en 1666. La présente édition reproduit celui du manuscrit, qui est beaucoup plus proche de la pensée du maréchal.

CORRESPONDANCE DU MARÉCHAL DE VIVONNE RELATIVE A L'EXPÉDITION DE CANDIE (1669), publiée par Jean Cordey, 1910, 1 vol.

Cette correspondance, empruntée aux archives de M. le duc de Polignac et complétée par des documents de divers dépôts publics parisiens, éclaire l'histoire de l'expédition navale envoyée, en 1669, par Louis XIV au secours de Candie assiégée par les Turcs.

LIVRE DE LA CONQUESTE DE LA PRINCÉE DE L'AMORÉE. CHRONIQUE DE MORÉE (1204-1305), publiée par Jean Longnon, 1911, 1 vol. (*épuisé*).

Réédition critique de la version française de cette célèbre chronique, jadis publiée par Buchon, complétée par des emprunts aux versions grecque, italienne et aragonaise. Une introduction très développée détermine la valeur de cette œuvre où revit l'histoire, pendant un siècle, d'une France d'outre-mer; elle est complétée par un tableau chronologique des grands feudataires de Morée et des principaux souverains de Grèce, par un glossaire des mots rares et une carte de la principauté vers 1260. — Ouvrage honoré par l'Académie des inscriptions et belles-lettres d'une récompense sur le prix Bordin.

CORRESPONDANCE DU CHEVALIER DE SÉVIGNÉ ET DE CHRISTINE DE FRANCE, DUCHESSE DE SAVOIE, publiée par Jean Lemoine et Frédéric Saulnier, 1911, 1 vol.

Quatre-vingt-dix-sept lettres inédites, tirées des archives de Turin, et qui constituent, de septembre 1651 à décembre 1652, une chronique familière détaillée des événements de la Fronde; en appendice, d'intéressants documents pour l'histoire de Port-Royal, où le chevalier René-Renaud de Sévigné, oncle de la célèbre marquise, finit ses jours.

LETTRES DU DUC DE BOURGOGNE AU ROI D'ESPAGNE PHILIPPE V ET A LA REINE, publiées par Mgr Alfred Baudrillart et Léon Lecestre, 1912, 1 vol. paru

Importante correspondance inédite, tirée des archives d'État espagnoles et complétée, pour les deux premières années, de quelques originaux des archives de la Trémoïlle. Le tome Ier embrasse les années 1701 à 1708 et est complété par un appendice, où l'on trouvera, d'après les archives de la Guerre, les lettres du duc à Louis XIV et à Chamillart pendant les campagnes de 1703 en Allemagne et de 1708 en Flandre.

Mémoires de Philippe Prévost de Beaulieu-Persac (1608-1610 et 1627), publiés pour la première fois par Charles de La Roncière, 1912, 1 vol.

Très curieux et pittoresques mémoires, tout à fait inconnus jusqu'ici, d'un des meilleurs marins de la première moitié du XVIIe siècle, où se trouvent narrés de prodigieux exploits accomplis, de 1608 à 1610, sur les côtes d'Afrique et dans le Levant, et la part brillante prise, en 1627, par l'auteur à la défense de l'île de Ré.

Mémoires du maréchal de Florange, dit le jeune adventureux, publiés par Robert Goubaux et P.-André Lemoisne, 1913, 1 vol. paru.

Nouvelle édition critique de ces Mémoires d'un des plus fameux hommes de guerre du XVIe siècle, établie d'après un manuscrit, inutilisé jusqu'ici, des archives de la famille d'Arenberg, qui a fourni, pour les années 1521 à 1525, une continuation entièrement inédite.

Histoire de la Ligue, œuvre inédite d'un contemporain, publiée par Charles Valois, 1914, 1 vol. paru.

Édition princeps, d'après les manuscrits de la Bibliothèque nationale, des parties les plus intéressantes d'un des écrits originaux les plus considérables sur l'époque de la Ligue; l'auteur, dont le nom échappe, a écrit vers 1620.

Correspondance du maréchal de Vivonne relative a l'expédition de Messine (1674-1678), publiée par Jean Cordey, 1914, 1 vol. paru.

Publication et analyse d'une importante correspondance qui, puisée aux mêmes sources, fait suite au volume paru en 1910 sur l'expédition de Candie.

Campagnes de Jacques de Mercoyrol de Beaulieu, capitaine au régiment de Picardie (1743-1763), publiées par le Mis de Vogüé et Aug. Le Sourd, 1915, 1 vol.

Journal militaire inédit d'un gentilhomme vivarois qui prit part aux guerres de la succession d'Autriche et de Sept ans.

Nogent-le-Rotrou, imprimerie Daupeley-Gouverneur.

